La Revue Franco-Américaine

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
27 RUE BUADE, QUEBEC.

La Revue Franco-Américaine

Première année.

Tome II. Novembre 1908.



Québec.

27, rue Buade.





L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 2. No. 1. 1er Novembre, 1908.



SIR A.-P. PELLETIER,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.



MONTREAL.—Vue panoramique,—Cliché de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc.



MONTREAL.—L'institut des sourdes-muettes



MONTREAL.—Chateau de Ramsay



SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE.—Le collège classique



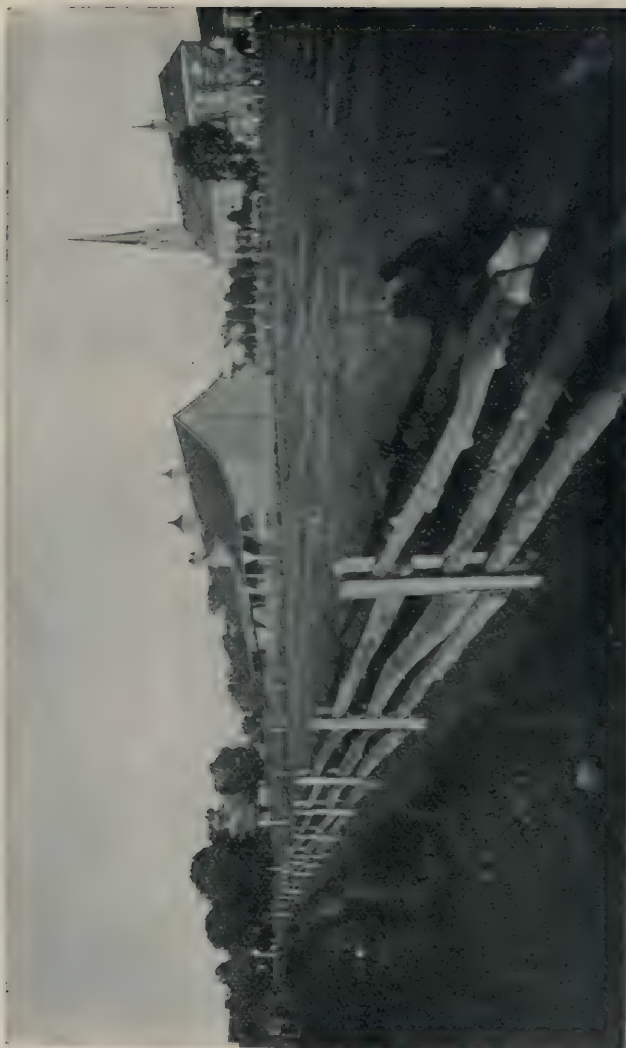
QUÉBEC. — Monument Laval, dévoilé le 28 juin 1908. Les enfants musiciens de Lewiston (Maine) au pied du monument



QUÉBEC. — Vue générale du couvent des Ursulines



ARTHABASKA.—La ferme de M. P. Tourigny, député



Saint-Henri de Lévis. — La ferme de M. David Demers



MATAPEDIA.—Le village d'Amqui



MATAPEDIA.—Le pont Mercier



BEAUCE.—Une ferme



CANTONS DE L'EST.—Une carrière d'amiante



OKA.—L'Ecole d'agriculture



Un pont improvisé par les colons



BAS-SAINT-LAURENT.—La station balnéaire de Tadoussac



ROBERVAL.—L'Ecole ménagère



CHICOUTIMI.—Manufacture de pulpe de bois



Lac St. Jean—Le Pont de Colonisation



Une maison d'école



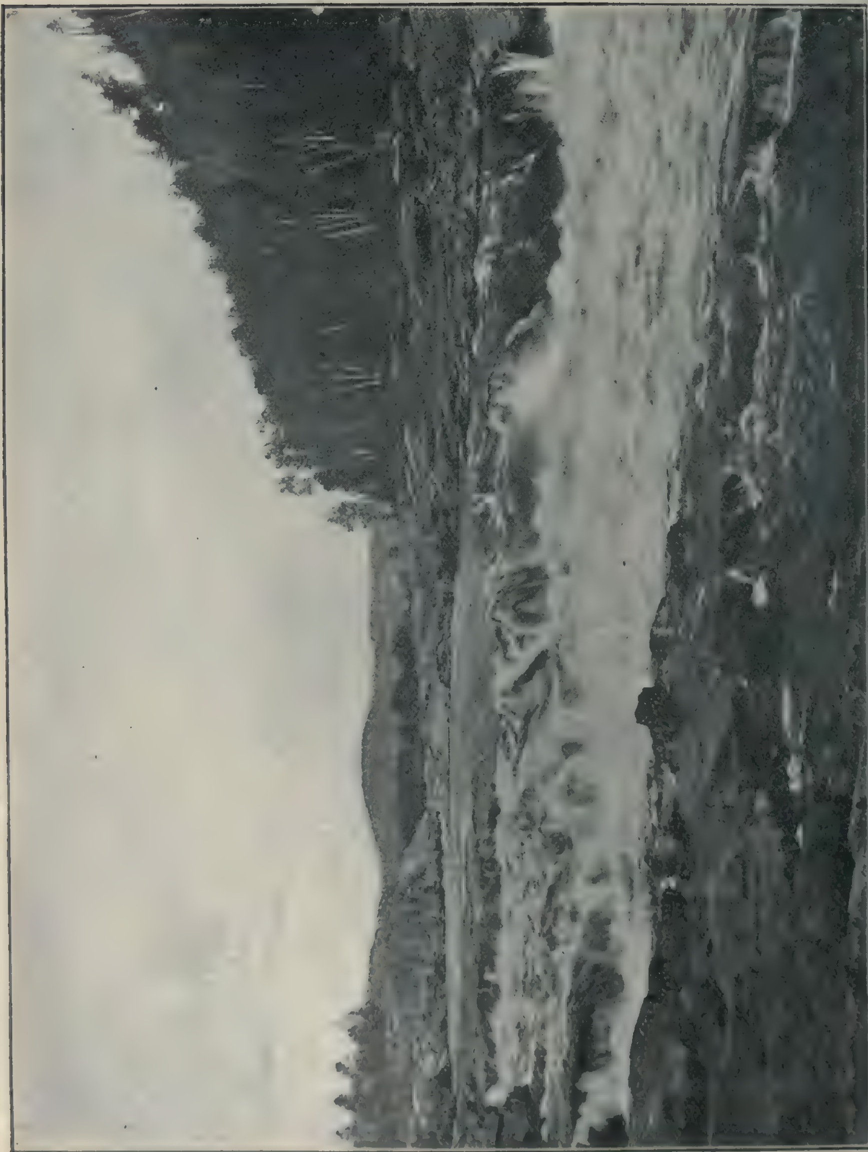
DISTRICT DE ST. MAURICE.—Parti de pêcheurs en route pour le lac Kennedy



Camp de pêcheurs, sur la rivière La Croche



District de St. Maurice.—Camp de Mineurs, près du ravin Kennedy



Bravo ! les Franco-Américains

Le rapatriement des Canadiens-Français des Etats-Unis —dans la mesure qu'il peut se faire—n'a jusqu'ici intéressé que médiocrement ceux qui se sont occupés de colonisation dans la Province de Québec. On a bien fait certains efforts pour engager les nôtres à revenir au pays, mais les résultats obtenus n'étaient pas loin de justifier l'indifférence de ceux qui, dirigeant le mouvement, n'ont pas cessé d'y voir un problème à peu près insoluble. Des événements récents, provoqués par la splendide initiative d'un groupe de nos compatriotes franco-américains semblent avoir posé le problème comme il devait l'être et lui avoir donné une solution vraiment pratique,

Edmond de Nevers était profondément convaincu que les Canadiens des Etats-Unis, grâces aux viriles leçons d'initiative puisées dans leur entourage, pourraient un jour donner à leurs frères du Canada la solution de plus d'une énigme nationale, le secret de plus d'un succès dans leur vie commerciale, et peut-être même d'étonnants exemples jusque dans les sphères plus élevées du développement social et intellectuel. Nous n'avons pas, pour le moment, à chercher jusqu'à quel point toutes ces prévisions du brillant écrivain sont réalisables. Il nous suffit de constater que sur ce point, du moins, il n'avait pas tort de compter sur l'esprit d'initiative et le sens patriotique de nos frères de là-bas.

Deux entreprises que le Crédit-Foncier Canadien, de Providence, R. I., vient de lancer dans la province de Québec sont la meilleure réponse à opposer à ceux que les espoirs de M. de Nevers laissèrent encore dans le doute.

La première, une entreprise de colonisaton qui va doter la province de Québec d'une couple de paroisses et ramener au pays quelques centaines de ses enfants ; est déjà en bonne voie de réalisation. La deuxième, une entreprise de chemin de fer entre la ville de Québec et l'Ile d'Orléans, entreprise menée également par nos compatriotes de Providence, s'ajoute admirablement à la première et lui garantira avec de beaux profits un solide appoint.

CANTON ESCOURT. Comté de Témiscouata où la colonie franco-américaine s'établira.

Sonnets de chasse

L'ouverture

Le chaume, tel un poil mal rasé qui repousse,
Sur le champ moissonné, pose son blond tapis,
Où cailles et perdreaux et lièvres sont tapis.
Un troupeau de dindons, qui caquette et qui glousse,

Y déchiquette à coups de bec quelques épis,
Et, derrière un vieux pâtre, à limousine rousse,
Des chèvres vont, paissant, et traînant leurs longs pis.
—Et voici qu'au-delà du champ, en pleine brousse,

Tout mouillé de rosée et parfumé de thym,
Dans la gaité dorée et fraîche du matin,
Un chasseur apparaît, marchant à l'aventure.

Et, soudain, le soleil se lève, juste à point,
Pour entendre, grossi par les échos, au loin,
Le premier coup de feu de ce jour d'aventure.

L'Ecumeur de Sillons

Alors que, par les champs, rôde encor le hibou,
Dans le matin blafard, l'homme se met en route.
Il déjeune en marchant de lard froid, d'une croûte ;
Et, chaque jour, à la même heure, il est debout.

Avec son maigre chien noueux comme un bambou,
Il scrute les semis verts, où le lièvre broute ;
Bat les ronciers, fait : Brrrch !. . va, vient, observe, écoute ;
Suit les sillons, l'un après l'autre, et jusqu'au bout ;

Passe des ruisseaux sur le tronc coupé d'un vergne .
Escalade des échaliers. .—Son *bleu* d'Auvergne,
Noir et blanc, un fin nez, qui toujours quête au vent,

Tombe à l'arrêt. Un corps fauve et velu déboule.
Un coup de feu résonne.—un seul,—le lièvre roule,
Et, se sentant mourir, vagit comme un enfant.

Fusil Neuf

Il porte un *hammerless* superbe, qu'il innove.
Aussi drus et serrés que les crocs des requins,
Des clous étincelants dentent ses brodequins ;
Il est vêtu de toile et guêtré de cuir fauve.

Les montagnes, au loin, ont une teinte mauve
Et dans le ciel, plus bleu que les cieux africains,
Le soleil, issant hors de sa royale alcôve,
Laisse pleuvoir rubis, topazes et sequins.

Et le feune chasseur, dont le fusil rutile,
Et son costume tout flambant, du meilleur style,
Très fier et triomphant, mais très inattentif,

N'a pas vu, tout à coup, luire dans la bruyère,
L'éclair blanc d'un lapin qui montre son derrière,
Et plonge en un fourré de houx, d'un bond furtif.

ARSENE VERMENOUZE.

La politique dans le Rhode Island

Ua candidat américain

L'honorable Aram J. Pothier, de Woonsocket, est candidat au poste de gouverneur de l'Etat du Rhode Island. Il est, comme le disait la "New England Magazine", le "candidat logique du parti républicain."

Pour ceux qui ont suivi la carrière de M. Pothier l'honneur dont il vient d'être l'objet n'a rien qui puisse étonner. C'est le couronnement naturel d'une œuvre accomplie avec persistance, et depuis des années, pour l'avancement de ses concitoyens, pour la prospérité et la bonne renommée de son Etat. Quant à son dévouement à sa ville il est assez connu. Identifié d'abord à une de ses plus puissantes institutions financières, il s'est toujours plus particulièrement appliqué à seconder le développement industriel de Woonsocket où il a réussi à attirer des capitaux considérables et qu'il a doté d'industries capables de rivaliser, dans un avenir prochain, avec les plus belles institutions du même genre établies dans le pays, à faire de sa ville la rivale heureuse des grands centres industriels de la Pennsylvanie, et du New-Jersey. Des milliers d'ouvriers doivent à son initiative et au civisme éclairé qui le distinguent, le labeur quotidien d'où dépend le bien-être de leurs familles.

Quelques jours avant la convention républicaine la "New England Magazine" citée plus haut disait déjà de lui :

"M. Pothier, est un homme d'une forte personnalité, d'une habileté administrative rare et d'idéaux élevés. Il n'y a rien chez lui de petit ou d'étroit. Dans ses qualités exquises du cœur et de l'esprit se trouve le secret de sa grande popularité chez tous les bons citoyens."

"Grâce à ses efforts bien dirigés il a apporté à la ville qu'il habite des millions de dollars de capital étranger et a contribué à la construction de plusieurs grandes usines qui donnent de l'ouvrage à des milliers d'employés.

"M. Pothier a réussi admirablement dans ses grandes entreprises, grâce à son jugement sain, sa connaissance profonde des hommes et des choses et le tact de sa diplomatie.

"Il est né diplomate et conducteur d'hommes. La pon-

dération est sa qualité dominante. Chacune de ses opinions sur les questions importantes, soit politique, soit d'affaires, est basée sur la saine logique et s'appuie sur une immense force de volonté.

"Son honnêteté à toute épreuve est devenue proverbiale parmi ses connaissances, et il n'est pas de citoyens dans le Rhode Island qui puisse atteindre à un plus haut degré de leur estime. Pour lui, la devise: "l'honnêteté est la meilleure politique," que ce soit dans la vie privée, la vie publique, le monde des affaires, garde son sens profond et il la met en pratique.

"De là son désir de tenir toujours pour tout ce qui est intègre, noble, droit et digne dans toutes les activités de la vie.

"M. Pothier est un modèle du citoyen d'origine étrangère. Fier de ses ancêtres, il est américain jusqu'à la moëlle. Le premier citoyen de sa race en ce pays, il a toujours défendu ce large et sain américanisme qui est à la base même de nos institutions républicaines, et sous sa sage direction les Canadiens-Français du Rhode Island sont devenus des citoyens honorés de leur Etat.

"Sa nomination serait un tribut éclatant rendu à son républicanisme, la récompense bien méritée des services rendus à son parti, un digne couronnement de sa splendide carrière."

Et nous omettons dans notre citation, les nombreux passages où l'écrivain rappelle les traits plus intimes du caractère de M. Pothier, ses qualités comme orateur, homme d'affaires, et citoyen progressif. Sa personalité, du reste, est bien au-dessus de la louange banale que l'on adresse même aux hommes de mérite. Son plus bel éloge vit encore et il est redit tous les jours par les œuvres superbes qu'il accomplit, par les manifestations quotidiennes de son activité.

La "Revue des Deux-Frances" disait de lui en 1898:

"M. Aram J. Pothier est un républicain intransigeant qui jouit, non seulement parmi ses compatriotes canadiens, mais parmi la population américaine authoctone, d'une réputation d'intégrité que bien des hommes politiques, de ce côté et de l'autre côté de l'Océan, lui envieraient... C'est un simple, un modeste, et un bon: voilà le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre."

Si ce qu'on dit de lui, au Etats-Unis comme à l'étranger, nous montre déjà tant de côtés séduisants de sa forte personnalité, c'est encore dans ses discours toujours parfaite-

ment d'accord avec ses actes que l'on peut étudier M. Pothier de plus près, et sentir la vibration harmonieuse de son âme de patriote et de citoyen. Etabli aux Etats-Unis, à Woonsocket même, depuis 1870, il lutte d'abord contre la multitude des circonstances adverses qui attendent le nouveau venu dans une patrie nouvelle. Il travaille, il lutte, il parle, il agit et les préjugés tombent ; il exerce déjà une influence salutaire et son exemple, suivi par des milliers de frères immigrés comme lui, découvre à un élément tout neuf et craintif le radieux éclat du soleil américain. Convaincu dès les premiers jours, que le principal devoir du citoyen est d'embrasser sincèrement la cause de la patrie, nous le retrouvons, après quelques années de séjour dans sa nouvelle patrie, un ardent défenseur des institutions américaines, un apôtre zelé de la naturalisation, de l'esprit civique et d'une irréductible loyauté envers le drapeau étoilé. Avec lui, c'est comme une Amérique nouvelle qui se lève et mérite, du coup, l'approbation et l'estime des vieux éléments jaloux de leurs droits et un peu inquiets de la tournure donnée subitement à leur société par une immigration débordante. L'esprit large, éminemment pratique des américains est tout aussitôt rassuré dès qu'il reconnait dans ce nouveau citoyen un collaborateur. C'est donc le pays qui grandit. M. Pothier, élu successivement aux fonctions de maire de sa ville, de député au parlement de son état, de représentant du Rhode Island aux grandes Expositions Internationales de Paris, est tout à coup élevé au second poste d'honneur de la petite république dont il est un des citoyens heureux et fiers. Il est élu liutenant-gouverneur de son Etat.

Et pendant qu'il gravit les degrés de l'échelle sociale sous la poussée du vote populaire, il parle, il agit, il sème partout aux Etats-Unis les enseignements virils qui doivent faire de son succès le secret du succès des éléments nouveaux, qui, comme le sien, ont pris leur place au soleil de la patrie américaine. Il n'a qu'une ambition, rendre plus prospère la république, plus complète l'œuvre qu'il poursuit auprès des siens. "Quoique tu fasse, fais de ton mieux," dit l'Ecriture. Cette parole le peint tout entier.

A Providence, voici les sages conseils qu'il donne aux siens :

"Nous avons chanté sur tous les tons la note patriotique ; il le fallait et nous devons continuer la note patriotique

vraie; mais cette note ne suffit plus: il faut la discussion loyale des problèmes qui nous concernent particulièrement et des problèmes politiques ou sociaux qui absorbent la pensée américaine.

"Tout en restant attachés aux traditions nationales, il ne faut pas oublier que nous sommes américains, que la patrie américaine est bien notre patrie et celle de nos descendants, que le civisme nous impose des obligations qu'il faut bien remplir.

"Il ne faut pas oublier que notre situation a changé depuis quarante ans: que de pauvres émigrés que nous étions alors, nous sommes devenus des propriétaires, que notre propriété paroissiale et autre se chiffre dans les millions, que nos groupes sont plus stables, plus considérés et que nous devons, à cause de ce progrès, entrer sérieusement dans la vie américaine, protéger nos intérêts tout en travaillant à la grandeur de la république.

"La démocratie américaine repose sur l'ordre, et l'ordre découle des cœurs fiers et croyants. Un peuple qui travaille, qui croit et espère est un peuple heureux et prospère. Travail et Foi, n'est-ce point la devise des Canadiens-français, de cette race de pionniers qui, les premiers, creusèrent le sillon de la civilisation sur ce continent? En restant fidèles à cette devise, nous compterons parmi les citoyens les plus désirables de cette république de travailleurs, de cette république qui ne reconnait d'autre aristocratie que celle du mérite par le travail"

A Boston, Mass., devant le club républicain franco-américain du Massachusetts, c'est une profession de foi politique qu'il fait:

"Par instinct, par éducation et j'ajouterai par nos croyances religieuses, nous sommes conservateurs, c'est pourquoi nos tendances politiques ont été généralement républicaines, le parti républicain ayant été le moins entaché de démagogie et celui qui a toujours su le mieux sauvegarder les intérêts précieux du peuple.

"Ce parti dont vous êtes les auxiliaires dévoués, demande, cette année, durant la campagne prochaine votre généreux et patriotique appui, vous qui représentez si bien les forces vives de la nationalité. Vous êtes l'espoir de cette nationalité, l'espoir d'un parti qui s'honore de votre loyauté."

A Biddeford, Maine, la même préoccupation patriotique lui fait dire:

"Nous n'aurons notre part des avantages de la vie américaine qu'en étant sincèrement américains, en n'excitant pas, pendant que nous sommes faibles, les préjugés de ceux qui nous environnent. Evitons les embarras causés par irréflexion ou légèreté, car dans notre position, ces embarras retarderont notre progrès. Demandons nos doits comme citoyens et les préventions disparaîtront. N'allons pas, en pratiquant l'exclusivisme au nom d'un nationalisme mesquin, donner raison à la jalousie étrangère de mettre en doute notre loyauté au drapeau étoilé. Aimons la paix, respectons l'autorité, soyons attachés aux traditions sacrées de notre race, soyons fiers de notre civisme, restons fidèles aux institutions de cette république et nous contribuerons autant, peut-être plus, que tous les autres éléments au développement, à la grandeur future des Etats-Unis. Les destinées de cette vigoureuse République, pour être grande et glorieuse, doivent reposer sur un conservatisme fécond, sur la justice, sur l'égalité et quel élément, je le demande, offre de plus sûres garanties d'ordre de justice et d'égalité que la nôtre?

....

"Mes concitoyens, j'aime le pays de mes ancêtres; j'ai le culte de ses gloires et de ses traditions; son histoire fait mon orgueil; notre langue incomparable que m'a apprise une mère canadienne et française, je veux la parler jusqu'à mon dernier soupir,—mais je veux aussi être fidèle au serment que j'ai prêté en devenant citoyen des Etats-Unis et servir ma nouvelle patrie avec tout le dévouement dont je suis capable, ne reconnaissant pas d'autre drapeau que celui de l'Amérique libre, ce drapeau,—Symbole de la Liberté!"

Nous retrouvons le même esprit, j'allais dire la même passion d'utilité publique et nationale dans les nombreuses communications de l'ancien maire de Woonsocket. Et qui, certes, pourrait raisonnablement s'objecter à pareil langage? Quel américain de vieille souche pourrait prendre ombrage de ce patriotisme vivant apporté dans la république par la plus saine des immigrations? Quel citoyen ne s'estimera pas heureux de constater jusqu'à quel point les institutions américaines, les idéaux de la nation sont prisés par ceux-là mêmes qu'on ne voyait pas arriver dans le pays sans une certaine crainte? Et ce sera l'un des plus grands mérites de M. Pothier que d'avoir posé courageusement le problème de la situation à faire aux nouveaux citoyens de la république,

puis d'avoir donné la solution de ce problème par une vie publique telle qu'on n'en trouve pas de meilleure. Après tout, les discours de M. Pothier, si admirables qu'il soient, n'eussent pas eu autant de retentissement s'ils n'avaient pas été à la fois le reflet d'un âme droite et ardemment éprise de la patrie. M. Pothier fut éloquent parce qu'il fut courageux. Lamartine dit quelque part : "Le courage est la première des éloquences, c'est l'éloquence du caractère" et, certes, ce n'est pas de nos jours qu'une maxime comme celle-là menacerait de ne pas être comprise aux Etats-Unis, à une époque où les caractères, se modelant sur l'âme chevaleresque qui a été depuis six ans l'âme et la conscience du peuple américain s'efforce de donner au monde le consolant spectacle des vertus et des énergies rooseveltiennes. Aussi est-ce bien de nos jours que la valeur d'un citoyen comme M. Pothier doit être reconnue. J'allais dire qu'il appartenait à l'Etat du Rhode Island, en le choisissant pour son gouverneur, de se faire, cette fois encore, le pionnier de l'esprit public et juste qui ajoutera un nouvel éclat à la déjà si magnifique liberté américaine.

Sans doute, on prétendra, en certains quartiers, que le fait de n'être pas né aux Etats-Unis constitue un empêchement à une candidature dans la politique américaine. Cette erreur—pour ne pas dire ce préjugé—a été un obstacle dans le passé au plein développement du civisme américain. Et pour avoir été lent à le reconnaître l'Oncle Sam a été privé du concours très précieux d'énergies et de talents nombreux apportés au pays par tous ces éléments nouveaux dont le vice-pésident Faibanks disait qu'ils avaient mis au service du drapeau étoilé "le meilleur sang de toutes les nations de l'univers."

D'ailleurs, sur ce point comme sur tous les autres le président Roosevelt a donné la note juste :

"Un Scandinave, un Allemand, ou un Irlandais (il aurait pu ajouter un Canadien-français) qui est devenu réellement américain a le droit d'être placé sur un même pied d'égalité avec le citoyen né au pays, et il a tout aussi le droit que ce dernier à l'amitié et à l'appui de ses concitoyens dans la société et dans la politique."

Il appartient aux citoyens du Rhode Island de donner, les premiers, une éclatante sanction à cette parole de leur président.

J. L. K.-Laflamme

Colonie franco-américaine d'Escourt

Les journaux, et notamment l'*Action Sociale*, annonçaient il y a quelques semaines qu'un syndicat franco-américain négociait avec le gouvernement provincial les conditions dans lesquelles pourrait se faire le rapatriement de deux ou trois cents colons recrutés dans quelques centres importants de la Nouvelle-Angleterre.

Ces négociations sont terminées et le canton d'Escourt, dans le comté de Témiscouata, concédé au *Crédit-Foncier Canadien*, sera bientôt le théâtre d'un développement agricole et forestier de tout premier ordre. On va commencer sans retard le défrichement d'une couple de cents lots colonisables. Et, pour une fois, nous pourrons voir à l'épreuve qu'elle va subir, la valeur de cette théorie du " colon libre sur la terre libre " !



CANTON ESCOURT. Les bois-francs: merisier, érable, orme, hêtre, etc., sont d'un beau diamètre

Le canton d'Escourt occupe la partie sud-ouest du comté du Témiscouata. Borné à l'ouest par les cantons de Pohénégamook, au nord par Armand, à l'est par Cabano et Botsford et au sud par la rivière Saint-François, cette dernière servant de ligne frontière entre le Canada et les Etats-Unis, le canton comprend le versant des Alléghanys canadiennes et

une série de grands plateaux boisés tout particulièrement favorables à la colonisation, Ces terrains situés sur le côté nord de la rivière Saint-François, jouissent tout le jour des rayons du soleil et, suivant l'expression caractéristique des



CANTON ESCOURT. Premier défrichement ; le terrain est légèrement ondulé, plutôt plat ; le sol de très bonne qualité.

colons déjà établis dans cette région, ils sont bien "mûrissants."

Un inspecteur forestier que nous consultions à ce sujet nous disait :

" Le sol m'a paru être profond et de bonne qualité, je crois que c'est le meilleur groupe de lots que j'aie encore visité depuis que je suis à l'emploi du gouvernement."

Le *Crédit-Foncier Canadien* a obtenu les lots contenus dans la région que nous venons de décrire pour le prix régulier de 30 cents de l'acre. Comme valeur réelle la concession vaut plusieurs centaines de mille dollars en ne comptant que la valeur seule du terrain mis en culture.

Il reste la ressource de la forêt qui, sagement exploitée, sera une source de profit considérable dont les colons seront les premiers à bénéficier. Le *Crédit-Foncier Canadien* veut faire



CANTON ESCOURT. Les pins à abattre sont de forte taille.

de la colonisation pratique. Le défrichement se fera de façon à ce que tout le bois enlevé des lots soit utilisé de quelque manière. Rien ne sera brûlé sur le terrain, à part, peut-être, les branches dont la plus grande partie sera encore convertie en combustible utilisable.

Une scierie sera mise, dès les commencements à la disposition des colons et sera installée à l'endroit même où s'élevera le nouveau village, tout près de la voie ferrée du chemin de fer

Transcontinental. Le village sera muni de toutes les améliorations modernes : système d'aqueduc, d'éclairage, église, école, magasin, etc., et deviendra lui-même, à cause de son site et des développements qu'il ne manquera pas de prendre, un des points les plus importants sur le parcours du nouveau chemin de fer Canadien. Ceux qui connaissent affirment déjà qu'il constituera un endroit idéal pour une gare.

Dans ces conditions, à cause du nombre des colons qui vont s'y grouper du même coup, à cause aussi des ressources forestières qu'il faudra exploiter en même temps que se fera le développement agricole, le canton d'Escourt sera bientôt, non seulement le théâtre d'un développement agricole dépassant tout ce qui s'est fait dans ce sens dans le pays, mais encore le centre d'une industrie forestière considérable et payante. Le voisinage de la rivière St-François, flottable sur des centaines de milles, la disposition heureuse de ses tributaires et de lacs nombreux promettent aux directeurs de la nouvelle entreprise un succès brillant et complet.

Au bas mot les Franco-Américains peuvent déjà se flatter de posséder, avec Escourt, dans la province de Québec, une propriété valant $400,000, ou tout près. Aussi pouvons-nous adresser nos plus sincères félicitations à M. le juge Brochu,



CANTON ESCOURT. Les arbres sont généralement longs, indice d'un bon sol. A droite une souche de cèdre d'au delà de 5 pieds de hauteur, il y en a des milliers de semblables. Ce gaspillage de la forêt est dû aux concessionnaires,—détenteurs de limites.

président du *Crédit-Foncier Canadien* et à ses collègues, pour la transaction heureuse autant que patriotique qu'ils ont réussi à compléter chez nous. Le rapatriement fait dans de pareilles conditions est non-seulement possible mais éminemment désirable. Et il y a en ce moment aux Etats-Unis 100,000 canadiens désireux de rentrer au pays pourvu qu'on veuille les y admettre dans des conditions qui leur permettent d'y vivre.

Chemin de fer Québec et Ile d'Orléans

Quant à la deuxième entreprise du *Crédit-Foncier*, le chemin de fer entre Québec et l'Ile d'Orléans, il suffira de jeter les yeux sur la carte ci-jointe pour se convaincre de son importance à tous les points de vue. La charte provinciale elle-même qui en est la base suffirait, du reste, pour dissiper tous les doutes.

On a souvent calculé les avantages qui résulteraient d'une voie ferrée reliant Québec à l'Ile d'Orléans—la reine des îles,—comme on l'appelle dans les environs de Québec. L'île elle-même, qui contient six paroisses florissantes, est un endroit merveilleux comme station d'été. Et on le comprend si bien que les citoyens de Québec, malgré la mauvaise qualité des communications en ont déjà fait leur séjour préféré pour les vacances. Rien de plus agréable que de visiter ces quelques colonies de citadins qui, de Ste-Pétronille—le bout de l'île—à St-Laurent, ont semé quelques centaines de coquettes villas du plus bel aspect. Avec un chemin de fer, l'Ile d'Orléans deviendra l' "île des touristes."

Il y a de plus les avantages d'un chemin de fer passant à travers les florissantes paroisses de la côte nord du fleuve. Les chemins actuels sont construits au ras de l'eau et n'accommodent que d'une façon imparfaite tous les villages qu'ils ne font qu'approcher. De la Terrasse Frontenac on peut contempler se prolongeant jusque par de là Beauport la double rangée de maisons blanches qui apparaissent comme le prolongement des faubourgs de Québec. Ceux qui relieront tout ce monde avec la capitale provinciale seront vite remboursés de leurs peines, c'est certain. Et c'est là toute la deuxième entreprise du *Crédit-Foncier*.

Du reste l'importance du projet est si bien comprise que nombre de propriétaires établis sur le tracé du chemin ont déjà offert à la nouvelle compagnie le privilège de faire passer la

LA REINE DES ILES DU FLEUVE ST. LAURENT—L'ILE D'ORLEANS.

voie sur leur terrain sans que cela coûte un sou. D'autres se déclarent prêts à vendre le droit de passage pour un prix minime en s'engageant à accepter les actions de la compagnie en règlement de leur réclamation. Partant le projet du chemin de fer Québec et Ile d'Orléans est accueilli avec enthousiasme.

Certes, il n'était pas nécessaire d'en dire autant pour montrer le caractère de la nouvelle entreprise que les franco-américains viennent de lancer chez nous.

Mais ce n'est pas tout de se réjouir du retour de quelques compatriotes, il faut encore tenir compte du fait qu'ils reviennent dans des conditions de prospérité exceptionnelles.

Touchante également l'idée patriotique qui a été mise au fond de cette institution qui vient prendre sa place au soleil de la patrie natale. Voici en quels termes le *Crédit-Foncier Canadien* expose son programme aux Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre :

" Le but du Crédit Foncier Canadien est de réunir, de combiner en un seul fonds général la petite épargne des Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre.

" Le vent est aux combinaisons financières, contrairement à ce qui existait jusqu'à ces dernières années, alors que le capital était plutôt généralement " individualisé ". C'est en réunissant les capitaux qu'on a pu donner aux industries américaines un essor sans parallèle dans l'histoire des Etats-Unis. Aujourd'hui, la République américaine est sans contredit à la tête des puissances industrielles et financières du monde entier.

" Or, ce qui a été possible dans le domaine des industries l'est également dans la sphère des opérations financières canadiennes.

" Isolés les uns des autres, sans liens de cohésion matériels, nous sommes sans forces, l'épargne canadienne est impuissante. Mais, en nous rapprochant davantage, en unissant ce que nous possédons, nous prendrons de la vigueur, nous deviendrons en état d'opérer de grandes choses pour le bien de chacun de nous en particulier et pour l'avancement de l'élément canadien en général.

" Dans la finance comme en toute autre chose, l'union fait la force. C'est là une vérité que nous ne devons pas perdre de vue.

" Chaque année, les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre dépensent sans profit des sommes considérables qui, si elles étaient mises ensembles, formeraient un total énorme. Nous ne sommes pas généralement portés à l'épargne, pour diverses raisons qu'il serait trop long d'énumérer. Une des principales, c'est qu'on n'a pas une entière confiance dans les institutions financières trop exposées aux revers et à la banqueroute, comme les faits le démontrent tous les jours.

" Le Crédit Foncier Canadien vient changer la face de la situation. Dirigé par des hommes d'expérience qui possèdent la confiance de tous ceux qui les connaissent, et dont l'ambition suprême est de contribuer dans la mesure de leurs forces au progrès matériel des Canadiens immigrés, il offre toutes les garanties de sécurité qu'on puisse exiger d'une organisation de ce genre.

" Le Crédit Foncier Canadien ne promet pas mer et monde, c'est-à-dire des dividendes exagérés.



HON. JUGE J. E. BROCHU
Président du Crédit-Foncier Canadien, Providence, R. I.

" Mais il peut assurer aux personnes qui lui confieront des fonds un intérêt beaucoup plus élevé qu'elles ne peuvent obtenir ailleurs.

" C'est que ses transactions se feront avec le plus grand soin, son argent devant être affecté à l'acquisition de biens-fonds dans la province de Québec, le pays natal que nous chérissons toujours, de même que dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre......

" Les Anglais, les Américains et les Belges s'emparent du domaine national dans la province de Québec. C'est à qui en prendra la plus large part ; car tous sont convaincus que " le vingtième siècle est le siècle du Canada."

" Déjà les Booth, les McClaren, les Breakey, les Price, les Sharples et maints autres ont, dans l'espace de quelques années, amassé des fortunes colossales en exploitant les limites à bois de la province de Québec, et ils ont des imitateurs.

" L'International Paper Company, la Berlin Falls Paper Mills Company, et divers syndicats Américains et belges possèdent de l'autre côté de la frontière d'immenses territoires de terres à bois d'une valeur inestimable.

" Si les étrangers s'enrichissent ainsi en plaçant des capitaux au Canada pourquoi nous, les descendants des fondateurs de ce beau et grand pays dont l'avenir promet tant, resterions-nous les bras croisés en présence d'un tel spectacle ? Pourquoi ne placerions-nous pas des capitaux dans le nord de la province de Québec où la construction de nouveaux chemins de fer doublera, quintuplera probablement en peu de temps la valeur de la terre ? " (1)

Voilà, certes, une façon pratique de faire des affaires. Assurer le succès des groupes en combinant leurs efforts, contribuer à la force et à l'influence de la race en mettant à la base d'une institution solidement organisée l'idée patriotique qui donnera au succès matériel le splendide couronnement d'une gloire nationale. C'est la politique à suivre par les petits groupes, par les faibles qui ne peuvent être forts et puissants que par l'union des volontés et des sacrifices.

Nous félicitons certes, la province de Québec de cet amour qu'elle sait inspirer même à ceux que le sort force à la quitter, de cet amour qui va lui ramener un groupe aussi généreux et aussi fier de ses enfants.

---

(1) Le juge Brochu est d'opinion que l'avenir de l'élément français est dans un territoire formé par les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, Nouvelle Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Cap Breton et Terreneuve, avec la Province de Québec comme chateau-fort. En homme pratique, il veut que les siens s'emparent non-seulement du sol par la culture et l'exploitation forestière, mais aussi de la finance, du commerce et de l'industrie. Il prêche aux canadiens français de la Nouvelle Angleterre, non pas le rapatriement en masse ; mais ce qui est mieux, le placement de capitaux dans la province de Québec et l'établissement de groupes de colons sous la direction d'agronômes et d'ingénieurs forestiers. Partout où il adresse la parole, des foules immenses accourent pour l'entendre et les politiciens commencent déjà à s'inquièter d'un mouvement qui prend des proportions formidables.

Nous félicitons non moins chaleureusement nos compatriotes de Providence de l'heureuse initiative qu'ils viennent de prendre. Ce sera leur gloire d'avoir été les artisans de leur propre retour au pays. Et la façon dont ils reviennent tout aussi bien que les leçons de progrès qu'ils nous donnent seront, nous n'en doutons pas, le point de départ d'une ère nouvelle dans l'exploitation consciencieuse et raisonnée des ressources naturelles de notre province.

Jean Colon.

Voilà les Ancêtres

REVUETTE

PERSONNAGES :

Le comte de BLASONEUF. Trente ans. Très chic.... trop chic. Veston pincé à la taille, pantalon un peu court, faux-col double, cravate verte. Moustaches frisées. Bagout étourdissant, aplomb d'homme devenu récemment riche. Le comte est parent de la haute finance.... par alliance.

La comtesse de BLASONEUF (née Félicia Packington, de Chicago). Même âge. Pas laide, pas jolie. Vêtue de brun des pieds à la tête——exclusivement, car la tête est blonde : on dirait de l'or en fusion dans du peroxyde d'hydrogène.

Miss Godiva STIFFIN, peintresse américaine. Cheveux gris, robe grise, chapeau gris, gants de coton gris, visage gris. Grande, sèche, guindée, raide, droite, désespérément verticale; n'a de pliant que celui qu'elle trimbale avec son chevalet et sa toile.

POTINVIEUX. Vingt ans. Journaliste pas bohême. Bien mis. Chapeau Panama, pantalon blanc, souliers de cuir verni, cravate de mousseline blanche, grosse épingle ornée d'un diamant faux qui fait son vrai.

MONTAGRAINE.—Etudiant pas pressé. Même âge et même mise que Potinvieux.

MELANIE.—Dix-huit ans. Cousine de Potinvieux. Personnifie une dame de la cour de Henri IV.

Il est 4 heures de l'après-midi. Foule immense rassemblée depuis le matin, près de la porte Saint-Louis. Variété inouie de faces et de vêtements. Têtes de femmes ébouriffées par cette longue attente et par la pression de la foule qui, elle, ondule naturellement. Petits enfants qui pleurnichent dans les bras ankylosés de leurs parents. Bousculades intermittentes. Les cors de madame Jean-Baptiste reçoivent des hommages répétés, mais qui n'ont rien de compromettant. Des gens sont rendus là depuis le grand matin ; il y en a même qui y ont passé la nuit afin de s'assurer une bonne place : ils se sont assuré en même temps des rhumatismes pour le reste de leurs jours. Tout ce monde attend le cortège historique.

MONTAGRAINE (qui est au milieu d'un groupe d'étudiants) Dieu me pardonne, Potinvieux n'est pas dans la procession.

(à Potinvieux) Dis-donc, tu as échangé la fraise contre la cravate à la mode ?

Potinvieux.—Chut ! je me suis fait cicerone, je ne suis pas dans le cortège, tu vois bien. Je " pilote " un comte, un vrai.

Montagraine.—Et Mélanie, elle ?

Potinvieux.—Etait perdue dans la masse, ne pouvait plus passer ; l'avons fait monter pour l'empêcher d'être broyée et de faire chiffonner ses atours.

Blasoneuf.—(Très excité. Il s'adresse à Mélanie. Cette petite fille, qui n'est pas mal, lui a rappelé le boulevard.)

Imaginez-vous, mademoiselle, que madame de Blasoneuf et moi étions embarrassés, presque autant que vous l'étiez tout à l'heure lorsque monsieur Potinvieux vous a reconnue dans votre joli costume de la cour de Henri IV. D'abord, il faut vous dire que, en arrivant à Québec, malgré notre mission officielle. .

La Comtesse.—Ne dites pas laquelle, cela pourrait. .

Le Comte.—Oh ! ça n'a pas d'importance.

Potinvieux (se préparant à prendre des notes)—Vous avez une mission officielle ?

Le Comte.—Oui, je suis le descendant d'un de ces messieurs, qui, au lieu d'affamer Wolfe et de le faire geler, lui livrèrent bataille afin de faire de l'effet sur madame Péan et autres. Mon gouvernement m'a envoyé ici, espérant que j'y ferais meilleure figure que mes ascendants. . . . (Il se tourne de nouveau vers Mélanie). Donc, nous avons failli coucher à la belle étoile, ce qui n'est pas gai, surtout quand elle est polaire. Dès le mois d'avril, nous avions retenu des chambres au Château Frontenac, au premier. Il y a un mois environ, le gérant de l'hôtel me télégraphie à Paris que les chambres retenues ne pouvaient être mises à notre disposition, le prince de Galles en ayant besoin pour quelqu'un de sa suite. Je télégraphie de retenir une chambre au troisième. On me répond que c'est impossible. Je demande le quatrième, puis le cinquième, mais en vain, tout était pris. Après avoir aspiré à si haut, il était naturel que nous aspirassions à descendre. Donc nous consentîmes à descendre. Je marconigraphie au gérant de nous garder une petite place dans la cuisine. Au fond, pensais-je ce sera plus commode pour bouffer. On me refuse. Je demande un coin dans la dépense, on me refuse encore. Je supplie de me laisser coucher avec un des marmitons et de faire une petite place à la com-

tesse afin de lui permettre de dormir côte-à-côte avec une bonne. On nous répond que c'est impossible : tout était pris; dépenses, cuisines, armoires, placards, tout était retenu depuis six jours par un prince allemand. Alors je me fâche et je remarconigraphie que c'est idiot. On me répond que, puisque je monte sur mes grands chevaux, on consentira à mettre à ma disposition les écuries du Frontenac. J'accepte. Mais on s'était joué de moi. En arrivant, j'apprends qu'il n'y a pas d'écuries au Frontenac. J'écumais.

LA COMTESSE.—Moi j'étais calme. J'ai télégraphié à mon père, à Chicago, de m'envoyer des blancs de chèques, et j'ai offert d'acheter l'hôtel....

MONTAGRAINE (qui a tout entendu), à Potinvieux). Qu'est-ce que ces richards-là ?

POTINVIEUX, (bas et la bouche de travers). Lui, c'est un nickelé.

MONTAGRAINE.—Quoi ? ? ? ?

POTINVIEUX.—Un nickelé. Je vais t'expliquer.

(Pendant que le comte continue son récit, Potinvieux explique)

C'est un comte français qui était pauvre ; il a épousé la demoiselle Packington, de Chicago, qui est excessivement millionnaire ; avec les nickels de la demoiselle, il retapé son écu.

(A ce moment, il se fait un remous dans la foule qui tempête contre quelqu'un : C'est Mlle Godiva Stiffin, qui, droite et raide sur une bicyclette, essaie de se frayer un passage).

PLUSIEURS VOIX.—Pas de bicyclette, il n'y a pas de place !

GODIVA.—Oh ! ça ne fait rien, je n'ai pas peur. (Elle descend de sa bicyclette). Je ne viens pas faire de bicyclette, je veux peindre. (Elle installe son chevalet tant bien que mal au milieu des poussées et des reculs de la marée humaine. Cent têtes curieuses se penchent sur elle).

BLASONEUF.—(Il n'a pas cessé de conter). Nous étions exposés à coucher dehors. Nous avions faim, n'ayant pas mangé depuis douze heures. Je cours tous les hôtels, toutes les pensions : pas moyen de trouver un gîte ni un morceau. Heureusement j'avais une mission officielle comme descendant de..... Je me dis : allons frapper à la porte des gens en place. Je me présente chez le maire, à l'hôtel-de-ville, et qu'est-ce que j'y vois ? Des matelas étendus sur tous les planchers et des planches sur des tréteaux. Je demande à louer un matelas. On me dit que c'est vingt dollars pour un matelas vide, qu'il faut fournir sa paille, que toute la paille

qu'on avait achetée pour faire des lits a été réquisitionnée pour nourrir les chevaux de la milice. Depuis une semaine les chevaux ont mangé cent mille matelas. Ils peuvent bien dormir debout. Je ne savais où me procurer la paille. On me dit de me presser, car dans une journée au plus, tous les matelas eux-mêmes, sans paille, seraient réquisitionnés à leur tour pour servir de nourriture aux chevaux. J'accepte, mais il était déjà trop tard. Au contrôle on m'apprend que le dernier matelas venait d'étre loué cent dollars par des gens en voyage de noces. Je m'arrache quelques cheveux et je sors. Je me présente au Palais législatif, c'était la même chose. Je réussis à obtenir une audience d'un ministre.... J'avais fait sonner mon titre de descendant ; ça me donnait de....

Potinvieux.—De l'ascendant.

Blasoneuf.—Oui; on m'introduit, on me désigne le ministre en question. Je n'en puis croire mes yeux : il avait sur la tête un bonnet de marmiton, il portait un tablier blanc et tenait une poêle à la main. Je donne des signes d'étonnement. Mais le ministre me dit en souriant : " Ne soyez pas surpris de mon costume. Je ne suis pas dans la mascarade. La nécessité m'a réduit là. Les garçons de cuisine se sont mis en grève. Ils demandaient la journée de quatorze heures pour...se promener. Alors il a bien fallu mettre la main à la pâte moi-même, afin d'empêcher les visiteurs de crever de faim.... "

J'étais ravi, mais ma joie a été de courte durée. Le ministre m'a annoncé qu'il n'y avait plus rien ni pour moi ni pour ma femme. C'est alors que j'ai rencontré monsieur Potinvieux, qui a eu une idée géniale : le refuge de nuit ! Heureusement, ce refuge de nuit, malgré son nom, n'est ouvert que le jour. Comme, de ce temps-ci, tout le monde se couche très tard et que le refuge ferme à huit heures, les clients sont relativement peu nombreux. On nous a accueillis. Seulement un étage ; pas d'escaliers, c'est bien commode.

Melanie.—La procession n'arrive pas. Je suis inquiète, monsieur Potinvieux. On va m'attendre.

Potinvieux.—Pas moyen seulement de songer à descendre de la voiture, tu serais écrasée.

Blasoneuf.—Ce serait dommage.

Melanie.—Je voudrais pourtant retrouver mon groupe.

Blasoneuf.—Lequel est-ce ?

Melanie.—Le siècle de Henri IV.

MONTAGRAINE.—Tu parles d'un siècle ?

BLASONEUF.—C'est un grand siècle.

POTINVIEUX.—Un peu rococo.

BLASONEUF.—Vous êtes fin-de-siècle ?

POTINVIEUX.—Oh ! plus que ça, je suis fin-d'ère.

BLASONEUF.—On dit que le siècle le mieux réussi, c'est celui de Henri IV. On croirait que les personnages sont des artistes.

POTINVIEUX.—De grands artistes. . .en cheveux. Ils en ont beaucoup, de cheveux, mais leurs cheveux sont des perruques.

BLASONEUF.—Pourquoi pas des cheveux imités : l'art n'est qu'une imitation. Et alors puisqu'ils sont artistes. . . .

GODIVA.—(à un voyou qui pousse son chevalet). Faites attention, vous me faites mettre du rouge sur mon ciel.

(On la pousse de nouveau).

GODIVA.—Aie ! encore ! Cette fois-ci, c'est du vert, vous en mettez sur la porte Saint-Louis.

MONTAGRAINE.—Pas la peine de crier, ça lui fera de la mousse, à la porte Saint-Louis ; elle en manque.

(On la bouscule encore).

GODIVA.—Vous voulez m'empêcher de peindre ?

MONTAGRAINE.—Mademoiselle, il est inutile de résister à la foule ; je crois que vous feriez mieux de mettre un peu d'eau dans votre vin, ou plutôt dans votre huile. . . .

GODIVA.—Dans ma huile ? je n'ai pas d'huile, monsieur, je fais de la aquarelle.

MONTAGRAINE (avec une pose sentimentale).—Aquarelles les vieilles filles ! !

UNE VOIX.—Tiens, quelque chose de jaune et de bleu, ça doit-être ça. Hourra !

(Un héraut paraît. Cotte d'armes de velours cramoisi semé de fleurs de lis d'or. Toque noire où s'enroule un cordon d'or. Armoiries sur la cotte. Caducée.)

LE HERAUT.—Bonnes gens, bonnes gens, écartez-vous, voilà. . (il hésite, puis recommence) Voilà. . (il perd complètement la mémoire) Voilà. .

UN ETUDIANT (L'interrompant).—V'là les ancêtres !

LES ETUDIANTS (ils crient à tue-tête) V'là les ancêtres !

MONTAGRAINE.—Voici François premier. Ils auraient dû commencer plus loin, aux rois fainéants par exemple, ç'aurait été plus historique.

POTINVIEUX.—Les rois fainéants, avec leurs bœufs, ç'aurait eu l'air d'une réclame pour " Bovril."

MELANIE.—Qu'est-ce que c'est, les rois fainéants ?

POTINVIEUX.—C'étaient les grévistes de l'ancien temps.

(Le cortège s'avance de quelques pieds. Il a plu sur les personnages, qui sont sur pied depuis quinze jours et qui n'ont pas mangé depuis le matin. François premier a l'air de revenir de Pavie par un jour de mauvais temps ; il a tout perdu, surtout l'envie de marcher plus longtemps dans la procession, ce qui est pourtant un honneur. La foule s'exclame d'admiration.

UNE FEMME.—Vois-tu les amazones, Joséphine ?

MELANIE.—Qu'est-ce que c'est que les amazones ?

POTINVIEUX.—C'est un fleuve.

MELANIE.—?

POTINVIEUX.—Eh bien ! oui, c'est un fleuve ; elles personnifient le Saint-Laurent, je suppose.

BLASONEUF.—Tiens, Sully.

LA COMTESSE.—Le poète ?

POTINVIEUX.—Non, c'est le ministre.. Au fait ça pourrait bien être l'autre, ou tous les deux à la fois..

MONTAGRAINE.—Si on le lui demandait..

(Il se produit une grande poussée, une mêlée indescriptible. Les gardes de la Police Montée apparaissent dans un tourbillon de poussière et renversent tout sur leur passage.)

UN GARDE à cheval. The prince ! clear the way ! (Sully ne se dérange pas, un garde le pousse rudement.)

SULLY.—Aie !

LE GARDE.—The prince, clear the way !

SULLY.—Je proteste..(A ce moment, l'automobile du Prince passe à toute vitesse. Sully bousculé, perd sa perruque; il est très chauve.)

LA FOULE.—Ah ! regarde donc celui-là ! Ah ! Ah ! Ah !

SULLY (calme).—Mes cheveux sont d'un autre siècle !

MONTAGRAINE.—Très fort. (Sully fait signe qu'il veut parler).

DES VOIX.—Silence, il va parler. (La procession, qui se refaisait péniblement, se débande complètement ; une centaine de personnes se groupent autour de Sully qui, tenant sa perruque à la main, montre son crâne dénudé et commence):

LE CRANE FRISE

Le crâne où meurt ce poil d'ébène
Par les coups du temps fut pelé ;
Pour parer à tant de déveine,
Un faux toupet y fut collé.

Mais la mensongère frisure
En vain le coiffe chaque jour :
On voit la laïque tonsure
En faire obstinément le tour.

Le faible et fragile édifice
Par le moindre choc est brisé ;
Ce crin qu'ondule l'artifice,
N'y touchez pas, il est frisé.

Souvent ainsi le mets qu'on aime,
Effleurant le cœur, l'affadit ;
Perplexe, on sonde le problème :
Tout dépend d'un cheveu maudit.

On l'ôterait bien, mais la rage
L'emportant, on se dit tout bas :
" Il a des cheveux, ce potage,
" Il est frisé, n'y touchons pas."

MONTAGRAINE.—Tout de même, la comtesse avait raison : c'est monsieur Prudhomme.

(Sully remet sa perruque et disparaît suivi de la foule.)

JEAN VALIER.

REVES AMBITIEUX

Si j'avais un arpent de sol, mont, val ou plaine,
Avec un filet d'eau, torrent, source ou ruisseau,
J'y planterais un arbre, olivier. saule ou frêne,
J'y bâtirais un toit, chaume, tuile ou roseau.
Sur mon arbre, un doux nid, gramen, duvet ou laine,
Retiendrait un chanteur, pinson, merle ou moineau ;
Sous mon toit, un doux lit, hamac, natte ou berceau,
Retiendrait une enfant, blonde, brune ou châtaine.
Je ne veux qu'un arpent ; pour le mesurer mieux,
Je dirais à l'enfant la plus belle à mes yeux ;
" Tiens-toi debout devant le soleil qui se lève ;
" Aussi loin que ton ombre ira sur le gazon,
" Aussi loin je m'en vais tracer mon horizon."
Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve.

JOSEPHIN SOULARY.

L'Anglicisation et ses luttes d'après l'histoire du Canada

La résistance à l'anglicisation n'est pas une affaire d'agression contre les autres nationalités. Encore moins est-elle une tentative de francisation. Elle n'est chez les Canadiens-français que la défense de leur nationalité et de leur foi attaquées simultanément. Ils sont les persécutés non les persécuteurs.

Depuis 150 ans que le Canada est sous sa domination, l'Angleterre n'a jamais abandonné l'espoir de faire adopter sa langue par les Canadiens-français. Son but était d'abord—il l'est probablement encore—de les amener par là au protestantisme. Et si les méthodes ont varié, le but, lui, n'a pas changé. Du reste, certains événements qui viennent de se dérouler à Londres prouvent éloquemment qu'en matière religieuse il suffit de presser le gouvernement anglais d'un peu près pour le voir prendre les moins libérales attitudes. Au Canada, dans ce pays de coloniaux que les Anglais sont toujours portés à considérer comme leur chose, le butin rapporté de leurs conquêtes (1), l'Angleterre a cédé à "la manie administrative" qui porte les peuples forts, ou même quelquefois ceux qui sont seulement au pouvoir, à tenter l'unification linguistique des petits peuples que le sort des armes, ou un concours heureux de circonstances, a placés sous leur tutelle. Les Canadiens-français possèdent, sous ce rapport quelques pages d'histoire, remplies d'une douloureuse émotion, que tout anglais généreux ne peut lire sans remords.

Parfois, ça été le persécution directe, ouverte et violente. Parfois, comme aujourd'hui, ça été la persécution diplomatique, mais non moins active et non moins dangereuse. Les Canadiens-français puisèrent dans leur loyauté même le secret de la résistance opiniâtre qu'ils opposèrent aux premiers gouverneurs saxons de leur pays. Et comme toute agression violente appelle la résistance c'est, au fond, l'in-

(1) "The country that we have conquerred !", disait il n'y a pas longtemps à Québec, un jeune londonnien fraîchement débarqué au Canada.

tolérance même de l'Angleterre qui sauva le Canada-français et sa foi catholique.

Si l'Angleterre eût été très tolérante, même par calcul, envers les Canadiens-français, mettant, tout de même comme elle l'a fait les anglais protestants à côté d'eux, ils se seraient réconciliés, ils auraient pris goût à la langue anglaise comme l'ont fait tant d'immigrants des Etats-Unis; comme les Américains dont Mgr McFaul disait dernièrement: "Nous devrions avoir 40 millions de catholiques aux Etats-Unis et nous n'en n'avons que 12 millions." Albion voulut aller trop vite et son intolérance nous préserva de la séduction. Puissent les Canadiens-français se garder aussi bien des perfidies dangereuses de la diplomatie qui, sous prétexte de je ne sais qu'elle "entente cordiale"—le mot est à la mode—leur apprend lentement à se désintéresser de l'avenir national de leurs frères éloignés, et à prendre pour une paix désirable et juste une tranquillité qu'il leur faut acheter par le sacrifice honteux des droits de leur race.

Si l'Angleterre eut été plus ntolérante encore qu'elle ne l'a été, le Canada se fut jeté dans les bras des Etats-Unis qui l'invitaient à se joindre à eux. On sait la délégation de Franklin, de Mgr Carroll et de son frère Charles Carroll, membre du Congrès Américain et excellent catholique, auprès des Canadiens-français.

Après la cession du Canada à l'Angleterre et le traité de Versailles en 1763, le Roi d'Angleterre, de sa propre autorité, abolit les lois françaises et il les remplaça par les lois anglaises. Il imposa aussi aux catholiques un serment d'apostasie, dit serment du "Test", et cela sous peine de déportation. L'anglicisation et son but étaient clairs.

A la suite de son clergé, le peuple Canadien-français offrit une résistance invincible. Le soulèvement des colonies américaines arrivé sur ces entrefaites fit peur à l'Angleterre; elle n'osa verser le sang ni recourir à la déportation. Après onze ans de lutte pour la conservation de leur langue et de leur foi, les Canadiens-français obtinrent en 1774 l'"Acte de Québec" qui leur accordait la liberté religieuse. Et en 1777 on reconnut leur droit à la langue française.

Mais en 1792 on proposa de nouveau l'abolition du français et en 1800 on se mit à l'œuvre avec l'intention d'en finir. Une loi dite "Ordonnance Royale" statuait que toutes les écoles seraient anglaises désormais et sous le contrôle des

Protestants. En même temps, le Gouvernement s'arrogeait le droit de nommer les curés des paroisses catholiques. On déclarait qu'il était temps que le Canada fût anglais. (Mercury).

La lutte, lutte opiniâtre et terrible dura 25 ans avec une accalmie temporaire à la guerre de 1812. Les Canadiens-français aimèrent mieux laisser leurs enfants croupir dans l'ignorance la plus complète que de les exposer à l'apostasie en les envoyant à ces écoles anglaises. Il n'y eut plus guère que des écoles de presbytères. Imaginez le recul de l'instruction publique et ce qui s'en suivit.

Dès 1814, les Anglais agitèrent la question de réunir les provinces sous un seul gouvernement central afin de mieux dominer les Canadiens-français. Ceux-ci offrirent une résistance désespérée, mais ils ne purent empêcher le projet de rester constamment à l'ordre du jour et en 1840 (23 juillet), malgré leurs protestations, l'union des Canadas fut proclamée, la langue française abolie et le pays, de fait, déclaré anglais.

En 1844-45, cependant, nos hommes d'état Canadiens-français réussirent à faire rétablir la langue française. La lutte ouverte et violente était finie. Celle de la diplomatie, plus dangereuse encore allait continuer son œuvre. Elle allait même trouver un puissant auxiliaire dans le clergé de langue anglaise établi dans le pays. Devenue impuissante, excepté par les écoles dont elle abuse tyranniquement, l'autorité civile abandonne au clergé de langue anglaise le soin de continuer, et de la terminer, si possible, son œuvre d'anglicisation.

Depuis 30 ans combien de nos gouverneurs-généraux se sont appliqués sincèrement à gagner l'estime des Canadiens-français? Les deux avant-derniers ont été particulièrement agressifs surtout pour ce qui est des idées chères à notre nationalité. Celui d'aujourd'hui, plus poli, plus diplomate, n'a pas oublié la politique de ses devanciers et il ne sera guère plus aimé.

Au fond, ça été pour les Canadiens-français une tentative d'oppression semblable à celle de l'Irlande, et cela depuis les commencements. Et si les circonstances n'ont pas favorisé l'Angleterre dans ses projets, les Canadiens-français lui doivent presque de la reconnaissance pour l'intolérance dont elle a fait preuve à leur égard et qui a été, après tout, le

salut de leur race. Mais les faits sont loin ou ignorés. On l'a bien vu, aux fêtes de Québec, en entendant les éloges dithyrambiques adressés à la métropole.

Nous dirons un mot de l'anglicisation des nôtres par le clergé de langue anglaise. Les dangers qui nous viennent de ce côté ne menacent pas moins la foi que la langue, et, si nous n'y prenons garde, ils nous réservent de douloureuses surprises pour un avenir assez rapproché.

La persécution anglicisatrice qui vient de l'autorité civile est beaucoup plus apparente et elle découvre davantage les projets secrets machinés contre nous. Ses mesures blessent d'ordinaire et elles appellent une réaction. C'est le coup de fouet qui réveille le patriotisme et met en garde contre les dangers pour la foi visée en même temps que la langue. Il est relativement facile de s'en défendre.

Quant à la persécution anglicisatrice ecclésiastique d'Ontario, des provinces Maritimes et des Etats-Unis, elle est beaucoup plus dangereuse. Elle met à exécution les plans des ennemis de l'Eglise et avec une efficacité presqu'irrésistible. Il faut bien faire sa religion! Les anglicisateurs ont les gens sous leurs mains et par le mépris dédaigneux des langues non anglaises et de tout ce qui n'est pas anglais, par les dénis de justice commis avec une bonne foi renversante, ils finissent parfois par gagner leur point. Un deuxième point, suite et conséquence du premier, l'apostasie de la foi après l'apostasie de la langue, vient d'ordinaire. La nation Irlandaise est le plus terrible et le plus lamentable exemple de l'adoption d'une langue protestante et protestantisante. 35 ou 40 pour cent, et plutôt 40 que 35 pour cent, des Irlandais ou descendants d'Irlandais sont aujourd'hui protestants, i. e. non catholiques et avant la fin et peut-être le milieu du siècle la nation sera apostate, i.e. en majorité non catholique. Oui, le Souverain Pontife peut pleurer la belle et généreuse nation Irlandaise. Elle est perdue pour l'Eglise. Aucune puissance humaine ne la sauvera. Son clergé et son héros national O'Connell lui ont fait cadeau d'une langue protestante et protestantisante; l'effet n'a pas tardé à se porduire.

Au Canada, en 1901, il y avait dans les 5 provinces du tableau ci-joint 471,388 Catholiques de langue anglaise. Là-dessus 100,000 et peut-être plus étaient des Ecossais. On sait en effet, que la grande majorité des Catholiques de lan-

gue anglaise, 161,027 des Provinces Maritimes sont des Ecossais catholiques. Et il y en a aussi beaucoup dans Ontario. Il y a aussi les Anglais catholiques dont il faut tenir compte, en sorte qu'il ne reste guère que 350,000 Irlandais catholiques environ. Pourtant il y aurait dans les mèmes provinces, toujours d'après le recensement officiel de 1901: 967,336 Irlandais. En Angleterre, c'est pire encore, car au Canada la Province de Québec sauve les Irlandais de l'apostasie. En Irlande, de 1830 à 1901 les catholiques ont perdu proportionnellement environ 6 pour cent comme suit:

	Habitants	Cath.	Prot.
1830 Irlande....	7,943,940	6,427,712	1,516,228
1901 "	4,458,775	3,377,775	1,081,000
Diminution..	3,485,165	3,049,937	435,228

On dira peut-être que les irlandais catholiques ont émigré en beaucoup plus grand nombre que les protestants. Soit, alors on devrait les retrouver en beaucoup plus grand nombre aussi dans leurs nouvelles patries. Où sont-ils? Toujours la terrible question de Mgr McFaul!

Mais nous voulons surtout parler, dans cet article des effets de l'anglicisation sur les Canadiens-français. Ces derniers ont, eux aussi, émigré et dans des proportions telles que l'on peut dire que la moitié,ou tout près, des canadiens-français habitent en dehors de leur province de Québec. Où sont-ils?

Si vous tracez un cercle dont la circonférence renferme les cinq provinces du tableau ci-joint et les Etats Américains limitrophes des "North Atlantic division" et "North Central division" (1) vous avez 3 millions de Canadiens-français (1901) même sans compter ceux de l'Ouest Canadien et des Nord-ouest et Sud-ouest Américains (1) ainsi que tous ceux du midi. Le tableau suivant illustrera notre pensée:

(1) Recensement des Etats-Unis.

(1) La Californie renferme 30,000 Canadiens-français.

MOUVEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE : NATIONALITES, LANGUES ET RELIGIONS — DE 1881 A 1901 — D'APRES LES RECENSEMENTS OFFICIELS

I.—LES TROIS PROVINCES MARITIMES : N. E., N. B. ET I. P. E.

PERIODE DE TEMPS	Canadiens-fr.	Anglais catholiques	Sauvages Italiens, Pol., etc.	Total des catholiques	Total des non-catholiques	Population totale
1901	136,336	161,027	3,709	301,072	592,881	893,953
1881	105,922	164,731	4,040	274,693	596,003	870,696
Augmentations ou diminutions	Aug. 30,414	Dim. 3,704	Dim. 331	Aug. 26,379	Dim. 3,122	Aug. 23,257

NOTE : Il s'agit ici de provinces civiles et non ecclésiastiques.

II.—PROVINCE DE QUEBEC

PERIODE DE TEMPS	Canadiens-fr.	Anglais catholiques	Sauvages Italiens, Pol., etc.	Total des catholiques	Total des non-catholiques	Population totale
1901	1,322,115	94,522	12,623	1,429,260	219,638	1,648,898
1881	1,073,820	89,099	7,799	1,170,718	188,309	1,359,027
Augmentations	248,295	5,423	4,824	258,542	31,329	289,871

Par Anglais catholiques, il faut entendre les Anglais, les Irlandais et les Ecossais.

III.—PROVINCE D'ONTARIO

PERIODE DE TEMPS	Canadiens-fr.	Anglais catholiques	Sauvages Italiens, Pol., etc.	Total des catholiques	Total des non-catholiques	Population totale
1901	158,671	215,839	15,794	390,304	1,792,643	2,182,947
1881	102,743	213,130	4,966	320,839	1,606,083	1,926,922
Augmentations	55,928	2,709	10,828	69,465	186,560	256,025

RESUME

PERIODE DE TEMPS	Canadiens-fr.	Anglais catholiques	Sauvages Italiens, Pol., etc.	Total des catholiques	Total des non-catholiques	Population totale
1901	1,617,122	471,388	32,126	2,120,636	2,605,162	4,725,798
1881	1,282,485	466,960	16,805	1,766,250	2,390,395	4,156,645
Augmentation légale	334,637	4,428	15,321	354,386	214,767	569,153
Pris du Manitoba de 1881	1,584	1,595	826	4,005	12,470	16,475
Augmentations vraies	333,053	2,833	14,495	350,381	202,297	552,678

5 provinces du Canada, recensement de 1901		1,617,122

ÉTATS-UNIS

North Atlantic Division....	905,521	
North Central Division....	307,165	
		1,212,686
Total....		2,829,808

Ajoutez à ce chiffre les Canadiens-français nés aux Etats-Unis et émancipés par mariage ou autrement—recensés conséquemment, comme *américains* et non comme Canadiens-français—avec leurs enfants et vous aurez au moins 3 millions sans compter les Canadiens-français des autre Etats ou provinces. Les Canadiens-français dépassaient donc 3 millions dans l'Amérique Septentrionale en 1901.

Notons en passant, que de 1800 à 1900 le non-catholicisme a pris sur le catholicisme, dans les pays saxons ou allemands une avance proportionnelle de 60,000,000, le premier passant de 33 millions à 140,000,000, et le deuxième de 14 à 24 millions.

Sur une augmentation totale en 20 ans de 552,678 de l'Atlantique au Manitoba, limites de 1881, l'élément Canadien-français a près à lui seul 333,053, dépassant de 113,428 tous les autres éléments réunis, anglais catholique et protestant, juif, allemand, etc., etc. Là-dessus, les Acadiens ont fourni l'apport de 37,571.

Les Canadiens-français, chiffres ci-contre, n'étaient que 34.2 pour cent de la population en 1901, et cependant ils ont pris 60.2 pour cent de l'augmentation soit près du double de leur part. Les catholiques anglais qui étaient près de 10 pour cent de la population totale (9.97½ pour cent) n'ont pris que 0.51 pour cent de l'augmentation. Ainsi tandis que les Canadiens-français ont augmenté en 20 ans de 25.96 pour cent les catholiques anglais, eux, n'ont augmenté que de 0.6 pour cent. Les Canadiens-français ont donc augmenté *proportionnellement* 43 *fois* plus qu'eux.

Des 108,964 autres catholiques que renfermaient en 1901 les provinces et territoires de l'Ouest, 20,634 étaient des sauvages, 20,000 environ étaient des catholiques anglais et 45,000 des Canadiens-français. Le Recensement ne don-

nait que 32,249 à ces derniers, mais il eut fallu ajouter à leur nombre 10 ou 12,000 métis civilisés et francisés. Les autres catholiques étaient des Galiciens, des Italiens, des Allemands germanisants, etc., etc.

Mes chiffres, au sujet des Acadiens,, sont inférieurs à ceux des recensements; j'ai dû retrancher de l'élément français deux colonies de Huguenots français.

L'accroissement légal diffère du vrai, car un district, Rainy River, ayant été recensé avec Manitoba en 1881 l'a été avec Ontario en 1901. Il a fallu en tenir compte car c'est une addition et non un accroissement vrai et régulier.

Pourquoi les catholiques anglais ont-ils augmenté 43 fois moins proportionnellement que les catholiques français et 14 fois moins que les non-catholiques? Ils ne souffrent pas du suicide de race et leur immigration reçue ou émigration subie n'explique pas pareille absence d'accroissement. Une apostasie sourde, secrète et considérable, fruit des mariages mixtes et de l'anglicisation consommée parait seule l'expliquer. J'ai dit ailleurs et prouvé que la nation Irlandaise qui a apostasié sa langue nationale a aussi apostasié sa foi, *proportionnellement* près de 400 *fois* plus que les Canadiens-français du Canada qui ont conservé la leur.

On aura une plus juste idée des constatations que nous venons de faire à la seule vue du tableau suivant qui donne un état de la population catholique au Canada en 1881 et en 1901 :

1881,	Canadiens-fr.	73 1-5 %,	Anglais cath.	26 2-5 %,	Autres cath.	2-5 %
1901,	"	76 2-5 %,	" "	22 1-5 %,	" "	1 2-5 %
	Augmentation	3 1-5 %,	Diminution	4 1-5 %,	Augmentation	1 %

Nous avons cru devoir grouper les faits et les chiffres qui précèdent afin de mettre nos compatriotes en garde contre les surprises que peut encore leur réserver la condition de vie où ils se trouvent sur ce continent. Et si l'attachement à leurs traditions, à leur langue, a été d'une façon si manifeste une garantie de leur attachement à la foi catholique de leurs pères, ils trouveront, dans tout ce qui précède un nouvel encouragement à défendre jusqu'au bout ce patrimoine moral qui est à coup sûr, l'élément de leur vie comme race.

D'autre part, leur exemple, s'il ne réussit pas à convaincre ceux de leurs voisins qui, n'ayant pas la même foi, n'ont pas les mêmes raisons de les admirer, il pourra, nous l'espérons ouvrir les yeux à ceux de leurs persécuteurs qu'une

même foi aurait dû faire leurs alliés dans le domaine religieux. Quant aux premiers, leur esprit chevaleresque n'est pas loin de se sentir conquis par l'héroïsme de ce petit peuple qui ne veut pas mourir et qui met déjà tant de gloire à se proclamer le sujet loyal, mais français et catholique de la couronne d'Angleterre.

A tous, il rappelera que le principe des nationalités est de ceux que le monde doit respecter et que personne ne peut violer sans commettre un crime de lèse humanité.

"Qu'on ne pense pas, disait un patriote, qu'un peuple puisse changer de langue comme on change de vêtement. On ne biffe pas d'un trait de plume ce que des siècles ont fait. Pour tout peuple la conservation de sa langue est une affaire d'honneur, une affaire de tradition, une affaire de vie ou de mort morale."

Charles Dupil.

Revue des faits et des œuvres

La statistique vitale et nos compatriotes d'Ontario.

Le rapport du secrétaire provincial d'Ontario pour l'année 1905 donne d'éloquentes statistiques sur les naissances, mariages, sépultures.

La population totale de la province est estimée à 2,208,364 de tous âges et sexes.

La natalité a été de 23.5 par 1,000 de la population en 1905 au lieu de 22.8 qu'elle était en 1904. Elle atteint un chiffre particulièrement élevé dans les districts d'Algoma et de Nipissing, peuplés en grande partie par nos compatriotes Canadiens-français, loyaux à la loi qui prescrit l'enregistrement, loyaux surtout aux lois de saine morale qui régissent la famille.

La proportion pour les mariages est de 9.2 par mille, soit 0.3 par mille de plus qu'en 1904. Le comté d'Essex, où il y a nombre de Canadiens-français, y remporte la palme d'emblée.

La moyenne des mariages dans ce comté est de 32.2. Windsor, sa principale place d'importance, donne une moyenne de 91.5 par mille, soit 1193 mariages durant l'année 1905, tandis que dans les cités, elle n'est que de 14.4.

Voici un tableau comparatif pour le comté d'Essex et certaines villes d'Ontario, situées sur la frontière des Etats-Unis :

——	Mari et femme tous deux des Etats.	Mari et femme tous deux du Canada.	Mari des Etats femme du Canada.	Mari du Canada femme des Etats.	Total.
Sandwich........	266	31	12	9	318
Walkerville......	24	18	4	2	48
Windsor.........	933	178	61	21	1193
Essex (autres places du comté...	5	273	9	....	278
Sarnia...........	56	112	12	10	190
Sault Ste-Marie..	15	95	8	....	118
Brockville:.......	7	103	5	5	120
Prescott.........	10	32	3	2	47
Rainy River (1)..	5	138	1	1	145
Niagara Falls (2).	81	79	6	2	168

(1) Rivière à la Pluie.
(2) Chûtes Niagara.

Le secrétaire fait suivre ces statistiques des remarques suivantes :

" Ces chiffres indiquent clairement que le mariage, à certains endroits, en particulier à Sandwich et à Windsor, est " trafiqué " comme s'il s'agissait d'un commerce de gros. La grande prépondérance des mariages où les parties sont des personnes venant des Etats-Unis est aussi apparente : 83 pour cent à Sandwich et 78 pour cent à Windsor."

Autres détails à souligner : 35 hommes, 45 femmes de ces couples américains, mariés à Windsor étaient des divorcés.

A Sandwich, sur les 318 mariages, 297 ont été faits par le même clergyman. A Windsor, sur 1193 mariages, un clergyman en a fait 365, un autre 225, trois autres 174, 137 et 106 ; le dernier en a eu 54. Il y a 29 clergymen.

A Sandwich, pour 297 mariages, trois membres de la famille du clergyman (il s'agit, évidemment, d'un prédicant) ont été les témoins, l'un 163 fois, le deuxième 111 fois et le troisième 75 fois.

A Windsor, pour 365 mariages, six membres de la même famille ont servi de témoins, 197, 89, 50, 10, 3 et 2 fois respectivement.

On conçoit, après cela, que le Dr Charles Hodgetts, sous-secrétaire provincial, suggère de prendre des mesures sévères contre cette invasion matrimoniale.

Le rapport signale la naissance de 296 jumeaux en 1899, et de 526 en 1905. De 1889 à 1905, 29 cas de triplets ont été rapportés. Les naissances illégitimes ont diminué en nombre de 1.80 pour cent (808) en 1899 à 1.34 pour cent (699) en 1905.

Les victimes de l'alcoolisme dans Ontario en 1905 sont au nombre de 38 dans les comtés et de 16 dans les cités, soit 54 personnes qui ont mis fin à leurs jours par la malheureuse habitude de la boisson.

71 hôteliers, parmi lesquels une seule femme, sont morts dans Ontario durant l'année 1905.

Il y a eu 9,147 décès chez les enfants au-dessous de 15 ans, et cela, dans toute la province. A Toronto, 1310.

***

La langue et la nationalité

L'Italie elle-même ne serait pas exempte de reproche sur la façon dont elle traite les minorités placées sous sa tutelle. A son tour elle porte les esprits larges à se demander quelle fatalité entraîne les peuples forts à assassiner dans leur natio-

nalité les petits peuples et à tendre, souvent, par les moyens les plus arbitraires, à déraciner chez eux les sentiments traditionnels qui sont les glorieux débris d'une existence qui a parfois été glorieuse. La note suivante de M. Charles Le Goffic, va, en nous apprenant du nouveau, nous confirmer dans les viriles résolutions qui donnent au mouvement franco-américain toute sa force :

" Connaissez-vous cette partie Franco-italienne, peuplée de plus de 85,000 habitants et qu'on appelle la Vallée d'Aoste ? Franchissez les Alpes, poussez jusqu'à la station de Pont Saint-Martin et arrêtez-vous pour regarder et écouter. Voici, sur le quai de la gare, des gardes-chasse royaux et des paysans se rendant au marché ; c'est en français qu'ils s'abordent. Partout, quoique nous soyons en Italie, les enseignes, les annonces, les écriteaux, les plaques des rues rappellent la France. L'histoire nous donne l'explication de ce phénomène linguistique. Ancien pays des Salasses, peuplade gauloise vaincue et vendue par Auguste, qui la remplaça par des colons de son choix, la vallée fit partie de la Savoie jusqu'à la fin du 18e siècle. Annexée à la France de 1799 à 1814, elle entra peu après sous le statut italien ; mais ses privilèges et prérogatives, au premier rang desquels l'usage de la langue française, lui avaient été conservés jusqu'aux environs de 1882. La guerre contre cette langue, une guerre sournoise, détournée, insidieuse, commença vers cette époque et n'a pas cessé depuis.

D'abord, nous apprend M. Paul Melon, on a exigé que toutes les relations entre les administrés et l'autorité aient lieu en italien. Toute demande ou petition écrite en langue française était impitoyablement rejetée. Puis le sous-préfet d'Aoste a cessé de correspondre dans la langue du pays avec les communes et d'autoriser l'affichage en français des lois et décrets ainsi que des actes civils et des bons de mariages. C'a été ensuite devant les tribunaux que l'emploi du français dans les plaidoiries a été supprimé. Après le prétoire, l'école : aux instituteurs et aux professeurs français on a substitué des maîtres ne parlant qu'italien. Vainement les journaux valdotains ont-ils protesté.

" Les instituteurs et les institutrices, écrivait récemment l'un d'eux, sont payés par les communes pour enseigner à leurs élèves les matières qui peuvent leur être utiles. C'est pour eux un devoir de justice. Or, l'intérêt de tout Valdotain est de savoir le français. . . Qu'on ne pense pas qu'un peuple puisse changer de langue comme on change de vêtement. On ne

biffe pas d'un trait de plume ce que les siècles ont fait. Pour tout peuple la conservation de sa langue est une affaire d'honneur, une affaire de tradition, une affaire de vie ou de mort morale. Pour nous, c'est de plus une affaire d'intérêt. Le Valdotain donne au gouvernement italien son argent, son sang, son travail ; qu'on lui laisse sa langue. Et que tout bon Valdotain veille à la conservation de ce patrimoine sacré ! "

Il y a comme un grondement de menace dans ces lignes. Le gouvernement italien fermera-t-il plus longtemps l'oreille aux justes réclamations des Valdotains ? Je voudrais espérer que non. Il est bien vrai qu'une langue est un patrimoine, et les italiens eux-mêmes le savent qui, d'en voir dépouiller leurs frères de race, les Maltais, ont poussé vers l'Angleterre un long cri de protestation qui semble avoir ému enfin l'impassible Albion. Que ne font-ils un retour sur eux-mêmes ? Que ne méditent-ils l'adage évangélique : " Ne faites pas à autrui ce qne vous ne voulez pas qu'on vous fasse." Il s'en faut bien, d'ailleurs, que le français de la Vallée d'Aoste, menacé, traqué, chassé de position en position par les efforts de l'administration italienne, ait perdu de son influence sur les esprits et sur les cœurs. S'il est parlé par moins de bouches, il devient sur certaines autres le verbe amer du mécontentement et de la haine. Lamentables résultats de ces tentatives d'unification linguistique ! Combien le gouvernement italien serait-il mieux inspiré en ne risquant pas plus longtemps sa popularité pour le vain plaisir de satisfaire une manie administrative qu'il condamne chez les gouvernements étrangers et dont, en bonne justice, il ne devrait pas donner l'exemple chez lui."

Curiosité littéraire

De qui est cette petite pièce, l'un des plus jolis contes en vers du XVIIIe siècle, si parfaitement oubliée qu'on avait pu la croire inédite jusqu'à nos jours ? Mystère ! M. Emile Faguet, de l'Académie française, qui l'a révélée au public, dans un de ses cours de la Sorbonne, a raison en tout cas de la trouver aussi spirituelle que charmante, et nous ne doutons pas que nos lecteurs ne nous sachent gré de leur faire connaître à notre tour ce gracieux badinage, l'un des meilleurs modèles de " pièces à dire " que nous ait légués le XVIIIe siècle. Lisons plutôt :

VERS A DIRE

LA MORT DE PINDARE

Une très docte demoiselle
Et le galant rimeur Chapelle,
Après avoir bien disserté
Sur la sublime poésie
De la charmante antiquité,
Vidaient un pot de Malvoisie
Pour éviter l'oisiveté ;
Quand, par hasard, dit mon histoire,
Il leur revint à la mémoire
Que, grâce à certains charlatans,
Pindare était mort à trente ans :
Pindare, si plein d'harmonie,
Pindare ce brillant génie,
Pindare qui pouvait encor
Nous donner un volume d'or!..
Et là-dessus, le bon Chapelle
Et la savante demoiselle,
Cédant à leurs vives douleurs,
Se mirent à verser des pleurs,
Maudissant la Parque barbare
Qui ravit au monde Pindare.
  Un laquais, qui pour lors entra,
En les voyant pleurer, pleura,
Et, nul n'ayant un cœur de roche,
Le deuil gagna de proche en proche.
Par un vieux cocher désœuvré,
Bientôt Pindare fut pleuré,
Et ne voulut la cuisinière
Etre à le pleurer la dernière.
Il n'est pas jusqu'au marmiton
Qui ne le pleurât tout de bon
Tant c'était un combat bizarre
A qui plus pleurerait Pindare..
Et moi, qui vous conte ceci,
Peu s'en faut que n'en pleure aussi.

Ne pleurons pas pourtant si vite,
Et de l'histoire oyez la suite :
Au bruit des douloureux accents,
Des " Hélas ! " plaintifs et touchants
Qu'on entendait du voisinage,
Accourut un Suisse, homme sage,
Qui, s'étant fait instruire en gros
Du sujet de tant de sanglots,
S'enquit si ce monsieur Pindare
De qui venait cette bagarre,
Etait aussi de la maison
Ou parent en quelque façon ;
S'il fut au moins de la paroisse,
Pour causer ainsi tant d'angoisse
S'il était mort en bon chrétien,
Ou, comme plusieurs, en vaurien ?
Et, réponse ayant été faite
Que c'était un charmant poète,
Un peu mécréant et païen,

D'ailleurs assez homme de bien,
Qui composait des chansonnettes
Ou plutôt des odes parfaites
Et dans la Grèce trépassa
Quelque trois mille ans en deça..
Assitôt, comme en vrai délire,
Le Suisse de rire, de rire,
De rire à s'en tenir les flancs,
Et vit-on dans le même temps
Rire de la même manière
Le cocher et la cuisinière ;
Autant en fit le laqueton
Et le très dolent marmiton,
Et convint à monsieur Chapelle
De rire, ainsi qu'à la donzelle.

Pour moi, qui vous conte ceci,
Trouvez bon que j'en rie aussi |

La population française des Etats-Unis.

L'*Opinion Publique* " signale à ses lecteurs une très intéressante statistique préparée par un M. C. H. de Fossé. Ce dernier a été chargé par le parti républicain de préparer des statistiques établissant l'état et les idées politiques des divers éléments habitant les Etats-Unis et parlant une langue autre que l'anglais. M. de Fossé a accordé une attention spéciale aux Canadiens-français établis dans la grande république et il va de soi que les renseignements qu'il donne nous intéressent d'une façon toute particulière. Voici l'article que nous reproduisons de l'*Opinion Publique* :

" La population des Etats-Unis née à l'étranger, principalement au Canada (un petit nombre en France), et les personnes dont les pères ou les mères sont nés au Canada ou en France, dont la langue est le français, sont aujourd'hui au nombre de plus d'un million.

Les personnes de descendance française parlant le français de la seconde, troisième, quatrième, cinquième et sixième génération, et qui n'ont pas été comprises dans le recensement, d'après des statistiques fournies par des prêtres catholiques à la tête de douze grandes paroisses de langue française en différents Etats, seraient au nombre d'environ un demi-million.

De sorte que l'on en peut venir à une conclusion assez approximative que la population totale parlant la langue française aux Etats-Unis serait aujourd'hui de plus d'un million et demi, située principalement dans les Etats de l'Est, le Michigan, l'Indiana. l'Illinois, le Nord-Ouest et la Louisiane.

La population de langue française des Etats-Unis excède les populations de plusieurs Etats formant groupes. Voici des tableaux qui font voir que chaque groupe a une population moindre que la population totale française du pays :

1er GROUPE

Arizona	140,276
Connecticut	989,500
Wyoming	107,521
Idaho	198,382
Total	1,435,579

2e GROUPE

Maine	711,156
Vermont	349,521
Delaware	192,855
Nouveau Mexique	212,825
Total	1,466,357

3e GROUPE

Rhode Island	470,081
New Hampshire	429,118
Utah	309,734
Nevada	139,825
Total	1,348,758

4e GROUPE

Territoire Indien	498,000
Dakota Nord	382,226
Montana	293,534
Wyoming	107,521
Total	1,281,281

5e GROUPE

Colorado	602,925
Dakota Sud	428,055
Oregon	461,451
Total	1,492,431

6e GROUPE

Floride	597,102
Washington	598,536
Total	1,195,640

En outre, les Etats suivants ont une population totale de moins d'un million et demi : le Nébraska, 1,260,869 ; l'Oklahoma, 538,261 ; la Caroline du Sud, 1,434,901 ; la Virginie occidentale, 1,056,805; l'Arkansas, 1,403,239; le Kansas, 1,491-, 690 ; le Maryland, 1,260,869. Ce qui fait un total de vingt-sept Etats ayant tous une population moindre que le total de la population de langue française du pays.

Léon Kemner.

Vieux articles et vieux ouvrages

Raisons qui militent en faveur du choix d'un évêque franco-américain à Fall River. (1)

Aux Eminentissimes Seigneurs, Membres de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Rome :

Profondément convaincus de l'intérêt que vous portez à l'Eglise Catholique aux Etats-Unis, et en particulier au Clergé et aux Fidèles de langue française vivant sous le drapeau étoilé, nous venons, en fils soumis et dévoués, vous exposer les craintes et les espérances que l'élection prochaine d'un nouvel évêque à Fall River, fait nécessairement naître en nous, fidèles et prêtres.

Daigne Votre Eminence, assurée de la pureté de nos intentions, considérer attentivement notre humble requête et l'appuyer de Son autorité, si Elle le juge bon pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Nous venons donc, avec tout le respect et la confiance dus à un conseiller intime du Saint Père, soumettre à Votre bienveillante attention les deux propositions suivante, savoir :

I.

Il est nécessaire que le prochain Evêque de Fall River parle correctement le français

II.

Il est désirable qu'un prêtre franco-américain soit élevé à cette dignité.

PREMIERE PROPOSITION

Il est nécessaire que le prochain évêque de Fall River parle correctement le français,—pour les raisons suivantes :

(1) Supplique adressée à Rome par les catholiques franco-américain du diocese de Fall River lorsqu'il a été question de choisir le successeur de feu Mgr Stang.

(a)—Il y a dans le diocèse de Fall River 13 paroisses de langue française dans lesquelles il est défendu de parler une autre langue que la langue française. Comment l'évêque qui, de par sa charge même est le docteur attitré de toutes ses ouailles, pourrait-il se présenter convenablement dans une de ces églises s'il ne pouvait s'adresser correctement en français à des fidèles qui ne comprennent pas l'anglais?

(b)—Il y a dans le diocèse sept communautés religieuses de femmes de langue française, dans lesquelles le plus grand nombre n'entend pas l'anglais. Comment l'évêque pourrait-il exercer fructueusement son saint ministère, par exemple à l'occasion de sa visite canonique, s'il ne pouvait les comprendre, ni en être compris?

(c)—La presque totalité des paroisses de langue française est pourvue de florissantes écoles paroissiales fréquentées par 6,282 enfants. Comment l'évêque, s'il ne sait qu'imparfaitement le français, pourrait-il remplir les devoirs de sa charge pastorale vis-à-vis ses enfants, dans sa visite aux écoles et à l'occasion de la confirmation?

(d)—Il y a en outre dans le diocèse deux pensionnats importants, ainsi qu'un orpelinat, spécialement destinés aux enfants de langue française; ici encore, il est nécessaire à l'évêque de pouvoir s'exprimer correctement en français.

(e)—Enfin, le diocèse de Fall River est composé d'une majorité relative de fidèles franco-américains—noùs le demontrerons par des chiffres dans une autre partie de ce travail.—Ne serait-ce pas s'exposer à froisser le sentiment national de cette population que de lui donner un pasteur incapable de s'exprimer suffisamment bien en français à l'église dans les fêtes publiques, dans les consultations privées où le ministère épiscopal est requis?

CONCLUSION.—Pour les motifs ci-dessus mentionnés, nous croyons donc, Eminence, devoir insister pour que le nouvel élu sache également bien l'anglais et le français.

REPONSE A UNE OBJECTION PROBABLE.—On pourrait peut-être objecter, dans ce cas, que l'évêque de Fall River devrait s'exprimer également en portugais, en italien, en allemand, en polonais et en syrien, aussi bien qu'en anglais et qu'en français. C'est logiquement vrai, puisque ces différentes nationalités sont plus ou moins largement représentées dans le diocèse. Mais, répondrons-nous, s'il est vraisemblablement impossible de trouver, comme évêque,

un homme parlant toutes ces langues, il est au moins indispensable d'en avoir un, qui, outre la langue officielle du pays, parle encore celle de la majorité des fidèles de ce diocèse.

DEUXIEME PROPOSITION

Il est désirable qu'un prêtre franco-américain soit élevé à la dignité épiscopale à Fall River.

Il y a, pour cela, des considérations d'ordre "GÉNÉRAL" et d'autres d'ordre "PARTICULIER."

Considérations d'Ordre Général.

1ère CONSIDÉRATION.—Les fidèles d'origine française sont des catholiques américains au même titre que leurs coréligionnaires d'origines différentes.

On est citoyen américain parce qu'on est né en Amérique, ou parce qu'on y a acquis des droits civils par la naturalisation.

On est catholique américain parce qu'on pratique la religion catholique en Amérique, peu importe la langue dans laquelle on prie.

L'expression (catholique américain) désigne donc simplement tous les catholiques d'Amérique, sans distinction de nationalité ou de langue, contrairement à la prétention d'une certaine école qui veut restreindre cette appellation aux seuls catholiques de langue anglaise.

N'est-il pas plutôt vrai de dire que les fidèles de langue française sont plus véritablement des catholiques américains que leurs coréligionaires émigrés d'Europe? En effet, d'où qu'ils viennent, qu'ils soient nés en Canada aussi bien qu'aux Etats-Unis, les franco-américains ne sont pas des étrangers sur ce sol d'Amérique, ouvert à la civilisation et sillonné en tous sens par les hardis pionniers et les zélés missionnaires de leur race, ainsi que l'atteste l'histoire.

IIème CONSIDÉRATION.—Les fidèles d'origine française sont en majorité dans plusieurs des diocèses de la Province ecclésiastique de Boston.

La Province ecclésiastique de Boston se compose des huit diocèses suivants: Boston, Springfield, Burlington, Manchester, Hartford, Providence, Fall River et Portland. Or,

il est incontestablement démontré par des statistiques vérifiées :

(a)—Que dans les diocèses de Burlington, Portland, Manchester et Fall River, l'élément franco-américain est supérieur en nombre à chacun des autres éléments pris séparément. (Les trois premiers diocèses ont la majorité absolue.)

(b)—Que dans les diocèses de Springfield et de Providence, l'élément franco-américain est au moins égal à celui de langue anglaise.

(c)—Que dans l'archidiocèse de Boston et le diocèse de Hartford, les franco-américains forment un groupe très considérable, comme il est facile de s'en convaincre par l'Almanach ecclésiastique des Etats-Unis.

IIIème CONSIDÉRATION.—Les fidèles d'origine française n'ont qu'un seul représentant de leur race dans la Province ecclésiastique de Boston—Mgr G. Albert Guertin, élevé tout récemment à la dignité épiscopale. Mgr Michaud, évêque de Burlington, est issu d'un père canadien, il est vrai, mais il n'a de notre race que le nom. Rien, dans son language et dans ses coutumes, ne révèle autre chose qu'un irlandais, qu'il est par sa mère. Mgr Michaud, en effet, parle difficilement et très imparfaitement le français.

IVème CONSIDÉRATION.—Les catholiques américains d'origine française ont bien mérité du PAYS et de l'EGLISE.

DU PAYS.—Les français ont été les premiers colons de plusieurs états de la république américaine, notamment du Vermont et du Maine ; ils ont largement contribué à assurer l'indépendance des Etats-Unis, et beaucoup d'entre eux ont pris part à la guerre de sécession. Depuis un demi-siècle, plus d'un million de canadiens ont émigré dans les différents états de la Nouvelle-Angleterre et ont puissamment contribué au développement prodigieux de cette partie du pays.

DE L'ÉGLISE—Les missionaires français, Récollets et Jésuites, ont, les premiers, évangélisé la plus grande partie de l'Amérique du Nord, sans en excepter les Etats-Unis. A leur suite, les colons français ont été les pionniers de la civilisation chrétienne dans maints états de la république américaine.

L'organisation religieuse du pays est due, en grand partie, aux missionnaires français qui ont été les premiers à la tâche.

Au commencement du XIXème siècle, sur les cinq dio-

sèses des Etats-Unis, trois étaient dirigés par des français : De Cheverus, Dubois, Flaget.

A l'époque du 2ème Concile de Baltimore, en 1833, six évêques sur 12 étaient d'origine française. Il est façile de se rendre compte du bien immense opéré présentement par le clergé franco-américain aux Etats-Unis.

Considérons, 'par exemple, la Province ecclésiastique de Boston, qui nous intéresse tout spécialement dans le moment.

Diocèses.	Paroisses.	Missions.	Prêtres.	Communautés.
Boston......	13	2	38	12
Hartford....	13	7	19	6
Springfield...	34	5	52	12
Burlington...	29	31	38	7
Portland.....	27	40	51	13
Manchester..	24	15	39	10
Providence...	17	—	42	11
Fall River...	13*	1	47	12
Total,	170	101	326	83

*Plus 4 mixtes.

Vème CONSIDÉRATION—C'est le sentiment populaire parmi les franco-américains que le temps est venu pour eux d'avoir des représentants dans l'épiscopat là où leur élément est en majorité.

Les franco-américains sont convaincus que, du choix des évêques, dépend, en grande partie, le salut des âmes. Ils croient fermement que des évêques étrangers à l'esprit, au caractère, aux habitudes, aux mœurs des autres peuples, ne peuvent, dans la mesure voulue, malgré leurs vertus, leur science, leur zèle, embrasser et satisfaire efficacement les besoins de ces peuples. Ils ne sont pas moins convaincus que, de ce choix, dépendent l'harmonie et la concorde entre les différentes nationalités. Ils sont d'avis que, livrer presqu'exclusivement l'épiscopat à une seule nationalité au détriment des autres, c'est créer un sentiment de malaise, de mécontentement général parmi ces dernières, sentiment qui prend les proportions de rivalités nationales, de jalousie de race, blessées qu'elles sont dans tout ce qu'elles ont de droit et d'intérêt sacrés.

Considérations d'ordre particulier.

1ère CONSIDÉRATION.—Les fidèles franco-américains forment le groupe catholique le plus nombreux du diocèse et de la ville épiscopale de Fall Rver.

DU DIOCÈSE.—D'après l'Almanach ecclésiastique de 1907 dont les statistiques fournies par la chancellerie diocésaine revêtent un caractère officiel, la population catholique du diocèse de Fall River est de 130,000 âmes. Elle n'est certainement pas supérieure à ce chiffre, puisque, l'an dernier, Mgr l'Evêque de Fall River confessait à tous ses prêtres réunis que ce chiffre était certainement exagéré. Or voici, d'après un recensement tout récent la population aussi exacte que possible.

des canadiens	54,304	population totale	130,000
des portugais	29,436	population mentionnée	90,240
des polonais	4,500		
des italiens	1,000	population irlandaise	39,760
des allemands, syriens, etc	1,000		
Total	90,240		

DE LA VILLE ÉPISCOPALE.—Il est généralement admis ici, même par l'élément anglais, que dans la ville de Fall River, les catholiques de langue françase sont plus nombreux que ceux de langue anglaise. Il y a vraisemblablement 25,000 irlandais et 30,000 franco-américains.

Il est, d'ailleurs, incontestablement admis que Fall River est le centre des Etats-Unis où l'élément canadien est le plus considérable. Bien plus, on peut ajouter que Fall River occupe le quatrième rang parmi les villes de l'Amérique du Nord, après Québec, Montréal et Ottawa.

IIème CONSIDÉRATION.—Les paroisses franco-américaines sont très bien organisées. On entend par paroisses organisées, des paroisses pourvues d'églises, de presbytères et d'écoles. Or, chacune de nos paroisses, à l'exception de deux de fondation récente, est pourvue de ces établissements. Votre Eminence pourra en juger mieux par le tableau suivant :

Villes.	Paroisses.	Eglises.	Presbytères.	Ecoles.
Fall River	N. Dame	$ 400,000	$ 35,000	$ 80,000
Fall River	Ste. Anne	400,000	30,000	75,000
Fall River	St. Mathieu	70,000	6,000	15,000

Fall River.....	St. Sacrement.	100,000	7,000	6.000
Fall River.....	St. Roch......	30,000	5,000	9,500
Fall River.....	St. J. Baptiste.	10,000	10,000	10,000
New Bedford...	Sacré Cœur...	25,000	5,000	50,000
New Bedford...	St. Hyacinthe	32,500	9.000	30,000
New Bedford...	St. Antoine...	225,000	17.000	31,000
Taunton........	St. Jacques..	33,000	19.000	20.000
Dodgeville......	St. Etienne..	19,000	5,000	1.000
No. Attleboro...	Sacré Cœur..	——	12.500	——
Attleboro.......	St. Joseph...	19.000	10,000	——
Total	....	$1,363,500	$170,000	$328.500

Valeur totale des églises. presbytères. écoles..$1.862.000.00

Institutions diocésaines de langue française
dans la ville de Fall River:

Orphelinat St. Joseph.....................	100.000.00
Académie Jésus-Marie.....................	100.000.00
Académie Ste. Catherine de Sienne....	75,000.00
Académie Ste. Anne (garçons)..............	25.000.00
Hôpital Ste. Anne..........................	150.000.00
Maison Mère des SS. St. Joseph...........	15.000.00
Grand Total..................	$2,327,000.00

Les églises de Ste. Anne et de N. Dame de Lourdes, à Fall River, et de St. Antoine, à New Bedford, sont assurément les plus belles du diocèse.

Quant à l'organisation spirituelle des paroisses de langue française, elle est des plus complètes. Les fidèles de toutes catégories y sont l'objet d'une attention des plus soignée.

IIIème CONSIDÉRATION.—Les communautés religieuses diocésaines sont à peu près exclusivement d'origine française.

Communautés d'Hommes.

Ordre de St. Dominique...............d'origine française
Communautés des PP. des SS. Cœurs de J. & M......
..................................d'origine française
L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes..........
..................................d'origine française

Communautés de Femmes.

Les Sœurs de la Charité................d'origine française
Les Sœurs Dominicaines..............d'origine française
Les Sœurs du Saint-Esprit............d'origine française
Les Sœurs de la Présentation de Marie..d'origine française
Les Sœurs de Sainte Croix et des 7 Douleurs........
..................................d'origine française
Les Sœurs de Jésus Marie.............d'origine française
Les Sœurs de Saint Joseph.............d'origine française
Sisters of Mercy........................de langue anglaise
Portuguese Sisters..................de langue portugaise
Felician Sisters........................de langue polonaise
Les Sœurs de la Ste. Union des Saints Cœurs........
.......................de langue française et anglaise

IVème CONSIDÉRATION.—La population franco-américaine augmente considérablement chaque année.

Rien n'est plus propre à établir ce fait que la fondation successive des paroisses de langue française, depuis 1870. En voici le tableau :

Paroisses.	Fondation.	Population. A l'origine.	Actuelle.
St. Anne, Fall River..........	1870	3,000	10,637
N. Dame de Lourdes, Fall River	1874	1,650	8,954
Sacré Cœur, New Bedford......	1875	1,200	6,000
S. Etienne, Dodgeville.........	1885	500	1,220
St. Mathieu, Fall River........	1887	1,793	3,105
St. Hyacinthe, New Bedford...	1890	1,430	4,250
St. Antoine, New Bedford......	1895	1,500	8,000
St. Roch, Fall River...........	1892	3,450	2,004
St. Sacrement, Fall River.....	1892	1,700	1,558
St. Jean Baptiste, Fall River....	1901	1,400	1,753
Sacré Cœur, No. Attleboro.....	1904	806	1,164
St. Jacques, Taunton...........	1904	2,813	2,675
St. Joseph, Attleboro..........	1905	980	1,350
St. Patrick, Somerset*..........	——	——	174
Ste. Famille, Taunton*.........	1899	——	630
St. Joseph, New Bedford*......	1905	220	325
St. Paul, Taunton,*...........	1904	220	325
Total....................		22,442	54,304

*Paroisse mixte.

Les paroisses existantes sont très prospères, comme en fait foi le tableau précédent. Le développement des paroisses mixtes et la division des paroisses trop populeuses telles que Ste. Anne (2,200 familles), N. Dame de Lourdes (1,803 familles), St. Antoine (1,400 familles), Sacré Cœur (1,200 familles), St. Hyacinte (880 familles), permettront, d'ici à quelques années, l'établissement d'au moins cinq nouvelles paroisses.

Vème CONSIDÉRATION.—L'œuvre capitale de l'établissement des écoles paroissiales sera, selon toute probabilité, plus efficacement continuée avec un évêque de langue française.

L'église catolique, qui a reçu de son Divin Fondateur la mission d'enseigner, presse, à bon droit, ses évêques de pourvoir à l'éducation chrétienne de la jeunesse par l'établissement d'écoles paroissiales.

Aux Etats-Unis, les Conciles Pléniers de Baltimore ont décrété la nécessité de fonder une école dans chaque paroisse. ("Hortamur episcopos......et per viscera misericordiæ Dei obsecramus, ut scholas unicuique ecclesiæ in eorum diocesibus annexas instituendas curent." Con. Plen. Balt. I, Decr. 13.)

Homme apostolique, Mgr Stang attachait à la question de l'éducation dans son diocèse une importance telle qu'il en avait fait l'œuvre capitale de son épiscopat.C'est à la résoudre pratiquement qu'il orientait toutes ses énergies; il insistait, en particulier comme, en public, auprès de ses prêtres, pour que chaque paroisse ait son école. Malgré ses instances réitérées, il ne réussit pourtant qu'à en doter deux paroisses de langue anglaise: la raison en est due à l'apathie notoire du clergé et des fidèles de langue anglaise sur cette question. De fait, sur 27 paroisses de langue anglaise, 9 seulement ont leur école, tandis que toutes les paroisses de langue française, moins deux, en sont pourvues.

La même difficulté se rencontre chez les portugais qui n'ont qu'une école dans leurs neuf paroisses.

Il est donc de la plus haute importance de donner au diocèse de Fall River un évêque qui ait l'esprit apostolique de Mgr Stang, et qui poursuive, avec la même instance, la sage politique que ce prélat avait adoptée en matière d'éducation. Un prêtre franco-américain du diocèse, par exemple, qui serait élevé à l'épiscopat ne donnerait-il pas plus de garanties qu'un prêtre de langue anglaise, pour la conti-

nuation de cette œuvre? Il est permis de le croire, si, d'un côté on considère le zèle éprouvé des prêtres franco-américains, et de l'autre l'indifférence marquée des prêtres de langue anglaise, en cette matière. Il y a lieu de noter ici que, de vieilles paroisses de langue anglaise, à ressources abondantes, exemptes de dettes, n'ont pas d'écoles paroissiales, et pourquoi?—Si ce n'est le manque de bonne volonté de la part de leurs curés. Comment alors pourrait-on raisonnablement espérer qu'un de ces prêtres de langue anglaise, élevé à la dignité épiscopale, déploirait plus de zèle pour la cause sacrée de l'éducation dans son diocèse qu'il ne l'aurait fait dans sa paroisse?

VIème CONSIDÉRATION—L'esprit de foi, la générosité et le dévouement des catholiques franco-américains, leur zèle pour la cause sacrée de l'éducation les recommandent tout particulièrement à l'attention des autorités ecclésiastiques supérieures.

La foi se prouve par des œuvres : cette vérité est applicable aux peuples comme aux individus. Or, nous constatons que, dans l'espace de 35 ans, les franco-américains du diocèse de Fall River, presque tous ouvriers, sous la direction zélée et éclairée de leurs curés, ont construit de belles églises, de beaux presbytères, un orphelinat considérable, deux vastes pensionnats de grandes et spacieuses écoles ou 6,282 enfants reçoivent l'instruction. Dans chacune de leurs paroisses, fleurissent des sociétés religieuses pour les hommes, les femmes, les filles, les eunes gens et les enfants; sociétés bien organisées, bien dirigées, qui fournissent une moisson abondante de chrétiens, éclairés, chez qui l'esprit de foi et les vertus chrétiennes rappellent souvent le temps des premiers chrétiens. Ces nombreuses sociétés comptent 15,264 membres.

CONCLUSION.—Nous osons donc, pour des considérations d'ordre "général" et "particulier" dans ce diocèse, telles qu'énumérées ci-dessus et loyalement discutées, prier Votre Eminence de bien peser nos arguments et de voir si nos réclamations ne sont pas légitimes.

RÉPONSE A UNE OBJECTION PROBABLE.—Les paroisses de langue anglaise, dira-t-on, sont plus nombreuses que celles de langue française. C'est vrai, numériquement parlant. Mais, répondrons-nous avec pièces à l'appui de notre affirmation, elles sont moins populeuses et sont inférieures en œuvres. Il n'y a, après tout, que 55 prêtres de

langue anglaise contre 47 de langue française. D'autre part, il est facile de se convaincre que les paroisses de langue anglaise sont moins populeuses que celles de langue française (franco-américains, 54,304 ; irlandais, 39,760).

On peut encore le constater par le fait que 17 paroisses sur 27 de langue anglaise n'ont qu'un prêtre, tandis que seulement trois paroisses sur 13 de langue française sont dans ce cas.

Enfin, sans vouloir faire le procès des autorités diocésaines disparues, peut-on taire le fait que les catholiques franco-américains ont été, en plusieurs occasions, empêchés de se constituer en paroisses distinctes, lorsqu'ils en étaient capables et le demandaient avec instance. N'a-t-on pas, souvent même, laissé les franco-américains contribuer à l'érection d'établissements religieux pour leurs frères de langue anglaise, avant de leur permettre de se constituer en paroisses distinctes, comme cela s'est fait dans le cas des paroisses de St. Jacques, Taunton ; St. Etienne, Dodgeville ; Sacré Cœur, North Attleboro ; et St. Joseph, Attleboro?

Il reste donc acquis que le nombre relativement restreint des paroisses de langue française (13) est dû à des circonstances particulières dont les fidèles et le clergé franco-américains ne devraient pas porter la responsabilité, dans le choix d'un évêque pour Fall River. Au contraire, concluerons-nous, les catholiques franco-américains ont droit à la bienveillance des autorités ecclésiastiques comme à leurs sympathies, pour la manière chrétienne avec laquelle ils ont supporté leurs épreuves, et acquis, au prix de leur persévérance, la place honorable qu'ils occupent aujourd'hui dans le cher diocèse de Fall River.

Tableau de comparaison par Nationalité.

	Franco-Américains.	Irland.	Portug.	Polon.	Syriens Allem Ital.
Nombre de paroisses....	17*	27	9	2	2
Nombre de fidèles......	54,304	39,760	29,436	4,500	2,000
Nombre de Prêtres.....	47	55	13	3	2
Communautés religieuses	10	2	1	1	0
Ecoles paroissiales......	15	9	1	1	0
Académies	3	1	0	0	0
Orphelinats	1	1	0	0	0

	Franco-Américain	Irland.	Portug.	Polon.	Syriens Allem. Ital.
Enfants aux soins des institutions catholiques.	6,812	3,413	125	100	0
Hôpitaux	1	0	0	0	0
Maisons de refuge......	0	1	0	0	0

*4 mixtes.

En terminant, nous protestons de nouveau de notre attachement et de notre entière soumission au Siège Apostolique, de notre respect pour Son Digne Représentant en ce pays, confiants que nous sommes d'être entendus de Votre Eminence et traités par Elle avec cette justice et cette bonté que nous lui connaissons. (2.)

(1) Nous pouvons ajouter que la Propagande si elle n'a pas répondu au vœu exact des catholique franco-américains du diocèse de Fall River, Elle a, en nommant Mgr Feehan, fait un choix satisfaisant. Le nouvel évêque de Fall River parle très bien le français et se montre en toutes circonstances disposé à traiter avec justice tous les éléments qui composent sont diocèse. Note du directeur.

Pages oubliées

Nous avons retrouvé un petit volume, complètement épuisé, de M. Emile Deschanel et intitulé : le *Bien et le Mal qu'on a dit des Enfants.* C'est une anthologie ingénieuse et spirituelle de tout ce qui a été écrit par les maîtres sur ce sujet. Nous lui emprunterons, aujourd'hui, la matière de nos Pages Oubliées :

Le bien qu'on a dit des enfants

1.—BERCEUSE

O cher enfantelet, vray pourtraict de ton père,
Dors sur le seyn que ta bouche a pressé !
Dors, petiot ; cloz, amy, sur le seyn de ta mère ;
Ton doux œillet par le somme oppressé !

Bel amy, cher petiot, que ta pupille tendre
Gouste ung sommeil qui plus n'est faict pour moy
Je veille pour te voir, te nourrir, te défendre..
Ainz qu'il m'est doux ne veiller que pour toy.

Dors, mien enfantelet, mon soulcy, mon idole !
Dors sur mon seyn, le seyn qui t'a porté !
Ne m'esjouit encor le son de ta parole,
Bien ton soubriz cent fois m'aye enchanté.

Me soubriraz, amy, dez ton réveil peut-estre ;
Tu soubriraz à mes regards joyeux..
Jà prou m'a dict le tien que me savoir cognestre,
Jà bien appril te mirer dans mes yeux.

Quoy ! tes blancs doigteletz abondonnent la mamme,
Où vint puyser ta bouchette à playsir..
Ah ! dusses la seschier, cher gage de ma flamme,
N'y puyseroyz au gré de mon dézir !

Cher petiot, bel amy, tendre fils que j'adore !
Cher enfançon, mon soucy, mon amour !
Te vois toujours, te vois et veux te voir encore :
Pour ce trop brief me semble nuict et jour.

O cher nfantelet, vray pourtraict de ton père,
Dors sur le seyn que ta bouche a pressé !
Dors, petiot ; cloz, amy, sur le sein de ta mère,
Ton doux œillet par le somme oppressé !

CLOTILDE DE SURVILLE.

II.—L'AMOUR PATERNEL

Ah ! mille fois heureux les pères, lorsqu'en soulevant dans leurs bras un enfant chéri qui se réfugie dans leur sein, et tout couverts de la poussière de ses petits pieds, ils contemplent, à travers son gracieux sourire, la blancheur éblouissante de ses dents, pures comme les fleurs, et prêtent une oreille complaisante à son babil, composé de mots à demi formés.

DOUCHMANTA.

III.—JOUEZ, ENFANTS !

La vie est-elle si charmante à vos yeux,
Qu'il faille préférer à tout ce bruit joyeux
Une maison vide et muette !
N'ôtez pas, la pitié même vous le défend,
Un rayon de soleil, un sourire d'enfant,
Au ciel sombre, au cœur de poète.

" Mais ils s'effaceront, à leurs bruyants ébats,
Ces mots sacrés que dit une muse tout bas,
Ces chants purs où l'âme se noie !.. "
Et que m'importe, à moi, muse, chants, vanité,
Votre gloire perdue et l'immortalité,
Si j'y gagne une heure de joie ?

Oh ! que j'aime bien mieux ma joie et mon plaisir,
Et toute ma famille avec tout mon loisir,
Dût la gloire, ingrate et frivole,
Dussent mes vers, troublés de ces ris familiers,
S'enfuir, comme devant un essaim d'écoliers,
Une troupe d'oiseaux s'envole !

Mais non. Au milieu d'eux rien ne s'évanouit.
L'orientale d'or, plus riche, épanouit
Ses fleurs peintes et ciselées ;
La ballade est plus fraîche, et, dans le ciel grondant,
L'ode ne pousse pas d'un souffle moins ardent
Le groupe des strophes ailées !

Je les vois reverdir, dans leurs jeux éclatants,
Mes hymnes parfumés comme un champ de printemps.
O vous dont l'âme est épuisée,
O mes amis ! l'enfance aux riantes couleurs
Donne sa poésie à nos vers, comme aux fleurs
L'aurore donne la rosée !

Venez, enfants !—A vous jardins, cours, escaliers !
Ebranlez et planchers, et plafonds, et piliers !
Que le jour s'achève ou renaisse,
Courez et bourdonnez comme l'abeille aux champs !
Ma joie et mon bonheur, et mon âme, et mes chants
Iront où vous irez, jeunesse !

VICTOR HUGO.

IV.—SOUVENIR

La première action de ma vie fut d'empoigner mon nez à deux mains. Ma mère vit cela, et m'appela un génie ; mon père pleura de joie...

EDGAR POE.

V.—ADAM ET EVE

La royne Catherine estoyt en cettuy temps Dauphine, et, pour se faire bien venir du roy son beau-père, lequel alloyt lors pietrement, le guerdonnoyt, de temps à autre, de tableaux italians, sachant que il les aimoyt moult, estant amy du sieur Raphaël d'Urbin, des sieurs Primatice et Leonardo da Vinci, auxquels il envoyoyt de notables sommes. Adoncques elle obtint de sa famille, laquelle avoyt la fleur de ses travaulx, pour ce que le duc Medici gouvernoyt lors la Toscane, ung précieux quadre painct par ung Vénicien ayant nom Titian, peintre de l'empereur Charles et trez en faveur, où il avoyt pourtraict Adam et Eve au moment où Dieu les laissoyt devzier dedans le paradis terrestre ; et estoyent de grandeur naturelle, dans le costume de leur temps, sur lequel il est difficile d'errer, veu que ils estoyent vestus de leur ignorance et caparassonnez de la graace divine qui les enveloppoyt, chouses ardues à paindre, à cause de la couleur, et ce en quoy avoyt excellé mon dict sieur Titian.

Le tableau feut mis en la chambre du paouvre roy, qui lors souffroyt moult du mal dont il mourut. Cette paincture eut ung grant succez à la court de France, où chascun vouloyt la veoir : ains aulcun n'eust ceste licence avant la mort du roy, veu que, sur son dezir, ce dict quadre feut laissé dedans sa chambre autant que il vesquit. Un jour, Mme Catherine mena chez le roy son fils François et la petite Margot, lesquels commençoyent à parler à tort et à travers, comme font tous les enfans. Ores cy, ores là, ces dicts enfants avoyent entendu causer de ce pourtraict d'Adam et d'Eve, et avoyent tourmenté leur mère à ceste fin que elle les y menast. Veu que ces deux petits esgayoient par foys le vieulx roy, Mme la Dauphine les y conduisit.

—Vous avez voulu veoir et Adam et Eve, qui sont nos premiers parents : les voicy, fit-elle.

Adoncques, elle les laissa en grand estomirement devant le tableau du sieur Titian, et s'assit au chevet du roy, lequel print plaisir à resguarder les enfans.

—Lequel des deux est Adam ? fit Françoys en poussant le coude à sa sœur Marguerite.

—Ignare, repartit la fille, pour le sçavoir, fauldroyt que ils feussent vestus.

Ceste response, qui ravit le paouvre roy et la mère, feut consignée en une lettre escripte à Florence par la royne Catherine.

H. DE BALZAC.

VI.—LES NOMBREUSES FAMILLES

A Rome, le consul qui avait le plus d'enfants prenait le premier les faisceaux ; il avait le choix des provinces.

Le sénateur qui avait le plus d'enfants était écrit le premier dans le catalogue des sénateurs ; il disait, au Sénat, son avis le premier.

L'on pouvait parvenir avant l'âge aux magistratures, parce que chaque enfant donnait dispense d'un an.

MONTESQUIEU.

VII.—LES YEUX DE LA MERE

La prédestination de l'enfant, c'est la maison où il est né. Son âme se compose surtout des impressions dont il se souvient. Le regard des yeux de notre mère est une partie de notre âme qui pénètre en nous par nos propres yeux.

A. DE LAMARTINE.

VIII.—LE PETIT SAVOYARD

" —J'ai faim ; vous qui passez daignez me secourir.
Voyez : la neige tombe et la terre est glacée,
J'ai froid : le vent se lève et l'heure est avancée,
Et je n'ai rien pour me couvrir.

. Tandis qu'en vos palais tout flatte votre envie,
A genoux, sur le seuil, je pleure bien souvent ;
Donnez, peu me suffit ; je ne suis qu'un enfant ;
Un petit sou me rend la vie.
On m'a dit qu'à Paris je trouverais du pain ;
Plusieurs ont raconté, dans nos forêts lointaines,
Qu'ici le riche aidait le pauvre et je vous tends la main.
Faites-moi gagner mon salaire :
Où me faut-il courir ? dites, j'y volerai.
Ma voix tremble de froid ; eh bien ! je chanterai,
Si mes chansons peuvent vous plaire."

" Il ne m'écoute pas, il fuit ;
Il court dans une fête, et j'en entends le bruit,
Finir son heureuse journée..
Et moi, je vais chercher, pour y passer la nuit,
Cette guérite abandonnée..

" A quoi sert d'espérer !.. Que puis-je attendre enfin ?
J'avais une marmotte, elle est morte de faim."

Et faible, sur la terre il reposait sa tête,
Et la neige, en tombant, le couvrait à demi,
Lorsqu'une douce voix, à travers la tempête,
Vint réveiller l'enfant par le froid endormi.

" Qu'il vienne à nous celui qui pleure,
Disait la voix mêlée au murmure des vents ;
L'heure du péril est notre heure :
Les orphelins sont nos enfants."

Et deux femmes en deuil accueillaient sa misère.
Lui docile et confus, se levait à leur voix ;
Il s'étonnait d'abord ; mais il vit, dans leurs doigts,
Briller la croix d'argent au bout du long rosaire,
Et l'enfant les suivit en se signant deux fois.

ALEXANDRE GIRAUD.

Le mal qu'on a dit des enfants

I.—PAUVRES POUPEES !

Qui écrira jamais les misères de la vie des poupées, leurs décadences à côté de leurs éphémères grandeurs, leurs chutes profondes après leur élévation ? Qui sondera l'abîme sans fond des maux qu'ont à endurer les plus heureuses, les plus fêtées, les plus chéries ? Sans parler des peines morales résultant du délaissement soudain qui attend toutes ces malheureuses, et les jette sans transition des splendeurs du salon dans la hotte du chiffonnier, des préférences inattendues que la dernière venue obtient sur les plus méritantes, qui ne sait qu'au fond, le sort d'une poupée, je dis d'une poupée durant son règne, est matériellement même un osrt lamentable.

Pour moi, j'en connais dont les malheur attendriraient un rocher...

Toutes celles qui ont le nez misérablement cassé et écrasé, les yeux crevés, la tête fendue, les jambes arrachées, les bras rompus, la poitrine trouée et décousue ; toutes celles dont le son s'échappe par mille blessures ; toutes celles dont le pauvre corps n'est qu'une plaie, n'ont pas été mises dans ce pitoyable état par suite d'accidents seulement, ni parce qu'on les croyait insensibles. Non, hélas ! et, bien au contraire, leur insensibilité apparente les a préservées de plus de fureurs, de plus de sévices que je ne saurais le dire. Vivantes tout de bon, moins passives, leur sort eût épouvanté la nature et fait frisonner d'horreur l'univers ! Oui, la mort, la mort serait un bienfait, une pénitence légère, à côté des supplices infamants, des tortures sans nom, des corrections terribles qu'ont à subir, tant qu'ils peuvent servir, c'est-à-dire jusqu'à leur dernier souffle, jusque dans leur dernier débris, ces objets préférés, de ces bourreaux à cheveux blonds, de ces monstres aux regards de séraphins, de ces tyrans roses qu'on appelle des petites filles.

Que serait-ce donc de ce qu'elles n'aimeraient pas ?

—Les enfants sont des bêtes féroces ! direz-vous.

Non, les enfants sont des hommes, voilà tout, et c'est assez.

P.-J. STAHL.

II.—VOEU D'EGOISME

Je n'ai point cette forte liaison que l'on dit attacher les hommes à l'avenir par les enfants qui portent leur nom et leur honneur. Et j'en dois désirer, à l'aventure, d'autant moins, s'ils sont si désirables. Je ne tiens que trop au monde et à cette vie par moi-même : je me contente d'être en prise de la fortune par les circonstances proprement nécessaires à mon être, sans lui allonger par ailleurs sa juridiction sur moi, et n'ai jamais estimé qu'être sans enfants fût un défaut qui dût rendre la vie moins complète et moins contente. La vacation stérile a bien aussi ses commodités. Les enfants sont du nombre des choses qui n'ont pas fort de quoi être désirées, notamment à cette heure qu'il serait si difficile de les rendre bons ; et si (*et pourtant*) ont justement de quoi être regrettées, à qui les perd après les avoir acquises.

MONTAIGNE.

IV.—PSYCHOLOGIE ENFANTINE

Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, curieux, intéressés, paresseux, volages, timides, intempérants, menteurs, dissimulés ; ils rient et pleurent facilement ; ils ont des joies immodérées et des afflictions amères sur de très petits sujets ; ils ne veulent pas souffrir de mal, et aiment à en faire; ils sont déjà des hommes.

Il n'y a nuls vices extérieurs et nuls défauts du corps qui ne soient aperçus par les enfants. Ils les saisissent d'une première vue, et ils savent les exprimer par des mots convenables: on ne nomme point plus heureusement. Devenus hommes, ils sont chargés, à leur tour, de toutes les imperfections dont ils se sont moqués.

LA BRUYERE.

V.—L'AGNEAU ET LE BERGER

Il était un berger veillant avec amour
Sur des agneaux chéris, qui l'aimaient à leur tour.
Il les désaltérait dans une eau claire et saine,
Les baignait à la source, et blanchissait leur laine ;
De serpolet, de thym parfumait leur repas ;
Des plus jeunes encor guidait les faibles pas ;
D'un ruisseau quelquefois permettait l'escalade . .
Si l'un d'eux, au retour, traînait un pied malade,
Il était dans ses bras tout doucement porté,
Et la nuit, sur son lit, dormait à son côté.
Réveillé le matin par l'aurore vermeille,
Il leur jouait des airs à captiver l'oreille ;
Plus tard, quand ils broutaient leur souper sous ses yeux,
Au son de sa musette il les rendait joyeux.
Enfin, il renfermait sa famille chérie
Dedans la bergerie.
Quand l'ombre sur les champs jetait son manteau noir,
Il leur disait : " Bonsoir,
Chers agneaux, sans danger, reposez tous ensemble ;
L'un par l'autre pressés, demeurez chaudement ;
Jusqu'à ce qu'un beau jour se lève et nous rassemble.
Sous la garde des chiens dormez tranquillement."
Les chiens rôdaient alors ; et le pasteur sensible
Les renvoyait heureux dans un rêve paisible.
Et ne l'étaient-ils pas ? Tous bénissaient leur sort ;
Excepté le plus jeune . hardi, malin, folâtre,
Des fleurs, du miel. des blés et des bois idolâtre,
Seul il jugeait tout bas que son maître avait tort.
Un jour, riant d'avance, et roulant sa chimère
Ce petit fou d'agneau s'en vint droit à sa mère,
Sage et vieille brebis, soumise au bon pasteur ;
" Mère, écoutez, dit-il, d'où vient qu'on nous enferme ?
Ces chiens ne le sont pas, et j'en prends de l'humeur.
Cette loi m'est trop dure, et j'y veux mettre un terme.
Je vais courir partout, j'y suis très résolu.
Le bois doit être beau pendant le clair de lune ;

Oui, mère, dès ce soir, je veux tenter fortune :
Tant pis pour le pasteur, c'est lui qui l'a voulu."
" Demeurez, mon agneau, dit la mère attendrie ;
Vous n'êtes qu'un enfant bon pour la bergerie ;
Restez-y près de moi ! Si vous voulez partir,
Hélas ! j'ose pour vous prévoir, un repentir."
" J'ose vous dire non ! " cria le volontaire.
Un chien les obligea tous les deux à se taire.

Quand le soleil couchant au parc les rappela,
Et que par flots joyeux le troupeau s'écoula,
L'agneau sous une haie établit sa cachette ;
Il avait finement détaché sa clochette.
Dès que le parc fut clos, il courut à l'entour.
Il jouait, gambadait, sautait à perdre haleine.
" Je voyage, dit-il, je suis libre à mon tour !
Je ris, je n'ai pas peur ; la lune est claire et pleine,
Allons au bois, dansons, broutons ! " Mais, par malheur,
Des loups pour leurs enfants cherchaient alors curée . .

Un peu de laine, hélas ! sanglante et déchirée,
Fut tout ce que le vent rapporta au pasteur.
Jugez comme il fut triste à l'aube renaissante !
Jugez comme on plaignit la mère gémissante !
" Quoi ! ce soir, cria-t-elle, on nous appellera,
Et ce soir. . et jamais l'agneau ne répondra !. . "

En appellant en vain elle affligea l'aurore ;
Le soir, elle mourut, en l'appelant encore.

Mme Desbordes-Valmore.

VI.—FILLES ET GARCONS

Regardez un peu toutes ces enfants ; il n'y en a pas une qui saute pour sauter ;—toutes regardent en dessous si on les voit, si le cercle qui les entoure est suffisamment nombreux :—quelques-unes ne commencent à montrer leurs talents que lorsqu'elles voient du *beau monde* dans l'assistance.

Et comme elles recueillent, d'une oreille avide, les compliments et les éloges qu'on fait de leur figure ou de leur toilette à la mère, ou à la bonne ! Comme elles prennent déjà des airs mélancoliques, comme elles se rapetissent la bouche, comme elles se tiennent raides, comme elles font des mines !—Que d'affectation, de mensonge, de vanité !

Un petit garçon est un petit garçon. Si vous lui mettez de beaux habits, il les déchirera, il les salira ; il faut qu'il coure, qu'il saute, qu'il s'amuse.

Une petite fille est une femme plus petite. Elle ne se transformera pas, elle grandira, voilà tout.

ALPHONSE KARR.

VII.—L'EDUCATION

Il est bien étrange que, depuis qu'on se mêle d'élever des enfants, on n'ait imaginé d'autre instrument, pour les conduire, que l'émulation, la jalousie, l'envie, la vanité, l'avidité, la vile crainte, toutes les passions propres à corrompre l'âme, même avant que le corps soit formé. A chaque instruction précoce qu'on veut faire entrer dans leur tête, on plante un vice au fond de leur cœur.

J.-J. ROUSSEAU.

LE PONT KERLO

Un jour que nous étions assis au pont Kerlô
Laissant pendre, en riant, nos pieds au fil de l'eau,
Joyeux de la troubler, ou bien, à son passage,
D'arrêter un rameau, quelque flottant herbage,
Où sous les saules verts d'effrayer le poisson
Qui venait au soleil dormir près du gazon ;
Seuls en ce lieu sauvage, et nul bruit, nulle haleine
N'éveillant la vallée immobile et sereine,
Hors nos ris enfantins, et l'écho de nos voix
Qui partait par volée et courait dans les bois,
Car entre deux forêts la rivière encaissée
Coulait jusqu'à la mer, lente, claire et glacée ;
Seuls, dis-je, en ce désert, et libres tout le jour,
Nous sentions en jouant nos cœurs remplis d'amour.
C'était plaisir de voir sous l'eau limpide et bleue
Mille petits poissons faisant frémir leur queue,
Se mordre, se poursuivre, ou, par bandes nageant,
Ouvrir et refermer leurs nageoires d'argent ;
Puis les saumons bruyants ; et, sous son lit de pierre
L'anguille qui se cache au bord de la rivière ;
Des insectes sans nombre, ailés ou transparents,
Occupés tout le jour à monter les courants,
Abeilles, moucherons, alertes demoiselles,
Se sauvant sous les joncs du bec des hirondelles.
Sur la main de Marie une vint se poser,
Si bizarre d'aspect qu'afin de l'écraser
J'accourus ; mais déjà ma jeune paysanne
Par l'aile avait saisi la mouche diaphane,
Et voyant la pauvrette en ses doigts remuer :
" Mon Dieu, comme elle tremble ! oh ! pourquoi la tuer ? "
Dit-elle. Et dans les airs sa bouche ronde et pure
Souffla légèrement la frêle créature,
Qui, déployant soudain ses deux ailes de feu,
Partit, et s'éleva joyeuse et louant Dieu.
Bien des jours ont passé depuis cette journée,
Hélas ! et bien des ans ! Dans ma quinzième année,
Enfant, j'entrais alors ; mais les jours et les ans
Ont passé sans ternir ces souvenirs d'enfants ;
Et d'autres jours viendront et des amours nouvelles ;
Et mes jeunes amours, mes amours les plus belles,
Dans l'ombre de mon cœur mes plus fraîches amours,
Mes amours de quinze ans refleuriront toujours.

AUGUSTE BRIZEUX.

En deux mots

Par CHAMPOL

(*Suite*)

—Cependant...

—Il n'y a pas de doute, c'est une erreur!

Le colonel secoua la tête.

—Peut-être s'est-il marié depuis son départ! Vous n'avez eu aucune nouvelle depuis dix-huit mois?...

—Impossible!... je l'aurais su! il lui aurait fallu le consentement de son père!

Le colonel réfléchit.

—Voila ce que je puis faire: je vais télégraphier au colonel de son régiment en lui demandant des explications. Revenez demain; je vous communiquerai sa réponse.

—Quelle erreur singulière! se disait Urbain en rentrant chez lui. Et il se demandait cent fois par heure, sans pouvoir s'en empêcher, quels étaient les mots qu'un télégraphiste ignare avait pu dénaturer ainsi. Cette recherche harassait son cerveau fatigué, mais chassait pour un instant les visions déchirantes qui transformaient depuis deux jours la vie d'Urbain en un cauchemar perpétuel. Il se garda de rien dire de cette sotte méprise à son père, qui eût tiré la matière d'une nouvelle diatribe, et attendit la réponse du Tonkin avec une curiosité impatiente dont il ne se croyait plus capable.

Elle fut étourdissante: "Renseignements pris, télégraphiait le colonel du 53e, le lieutenant Henri de Lamothe s'est marié à Saïgon le 18 décembre 189... avec une Anglaise appartenant à une famille honorable, Miss Liliane O'Burn. Il laisse un fils de trois mois. Je vous écris par le paquebot.

Urbain resta frappé de stupeur. Aucune extravagance ne pouvait l'étonner de la part de son malheureux frère, et cependant, bien qu'Henri se fût depuis longtemps affranchi, et des égards dus à son père, et de la déférence imposée par le dévouement sons bornes de son aîné; bien qu'il lui eût causé

toutes les surprises désagréables que des parents indulgents peuvent attendre d'un enfant gâté ; bien qu'il l'eût laissé plus d'un an sans nouvelles, abandonné à toutes les inquiétudes, jamais Urbain n'aurait cru qu'il déciderait de toute sa vie sans même l'en avertir. L'enfant savait bien avec quelle joie son frère eût appris son mariage, et il fallait que ce mariage fût bien inavouable pour qu'il n'en eût pas même fait mention. Comment avait-il pu se passer du consentement de son père, quelque peu exigeants que soient l'administration des colonies et la loi anglaise?

Mais Urbain, qui avait toujours excusé son frère vivant, ne pouvait laisser peser même l'ombre d'un blâme sur sa chère mémoire. Henri avait si bon cœur! On l'avait trompé... circonvenu... Il n'avait pas réfléchi... Peut-être une lettre s'était-elle perdue...

Urbain rappela soudain les termes ambigus de la dernière qu'il avait reçue, et que depuis deux jours ses yeux mouillés avaient relue tant de fois. Cette confidence dont parlait Henri était-ce une allusion à ce mariage contracté peu de mois après le départ de la lettre? Comment ne l'avait-il pas achevée et comment surtout n'avait-il pas même annoncé la naissance de son fils, qui seule aurait suffi à lui faire tout pardonner? Et une étoile bien pâle, bien triste encore, se leva dans le ciel noir d'Urbain. Là-bas, au delà des mers, il y avait un petit enfant qui peut-être un jour lui sourirait avec des yeux semblables à ceux d'Henri, un être qui lui tenait encore par toutes les fibres de son cœur, faible, orphelin, sans protection. Quelle que fût la mère, le fils d'Henri ne pouvait lui être indifférent, et peut-être fallait-il vivre encore pour se dévouer et souffrir.

Urbain frémit à l'idée de ce qu'allait dire son père. Il les connaissait si bien, ces phrases hypocrites et cyniques à la fois dont le vieillard croyait voiler son égoisme féroce ; les attendrissements faux, les injures remplaçant les raisons, ces plaintes accordées toujours à sa seule personne, cet oubli complet et naïf des souffrances d'autrui. Il avait vu sa mère se résigner et mourir de cet égoïsme ; tout jeune, il en avait été le martyr et ne s'était révolté que lorsqu'il s'était agi de protéger Henri. Urbain n'avait jamais songé à réclamer la part qui lui revenait de la fortune maternelle, pas plus que son père n'avait songé à la lui remettre. Pourtant, lorsqu'Henri avait atteint sa majorité, il avait exigé avec

douceur, mais avec une énergie indomptable, le règlement des comptes de tutelle de son frère, sauvant ainsi une soixantaine de mille francs de la ruine que préparaient le luxe et les dépenses folles de leur père.

Il était temps ; M. de Lamothe avait admirablement calculé son affaire. Il mena grand train tant qu'il fut jeune, valide, capable de jouir de tous les plaisirs. Ses ressources baissèrent en même temps que ses forces et il ne se priva de rien, en se contentant pour sa vieillesse d'une large aisance, assurée par sa retraite de conservateur des Eaux de Forêts, et le revenu d'un capital assez considérable, qu'il ne se faisait du reste pas faute d'entamer, se disant : "Après moi le déluge !"

Il vendit ses chevaux et ses voitures sans regrets (il sortait si peu à présent) se défit d'un hôtel qu'il possédait à Neuilly, où il se trouvait trop au large, et vint se calfeutrer dans un appartement, au premier, sur la cour, rue Vaneau, qu'il choisit pour son silence et son voisinage paisible. Seulement comme il se trouvait trop maniaque et trop malade pour recevoir du monde, et qu'il s'ennuyait quelquefois tout seul, il enjoignit à Urbain, qui déjà occupait un poste important à la Banque de France, de venir partager son existence.

C'est le devoir, se dit encore le bon Urbain, en venant s'installer dans l'appartement sombre et silencieux. C'est là qu'il végétait depuis de longues années, et il s'y trouva bien tant que son jeune frère y fit de courtes apparitions, soit pendant les vacances, soit au sortir de Saint-Cyr, quand le sous-lieutenant fut en garnison à Paris.

Quelles algarades l'aîné ne supporta-t-il pas pour son compte et pour celui de son cadet, qui était pourtant déclaré le fils favori ? Et telles sont les illusions de ceux qui aiment, que jamais Urbain, victime résignée mais consciente de l'égoïsme de son père, n'avait deviné le même vice chez le frère idolâtré : vice encore à l'état de germe, s'ignorant lui-même, bien caché sous les grâces de la jeunesse ; modeste, naïf, presque aimable, ayant enfin la beauté du diable.

Il est vif, léger, étourdi, ne songe qu'à son plaisir... c'est de son âge ! se disait Urbain. Il oublie les autres parce qu'il n'a pas de tête, jette par la fenêtre ce que j'épargne si péniblement—il sait bien que cela me fait plaisir,—me cajole quand il a besoin de moi—une habitude d'enfant— et me laisse là pendant des semaines et des mois entiers dès qu'il

peut s'amuser ailleurs... Mais tous les jeunes gens font ainsi : ne suis-je pas du reste bien ennuyeux avec mes cheveux gris et mon aspect maussade?

Habitué à de tels raisonnements, sa tendresse centuplée par la mort d'Henri, il n'est donc pas étonnant qu'Urbain eût fini par accepter comme une chose excusable et presque naturelle le singulier mariage de son frère. Mais son père ne serait pas accessible aux mêmes sentiments et Urbain voyait un si terrible orage suspendu sur sa tête, qu'il recula.

—Je lui parlerai après avoir reçu la lettre du Tonkin, se dit-il. J'ai six semaines devant moi.

L'attente de cette lettre et son travail à la Banque, qu'il s'était hâté de reprendre, rendirent à Urbain moins horribles qu'il ne l'aurait cru les premiers temps de son malheur.

M. de Lamothe, très absorbé par le soin méticuleux de commander son deuil, la distraction de recevoir des visites et des lettre de condoléance où on lui parlerait beaucoup de lui-même, et la pensée vague encore mais peu consolante qu'après tout il héritait de son fils, laissait à Urbain un calme relatif. Celui-ci n'en profitait qu'avec l'appréhension de voir bientôt succéder des scènes violentes à cet armistice.

Au bout de six semaines la lettre arriva.

Récemment envoyé au Tonkin, le colonel du 53e avait peu connu Henri, qui lui-même ne faisait partie du régiment que depuis sa promotion. Aucun de ses nouveaux camarades n'avaient pu fournir le moindre renseignement. Le lieutenant de Lamothe était d'un caractère taciturne et peu communicatif. On ne l'avait jamais entendu parler de sa famille, et il avait fallu recourir au gouvernement général de la Cochinchine pour retrouver l'adresse de ses parents.

Sauf au point de vue militaire, le lieutenant de Lamothe avait une réputation médiocre.

Marié depuis un an à une jeune Irlandaise, Miss O'Burn, fille d'un banquier honorable établi à Saïgon, il s'était empressé de dissiper la dot de sa femme.

M. O'Burn avait été enlevé par le choléra peu de temps après ce mariage, laissant des affaires assez embrouillées, et la jeune femme s'était trouvée, à la mort de son mari, dans une situation des plus précaires.

Seule avec son enfant, n'ayant aucun parent, aucune ressource, elle avait demandé à rejoindre la famille de son mari et devait partir par le paquebot suivant, c'est-à-dire

huit jours après la lettre du colonel, sous la protection d'un résident et de sa femme qui revenaient en France.

Elle sera dans huit jours à Marseille... pensa Urbain avec stupeur. Elle va arriver ici tout droit! Que faire? Comment préparer mon père?...Le mariage est évidemment attaquable. Mais l'enfant?...

Urbain se sentait une envie furieuse de jeter par-dessus bord cette belle-sœur intempestive; il était saisi d'une colère jalouse contre cette femme qui lui avait pris son Henri pour le laisser mourir. Il était belle-mère... mais il était aussi grandmère.

Je ne la verrai pas, se disait-il résolument.

Puis il ajoutait:

Ah!... si seulement je pouvais apercevoir le pauvre petit, rien qu'une minute... le temps de voir s'il ressemble à son père! Un enfant de quelques mois, déjà orphelin! Et cette traversée! pourvu qu'elle ne le tue pas! Sa mère est folle! Non, c'est une intrigante... Elle veut l'héritage du pauvre Henri... elle ne l'aura pas... Quand il faudrait un procès, quand je devrais attaquer son mariage!...Mais qu'on dépouille l'enfant, ah! je ne le souffrirai pas! Et pour qui? Pour un vieillard comme mon père? ou un bon à rien comme moi? Non, par exemple! J'y aurai l'œil... Mais, mon Dieu! voilà déjà la moitié de la semaine passée. Le *Sydney* sera vers jeudi à Marseille! Il faut absolument préparer mon père...

Ce ne fut qu'à le dernière extrémité, c'est-à-dire le mardi soir, qu'Urbain se décida à parler.

Il laissa d'abord le dîner s'écouler en paix; M. de Lamothe tenait à manger tranquille; puis s'accorda encore une heure, sous prétexte de ne pas troubler la digestion du vieillard, s'appliquant, pendant ce répit, à perdre plusieurs parties de piquet pour le mettre en belle humeur; mais il était si ému qu'il gagnait malgré lui.

Enfin le moment vint où il ne pouvait plus reculer.

Jamais, depuis qu'il était au monde, ni les scènes faites à à sa mère, ni les semonces administrées à Henri, ni les innombrables algarades dont il avait été lui-même l'objet n'avaient donné à Urbain la moindre idée de la tempête qui éclata dès ses premières paroles. Si le vieillard n'eût craint d'attraper une pneumonie et d'endommager son mobilier, il aurait ameuté le voisinage par ses cris et écrasé la seule vic-

time qui s'offrit à sa fureur. Ni la mort, ni la veuve, ni l'enfant n'échapèrent à une seule des injures qu'un égoïste qui ne risque rien peut proférer contre ceux qui le gênent.

—Oui! criait M. de Lamothe, je te maudis pour avoir osé me parler d'une chose pareille! Tu me déshonores! Tu es un misérable, un gueux, un gredin; et ton frère, oui, ton frère était un scélérat!

A ce moment une transformation, qui lui coupa la parole, s'opéra devant M. de Lamothe. Il vit en face de lui, non plus la figure calme, insensible, un peu dédaigneuse d'Urbain, mais un visage pâle, contracté, deux yeux flamboyants et une bouche sardonique qui lui criait, avec un accent inconnu jusqu'ici:

—Et quel père avez-vous donc été pour oser vous plaindre de votre fils qui n'est plus?

Epouvanté par l'aspect de ce mouton enragé, M. de Lamothe, ne sachant plus comment se tirer de cette scène, prit le sage parti d'y mettre fin en faignant une faiblesse et tomba sur le canapé, gémissant d'une voix larmoyante:

—Malheureux! n'insulte pas au moins à mes sentiments paternels! N'empoisonne pas mes derniers jours, abrégés par la douleur!

—Pardon, mon père, dit Urbain déjà calmé, mais il est des choses que le devoir filial même ne peut faire supporter. Vous déplorez le mariage de mon frère: j'en ai été aussi peiné que vous. Le pauvre enfant a eu des raisons que nous ne connaîtrons peut-être jamais... Puis, il y a là un orphelin qui porte votre nom et qui, après tout, est votre petit-fils.

Ces mots rendirent sa fureur au vieillard, que l'attitude repentante d'Urbain avait rassuré. Laissant de côté le pauvre Henri, il s'acharna sur le malheureux bébé, lui déniant le droit, peu enviable pourtant, d'être son petit-fils, accumulant les plus terribles menaces contre cet innocent adversaire, et concluant que le mieux serait qu'il fût mort pendant la traversée. Il tempêta si fort et si longtemps que le vieux Laurent, qui connaisait le caractère de son maître et avait souvent été pour ses fils un auxiliaire aussi opportun que discret, vint enfin l'avertir que son lit était bassiné et se refroidirait s'il ne venait pas en prendre possession.

Tandis que M. de Lamothe oubliait en un instant ses malheurs et l'ingratitude de ses fils, Urbain sortait précipitamment et passait une partie de cette froide soirée de Mars à battre le pavé couvert de neige.

Le concierge malveillant pensa, en le voyant sortir à onze heures :

—Il va devenir fou d'avoir perdu l'autre, qui était pourtant un pas grand'chose, tout comme le père, mais pas aussi grigou, cependant ! Si ça a du bon sens !

Le lendemain, la discussion reprit dès le matin, mais moins orageuse. M. de Lamothe s'était trouvé fatigué de ses violences de la veille, lui qui, il y encore quelques mois, pouvait sans même s'enrouer, faire ou jouer deux ou trois heures de colère. C'est triste de baisser ainsi ! Puis l'attitude de son fils le pétrifia. D'un ton sec et résolu, Urbain lui disait :

—Je pars à midi pour Marseille. Je serai à l'arrivée du paquebot... Je verrai ma... Madame de Lamothe, je saurai quelque chose d'elle, et, si cela me semble préférable, je tâcherai de m'arranger avec elle, avant qu'elle ait adressé aucune réclamation, ou combiné un plan de bataille.

—Transiger avec cette femme ! s'écria le père, cette intrigante, cette créature de rien qui veut me tromper, me dépouiller, qui se jette sans aucun droit au travers de ma vie, de mes habitudes !...

—Préférez-vous qu'elle vienne ici provoquer du scandale, ou qu'elle entame tout de suite un procès retentissant?

—Je ne le permettrais pas ! dit avec dignité M. de Lamothe.

—Voyez-vous, continua Urbain, il faut, avant d'adopter une ligne de conduite, savoir comment les choses se présentent et à qui on a affaire.

—Enfin, dit M. de Lamothe, dont la prudence approuvait intérieurement cet axiome, je n'ai pas l'habitude d'être consulté et mes enfants m'ont accoutumé à toutes les désobéissances. Fais donc comme tu voudras..., ainsi que tu l'as fait jusqu'ici, hélas ! que jamais, jamais je n'entende plus parler de cette affaire.

Et le père offensé se retira majestueusement dans ses appartements, enchanté de la manière dont il s'était dignement tiré d'embarras.

Deux heures plus tard, Urbain roulait dans la direction de Marseille.

IV

Ce voyage fut l'un des plus désagréables qu'Urbain eût jamais fait.

Entre autre compagnons de route, il rencontra un affreux Portugais olivâtre, flanqué d'un jeune fils lui ressemblait en laid, et une vieille Anglaise décharnée, à la machoire chevaline, qui faisait son thé en wagon, grâce à un petit appareil renfermant théière, beurre, pain, etc., aussi commode pour soi-même que gênant pour les autres, ce qui est l'idéal du *comfort* britannique. Le soir était venu. Le compartiment sentait le tabac du côté du Portugais, le beurre rance dans la direction de l'Anglaise. La lampe jetait une lueur à la fois confuse et perçante ; les bouillottes exhalaient leur chaleur malsaine. Urbain, endormi à moitié, avait des allucinations où il lui semblait que sa belle-sœur était toute pareille à la dame Anglaise et que le petit Portugais se trouvait être son neveu. Il se redressait, ouvrait brusquement des yeux égarés et s'assurait que la dame dormait, la lèvre pendante, reniflant avec fureur, et que les Portugais ronflaient, terrés comme deux taupes sous leurs couvertures de voyage. La pluie battait les vitres du wagon, pas un rayon de lune n'éclairait les ténèbres à travers lequelles on roulait. Urbain se sentait abandonné du ciel et de la terre, et se disait qu'il avait fait une chose absurde en se lançant ainsi dans l'inconnu, et qu'après tout le plus sûr et le meilleur métier à chaisir était de se faire égoïste. Son père lui apparaissait comme un sage et il se traitait d'imbécile.

"Ce sera ma dernière corvée !" se dit-il en arrivant, féroce, à Marseille.

L'air froid du petit jour le glaçait, au sortir de la torpeur moite du wagon.

Il se jeta au hasard dans un omnibus et alla coucher au premier hôtel venu. Il tomba assez bien et se réveilla quelques heures après, ayant retrouvé son équilibre physique et moral. Le temps était superbe. Urbain avait laissé à Paris l'hiver gris et boueux : il trouvait le printemps bourgeonnant, fleurissant, rayonnant et bourdonnant partout. Marseille ensoleillée, bruyante, affairée et pittoresque à la fois, l'éblouit, l'assourdit, l'émerveilla. Il déjeuna à la hâte et alla faire un tour. La nouveauté, la gaieté, la distraction entraient de force en lui par les yeux, par les oreilles, par l'air qu'il respirait. Cloîtré à perpétuité dans l'appartement de la rue Vaneau, il ne s'était jamais demandé s'il aimait la nature, le soleil, la mer, les grands navires aux ailes branches. Et voilà que toutes ces choses ignorées se

mettaient en branle, en fête pour l'accueillir, car enfin il est impossible qu'une ville soit tous les jours aussi gaie, aussi animée que Marseille lui apparut ce jour-là. Les habitants mourraient à la peine! Urbain se sentait étourdi par l'activité qui régnait autour de lui, depuis les vagues courant les unes après les autres avec leur puissant murmure, jusqu'aux passants qui se coudoyaient, s'interpellaient, causaient comme on crie, avec de grands gestes et de grands éclats de voix. Arrivé au port, il crut devenir sourd; mais ce bruit, cette agitation, cette vie lui faisaient du bien, secouaient les ressorts rouillés de son être, les pensées qui stagnaient dans son esprit. Il s'informa du *Sydney* à un marin qui l'appela "mon cher", et apprit que l'arrivée du paquebot était signalée pour l'après-midi. Un autre passant, qui l'appela "mon bon", lui indiqua la demeure d'un commandant que M. de Lamothe avait connu autrefois et auquel il avait quelques légers services à demander, et une vieille qui l'appela "pauvre ami", le mena jusqu'à la porte. Urbain était en assez bonne disposition, lorsqu'après avoir déjeuné chez le commandant et avalé deux verres de liqueur des Iles pour se donner du courage, il monta sur le canot de l'inspecteur de la Santé, qui avait bien voulu lui permettre de l'accompagner à bord du *Sydney* avant l'entrée en rade du navire.

Le moment était solennel.

Il devait y avoir peu de femme sur le *Sydney*, et il serait aisé de deviner parmi elles la jeune veuve. Rien qu'à son aspect, Urbain concevrait une première impression d'après laquelle il ferait un pas en avant ou en arrière. Si l'extérieur lui semblait rassurant, il s'adresserait directement à elle; sinon, il se contenterait de voir le vice-président qui accompagnait Mme de Lamothe, et ferait négocier par celui-ci une transaction amiable. N'étant pas attendu et ne pouvant être deviné par celle qu'il allait voir, on ne pourrait préparer aucune mise en scène pour surprendre ses sympathies. Et puis il apercevrait un peu plus tôt le bébé! Mais il ne s'avouait pas cette dernière raison, qui était peut-être la raison déterminante.

Le canot accosta.

V

Les émotions sentimentales concertées avec celles que causaient l'échelle de corde, l'abordage difficile à quelqu'un

qui n'avait jamais navigué que sur la Seine, étourdirent un peu Urbain; la curiosité lui rendit son sang-froid lorsqu'il se trouva sur le pont, au milieu des passagers rassemblés. Il ne perdit pas de temps à dévisager les faces bronzées des matelots, les figures jaunes des soldats qu'on rapatriait, et son œil fouilla tout de suite le groupe féminin qui s'était formé à l'avant. La première passagère qui frappa ses yeux fut une espèce de Chinoise qui tenait dans ses bras un paquet blanc devant renfermer un bébé. Il ne réfléchit pas, fit un bond, souleva le voile léger et se retint à quatre pour ne pas couvrir de baisers une petite figure très rouge et très grimaçante, aux paupières fermées.

C'est lui, pensa Urbain, car nul passager aussi jeune ne se trouvait certainement à bord. C'est lui! C'est le fils d'Henri! Comme il ressemble à son père! surtout les yeux!

Et d'une voix tremblante d'émotion:

—Il n'est pas malade? demanda-t-il à la singulière nourrice qui lui répondit, à sa grande surprise, en assez bon français:

—Pas du tout, personne malade...

On le prenait pour un des médecins du service sanitaire. A regret, il ramena soigneusement le voile sur la petite face rébarbative, et se mit à chercher, avec des yeux déjà plus bienveillants, la mère du petit prodige. Il dévisagea d'abord une mâtrone ample et digne, flanquée de deux petites filles d'un âge ingrat et d'une maigreur de fouine. Ce n'était pas cela... Une dame d'une cinquantaine d'années, au visage desséché et jaune, se cramponnant au bras d'un monsieur évidemment son mari. Rien de ce côté... Deux religieuses les mains dans leurs manches... Rien encore... Une femme en bonnet-chapeau et en camisole manteau, aux allures de portières... Certainement quelque marchande qui n'avait pas fait fortune là-bas... Pas davantage... Une petite fille pâle qui lui parut avoir de treize à quatorze ans, avec une grosse natte blonde dans le dos, assise tristement, l'air fatigué, en noir: probablement une orpheline qu'on rapatriait. Un gros couple, d'âge moyen, qui se serrait les mains et pleurait de joie en revoyant les côtes de France.

En avant, isolée, hardie, drapée romanesquement dans un manteau fripé, un chapeau extravagant posé sur des cheveux teints en blond ardent, une femme qui aurait peut-être été encore jeune si elle n'avait pas cherché à se rajeunir en

se peignant les yeux et en se couvrant les joues de poudre de riz.

Telles étaient les seules passagères du *Sydney*.

Nulle autre que la dernière ne pouvait être la femme d'Henri.

Urbain se sentit acabl éet satisfait à la fois.

C'était bien le type d'intrigante, d'effrontée qu'il avait prêté à cette femme. Rien qu'à la voir, on ne pouvait en concevoir une opinion favorable. Peut-être arriverait-on à s'en dbéarrasser et é garder l'enfant. En tout cas, Urbain se trouvait dispensé de bien des ménagements. Il comprenait le silence d'Henri ; mais il était profondément humilié en songeant que son frère avait pu se laisser prendre à de si grossières amorces et donner son nom si à la légère. Il y avait cependant encore une chance que ce ne fût pas là Mme de Lamothe : peut-être quelque voyageuse était-elle restée dans sa cabine?...

Le *Sydney*, sur lequel aucun cas de maladie n'avait été signalé, entra dans le port. Urbain guetta les passagères, les recompta, les suivit, les vit se disperser, il n'en apparut pas de nouvelle. La nourrice et le bébé prirent place dans un omnibus où étaient déjà montés le dame peinte, le gros ménage attendri et lt petite fille en noir.

Urbain prit le nom et l'adresse du vice-résident :

"M. Bruyer, hôtel d'Angleterre", et se promit d'aller le trouver le lendemain matin.

VI

Il se présenta vers dix heures. C'était un peu tôt pour aller déranger un voyageur arrivant du Tonkin, mais Urbain était obligé pour son service à la banque de reprendre le train de deux heures, et l'affaire était trop grave pour que chacun ne se gênât pas un peu. Aussitôt sa carte présentée, il fut reçu et introduit dans l'appartement du vice-résident.

Ce fonctionnaire et sa femme, qui n'étaient autres que le couple ému du *Sydney*, venaient de se lever, et, en robes de chambre pittoresques, les pieds dans des babouches de paille tonkinoises, savouraient le café au lait de la patrie, au milieu de leur chambre parsemée de vêtements en désordre, encombrée de malles, de paquets entr'ouverts, exhalant une forte odeur de chinois, de goudron et de moisi.

(A suivre.)

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

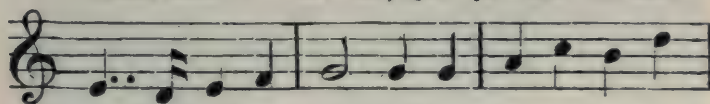
Vol. 2. No. 2. 1er Decembre, 1908.

JOYEUX NOEL!

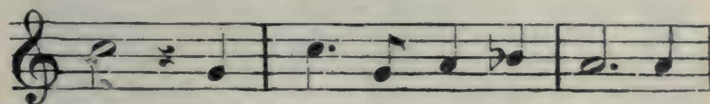
Moderato.



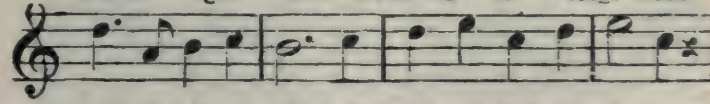
Dans cette é - ta - ble, Que Jé - sus est char-



mant! Qu'il est ai - ma - ble Dans son a - bais- se-



-ment! Que d'at - traits à la feis! Tous



les pa-lais des rois N'ont rien de com-pa - ra - ble

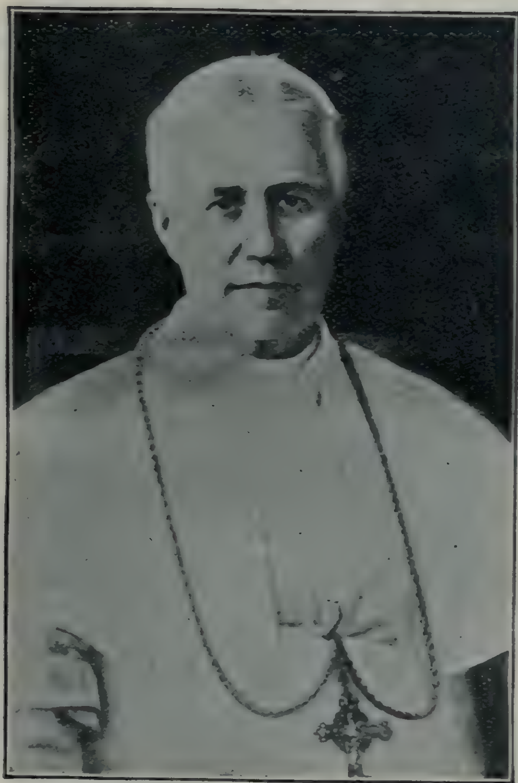


Aux beautés que je vois Dans cette é - ta - ble.



La Nativité

Ad multos amos !

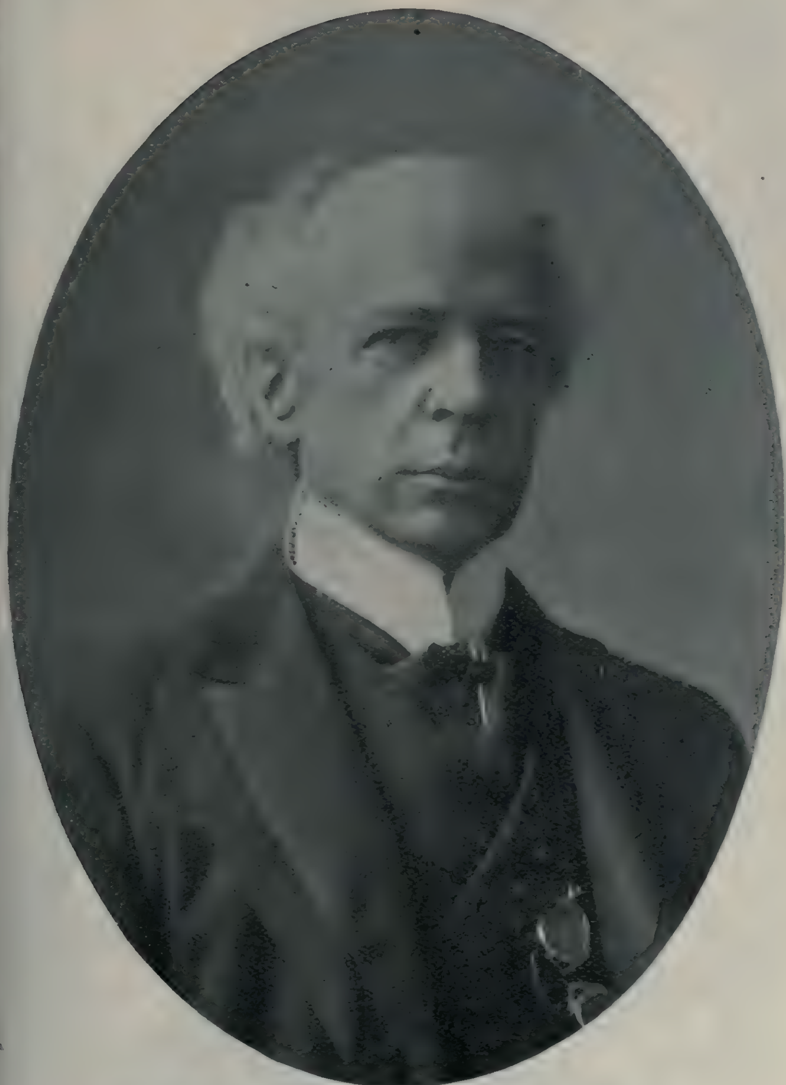


Pius PP. X

Notre Saint Père le Pape qui vient de célébrer son jubilé sacerdotal.



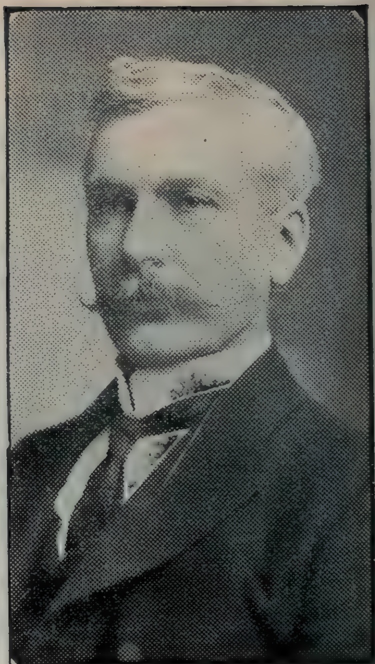
M. L'ABBÉ GEO. A. RAINVILLE
de Salem-Mass. Nouveau chapelain général de l'Union
St-Jean-Baptiste d'Amérique de Woonsocket, R. I.



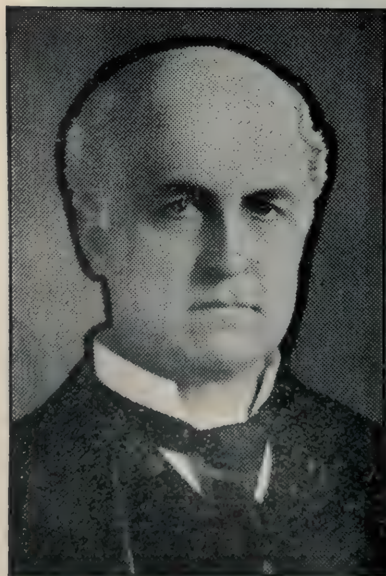
LE TRÈS HONORABLE SIR WILFRID LAURIER
Député de Québec Est
Premier Ministre du Canada



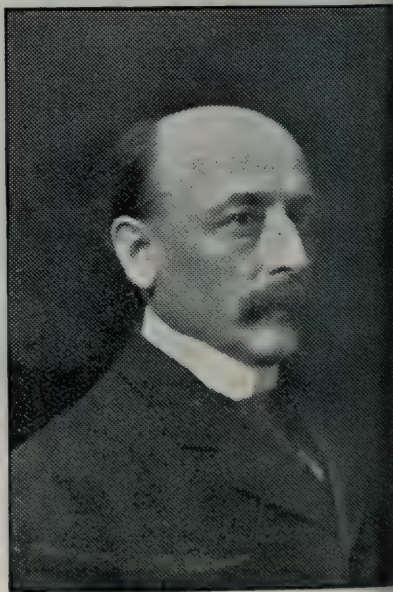
M. Mackensie King,
futur ministre du travail dans le
cabinet Laurier



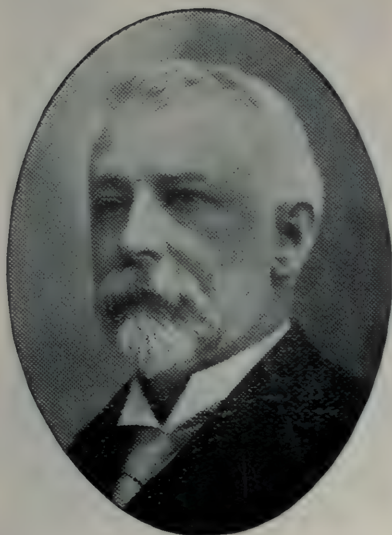
L'Honorable George H. Graham
ministre des chemins de fer et canaux



L'Honorable A. B. Aylesworth,
ministre de la justice



L'honorable Jacques Bureau,
Solliciteur Général



L'Honorable W. S. Fielding,
ministre des finances.



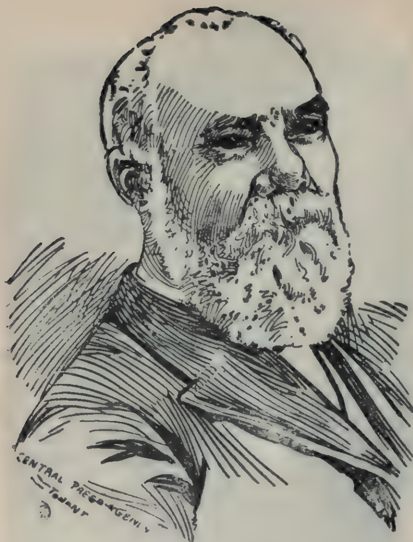
L'Hon. M. Brodeur,
ministre de la navigation.



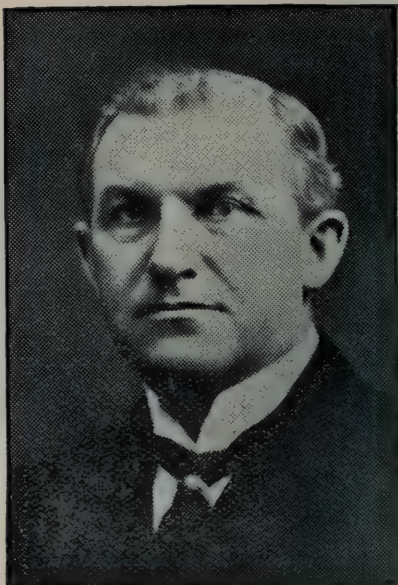
L'Honorable M. Fisher,
ministre de l'agriculture.



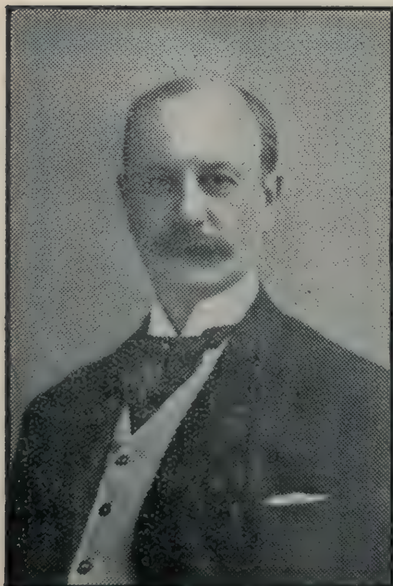
L'Hon. M. Rodolphe Lemieux,
ministre des postes et du travail.



L'Honorable M. Paterson,
Ministre des Douanes



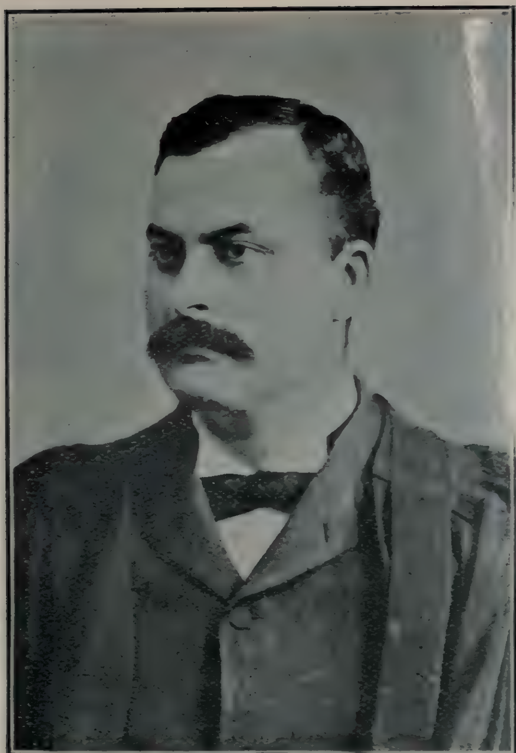
M. Murphy,
Nouveau secrétaire d'état dans le cabinet Laurier



M. Auguste Carrier,
Député du Comté de Lévis à Ottawa



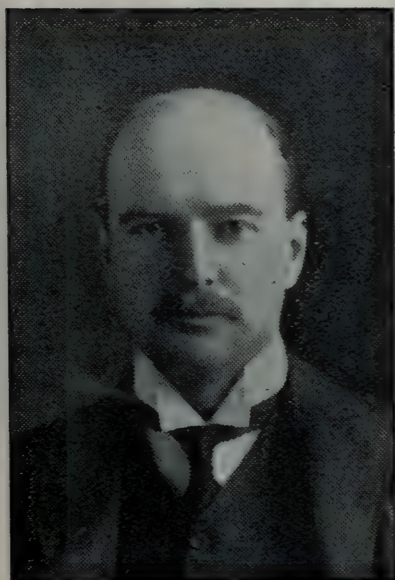
M. Arthur Lachance
Député de Québec Centre, à Ottawa



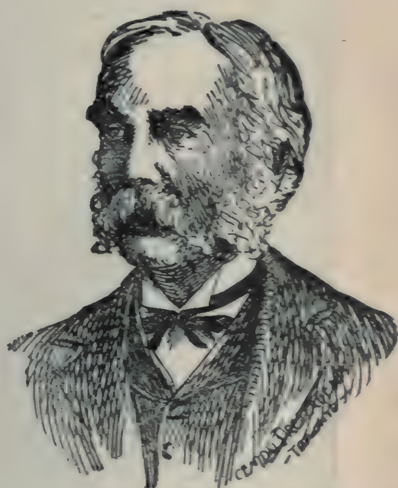
M. Honore Gervais.



M. Jos. Turcotte,
député du comté de Québec à Ottawa.



M. Wm. Price.
député de Québec-Ouest.



L'Honorable M. Joly de Lotbiniere,
ancien premier ministre de la
province de Québec.

Le drame des Balkans

Les principaux acteurs



SA MAJESTE EDOUARD VII, ROI D'ANGLETERRE



L'Empereur d'Allemagne, Guillaume II



Le Prince Ferdinand de Bulgarie,
Qui vient de secouer le joug de la Turquie



L'Empereur Francois-Joseph D'Autriche,
Qui vient d'annexer l'Herzégovine



L'Empereur Nicolas
de Russeie



Hamid,
Le Sultan de Turquie

La Bague

Tout là-bas, dans le Nord, où sa famille règne,
Dès que l'air du matin d'un brouillard s'imprègne
Et que, dans les sapins, passe un souffle hivernal,
Le Prince-héritier tousse, a la fièvre et va mal,
Aussi restera-t-il tout l'hiver, cette année,
En Provence, devant la Méditerranée.
—Tout l'hiver!—Pourra-t-il atteindre le printemps?
Car il se meurt, hélas, cet enfant de vingt ans
Qui frileux au soleil, les genoux sous un châle,
Roule sans cesse, autour de son doigt maigre et pâle,
Une bague trop large et, l'œil atone et clair,
Regarde déferler les flots bleus de la mer.

Le médecin, non loin du fauteuil à bascule,
Fait les cent pas.
Parmi le monde qui circule,
—Monde des stations d'hiver, des villes d'eau,
Promenant à travers l'Europe le fardeau
Du plaisir monotone et de la vie oisive,—
Tous sont émus devant la souffrance pensive
Du jeune prince, et tous voudraient—par vanité—
Distraire Monseigneur. Mais nul n'est présenté;
Et, si quelque indiscret ose, avec politesse,
Dire au vieux médecin: "Comment va son Altesse"?
Choqué par ce sans-gêne inconnu dans les cours,
Le docteur sèchement répond: "Mieux."—Et toujours
Roulant son diamant entre ses doigts exsangues,
Le malade, qui sait pourtant toutes les langues,
Se tait et, sous le plaid aux plis droits de linceul,
Reste devant la mer seul, royalement seul.

Qu'il a de souvenirs, le Prince à l'agonie,
Devant l'impitoyable et sereine ironie
De l'abîme d'azur, du golfe éblouissant!
Qu'il a de souvenirs, quand le soleil descend
Vers les monts et quand l'or empourpré de son orbe
Touche l'Esterel noir qui lentement l'absorbe!
Car il est l'héritier d'un trône et d'un grand nom.
Il naquit, salué par cent coups de canon
Qui du château royal firent trembler les vitres.
L'Europe entière apprit son nom et tous ses titres.
Au baptême, la Cour en habits de gala
Vint en foule, et le vin pour le peuple coula.
Dans son berceau paré d'un large ruban d'ordre,
Dès qu'il ouvrit les yeux, l'enfant put voir se tordre
En courbettes les dos souples des courtisans;
Et, plus tard, quand, chétif colonel de dix ans,
Il passait, sur un barbe aux allures très douces,
Devant les grenadiers hauts de cinq pieds six pouces,
Leur glorieux drapeau s'inclinait devant lui.

Mais le pauvre phtisique, en son frileux ennui,
Chasse ces souvenirs d'une enfance splendide.
Toujours il se concentre en son rêve morbide
Et songe, d'un regret unique consumé,
Qu'il a vingt ans, qu'il meurt et qu'il n'a pas aimé.

Sur cette belle plage où sa grandeur l'isole,
Il est pourtant quelqu'un qui distrait et console
Ce triste poitrinaire au soleil se chauffant.
C'est une pauvre fille, encor presque une enfant,
Qui, nu-tête et pieds nus, mais jolie et si fraîche,
Attend là, chaque soir, le retour de la pêche,
Afin d'aider son père à porter les paniers.
Ils ont fait connaissance, un de ces jours derniers.
Au bras de son docteur, pendant sa promenade,
Le jeune homme admira ce beau teint de grenade,
Ces cheveux lourds et noirs, ce corps svelte et hardi,
Et ces yeux où brillait la flamme du Midi.
Il sourit, et l'enfant, ignorant l'étiquette,
Timide, mais avec une grâce coquette,
Vint lui donner la fleur qu'elle avait à la main.
Le Prince lui fit signe encor, le lendemain;
Et, depuis lors, on voit, sur l'élégant rivage,
Aux pieds du moribond cette fille sauvage,
Qui rêve en tamisant du sable entre ses doigts.
Comme la brune enfant ne sait que le patos,
Il ne lui parle pas, mais c'est sa camarade.
Elle lui dit les noms des barques dans la rade,
Dont les voiles en plein azur ont l'air d'oiseaux,
Et lui chante tous bas des noëls provençaux.
Sans doute, ce n'est pas bien amusant pour elle;
Mais elle agit ainsi par bonté naturelle,
Par charitable instinct de son cœur innocent
Et pour faire plaisir à cet agonisant.

Or, un soir qu'elle était là comme d'habitude,
Le mistral eut soudain une halaine plus rude.
Le docteur dit:
"Altesse, il faut être prudent....
Rentrons."
Le Prince était heureux en regardant
La belle enfant du peuple à ses pieds affaissée,
Et, pour lui plaire, il eut la gentille pensée
De lui faire—mais là, tout de suite—un cadeau.
Lequel?...De l'argent? Non... Et pourquoi pas l'anneau
Qu'il tourne sur son doigt séché par l'anémie?
Alors il prend la main de sa très humble amie
Et, retrouvant encore un sourire charmant,
Il veut lui mettre au doigt le noble diamant.
Mais elle a tressailli, prise d'une peur vague.
Que lui veut ce mourant qui lui donne sa bague?
Grand Dieu! Se fiancer avec elle! D'un bond,
Elle est debout. Elle a l'horreur du moribond,
Et recule, et dit non du geste et de la bouche.

Le Prince a bien compris. Il se lève, farouche,
Prend le bras du docteur et rentre en sa villa.
Mais le soleil couchant est très beau, ce soir là,

Et, parmi ses émaux et ses orfèveries,
Les nuages, là bas, semblent des armoiries.
Le rêve du malade y croit voir le blason
Très illustre, qui fait l'orgueil de sa maison.
Oui, ce nuage noir, c'est—très reconnaissable—
Le lion sur le champ d'or, le grand lion de sable;
Et cet autre, si blond, que surmonte une croix,
Figure, dans le ciel, la couronne des rois.
Le jeune homme, malgré le spleen qui l'enveloppe
Se souvient que tous ceux qui règnent en Europe,
Seraient fiers d'allier leur sang avec son sang;
Et sombre, le front bas, pensant et repensant
A l'outrage qu'il vient de subir tout à l'heure.
Le phtisique se dit qu'il vaut bien mieux qu'il meure,
Puisqu'une pauvre fille—à lui, prince royal!—
A refusé, ce soir un anneau nuptial.

François Coppée

La société de secours mutuel et l'assurance-vie

Personne ne nie plus de nos jours la nécessité de l'assurance sur la vie. C'est une chose maintenant passée dans nos mœurs et l'on ne discute plus que les moyens à prendre pour se donner la meilleure protection possible en cas de mort, d'accident ou d'invalidité totale. "Prévoyance vaut tout bien", dit un vieux proverbe français dont on ne dispute plus la sagesse.

Mais si l'on est unanime à admettre la nécessité de l'assurance on ne l'est pas autant dans le choix des systèmes. Et c'est là que les plus prévoyants en apparence ont souvent commis les pires erreurs et méritent d'être placés parmi ceux que l'avenir ne préoccupe pas. Cela tient sans doute à ce que la majorité des gens se donnent rarement la peine d'examiner sérieusement les moyens d'assurance qu'on leur propose et se laissent le plus souvent entrainer par des considérations plus ou moins sentimentales à la suite de quelque beau parleur grassement payé, ou cèdent au désir d'approfondir certains mystères dont s'entourent nombre d'associations d'assurance. Il s'agit, ici, on l'a deviné, des sociétés de secours mutuels, les compagnies d'assurance à fonds souscrit se bornant au côté purement commercial de l'assurance.

L'assurance elle-même, puisqu'elle consiste à garantir le paiement d'une somme déterminée à la mort d'un individu, ne varie pas. Elle ne pose qu'un problème : quel moyen prendre pour assurer le paiement de la somme convenue? Et il n'y en a qu'un seul : l'épargne. "Si quelqu'un, vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par l'épargne et le travail, disait Franklin, ne l'écoutez pas, c'est un empoisonneur." Le même designait l'assurance sur la vie comme l'auxiliaire, comme le complément de ces deux puissants créateurs de fortunes, l'épargne et le travail. L'assurance, enfin, cette caisse où, grâce à la co-opération de milliers de sociétaires, chacun peut se constituer une capital complet, c'est la caisse d'épargne perfectionnée. Edmond About disait que " de tous les mécanismes

inventés pour réparer la destruction des capitaux existants et pour en constituer de nouveaux elle était le plus ingénieux et le plus honnête ", que "par elle nous serons tous capitalistes dans un temps donné."

C'est sans doute la prévoyance qui inspirait aux Russes cette maxime " qu'un malheur n'en est pas un du moment qu'on peut l'éviter ou la réparer avec de l'argent et que le vrai malheur c'est d'avoir dans sa poche une bourse vide." Voilà, au fond, la pensée qui, de tous temps, a préoccupé ceux qui avaient charge de famille, les pères et les mères qui entrevoyaient avec effroi le jour fatal ou le chef de la maison disparaîtrait et avec lui les ressources de chaque jour. Qu'une première génération se trouve aux prises avec une situation difficile, il est rare qu'elle ne puisse préparer à celle qui la suivra une voie moins douloureuse. Il suffit de vouloir. "C'est à tort, dit Quintillien, que nous attribuons à notre mauvaise chance tous les maux qui nous arrivent. Personne ne souffre de malheurs prolongés, si ce n'est par sa propre faute."

De nos jours, l'assurance sur la vie se partage entre deux systèmes, l'assurance-vie proprement dite fournie par les compagnies à fonds souscrit, et l'assurance fraternelle fournie par les sociétés de secours mutuels. Dans les deux cas les obligations restent les mêmes bien que les systèmes varient quelque peu. Dans les deux cas il s'agit de se premunir contre un événement dont on ne peut spécifier la date mais qui ne peut manquer d'arriver; la mort de l'assuré. Des événements récents survenus aux Etats-Unis ont démontré que les sociétés d'assurance fraternelle n'ont pas eu tort de prétendre qu'on pouvait protéger des assurés sans charger des taux aussi élevés que ceux des grandes compagnies. Le recrutement des membres seul, lorsqu'il est confié au zèle des membres d'une association, est une source d'économie considérable. Du reste, il n'est pas bien sûr que l'assurance fraternelle n'ait pas précédé de plusieurs années celle des compagnies. Pour ce qui est de l'Angleterre, ce n'est pas douteux, bien que les deux modes y aient pris naissance dans le cours du XVIIIème siècle. En France on ne songea d'abord qu'à l'assurance contre le naufrage (XVème siècle) puis contre l'incendie (1754). Quant aux assurances sur la vie elles ne purent être organisées en France que plus tard, par la raison que l'ordonnance de 1681 les interdisait. L'article

10 (titre VI, livre III) portait textuellement : " Défendons de faire aucune assurance sur la vie des hommes."

Les anglais prirent donc les devants, mais leurs associations fraternelles et autres ne reposaient pas encore, comme la plupart de nos institutions modernes, sur des bases certaines, et cela est si vrai qu'un des auteurs anglais les plus autorisés en cette matière, Bailey, écrivait en 1813 qu'il n'existait même pas à cette époque, pour son pays, de tables de mortalité, et se plaignait amèrement de l'apathie de ses compatriotes à ce sujet. L'établissement de tables de mortalité exactes est, en effet, la base indispensable de toute opération d'assurance sur la vie. Depuis cette époque, les lois de la mortalité ont été l'objet, dans tous les pays civilisés, d'observations nombreuses et savamment conduites. Des experts en ont même dressé de spéciales qui, s'appliquant plus spécialement à la vie américaine, peuvent s'appliquer également au Canada. Et c'est pour avoir refusé de reconnaître qu'elles étaient " la base indispensable de toute opération d'assurance sur la vie " que des centaines de sociétés d'assurance ont marché à la ruine et englouti l'épargne chèrement amassée de millions de pauvres gens. C'est pour avoir méconnu ce fait que, de nos jours, et au milieu de nous, des sociétés d'assurance réputées inébranlables ont dû recourir aux mesures les plus radicales pour éviter semblable catastrophe.

Les sociétés anglaises furent guidées par des lois spéciales qui de 1793 à 1896 leur montrèrent la voie à suivre et, dans certains cas, rendient possibles les réformes qu'elles purent adopter à temps et sans de trop violentes commotions. Dans tous les cas, leur expérience établissait une règle de conduite qu'on a eu tort de méconnaître dans la suite, surtout pour ce qui est des institutions de même genre fondées en Amérique, aux Etats-Unis puis, plus tard, au Canada. L' " Ancient Order of United Workmen," fondé en 1868 aux Etats Unis par la Père Upchurch, fut la première société de secours mutuel américaine. Malheureusement, son fondateur, ignorant tout-à-fait ce qui s'était passé en Angleterre, ne put profiter des 75 années d'expérience s'appliquant exactement à l'œuvre qu'il venait d'entreprendre. On connait le résultat. Il y a une couple d'années, l'A.O.U.W. dut tenter une réforme qui le mit à deux doigts de sa perte, et entra dans une crise dont il n'est pas encore complètement sorti et

qui jeta la consternation et la misère chez des milliers de ses vieux membres.

D'autres sociétés furent fondées sur le modèle de l'A.O. U.W., chacune s'efforçant de vendre l'assurance à meilleur marché que sa rivale, toutes adoptant des taux moins élevés que ceux des compagnies régulières. Ces dernières se mirent bientôt de la partie et la concurrence devint effrénée entre des institutions dont le but principal était de protéger les foyers. Les compagnies prétendirent que les sociétés n'étaient que des institutions éphémères, les sociétés, de leur côté, ripostèrent que les chefs des grandes compagnies spéculaient sur la vie des gens et cherchaient à battre monnaie sur les cruelles éventualités de la vie. Des deux côtés on dépassa les limites du raisonnable, les compagnies en réclamant le monopole des solides garanties, les sociétés en feignant de mépriser les principes fondamentaux de l'assurance. Le temps devait se charger de remettre les choses au point. L'enquête sur les assurances tenue, il n'y a pas très longtemps aux Etats-Unis, demontra que les grandes compagnies vendaient trop cher leur protection. Mais en même temps les sociétés constatèrent que leurs revenus ne suffiraient bientôt plus pour faire face à leurs obligations. On parla de réforme, et on se rappela les avertissements donnés, sans trop s'en douter peut-être, par les actuaires qui depuis plusieurs années avaient jeté le cri d'alarme. Le fait qu'ils paraissaient intéressés à défendre les grandes compagnies avait laissé planer quelque doute sur leur sincérité. Pourtant, on sait que " la vérité nous est dite également par nos amis et nos ennemis."

C'est en parlant de cette situation qu'un actuaire américain de renom, M. Wiliam F. Barnard, disait :

" C'est, je crois, Cassandre, fille de Priam, roi de Troy, qui reçut des dieux le don de prophétie, mais à la condition que personne ne voudrait ajouter foi à ses prophéties. Il en fut ainsi de ces actuaires. Celui qui écrit ces lignes leur rend cette justice de croire qu'ils étaient de bonne foi ; ils ont, du reste, eu raison parce que la plupart des maux qu'ils prévoyaient sont arrivés ; mais ils furent autant de Cassandre. Ils avaient le don véritable de prophétie, mais leurs prédictions ne furent pas écoutées. Leurs écrits, publiés dans des journaux spécialistes ne tombèrent jamais sous les yeux des membres et, même quand ils étaient lus par les

officiers, ils n'étaient toujours reçus qu'avec un sentiment de pitié mêlé d'ironie."

M. Barnard est d'avis que l'assurance fraternelle telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui par la plupart des organisations, et malgré les améliorations qu'on a pu lui faire subir depuis vingt ans, n'est pas encore établie sur des bases absolument solides. Mais il est convaincu qu'elle peut être établie sur des bases solides. Et c'est bien ce qu'il importe de savoir.

Voici quels sont, d'après un autre actuaire, M. Abb Landis, les principes fondamentaux de l'assurance :

1o Le fonctionnement de la société ne sera vraiement fraternel et équitablement co-opératif que si chaque membre paye le plein prix coûtant de la protection qu'il reçoit.

2o Le coût de l'assurance, complet et juste, ne peut être déterminé que par les âges des membres.

3o Les taux de cotisations suffisants pour couvrir le coût raisonnable de l'assurance doivent être déterminés par les âges des membres et ne dovent pas être inférieurs à la somme que l'expérience du passé a demontré être suffisante et juste.

4o Si le coût de l'assurance doit être défrayé au moyen de perceptions périodiques le taux des cotisations doit s'élever à mesure que les membres avancent en âge, et cette augmentation de taux doit se continuer tout le temps que dure la protection.

5o Si l'on veut que le taux de cotisation reste uniforme depuis l'âge d'admission, ce taux, pendant les premières années, doit dépasser le coût ordinaire de la protection de façon à créer une réserve qui compense pour l'augmentation du coût de l'assurance pendant les dernières années. Pour être suffisante cette réserve doit représenter la différence entre la valeur actuelle des bénéfices et la valeur actuelle des cotisations futures parce que cette différence est la seule mesure exacte de cette réserve.

6o Si l'on désire une combinaison des taux uniformes et des taux gradués, la cotisation doit augmenter avec l'âge pendant la période de gradation et, pendant cette période, il faut ajouter à la cotisation un montant de réserve qui maintienne l'équilibre des taux uniformes—ou, à la fin de la période de gradation, le taux de la cotisation doit être assez élevé pour combler le déficit laissé dans la réserve, puisque les taux uniformes ne peuvent pas être maintenus sans l'accumulation d'une réserve.

“ Voila, dit M. Landis, les principes fondamentaux de l’assurance et les Ordres Fraternels doivent les appliquer à leurs systèmes s’ils veulent assurer une protection permanente à leurs membres ; sans ces principes, ils ne peuvent même pas donner à leurs membres une protection temporaire qui soit juste pour les jeunes comme pour les vieux.”

On sait que dans le passé ces principes n’ont pas été respectés. La concurrence effrénée qui s’est finalement établie entre les différentes organisations a donné lieu au plus graves abus et répandu cette erreur qu’une société de secours mutuel doit surtout compter sur le “ sang nouveau ”, le recrutement des nouveaux membres, pour assurer l’avenir. On oubliait, évidemment, que le “ sang nouveau ”, s’il semblait donner un certain air de prospérité à la société, apportait sa part de risque et qu’avec des taux insuffisants il ne faisait qu’élargir l’abîme creusé par l’imprévoyance des chefs.

Du reste, les chefs eux-mêmes, plus au fait des conditions modernes de l’assurance, grâce aux nombreux travaux publiés sur ce sujet, grâce aussi aux avertissements, donnés depuis plusieurs années par des congrès de mutualistes, les chefs dis-je, virent bien le danger, mais attendirent, pour le conjurer, l’initiative des associations-sœurs. Plusieurs, sans doute, différèrent les réformes dans l’espoir de bénéficer du malaise que le nouvel ordre de choses ne manquerait pas de créer dans les sociétés assez courageuses pour entreprendre leur propre réorganisation. Ce fut surtout le cas pour les associations qui, comme l’I.O.F., possédaient déjà des taux plus élevés que les autres.

Le Congrès Fraternel américain, une association formée des représentants des principales sociétés fraternelles des Etats-Unis et du Canada a entrepris de réformer tout le système et il y aurait déjà réussi sans les embarras dont nous venons de parler. Il a préparé des tables de mortalité qui ont servi au calcul de tarifs suffisants, établi des règles générales d’administration et placé l’assurance fraternelle sur des bases solides. Les sociétés qui se sont empressées d’adopter les réformes suggérées sont actuellement en pleine voie de progrès. Parmi celle-là il importe de mentionner la société des Artisans Canadiens-français de Montréal et l’Union St-Jean Baptiste d’Amérique de Woonsocket. En général nos sociétés nationales ont entrepris sans retard de réformer leurs systèmes et celles qui n’ont pas encore adopté les changements nécessaires le feront dans un avenir très rapproché.

Mais, en attendant, le monde mutualiste ne reste pas inactif. Les sociétés les moins sûres, et celles-là peut-être plus que les autres, redoublent de zèle dans le recrutement des membres. Qu'elles marchent à la ruine cela ne fait pas de doute, à moins qu'elles n'entreprennent immédiatement la tâche de réorganiser leur système. Et encore, pour plusieurs, il n'est pas très certain qu'une réforme entreprise dès maintenant puisse empêcher une catastrophe finale. Au moins fondrait-il qu'elles fassent tout ce qui est humainement possible pour sauver une situation gravement compromise. L'erreur commise par les fondateurs de sociétés pourra toujours être pardonnée en tenant compte des opinions de leur époque. On sera impitoyable pour les mutualistes de notre temps, pour les chefs actuels qui auront fermé l'oreille à la voix de l'expérience et auront jonglé sans scrupule avec l'épargne des pauvres.

Il est assez difficile, on le comprend, de prétendre que les individus se fassent les juges des différentes organisations qui sollicitent leurs faveurs. La récente aventure des Forestiers Indépendents a, sans doute, ouvert les yeux de plusieurs. Elle en a certainement laissé d'autres dans des ténèbres profondes. Et il faudra probablement une aventure du même genre pour convaincre les membres, par exemple, des " Chosen Friends ", du Royal Arcanum, de la " Union Fraternal League ", etc., du danger qui les menace. Et même s'ils étaient convaincus de la gravité de la situation, s'ils redoutaient quelques désagréments pour l'avenir, il ne leur serait peut-être pas facile d'y remédier. Membres d'une société de secours mutuel depuis dix, quinze ou vingt-ans, ils y ont des intérêts trop considérables pour s'en désister du jour ou lendemain. Ils sont pris dans l'engrenage et il n'ont plus d'autre chose à faire que de payer régulièrement leur cotisation et d'attendre les événements. C'est surtout le cas pour les membres trop vieux ou, pour d'autres raisons, incapables de demander protection à des institutions plus solides.

Mais ceux qui sont encore libres de leurs mouvements, ceux que l'on priera demain d'entrer dans l'une ou l'autre des sociétés cosmopolites qui ont envahi la province, ceux-là doivent être bien prudents dans le choix de l'association à laquelle ils vont confier leurs épargnes. Les agents recruteurs, d'autant plus éloquents qu'ils sont mieux payés, trou-

veront toujours des arguments en faveur de leurs organisation. Ils invoqueront l'esprit de fraternité et de solidarité que l'on prétend infuser dans l'esprit des membres, ils feront valoir mille avantages illusoires, protection sociale, assistance dans la recherche d'un emploi, ils invoqueront jusqu'aux mystères de la loge et aux mômeries dont on entoure la tombe d'un membre. Ils devraient être invariablement mis en mesure de répondre à une couple de questions catégoriques comme celles-ci : La cotisation que vous me demandez est-elle suffisante pour garantir la paiement de ma police quand je mourrai? Quelle preuve avez-vous que cette cotisation soit suffisante?

Le Congrès Fraternel a calculé des taux en dehors desquels il ne peut y avoir d'assurance possible. Ces taux représentent la prime minima, mensuelle ou annuelle, qui garantisse le paiement d'une police de $1,000 ou plus pour un groupe suffisant d'assuré. Ces taux ont été reconnus corrects à un congrès auquel prenaient part les chefs de la plupart des associations qui, aujourd'hui, vendent de l'assurance fraternelle à un prix dérisoire, et s'ils ne sont pas encore adoptés par tout le monde ils le seront inévitablement un jour par les sociétés qui ne seront pas encore tombées à l'abîme. En un mot il forment la règle invariable dont les marchands d'assurance ne peuvent se départir. Nous les donnons dans le tableau suivant :

Taux uniformes (Congrès Frat.) *Mensuels*

Age.	$1,000	Age.	$1,000	Age.	$1,000
18 à 21	$ .93	33	$1.35	45	$2.16
22	.96	34	1.40	46	2.25
23	.98	35	1.45	47	2.35
24	1.01	36	1.51	48	2.45
25	1.04	37	1.57	49	2.58
26	1.07	38	1.63	50	2.71
27	1.11	39	1.69	51	2.83
28	1.14	40	1.76	52	2.97
29	1.18	41	1.83	53	3.12
30	1.22	42	1.91	54	3.28
31	1.26	43	1.99	55	3.44
32	1.31	44	2.07		

Une société d'assurance peut exiger des taux plus élevés que ceux-là ; elle ne peut pas en exiger de moins élevés sans compromettre son avenir. L'Etat du Massachusetts a

même adopté une loi refusant l'admission aux organisations d'assurance dont les taux ne correspondraient pas au moins à ceux que nous venons de donner. Des lois semblables sont en ce moment à l'étude dans les Etats du Rhode Island, du New Hampshire, de New York. Et puisqu'il est question de lois sur l'assurance nous pouvons bien faire observer que la province de Québec a encore beaucoup à faire dans ce sens. Voilà, certes, une question importante qu'il importe de signaler à nos législateurs.

Dans une étude subséquente, nous essaierons de faire voir comment on a pu ramener à quelques formules très précises des conditions de vie que l'on tint pendant longtemps pour incertaines, comment on a pu au moyen d'observations suivies établir une moyenne de vie, même une moyenne de santé, comment on a pu calculer avec une exactitude étonnante les probabilités de vie de chacun et partir de là pour jeter les bases de systèmes protecteurs qui étendent leur influence par delà la tombe. Les grandes compagnies d'assurance, en faisant payer cher la protection garantie par leur police, ont suggéré aux humbles l'idée de se grouper plus étroitement, de consolider leurs épargnes afin d'assurer à leurs familles une protection dégagée des coûteuses exigences de la haute spéculation. Si le manque d'expérience de ces humbles leur fit commettre des erreurs, ils n'ont pas moins l'incontestable mérite d'avoir démontré la possibilité d'une assurance fraternelle stable et répondant à toutes les exigences.

Après tout, et c'est là toute leur gloire, ils n'auront pas semé en vain les mutualistes de la première heure ; ils n'auront pas accompli une œuvre vaine les émules du Père Upchurch qui ont semé un peu partout sur notre continent l'idée chrétienne de charité et de fraternité. Sur les ruines mêmes que leur inexpérience a accumulées s'épand encore je ne sais quel air de splendeur ressemblant beaucoup à ces champs immenses que l'on voit quelquefois dans les campagnes encore couverts des épis blonds qu'une bourrasque a couché sur le sol. On sent qu'une idée généreuse a germé là, féconde et immortelle, capable de renaître et de pousser de plus solides racines en passent à travers l'humus fertile des belles tentatives du passé. La fraternité offre un champ trop vaste à l'ardente énergie des âmes charitables pour que certains revers non prévus en fassent abandonner la culture. Tant qu'il y aura des humbles et des pauvres sur la terre, tant

qu'il y aura des hommes soucieux des grands problèmes de la vie, il faudra les encourager à s'unir, à concentrer leurs forces afin de préparer des jours moins sombres à leur vieillesse, afin d'écarter les nuages des têtes chères qui dépendent d'eux.

La société de secours mutuel a enfin trouvé la route qui la conduira sûrement à son but. Il suffit de l'y maintenir en la dégageant des influences extérieures qui peuvent la compromettre. La fraternité, en somme, n'est par un article d'importation ; elle n'est pas davantage un article que l'on puisse promener sur tous les comptoirs du monde. Elle doit être d'abord nationale, tout comme l'affinité du sang cimente l'union des familles. En l'associant à la charité on en fait une arme d'union et de force qui, dans des mains habiles, a déjà accompli des prodiges pour la conservation des traditions et de la vie des petits peuples. La mutualité cosmopolite, c'est l'égoïsme cosmopolite. Qu'est-ce que l'on a dit aux vieux membres qui trouvaient trop lourd le fardeau que leur imposait le remaniement des taux dans certaines organisations que je n'ai pas besoin de nommer? Payez ou sortez !

Terrible leçon dont doivent profiter ceux qui peuvent encore choisir l'organisation qui protègera leurs enfants ! Et puis, il est evident que pour être forte une race doit posséder les institutions qui contrôlent son épargne. C'est un sujet sur lequel nous aimons à revenir parce qu'il est d'une importance capitale et, surtout, parce qu'il nous montre une sphère d'action où les Canadiens-français ont commis les plus graves erreurs. On a pu, dans le passé, invoquer en faveur des Forestiers Indépendants ou des autres sociétés neutres cosmopolites, le prétexte qu'elles offraient de plus solides garanties. Aujourd'hui qu'on a été cruellement désabusé, c'est le temps de réparer l'erreur commise et de revenir à l'œuvre que tout nous engageait à seconder et que nous avons trop méconnue : la mutualité Canadienne-française.

J. L.-K. Laflamme.

Samuel de Champlain [1]

Conférence de M. James P. Baxter, président de la Société Historique du Maine, devant la Société Historique Franco-Américaine le 6 Octobre 1908 Boston

[Traduit du texte anglais]

Dans l'étude du caractère d'un homme du passé, nous devrions nous efforcer de nous placer dans les milieux qu'il a habités et sous les influences auxquelles il a été sujet, si nous voulons le connaître quelque peu intimement. Je suis pénétré de l'importance de ces efforts en tentant de faire la connaissance d'un homme si peu connu que l'est Samuel de Champlain, qu'on m'a chargé de vous présenter en cette circonstance.

Brouage, le petit port de mer sur la rive sud-ouest de la France, où Champlain vit le jour en 1567, était alors et pendant plus d'un siècle après un poste stratégique militaire et naval, et le maréchal Montluc le proclamait le premier port de mer de France. Sa principale industrie était la production du sel, qui fournissait un emploi lucratif à ses habitants et lui donnait une réelle importance commerciale.

---

(1) Nous empruntons la traduction de cette intéressante conférence à *l'Opinion Publique* de Worcester, Mass. Et voici la note dont ce même journal franco-américain la faisait précéder :

"Dans ce travail M. Baxter, qui s'est déjà avantageusement signalé par ses essais dans le domaine historique de ce continent, donne sur la carrière de Champlain, avant son établisement en la Nouvelle-France, des aperçus nouveaux qui n'ont pas été rappelés, que nous sachions, lors des fêtes du troisième centenaire de Québec.

"Sans vouloir porter jugement sur la valeur des appréciations de l'éminent historien, nous croyons que la lecture de la conférence de M. Baxter, qu'il a mis plus d'une heure à faire, sera d'un puissant intérêt pour ceux qui s'intéressent aux questions historiques.

"On constatera qu'il s'en est fallu de bien peu pour que Champlain posât les bases de l'établissement d'une colonie sur la côte de la Nouvelle-Angleterre, longtemps avant l'arrivée des premiers colons anglais. Ces événements sont exposés, dans le travail de M. Baxter, avec des détails minutieux et une exactitude de dates qui font voir que l'auteur a puisé aux meilleures sources historiques. Mais la Providence réservait Champlain pour un autre champ d'action, et c'est sur les rives du Saint-Laurent qu'il devait fonder l'établissement qui a immortalisé son nom."

La jeunnesse de Champlain s'est passée au milieu de l'agitation. Il avait constamment devant les yeux le spectacle de la guerre. Il voyait les plus grands navires du royaume arriver à toutes voiles de la haute mer pour charcher refuge dans le port ensoleillé de sa ville natale, et la brillante soldatesque de Charles IX et Henri III, de Navarre et Condé, lorsqu'elle passait par là dans le triomphe ou la défaite ; car, durant toutes les années de son enfance et de son adolescence, son pays était inondé du sang de ses enfants, dont le fanatisme religieux, mêlé d'un intérêt personnel, ne faisait pas de quartier. De fait par toute l'Europe la tempête que Wolsey avait prédite et de laquelle il a dit qu'il "serait mieux pour ceux qui en auraient été les témoins de mourir que de vivre," faisait rage avec une persistance qui ne donnait aucun espoir d'une fin prochaine.

Sa ville natale était une position convoitée pour les partis rivaux. Alors qu'il n'avait que trois ans elle fut prise par les huguenots, qui la gardèrent pendant six ans, alors qu'Henri de Navarre la captura et en fit sa fortresse, s'y maintenant contre tous les assauts par terre et par mer pendant treize ans. Il y avait néanmoins des intervalles de repos pendant lesquels la guerre active était suspendue, et dans ces périodes les industrieux citoyens de Brouage poursuivaient leurs travaux profitables dans les champs salins aux environs de la ville.

A un âge encore tendre, Champlain entra au service du duc de Mercœur, sous lequel il servit en Bretagne pendant quelques années. De Champlain lui-même nous apprenons qu'il était quartier-maître sous les maréchaux de Saint-Luc et de Brissac, et il était probablement âgé de vingt-et-un ans lorsque ce service cessa. Durant cette période de service militaire ses devoirs étaient onéreux, en raison de la difficulté à obtenir des approvisionnements, mais le fait qu'il retint sa position responsable jusqu'à la fin de la guerre montre qu'il s'acquitta de sa part à la satisfaction de ses chefs.

Avec le licenciement des forces militaires après l'avènement d'Henri IV, Champlain se trouva sans occupation, et aussitôt il tourna son attention vers la mer, qui offrait aux esprits audacieux un champ attirant pour les aventures. La France n'avait pas été en arrière dans les entreprises de découverte et de colonisation dans le passé. Ses braves pêcheurs étaient des premiers à effronter les périls de la côte

de Terreneuve pour faire leur récolte annuelle des mers. Verrazzano avait été envoyé pour un fameux voyage au Nouveau-Monde par François 1er, en 1525, et Jacques Cartier avait découvert le Saint-Laurent en 1535 et passé l'hiver au milieu des sauvages du Canada. D'autres l'avaient suivi, mais pas un n'avait pu rendre ses entreprises d'une valeur quelconque pour la France, qui avait été si constamment occupée de guerres absorbantes qu'elle ne pouvait accorder qu'un faible appui aux projets de colonisation.

Cependant les découvertes de Cartier n'étaient pas oubliées et elles étaient bien connues de tous ceux qui s'intéressaient aux aventures maritimes. Depuis les découvertes de Cartier l'Angleterre avait envoyé plusieurs expéditions dans les eaux américaines. Des hommes comme sir Humphrey, Gilbert, Frobisher, Davis et autres marins de renom avaient visité les eaux du Nouveau-Monde, et Hakluyt avait donné leurs découvertes à l'Europe. De toutes les nations c'est l'Espagne cependant qui avait remporté le plus de succès dans l'établissement de colonies lointaines, qu'elle gardait avec un soin jaloux contre toute immixion de la part de ses rivaux. Ses prétentions dans l'hémisphère occidental étaient sans bornes, et elle regardait comme hostiles à ses intérêts toutes les tentatives de colonisation, même dans les régions glacées du Nord. Pendant un siècle elle avait surveillé avec une vigilance malveillante les futiles efforts de ses voisins européens pour fonder des établissements dans le Nouveau-Monde. Ses espions actifs étaient dans toutes les cours, et elle en avait dans tous les ports de mer prêts à rapporter toute rumeur d'une expédition vers l'Ouest. Même les cartes et les papiers de Cabot, après qu'il fût revenu de son fameux voyage de découvertes un siècle auparavant, tombèrent entre ses mains et furent perdus pour le monde, comme l'ont été un grand nombre d'autres documents importants, car c'était sa politique d'amoindrir autant que possible les preuves des découvertes de l'Angleterre, et lorsque Cartier préparait ses petites barques à Saint-Malo pour un voyage au Saint-Laurent, quelque quarante ans plus tard, tous ses mouvements étaient surveillés et rapportés au roi d'Espagne, qui était avisé par le Conseil des Indes d'envoyer des vaisseaux pour intercepter les Français.

Mais il y a toujours des hommes ambitieux qui sont prêts à risquer leur vie dans des aventures dangereuses, et Cham-

plain était un de ces hommes. Il savait que les possessions de l'Espagne aux Indes occidentales étaient pour elle une mine de richesse et il résolut de les visiter et d'étudier pour lui-même ses secrets commerciaux. Comment exécuter cela, c'était un problème dont la solution n'était pas facile. La fortune, dit-on, aide le brave, et une heureuse combinaison de circonstances lui permit d'amener ses plans à une issue heureuse. Dans la guerre civile qui venait de se terminer, une force considérable espagnole avait été alliée avec le parti catholique et parmi les vaisseaux français employés à escorter les transports qui devaient convoyer ces forces à Cadix était un navire, le " Saint-Julien ", commandé par son oncle. Champlain obtint passage sur ce navire et pendant son séjour d'un mois à Cadix il employa son temps à recuillir toutes les informations possibles sur les affaires espagnoles. Son oncle fut assez heureux de s'assurer la bonne volonté du commandant de la flotte espagnole des Indes occidentales, qui engagea le " Saint-Julien " pour l'accompagner et fit du capitaine français le pilote général.

C'est ainsi que Champlain put visiter les Indes occidentales, la Mecque de ses désirs. Touchant à différents endroits, il arriva finalement à San Juan d'Ulloa, visita la ville de Mexico, la Havane, Carthagène et autres endroits, faisant une étude soignée de tout ce qui se présentait sous ses yeux et de nombreux croquis qu'il doit lui avoir été nécessaire de garder avec grand secret.

A son retour au pays, après une absence de plus de deux ans, plusieurs de ces croquis furent inclus dans un rapport élaboré qu'il fit au roi. Dans son rapport il suggère de pratiquer un canal à travers l'isthme de Panama qui, dit-il, raccourcirait la route d'une mer à l'autre " de plus de quinze cents lieues ", suggestion que son célèbre compatriote Ferdinand de Lesseps adopta avec un si grand enthousiasme près de trois siècles plus tard.

Ce rapport sur un sujet aussi intéressant pour ses compatriotes le mit immédiatement en faveur auprès du trône, et non seulement Henri IV lui accorda une pension, mais il l'investit de l'honneur convoité de la chevalerie. Cela le fit remarquer de ceux qui exerçaient un pouvoir, parmi lesquels était Aymard de Chastes, gouverneur de Dieppe, un homme très estimé du roi pour sa loyauté et son patriotisme, qui conçut de suite un vif attachement pour le jeune aventurier.

Comme je l'ai dit, les exploits d'Aubert, de deLéry, de Verrazano et surtout de Cartier, dont les découvertes éclipsaient toutes les autres, étaient bien connus et servaient comme de constantes incitations aux Français de suivre les pas de ces aventuriers dans les eaux qui baignaient les rives tempétueuses de Terreneuve, le Labrador et ce pays encore peu connu et éloigné, le Canada.

De fait, l'année même qu'Henri de Navarre assuma l'exercice de l'autorité royale en France, deux expéditions furent préparées pour des voyages au Canada, la plus importante sous le marquis de la Roche. Ces expéditions, cependant, n'obtinrent pas leur but, de même que deux autres sous la direction de Chauvin et de Pontgravé de Saint-Malo, la place natale de l'immortel Cartier. Et lorsque Champlain fut de retour de son voyage aux Indes occidentales, il apprit l'échec de ces derniers aventuriers au Canada. Pour un grand nombre il semblait comme si d'autres efforts pour vaincre le "Nord Glacial", ainsi que l'avait désigné Martyr, dussent être abandonnés, mais la Providence enfin tenait en réserve et prêt pour l'action en Champlain, un homme qualifié en tous points pour surmonter les obstacles qui jusqu'alors avaient frustré toutes les tentatives de colonisation au Canada.

Champlain avait emmené avec lui du Canada un grand nombre de croquis intéressants, qu'il exposa immédiatement au roi avec une relation fidèle du pays, ses habitants et ses produits. Cette relation intéressa tellement le roi qu'il décida de promouvoir des entreprises coloniales dans le Nouveau-Monde. Une semblable entreprise fut bientôt mise sur pied par le sieur de Monts, qui avait accompagné Chauvin dans un précédent voyage au Canada. Ayant obtenu une charte du territoire tout entier entre le 40e et le 46e degrés de latitude nord et le titre de lieutenant du roi dans la Cadie, de Monts partit de Hâvre de Grâce le 7 avril 1604 avec deux vaisseaux et cent vingt hommes de tous états de vie. En outre de cela il était accompagné d'un certain nombre de nobles, parmi lesquels était Champlain, qui avait reçu instruction du roi de faire un rapport complet de ses observations comme dans les précédentes occasions.

Aymard de Chastes, gouverneur de Dieppe, avait pris un grand intérêt aux découvertes dans l'Occident, et à la mort de Chauvin il résolut d'envoyer une expédition d'observation

comme préliminaires de l'établissement d'une colonie au Canada, qu'il avait l'intention de conduire là lui-même pour le service de " Dieu et du roi ". Ayant fait la connaissance de Champlain en Bretagne, et appréciant son habileté, il se hâta de s'assurer de ses services dans cette expedition. A cela, Champlain consentit de grand cœur, et le consentement royal ayant été obtenu à charge de faire un rapport fidèle du voyage, il mit à la voile pour le Saint-Laurent le 15 mars 1603, en compagnie de Pontgravé, un distingué négociant de Rouen, que de Chastes avait nommé le directeur de l'expédition, laquelle était composée de deux barques et probablement de plusieurs bateaux plus petits pour le service dans les eaux peu profondes. Les aventuriers avaient avec eux deux sauvages qui étaient depuis quelque temps en France, afin de leur faciliter les relations avec les gens du pays. Le voyage fut prospère et ils vinrent bientôt en vue du Cap Ray, passèrent les rives nord du Cap Breton, l'île d'Anticosti et entrant dans le St-Laurent, ils jetèrent finalement l'ancre à Tadoussac. Quelque temps se passa à explorer le Saguenay, puis Pontgravé et Champlain continuèrent leur route en montant le Saint-Laurent jusqu'aux chûtes de Saint-Louis près de Montréal. De là ils explorèrent les environs à pied, ne pouvant pas passer les chûtes en canot, faisant des arrêts à différents points pour étudier la géographie et les ressources du pays, pendant que Champlain faisait des croquis des vues les plus intéressantes. Retournant à Tadoussac, ils mirent à la voile pour Gaspé, explorant avec soin cette intéressante région et ayant complété leurs labeurs ils retournèrent finalement à Tadoussac, où leurs compagnons avaient collectionné une grande quantité de fourrures précieuses. Avec ces fourrures et plusieurs naturels, dont l'un était le fils d'un chef, et un autre un captif qu'ils avaient sauvé de la torture, ils repartirent pour leur voyage de retour en France où ils arrivèrent heureusement le 20 septembre. A son arrivée Champlain apprit avec douleur que son patron et ami de Chastes, était mort peu après son départ de France.

Après avoir saisi plusieurs navires engagés dans le commerce des fourrures et avoir fait beaucoup d'explorations, les aventuriers choisirent l'île de Sainte-Croix, aujourd'hui connue sous le nom de Dochet Island, sur la côte du Maine, comme le siège de leur colonie. Après leur prospère voyage à travers la grande mer, leurs cœurs surabondaient de joie

et ils voyaient l'avenir tout en rose. Par devant eux était un grand monde encore inexploré, à travers lequel l'imagination avait libre cours, se représentant des merveilles incomparables.

Champlain était chargé de la tâche de dresser les plans et de poser les fondements de la future ville, ce qu'il se mit à faire avec sa même énergie. En même temps il employait ses moments de loisir à faire des croquis des aspects géographiques du pays et des établissements des sauvages qu'il visitait. Pendant que les ouvriers procédaient à l'érection des habitations et des magasins et faisaient les jardins d'après les plans de Champlain, celui-ci fut choisi au commencement de l'automne pour conduire des explorations vers le sud le long de la côte du Maine. Il était accompagné de deux guides sauvages et sa petite barque de dix-huit tonnes portait un équipage de douze hommes. Il fut retenu dans la baie des Passamaquoddy pendant quinze jours par la brume si commune dans ses parages à cette saison, mais finalement il put poursuivre sa route. Longeant les rives pittoresques du Maine et cinglant parmi les nombreuses îles qui caractérisent cette région, il vint à Pemetiq, qu'il nomma Monts Déserts, à cause de ses montagnes stériles et il jeta l'ancre dans les environs de Bar Harbor. D'ici il explora les rives de l'île jusqu'à une anse " Aux pieds des montagnes ", sans doute ce qui est aujourd'hui Otter Creek Cove. Ici il rencontra un parti de sauvages qui pêchaient et chassaient des loutres et qui le pilotèrent avec bienveillance à la rivière Penobscot, alors connue sous le nom de Norumbega, mais qui avait été nommé par Gomez, près de vingt ans auparavant, la Rio de los Gamos, à cause des nombreux daims qu'il avait vus sur le rivage. Champlain explora cette belle rivière jusqu'à l'embouchure de la Kenduskeag, lorsqu'il se vit intercepté par les chûtes juste au-dessous de la présente ville de Bangor.

En route il rencontra ici et là des wig-wams, mais la région semblait n'avoir que peu d'habitants. Sur les rives de la baie et vers l'embouchure de la rivière les habitants étaient nombreux et ils reçurent leurs visiteurs étrangers avec des marques d'amitié. D'ici Champlain tenta l'exploration de la rivière Kennebec, mais rencontrant du mauvais temps il fut obligé d'abandonner son entreprise et de retourner à l'île Sainte-Croix, où il arriva heureusement le 2 octobre, juste un mois après son départ.

En choisissant cette cette île pour leur colonie future les aventuriers firent une erreur fatale, bien que, pour l'époque, elle fût bien adaptée pour la défense, mais elle manquait de tous les éléments essentiels pour un établissement colonial. Sa petite étendue, son sol inproductif et le manque de bois et d'eau la rendaient bien moins convenable pour une plantation que quantité d'autres endroits non loin de là.

Cependant les Français avaient mis à contribution la plus grande partie de leur temps et de leurs ressources et avaient bien fortifié l'île contre les sauvages au cas où ils se seraient retournés contre eux, et même contre tous ennemis espagnols ou anglais qui pourraient venir dans les environs.

Quatre jours après le retour de Champlain à Sainte-Croix, la neige commença à tomber. Bientôt l'île fut environnée de glace mouvante et les Français se trouvèrent emprisonnés dans leur nouvelle demeure. Ce fut pour eux la source de grands inconvénients, vu qu'ils comptaient tirer de la chasse une grande partie de leur subsistance. Le gibier abondait sur la terre ferme, mais il leur était impossible de s'y rendre. Ils furent conséquemment contraints de recourir aux viandes salées qu'ils savaient susceptibles de causer le fatal scorbut, une maladie dont Cartier avait beaucoup souffert en Canada soixante-dix ans auparavant. Le scorbut, ou le " mal de terre ", comme l'appelaient les premiers aventuriers, fit périr la moitié des colons qui trouvèrent leur tombeau sur cette petite île.

Avec le retour du printemps les colons désanchantés commencèrent leurs préparatifs pour retourner en France, mais avant de les terminer, ils furent réjouis par l'arrivée de Pontgravé avec des provisions, et ils résolurent de chercher un autre site pour leur colonie. Ce fut le 18 juin 1605 que Champlain mit à la voile de l'île de Sainte-Croix avec de Monts et un certain nombre de gentilhommes, un équipage de vingt hommes et un guide indien avec sa femme, pour explorer la côte à l'ouest. Les Français ne savaient pas que le jour même qu'ils quittaient Sainte-Croix un vaisseau anglais, l'" Archangel ", commandé par le capitaine George Waymouth, quittait les rives qu'ils devaient explorer pour retourner en Angleterre. Pendant un mois, les Anglais avaient examiné la côte du Maine et avaient érigé une croix à Pentecost Harbor comme marque de la possession anglaise. A bord étaient cinq naturels qu'ils avaient capturés et emme-

nèrent dans leurs pays pour qu'ils apprissent la langue anglaise et pussent devenir des interprêtes et des guides pour les futurs aventuriers.

Les Français longèrent les rives sauvages et pittoresques de l'est du Maine, entrèrent dans la rivière Kennebec dix-sept jours après avoir quitté Sainte-Croix et explorèrent avec soin cette jolie rivière et les eaux adjoignantes. Sur leur chemin ils rencontrèrent fréquemment des naturels du pays qui les recevaient d'une façon amicale. Le 9 juillet, ils passèrent en dehors des îles qui s'étendent à l'entrée du hâvre de Portland, qui échappèrent à leur attention, tout comme l'entrée du Saint-Laurent avait échappé à l'attention de Cartier soixante-dix ans auparavant. S'ils avaient pénétré, ils s'y seraient sans doute fixés à demeure, et l'histoire du Maine et du pays aurait pu être complètement changée. Tel que c'était, ils atterrirent à la petite île nommée aujourd'hui Statton et firent une visite à l'île Richmond, où ils trouvèrent des vignes chargées de grappes vertes et conséquemment la nommèrent île de Bacchus. Le long des rives de Prout's Neck et des environs, les sauvages voyant les voiles blanches de la barque française à son passage, se rassemblèrent en proie à l'excitation et suivirent sa course, criant et allumant des feux pour attirer l'attention des étranger.

Avec le flux de la marée ils traversèrent la barre et entrèrent dans la rivière Saco, où Champlain eut l'opportunité de visiter un établissement indien et il étudia le mode de vie de ces gens et leur manière de cultiver le maïs et autres végétaux. Ils passèrent deux jours ici, alors qu'ils reprirent leur voyage vers l'ouest, rencontrant une tempête qui les obligea de jeter l'ancre près du cap Porpoise, où ils trouvèrent des pigeons sauvages en grande abondance, qui étaient attirés par les raisins sauvages et autres fruits qui couvraient la terre. Des naturels avec lesquels Champlain eut des relations amicales, celui-ci put obtenir des renseignements précieux sur la région de l'ouest et des tribus qui la peuplaient.

Le 16 juillet la barque française ancra à East Boston. De toutes parts les voyageurs apercevaient des champs de maïs et des étendues de terrain déblayé pour la culture. La Charles River reçut le nom de rivière du Guast. Quittant le hâvre de Boston le 17 juillet ils longèrent la côte, jetant l'ancre à Marshfield, où ils eurent d'agréables relations avec les indigènes qui faisaient la pêche à la morue avec des crochets de bois ayant un hameçon formé d'un fragment d'os pointu.

A Nanset Harbor les voyageurs eurent leur première rencontre désagréable avec les naturels. Pendant que quelques-uns des matelots puisaient de l'eau à un ruisseau, un indigène convoitant le vase de cuivre dont l'un d'eux se servait, l'arracha de ses mains et dans la mêlée qui s'ensuivit le marin fut tué.

Ie 25 juillet l'expédition vers l'ouest prit fin et les voyageurs revinrent vers l'est, arrêtant finalement à la rivière Kennebec, où ils apprirent pour la première fois la visite qu'y fit Waymouth.Ce n'était pas une nouvelle agréable pour eux. Ils connaissaient trop bien l'esprit d'entreprise et la persistance des Anglais pour regarder leur présence dans ces eaux avec indifférence et il n'y a pas de doute qu'ils revinrent à Sainte-Croix avec l'appréhension de troubles futurs. Ils arrivèrent à Sainte-Croix le 8 août, chose assez étrange, n'ayant trouvé aucun endroit convenable pour un établissement. Port Royal, auourd'hui Annapolis Basin, leur était connu, et ils décidèrent de s'y transporter pour l'hiver suivant, ce qu ils commencèrent de suite à effectuer en démolissant leurs habitations pour en transporter une partie des matériaux à cet endroit. Longtemps après on a trouvé des parties de ces habitations encore debout sur l'île. Pendant qu'ils érigeaient leurs habitations à Port Royal, de Monts repartit pour la France, laissant Pontgravé à sa place. L'hiver à Port Royal se passa avec moins de souffrances pour les colons que le précédent, mais sur quarante-cinq personnes qui composaient la colonie, douze succombèrent au terrible " mal de terre ".

Durant l'été suivant, Champlain tenta en plusieurs circonstances de reprendre ses explorations vers le sud, mais chaque fois il était forcé de rebrousser chemin par la tempête. Ne recevant pas les approvisionnements nécesaires de France promis par de Monts, Pontgravé résolut d'abandonner l'établissement et de retourner dans son pays avec les colons par les bateaux de pêche qui fréquentaient le littoral du Cap Breton, et ceux-ci étaient partis de Port Royal pour retourner en France, quand ils furent interceptés par un navire chargé d'approvisionnements qui les avait pris à l'improviste, de sorte qu'ils virèrent de bord avec la détermination de passer un autre hiver à Port Royal. Ce navire amenait de Poutrincourt qui, prenant la place de Pontgravé, lui permit de retourner en France.

Il fut décidé maintenant de tenter une autre exploration

vers le sud et Champlain se mit en route avec de Poutrincourt, touchant à différents points dans leur voyage, jusqu'à ce qu'ils eurent atteint le détroit de Vineyard, alors que n'ayant point trouvé de place à leur satisfaction, ils retournèrent à Port Royal, où ils arrivèrent le 14 novembre, après avoir échappé à un grand nombre de périls.

Un autre hiver difficile était passé, égayé quelque peu par d'amusantes cérémonies, et le printemps était arrivé quand les colons furent mis en émoi par la nouvelle qui leur était apportée par le capitaine de leur ancien navire d'approvisionnements, que le charte de De Monts avait été révoquée, ce qui devait mettre fin à l'entreprise coloniale.

Cependant, avant de s'embarquer sur le navire d'approvissionnements qui attendait une cargaison de poissons, de Poutrincourt et Champlain firent de longues explorations sur le littoral de la Nouvelle-Ecosse à la recherche de minéraux. Les colons s'étant trouvés enfin rassemblés à Canso, partirent pour la France le 3 septembre arrivant à St-Malo le 1er octobre 1607, auprès une absence de trois ans. Champlain apportait avec lui en France des croquis et cartes de la côte depuis Canso jusqu'à Vineyard Haven, ce qui était un grand pas de fait à la connaisance géographique de l'époque et a beaucoup contribué sa renommée. Bien que de Monts eut éprouvé de graves désappointements et des pertes dans ses entreprises coloniales, Champlain s'intéressa autant que jamais encore dans des projets semblables et il projeta de nouvelles aventures. Ayant finalement obtenu une nouvelle concession du roi, il appareilla deux navires pour le Canada au printemps de 1608.

Champlain, dont la sagesse et la force de caractère, de même que l'honnêteté de dessein avaient gagné la confiance de M. de Monts, fut choisi pour commander une nouvelle expédition et le 13 avril 1608 il partit de Honfleur, arrivant à Tadoussac le 11 juin.

A son arrivée là il trouva Pontgravé, qui l'avait précédé, souffrant de sérieuses blessures reçues dans un conflit avec un trafiquant de fourrures.

Un homme moins prudent que Champlain, armé de son pouvoir, aurait sur-le-champ infligé une punition sommaire à l'agresseur ; mais Champlain en vint justement à la conclusion que la discrétion était la meilleure part de la valeur,

de sorte qu'il effectua un compromis et renvoya à plus tard, lorsqu'on serait revenu au pays, le règlement des difficultés.

Après avoir remonté le fleuve St-Laurent, le 3 juillet, Champlain fonda Québec.

Après une année passé dans des explorations actives, au milieu de scènes sauvages et de cruanté, dans une circonstance même échappant à un complot pour l'assassiner, Champlain retourna en France dans l'automne de 1609 et après avoir obtenu une audience du roi, il lui soumit le résultat de ses labeurs.

Champlain fut encore une fois engagé par de Monts pour prendre la direction d'une autre expédition au Canada, et le 8 avril 1610 il fit de nouveau voile pour le Saint-Laurent, et arriva à Tadoussac après un voyage de 18 jours seulement.

Continuant à Québec, il trouva la petite colonie dans un état prospère.

Cependant, la guerre avec les sauvages alliés des Français et les Iroquois avait déja commencé, et il crut que c'était bonne politique que de faire cause commune avec les premiers contre leurs ennemis.

Les Iroquois ne purent résister contre les armes à feu des Français, et furent battus avec de lourdes pertes.

La guerre terminée, Champlain retourna à Québec et s'appliqua aux affaires de la colonie, lorsqu'un navire arriva de France apportant la nouvelle de l'assassinat du roi Heuri IV. Ce fut un coup sérieux pour Champlain qui laissa la direction des affaires à ses lieute ants et retourna en France dans l'automne de 1610.

Ayan: ur grand désir de retourner à Québec, Champlain, le 1er mars suivant, partit pour rejoindre sa petite colonie. C'était trop tôt dans la saison et ses navires rencontrèrent d'immenses champs de glaces au milieu desquelles ils luttèrent dans un danger constant de destruction jusqu'au 30 mai, alors qu'ils entrèrent finalement dans la hâvre de Tadoussac.Continuant à Québec, Champlain commença immédiatement l'exploration du Saint-Laurent, cherchant un site pour un poste de trafic avec les sauvages. Le point qu'il chosit était le site de la ville présente de Montréal, l'ancien Hochelaga de Cartier, qui avait maintenant disparu de même que les habitants qu'il y avait trouvés. Ils avaient été balayés par la guerre et leurs terres étaient possédées par leurs ennemis. Chez Champlain, le négoce était une ma-

tière secondaire, mais ses relations avec la colonie lui faisaient une nécessité d'y porter attention. L'un de ses buts principaux était d'établir la puissance de la France sur la nouvelle terre, un autre était de trouver une voie maritime pour le Pacifique et il s'employa autant que possible à obtenir, par des conversations avec les sauvages, une connaissance du pays et de ses voies de transport par eau. Le commerce de pelleteries sur lequel de Monts se fondait en grande partie s'étant révélé non profitable, Champlain estima qu'il ferait bien de retourner en France pour faire un rapport de la situation des affaires à son principal. C'est ce qu'il fit et il arriva en France le 16 septembre 1611. Ici il trouva les affaires de la compagnie, dont de Monts était le chef, dans un état peu satisfaisant et il fut chargé de la réorganiser. Ayant accompli cela, après avoir vaincu des difficultés presque insurmontables, il repartit avec quatre vaisseaux pour Québec, où il arriva le 7 mai et le 27 il partait pour un voyage d'exploration hanté par le rêve de trouver un passage maritime vers l'Ouest mystérieux. Mis sur une fausse route par un homme auquel il avait permis de vivre pendant quelque temps avec les sauvages, il entreprit une expédition pour découvrir la " Mer du Nord ". Après d'incroyables misères, les explorateurs atteignirent l'île aux Allumettes, où ils apprirent des sauvages qu'ils n'existait pas de mer semblable et conséquemment ils rebroussèrent chemin, accompagnés d'une troupe de leurs amis sauvages, en canots. En arrivant à Montréal, Champlain trouva trois navires de France envoyés par la compagnie, et ayant embarqué les pelleteries qu'il avait ramassées et pris des dispositions pour envoyer deux de ses jeunes hommes avec les sauvages afin qu'ils apprissent leur langue, il s'embarqua pour retourner en France.

Champlain passa l'année 1614 en France. Il n'y avait que la question de l'évangélisation des Sauvages qui le préoccupait, et il réussit à intéresser les Pères Récollets de Brouage à l'entreprise. De sorte que le 24 avril 1615 il se rembarqua avec quatre d'entre eux pour le Canada. A son arrivée à Québec son premier soin fut de bâtir une chapelle et des quartiers convenables pour ses missionnaires, puis de visiter les Sauvages qui s'étaient réunis à Montréal pour le rencontrer. Ils l'informèrent de la difficulté qu'ils avaient éprouvée à faire le trafic avec les Français, à cause des Iroquois, qui les interceptaient lorsqu'ils tentaient d'atteindre

les établissements français, et ils supplièrent Champlain de leur prêter assistance. Se rendant compte de la nécessité de pénétrer les sauvages de son amitié et de son pouvoir, de même que pour conserver les communications avec eux, il se prépara à les accompagner contre leurs ennemis. S'engageant dans le pays des Iroquois, les alliés assiégèrent leur place forte, mais après une bataille acharnée dans laquelle Champlain fut blessé, ses alliés perdirent courage et battirent promptement en retraite. Trouvant qu'il lui était impossible d'atteindre Québec avant le printemps suivant, il fut obligé de passer l'hiver avec eux, beaucoup contre son gré, et ce ne fut que le 11 juillet suivant qu'il était de retour à Québec à la grande joie des Pères Récollets, qui célébrèrent son heureux retour par des prières publiques d'actions de grâce. Ayant pris des dispositions pour l'agrandissement du fort et le confort des missionnaires, il repartit pour la France où il arriva le 16 septembre 1616.

Dans chacune des deux années suivantes, Champlain passa une partie de son temps avec les colons. Il sema du grain et il exposa au conseil d'Etat les résultats de ses expériences. De fait il travailla de toute façon pour faire valoir l'importance de la colonie aux yeux des personnages exerçant l'autorité en France. Pendant deux ans il fut absent de sa colonie, s'efforçant de faire disparaître les dissensions qui existaient dans la compagnie, et au mois de mai 1620, ayant été nommé lieutenant du vice-roi et grand amiral de France, il partit de Honfleur avec sa jeune femme pour le Canada. Son arrivée fut chaleureusement saluée par les colons et les missionnaires, dont les affaires avaient langui durant son absence. Son premier soin fut de préparer les constructions qui s'en allaient en ruine et d'encourager les habitants à cultiver leurs terres qu'ils avaient négligées. Puis il commença à construire une forteresse sur la falaise au-dessus de l'établissement, pour leur meilleure protection. Pendant quatre ans il travailla sans relâche pour avancer la prospérité de la colonie, réglant les difficultés parmi les tribus sauvages et encourageant les colons à compter sur les produits du pays pour leur subsistance plutôt que sur la compagnie.

Le 15 août 1624, Champlain mit de nouveau à la voile pour la France avec sa femme et il arriva à Dieppe le 1er octobre. Pendant un an et demi il demeura dans son pays natal, s'efforçant de promouvoir les intérêts de ses colons,

mais au bout de ce temps il crut qu'il était mieux pour lui de retourner à la Nouvelle-France. Conséquemment le 15 avril 1826 il se dirigea de nouveau vers le Canada et il arriva à Québec le 5 juillet, pour trouver que durant son absence tout avait été à l'abandon. Les colons avaient même négligé de ramasser du fourrage suffisant pour leurs animaux et ils étaient constamment menacés par leurs ennemis sauvages. Pour améliorer les conditions il fit transporter les bestiaux dans les riches pâturages du cap Tourmente, où il érigea des bâtisses et donna la protection nécessaire. Il agrandit aussi la forteresse et il mit de nouveau la main à l'amélioration des bâtisses de la compagnie, faisant surgir l'activité et l'ordre où on avait le spectacle de la paresse et de la négligence. Mais les colons n'étaient pas disposés à compter sur la terre pour leur subsistance, préférant recevoir leurs provisions de France, et l'agriculture était négligée. Champlain s'appliqua à vaincre cette négligence sans succès, et bien qu'il se fût écoulé vingt ans depuis la fondation de Québec, il n'y avait encore qu'une famille qui retirait sa subsistance de l'agriculture.

Une autre cause d'inquiétude était l'antagonisme religieux qui existait entre les huguenots et les catholiques et qu'il était impossible de faire disparaître. Richelieu résolut de changer ces conditions et en conséquence il prononça la dissolution de la compagnie et il en forma une autre qu'il intitula la Compagnie de la Nouvelle- France, dont il avait le contrôle. L'autorité de cette nouvelle compagnie s'étendait sur toutes les possessions françaises du continent, comprenant la Nouvelle-France et la Floride. Tout promettait la réalisation des rêves de Champlain pour la domination de la France dans le Nouveau-Monde, depuis le golfe du Mexique jusqu'à l'océan Arctique: car c'étaient là seulement les limites que la France s'arrogeait. Il semble qu'on ait considéré à peine les prétentions de l'Angleterre, et cependant cette virile et agressive nation avait envoyé Cabot, qui fit la première découverte du continent nord et avait poursuivi cette découverte par de fréquents voyages à ses rives, bien qu'elle n'ait pas, avant la venue de Champlain à Sainte-Croix, établi une colonie permanente sur son sol. L'Angleterre avait néanmoins fait d'importantes concessions de territoire, entre autres, une concession à sir William Alexander d'un domaine d'une grandeur royale, nommée par Jacques

ler la Nouvelle-Ecosse, en l'honneur de son pays natal. Cette concession comprenait une portion de la province de Québec, et pendant que Richelieu, avec l'assistance de Champlain, concevait son splendide projet, Alexander et ses associés, riches marchands de Londres, préparaient une flotte de six vaisseaux pesamment armés, avec autorité du roi d'Angleterre de saisir et confisquer les navires français ou espagnols et de détruire tous les établissements français qu'ils pourraient trouver sur le Saint-Laurent ou ses environs.

Champlain ne venait que de commencer ses nouveaux devoirs qui promettaient les plus grands succès, lorsqu'il apprit par un courrier sauvage, l'arrivée à Tadoussac d'une flotte de six navires de guerre anglais. Cette nouvelle fut immédiatement suivie d'une dépêche demandant la reddition de Québec. La réponse de Champlain fut digne et sarcastique, et croyant que la force française était plus grande qu'elle n'était réellement, Kirke, le commandant anglais, se retira, non sans avoir détruit les bateaux de pêche des Français qu'il rencontra. Sur sa route le long de la côte, Kirke rencontra la flotte française escortée de quatre navires de guerre, avec des colons et des provisions pour Champlain, et les captura tous au nombre de vingt-deux. Ce fut un coup fatal pour les espérances de Champlain, et quand la flotte de Kirke revint l'été suivant, elle ne rencontra pas de résistance, vu que la famine régnait parmi les colons.

Après la reddition, les Anglais prirent possession de Québec et arborèrent le drapeau de l'Angleterre sur la forteresse. Champlain fut emmené en Angleterre par le triomphant Kirke, mais le triomphe du vainqueur fut de courte durée, car à son arrivée il trouva que la paix avait été conclue entre l'Angleterre et la France avant la capture de Québec ; et non seulement Québec devait être remis aux Français, mais les propriétés confisquées devaient être restituées également. Ce fut un dur coup pour les Anglais.

A l'arrivée de Champlain après sa capture, il trouva les affaires dans une condition défavorable pour les intérêts de sa colonie en la Nouvelle-France. Richelieu était trop occupé à parer les attaques de ses ennemis pour lui donner beaucoup d'attention, et Louis XIII connaissait peu Champlain et se souciait encore moins du fidèle serviteur qui depuis si longtemps se dévouait à la tâche d'étendre la domination de la France sur l'hémisphère occidental. Des choses

plus intéressantes dans son entourage occupaient l'attention royale. La petite pension que le père de Louis XIII avait accordée à Champlain avait même été suspendue, et il devint nécessaire de poursuivre en justice pour son recouvrement. Champlain adressa au roi un mémoire dans lequel il récapitulait les services qu'il avait accomplis pour la couronne, et il faisait une description du nouveau pays, ses habitants, ses produits et les avantages que la France pouvait en retirer. "Voilà, sire, dit-il en terminant sa supplique, un échantillon des labeurs du sieur de Champlain, qui pendant trente-cinq ans a rendu de constants services à votre majesté, de même qu'au service du feu roi, comme dans le voyage qu'il fit il y a trente ans aux Indes occidentales et depuis dans la Nouvelle France, où il a presque continuellement séjourné; et, comme une récompense peut être attendue pour services rendus à votre majesté, le sieur de Champlain ose prier de lui accorder cette faveur, que la pension qu'il a eue pendant vingt-cinq ans puisse être continuée par le commandement de votre majesté, afin de lui donner les moyens de continuer son service, et il priera Dieu pour l'accroissement de votre Etat, et la santé et la prospérité de votre majesté."

Nous ne savons pas si la pension de Champlain fut continuée. Les négociations relatives à la restitution de Québec à la France traînèrent en longueur jusqu'au 13 juillet 1632, et le 23 mars de l'année suivante Champlain repartait encore de Dieppe pour Québec avec trois navires, comme gouverneur. Le 23 mai ses navires jetèrent l'ancre à Québec au milieu des réjouissances des colons, qui lui firent un accueil royal. Ce fut probablement le moment de sa vie qui lui donna le plus grand orgueil. Sans perdre de temps il commença la restauration des bâtiments qui avaient été négligés, et il érigea une chapelle pour commémorer la remise de Québec à la France. Pendant plus de deux ans il se consacra entièrement aux affaires de la colonie. Dans l'automne de 1635 il tomba malade, et le jour de Noël sa carrière était terminée par sa mort.

Il n'y eut jamais d'homme plus sincèrement regretté que le fut Champlain par les colons de la Nouvelle-France auxquels il s'était rendu cher par sa sage administration et son dévouement inaltérable à leur bien-être. Il fut enterré dans la chapelle commémorative qu'il avait érigée. Cette chapelle fut subséquemment détruite, et la place qu'elle occupait fut

oubliée ; de sorte qu'aujourd'hui nous ignorons encore l'endroit précis où Champlain fut enterré. C'est peut-être suffisant de savoir que ses cendres se sont mêlés avec la terre qu'il a tant aimée, bien que le non sous lequel il la connaissait ne soit plus prononcé par les hommes d'aujourd'hui.

Il a sembé nécessaire, dans une circonstance comme celle-ci, de donner un aperçu, quelque bref et imparfait qu'il puisse être, des travaux de Champlain afin de faire ressortir plus distinctement sa personnalité, vu que l'on demande toujours à la clôture de la vie d'un homme ce qu'il a accompli. On peut répondre que Champlain a posé la pierre angulaire d'un empire français en Amérique ; et si la France eût possédé la sagesse et la force nécessaires pour le garder et le développer d'après une politique raisonnée, elle aurait pu être aujourd'hui la principale des grandes puissances du monde.

De plus, Champlain sera toujours regardé comme l'un des plus grands explorateurs de ce continent. Il possédait en réalité toutes les qualités nécessaires pour le succès dans le champ de l'exploration : une haute capacité d'endurance physique ; la passion des aventures ; la persistance dans le dessein ; une patience à toute éprouve ; un esprit confiant. Il possdéait indubitablement toutes ces qualités. Elevé dans un entourage et au milieu de conditions qui exaltaient peut-être d'une façon exagérée l'art de la navigation, il conçut dès l'âge le plus tendre une admiration pour les marins. Ses propres paroles sur le sujet révèlent le motif de sa vie. Il dit que " de tous les arts les plus utiles et excellents, celui de la navigation a toujours occupé la première place. Car plus il est hasardeux et plus il est sujet aux périls et aux pertes, plus il est estimé et exalté au-dessus de tous les autres, n'étant aucunement approprié aux timides et aux irrésolus. Par cet art nous obtenons une connaissance de différents pays, différentes régions ou royaumes. Par ce moyen nous attirons et apportons dans notre pays toutes sortes de richesses ; par ce moyen l'idolâtrie du paganisme est renversée et le christianisme est proclamé dans toutes les régions de la terre. Tel est l'art qui a gagné mon amour dans mes jeunes années et m'a induit de m'exposer presque toute ma vie aux vagues impétueuses de l'océan et m'a amené à explorer les côtes d'une partie de l'Amérique, particulièrement celles de la Nouvelle-France, où j'ai toujours désiré voir les lys fleuris avec la seule religion catholique, apostolique et romaine."

La France n'a jamais eu de fils plus patriote que Champlain. Dans son dévouement à ses intérêts il n'a jamais failli. Son voyage aux Indes occidentales, où il s'est efforcé avec tant de persistance à obtenir une connaissance des secrets commerciaux de l'Espagne pour le bénéfice de son pays, en est une preuve.Bien qu'agissant ostensiblement pour une compagnie commerciale dans la Nouvelle-France, dont le seul motif était le gain, il paraît avoir été en tout temps dominé par le noble dessein de créer dans les solitudes de l'Amérique du nord une nouvelle France dans laquelle le christianisme devrait occuper la place principale. Tout en poursuivant ce but il n'a jamais perdu de vue ses devoirs à l'égard de ceux dont les intérêts commerciaux étaient confiés à ses soins, et cela semble avoir été reconnu par ses associés, bien qu'ils n'aient pas toujours été en sympathie avec ses plans philanthropiques.

Dans les négociations difficiles qu'il était obligé de conduire lorsqu'il était en France avec ceux qui détenaient le pouvoir, négociations dans lesquels était impliquée l'existence coloniale et commerciale de l'entreprise qu'il avait tant d'intérêt à promouvoir, il a montré des qualités propres à un véritable homme d'Etat, pourvu de prudence et de sagacité. Il semble qu'il n'a jamais dévié de ses desseins en raison des difficultés qu'il rencontrait. On a dit que la stabilité d'un homme se mesure par sa foi. La vie de Champlain est une belle illustration de cette vérité, car il possédait une âme qui, au milieu des circonstances les plus décourageantes, conservait une sérénité indéfectible, pendant que ses paroles révélaient la qualité de sa foi.

Il faut reconnaître à jamais l'influence des exploits de Champlain sur l'histoire américaine. Son manteau d'explorateur tomba sur les épaules de Marquette, Joliet et La Salle, qui battirent le sentier pour la puissance anglaise dans le grand ouest. Pendant plus d'un siècle la Nouvelle-France dont il a été l'instrument au début de sa carrière continua à prospérer en dépit du gouvernement vacillant et répressif des gouverneurs royaux et des prélats rigides, qui poursuivaient une concurrence zélée, l'un pour obtenir des sauvages le plus grand nombre de pelleteries, l'autre le plus grand nombre de prosélytes. Au-delà de ses frontières néanmoins était une autre race, vigoureuse, portée à compter sur elle-même et ambitieuse, poursuivant des mé-

thodes plus pratiques pour son avancement, qui la placèrent bientôt à l'avant-garde. En réalité ce n'était qu'un transport des rivalités de l'ancien monde au nouveau, car les principes animant les différentes formes de civilisation qui caractérisaient les deux nationalités, vivant maintenant côte à côte, avaient été depuis longtemps en lutte et ne pouvaient que venir encore une fois en conflit dans la suite des temps. Nous connaissons le résultat de ce conflit, et bien que nous puissions ressentir de la sympathie pour l'échec des splendides projets que Champlain et quelques esprits d'élite de son temps chérissaient si profondément, nous ne pouvons qu'en venir à la conclusion que ce résultat a immensément contribué au progrès et au développement de ce grand peuple américain, dont nous ne pouvons qu'imparfaitement estimer présentement la grandeur et la puissance futures. Cependant tout en nous rendant compte de cela,—et grâces soient rendues à Dieu pour ces belles promesses d'avenir,—nous pouvons convenablement faire honneur à un homme comme Champlain de qui, bien qu'il ne puisse pas sympathiser avec la conception que nous avons du gouvernement ni avec les formes de notre foi, il a été possible pour un historien érudit de dire " Que son amour sans borne de la justice, sa piété, sa fidélité à Dieu, son roi et la société de la Nouvelle-France ont toujours été en évidence," et que " Dans sa mort il a donné beaucoup de preuves illustres de sa bonté de manière à remplir chacun d'admiration." En rendant honneur à un tel homme, quelque soit sa nationalité ou sa foi, nous rendons honneur à nous-mêmes, à notre religion et à notre Dieu.

James B. Baxter.

Revue des faits et des œuvres

Relations Canado-Américaines

Le " Sun ", de New York, a consacré à la politique canadienne un article qui pourrait bien être le prélude de relations plus suivies entre le Canada et ses voisins du sud. Le journal américain, après avoir complimenté Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Fielding pour la sagesse de leur politique, parle des relations commerciales possibles entre nos deux pays qu'il admet avoir été rendues plus difficiles par le tarif de préférence accordé à la Grande Bretagne par le Canada. Ce tarif, dit-il, est hostile aux intérêts américains.

Le " Sun " blâme les hommes d'Etat américains qui ont manqué la chance, dans le passé, d'obtenir un traité de réciprocité avec le Canada et affirme que la prochaine administration américaine aura une excellente occasion de réparer cette erreur.

" La réciprocité avec les Etats-Unis, dit le " Sun ", fut fortement demandée par les libéraux jusqu'en 1891. Les obstacles rencontrés amenèrent une perte d'intérêt dans la question et une diminution d'activité. L'indifférence et l'opposition manifestées du côté américain eurent pour résultat un changement considérable dans l'attitude libérale. Bientôt après l'élection de 1896, sir Wilfrid Laurier et ses collègues attaquèrent la question d'un tarif de préférence sur certaines importations spécifiques de la Grande-Bretagne et des colonies britanniques, et une préférence douanière de 12½ pour cent fut accordée à la Grande-Bretagne en 1897. Elle fut portée à 25 pour cent en 1898 et à 33⅓ pour cent en 1900. Une législation ultérieure a accordé des avantages plus grands encore. La préférence britannique est essentiellement une politique libérale, et le succès de sa mise en opération est dû en grande partie à l'indifférence obstinée et peu prévoyante des Etats-Unis.

" La question a fait récemment le sujet d'une discussion. Le numéro de juin de l'" Edinburg Review " contenait un article réfutant une assertion de lord Milner qui prétend que

la préférence canadienne a été à l'avantage de la Grande-Bretagne et du Canada. Lord Milner répond dans le numéro de novembre du " Nineteenth Century ". En dépit du fait que les imporations canadiennes des Etats-Unis sont beaucoup plus considérables que celles venant de la Grande-Bretagne, il est hors de doute que sans la préférence les importations venant de ce pays seraient plus considérables qu'elles ne sont et que celles de la Grande-Bretagne diminueraient considérablement. Lord Milner a indubitablement raison.

" Cette attitude du parti libéral canadien ne doit pas être regardée comme une attitude d'inimitié commerciale à l'égard des Etats-Unis. Elle est simplement le fruit légitime de notre propre folie. Il ne peut y avoir aucun doute sur la sincérité absolue de sir Wilfrid Laurier quand il a déclaré récemment qu'il est prêt à entrer, n'importe quand, en relations réciproques avec les Etats-Unis " sur une base raisonnable ", et il n'y a pas lieu de révoquer en doute le bien fondé de sa déclaration que la faillite de toutes les propositions de réciprocité est due au fait que ce pays a essayé de conclure un marché trop dur. Aussi, bien que le Canada soit le troisième sur la liste de nos clients, il achète en Angleterre pour plusieurs millions de dollars de marchandises qu'il achèterait ici avec un juste échange de facilités douanières.

" Le prochain président des Etats-Unis pourra faire beaucoup pour son pays en adoptant une vue large et libérale de nos relations avec le Dominion."

Le Gouverneur Pothier

L'hon. Aram J. Pothier, de Woonsocket, dont nous annoncions la candidature dans notre dernier numéro, a été élu gouverneur de l'Etat du Rhode Island. C'est un événement dont nous avons déjà fait prévoir toute l'importance. Voici, du reste, comment il est apprécié par un ancien ami du nouveau gouverneur qui écrit dans la " Patrie ", de Montréal :

" L'élection de M. Aram J. Pothier comme gouverneur du Rhode Island, à une majorité de plus de 7,000 voix, est un événement considérable dans l'histoire de l'élément franco-américain.

" M. Pothier fut le premier Américain d'origine canadienne élu lieutenant-gouverneur d'un des Etats-Unis. Il eut cet

honneur deux fois consécutives il y a une dizaine d'années, sous les couleurs républicaines, après avoir battu la marche à ses compatriotes d'une autre manière en décrochant haut la main, à trois ou quatre reprises, la mairie de sa ville adoptive, Woonsocket.

" Il y aurait toute une série d'articles à faire sur l'ascension politique de M. Pothier, et l'auteur de ces lignes, qui a vécu dans son intimité et qui s'honore de son amitié, ne saurait jamais rendre pleine justice à cet esprit droit, patient et perspicace au mérite duquel les Américains de langue anglaise viennent de décerner un si éclatant hommage.

" En ne tenant pas compte des obstacles formidables que M. Pothier dut surmonter il y a dix ans et des obstacles moins grands, mais sérieux encore, qu'un Canadien-Français démocrate, M. Adélard Archambault, a du surmonter depuis, pour arriver même à ce second poste, il n'y a pas de comparaison à établir entre ces succès tout relatifs et le triomphe que notre éminent compatriote vient de remporter. Comme gouverneur, non seulement il est le chef reconnu de son parti, mais il a la haute direction du travail législatif, de la milice, de l'instruction et de l'assistance publiques. Il n'est élu que pour un an, cet Etat ayant comme le Massachusetts conservé le système, absurde à notre sens, des élections annuelles ; mais le chiffre de sa majorité—chiffre d'autant plus surprenant que le Rhode Island n'a guère plus de 70,000 votants pour une pouplation totale de 450,000 âmes—l'assure dès maintenant d'une ré-élection.

.. ..

" Ainsi s'expliquerait dans une certaine mesure l'avancement de M. Pothier. Ajoutons à cela des qualités personnelles de premier ordre et une situation de fortune sans laquelle—à moins de circonstances absolument extraordinaires—l'homme politique le plus fort, aux Etats-Unis, n'arrive jamais bien haut.

" Doué d'une bonne instruction, universellement estimé pour l'aménité et la loyauté de son caractère, M. Pothier a compris qu'il devait, pour arriver au terme de son ambition, se faire une situation dans le monde des affaires. Et on l'a vu patiemment, de simple commis de banque qu'il était au début, et tout en restant constamment pour ses compatriotes du Rhode Island, en affaires comme en politique, un mentor

et une providence, devenir tour à tour administrateur de banque, propriétaire d'immeubles et grand industriel. Esprit intuitif et résolu, il a fondé des usines modestes à l'origine, puissantes par la suite. Aujourd'hui il est l'âme dirigeante d'une demi-douzaine de vastes fabriques dont l'une, la Guérin, produit probablement les plus beaux filés de laine des Etats-Unis. D'un bout à l'autre de la République, il est connu comme un créateur et son nom est synonyme de travail inlassable et de probité. Et ces œuvres—qu'il nous permette de révéler ce détail à un public qui n'a pas assez suivi sa carrière—ces œuvres, disons-nous, ne l'ont pas empêché d'orner sa vie privée de dévouements et de sacrifices dont les grandes âmes seules sont capables. C'est ce prestige de la fortune honnêtement acquise et ce charme tout-puissant des plus sublimes vertus domestiques, qui, joints à son talent politique hors pair, lui ont permis d'atteindre aux suprêmes honneurs sans jamais transiger avec ses principes, et, chose malheureusement trop rare chez les Canadiens des Etats-Unis, sans renoncer à sa foi religieuse ou s'embrigader dans les sociétés secrétes. Son élection au poste de gouverneur d'Etat le classe parmi les figures les plus intéressantes que la race canadienne-française ait encore produites."

A propos de sociétés neutres

Un correspondant du "Nationaliste", qui signe Jean Latour, a publié, récemment la boutade suivante sous le titre "Les amis choisis":

Q.—Un catholique canadien-français peut-il favoriser la société neutre des Amis Choisis?

R.—C'est le cas ou jamais de rappeler le mot d'un évêque canadien bien connu pour son patriotisme: "Les Canadiens français ont beaucoup de qualités, mais il en possèdent surtout une à un haut degré: C'EST L'HUMILITE DE LA BETISTE". On en était alors à constater la puissance fascinatrice des maîtres-chanteurs américains qui exploitent la crédulité populaire en vendant dans les campagnes des remèdes à tous maux.

Aujourd'hui la puissance des faiseurs n'a pas moins de prise, et tous les "promoteurs" de sociétés louches, d'entreprises caduques, comme tous les charlatans et les colporteurs de remèdes insipides et dangereux, trouvent leur compte à exploiter la bêtise des "Canayens".

Gain facile et question d'honneur : pour peu qu'on ait de la loquacité, on convainc son homme et Baptiste signe de confiance, paye sans compter, se soumet sans rougir aux singeries de l'imitation secrète, s'enrôle sans savoir.

—Qu'est-ce c'est que la Société des Amis Choisis? demandai-je un jour à un brave homme qui en faisait partie.

—? ? ?

—Vous ne le savez pas?

—Ça me donnera $1,000 à ma mort.

—Oui, mais est-ce une société catholique, canadienne, orangiste, juive... cette boutique-là?

—Ça ne me regarde pas.

—Vous appelez-vous chevaliers?

—? ? ?

—Enfin que savez-vous de son esprit?

—Je sais que nous avons des bals comme les Chevaliers de Colomb, des salles de danse, que les femmes et les filles y sont admises.

—Et que vous payez en bon argent votre contribution annuelle?

—Oui, comme dans les autres...

—Et, mon ami, si c'était plus que louche au point de vue religieux, plus qu'anti-canadien au point de vue national, plus que risqué au point de vue économique... que feriez-vous?

—Dame ! je n'ai pas pensé à cela. On m'a fait l'affaire si belle— j'y réfléchirai...

Et mon brave homme était tout triste.

—Console-toi, mon pauvre Baptiste. Il y en a tant qui ont mission de savoir et qui ne savent pas ; tant qui ont mission de prévoir et qui ne prévoient pas ; tant qui ont mission de parler que l'espoir d'un peu d'argent rend muets comme des chiens de faïence. S'ils aboient un jour, ces chiens muets, ce sera pour revendiquer l'abolition de la langue française—en gaëlique ! En attendant, Baptiste, garde-toi des agents qui spéculent sur ton ignorance et exploitent ta crédulité. Gare aux amis intéressés ! Ils trouvent profit à exploiter ta bêtise. Mieux vaut un franc ennemi qu'un faux ami.

Les oubliés aux fêtes de Québec

Le 30 mai dernier la Société Historique Franco-Américaine consacrait une séance à la mémoire de Champlain. Avec le concours du savant Dr. Dionne, de Québec, on étudia le caractère, les aptitudes, les moyens d'action, les idées et la vie du Père de la Nouvelle France. C'était dans l'ordre et cet hommage français rendu à Champlain par les Canadiens des Etats-Unis avait quelque chose de touchant. Les fêtes du Troisième Centenaire eurent lieu et on sait que les Franco-Américains n'y furent pas invités. Le Dr. Bédard, président de la Société Historique Franco-Américaine, rappelait ce fait tout dernièrement, et en des termes d'une justesse frappante. Voici ce qu'il disait :

“ Et à ce propos, messieurs, maintenant que la fumée de la poudre et de l'encens s'est dissipée, que Québec nous apparaît, grandi de l'auréole de trois siècles de gloires chantées par tout ce qui reste de Français au Canada, et modestement appropriées par l'Angleterre ; maintenant que toutes ces lueurs d'apothéose se sont éteintes, emportées dans la vaste nuit du passée, comme toutes les gloires du monde, hélas ! maintenant que l'héritier présomptif de la massive couronne d'Angleterre s'est essayé à son futur rôle, en se laissant béatement couronner de lauriers, que les ardents impérialistes canadiens, dont les beaux noms français accentuent davantage le cosmopolitisme d'Albion, ont baisé les royales mains qui doivent un jour sceller le pacte de la confédération britannique ; maintenant que Champlain, la grande ombre française, l'innocente raison de tout ce déploiement de loyalisme anglais, s'est humblement effacé devant lord Grey, dont la fondation plus récente, et alimentée de la petite est venue dominer tout le vote, il est plus facile de dresser le bilan des fêtes de Québec. Mais qui dit bilan, dit banquroute. Auraient-elles donc failli, ces grandioses démonstrations? Et toute cette pléiade d'accrédités spéciaux auprès du gouvernement canadien, auraient-ils vainement escaladé le Roc, pour n'y découvrir que la morgue britannique? Et pourtant, si je me rappelle bien, ils étaient conviés à une fête française. Et dans ce défilé majestueux de missions françaises, de missions anglaises, de missions américaines, est-ce qu'une mission spéciale de Franco-Américains, recrutée parmi nos représentatifs, aurait fait mauvaise figure?

" Et dans ce singulier protocole, arbitrairement établi, n'aurait-on pu, descendre des hauteurs héraldiques, inclure une clause moins restrictive, admettant une députation des frères exilés? Les précédents historiques ne manquent pas, qui auraient sanctionné cette condescendance, puisque la voix du sang dont on parle encore, les inaliénables héritages d'une commune origine, n'en imposaient pas l'urgence!

" Ah! messieurs, quelle superbe chance on a laissé passer là, d'effectuer le ralliement des forces françaises en Amérique. Et ce sera là l'inexorable décret de l'Histoire. S'il y a pour notre élément comme l'ont rêvé tant de nos ardents patriotes un avenir de fière isolation sur ce continent, la province de Québec ne peut pas ne pas compter sans les Français de l'Est Américain.

" Et ce n'est ni une plainte, ni une protestation, que je formule en ce moment, c'est une tardive revendication des droits oubliés ou méconnus. C'est une page de l'histoire canadienne-française sciemment oblitérée. L'exode d'une moitié d'un peuple n'est pas quantité négligeable, surtout quand ces tribus continuent en un pays limitrophe les traditions séculaires de la race.

" Et dans la lente élaboration des nations européennes, je ne sache pas de phénomène historique qui ait le plus contribué à leur formation définitive, et peut-être aussi, à la démarcation ultime de leurs frontières.

" Et ce sera la regrettable erreur du comité de fêtes de Québec de n'avoir pas compris ce grand enseignement de l'Histoire."

Les élections canadiennes

" Laissons Laurier achever son œuvre!" c'est le cri qui a dominé nos récentes élections féderales; c'est la pensée qui a porté le peuple Canadien à maintenir le parti libéral au pouvoir. Tous les ministres ont été réélus à l'exception de l'hon. M. Templeman dont la défaite est due à des conditions particulières existant dans la Colombie anglaise. Sir Wilfrid même a été élu par de très fortes majorités dans deux divisions, à Ottawa puis dans son fidèle comté de Québec-Est.

Considérées à un point du vue général, toutes les élections se ressemblent. Dans notre pays, où l'élément indépendant n'a pas encore pris des proportions considérables, elles se

résume à la lutte que se font les deux grands partis "grit" et "tory". Et pour en bien saisir le sens il faut les dégager de toutes les intrigues des cabaleurs, des fleurs abondantes dont les orateurs accablent les chefs, des artifices nombreux auxquels on a recours pour cacher telle faiblesse d'un programme ou telle erreur d'un acte officiel. Au fond, c'est bien toujours l'intérêt du pays que tout le monde cherche et les divisions, mêmes les plus profondes, ne tiennent encore qu'au moyen d'y arriver. Et c'est, à notre sens, la meilleure explication qu'il faut donner aux modifications qu'un parti, une fois au pouvoir, ne craint pas quelque fois d'apporter à son programme. C'est ainsi que le régime libéral, qui semblait promettre le libre échange, n'a pas cru bon de se départir de la politique protectionniste de ses pédécesseurs.

Ce qui nous a surtout frappé au cours de la dernière campagne électorale c'est l'exposé enthousiaste que l'on a fait, avec raison, de la prospérité phénoménale dont jouit le Canada. Qu'il y ait encore beaucoup à faire cela est évident, mais il faut bien constater qu'un gouvernement est en bonne posture quand il peut se présenter devant le peuple avec des entreprises comme le Transcontinental National, le canal de la Baie Georgienne, le chemin de fer de la Baie d'Hudson et des améliorations dans les services publics comme la livraison rurale de la poste, même si cette dernière n'est encore qu'à l'éclat expérimental et n'est pas un succès acquis.

Un politique canadien avec lequel Sir Wilfrid Laurier a plusieurs traits de ressemblance avait pour principe de tenir l'attention du peuple constamment rivée sur de gigantesques entreprises. C'est une tactique dont ses successeurs s'accommodent très bien et dont ils n'ont pas l'air de vouloir se départir.

Le peuple aime à croire qu'on lui donne quelque chose, même si les millions que ce quelque chose va coûter sortent de sa bourse. Au fond, il n'a pas tout-à-fait tort, puisque les grandes améliorations publiques contribuent toujours de quelque manière à lui rendre la vie plus facile. Le seul inconvénient que présente cette mentalité, c'est que les principes essentiels qui sont souvent en jeu dans l'évolution constitutionelle d'un pays soient sacrifiés pour le compte d'un mercantilisme intense et que le bonheur futur de la nation ne soit plus mesuré qu'à l'importance de son réseau de chemins de fer ou au nombre d'immigrés qu'une réclame savante lui aura attiré.

D'un autre côté, la personnalité des chefs politiques exerce sur les foules une influence incontestable. Sir Wilfrid Laurier qui a dominé notre vie nationale de l'éclatant prestige de son grand nom, qui a remporté jusque sur les grandes scènes de la diplomatie euopéenne, des succès considérables, avait conquis dans le cœur du peuple canadien une place trop sûre pour qu'il fut possible de l'en chasser, à la demande d'une opposition qui s'est bornée à lui reprocher quelques détails d'administration. L'élan qu'il avait donné au progrès de son pays, même si on peut lui reprocher quelques faiblesses sur des questions de principes, justifie ses concitoyens de lui accorder un autre mandat et de lui laisser "achever son œuvre."

Feu J. B. Rouilliard

Le 27 octobre dernier est décédé à Fall River, un citoyen de marque qui connut des jours heureux au pays natal et qui y fournit sous le régime Mercier une carrière plutôt brillante. Nous voulons parler de M. J. B. Rouilliard, ancien inspecteur-général des mines dans la province de Québec. Malgré les dispositions spéciales qu'il montra pour l'industrie minière, il était assurément un journaliste de race. Les journaux qu'il dirigea—entre autres, le " Sud " publié à Sorel—attirèrent l'attention du pays et contribuèrent à caractériser leur époque.

Mais pour avoir voulu concentrer toute son énergie à la politique de son temps il tomba, avec nombre d'autres victimes de la politique qui furent emportées dans la tourmente qui précipita M. Mercier du pouvoir. Il endura tout avec un courage stoïque, gardant jusque dans l'infortune une chevaleresque fidélité à la mémoire de ceux-là mêmes qui l'avaient le plus compromis. Et il a emporté dans sa tombe des secrets dont il eut à souffrir injustement mais qu'il porta allégrement au compte de l'ingratitude des partis. Il accepta sans murmurer son rôle d'écrasé.

Plusieurs années passées dans son intimité nous ont permis d'étudier de près les côtés les plus intéressants de sa belle âme. Son patriotisme, ardent et ambitieux, lui faisait rêver de splendides destinées pour sa race. C'est de là que lui vint l'idée de cette union continentale qui, avec l'annexion du Canada aux Etats-Unis, devait aboutir à consolider l'influ-

ence latine sur le continent. Il caressa longtemps le projet d'un grand journal français qui serait publié à Washington et se ferait le propagateur de cette idée. Il fit, le 17 mars 1893, à Montréal, sur l'annexion, une conférence dont la hardiesse ne fut pas sans créer un certain émoi dans les cercles officieux et sans inspirer des craintes à ses amis. Il y prêcha carrément l'annexion et fit applaudir les tirades libératrices de Patrick Henry.

Cette conférence contient des pages touchantes. Nous citerons la suivante où l'auteur, ancien soldat de la guerre civile américaine, après avoir rappelé la mort pathétique de quelques volontaires canadiens-français à la bataille de Winchester (19 septembre, 1864), s'écriait :

" Ah ! les amères réflexions que je fis sur la tombe de ce dernier compatriote, et si, au moins, pensai-je, nous offrions notre vie pour la liberté de notre chère Province à nous, la peine en serait moins cruelle et la récompense plus glorieuse !

" Est-ce alors que germa dans mon esprit la première idée d'émancipation de mon pays? Je ne saurais l'affirmer, mais ce que je crois du plus profond de mon âme, c'est que la race qui a fourni les milliers d'hommes qui sont allés combattre l'Union Américaine et l'abolition de l'esclavage des noirs fera plus, fera mieux lorsqu'il s'agira d'établir l'Union Américaine, lorsqu'il faudra aider à l'émancipation des descendants français de cette nation qui, seule entre toutes celles de l'Europe, envoya ses fils offrir leur fortune et leur vie pour la secourir, alors même que les autres envoyaient leurs mercenaires pour massacrer les plus braves des fils de l'Amérique, pour dévaster leur sol et brûler leurs villes."

M. Rouilliard terminait sa conférence en proposant un drapeau pour ce qu'il appelait déjà la futur Etat de Québec : " L'image du clocher de notre Eglise surmonté d'une croix rayonnante supportant le coq gaulois, sur un fond aux trois couleurs, emblême de Liberté, Egalité, Fraternité ".

Et ce patriote qui devançait si fièrement les idées de son époque, ce rêveur ambitieux, qui était peut-être un prophète, vient de s'éteindre paisiblement dans une ville de cette libre republique pour laquelle il avait versé son sang. Il vient de s'endormir dans une paix profonde, loin du pays qu'il voulait grand et libre, oublié des amis qui luttèrent à ses côtés ou profitèrent de son dévouement, n'ayant pour suprême consolation, à part la foi qui sauve, que la conscience du devoir

accompli et l'affection d'enfants dévoués. De toute sa vie publique un seul souvenir devait l'accompagner jusqu'au bout, et ce souvenir était représenté par six vieillards, portant la livrée de la grande armée et tenant dans leurs mains tremblantes le drapeau qu'ils aimèrent et défendirent ensemble.

Etudions notre province

Nous avons obtenu, il ya quelques semaines, la série des brochures de propagande publiées par le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

L'auteur de cette littérature éminemment utile et intéressante, M. Alfred Pelland, est un travailleur consciencieux chez qui le talent d'écrivain se joint à de très fortes qualités d'observateur. Et nous tenons à le lui dire très franchement.

Pour plusieurs, les travaux comme ceux que nous signalons ne sont pas jugés à leur mérite où, s'ils recoivent des éloges, la louange qu'on leur adresse emprunte trop souvent à l'enthousiasme officieux des feuilles politiques une saveur de déjà vu et de flatterie déplacée. M. Pelland lui-même a peut-être eu l'occasion de subir cette épreuve.

Pourtant le mérite seul de son œuvre simplement raconté, lui vaut le plus beau des éloges. Il fait œuvre utile et patriotique. Ecrivain, il contribue par une série de travaux littéraires d'un mérite incontestable, malgré qu'on les range parmi les publications d'ordre utilitaire, à faire connaître davantage notre Province. Et, certes. il n'est pas nécessaire de sortir de chez nous pour trouver des gens ne connaissant que très peu, ou pas du tout, la Province de Québec. Voilà un état de chose auquel notre ministère de la colonisation, avec l'habile collaboration de M. Pelland, est en train de rémédier. En connaissant mieux la Province de Québec, on l'aimera davantage.

M. Pelland, si nous avons bonne mémoire, à succédé à Edmond de Nevers au poste d'historiographe provincial. Plus favorisé que lui sous le rapport de la santé, il peut mettre à réalisation les projets de grandeur qu'à son tour il a faits pour notre " petite France ". Plus pratique que son prédécesseur, il a jugé que les plus beaux projets de colonisation ne seraient réalisables qu'après avoir développé chez le peuple

les connaissances géographiques et topographiques qui mettront à nu les beautés, les richesses et les ressources des régions à coloniser.

" Il n'y a plus guère lieu d'appuyer, dit-il dans la préface de son " Nouveau Québec ", sur l'importance du développement de la colonisation dans cette province. Les hommes bien pensants ont toujours vu, dans cette œuvre éminemment patriotique, la continuation des traditions historiques constituant en quelque sorte l'une des forces vives de la nation, la garantie de notre avenir."

Et il parle successivement de la région du Témiscamingue, du Nord qui est " la forteresse de notre nationalité ", de la Gaspésie, de la vallée de la Matapédia, de la région des Squattecks, de la vallée du Lac St-Jean, de la Mattavinie, etc.

Sous le titre " Vaste champs offerts à la colonisation et à l'industrie " il a déjà publié deux études. La Mattavinie et Bonaventure, qui seront suivies par d'autres sur les régions de Témiscouata, Labelle, Matapédia, Gatineau et Lac St-Jean.

Voilà, certes, un programme bien rempli et qui promet beaucoup. L'œuvre du passé repond de ce que sera celle de l'avenir.

Nous engageons fortement les lecteurs de la *Revue* à demander au ministère de la colonisation les brochures de M. Pelland. Ils y trouveront une lecture savoureuse autant qu'instructive tout en découvrant peu à peu une province qu'ils professent d'aimer bien fort et qu'ils connaissent à peine.

Léon Kemner.

Vieux articles et vieux ouvrages

Notes biographiques sur Messire P. J. B. Bédard, le prêtre patriote, fondateur de la paroisse de Notre-Dame, par P. U. Vaillant, Fall River Mass (1886).

Pierre-Jean-Baptiste Bédard, le sujet de cet opuscule, est né à St. Rémi, dans le beau comté d'Iberville, en Canada, le 6 novembre 1842, d'une famille de riches cultivateurs de l'endroit. Son père, Charles Bédard, était l'un de ces types de franchise, d'honnêteté et de jovialité que l'on retrouve encore dans nos campagnes canadiennes. Sa mère, Marie-Louise Parent, joignait à une grande piété toutes les qualités qui font de la femme canadienne, une épouse chrétienne, une mère dévouée et capable des plus grands sacrifices pour assurer le bonheur de ses enfants. En outre de ces belles qualités, les époux Bédard avaient un cœur droit et sensible. Les pauvres ne sortaient jamais de leur maison les mains vides et le cœur gros de découragement ; car à la substance matérielle, ils ne manquaient jamais d'ajouter des conseils et des consolations qui portaient souvent d'heureux fruits. L'enfance de Pierre-Jean-Baptiste, à qui l'on avait donné, comme c'est l'habitude dans plusieurs familles canadiennes, le sobriquet de p'tit Pierre, se passa sans incident remarquable dans cette atmosphère de vertus demestiques. Avec lui grandirent la franchise, la vivacité d'esprit et la droiture de cœur qu'il tenait de son père, tandis que sa vertueuse mère s'efforçait de tempérer son caractère naturellement léger par de sérieuses leçons, qui lui étaient inspirées autant par sa piété sincère que par son amour maternel.

P'tit Pierre profita heureusement de ces leçons et à neuf ans, il fut jugé digne par son curé de faire sa première communion.

Ce fut un grand jour pour lui et surtout pour sa vertueuse mère, dont les soins avaient tant contribué à cette grande faveur, que l'on n'accorde ordinairement à un âge si tendre, que quand on est bien convaincu de l'intelligence et de la piété de l'aspirant.

A neuf ans et demi, il entra au Collège de l'Assomption, où Louis, son frère aîné, maintenant notaire dans la ville de Montréal, achevait son cours classique. Au collége, p'tit Pierre se fit bientôt remarquer par son intelligence précoce, sa franchise, son bon cœur, son esprit vif et droit et surtout par ses inépuisables espiègleries. Se faisait-il quelques fredaines soit à l'étude, en récréation, au dortoir ou en classe, on était certain que p'tit Pierre faisait partie de l'équipée. Du reste, franc et loyal, il n'essayait jamais, comme plusieurs écoliers sans scrupule, à rejeter la faute sur ses camarades. Au contraire, il avouait si sincèrement que souvent, il s'en tirait sans punition.

Les études de son frère Louis étant terminées, et sa famille ne voulant pas, vu son jeune âge, le laisser seul au Collège de l'Assomption, on le fit entrer au Collège de Montréal, où il termina son cours avec beaucoup de succès. Pendant deux ans il fut professeur dans cette institution et entra ensuite au Grand Séminaire de la Montagne, où il fit son cours de théologie.

Je rapporterai ici un trait que je trouve dans ses mémoires du temps, qui peint bien le patriotisme et la charité qui commençaient à animer dès lors ce jeune lévite. C'était en hiver, et nonobstant le froid et le neige, les ecclésiastiques faisaient invariablement une promenade journalière dans le jardin. Il y avait beaucoup d'arbres fruitiers dont les feuilles étaient dévorées pendant l'été par des chenilles qui déposaient l'automne sur les branches, des myriades d'œufs renfermant une légion de larves que le soleil du printemps devait faire éclore pour continuer des ravages destinés à causer la mort de tous ces beaux arbres. Or, dans l'une de ces promenades, le jeune Bédard avait cassé une petite branche qu'il avait emportée dans sa chambre pour l'examiner à loisir. Le lendemain, en ouvrant la boite où il l'avait mise, quelle ne fut pas sa surprise de la trouver remplie de larves toutes grouillantes que la chaleur du poële avait fait éclore. Il courut montrer sa découverte au Supérieur qui lui proposa, séance tenante, une guerre d'extermination contre ces rongeurs nuisibles; et pour stimuler son zèle, il lui promit un sou pour chaque centaine d'ennemis détruits. L'œuvre de la Ste. Enfance faisait alors beaucoup de prosélytes en Canada, surtout dans les maisons d'éducation où quelques étudiants poussaient l'héroïsme jusqu'à

sacrifier l'argent qu'on leur donnait pour leurs meuus plaisirs, au rachat des enfants chinois. Rentrant un jour avec la dépouille d'une douzaine de cents ennemis du verger du seminaire : " tu vas te morfondre à ce jeu-là " lui dit un de ces condisciples ". Bah répondit-il, qu'est la fatigue quand on peut gagner son petit Chinois tous les jours?......

Pour faire ces excursions dans une épaisseur de neige de deux ou trois pieds, il était obligé d'attacher ses pantalons à ses souliers, ce qu'il avait fait un jour avec de la " tavelle " jaune. " M. Bédard ", lui dit en plaisantant le Supérieur " j'étais loin de penser que vous eussiez de telles tendances vers l'orangisme que vous alliez jusqu'à en porter les couleurs."

" J'avoue qu'en effet j'ai des tendances vers cette organisation plus dangereuse encore que les chenilles auxquelles je fais la chasse ; mais c'est dans le but de les détruire comme elles . et tant qu'à leur couleur favorite, je la porte, c'est vrai, mais......sous mes pieds !"

Les notes que j'ai sous les yeux, écrites de sa main pendant son séjour au séminaire, ne sont qu'une suite d'aspirations ferventes à la gloire de Dieu dans la conversion des pécheurs et la pratique de toutes les vertus chrétiennes. C'est dans de si heureuses dispositions que, ses études théologiques terminées, il fut ordonné prêtre et envoyé immédiatement comme vicaire à St. Gabriel de Brandon, paroisse située aux pieds des Laurentides, en arrière de la ville de Berthier. Ce fut dans cette paroisse que commença dans la vigne du Seigneur, ce travail surhumain dont les conséquences fatales devaient quelques années plus tard, en dépit de la force de sa constitution, contribuer pour beaucoup à le conduire à une mort prématurée et misérable sur la terre étrangère, loin de sa famille et de ses nombreux amis.

Doué par la nature d'une voix aussi puissante que mélodieuse et d'un amour passionné pour la musique vocale et instrumentale, il débuta par une révolution dans le chœur de chant de sa nouvelle paroissse. Les quelques heures de loisir que lui laissaient les nombreux travaux du ministère, étaient employées à rassembler les jeunes gens des deux sexes et à leur donner des leçons de plain-chant et de musique vocale. Un brillant succès couronna ses efforts et au lieu de quelques voix fausses de deux ou trois vieillards, ne sachant pour la plupart lire que dans leur livre de chant, cinquante voix

fraîches et sonores firent résonner la voute de l'humble église des chefs-d'œuvre de Lambillotte et de Mozart. Ajoutons-y le don de la parole qu'il possédait à un haut degré et qu'il aimait à déployer dans des sermons aussi bien étudiés que conçus, et l'on ne s'étonnera plus qu'aujourd'hui même la mémoire de M. Bédard soit encore vivace dans cette paroisse.

Mgr Bourget, alors évêque de Montréal, jugeant que de telles capacités pourraient être plus efficaces dans une sphère un peu plus élevée, le transféra au vicariat de N.-D. de Grâces à la Côte des Neiges. Cette paroisse qui, en raison de sa proximité de Montréal et des relations journalières avec cette ville, qui comme la plupart renferme autant d'éléments de corruption que de sanctification, était en effet un champ plus vaste où le jeune vicaire pouvait donner un libre cours à son zèle, qui ne reconnaissait d'autres bornes qu'une obéissance aveugle à ses supérieurs. Comme à St. Gabriel, son premier soin fut de réorganiser le chœur de l'église et de réhausser autant que possible l'éclat des cérémonies religieuses quelque peu négligées par l'apathie de son nouveau curé. Il eût le bonheur de venir en contact avec deux ou trois familles dont les goûts artistiques et les talent supérieurs pour la musique, lui furent d'une grande utilité. De ses rapports journaliers avec ces familles surgit l'une de ces amitiés sincères qui ne s'éteignent qu'avec la vie. " Quelles bonnes familles ", écrit-il dans son journal, " amies de Dieu et du prochain. Je viens de passer quelques heures avec elles : il n'y a ni gêne, ni cachette entre nous. On y va franchement, ouvertement, mais toujours avec cette politesse exquise qui donne tant d'attrait à leurs moindres actions. Que l'on est heureux quand on rencontre des cœurs ouverts et amis'...... "

Les visites peut-être un peu fréquentes du jeune vicaire à ces bonne familles où il retrouvait toutes douceurs du foyer domestiques et aux membres desquelles il en était venu à donner les doux noms de père, mère, frères et sœurs, finirent par éveiller chez son curé, homme d'un caractère acariâtre et naturellement jaloux, des soupçons d'autant plus injurieux qu'ils étaient complètement dénués de fondement. Défense formelle fut donc faite au jeune vicaire de visiter d'avantage ces familles. Le caractère bouillant du jeune homme se révolta d'abord contre une défense si injuste et si arbitraire ; mais bientôt songeant à l'obéissance qu'il avait jurée à ses

supérieurs aux pieds des autels, le jour de son ordination, la sainte vertu d'humilité l'emporta chez lui et il obéit. Mais ce sacrifice semble avoir été pour lui tout imprégné d'armertuine. Il ne lui restait plus que la consolation de prier pour eux au saint sacrifice de la messe ''. O que l'on prie bien mieux, '' écrit-il dans son journal '' quand l'on sait pour qui l'on prie ! Aussi en disant des messes pour mes parents, j'ai plus de dévotion que quand je prie à l'intention de tout le monde. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour mes amis ? C'est si naturel ! Je demande pour eux bien des choses ...... et, un peu pour moi aussi ; car, obligé de les diriger dans la voie du salut, je demande à Dieu d'accroitre en moi les vertus d'un bon père spirituel, que j'espère acquérir avec la grâce de Jésus, Marie et Joseph.''

A partir de cette défense, M. Bédard fut soumis à une surveillance incessante. Le bedeau et la ménagère, ces espions titrés de presque tous les presbytères, eurent l'honorable mission d'épier ses moindres démarches. On alla même jusqu'à forcer la serrure de son secrétaire et à porter une main coupable sur sa correspondance privée et son journal, dont il aime le format exigu, '' parceque '' dit-il '' on peut le garder dans ses poches et le soustraire aux regards curieux de ceux qui ont la jaunisse.''

Si M. le curé avait le droit d'empêcher son vicaire de faire des visites, il ne lui était guère possible de faire en sorte que ses amis ne lui en rendissent pas de temps en temps ; ce qui avait tout naturellement l'effet de l'exaspérer et de l'indisposer d'avantage contre lui. C'est dans ces réunions furtives que se dévoilaient pour eux tous les secrets de son cœur aimant et que se resserraient d'avantage les liens de l'amitié sainte qui les unissait.

Comme remède aux douleurs cruelles de son cœur ulcéré, il lisait avec délices les mémoires du P. Lacordaire, le contemporain et l'ami du célèbre abbé Lamennais, qui tous deux persécutés pour la radicalisme de leurs opinions, n'en illustrèrent pas moins la chaire française contemporaine par leur talent oratoire. J'ai trouvé dans le journal de M. Bédard plusieurs citations de ces brillants écrivains, de ces profonds penseurs, qui d'une main hardie ont écrit dans les pages de l'histoire, des vérités que personne jusqu'alors n'avait ôsé proclamer. En voici une de Lacordaire qui semble avoir

été écrite pour la position difficile où se trouvait le jeune prêtre :

....

" Je veux parler de l'amitié pure et sainte entre les jeunes gens. Lorsqu'un jeune homme, aidé de cette grâce toute-puissante qui vient du Christ, retient ses passions sous le joug de la chasteté, il éprouve dans son cœur une dilatation proportionnée à la réserve de ses sens ; et le besoin d'aimer qui fait le fond de notre nature, se fait jour en lui par une ardeur naïve qui le porte à s'épancher dans une âme comme la sienne, fervente et retenue. Il n'en recherche pas en vain longtemps l'apparition. Elle s'offre à lui tout naturellement comme toute plante germe de la terre qui lui est propre. La sympathie ne se refuse qu'à celui qui ne l'inspire pas, et celui-là l'inspire qui en porte en lui-mme le généreux ferment. Tout cœur pur la possède et par conséquent tout cœur pur attire à lui, n'importe à quel âge. Mais combien plus dans la jeunesse !.... Combien plus lorsque le front est paré de toutes les grâces qui attendrissent et que la vertu l'illumine de cette autre beauté qui plait à Dieu lui-même."..................

" C'est ainsi que j'aime les jeunes gens, moi," continuait-il dans son journal. " Ils sont si souvent négligés par quelques prêtres. Il est vrai que je suis jeune moi aussi ; tant mieux !

La jeunesse est meilleure qu'on ne le pense : elle fait plus de fautes il est vrai, les occasions étant si nombreuses...... mais quand on sait les prendre, on les corrige facilement. On ne les rend pas impeccables, mais bons et craignant Dieu......... Si jamais je deviens curé, je veux prendre un soin tout particulier de la jeunesse ; car la génération future sera d'autant plus morale qu'on lui aura inculqué plus soigneusement le goût de la vertu.................. Je veux aussi que mon église soit un modèle de propreté comme il convient à la résidence du Dieu de pureté........ J'aurai du beau chant et surtout de la musique " Laudate Dominum in organo," a dit le Psalmiste. Le chant et la musique sont comme deux ailes qui portent la prière aux pieds de l'Eternel...... "

....

....

Il ne faut plus s'étonner des misères dont M. Bédard, au dire de plusieurs personnes désintéressées, eût à souffrir.

Enfin ce martyr eût un terme, grâces à l'intervention d'amis influents et Mgr Bourget, cédant à leurs instances, transféra M. Bédard au vicariat de St. Valentin, où il retrouva, sinon l'oubli du passé, au moins cette paix si nécessaire à l'entretien de la foi en la justice divine, paix après laquelle il soupirait depuis si longtemps. Le curé de cette paroisse qui connaissait ses mérites, le traita plutôt en père et en ami qu'en supérieur. Il lui confia l'administration de sa paroisse pendant des absences longues et souvent répétées, et n'eût qu'à se féliciter de la confianct qu'il reposait en lui. Les amis de cœur qu'il était maintenant libre de recevoir, lui faisaient de fréquentes visites, remarquables par l'entrain et la franche gaîté de leur hôte.

St. Valentin comme la plupart des paroisses du Canada, était aussi attaquée du mal contagieux de l'émigration aux Etats-Unis. Les habitants, séduits par l'espoir de salaires élevés, vendaient leurs ménages et tous leurs bestiaux à vil prix et prenaient résolument la route de la Grande République. Des rangs entiers se dépeuplaient ainsi, et rien de plus triste que la vue de toutes ces maisons silencieuses et fermées, comme si la mort y eût fait sa lugubre visite.

Ce fut avec le cœur gonflé d'amertume qu'un jour M. Bédard alla reconduire jusqu'à la gare du chemin de fer, une cinquantaine de ses paroisssiens dans la force de l'âge, qui, après avoir entendu une messe célébrée par lui à leur intention, se dirigeaient sur divers points de nos grands centres manufacturiers. En voyant s'éloigner toutes ces pauvres victimes de l'incurie du gouvernement canadien, son cœur de prêtre s'émût à la perspective des dangers que couraient leur foi et leur patriotisme. Il pria longtemps pour eux et demanda à Dieu comme une faveur spéciale, d'être un jour nommé missionnaire dans quelque grand centre de population canadienne des Etats-Unis.

Mais sa prière ne devait être exaucée que plus tard ; car Mgr Bourget le transféra au vicariat de la paroisse d'Hochelaga.

Les mémoires de M. Bédard ne nous parlent point de son séjour dans cette paroisse et il est maintenant reconnu qu'il

n'a plus rien écrit des incidents de sa vie, à dater de cette époque.

Les MM. Hudon de Montréal, qui avaient bâti une importante filature de coton dans les limites de cette paroisse, avaient en grande partie recruté leurs ouvriers parmi les familles canadiennes employées depuis quelque années dans les fabriques de la Nouvelle-Angleterre. Le séjour temporaire qu'il fit au milieu de ces familles fût très utile à M. Bédard en l'initiant aux coutumes des ouvriers de fabrique et en le familiarisant avec leurs misères et leurs besoins.

Enfin, Mgr Bourget voulant récompenser son zèle pour le service de Dieu et la sanctification des âmes, mit le comble à son bonheur en le désignant avec quelques confrères pour les missions de la Nouvelle-Angleterre. Mgr Hendricken, évêque de Providence, qui ne semble pas avoir été alors imbu des préventions que son entourage lui inspira depuis contre les prêtres canadiens, l'envoya ici, à Fall River, où l'érection de plusieurs fabriques considérables avait attiré un grand nombre des nôtres, et où une paroisse canadienne importante venait d'être fondée par un prêtre français, l'Abbé A. de Montaubricq, dans la partie Sud-Ouest de la ville.

Au Sud-Est il y avait une grande étendue de terrain rocailleux et inculte, où l'on avait bâti une grande filature de coton qui porte le nom de " la Flint " ainsi nommée en l'honneur de John D. Flint, l'un de ses principaux actionnaires et le propriétaire de ce lopin de terre. Ce monsieur, très sympathique à nos nationaux, obtint des autorités municipales la prolongation de la rue Pleasant à travers ce lopin de terre et en concéda une grande partie aux Canadiens, à des conditions très-avantageuses. Ces établissements et ceux d'un bon nombre d'Irlandais et autres, constituent le faubourg important désigné aujourd'hui sous le nom de " La Flint " ou " Village Flint." et qui renferme deux paroisses irlandaises et une populeuse paroisse canadienne, Notre Dame de Lourdes, fondée par M. Bédard.

En juillet 1874, un dimanche après-midi, Pierre-Samuel Janson, l'un des premiers Canadiens arrivés à Fall River, et membre de la paroisse Ste. Anne, se rendait à la Flint pour visiter ses compatriotes de cette partie de la ville, et en trouvait plusieurs assemblés où est aujourd'hui la rue Jencks. Après avoir causé de choses plus ou moins intéressantes, il en vint à la nécessité pour eux de fonder une autre paroisse

canadienne à la Flint, en raison de l'éloignement de la localité de la paroisse Ste. Anne et du mauvais état des voies de communication. Il leur représenta que l'église de cette paroisse étant déjà de beaucoup trop petite pour contenir la moitié des paroissiens, cette mesure devenait d'autant plus urgente que la population de la Flint, qui était alors de 2,000, allait toujours s'accroissant. Il insista fortement sur l'opportunité qu'il y avait, en cette circonstance pour les Canadiens, de prendre l'initiative, afin d'avoir une paroisse canadienne où les Irlandais, qui étaient en aussi grand nombre, pûssent être temporairement desservis, ce qui leur ôterait le privilège de prendre eux-mêmes cette initiative qui aurait l'effet de reléguer les Canadiens au second rang dans l'administration de la nouvelle paroisse.

Ces avis furent tellement goûtés que l'on se constitua sur le champ en assemblée régulière, sous la présidence de M. Noël Ménard, M. Clément Sylvestre agissant comme secrétaire.

Cette assemblée eût lieu dans la maison d'un nommé Goyette, sur la rue Jencks, et séance tenante, une requête demandant l'érection d'une paroisse canadienne et un prêtre canadien, fut rédigée, couverte de 600 signatures et envoyée le mardi suivant à Mgr de Providence par une délégation dont le chef était un nommé Israël Gamache, l'un des Canadiens notables du lieu.

(A suivre.)

Pages Oubliées

Voici deux contes de Noël—un conte triste et un conte gai. Le premier est dû à M. Camille Saint-Saëns. Et c'est une pure merveille de grâce et de sensibilité. On sait que l'illustre musicien se double d'un poète infiniment délicat :

La Nuit Tragique

CONTE POUR NOEL

I

Les petits rideaux blancs ont remué, les draps s'agitent, la couverture rouge a glissé, lentement d'abord, puis rapidement jusqu'à terre, et, à la lueur de la lampe, entre les blancheurs, apparaît le brun visage de la fillette, où les beaux yeux, agrandis par la curiosité, mettent deux trous d'ombre.

Il se passe quelque chose dans la maison. Sans doute se réalise le mystère attendu de ce Noël dont elle avait seulement l'idée confuse, d'un enfant Jésus entouré de très fines toiles blanches, environné de lumières, adoré par une multitude de gens agenouillés autour d'un berceau de papier doré.

Elle s'éveillait au bon moment. La nuit durait encore, et, cependant, elle entendait une rumeur confuse de pieds glissant avec précaution, de voix étouffées et un peu étranges, arrivant à ses oreilles comme des lamentations contenues, mais qui devaient être autre chose. Qui pourrait pleurer lorsque naît l'enfant-Dieu?

C'était un tableau ravissant que celui de cette petite figure brune, plus brune encore dans les rideaux si blancs, regardant avec ses grands yeux dilatés, de cette petite tête penchée, l'oreille tendue et les lèvres entrouvertes par un sourire enchanteur et malicieux de femme curieuse, d'Eve mordant à pleine bouche au fruit défendu.

Le mystère allait sans doute se réaliser devant elle.

Là-bas, en face de son lit, elle découvrait le petit rocher de carton auquel sa mère avait travaillé si longtemps, mettant des taches de brun rouge sur la terre de sienne jaunâtre

et le noir de fumée, ce qui avait produit une bigarrure sans couleur définie, véritable volcan en plein Bethléem, avec des prairies invraisemblables dans leur abondance de blé vert, des cascades brillantes et immobiles de fer-blanc, des moulins dont les ailes immenses gesticulaient sur la montagne, le tout vu, à la lumière indécise de la petite lampe, par des yeux encore sous l'empire du grossissement fantastique des songes.

Tout là-haut, très loin, venant de l'Orient (qui devait être quelque chose de plus éloigné que la côte d'Afrique), elle voyait confusément les trois Mages, ces trois personnages qui lui causaient tant d'admiration, ces trois rois qui venaient adorer un pauvre enfant et le courtiser en lui offrant des joujoux, perchés sur des monstres qui tenaient du cheval, du chameau, du serpent et même du boudin.

En bas, au centre de la grotte obscure, encore vide, où, cette nuit, avait dit le père, viendraient la sainte Vierge et saint Joseph menant par une corde la vache et la mule, où, parmi la douce sonnerie des cloches—et ici commençait l'inexplicable—naîtrait l'enfant, avec un bruit assourdissant de tambourins, de castagnettes, de chants d'oiseaux, de cris des bergers, de carillons, dans des torrents de lumière.

Il n'était pas encore minuit, car la grotte demeurait toujours vide et obscure; sa ténébreuse profondeur inspirait presque l'épouvante.

Quel dommage que son petite frère Augustin, qui se traînait à peine à quatre pattes, fût malade! Il ne pourrait pas jouir du sublime spectacle; il lui faudrait attendre à l'année prochaine.

Pauvre petit! où était-il?

On l'avait séparé d'elle parce que la maladie se gagnait... quelque chose dans la gorge...une vilaine chose qu'on appelait le croup...Allait-il mieux?

Et dans les corridors continuait le même murmure de voix étouffées, de pieds glissant doucement, quelque chose d'extraordinaire, d'incompréhensible à cette heure qui, sans doute, préparait l'instant mystérieux du Noël.

Il fallait savoir!

II

Elle sortit une petite jambe, puis l'autre, glissa doucement et posa ses petits pieds sur le sol. Et, enveloppée dans la

blanche et longue chemise, souriante, les yeux grands ouverts, elle passa dans la chambre à coucher de ses perents.

Là aussi elle trouvait de grandes ombres, accrues par les hautes tentures du lit et les rideaux lourds et sombres des fenêtres ; mais, à travers les vitres de la porte qui donnait sur le salon, entrait une large nappe de lumière tremblante qui se reflétait dans la glace.

Là était le Noël...par là venait le mystère! .

Il fallait voir!

Et, se haussant sur la pointe de ses petons, elle demeura en extase dans l'admiraton du spectacle qu'elle entrevoyait, les yeux dilatés, la bouche ouverte, le petit nez aplati contre la vitre.

Au centre du salon, elle apercevait un blanc trône de dentelles, et, sur le trône, quelque chose comme un berceau, mais un berceau comme elle n'en avait jamais vu, blanc aussi, très blanc, orné de brillants galons d'or et d'argent, entouré de fleurs blanches, très blanches aussi, et puis des lumières, l'inondation d'une aurore immense, comme si le ciel se fût ouvert, écartant les nuages et dévoilant les étoiles, et tout autour, à genoux comme les bergers, beaucoup de personnes, et d'autres en groupes, près du balcon.

Chose étrange, elle les reconnaissait...ses grands-parents, ses oncles, ses tantes...et là, assise et les yeux fixés sur le berceau, sa mère....et près du trône, courbé comme en signe de respect ou d'adoration... son père.

Chose plus étrange encore : un enfant était couché dans le berceau... à peine en voyait-on la tête et les bras croisés sur la poitrine ; mais cette tête pâle, reposée, révélant une tranquillité un calme qu'elle ne connaissait pas, était celle de son frère, du petit Augustin qu'elle croyait malade, luttant avec la malpropreté des sirops et des cataplasmes.

Etait-ce cela, le Noël?

Involontairement, sans conscience de ce qu'elle faisait, elle poussa la porte, et avec ses petits pieds nus, sa chemise blanche, ses yeux malins, sa bouche rieuse, elle se trouva au milieu du salon, criant dans le silence plein de tristesse :

—J'ai vu le Noël! qu'il est joli!

Et, tandis que le père courait à elle, la prenait dans ses bras et l'emportait jusqu'à sa chambre, que la mère, en le suivant, se jetait dans le rocher de carton, renversait les Mages et les immobiles cascades de fer-blanc, que tout le

monde dans le salon commentait l'événement, que le petit Augustin restait indifférent, plongé dans la paix de l'éternel sommeil, la grand'mère, avec sa foi inébranlable, murmurait :

—Le Noël !... la Nativité !... la naissance... qui sait ? !.

CAMILLE SAINT-SÆNS,

de l'Institut.

(Traduit de Louis et Augustin Millarés.)

Le Bon Fonctionnaire Récompensé

CONTE POUR LE RÉVEILLON

Noël ! Noël ! Nom d'un chien, qu'il fait froid !

Les hommes de garde se tassent autour du poêle qui ronfle comme un sourd.

Tous les hommes sont contents, car la nuit qui vient, c'est la nuit de Noël, et l'on va manger du boudin grillé et boire du bon vin blanc.

Le joyeux soldat de deuxième classe, vicomte Guy de la Hurlotte, a déclaré :

—Puisque je suis de garde cette nuit, ce réveillon-là, c'est ma tournée.

Les yeux luisants, tout le poste a répondu :

—Vive la Hurlotte !

Ça n'est pas pour dire, mais n'empêche tout de même qu'il fait bigrement froid.

—Voilà la neige qu'elle tombe ! annonce Labroche qui vient du dehors.

Oui, elle tombe, la neige. Elle tombe comme s'il en pleuvait. Elle tombe, elle tombe, elle tombe. Et les hommes se tassent encore davantage autour du poêle qu'on charge de houille.

* *
*

Dix heures.

C'est le moment d'aller relever les factionnaires.

Le *caporal de pose*, frileux et flemmard, se demande pourquoi il irait se geler. Bah ! les nouveaux iront bien relever

leurs camarades tout seuls. La nuit de Noël, est-ce qu'on fait des rondes !

Le pauvre soldat Baju se dirige mélancoliquement vers la Poudrière, où l'appelle son tour de faction.

Brrr ! Il ne va pas faire bon à la poudrière, de dix heures à minuit.

Pourvu que les autres, au poste, n'aillent pas manger tout le boudin et boire tout le vin blanc, pendant ce temps-là !

Faction frigide et triste.

La neige s'est mise à tomber en rafale.

Baju s'enveloppe et s'abrite du mieux qu'il peut.

L'une après l'autre, chaque horloge de la ville décroche, avec des lenteurs à en mourir, les quarts, les demies, les heures.

Les paroisses sonnent leur messe de minuit.

Et, comme le neige abolit tous les bruits, du ras de la terre, voilà qu'on entend, de très loin, les cloches des églises de campagne.

Le pauvre Baju a les yeux pleins de larmes : une des cloches du lointain a tout à fait le même son que la cloche de son église, à lui, là-bas, au pays.

Et c'est, pour Baju, la brusque et nette évocation de la maman et des deux petites sœurs, à genoux dans l'église du village, priant le bon Dieu pour que le pauvre gars ne soit pas trop malheureux et, surtout, pour qu'il revienne bientôt.

* *
*

Minuit !

Et même plus de minuit !

Baju commence à trouver qu'on ne vient pas le relever souvent.

Restera-t-il du boudin ? Restera-t-il du vin blanc ? Cruelle énigme !

Partout autour de lui, Baju voit s'étaler, sur ce quartier perdu de la Poudrière, le grand manteau blanc de la neige épaisse.

Sans compter que ça tombe toujours.

Ah !... quelqu'un, là-bas !... Ce n'est pas un soldat... c'est un vieux.

Un pauvre vieux qui ne doit pas en mener large, par ce temps-là.

Son grand manteau gris n'a pas l'air cossu, et ses beaux cheveux d'argent ne valent pas un bon capuchon.

Encore tout attendri par la vision du pays, le clocher, la mère, les petites sœurs, Baju sent son cœur inondé de tendresse et de pitié.

—Entrez là-dedans, mon vieux bonhomme, vous serez mieux que sous la neige.

Et, se dépouillant de son manteau de guérite, il en couvre l'homme âgé, qui le remercie d'une voix grave et douce.

Baju, lui, piétine dans la neige froide, heureux de rendre service au pauvre vieillard.

Une accalmie.

—Merci bien, mon ami, fait le vieux s'en allant, votre bonne action vous portera bonheur.

Et les quarts et les demies continuent à se décrocher, comme à désespoir, des beffrois de la ville !



Enfin ! C'est pas malheureux !

Si ça n'est pas honteux de relever un homme à une heure moins cinq, au lieu de minuit !

Labroche, qui relève Baju, est abominablement gris, circonstance qui ravive chez Baju les inquiétudes relatives au boudin et au vin blanc.

Ils ont dû en faire, une noce !

Juste ! Ah ! les cochons !

Tout le poste, depuis le tambour jusqu'au sergent, gris comme un poste polonais, vautré, pêle-mêle, sur le lit de camp.

Le boudin n'existe plus qu'à l'état d'arôme un peu fort.

Les bouteilles de vin sont sèches à croire qu'on les a passées à l'étuve.

Ah ! oui, les cochons ! On n'est pas cochon comme ça !

Et ils ronflent tous comme des toupies hollandaises, un lendemain de kermesse.



Baju ranime le feu près de s'éteindre et se déchausse pour chauffer ses pauvres pieds gelés.

C'est bon, un bon feu !

La chaleur engourdit Baju, et Baju s'assoupit.

Et quand Baju, réveillé, veut se *chausser*, il s'aperçoit qu'on a mis quelque chose dans ses godillots. Quoi ?

Baju s'empare du godillot droit et constate la présence d'objets métalliques et ronds qui brillent.

Un louis, deux louis, trois louis, quatre louis, cinq louis !

Cinq louis d'or tout battant neufs !

Baju, beaucoup trop honnête pour placer cette somme dans son porte-monnaie, la dépose dans sa cartouchière, provisoirement.

Le godillot gauche recèle trois paquets enveloppés de papier : un gros et deux petits.

Le gros, c'est un couteau de trente-deux lames, infiniment plus superbe que ceux qu'il admire, tous les jours, à la devanture du coutelier de la Grand'Rue.

Les deux petits paquets, ce sont deux paires de boucles d'oreilles, mignonnes comme tout, pour ses petites sœurs, parbleu !

Et puis, enfin, Baju trouve une carte de visite portant ces mots :

LE BONHOMME NOEL

Remercie bien vivement M. Baju de sa gracieuse hospitalité.

VILLA DES FLOCONS
Le Ciel.

Alphonse Allais.

En deux mots

PAR CHAMPOL

(Suite)

—Monsieur de Lamothe? dit en se levant avec empressement le gros monsieur, tandis que sa femme débarrassait avec peine une des chaises les moins encombrées pour l'offrir au visiteur.

Et pendant que M. Bruyer s'excusait de sa tenue, de son retard, du sans-façon de sa réception, qu'Urbain déplorait sa propre indiscrétion, elle entamait d'emblée le sujet délicat avec une volubilité bienveillante :

—Vous êtes le père du pauvre lieutenant de Lamothe? Comme nous sommes heureux de vous voir !

—Son frère, Madame...

—Ah ! vraiment? Comme c'est bien à vous d'être venu ! Cette pauvre petite femme ! Quelle affreuse situation ! Cela fend le cœur ! Veuve si jeune ! un enfant si petit ! si malade en route ! si charmante ! si tourmentée hier en débarquant ! Jugez, Monsieur ! Arriver toute seule dans un pays inconnu ! dans une famille qu'on n'a jamais vue !

—La situation de Mme de Lamothe est, en effet, des plus fausses, reprit Urbain avec une gravité froide, et la nôtre, Madame, a aussi des côtés bien délicats.

—Votre pauvre frère ! dit le résident avec compassion ! Mort si jeune ! c'est un bien grand malheur pour cette malheureuse femme qui n'a plus, à présent, d'autre protection que la vôtre !

—Il a fallu, je suppose, une bien grande nécessité pour qu'elle songeât à y recourir, dit Urbain avec un redoublement de froideur ; et avant d'entreprendre un pareil voyage, il eût été plus sage de s'informer s'il ne valait pas mieux, pour elle, rester où elle se trouvait.

—Oh ! Monsieur... s'écria Mme Bruyer, que vouliez-vous qu'elle devînt? Son père est mort. Elle n'avait à Saïgon aucun parent, aucun appui, rien que des amis de fraîche date ; que pouvait-elle faire de mieux que de venir ici cher-

cher un refuge dans la famille de son mari, qui ne peut que l'accueillir à bras ouverts? Elle est si douce, si aimable, si malheureuse! Presque une enfant, malgré sa tristesse et sa raison!

Cet enthousiasme parut suspect à Urbain.

—Je ne puis vous dire combien nous nous sommes attachés à elle pendant le voyage, poursuivait le résident d'un ton persuasif. Nous aurions bien voulu la garder plus longtemps, et elle nous manquera bien... Malheureusement nous allons à Limoges, chez ma belle-mère, et les vieillards ont leurs idées, leurs habitudes, n'aiment pas les visages nouveaux, vous savez...

Urbain savait et comprenait l'embarras du résident, sans avoir le moindre désir de l'aider à en sortir.

—Ma belle-mère nous attend, continua le pauvre homme après une pause pendant laquelle il avait espéré en vain une réponse encourageante. Il y a quatre ans que nous n'avons vu ni elle, ni notre fillette que nous avions laissée à Limoges. Nous sommes pressés de les embrasser... Vous comprenez, nous aurions voulu partir ce soir; mais nous resterions encore un jour si cela vous convenait mieux...

—Mille remerciements, Monsieur; mais je pars moi-même cet après midi. Nous n'avons que juste le temps de finir cette conversation.

—Je vais aller chercher Mme de Lamothe, dit la grosse dame en se levant. La pauvre petite était si lasse, ce matin, que je ne sais pas si elle est prête.

—Inutile, Madame, reprit Urbain de plus en plus froid, je ne compte point voir Mme de Lamothe.

—Comment! s'écrièrent ensemble le femme et le mari.

—Les intentions de mon père ne sont point, vous pouvez le deviner, d'accueillir comme sa belle-fille une personne qui a profité de la jeunesse et de la nature spontanée de mon malheureux frère pour s'arroger à notre nom des droits d'ailleurs plus que contestables. La manière dont elle vient les réclamer nous a, je ne le cache pas, aussi fâcheusement impressionnés que celle dont elle a cru les acquérir.

Le résident regardait Urbain avec stupéfaction, et sa femme éloignait d'un mouvement brusque sa chaise, confidentiellement rapprochée de celle du visiteur.

La plupart des familles, continua Urbain de sa voix basse et résolue, répondraient par un procès à des revendications

aussi téméraires que celles de cette personne. Le mariage de mon frère, contracté sans le consentement de mon père, est évidemment illégal, et nous n'aurions pas de peine à le faire déclarer tel ; néanmoins, à cause de la mémoire de mon frère—la voix d'Urbain eut un léger tremblement—nous sommes décidés à user de tous les ménagements possibles. Mme de Lamothe n'est, évidemment, venue en France que dans un but intéressé. Veuillez me dire ses conditions... et, si elles sont acceptables et que Mme de Lamothe s'engage à retourner soit au Tonkin, soit en Angleterre, son pays, nous sommes disposés à traiter avec elle par votre entremise ; mais tous autres rapports nous semblent inutiles.

La silhouette entrevue la veille à bord du *Sydney* avait chassé loin d'Urbain ses dernières illusions sur sa prétendue belle-sœur et presque dérouté l'attrait invincible qui l'entraînait vers le petit orphelin. Il parlait aussi sèchement, aussi impitoyablement que l'aurait pu faire son père, malgré les regards indignés qu'il sentait peser sur lui.

—Monsieur, dit enfin le résident dont l'accent bienveillant avait pris de l'âpreté, je crois que je vous ai mal compris, ou que vous m'avez mal compris. Vous ne voulez pas dire que vous regardez comme une étrangère la veuve de votre frère, une pauvre enfant douce, timide, qui n'a pu se douter des obstacles que vous soulevez aujourd'hui à son mariage, qui n'a retiré de cette triste union que des malheurs de tous genres, et qui, par le fait de votre frère, se trouve sans fortune, sans appui, seule au monde avec un enfant à élever.

Urbain n'avait pu retenir un sourire sardonnique à l'épithète si singulièrement appliquée de "pauvre enfant douce et timide". Ce sourire exaspéra le résident, qui avait un peu perdu, au milieu des Tonkinois, l'usage des belles manières, et frappant du poing sur la table :

—Enfin, Monsieur, c'est pénible ce que vous me forcez à vous dire : mais votre frère l'a rendu malheureuse comme les pierres, cette enfant ! Il lui a persuadé de l'épouser, malgré le bon sens, car elle était charmante : elle avait de la fortune, elle avait tout pour elle... Et lui !... Enfin, passons... Mais il faisait la bonne affaire ! Ensuite il lui dépense tout ce qu'elle avait..., tout, Monsieur ! Il a été un mari..., enfin, passons encore !...

—Monsieur ! interrompit Urbain, s'échauffant.

—Oui, Monsieur, passons !... Je ne dis jamais de mal de

ceux qui ne sont plus là... Mais enfin c'est un peu fort de voir, après cela, la famille de celui qui... Enfin, passons... La famille de son mari essayer de jeter sur elle un soupçon et avoir l'air de la mépriser, quand c'est elle qui se trouve être la victime! Savait-elle si, en France, on demande le consentement de son père pour se marier? Savait-elle seulement si son mari avait un père?...

—Elle l'a bien su le jour où il s'est agi de recourir à ce père! remarqua Urbain devenu très calme.

—Elle n'a rien su du tout, Monsieur. Quand elle s'est trouvée toute seule, est-ce qu'il n'a pas fallu qu'on eût assez de cœur pour s'occuper d'elle? Le colonel du 53e a retrouvé l'adresse de la famille; ce n'est pas seulement Monsieur votre frère qui s'était précautionné de rien pour le cas où il viendrait à manquer!... Enfin, passons... Et c'est nous tous qui lui avons conseillé de faire ce qu'elle a fait. J'avoue que personne n'avait prévu pour elle un acceuil semblable, parce que personne, dans la situation où vous êtes, n'aurait agi comme vous le faites. J'aime à croire que Monsieur votre père ne sera pas de votre avis.

—J'ai eu beaucoup de peine, répliqua Urbain, à ce que mon père autorisât la démarche conciliante que je fais aujourd'hui, car il préférait, quant à lui, s'expliquer devant les tribunaux. Dans l'intérêt de Mme de Lamothe, je vous engagerai donc, Monsieur, à renoncer aux espérances qu'elle et ses amis ont pu trop aisément concevoir, et à lui conseiller de se contenter d'un appui pécuniaire. Ce ne sont point des insultes à une mémoire qui m'est sacrée qui peuvent changer mon opinion: je connaissais mon frère et je crois qu'il n'y a rien à lui reprocher, sinon de s'être laissé tromper par une personne plus habile que lui; ces sortes d'erreurs se réparent avec de l'argent; mais, dans des circonstances pareilles, sa veuve doit nous rester étrangère.

Le résident était rouge de collère et des mots indignés lui montaient aux lèvres. Sa femme, un peu pâle, épiait avec attention la physionomie des deux interlocuteurs. Elle crut le moment venu, et, passant entre eux:

—Hector, dit-elle, laisse-moi dire.. Je comprends vos incertitudes, Monsieur, et même vos préventions; mais vous devez à l'honneur, à la justice, de ne pas partir sans avoir vu Mme de Lamothe et son enfant. Vous déciderez après.

Et avant qu'Urbain eût pu protester, la grosse dame pas-

sait dans la chambre voisine, et, sans lui laisser le temps de s'esquiver, reparaissait, apportant le pauvre bébé réveillé en sursaut et ouvrant des yeux terrifiés.

—Voilà votre neveu ! dit-elle en le posant rudement dans les bras d'Urbain, qui, pétrifié par la crainte de le laisser tomber, ne trouva pas une parole.

—Et voilà votre belle-sœur !

Urbain ne put s'empêcher de lever les yeux qui dévoraient le poupon, mais il ne vit d'autres femmes dans la chambre que la matrone bienveillante et la petite fille blonde aperçue la veille.

—Voilà Mme de Lamothe ! répéta le résidente en prenant par la main la petite fille blonde qui reculait et se pressait contre elle comme un enfant effrayé. A ce moment, le bébé se mit à crier et à gigoter de telle sorte qu'Urbain perdit toute assurance, tandis que la petite fille blonde, reprenant au contraire la sienne, venait courageusement à lui, prenait le poupon récalcitrant et l'apaisait en le dodelinant avec une dextérité d'enfant qui joue à la poupée.

—Comment ! balbutiait Urbain qui ne savait plus que dire ni que penser, vous seriez..., vous êtes... elle est?

—C'est Mme de Lamothe ! répéta Mme Bruyer ne comprenant rien à sa surprise, mais augurant favorablement, pour sa protégée, du désarroi de l'ennemi.

—Si jeune !...

—J'ai dix-neuf ans, reprit humblement la pauvre petite avec un fort accent anglais.

Elle levait sur son terrible beau-frère deux grands yeux bruns, clairs et humides, si tristes, si enfantins, si craintifs, si suppliants qu'Urbain sentit chanceler toutes ses résolutions. Personne ne l'avait jamais regardé ainsi. Il n'avait pas songé à se cuirasser contre l'attendrissement. Il éprouvait ce qu'éprouverait un chasseur sensible sous le regard d'une biche qu'il aurait tuée, croyant tirer sur une bête féroce. Il regrettait d'avoir été si dur pour un être aussi faible et aussi malheureux. Il ne savait plus que dire, et son cœur avait été remué si subitement que son visage n'avait pas encore eu le temps d'en refléter les impressions. La jeune femme crut lire sur ses traits un arrêt inflexible, et courba douloureusement la tête.

—Pardon ! murmura-t-elle ; je vois que j'ai eu tort ; tout le monde me disait de partir à cause de l'enfant, mais je

vous assure que s'il n'y avait eu que moi, je me serais jetée dans la mer plutôt que de venir.

Sa voix, qui s'était élevée avec un peu de fierté, fut coupée par un sanglot, et ses pleurs inondèrent l'enfant qu'elle tenait sur ses genoux.

Urbain n'était pas habitué à voir pleurer des femmes ; les seules larmes qu'il eût vu couler étaient celles de sa mère : ce souvenir acheva de le bouleverser.

—Je suis une brute, pensa-t-il.

Aucun mot ne lui venait. Mme Bruyer embrassait la pauvre petite, l'exhortait à se calmer, lui promettait de ne pas l'abandonner.

—Oh ! sanglotait le jeune femme, si seulement je savais ce qu'il faut faire ! Mais je suis toute seule, personne ne veut s'occuper de mon pauvre enfant maintenant qu'Henri n'est plus là !

A ce nom, qu'elle prononçait pour la première fois et qu'elle invoquait avec tant de désespoir, Urbain n'y tint plus, avança d'un pas, prit dans la sienne la petite main maigre et tremblante, et faillit la porter à ses lèvres quand il y remarqua, au quatrième doigt, l'anneau d'or que son frère y avait passé. Après tout, n'était-elle pas la seule à plaindre? Et qui donc pourrait accabler encore cette enfant, écrasée sous un tel poids de douleur et d'abandon?

Sans qu'il lui dit rien, elle sentit vaguement qu'il n'était peut-être pas aussi méchant qu'il en avait l'air, et lui dit timidement, en avançant un peu le petit :

—Vous ne voulez pas l'embrasser?... Il s'appelle Henri.

Urbain était à genoux. Il couvrait l'enfant de baisers. Il embrassa sa petite figure, ses petits pieds, chacun de ses doigts minuscules, son béguin de dentelle. Il était vaincu, terrassé. Il ne s'appartenait plus. Un nouvel amour avait éclaté dans son âme et s'emparait de sa vie. Il était l'esclave de cette petite créature inconsciente et vagissante qui s'agitait faiblement sur les genoux de sa mère. Il ne voyait plus rien ; il n'entendit pas sortir discrètement le résident et sa femme. L'enfant, qui se mit à crier, le tira de son extase. Il se rappela qu'il devait songer à la mère puisqu'il aimait le fils, se releva, s'assit à côté d'elle. Urbain pleurait, et ceux qui pleurent ne sont plus effrayants. Il aimerait l'enfant : c'est tout ce que la mère était venue lui demander.

—Merci, dit-elle avec une douceur infinie ; vous prendrez soin de lui? vous me direz ce qu'il faut faire, Je vous obéirai, je ferai tout ce que vous voudrez, je ne vous gênerai pas.

Urbain s'essuyait les yeux et tâchait de retrouver ses idées. La pensée d'abandonner ces deux êtres faibles, sans protection, ne lui venait même plus ; tout ce qu'il avait préparé ne pouvant s'appliquer au cas présent, il se trouvait pris à l'improviste. Il ne savait plus quel nom donner à cette jeune femme : "Madame" lui semblait cruel et presque ridicule.

—Ma... pauvre enfant, dit-il, êtes-vous jamais venue en France?

—Jamais.

—N'avez-vous personne de votre famille en Angleterre?

—Personne. Il y a très longtemps que mon père a quitté son pays, tout de suite après la mort de ma mère. J'étais toute petite. Nous avons beaucoup voyagé. Il m'a emmenée d'abord au Brésil, puis à la Nouvelle-Orléans, pour ses affaires. Nous sommes restés deux ans à New-York, mais il ne réussissait pas. Puis il est allé à Saïgon où la banque marchait très bien. Il était déjà malade quand je me suis mariée ; il est mort six semaines après. Tout était en désordre. On dit que l'associé arrangea les affaires ; mais il fallait très longtemps ; je ne pouvais pas rester après la mort d'Henri ; j'étais trop malheureuse. Tout le monde m'a dit que je devais partir ; je ne croyais pas... mais on répétait : "l'enfant. l'enfant" ; et je voulais bien faire pour lui ; moi, ça ne comptait pas. Je connais du monde partout, mais personne qui puisse m'aider. Je n'avais ni frère, ni sœur, ni aucun parent que mon père.

—Et que désirez-vous? lui demanda Urbain. Où voudriez-vous aller?

—Oh ! cela ne me fait rien ! Où l'on me dira... Dans un endroit où je ne gênerai pas et où l'on voudra bien s'occuper un peu de mon petit Henri... si toutefois il y a un endroit comme cela dans le monde !

Urbain réfléchissait, et elle attendit avec anxiété sa décision.

—Ecoutez, lui dit-il enfin, aimeriez-vous aller dans un couvent, à Paris? Je serais tout près, je viendrais vous voir, et je prendrais son de vous deux. Il y aurait des religieuses qui vous protégeraient.

—Oh oui ! s'écria-t-elle avec une joie qui prouvait à Urbain

combien elle avait été inquiète et désespérée, oh oui ! j'aime les religieuses ; elles sont bonnes. Je suis catholique, Irlandaise. J'ai été au Sacré-Cœur, à New-York. C'est là que j'ai appris le français. Oh ! je vous remercie.

Elle parlait correctement, mais lentement, cherchant ses mots avec difficulté.

—Eh bien, continua Urbain, je trouverai un couvent où l'on vous recevra, peut-être même le Sacré-Cœur. Voulez-vous attendre ici le résultat de mes démarches?

La physionomie de la jeune femme redevint triste.

—Ici, toute seule? Mes amis vont partir ce soir.

—C'est que, moi aussi. je vais partir dans deux heures. Vous ne seriez pas prête? Vous êtes trop fatiguée..."

Urbain hésitait.

—Et puis il vous vaudra mieux voyager à petites journées...

Elle le regarda avec une suplication ardente.

—Emmenez-nous..., je vous supplie!... Cela ne nous fatiguera pas... au contraire... on ne se repose pas dans ces hôtels, on ne se repose que *at home*.

Il brûla ses vaisseaux :

—Venez ! dit-il.

Elle se leva avec la vivacité d'un enfant.

—Oh ! vous êtes bon ! Je vous remercie ! Je ne vous retarderai pas...

Elle ouvrit la porte, M. et Mme Bruyer reparurent complaisament.

—Croyez-vous. leur demanda Urbain. que Mme de Lamothe et l'enfant pourront supporter un nouveau voyage dès aujourd'hui?

—Certainement. dit la matrone avec autorité ; mieux vaut, dans l'état de cette jeune femme. encore quelques heures de fatigue suivies d'un repos complet, que plusieurs jours d'inquiétude. de changement et de souci.

Urbain tira sa montre qui marquait midi.

—Pourront-ils être à la gare pour le train d'une heure cinquante-cinq?

—Je m'en charge répondit la résidente : j'ai l'habitude des préparatifs de voyages rapides.

—Il me reste. Madame. à vous adresser des remerciements et des excuses. J'aurais eu encore à vous entretenir de bien des détails, mais je suis pressé par l'heure. Monsieur Bruyer

me ferait-il le plaisir de venir déjeuner avec moi? nous aurions encore un moment pour causer.

Le résident jeta un regard de détresse sur sa robe de chambre et sur ses babouches.

—Vous avez le temps de vous apprêter pendant que je retourne à l'hôtel chercher ma valise. Nous nous rejoindrons dans un restaurant près de la gare.

Après quelques réticences polies, le résident accepta sur un coup d'œil impératif de sa femme.

Urbain fut bien aise de l'acceptation du résident : il avait besoin d'occuper le temps qui lui restait avant le départ à entendre dire du bien de sa jeune belle-sœur, pour ne pas songer à la colère paternelle, et pour faire provision d'encouragements en vue des luttes à soutenir.

Il fut on ne peut mieux servi sous ce rapport. Avec un accent de franchise indiscutable M. Bruyer, qui était un brave homme, lui donna tous les détails les plus circonstanciés et les mieux faits pour confirmer ses dispositions bienveillantes. Il avait connu Mme de Lamothe jeune fille, il avait été témoin de sa douleur à la mort de son mari. En l'écoutant, Urbain commençait à trouver tout naturel le parti qu'avait adopté la jeune femme et ne s'expliquait plus comment il avait pu envisager autrement les choses.

—Et mon pauvre frère, demanda-t-il avec émotion, vous l'avez connu?

—Oui et non. Je l'ai vu plusieurs fois, mais il n'était pas facile à connaître : son caractère était un peu taciturne, il ne parlait guère, il n'aimait pas la société.

—Henri ! c'était la nature la plus gaie, la plus ouverte...

—Je ne dis pas. Cela venait peut-être de son état de santé. Vous savez, dans les pays chaud, on change... Il ne frayait guère même avec ses camarades ; c'était un bon officier : il s'est fait tuer en brave !

Les trait d'Urbain se contractèrent.

—Continuez, dit-il. Dites ce que vous savez.

—J'ai vu le sergent qui était avec lui. Ils sont tombés dans une embuscade, en plein bois, au milieu des pirates ; ils se sont défendus comme des lions et les ont mis en fuite, car ces gredins-là ne sont pas braves et, dix contre un, se sauvent quand on tape ferme. Mais le pauvre lieutenant était perdu ; il avait je ne sais combien de blessures. Ses hommes l'ont emporté, ils l'ont soigné de leur mieux, et

puis on l'a mis dans un bateau et conduit à l'hôpital d'Hanoï. Il n'a pas repris connaissance et il est mort quelques heures après son arrivée. Les médecins disent qu'il ne souffrait pas. Sa femme était à Saïgon, pas remise encore depuis la naissance de l'enfant. Elle n'a pas seulement pu le revoir.

Quelque affreux que fussent ces détails, ils faisaient du bien à Urbain, et il n'avait pas eu le temps de demander tout ce qu'il désirait savoir lorsqu'il entra dans la gare avec son compagnon. Les deux dames les y attendaient déjà avec l'enfant et la nourrice. Urbain avait tout à fait oublié cette singulière recrue, et l'idée de ramener une Chinoise chez son père lui semblait aussi ridicule que désagréable. Que diraient Laurent et surtout sa femme Sophie, la vieille cuisinière qui gouvernait depuis trente ans le ménage de M. de Lamothe? Mais enfin il faut bien qu'un poupon ait une nourrice et qu'il la prenne comme il la trouve. Il n'y avait là-bas ni Cauchoises, ni Bourguignonnes. Le moment de prendre les billets était venu. La jeune femme tendit craintivement à Urbain une petite bourse très plate. Il la prit, alla au guichet, et tira de sa poche un billet de cinq cents francs, paya les trois places de première et glissa les quelques louis qu'on lui rendit dans la pauvre bourse, qu'il avait indiscrètement vérifiée et qu'il restitua sans mot dire à sa propriétaire.

L'incident du billet terminé, Liliane parut soulagée et suivit docilement Urbain. Le train sifflait. Elle monta précipitamment, échangeant des adieux tendres mais courts avec ses bons amis qui étaient partagés entre un chagrin très réel de la quitter, une grande hâte de partir pour Limoges, et une satisfaction bienveillante de la tournure qu'avaient prise les choses.

—Le dé est jeté! se disait Urbain, épouvanté de son audace en sentant se dresser devant lui les spectres de la rue Vaneau.

La nourrice surtout se tourmentait horriblement. Il ne songeait pas à observer le type asiatique de son visage écrasé, le pittoresque de son costume composé de deux tuniques superposées, l'une en soie jaune, l'autre en soie verte, et la longueur de ses ongles, la noirceur de ses cheveux huileux, l'éclat des cercles dorés qui s'enroulaient autour de son cou et de ses bras, ni à investiguer la boîte à bétel d'où elle tirait fréquemment une cigarette. Il aurait donné n'importe

quoi pour s'en débarrasser, au profit du Jardin d'Acclimatation ou de tout autre endroit, bien que le bébé lui rappelât fréquemment son utilité. Mme de Lamothe, qui épiait craintivement sa physionomie, devina cette pensée.

—La nourrice vous ennuie?... Vous croyez qu'on ne la voudra pas au couvent?... Le médecin assurait que Bébé mourrait sans elle pendant la traversée, et elle a voulu venir parce qu'on lui a dit qu'elle trouverait à gagner de l'argent en France. Elle soigne bien l'enfant, mais il faut toujours que je sois là. Chut! parlez bas, elle comprend le Français.

A la première station où l'express s'arrêta, Urbain demandait à la jeune femme si elle ne voulait pas prendre quelque chose.

—Merci, je suis trop fatiguée pour descendre.

Elle était très pâle et pouvait à peine soutenir sa tête.

Il se précipita au buffet et revint en courant, les mains pleines de fruits et de gâteaux. Ce qui le désolait, c'était de ne pouvoir rien offrir au petit Henri, vu sa jeunesse.

Liliane essaya de goûter à ces provisions pour lui faire plaisir, mais elle semblait très souffrante. L'enfant criait.

Urbain éprouva toutes les inquiétudes et tous les désagréments réservés aux pères de famille, décuplés par son ignorance complète des mœurs enfantines.

Est-ce que les enfants de six mois ne meurent pas épuisés quand ils poussent de pareil cris? Si ces cris s'apaisaient, Urbain croyait que son petit neveu avait rendu l'âme. Il n'avait aucune confiance dans le système d'éducation du Tonquin, ni dans l'expérience de Mme de Lamothe. La scène du matin avait, du reste, épuisé les forces de Liliane. Elle était littéralement écrasée de fatigue. Urbain descendait à chaque station, louait des oreillers, demandait des rafraîchissements, et ne savait plus que faire. Elle n'avait même plus la force de le remercier. Il la fit s'étendre sur les coussins et la vit s'endormir, dans les environs de Mâcon.

Elle se réveilla à Paris, tout ahurie par le sommeil, le bruit, le changement qui se faisait dans sa destinée. Grelottant à l'air froid du matin, ne sachant plus où elle était, elle pouvait à peine traverser la gare, cramponnée au bras de son beau-frère.

—Voulez-vous venir à l'hôtel ou venir avec moi? lui dit-il, inquiet de son inertie.

Elle le regarda avec deux yeux vagues, sans avoir l'air de

comprendre : elle était juste assez éveillée pour ne pas perdre de vue son enfant et ne songeait même pas à relever son chapeau, tombé en arrière, entraînant ses cheveux.

—Je ne puis la laisser ainsi, pensa Urbain, la hissant dans un fiacre à la suite de la nourrice. Et, montant à son tour, il dit d'un ton résolu :

—Cocher, 8, rue Vanneau !

VI

—Le portier, réveillé par un coup de sonnette impatient, tira le cordon en maugréant, sans se déranger, ne se doutant guère des hôtes étrangers qu'il introduisait.

Le vieux domestique attendait au haut de l'escalier M. Urbain qui, en partant, avait indiqué l'heure de son retour et dont aucune dépêche n'était venu modifier le programme. Aussitôt que la sonnette d'en bas avait retenti, Laurent, ouvrant la porte de l'appartement à petit bruit, pour ne pas réveiller son maître, était descendu, sa bougie à la main. Quelle ne fut pas sa stupéfaction en rencontrant, sur le palier du premier, M. Urbain donnant le bras à une dame. Mais lorsqu'il aperçut, derrière eux, la nourrice, le vieux domestique, tout stylé qu'il était, ne put retenir une exclamation étouffée.

—Chut ! dit Urbain, montons !

Laurent les précéda, mais ses jambes et sa lumière vacillaient d'étonnement.

—C'est la veuve de M. Henri et son enfant, lui dit Urbain quand la caravane eut pénétré dans le vestibule.

A cette nouvelle, le vieux serviteur resta bouche bée, interrogeant d'un œil anxieux Urbain qui lui répondit par un regard de détresse.

C'est seulement une fois rentré dans la demeure paternelle que l'infortuné appréciait toute l'énormité de ses actes, toute la folle audace de sa conduite. L'éloignement, l'inattendu, le soleil du Midi, les émotions faisant parler son cœur et taire sa raison avaient, jusqu'ici, formé un prisme à travers lequel il percevait les choses sous un jour aussi faux que flatteur ; mais, de près, dans ce cadre familier, le mirage cessait et le tableau de sa vie quotidienne depuis tant d'années reparaissait avec une impitoyable réalité. Comment avait-il même pu songer à y introduire un changement, un sentiment, un espoir, une joie quelconques? Il était voué à

cette existence invariable, monotone, irrévocablement cloîtrée derrière le grillage de la Banque, ou les manies de son père, et n'ayant d'autre distraction que l'alternative entre ces deux prisons.

La figure consternée du domestique acheva de l'abattre. L'honnête Laurent n'avait jamais rêvé, dans ses pires cauchemars, une suite d'événements aussi formidables que ceux qui se produisaient :—M. Henri qui était marié ! une veuve ! un enfant qui crierait dans l'appartement ! une Chinoise chez son maître ! M. Urbain qui avait, pour sûr, perdu la tête ! Et surtout ce qu'allait dire Sophie !

Sophie était depuis trente ans l'épouse de Laurent et la cuisinière de M. de Lamothe, et, bien qu'elle remplit ces doubles devoirs avec une haute vertu, ses deux maîtres tremblaient devant elle. Cent fois elle avait proposé à chacun d'eux une séparation éternelle, et cent fois ils avaient accepté, tête basse, les plus dures conditions pour rester sous son joug.

C'était une maîtresse femme, et son caractère était à la hauteur de ses talents.

Quant Urbain dit à Laurent, d'une voix mal assurée : "Va réveiller ta femme, il faut préparer des lits..", le vieux domestique eut une tentation folle de s'enfuir, d'éviter l'orage et de les laisser tous se débrouiller comme ils pourraient. Mais, en quelque lieu qu'il allât se cacher, la puissante et perspicace Sophie le retrouverait... Et le châtiment n'en serait que plus terrible.

Il se décida donc à se diriger du côté de sa chambre, la tête dans les épaules, comme quelqu'un qui va au-devant de la bastonnade.

Au bout d'un instant, il reparut radieux devant Urbain qui s'était laissé tomber sur la banquette à côté de Mme de Lamothe, affaissée et comme anéantie.

Quant à la nourrice, avec la souplesse de sa race, elle s'était tout de suite étendue sur une malle et y ronflait aussi à l'aise qu'un singe sur une branche.

—Monsieur, dit Laurent tout rasséréné, Sophie arrive. Il y a de l'eau chaude à la cuisine ; je vais faire du thé.

Sophie, femme inconcevable, n'avait pas bronché à la nouvelle que son mari lui balbutiait, et avait dit en se parlant à elle-même :

—Ce voyage !... je me doutais de quelque chose !

Puis elle s'était levée, et se tournant vers son époux :

—Qu'est-ce que tu fais là? Es-tu bête! Va-t'en à la cuisine. Leur faut-y pas du thé?...

Elle arriva bientôt elle-même, une pile de draps sur les bras, n'honora pas Urbain d'un mot, et, posant ses draps sur une chaise, regarda attentivement la jeune femme qui, moitié endormie, murmurait vaguement :

—Il faudrait que baby se reposât...

—La pauvre petite! marmotta Sophie. Si ça ne fait pas pitié de la voir si fatigué! Ah! ces hommes, ça ne comprend rien!

Elle examina ensuite l'enfant, fronça le sourcil en voyant la Tonkinoise, puis se décida.

—C'est pas le moment de réfléchir, il faut les coucher: nous mettrons Madame dans la chambre à donner, la nourrice dans celle de M. Urbain... lui... ?

—Oh! moi, je m'arrangerai, protesta Urbain, ravi de cette clémence imprévue.

—Bien sûr! les hommes, ça peut tout supporter! mais une femme une pauvre femme! Il n'apportera donc pas ce thé!... Il faut qu'elle prenne quelque chose pendant que je fais les lits. N'entrez pas dans le salon, ça réveillerait Monsieur. Nous l'entendrons assez demain. Il ne s'attend guère... C'est de vos coups, Monsieur Urbain...mais je me doutais...

Grommelant ainsi, elle allait et venait, versait le thé que Laurent avait apporté, puis disparaissait, laissant Urbain tourner le sucre dans la tasse de sa belle-sœur, et la lui présenter.

Au bout d'un quart d'heure tout était terminé et, après avoir vu nourrice et poupon intallés dans l'appartement d'Urbain, la jeune mère s'abandonnait aux bons soins autoritaires de Sophie. Avant de se séparer d'Urbain :

—Merci! dit-elle en lui tendant son front comme un enfant qui dit bonsoir.

—Pauvre petite! grommela Sophie en l'emmenant.

Urbain alla s'étendre sur le canapé du salon, recommandant à Laurent de le réveiller dès que son père sonnerait. Ce fut inutile, car la perspective de cette entrevue ne lui laissa pas un instant de sommeil, bien qu'il se sentit fort encouragé par la protection inespérée de Sophie.

Il éprouvait, néanmoins, d'affreuses palpitations lorsqu'il pénétra dans la chambre de son père.

Le vieillard, raffermissant son bonnet de coton sur sa tête et passant une camisole ouatée, s'apprêtait à prendre son café au lait dans son lit en regardant, de temps à autre, la joyeuse flambée que Laurent venait d'allumer dans sa cheminée.

—Ah ! te voilà, dit-il à Urbain. Je ne t'ai pas entendu rentrer ! J'ai bien dormi !

—Tant mieux, tant mieux !

—Je ne te demande pas de nouvelles de ton voyage... tu sais, je ne me mêle pas de tes affaires, Dieu merci ! Vous m'en avez dispensé par vos habitudes de dissimulation... Enfin j'espère pour toi que tu t'en es tiré à ton gré, puisque tu es revenu si vite.

—Très bien, très bien...

—Tiens ! passe-moi une brioche. Je n'ai pas eu d'appétit hier soir ; mais, ce matin, je me ratrappe. Sophie a eu une bonne idée de prendre ces brioches ; elle me fait de ces petites surprises... Ah ! c'est une femme qui pense à tout !

—Mon père, commença péniblement Urbain, nous nous étions trompés sur le compte de Mme de Lamothe.

—Elle n'est pas venue?... Ah ! ferme donc un peu le rideau... non... l'autre...

—Ce n'est pas du tout la personne que nous nous représentions... C'est une toute jeune femme, presque une enfant. Elle ne savait pas que votre consentement manquait à son mariage... elle vous en demande pardon.

—Oh ! mon Dieu ! je lui pardonne. Tu sais, je ne suis pas rancunier ! J'ai pardonné tant de choses ! ! ! Puisqu'il ne lui faut que ça et qu'elle comprend sa situation...

—Sa situation est affreuse : sans parents, sans amis, sans ressources...

Ce dernier mot fit demander à M. de Lamothe avec un certain empressement :

—Elle est déjà repartie pour son pays? C'est là qu'elle sera le mieux, dans sa famille...

—Elle n'a pas de famille, dit gravement Urbain, aucun appui en Angleterre...

—Cela valait tout de même mieux qu'elle y retournât. Le pays, vois-tu, c'est toujours quelque chose.

—Elle n'y est pas retournée, reprit Urbain pâlissant.

—Tu as eu tort, cela valait mieux de la remballer que de la laisser à Marseille. Au reste, ça te regarde.

—Je ne l'ai pas laissée à Marseille, dit Urbain avec la

résolution désespérée d'un condamné à mort qui se jette sous le couperet pour en finir. Je ne pouvais pas la laisser toute seule avec cet enfant; vous ne l'auriez pas laissée...je l'ai amenée.

Un cri perçant du petit Henri vint achever la confidence.

—Ici!...ici?...bégaya M. de Lamothe laissant tomber sa cuiller dans son bol d'où le café au lait jaillit sur les couvertures. Tu n'as pas fait cela!...Tu n'as pas osé!...Ce n'est pas possible!... Chez moi!... Chez ton père!

Chez mon père, chez son père, continua Urbain. Où vouliez-vous que je mène votre petit-fils?

Le vieillard poussa un hurlement sauvage, posa son bol sur la table de nuit, et bondit en chemise au milieu de la chambre, criant, levant les bras.

—Malheureux! Cette aventurière! A la porte!!! Laurent! Sophie! Laurent!

—Calmez-vous, mon père, écoutez un instant.

—Non! pas une minute! Chez moi! chez moi! *moi!* A la porte! Ah! malheureux père!!!!

—Ce n'est que provisoire, plaidait le pauvre Urbain, pour un jour ou deux...pour cette nuit seulement. Elle va aller au Sacré-Cœur. Faites attention! elle va vous entendre...

—C'est ce que je veux! cria le vieillard haussant le ton. Une mendiante! une intrigante! qui s'introduit chez moi! malgré moi! profitant de mon sommeil! Jusqu'où iras-tu, malheureux? Et mes domestiques qui te laissent faire! Laurent! Laurent!

L'enfant criait comme un perdu. Entre le grand-père et le petits-fils, il y avait de quoi perdre la tête. Laurent arrivait enfin, tout effaré.

—Monsieur, Monsieur, pas si fort! La jeune dame est réveillée.

Tant mieux! cria M. de Lamothe. Je veux qu'elle s'en aille tout de suite!

—Recouchez-vous, Monsieur, dit Laurent, et—employant le seul argument qui eût cours—Monsieur va s'enrhumer.

L'irascible vieillard continua à tonner, mais Urbain avait profité de cet entr'acte pour s'esquiver. Il courut à la cuisine, où Sophie, très embesognée, s'agitait avec des airs d'importance.

Cette petite vieille, sèche, aux yeux perçants très rapprochés de son nez busqué, aux lèvres minces, surmontées d'une

légère moustache grisonnante, droite et propre, avec son fichu campagnard et son bonnet tuyauté à l'ancienne mode, n'avait pas sa pereille pour abattre la besogne ; mais son service était pour elle une sorte de culte dont il ne faisait pas bon la déranger.

Elle accueillit sévèrement les timides confidences d'Urbain, lui fit de vertes réprimandes sur la légèreté impardonnable de sa conduite, déplora la folie des gens qui se marient, avec une conviction peu flatteuse pour Laurent, et, disposée à l'attendrissement par ce retour sur elle-même, plaignit la jeunesse de Mme de Lamothe, la pâleur de l'enfant, et versa une larme au souvenir du pauvre Henri.

Henri avait toujours été son préféré, peut-être parce qu'il narguait son autorité, se moquait de ses rebuffades, raflait ses provisions, lui commandait des plats impossibles, arrachait malignement les aiguilles de son tricot, lui empruntait de l'argent qu'il la chargeait de se faire rembourser par son père, et réalisait probablement l'idéal batailleur de cette nature vaillante, fatiguée de victoires.

Après mille réticences qui firent trembler Urbain, cette cuisinière au cœur de chevalier finit par embrasser ouvertement la cause de la veuve et de l'orphelin, attacha la bavette de son tablier en guise de cuirasse, les brides de son bonnet en guise de casque, déclara que Monsieur était vraiment trop dur :

—Ah ! les hommes, les hommes ! Ça ne fait jamais que des bêtises ; cette pauvre dame ne vivait plus depuis deux jours ; ah ! les femmes, les pauvres femmes ! qu'elles sont à plaindre ; et que ça ne se passerait pas comme ça !

Puis, poussant Urbain devant elle, ébahi :

—Retournez chez votre père, dit-elle énergiquement : il faut en finir avec cette histoire. Parlez ferme, cela lui fera du bien...et si cela ne suffit pas, j'entrerai.

Urbain trouva son père recouché et même réconcilié avec son déjeuner ; mais, dès qu'il parut, les reproches, les menaces recommencèrent. Après quelques essais de conciliation dédaigneusement rejetés. Urbain recourut aux grands moyens.

—Vous voulez, mon père, au mépris de toute pitié, de toute convenance, jeter votre belle-fille dans la rue?

—Je veux chasser de chez moi une intrigante qui se pare de mon nom pour faire du chantage et s'imposer ! Je n'ai

pas de belle-fille, je ne veux pas en avoir... C'est une machination infâme!... Tu te joins à mes ennemis pour persécuter ton père!...

—Vous ne voulez pas qu'elle attende chez vous, comme la décence l'exige, que je négocie son entrée dans un couvent,—ce qui demande un ou deux jours?

—Va t'en au diable! Pas une heure!

—C'est bien, dit froidement Urbain. Je vais louer un appartement, arrêter des domestiques, installer Mme de Lamothe chez elle. Mais comme tout cela coûte fort cher et que nous sommes tenus de pourvoir aux besoins de cette jeune femme dont mon pauvre frère a dissipé la petite fortune, je suis donc obligé de vous prier de règler le plus vite possible les comptes de tutelle que vous ne m'avez jamais rendus. Vous voudrez bien me dire aussi le chiffre de la pension que vous comptez faire, pour votre part, à votre petit-fils.

Cette fois, M. de Lamothe n'eut pas besoin de jouer la colère. L'explosion fut si violente, que Sophie crut le moment venu de faire sa majestueuse apparition.

—C'est bien, dit-elle bas à Urbain, partez vite pour la Banque; je me charge du reste.

Et s'approchant du lit où le vieillard s'agtait fébrilement:

—Ah! pauvre Monsieur! s'écria-t-elle avec une profonde commisération, si ça a du bon sens se metre dans un état pareil! Vous êtes tout rouge...Pour sûr, il a froid aux pieds!...Laurent, va chercher un cruchon...

Urbain filait déjà dans la direction de la banque, où il arriva fort en retard et commit plus d'une bévue avant midi.

Ce jour-là, il ne déjeuna pas, comme d'habitude, dans les environs de la Banque, mais revint à la maison, impatient de voir où en étaient les choses et tremblant de retrouver quelque sinistre.

Que s'était-il pasé durant cette matinée mémorable? Personne ne le sut jamais exactement.

Sophie laissa tomber dans la suite quelques allusions à un colloque tumultuex où étaient intervenus feu Mme de La--mothe, le médecin, l'opinion du monde, le danger des procès, la crainte que le déjeuner ne brûlât, ce qu'avaient fait dans des cas aussi difficiles plusieurs grandes familles que Sophie avait servies, et certaine question de gages arriérés dont M. de Lamothe s'était toujours promis de réserver le paiement à ses héritiers.

Quoi qu'il en soit, Urbain, stupéfait, trouva son père attablé paisiblement vis-à-vis de Mme de Lamothe et cassant un œuf à la coque tout en racontant une vieille histoire, cent fois rabâchée.

La jeune femme, encore étourdie des brusques changements de sa position, l'écoutait avec l'indifférence morne que produit ce dernier degré de la fatigue morale et physique où l'on se soutient encore par miracle, grâce à l'éducation et à l'habitude du monde. Sa figure, lasse et triste, s'anima pourtant d'un éclair quand Urbain entra, et, s'approchant d'elle avec un affectueux bonjour, lui demanda :

—Comment va Henri, ce matin?

—Oh ! mieux, je vous remercie. Sophie le soigne, Sophie est auprès de lui, Sophie est si bonne !

M. de Lamothe père sentit une vague émulation en voyant son fils obtenir une réponse plus longue que celles qu'il avait encore arrachées à la jeune femme, et Urbain fut pris d'une certaine jalousie en voyant la protection de Sophie se substnituer si efficacement à la sienne.

Le déjeuner se passa paisiblement. M. de Lamothe n'aimait pas les scènes ni la maussaderie à table, car cela coupe l'appétit, et, puisqu'on l'avait résigné de force à supporter sa belle-fille pendant un ou deux jours, il comptait ne pas s'ennuyer à récriminer et cherchait même à tirer quelque agrément de son hôte obligatoire.

L'égoïsme, qui causait ses indignations, les calmait dès qu'elles devenaient inutiles ou fatigantes. C'est pourquoi ceux qui connaissaient M. de Lamothe disaient de lui :

—Vif, mais pas rancunier. Il y a toujours moyen de s'arranger avec lui.

(*A suivre*)

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
27 RUE BUADE, QUEBEC

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 2. No. 3. 1er Janvier, 1909.



La fuite en Egypte.



LA MADONNE ET L'ENFANT.—D'après un tableau de C. V. Bodenhausen.



Zéro! Un bain " frais "



Sports d'hiver au Canada.—A l'orée du bois.



Sports d'hiver au Canada.—Joute de hockey.



L'HIVER DANS LA FORÊT CANADIENNE.—Prêt pour le travail quotidien.



L'HIVER DANS LA FORÊT CANADIENNE.—La provision d'eau.



L'HIVER DANS LA FORÊT CANADIENNE.—Un jour de congé.



L'HIVER DANS LA FORÊT CANADIENNE.—Transportant les provisions.

Souvenirs de Québec

Scènes et caricatures par deux officiers anglais, le lieut. Carlile et le lieut.-col. Marbindale, en 1873.



Construction du Fort No. 1.



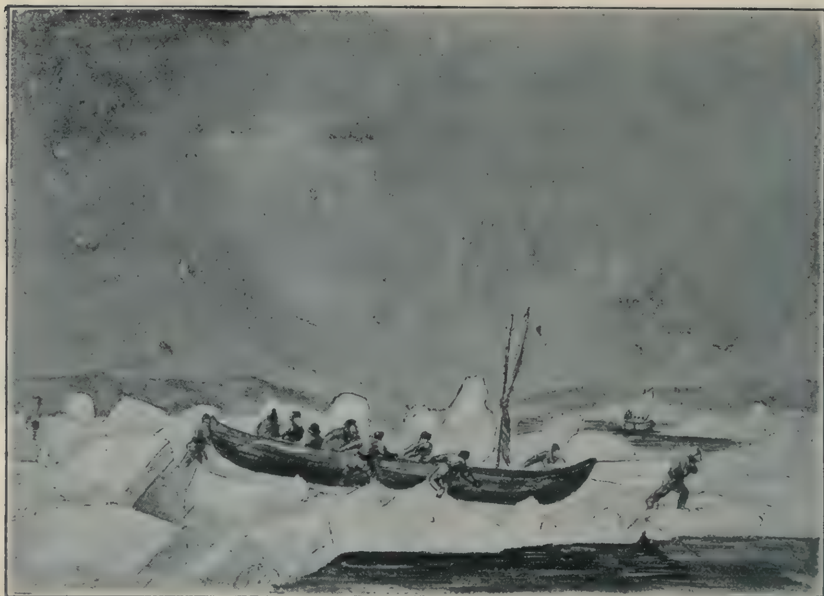
On glisse !



En " traine sauvage "



Le " Tandem Club "



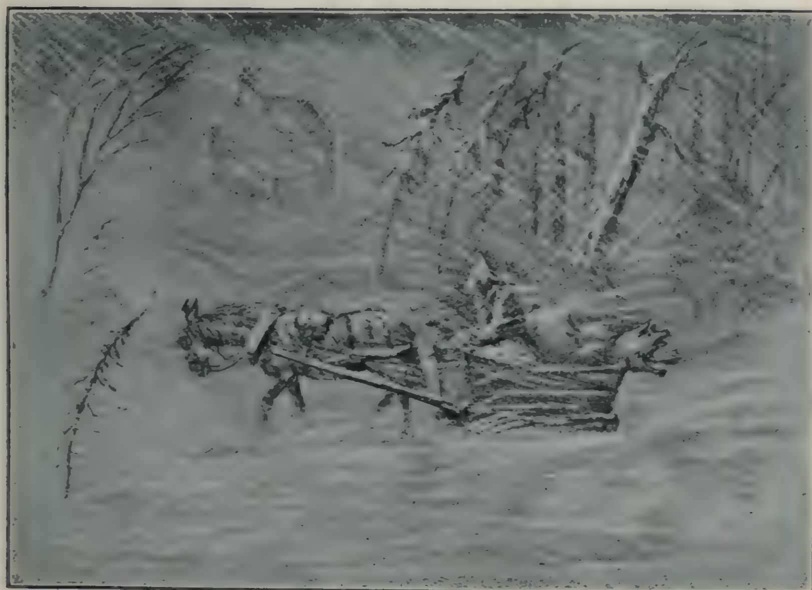
La traversée du St-Laurent, en hiver.



Marché de la Haute-Ville.



Scènes de marché.



Retour du marché.



Québec, vue de Spencer Wood.



En calèche et en planche sur un chemin de " cordes de violon."



En raquettes.



Une " sucrerie "



La réunion.



Sur le rond à patiner.

Scène d'intérieur

Le salon est paisible. Au fond, la cheminée
Flambe, par un feu clair et vif illuminée;
Au dehors le vent siffle, et la pluie aux carreaux
Ruisselle avec un bruit pareil à des sanglots.
Sous son abat-jour vert, la lampe qui scintille
Baigne de sa clarté la table de famille.
Un vase, plein de fleurs de l'arrière-saison,
Exhale un parfum vague et doux comme le son
D'un vieil air que fredonne une voix affaiblie.

Le père écrit. La mère, active et recueillie,
Couvre un grand canevas de dessins bigarrés,
Et l'on voit sous ses doigts s'élargir par degrés
Le tissu nuancé de laine rouge et noire.
Assise au piano, sur les touches d'ivoire,
La jeune fille essaie un thème préféré,
Puis se retourne et rit. Son profil, éclairé
Par un pâle rayon, est fier et sympathique,
Et si pur qu'on croirait voir un camée antique.
Elle a vingt ans. Le feu de l'art luit dans ses yeux,
Et son front resplendit, et ses cheveux soyeux
Tombent en bandeaux bruns jusque sur ses épaules.

Comme un vent frais qui court dans les branches des saules,
Ses doigts, sur l'instrument tout à l'heure muet,
Modulent lentement un air de menuet.
Un doux air de "Don Duan," rêveuse mélodie,
Pleine de passion et de mélancolie...
Et, tandis qu'elle fait soupirer le clavier,
Le père pour la voir laisse plume et papier;
Et la mère, au milieu d'une fleur ébauchée,
Quitte l'aiguille et reste immobile et penchée;
Et, s'entre-regardant, émus, émerveillés,
Ils contemplent tous deux, avec des yeux mouillés,
La perle de l'écrin, l'orgueil de la famille,
La vie et la gaité de la maison,—leur fille!

ANDRE THEURIET.

L'Assurance Fraternelle et ses Garanties de Succès

4,000,000 de membres !

Voilà, au bas mot, ce qui reste du travail de propagande mutualiste depuis la fondation de l'A. O. U. W. en 1868. Il s'agit ici, en le comprend, de la mutualité nord-américaine, le mouvement mutualiste, en Angleterre, remontant à une date beaucoup plus reculée et ayant passé, avec la "Manchester Unity", par une évolution qui ne fait encore que commencer à se faire sentir chez nous.

Et les quatre millions de membres, groupés dans plus de 200 organisations différentes, doivent être convertis à l'idée d'une mutualité plus progressive, à un sens de solidarité qui fasse accepter à chacun sa juste part du fardeau ; ils doivent être convertis à l'idée que des réformes urgentes, et parfois radicales, devront être entreprises à bref délai si l'on désire sauver de la ruine les institutions qui ont promis de protéger leurs familles en acceptant le dépôt sacré de leurs épargnes. Parmi ces associations, les unes ont accumulé des réserves assez considérables tout en étant encore de beaucoup insuffisantes ; d'autres se sont contentées de vivre au jour le jour sans accumuler un sou pour garantir l'avenir. Toutes ont jusqu'ici fait face à leurs obligations ou à peu près. Comment faire comprendre à quatre millions de mebres que leurs organisations marchent à la banqueroute? C'est pourtant la tâche qui est assignée à leurs chefs en attendant que les parlements s'occupent d'adopter des lois qui protègent les associations qui auront entrepris courageusement les réformes nécessaires et sauver, au besoin, malgré elles les institutions restées sourdes à la voix de l'expérience. Et on admettra que la responsabilité des législateurs, exercée à bon droit sur tant d'autres institutions financières et d'économie sociale, ne laisse pas que d'être très considérable au sujet des sociétés de secours mutuels. Elle l'est d'autant plus que, dans ce cas, elle ne doit plus seulement s'occuper de garantir l'intégrité des administrations ou de surveiller le placement

de fonds considérables, mais encore et surtout d'empêcher des gens d'une indiscutable bonne foi de s'engager dans des entreprises mal équilibrées ou d'y entrainer les autres. Il serait, en effet, injuste de supposer que les fondateurs de toutes les sociétés de secours mutuels, même des centaines qui sont tombées, ont manqué d'honnêteté ou de sincérité. Il s'est rencontré parmi eux, sans doute, des individus pour qui l'idée philanthropique et fraternelle n'a pas guidé tous les pas,des individus chez qui l'intérêt particulier, l'espoir de se créer des rentes sans mise de fonds, la secrète ambition de conquérir des honneurs en battant monnaie sur des principes sacrés, se sont discrètement voilés sous le manteau d'une initiative sociale digne des plus grands éloges. Après tout, il fallait bien s'attendre à cela. Les mouvements sociaux les plus généreux n'ont pu se dégager complètement des imitateurs parasites qui se sont attachés à leurs pas et fait profession de les seconder ou même de les surpasser. Leur nombre, dans la mutualité, si nous voulions remonter à 1868, nous causerait beaucoup d'étonnement s'il était connu,—nous ne serions peut-être pas moins surpris de constater qu'à notre époque même, malgré la sagacité de nos gouvernants, ce nombre est encore considérable. Mais cela prouve-t-il autre chose que les législateurs ont hésité trop longtemps à réglementer un genre d'affaires—car c'en est un—qui, plus que tout autre prêtait à la supercherie ou à l'erreur. Et, pour certains cas, nous savons que l'action des législateurs a été entravée par le fait seul qu'ils étaient membres des associations atteintes par les nouvelles mesures et qu'ils ont cédé à l'esprit étrange développé au sein de leurs loges ou de leurs succursales. Il a fallu cinq ans à une commission royale (1870-1875) pour faire une enquête complète sur les sociétés fraternelles. Il a fallu bien plus de temps pour faire accepter les faits découverts par les Commissaires et adopter les réformes suggérées par ces faits.

Il ne fait pas de doute que l'assurance fraternelle, si elle se conforme aux enseignements de la science, si elle tient compte de l'expérience acquise par plusieurs années d'efforts, de luttes, de succès et de revers, est non seulement possible mais désirable, qu'elle peut être non seulement sûre mais encore, de l'avis même des experts, qu'elle peut devenir la forme d'assurance préférée des classes populaires aux besoins desquelles elle semble répondre d'une façon plus particulière. Bien plus, nous croyons qu'elle ne répondra réelle-

ment aux besoins des groupes qu'en alliant l'idée de protection qui en fait la base à l'idée de solidarité étroite qui réunit non seulement les épargnes du peuple mais favorise le culte des plus saines comme des plus précieuses traditions de race. Cette opinion, du reste, est appuyée par une foule de considérations économiques et sociales que nous avons déjà offertes aux lecteurs de la "Revue". Mais, puisque nous parlions d'organisation populaire, cela nous a fourni l'occasion de rappeler de nouveau à nos compatriotes qu'ils ont en mutualité un devoir national à remplir, qu'ils doivent d'abord s'enrôler dans leurs propres organisations, qu'ils doivent d'abord veiller au développement de leur propre influence comme race avant d'accorder à d'autres un concours, une influence qui, s'ils ne sont pas toujours tournés contre eux ne seront jamais, assurément, employés à leur profit.

Et ce côté patriotique de la mutualité est d'autant plus recommandable que l'assurance mutuelle, ainsi que nous le faisions observer plus haut, est encore appelée à un brillant avenir.

Sans doute, il lui faudra entreprendre de profondes réformes, mais son succès est quand même assuré, même si elle ne le devait qu'à une réorganisation complète. Ce point, du reste, est déjà suffisamment démontré, s'il n'est pas encore admis de tout le monde. Aussi, s'occupera-t-on moins, à l'avenir, de démontrer la situation précaire des sociétés de secours mûtuel que de faire comprendre au gens la nécessité et la nature des réformes que cette situation demande.

Que le progrès fait dans ce sens n'ait pas encore suffisamment répondu au désir des mutualistes d'expérience, cela est, sans doute, dû à l'esprit de défiance avec lequel furent accueillis les premiers cris d'alarmes ; cela est dû aussi, et dans une bonne mesure, à la propagande entreprise par les grandes compagnies à fonds souscrit contre l'assurance mutuelle. Mis en mesure de choisir entre des propositions qui lui paraissaient déjà excessives et les prétentions pour le moins exagérées de concurrents avides de succès, les membres ont préféré rester dans le "statu quo" en attendant plus de lumière. Et cette lumière a déjà commencé de se faire. Les enquêtes sur les assurances, au Canada comme aux Etats-Unis, ont démontré que si, d'une part, les sociétés de secours mutuels ne vendaient pas leur assurance assez

cher, d'un autre côté, certaines grandes compagnies vendaient la leur beaucoup trop cher. Il restait à la société de secours mutuel à trouver le juste milieu et adopter une base d'affaires qui permît de vendre l'asurance à son prix de revient véritable. C'est ce qu'elle entreprit de faire.

Et à ce sujet on lira avec intérêt l'exposé suivant de toute la question que fait Abb Landis, un *actuaire* de réputation universelle :

"J'ai dit-il, par devers moi, un état compilé de 136 Ordres Fraternels qui donne les chiffres suivants :

Certificats en force le 1er janvier 1900....	3.019,265
Assurance totale en force au 1er Janvier 1900.	$4,912,231,367
Fonds accumulé au 1er Janvier 1900........	18,454.110
Obligations courantes au 1er Janvier 1900...	4,068.244
Recettes totales pour l'année 1899..........	52,764.553
Pertes durant l'année 1899................	44,704.299
Frais d'administration......	4,766,012

"Ces chiffres se passent de commentaires ; pour un expert ils montrent clairement l'état financier de ces sociétés. Il peut très bien constater qu'une réserve d'argent suffisante ne garantit pas l'énorme montant d'assurance representé par les cinq billions de dollars promis par les certificats qui restent encore à payer. Le Bureau des Directeurs de la "Manchester Unity" et les actuaires des Sociétés Fraternelles (Friendly Societies, en Angleterre) déclareraient que tous ces Ordres sont "irrémédiablement insolvables". Les actuaires des vieilles compagnies à "réserve légale" ont tellement l'habitude de mesurer la valeur par l'accumulation qu'eux aussi, croient les sociétés tout près de la ruine et ne s'en occupent plus davantage si ce n'est pour les dénoncer à titre d'entreprises téméraires. Et cette opinion est facilement expliquée par une comparaison entre les chiffres qui précèdent et ceux qui vont suivre fournis par seulement 26 des "vieilles compagnies" :

Assurance en force le 1er janvier 1900.... ..	$5,867,666.005
Fonds accumulé....	1.461,489.369
Recettes totale en 1899....	292,996.559
Décès payés en 1899....	54,131.180
Frais d'administration....	58,252.517
Reserve de débit le 1er janvier 1900....	1,208,590,896

"Chez ceux qui sont associés à des institutions dont les obligations sont dans telles proportions garanties en espèces

sonnantes, il n'est plus surprenant de rencontrer un doute profond sur la stabilité d'institutions qui répudient l'idée d'un fonds de réserve et comptent entièrement sur la bonne foi et la fidélité des membres pour remplir leurs promesses de bénéfices. L'expert et le mathématicien savent que les billions de dollars mentionnées dans les contrats d'assurance représentent de fait la valeur d'une dette dont l'échéance est certaine, et ils prétendent avec raison qu'en affaires cette dette doit être contre-balancée par un actif qui, de son côté, devra aussi être sûrement réalisé afin de répondre aux obligations lorsqu'elles arriveront à maturité. La nature de l'actif nécessaire dans ce cas consiste—(1) dans la valeur des primes futures et (2) la valeur de l'accumulation actuelle. Le billion et quart que nous avons appelé "réserve de débit" est vraiment "de l'actif" et, ajoute à la valeur actuelle des primes futures, il correspond à la valeur actuelle du risque encouru par les cinq billions et trois quarts d'assurance."

Dans ce qui précède M. Landis montre clairement que si les sociétés fraternelles qu'il a étudiées en groupe n'offrent pas encore les garanties désirables, les grandes compagnies, de leur côté, ont quelque peu dépassé les bornes de la prudence. Ces dernières, du reste, sont sujettes à des obligations envers l'Etat qui constituent des charges considérables. Ainsi, il y a à peine quelques jours M. Charles A. Peabody, le président de la "Mutual Life", de New-York, déclarait (1) que $11,000,000 étaient versés chaque année par les compagnies dans la caisse publique des différents Etats-Unis. Ces compagnies organisées dans un double but de spéculation et de philanthropie diffèrent essentiellement des institutions d'assurance fraternelle dont elles se rapprochent, du reste, et de très près, chaque fois qu'elles entreprennent de vendre le même genre d'assurance sur la vie. Pour nous, cela suffit à démontrer l'importance des deux genres d'institutions et la nécessité de séparer leurs causes dans l'esprit du public.

Toutes deux ne se ressemblent que sur un point : la nécessité où elles sont de se conformer dans leurs calculs aux données de la science et à l'expérience acquise. Le fait que les sociétés mutuelles sont actuellement aux prises avec des réformes urgentes ne rappelle en somme que les évolutions

(1) A une réunion des Présidents des compagnies d'assurance sur la vie tenue a New-York.

nombreuses par lesquelles l'assurance-vie a passé depuis vingt-cinq ou trente ans et qui ont couché sur le carreau nombre d'institutions réputées inébranlables. Si des millions de sociétés purement mutuelles sont tombées faute d'expérience le nombre des compagnies qui ont subi le même sort est fort respectable.

Ce qu'il importe, c'est que, de part et d'autres, au lieu de chercher à tirer profit des embarras de ses voisins on s'efforce plutôt de seconder leurs efforts. Il va de soi, aussi, que ceux qui entreprennent des réformes le fassent sérieusement et ne se contentent pas de demi-mesures comme viennent de le faire les Forestiers Indépendants.

Il ne fait pas de doute que l'assurance mutuelle puisse être établie sur des bases parfaitement solides. Nous avons donné dans notre denier numéro le tarif minimum que les sociétés doivent adopter pour être sûres de l'avenir, à condition qu'elles y ajoute une augmentation proportionnée au nombre d'années qu'elles ont pris des assurés à des taux trop bas. Le tariff minimum dont nous avons parlé a été établi par les sociétés mutuelles elles-mêmes dans un congrès composé de leurs représentants: il est basé sur l'expérience acquise depuis 1868 par toutes les sociétés de secours mutuels et, à cause de cela même, il est mieux adapté à leur genre d'assurance. Du reste, le fait qu'il est déclaré suffisant par les experts et les commissaires d'assurance suffit à lui assurer la confiance du public et à le faire reconnaître pour une règle de garantie suffisamment sûre. Pour le moment les sociétés de secours mutuels, si elles comptent vraiment sur les faveurs du public et si elles veulent y avoir droit n'ont qu'à suivre en tout point les règles établies par leurs propres représentants au Congrès Fraternel.

Jusqu'ici certaines d'entre elles ont adopté les réformes nécessaires, mais en les adoptant, elles ont malheureusement constaté le peu de sincérité de leurs rivales dans ce qui n'était plus un champ de libre concurrence, mais bien toujours le domaine sacré des vertus sociales, et le refuge des humbles contre les rudes assauts de la vie quotidienne. Leur exemple, dans tous les cas, a fait reconnaître, à ceux qui veulent voir, la route nouvelle à suivre par toutes les mutualités sérieuses. Mais il ne faut pas s'en tenir là.

Le Congès Fraternel recommande une loi uniforme pour tous les Etats de l'union américaine. Pourquoi cette loi ne

serait-elle pas adoptée même chez nous, dans la Province de Québec, puisque notre mutualité ne diffère pas de celle qui a cours dans la grande république. Les chefs des sociétés eux-mêmes devraient être les premiers à appuyer auprès des législateurs toute mesure tendant à mettre leurs organisations sur des bases absolument solides. Ce n'est pas ce qu'il ont fait dans le passé. A eux de se reprendre et de donner au public qui les voyait avec inquiétude s'obstiner contre la brutale éloquence des faits et des chiffres, de donner aux milliers de membres dont ils ont reçu les épargnes le précieux encouragement d'un élan vers le progrès. Après tout, la mutualité n'a pu être attaquée qu'à cause des erreurs qui se sont glissées dans son œuvre pour la seule raison qu'elle a mal compris son but et surtout mal calculé ses conditions de succès. De pareilles erreurs se réparent vite par ceux qui ont de la sincérité et le désir d'accomplir la tâche rêvée. C'est l'épreuve suprême des institutions qui ont fait profession de servir le peuple ; cette épreuve n'est fatale qu'aux organisations oublieuses de leur objet ou qui ont tenté de battre monnaie sur la crédulité populaire. Nous en avons déjà eu des exemples frappants. D'autres se préparent qui porteront plus avant dans les esprits le sentiment de prudence que de récents désastres n'on fait encore qu'éveiller. Et nous allons assister à la régénération complète d'un système d'assurance qui, pour être très près du peuple, occupe déjà la meilleure place dans son cœur. La mutualité n'en est encore qu'à ses premières armes—cinquante ans sont peu de chose dans l'histoire d'une mouvement social—et il semble que nous pouvons lui appliquer cet éloge que M. Léopold Mabillaud lui adressait dans un congrès fameux (1), où après avoir parlé des mutualistes "étrangers à tout ce qui divise et attachés à tout ce qui unit" il s'écriait :

"La France, j'en atteste les mutualistes de dix nations qui ont voulu aujourd'hui s'associer à notre hommage,—la France sur la route du progrès humain tient toujours le flambeau.

"Les idées qu'elle a fait rayonner sur le monde, la liberté, la justice, la fraternité, semblent parfois vaciller, s'éclipser,

---

Fête Nationale de la Mutualité à Paris le 5 avril, 1905. Discours de M. Mabillaud au diner de 50,000 couverts organisé par le *Matin*. A ce congrès 5,000 délégués représentaient 20,000 sociétés de toutes les parties du monde.

s'éteindre ; des guerres atroces éclatent, des révoltes furieuses qui provoquent de sanglantes représailles, des violations du droit, des abus de la force, des triomphes de la violence... Ne désespérons jamais—aucune nuit, aucune erreur n'est éternelle.

Et comme les astres penchants,
Nous quittent, mais au ciel demeurent
Les vérités ont leurs couchants ;
Mais il n'est pas vrai qu'elles meurent.

"Sur la mer immense et tempêtueuse, le navire humain s'avance,... et les bons rameurs se serrent sur les bancs, s'appuyant l'un à l'autre, s'entr'aidant pour l'effort commun, oubliant toute fatigue, parceque, chaque soir, à travers l'ombre qui descend sur eux, ils voient comme les Conquistadores du Poête : "monter à l'horizon des étoiles nouvelles."

J. L. K.-Laflamme

La province dans le roman

La province, comme toute chose, a sa réputation, et il faut reconnaître que celle-ci n'est pas flatteuse. Le Parisien parle du provincial sans indulgence. A-t-il raison? A-t-il tort? Et dans quelle mesure ce jugement est-il un préjugé?

Rien n'est si aisé, d'abord, que de constater l'amour-propre particulier du Parisien. Il ne se dissimule pas. Vous rencontrerez des Parisiens qui se plaindront de Paris, mais vous n'en trouverez pas qui se plaindront d'en être, ou mieux d'y être, car la plupart des habitants de Paris sont nés en province. La supériorité consiste donc à demeurer dans la capitale. Ils réclameront, en hiver, contre la boue que les balayeurs n'enlèvent pas assez vite ; en été, contre la poussière ; en tout temps contre la police, les fiacres, les automobiles, la poste ; ils auront l'air d'envier l'administration des pays qu'ils ne connaissent pas, celle du chemin de fer transsibérien, ou la poste japonaise, ou la police de la Nouvelle-Zélande ; on les croirait parfois, à les entendre, capables d'émigrer, car nous excellons à médire de nous-mêmes. Au fond, leurs émigrations consistent en petits voyages à Chaville, à Suresnes, à Meudon, dans le cercle de la grande banlieue, dans l'atmosphère qui est encore parisienne, dans les sites rapprochés où passe le mouvement de Paris, et le voyage, si court qu'il soit, est encore traversé de regrets. La grande ville exerce un attrait prodigieux, même sur les petites gens dont la vie est rude, fatigante, excédante ; elle possède un charme spécial, dont l'idée n'est pas nécessairement liée à celle du plaisir, mais qui consiste peut-être dans la perpétuelle activité où l'on se sent plongé, dans l'incessante distraction de l'esprit et des yeux qui n'aperçoivent plus aussi bien la fuite des jours, dans la facilité et l'urbanité des relations, dans leur fragilité même qui les renouvelle, en somme dans les moyens que l'homme y trouve d'échapper à lui-même. Tous les éléments de bien-être qu'on pourrait énumérer ne sont ici que secondaires, et la puissance dont je parle, pour être surtout faite d'illusion et d'oubli, n'en est pas moins profondément humaine. Elle s'empare plus ou moins de tous ceux qui ont goûté à cette vie rapide, labo-

rieuse et mondaine, moqueuse et cordiale tout ensemble ; elle s'impose aux plus sages et aux autres.

Observez avec quel soin jaloux un Parisien, si vous le rencontrez aux bains de mer, ou dans les montagnes de Suisse, ou en Italie, vous apprendra, dès l'abord, qu'il est Parisien. Ce ne sera peut-être pas sa première parole, mais ce sera sa seconde. Il donnera ce renseignement, qu'on ne lui demande pas, avec plus ou moins de désinvolture ou d'apparente bonhomie, suivant son tempérament et son éducation. L'un dira :

—Quand j'ai quitté Paris, voilà deux jours, il faisait plus beau qu'ici.

L'autre dira :

—Je suis tout étourdi par cet air si vif ; nous autre Parisiens, vous comprenez...

Les plus ingénieux envelopperont leur certificat d'origine civilisée dans un compliment pour la campagne ou la mer. On pourrait croire qu'ils rêvent de se fixer là où ils passent, et qu'ils le feraient s'ils le pouvaient.

—Etes-vous heureux ! diront-ils ; vous avez la paix, une vue délicieuse, des excursions, une liberté, une vie à bon marché !...

Mais ne vous fiez pas à ces bucoliques parisiennes. Elles n'engagent pas les auteurs. Ils ont dit plus délicatement que les autres qu'ils étaient Parisiens ; mais, comme les les autres, ils n'ont voulu dire que cela. Tous, ils ont proclamé qu'ils n'étaient pas de la province, ils ont pris leurs précautions contre une confusion qui veut paraître indifférente, mais qu'ils jugeraient fâcheuse. Ils sont de Paris. Ils vous en avertissent. Et vous le savez, maintenant.

Les journaux, du moins certains d'entre eux, cultivent la même distinction entre les hommes et la rééditent à chaque instant. Quand ils veulent être agréables à un étranger, à un prince en voyage notamment, ils ne manquent guère de lui attribuer les goûts d'un Parisien. Il n'est presque pas de ministre ou de politicien parvenu, fût-il de l'esprit le plus médiocre et le plus vulgaire, qui ne puisse lire, dans l'entrefilet consacré aux "hommes du jour", aux "instantanés", aux "célébrités et actualités", qu'il n'est pas seulement doué de toutes les qualités qui fondent les réputations durables, pas seulement génial, populaire, nécessaire au pays, mais, ce qui flatte bien autrement le héros de l'heure pré-

sente, qu'il est "une personnalité éminemment parisienne." On écrit cela, et, en vérité, il vaut mieux le plus souvent, ne pas voir le modèle dont on a lu le portrait. Il est de quelque province dont il n'a quitté que fort tard le village ou les champs ; il en garde l'esprit de clocher, les jalousies, les rancunes, toutes les tares originelles qui faisaient de lui une médiocreté de la province, et sur lesquelles la fréquentation des milieux parisiens n'a mis qu'un léger vernis, bien facile à reconnaître, bien facile à briser. Si vous l'étudiez, vous verrez qu'il ruse comme un Auvergnat, s'entête comme un Breton, s'emporte comme un Flamand et pense comme une toute petite ville.

Les gens du peuple les moins suspects de suivre une mode parlent ici comme un chroniqueur ou comme un feuilletoniste. Les dames de la Halle, les ménagères, les cochers de fiacre, les ouvriers disent couramment de quelqu'un qui part pour Marseille ou pour Lyon : "Il va à la campagne."

Tout récemment, j'entendais un court dialogue entre un concierge et un habitant de Bordeaux qui passait quelques jours à Paris et logeait chez un ami parisien :

—Eh bien, Monsieur Pipelet, est-il venu quelqu'un, pendant mon absence?

—Oui, Monsieur.

—Il a laissé sa carte?

—Non, il m'a parlé : un grand à barbe longue, à monocle... le nom, je ne me rappelle pas... attendez donc... il a dit qu'il était du même village que Monsieur.

Même village ! Bordeaux, une ville de plus de deux cent mille habitants, chef-lieu de Cour d'appel, chef-lieu de corps d'armée, métropole du vin et port de commerce !

*
* *

Mais ce n'est pas assez d'observer que ce sentiment dédaigneux du Parisien pour la province est général, il faut ajouter qu'il est ancien, chez nous, et qu'il a une histoire. Je crois même qu'il s'explique surtout par des considérations historiques.

"Pour des vers faits dans la province, ces vers-là sont fort beaux", disait Molière, que Gresset devait copier outrageusement en composant ce vers facile et célèbre :

Elle a d'assez beaux yeux pour des yeux de province.

On sait d'ailleurs que M. de Pourceaugnac, la comtesse d'Escarbagnas, native d'Angoulême, Georges Dandin, signalé comme un "riche paysan, mari d'Angélique," et d'autres personnages de Molière montrent bien quelle était l'opinion du comédien, et mieux encore celle de son temps sur les provinciaux.

Et Mme de Sévigné, malgré les grands airs qu'elle prend d'aimer les Rochers et leurs habitants, bien qu'on puisse voir en elle une aïeule des bergères patriciennes de la fin du XVIIIe siècle, n'est au fond qu'une Parisienne parisianisante, qui regrette Paris dès qu'elle a mis le pied en Bretagne. Elle fait la belle fermière dans ses lettres, elle jure qu'elle se plaît au milieu de ses gens et de ses moutons ; mais c'est comme le prisonnier qui s'intéresse au travail d'une araignée et qui le décrit faute de mieux. Ce qu'elle avait de cœur n'était pas aux Rochers : il était en province près de Mme de Grignan, ou à Versailles près du roi. Elle essaye de donner le change, parce qu'elle sait qu'une femme d'esprit qui s'ennuie n'a pas tout à fait assez d'esprit. Elle écrit à sa fille ; "Que je vous plains de ne pas être à Livry, puisque je vous ai donné ma folie pour la campagne !" Elle vante ses taillis et ses futaies : "C'est ce bois qui fait mes délices, dit-elle, il est d'une beauté surprenante ; j'y suis souvent seule avec ma canne et ma Louison : il ne m'en faut pas davantage." Ah ! marquise, quel dommage que vous ayez employé l'épithète qui ne veut rien dire : "beauté surprenante", ou plutôt l'épithète qui montre jusqu'à l'évidence que c'était là un amour de littérature, qui reste dans l'esprit et ne passe pas dans le cœur ! "Beauté surprenante" quand on parle d'un arbre? Non, non, avec tout le respect que je dois au génie de vos lettres, je vous déclare que vous n'aimiez pas vos bois, que vous n'aviez qu'une tendresse bien vague pour un objet si vaguement décrit, et que vous ne goûtiez parmi eux que la liberté de vos pensées de femme et de vos regrets de Parisienne.

Mon Dieu, elle parlait comme son siècle. Le XVIIIe ne pensa pas autrement que le XVIIe. C'est que, à ces époques lointaines, la distance était immense entre Paris et la province. Se rendre à Paris constituait un voyage pour un habitant de Limoges, de Dijon, de Lyon, ou même de Rouen. La capitale était aussi éloignée de la plupart des points du territoire, qu'aujourd'hui nous le somme de New-York ou d'Alexandrie.

Et la différence n'était pas moins grande entre les habitudes, les goûts, les costumes, l'état d'esprit d'un provincial et ceux d'un Parisien. Je ne justifie aucunement le dédain de nos anciens auteurs envers la province, qui fut toujours pour la grandeur du pays, grandeur matérielle et grandeur morale, ce que les masses de l'infanterie sont pour la force d'une armée ; l'élément principal, le corps discipliné, pressé, obscur, qui porte le poids de la bataille et ne connaît de la victoire que le repos qui la suit. Je prétends simplement que la pénétration réciproque était bien faible, aux siècles passés, entre Parisiens et provinciaux ; qu'ils avaient de sérieuses raisons de s'ignorer, et, quand ils se rencontraient, de se trouver dissemblables.

Il y avait surtout, à cette époque, une classe de provinciaux qui était bien faite pour étonner le Parisien, pour servir de cible à sa plaisanterie facile et de modèle aux auteurs comiques : c'était la bourgeoisie rurale. Représentez-vous, un moment, un campagnard du XVIIIe siècle. La chose est aisée, car cette classe, à peu près disparue, avait survécu, diminuée, à la Révolution, et, en cherchant bien, on trouverait encore, dans les bourgs éloignés des chemins de fer, quelques exemplaires de ce provincial renforcé, demi-paysan, demi-citadin, qui eut jadis son influence, son rôle humble et considérable dans l'histoire sociale de la France.

Sa maison est restée debout, mais il ne l'habite plus. Voyez-vous, à l'entrée du village, un peu en dehors et en évidence, tout au bord de la route, ce logis plus vaste que les autres, entouré d'un verger, et que désignent encore la pièce d'eau bien maçonnée pour la lessive, et la double charmille pour la promenade? Il était autrefois, aussi blanc que du pain de riche et son toit bleu ou rouge ne portait pas de joubarbe. Les poiriers, amoureusement et savamment taillés, donnaient des fruits de saveur reconnue : poires d'été, poires d'hiver, le beurré d'Amandis, la duchesse, la bergamote ; les treilles foisonnaient de chasselas ; une boiselée de vigne fournissait le vin du cellier ; les allées étaient sablées de sable jaune extrait d'une carrière voisine.

*

* *

L'homme qui vivait là était le fils ou petit fils de laboureurs. Il n'avait abandonné ni la terre, ni la paroisse. Seulement il cultivait en propriétaire, c'est-à-dire avec plus

d'amour, et il occupait un banc de l'église avec les notables de l'endroit. On le consultait, parce qu'il était l'expérience heureuse; on ne le détestait point à cause de sa richesse, parce que ni son train ni son revenu ne dépassaient l'ambition commune et permise à chacun. Il était sans lettres, mais non pas sans esprit : il avait celui du terroir, jaillissant, hardi, prompt à la riposte. Parbleu, il faisait des fautes de grammaire, il avait le verbe haut et la prononciation de son village; il disait aux beaux seigneurs et aux belles dames de Paris : "Je vous saluons, j'étions dans nout jardin, je pansions nos bêtes" ; peut-être même lui arrivait-il de leur dire, en langue verte, qu'il était le maître chez lui. Dans les rues de la ville prochaine, il se sentait mal à l'aise; dans celles de Paris il était ridicule. Si la fâcheuse idée le prenait de sortir de son bourg et de jouer au bourgeois, on pouvait trouver et l'on trouva souvent qu'il était lourd, maladroit, prétentieux et grotesque; mais il fallait le voir en sabots, dans sa vigne qu'il émondait, dans sa maison natale, auprès de sa femme qui filait sa quenouille, de ses filles qui cuisaient le pain, de ses fils qui attelaient à la charrue, avec un bel orgueil terrien, huit bœufs au lieu de quatre; il fallait le voir chez lui, parmi ses pairs, vivant en honnête homme, mourant en chrétien résigné. Là, il n'était pas ridicule, il était admirable, il sortait du domaine comique, il devenait un acteur du grand drame qu'est la vie d'une nation : il était un bon serviteur de la France. Sa place est vide, aujourd'hui. Personne n'est venu l'occuper. Et c'est parce qu'elle est vide que le paysan, abandonné à lui-même, a une moins forte confiance en la terre qu'il laboure.

Oui, le bourgeois campagnard est mort le jour où le luxe s'est répandu dans les campagnes. Il a acheté un piano, il a fait élever sa fille comme une dame, il a envoyé son fils dans les grandes écoles, il a fini par quitter lui-même son village, où il faisait figure, pour s'engloutir dans les villes où sa trace s'est perdue et où sa race s'est tarie. Nous avons, maintenant, des châteaux où l'on "vacance", des villas au bord de la mer, des rendez-vous de chasse qu'on habite en passant; mais nous n'avons plus, dans son logis qui demeure, ce tout petit bourgeois rural ou ce grand paysan que nos pères ont connu.

Ils l'ont connu, mais ils ne l'ont pas tous compris. Il a été, assurément, l'un des héros de comédie d'après lesquels s'est

faite et s'est transmise la physionomie littéraire du provincial. Nous avons là un exemple frappant de la force de la tradition et de la pauvreté de l'invention humaine. Car le type a disparu, et les auteurs de vaudevilles, les romanciers, les chansonniers ont continué de le peindre et de le chansonner comme s'il était encore vivant. Ils n'ont pas pris la peine d'observer, ils ont suivi la coutume qui était de rire de la province pour le plaisir du Parisien.

Je pourrais prendre l'un après l'autre les différents rôles classiques du provincial : le petit marchand des villes, le gros marchand enrichi, le châtelain ignorant et vaniteux, le châtelain pauvre, le châtelain grand seigneur, les femmes surtout qui se ressemblent presque toutes dans les romans dits provinciaux, mal habillées, sentimentales, courtes d'intelligence, de dévotion étroite, intimidées et hypnotisées à la seule vue d'une Parisienne ; je pourrais prendre ces personnages et montrer que, sauf de bien légères nuances, ils n'ont pas changé en passant de livre en livre, qu'ils sont au fond les mêmes et comme immuables dans la littérature, depuis trois siècles.

On m'objectera ici que plusieurs grands écrivains de notre siècle ont étudié la province, et que, représentants de l'école réaliste, ils n'ont pas dû se borner à suivre une mode, à opiner de la plume parce que les anciens maîtres avaient dit du mal de la province ; mais que, s'ils ont persisté à n'en pas écrire favorablement, ils ne l'ont fait qu'après enquête personnelle, scientifiquement et avec le scrupule de la réalité qu'ils apportent en leurs moindres ouvrages. Comment, me dira-t-on, est-ce que *le Père Goriot*, *Ursule Mirouet*, *le Lys dans la Vallée*, *les Chouans* et dix autres romans de Balzac, est-ce que *Madame Bovary*, *Bouvard et Pécuchet* de Flaubert, est-ce que la grande majorité des nouvelles de Maupassant n'ont pas pour théâtre la Touraine, l'Anjou, la Bretagne, la Normandie, la province enfin, qu'ils devaient connaître, puisqu'ils en ont écrit ?

J'entends bien : Balzac, Flaubert, Maupassant ; ce sont de grands écrivains tous les trois et j'en conviens ; mais, tous les trois, je les recuse dans la question, et voici pourquoi :

Je récuse Balzac, parce que tout le monde sait qu'il quittait fort peu Paris où le retenaient ses dettes et ses éditeurs, deux sortes de tyrans qui gouvernaient sa vie. Cet aïeul du réalisme étudiait donc la province principalement dans sa

très riche imagination et dans les histoires qu'on lui racontait. Je le récuse surtout parce que la peinture qu'il a faite même si on admet qu'elle a été fidèle autrefois, date de trop loin déjà pour qu'on la puisse dire ressemblante aujourd'hui. Et, à mon avis, ni Flaubert, ni Maupassant, qui sont venus après lui, n'ont comblé cette grande lacune littéraire. Ce n'est pas qu'il n'aient observé sur place, qu'ils n'aient vécu au milieu de leurs personnages. Ils ont peint d'après nature, au contraire ; ils ont possédé, l'un et l'autre, la faculté géniale de voir et de rendre leur vision avec des mots ; leurs types sont vrais et ils sont de la province. Mais leurs œuvres, même associées, ne donnent de la province qu'une image tout à fait incomplète, et par là-même injuste. Ils avaient l'un et l'autre, une misanthropie foncière, un grand mépris de leurs semblables ou des conditions d'existence de beaucoup de leurs semblables. Ils n'avaient pas cet amour fraternel et ce respect de la vie humaine qui peuvent seuls édifier une œuvre de justice, soit en littérature, soit en politique. Ils ont donc décrit, admirablement d'ailleurs, des personnages odieux, ridicules ou amusants ; ils ont flagellé des imbéciles ou des coquins ; ils ont été poètes, et grands poètes si l'ont veut ; mais ils n'ont rendu qu'un aspect de la province et celui-là, justement, qui avait le moins besoin qu'on y insistât.

Non, si j'avais à faire quelques exceptions j'indiquerais plus volontiers les noms d'Alphonse Daudet, de Cherbuliez, d'André Theuriet, de Pouvillon. Mais la règle générale n'en subsiste pas moins. Et la règle générale, c'est que les écrivains, et spécialement les romanciers, parlent de la province avec ironie ou commisération ; qu'ils ne la connaissent guère que par ses légers travers, indéfiniment peints et repeints, c'est-à-dire qu'ils méconnaissent foncièrement les trente-deux millions de Français qui vivent hors de la capitale.

Et il faut bien avouer que l'extrême centralisation littéraire est bien faite pour perpétuer ce préjugé. Lorsqu'un jeune écrivain, né en quelque coin de province, arrive à Paris, son premier soin est de décrier son petit pays, pour bien montrer qu'il n'en est plus ; il renie ses humbles braves gens parmi lesquels il a vécu ; il se moque d'eux qui l'ont servi ou supporté ; il croit, par cette ingratitude, augmenter ses chances de naturalisation. Mais, comme il est très jeune, qu'il a bien peu observé et qu'il a plus de lecture que d'ex-

périence, son jugement ne diffère point de ceux qu'on trouve partout. Quelques réminiscences de Balzac, un démarquage maladroit de *Madame Bovary*, deux ou trois portraits, qui voudraient être méchants, d'êtres inoffensifs connus et peut-être aimés autrefois, et nous avons un nouveau livre sur la province, ou plutôt contre elle.

La tradition est donc certaine. Elle est ancienne. Demandons-nous à présent si elle est respectable, si les raisons qui l'ont fondée subsistent aujourd'hui, ou si elle est simplement une routine, un témoignage de pauvreté d'invention ou d'observation chez nos romanciers.

Pour Molière, pour Mme de Sévigné, pour notre XVIIe et notre XVIIIe siècle, la grande infériorité du provincial était évidemment d'ignorer la cour, la mode, les belles manières et le bel esprit de Paris.

Est-il permis de répéter la formule au commencement du XXe siècle?

Je ne le crois pas.

D'abord, on ne peut plus reprocher aux provinciaux d'ignorer la cour.

Peut-on leur reprocher d'ignorer la mode? Oh! c'était là un tort bien grave et bien évident de nos grand'mères provinciales. Les belles dames dont les robes à paniers, les collerettes de dentelles, les traînes de velours, les perruques poudrées se reflétaient, à la lumière des lustres, dans les glaces de la galerie de Versailles, pouvaient sourire des costumes de nos aïeules et aussi de nos grands pères, de ces gros draps foulés, couleur de la terre et,comme elle, inusables, de ces jupons à mille plis et à rallonges, de ces corsets apparents ou de cette absence de corset, de ces bonnets de mousseline, qui ressemblaient souvent à des fleurs et qui avaient, comme elles, chacun son canton pour fleurir. Mais aujourd'hui, les rares costumes provinciaux qui subsistent en France, personne ne songe plus à les trouver ridicules; on les aime, on les célèbre, ils font partie de la précieuse "couleur locale", et chacun sait qu'il en reste bien peu, non seulement en France, mais en Europe. La meilleure preuve, c'est qu'on organise des voyages pour aller la chercher. Les jolies affiches coloriées qu'on colle sur les murs de nos rues pour nous engager à choisir telle station d'hiver ou d'été, bains de mer, eaux thermales, montagnes, forêts, les affiches enfin de la grande pharmacie pour neurasthéniques ne nous montrent-elles pas, dans un coin, l'indigène qui travaille ou s'amuse,

toujours en costume national, la bergère des Alpes qui file, le guide des Pyrénées qui part pour l'ascension matinale, faisant claquer son fouet enrubanné, le bouvier d'Auvergne, la jolie Niçoise, avec un chapeau chinois, l'écailleuse des Sables-d'Olonne en jupe courte, et combien de Bretons et de Bretonnes de tous les villages de Bretagne?

Elles flattent un goût de notre époque, ces affiches, elles sont nées d'une observation psychologique, et le succès de leur propagande est dû à un reste de romantisme encore vivant dans les masses. La plupart du temps, ces fameux costumes n'existent plus. Ils ne sont, pour les paysans, qu'un déguisement qu'ils revêtent moyennant finance. Et si, par exemple, vous allez au mois d'août dans les marais salants de la loire-Inférieure, vous assisterez à un mariage, un seul, en grand costume local, à un vrai mariage de paludier et de paludière, mais qu'on peut dire toujours le même, car les costumes, en nombre limité, jamais renouvelés, servent à toute la paroisse, se prêtent entre voisins et voisines, entre parents ou camarades, et ne sortent des coffres qu'un seul jour d'été, sous les yeux agrandis des badauds qui paient les frais de la noce. Toutes les belles images des gares et des murs ne correspondent guère à la vérité, mais elles indiquent un état de l'opinion, et surtout de l'opinion parisienne, qui se passionne aujourd'hui pour la garde-robe de nos aïeux. L'ancien mépris a été remplacé par un sentiment tout contraire.

Quant aux autres provinciaux, bourgeois et bourgeoises, marchands et marchandes des villes ou des gros bourgs, ils s'habillent précisément à la mode de Paris, qui est devenue la mode universelle. Il n'y a pas jusqu'à la coiffe villageoise, ce dernier vestige du costume personnel, qui ne soit menacée de disparaître devant le chapeau des grands magasins. Nos petites paysannes elles-mêmes ne se sont-elles pas imaginé d'orner leurs cheveux, bien tirés sur les tempes et lissés à l'eau claire, de fleurs artificielles montées sur fils de laiton, de chapeaux à cinq ou dix francs, jardins affreux, macarons déplorables et d'un bon marché trompeur! Je ne puis m'empêcher de signaler ce recul de la poésie populaire. C'en est un. Je regrette ces coiffures si bien appropriées aux visages différents des races différentes, d'un art si raffiné, d'une grâce si honnête, et qui avaient pour elles la beauté de l'étoffe, la ligne et la durée. Je regrette les ailes blanches

que le vent soulevait, les châteaux ajourés des Normandes, casques de la douce guerre, les capuchons rouges des Béarnaises, les mouchoirs multicolores noués sur la nuque des Provençales, les coquilles enroulées, les bandeaux transparents qui laissent deviner la blancheur de leur front, et ces fleurs merveilleuses, marguerites, cyclamens, digitales, pensées, qu'avaient imitées nos grand'mères inconnues quand elles inventaient la coiffe de leur bourg natal, poème féminin, l'un des plus exquis et des plus profonds qui soient sortis du génie anonyme de la foule. C'est fini, nos petits-enfants collectionneront comme des reliques de musée les dernières coiffes de lin. Les prospectus des grands magasins pénètrent jusqu'aux fermes isolées des campagnes. Les colis postaux suivent bientôt après. Ajoutez l'extrême diffusion des journaux de modes, qui renseignent leurs abonnés et leur fournissent des patrons de papier pelure, les quatre pèlerinages annuels de toutes les modistes et couturières de province, qui vont à Paris s'informer de ce qu'on appelle la "dernière création", bien que la réalité ne corresponde pas toujours à la splendeur du mot, et vous conviendrez que, s'il y a ici un reproche à faire à cette bonne province, ce n'est pas d'ignorer Paris, c'est de le suivre de trop près et de s'habiller précisément comme lui.

Si la mode est la même, faut-il en dire autant des habitudes et des mœurs? Il semblerait que non, à lire les romans. Et je ne conteste pas qu'il y ait peu de similitude entre la manière de vivre d'un employé de ministère et celle d'un berger du Lot ou d'un marin breton. Mais je prétends que les éléments qui peuvent se comparer, la bourgeoisie parisienne et la bourgeoisie provinciale, la noblesse qui habite la province et celle qui habite Paris n'appartiennent certainement pas à des états de civilisation différents, comme on serait tenté de le croire d'après notre littérature.

On parle des médisances de province. Mais pourquoi ne parle-t-on pas de celles de Paris, et la grande ville n'est-elle pas, à ce point de vue, une collection de petites villes ou de petits mondes juxtaposés, où les médisances courent aussi nombreuses, aussi goûtées et plus lestes qu'ailleurs? Quelle est la meilleure manière d'amoindrir le prochain? Je n'aperçois pas la supériorité de l'une sur l'autre. Mais ce que je vois clairement c'est que, grâce à la presse, les hommes qui habitent les régions les plus différentes sont occupés des

mêmes événements ou des mêmes incidents, presque aux mêmes heures. L'article qu'on discute le soir à Paris sera commenté le matin dans les cafés de province. Le télégraphe apprendra en même temps aux citoyens de Tarascon, à ceux de Brest et à ceux de Rouen la chute d'un ministère, la victoire d'un cheval, un déraillement de chemin de fer. Il y aurait même, à ce propos, une carte curieuse à établir. On pourrait tracer une ligne allant de l'Est à l'Ouest, du bas des Vosges à l'Océan, qui séparerait la France en deux parties. Dans l'une, qui est immense, l'influence des journaux de Paris est exclusive ou prépondérante, parce que ceux-ci peuvent parvenir avec un retard de huit ou dix heures au plus. Dans l'autre, qui comprend le Midi, la presse locale a une toute autre diffusion, et surtout une importance incomparablement plus grande, l'esprit est plus régionaliste, les conversations n'obéissent plus servilement à la direction parisienne, et, par exemple, s'il nous était donné d'entendre les propos échangés entre les convives d'un grand propriétaire de Montpellier ou de Béziers, nous constaterions qu'il n'est pas pour eux de questions politique, littéraire ou mondaine qui puissent retenir longuement les esprits, tandis qu'on discutera à perte de vue celle des vandanges dernières, du plâtrage, du sucrage et des cours du vin rouge.

Voilà donc des Français, de province et de Paris, qui suivent les mêmes modes, qui lisent les mêmes dépêches, et, à quelques heures d'intervalle, se nourrissent des mêmes proses. Il faut ajouter que tous ces Français parlent la même langue. J'ai le regret de l'apprendre à ceux qui verraient là une diminution du pittoresque : l'accent régional est en décroissance partout. Il n'est pas mort, mais il s'anémie. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement? Presque tous les provinciaux aisés traversent Paris plusieurs fois l'an, beaucoup de leurs fils font leur éducation à Paris, les autres rencontrent dans les collèges et dans les lycées, dans les maisons d'enseignement libre et dans celles de l'Etat, des professeurs formés à Paris ou parlant le plus pur français. Les maîtresses, religieuses ou laïques, qui élèvent les jeunes filles, sont, en général, instruites, même en accent. On chante bien encore un peu dans le Midi, on nasille légèrement dans le Poitou, on a la gorge assez rude dans le Nord : mais, je vous le certifie pour avoir couru les chemins de France, les fortes convictions dans l'erreur de grammaire ou

de prononciation descendent de plus en plus vers la rue, et bientôt ne se trouveront plus que là.

Les romanciers retardent donc quand ils nous peignent ces soirées de province où des hommes, qui semblent descendus des cadres d'un musée, s'entretiennent de niaiseries de villages avec des femmes prétentieuses, sans grâce et sans esprit. C'est bien plutôt le snobisme des usages et la banalité des idées générales qu'il faudrait signaler! Cette province patriarcale, parcimonieuse, toute gonflée de traditions, de recettes et de légendes, ne vit plus guère que dans le roman. Elle s'émiette, elle disparaît. Pas une femme ne dirait, aujourd'hui, le mot d'une maîtresse de maison d'il y a quarante ans: "Nous serons, ce soir, trente chaufferettes." Les fameuses piles de linge, fleurant l'iris et la lavande, diminuent de hauteur dans l'armoire maternelle. Depuis longtemps, les rouets ne chantent plus dans nos villes, même dans les toutes petites villes, même dans les bourgs, même dans les villages, et pour trouver une quenouille il faut faire bien des lieues. O reine Berthe, qui filiez avec vos demoiselles d'atours, que les temps sont changés! Que les temps sont loin où notre Jeanne d'Arc se faisait gloire de filer "aussi bien que femme de France!" Les honnêtes liqueurs de ménage sont aussi en défaveur. Les recettes de cuisine, que les ménagères gardaient autrefois mieux que des secrets d'Etat, ne font plus de jalouses. J'ai rencontré, au fond d'une forêt, une châtelaine qui connaissaient les cent trente-trois manières d'apprêter le lapin de garenne, mais personne ne les lui demandait.

Les jeunes femmes d'aujourd'hui, en province comme à Paris, ont d'autres occupations et d'autres distractions. J'en indiquerai une, tout au moins, qui est fort absorbante. Elles suivent l'éducation de leurs filles et de leurs fils. Il n'y a guère de jeune mère qui n'entre en huitième avec son fils aîné, qui ne sache "*rosa*, la rose", qui ne s'intéresse à l'alphabet grec pour faire réciter les leçons du collégien, qui ne s'applique surtout à corriger et même à rédiger les "rédactions" de Mlle Henriette, ou de Mlle Geneviève, ou de Mlle Marthe qui suit des cours de littérature, de sciences, d'histoire, d'économie,—non domestique, mais politique,—et qui doit être la première, puisqu'elle lutte contre Mlle Marie, c'est-à-dire contre la mère de Mlle Marie, laquelle a toujours passé pour moins intelligente que la mère de Mlle Marthe,

ou de Mlle Geneviève, ou de Mlle Henriette. Et ainsi les enfants, même en province, refont l'éducation de leurs parents. Pour cette raison et pour d'autres qui se devinent, la vie de ceux-ci est généralement occupée et sérieuse. Je dis sérieuse et non ennuyeuse.

Bien que l'opinion contraire coure les rues, ou mieux les librairies, on ne s'ennuie pas plus en province qu'à Paris, à condition d'avoir un esprit capable d'autre chose que d'amusement. Certaines gens naissent et grandissent avec une cervelle si pauvre, qu'ils ne peuvent vivre sans tapage et bavardage, sans poussière à respirer, sans un théâtre ou un salon pour passer la soirée. Mais ce besoin n'est pas général. Il y a des hommes et des femmes, en grand nombre, qui trouvent que le bonheur n'a pas de patrie nécessaire, que la joie et le souci d'une fortune à faire ou à augmenter, d'une famille à élever, d'une âme à ennoblir, d'une place à tenir dans l'amitié de quelques-uns et dans l'estime de tous, suffisent amplement à remplir les heures et à les rendre brèves. Ils pensent encore que le calme, la possession plus complète de soi-même, la vue prochaine et facile des campagnes véritables, non enjolivées, et non bâties, ne sont pas des compensations sans valeur à l'éloignement des théâtres et des sources immédiates de l'information politique ou mondaine. Ils jugent enfin que la science de l'amusement a été de tout temps le plus redoutable ennemi de la gaieté, et ils assurent que ces habitants de la province, qui devraient s'ennuyer d'après tant de romans, sont habituellement d'une plus solide gaieté que beaucoup de Parisiens qui s'amusent.

Ainsi donc, ces différences superficielles de costumes, d'habitudes et de langage, sur lesquelles nos écrivains, depuis trois siècles, ont insisté tant et tant de fois, sur lesquelles ils ont bâti des livres, qu'ils ne se lassent point de décrire lorsqu'ils opposent la province à Paris, disparaissent de plus en plus. Elles deviennent négligeables, tant à cause de ce que j'appellerai l'usure littéraire d'un pareil moyen, que pour cette autre raison qu'il est tiré de l'histoire ancienne plus que de la réalité présente. Ceux qui retardent, ce sont moins les provinciaux que ceux qui peignent la province de cette manière surannée.

S'ils voulaient bien étudier de près et par eux-mêmes cette France inconnue qui commence à la banlieue de Paris, je crois qu'ils seraient recompensés de leur effort. Ils croiraient

moins à la couleur locale, ils croiraient plus à la dramatique humanité, à l'égalité des âmes et des douleurs, qui fait que le reste est secondaire, le temps, le lieu et toute l'enveloppe de ces âmes.

Sans doute, ils trouveraient un décor indéfiniment renouvelé, dans ces paysages de villes et de campagnes dont la variété émerveille l'étranger et lui fait aimer notre pays, ce "splendide hexagone", comme dit Miss Betham Edwars ; et ce serait déjà quelque chose de ne pas être exposé à relire la description des ponts de la Seine au soleil couchant, ou de la ville aperçue du haut de Montmartre à l'heure du bec de gaz. Mais la nouveauté de tels romans, je le répète, serait due à d'autres causes plus profondes, et d'abord à cette constatation que la vie humaine est partout digne du même intérêt, capable de provoquer les mêmes admirations. Les romanciers, dégagés du préjugé traditionel, découvriraient la France du silence, celle qui sème et récolte pour Paris qui fait tant de bruit ; ils apercevraient la grandeur de sa mission qui est de perpétuer la race, de la nourrir et d'en maintenir l'énergie morale et les qualités essentielles par le constant apport d'éléments sains qu'elle envoie non seulement à Paris, mais dans toutes nos grandes villes. Ils reconnaîtraient que ce qui fait le génie de la France s'agite, plus ou moins obscurément, dans toute la France ; que les paysans, les ouvriers, les bourgeois des moindre bourgs n'ont pas seulement un esprit qui leur est propre, mais un fonds de qualités solides sans lesquelles un peuple ne survivrait pas à tant de causes de désagrégation : bon sens, courage initiative, générosité et le reste ; ils diraient ce monde merveilleux de travail qu'est notre patrie, et comment nulle race n'est peut-être mieux douée pour la diversité des métiers et des arts ; et quelles preuves d'endurance et de probité peuvent offrir les plus humbles existences.



J'ai tâché de venger la province des mauvais propos que nos romanciers, particulièrement, ne craignent pas de rééditer contre elle. Il y aurait une contre-partie à faire, et, après avoir établi que le Parisien a souvent une opinion fausse du provincial, on pourrait aisément démontrer que celui-ci méconnaît à son tour le Parisien. Il ne serait point inutile de prouver à d'innombrables étrangers, et même à

quelques Français, que le fameux boulevard est un lieu trop étroit pour loger trois millions d'habitants, que l'immense majorité de ceux-ci vivent péniblement et bravement, grâce à une activité qui dérouterait plus d'un provincial ; que les Parisiens n'entrent que pour un quart dans le succès d'une pièce de théâtre, même scandaleuse, et que la province fait les trois autres quarts : que les ménages de Paris ne ressemblent pas tous, il s'en faut, à ceux de nos pièces de théâtre et de nos romans dits "parisiens" ; et qu'au surplus rien n'est si commun que des concitoyens qui s'ignorent réciproquement.

René Bazin,
de l'Académie Française.

Politique Canadienne Française

La province française de Québec occupe une place assez importante dans la Confédération canadienne, car c'est avoir de l'importance, pour une province, que d'être regardée du coin de l'œil par ses voisines, d'être un objet de défiance—injustifiable, du reste,—d'être très souvent soupçonnée de déloyauté envers la Couronne, et surtout de tenir, comme malgré soi, la balance de la majorité dans le Parlement. Ce petit avantage nous fait du tort, en ce qu'il nous tient dans une quiétude malsaine, nous rend confiants en une force plus apparente que réelle, nous détourne de toute vraie politique et nous cache l'avenir sous le voile faussement brillant du présent. Or, sachons-le, le mot de La Bruyère est éternellement vrai : "Ne songer qu'à soi et au présent, source d'erreur en politique."

Notre présent, c'est une vie toute matérielle, une vie sans idéal précis. Nous nous laissons aller, sans penser au lendemain. Jouisseurs insatiables favorisés d'une paix extraordinaire, nous sommes en train de nous désagréger lentement, mais sûrement, avant même d'avoir existé ; nous vivons la vie terne et insipide du pauvre d'esprit satisfait du coin obscur qu'on lui abandonne dans la maison ; nous sommes une race de parents pauvres, et, parce que la table et la maison de notre parent riche font notre affaire, nous n'essayons pas de vivre à nos propres crochets. Peuple sans histoire, nous avons l'illusion du bonheur. Cela est dangereux. Le peuple sans histoire ne peut toujours être heureux : l'histoire se fait malgré tout, et, dans le drame de l'histoire, il n'y a guère de comparses, ou bien, s'il s'en rencontre, ils doivent nécessairement être anéantis au cours de la représentation.

Pour nous, Canadiens-français, cet état de bonheur ne peut durer indéfiniment, nous ne pouvons être indéfiniment neutres : un jour nous serons quelque chose qui compte, ou nous serons complètement effacés de la surface du monde politique. Il serait en effet insensé de croire que nous profiterons toujours de l'état de paix. La paix du monde—les siècles le prouvent—est accidentelle ; au contraire, la guerre semble nécessaire et il suffit, pour la déchaîner, d'un incident

quelconque choisi par le hasard dans la multitude innombrables d'incidents qu'il a à sa disposition. Et pourquoi toujours la guerre? Parce que, entre les nations, il se fait une sélection analogue à celle des espèces. Il y a des *surhommes*, il y a aussi des *surpeuples ;* dans la lutte pour la suprématie, les forts font disparaître les faibles. Nous sommes de ces derniers, et si nous subsistons encore, c'est parce que le *surpeuple* américain (l'épithète convient parfaitement à ce peuple éminemment impérialiste) n'a pas eu le temps de penser à nous. Mais cela viendra. Un jour l'Angleterre peut se trouver isolée comme l'Espagne le fut, il y a quelques années. Et alors, quoi de plus facile que de faire sauter quelque yatch américain dans le port de Québec ou de Montréal et d'engloutir le Canada d'une seule bouchée? Les évènements peuvent, tout en prenant une autre tournure, amener des résultats équivalents ; l'affaiblissement de l'Angleterre n'est pas un facteur absolument nécessaire. Un petit traité, un petit échange produirait le même effet. Nous en savons quelque chose. Il peut arriver que Londres dise à Washington : "Le Maine est trop petit, ajoutez-y la province de Québec, et faites-en une étoile de première grandeur. En retour, donnez-moi l'Alaska."

Une autre hypothèse se présente. Les grandes unités politiques, les agglomérations impérialistes ne sont pas éternelles ; leur énormité les tue. Le colosse américain, pris subitement d'anémie ou de débilité causée par une mauvaise assimilation, peut se mettre à dépérir, à tomber par morceaux. Ne suffirait-il pas, pour cela, d'un petit "pronunciamiento" lancé tout à coup du fond d'un Etat du Sud? En une telle occurence, la province de Québec devrait être prête à marcher de conserve avec le grand pays français qui pourrait se former dans la Nouvelle-Angleterre.

En tous cas, si nous ne sommes pas forts au moment de l'annexion américaine, nous serons anéantis comme race. Sans culture, sans littérature, sans arts, sans virilité nationale, nous serons de la chair à Yankee ; nous resterons la race inférieure, à moins que les circonstances—et qui peut tout prévoir?—ne fassent de nous, tout simplement, des parias politiques. Si nous ne sommes pas des gens instruits et conscients de leur force intellectuelle, l'Américain nous fera un présent forcé de son éducation et de son enseignement, et c'en sera fini de la langue, des mœurs, des coutumes françaises.

J'en entends qui disent : "C'est vrai, nous ne sommes rien, mais nous sommes contents de notre sort. D'ailleurs est-il possible de faire ce que vous préconisez, de fabriquer de toutes pièces un art national, une littérature nationale, et tout le reste?"

D'autres, et c'est l'immense majorité, ont un sourire de pitié, quand on leur parle de leur infériorité. Ils se croient réellement arrivés au suprême degré de la civilisation. Et cela n'est pas étonnant, car si nous manquons d'orgueil, nous sommes en revanche d'une vanité formidable. Le demi-savoir nous satisfait. Semblables en cela aux petits enfants, qui se croient dispensés d'aller à l'école parce qu'on leur a donné quelques couronnes, une feuille de laurier nous semble contenir tout l'arbre de la science. Que de choses ne disons-nous pas à notre propre louange ! Cette manie de nous vanter se manifeste surtout aux grandes occasions, aux fêtes nationales ; le jour de la Saint-Jean-Baptiste, nous nous encensons mutuellement. Nous avons créé le "Saint-Jean-Baptisme." N'est-ce pas un peu bien pitoyable que de nous entendre répéter aux quatre vents que nous avons les meilleures institutions politiques du monde, les meilleurs orateurs du monde, la meilleure université du monde, les meilleurs lycées du monde, les meilleurs médecins du monde, les plus grands avocats du monde?... J'interromps ce refrain ; il est trop triste de penser que, si la province de Québec disparaissait, le monde se trouverait veuf de son centre intellectuel.

Ceux d'entre nous qui sont un peu plus modestes s'effraient peut-être du travail à accomplir, de l'effort à fournir ; il se disent probablement : Nous ne pouvons faire plus, on nous demande l'impossible.

Je ne le pense pas. Faisons comme les autres : commençons par le commencement et,—j'arrive au point principal—développons-nous conformément à nos aptitudes particulières, à notre tempérament, à notre caractère ethnique. Les individus se modifient quelquefois, mais il serait fou de croire qu'on peut faire dévier de sa *tangente* un peuple tout entier ; on le ferait plutôt disparaître. Nous l'avons prouvé ; la preuve en a été faite ailleurs aussi. L'Alsace reste française après trente-cinq ans de germanisation systématique. La Pologne, cariatide séculaire, s'arc-boute désespérément : d'une épaule, elle supporte l'édifice allemand

prêt à l'écraser, cependant que, d'un bras meurtri, elle résiste à la Russie. La Belgique, moins sympathique d'ailleurs que la Pologne ou que l'Alsace, est encore une preuve de l'inanité du rêve fusionniste ; là, tout est à recommencer tous les trente ans. Les Boers, eux aussi, tentèrent de faire cette preuve—on sait de quelle façon glorieuse—, mais ils seront malheureusement impuissants à continuer leur noble effort, parce que, sauf de brillantes exceptions, ils ne sont pas des gens instruits ; ils n'ont pas de littérature, ils n'ont pas d'art, leur langue est un mélange presque informe. Ces choses sont terriblement instructives. Elles font voir combien il est important qu'une minorité se développe très vite, très sérieusement, de toutes façons.

Quant à nous, certains champs d'action nous sont à peu près fermés ; adoptons-en d'autres ; conquérons une place honorable en Amérique en restant ce que nous sommes, c'est-à-dire en restant français dans la plus complète acception du mot. On a dit cela assez souvent, mais on n'a peut-être pas assez dit comment nous devons rester français. Ne rêvons pas les grandes combinaisons financières dont s'enorgueillit la Confédération américaine ; nous n'avons pas l'âme assez *trustienne* pour cela. Ne songeons pas un instant à devenir autre chose que des Français, à nous développer autrement que la France ne l'a fait. Nous serons quelque chose en Amérique par nos idées, si nous avons des idées. Nous ne pouvons être, nous ne devons pas être, comme les Anglo-Saxons, les hommes du fait matériel ; nous sommes par tempérament les hommes de la spéculation intellectuelle. Le développement intellectuel comprend un champ très vaste ; notre paresse le voit encore plus grand qu'il n'est. Secouons notre paresse. Apprenons d'abord la langue, (1) apprenons à l'écrire, apprenons à la parler un peu mieux ; ne soyons plus des inférieurs par la mauvaise qualité de notre culture ; ne prêtons plus le flanc, je ne dirai pas à la critique, mais au mépris et au dédain des étrangers ; faisons disparaître de nos institutions d'enseignement l'apathie criminelle qui y existe à cet égard : proscrivons de nos collèges cette bienveillance niaise grâce à laquelle trop d'élèves obtiennent des diplômes sans avoir les connaissances requises ; gardons-nous contre l'habitude ridicule et répréhensible d'admettre au professorat des sujets nuls ; en un mot substituons un principe de vie intense au

ferment de vie molle et insipide dont nous sommes contaminés. S'il y a moins de diplômés des collèges classiques, où sera le mal? Ne sera-ce pas plutôt un bien, puisque l'élimination des sujets médiocres aura produit un plus grand nombre de sujets supérieurs? En déracinant chez nous l'habitude irraisonnée de tout demander aux professions libérales, nous aurons de meilleurs financiers, de meilleurs industriels, de meilleurs cultivateurs; Jean Rivard sera plus que jamais le roi de la forêt si, le laissant où il doit être, on ne lui permet pas, par une complaisance déplacée, de devenir Purgon ou Georges Dandin.

Paul Gérard

Bibliographie

Nous devons forcément renvoyer au prochain numéro l'analyse de plusieurs ouvrages déposés aux bureaux de la Revue Franco-Américaine dans le cours des deux derniers mois.—Le Directeur.

Le Crédit Foncier Canadien à Québec (1)

Nous avons déjà parlé aux lecteurs de la "Revue Franco-Américaine" de cette institution financière et des entreprises qu'elle avait lancées dans la Province de Québec. Et nous l'avons fait avec autant plus de plaisir que tout cela correspondait admirablement à l'un des buts les plus chers de la Revue : faire connaître davantage, chez nous, le groupe franco-américain de la Nouvelle Angleterre, observer de plus près le rôle qu'il remplit dans la civilisation américaine, puis, en comparant les qualités maîtresses des deux groupes de la race, saisir d'une façon plus précise "le rôle que peut jouer la race Canadienne-française sur le continent, sa mission, son développement, au milieu de circonstances adverses, les vertus civiques qui font sa force, la conscience qu'elle doit avoir de sa dignité et son droit d'égalité avec ses voisins." (2)

Depuis plusieurs années qu'il est question dans nos journaux, nos sociétés de colonisation et nos parlements, de chercher à ramener au pays une partie au moins de ceux qui l'ont quitté pour aller s'établir aux Etats-Unis, voici qu'au moment où on s'y attendait le moins, et de la façon la plus imprévue, un groupe important des nôtres revient au pays natal sous la direction d'hommes éclairés, de patriotes ardents, et semble nous apporter la solution d'un problème qui a troublé notre vie politique depuis plusieurs années et qui n'est pas autre que le moyen de faire de la colonisation pratique. Dans la Nouvelle-Angleterre, et plus particulièrement dans les Etats du Rhode Island, du Maine, du New Hampshire et du Massachusetts, l'œuvre du Crédit Foncier Canadien a soulevé un intérêt immense parmi nos compatriotes. Cet intérêt n'a fait que grandir depuis que le président de cette organisation, l'hon. juge Brochu, va prêcher dans les centres son éloquent évangile de l'émancipation du capital franco-américain, et expose devant les esprits entreprenants les ressources innombrables offertes à l'initiative nationale par la Province de Québec, des ressources et

(1) Voir autre article de Jean Colon: "Bravo! les Franco-Américains" (No. de novembre).

(2) Programme prospectus, Vol. I., No. 1 (avril 1908).



CANTON ESTCOURT.—Travaux de construction du chemin de fer Transcontinental National, à deux miles d'Estcourt.

des richesses dont les anglais, seuls, jusqu'à présent, ont su tirer profit. C'est, en quelque sorte, révendiquer, les droits de la race au sol de cette patrie découverte, colonisée et developpée par nos pères ; c'est la mise en pratique, mais d'une façon plus active, de ce superbe conseil donné aux nôtres : Emparez-vous du sol !

Sans doute, ce n'est pas un rapatriement en masse qui se prépare parmi les Franco-Américains. Mais, assurément, c'est le rapatriement dans la mesure qu'il peut se faire. C'est, du moins, un superbe commencement. Et, après tout, quelle œuvre admirable que celle qui aura ramené au pays et fixé sur le sol de la patrie trois cents, cinq cents, peut-être mille familles des nôtres qu'une absence même prolongée n'a pas, Dieu merci, séparées de la grande famille nationale, et dont les noms n'ont pas cessé d'être aimés dans les vieilles maisons ancestrales.

Au reste, ce qui se passe pour les Franco-Américains, semble prouver que les meilleurs colons sont encore ceux qui nous viennent par simple esprit d'initiative et n'attendent, pas, pour accourir au milieu de nous, la réclame même très savante de nos gouvernements et des sociétés philanthropiques de Londres. Il sera, pour le moins, intéressant de constater quels résultats vont obtenir les frères dont nous saluons le retour avec joie et qui vont coloniser sur une base

d'affaires un des cantons les plus pittoresques et les plus fertiles de la province. Et pourquoi n'y aurait-il pas là une leçon dont voudront profiter ceux qui ont pour mission et pour premier devoir de développer sagement nos ressources naturelles?

Mais, nous oublions que nous voulons surtout aujourd'hui donner des détails nouveaux sur les opérations du Crédit Foncier Canadien dans la Province, les développements considérables qu'ont déjà pris les deux grandes entreprises dont nous parlions dans le numéro de novembre : la colonisation d'Estcourt et le chemin de fer de Québec et de l'Ile d'Orléans

La colonie d'Estcourt

Il y a déjà plusieurs semaines que les premier colons Franco-Américains—une quinzaine environ—sont rendus sur les lieux. Ils ont commencé les travaux préliminaires de leur installation, construction d'un "camp", déblaiement du terrain, préparation de chemins pour la coupe et l'expédition du bois, fondations d'une scierie qui, dès le printemps, devra être prête, etc.

D'autre part, la compagnie a installé à Québec même, au no. 5 rue du Fort, de superbes bureaux avec M. J. A. Auger, marchand et financier de Wooonsocket, comme gérant, et M. J.-A. Lefebvre, l'administrateur de la "Revue Franco-Américaine", comme auditeur.



Canton Estcourt.—Premiers colons et première charge de provisions.



CANTON ESTCOURT.—Coucherons-nous ici ce soir. ?

Le département des Terres, de son côté, a commencé de seconder le mouvement en accordant les premiers billets de location conformément à l'entente conclue entre l'hon. ministre, M. Turgeon, et les représentants du Crédit Foncier.

Bref, toutes les difficultés qui, dans les commencements, semblaient s'opposer à la réalisation du projet, ont été aplanies et tout, aujourd'hui, nous porte à croire que le mouvement de colonisation d'Estcourt déjà accueilli avec tant d'enthousiasme dans la Nouvelle-Angleterre, recevra ici l'encouragement pratique et constant des autorités. Aux concessions déjà faites viendront s'en ajouter d'autres à mesure que les travaux d'arpentage et de classification seront terminés. Et le rêve de nos amis de Providence— et pourquoi ne serait-ce pas aussi le rêve de la Province de Québec? —de fonder sur le vieux sol natal une colonie puissante de Franco-Américains sera réalisé.

Il y a déjà des garanties de succès jusque dans la façon dont les nouveaux colons entrent en besogne. Qu'on en juge plutôt par la note suivante qui a été adressée à Nos Seigneurs les évêques, aux membres éminents du clergé à tous nos députés provinciaux ou fédéraux, aux journalistes, etc. :

"Le Président et les Directeurs du CREDIT FONCIER CANADIEN, de Providence, R.I., ont l'honneur d'inviter M.................

...

à l'inauguration de leur colonie de Franco-Américains qui aura lieu dimanche, le 20 décembre courant, 1908, à 1 hre p.m., dans le canton Estcourt, comté de Témiscouata.

"Le lendemain, 21 décembre, une grande messe sera chantée dans la nouvelle colonie.

"Itinéraire pour se rendre à Estcourt: Chemin de fer Intercolonial; descendre à St-Alexandre, comté de Kamouraska, et St- Eleuthère, comté de Kamouraska.

R.S.V.P.

"En répondant veuillez donc avoir l'obligeance de nous dire ce que vous pensez du système de colonisation tel qu'exposé dans la "Revue Franco-Américaine" du mois de novembre 1908, page 13 et suivantes.

"Un numéro de la "Revue Franco-Améri caine" vous est adressé par le courrier de ce jour.



CANTON ESTCOURT.—Il faut bien se mettre à l'abri pour les premiers jours, n'est-ce pas ? mais, patience, et regardez grandir la colonie.



Canton Estcourt.—L'emplacement du premier "camp."

Cette inauguration a eu lieu comme on l'avait annoncée. Fête patrotique, érection d'une croix sur le site du futur village, célébration du Saint Sacrifice de la messe pour la première fois dans la forêt profonde où va naître une paroisse, tout a été couronné d'un succès complet, tout a revêtu un cachet d'impressionnante grandeur.

On eut dit que par une sorte d'atavisme sublime, ce groupe nouveau de notre race, ces fiers descendants des premiers découvreurs, obéissaient à leur tour aux saintes traditions ancestrales marquant chaque découverte par une croix et saluant chaque victoire par d'ardentes actions de grâces adressées au ciel. Et, invinciblement, en face de cette immigration précieuse arrivant ici à ses frais, apportant même avec elle des capitaux considérables, notre pensée s'est reportée vers une autre immigration que nous payons très cher et qui inspire des craintes à ceux qui s'inquiètent de l'avenir de la nation.

En tous cas, ce qu'il nous fait plaisir de constater, c'est l'élément de progrès qui entre dans la colonisation d'Estcourt. Ce qu'il sera intéressant de surveiller, ce sera le développement agricole que l'on veut y faire tout en exploitant sans les détruire ou les gaspiller les ressources forestières du canton. On ne déboisera que ce qu'il sera nécessaire, et encore ne déboisera-t-on qu'en utilisant pour le commerce, ou

les besoins des colons, tout le bois qui devra disparaître. Le colon qui sera déjà actionnaire de la Compagnie sera en mesure de tirer profit de la richesse forestière qui d'ordinaire, étaient brûlée sur place altérant souvent la fertilité du sol. Pour tout le territoire qui devra rester en forêt, on établira la coupe réglée. Et voilà bien l'exemple précieux qui va être donné à tous les possesseurs de limites ou même à ceux qui peuvent et doivent leur imposer des lois. Nous devons mener de pair les deux questions de la colonisation et de l'industrie forestière. Nous devons surtout, pendant qu'il est encore temps, protéger ce qui nous reste de ressources forestières et éviter la grave erreur que déplorent aujourd'hui les chefs de la nation américaine.

Le Sénateur Smooth, président de la Commission fédérale pour la conservation des forêts, disait dans une rapport récent (10 dec. 1908) :

"Nous souffrirons de la rareté du bois tant que nos forêts n'auront pas eu le temps de repousser. Mais si nous agissons avec vigueur et immédiatement nous pouvons empêcher que cette rareté soit permanente.

"Pour chaque million d'acres de forêt qui sont la propriété de l'Etat il y en a environ trois millions d'acres qui sont la propriété de particuliers. Conserver les forêts publiques n'est pas une tâche très difficile pour la nation. La grande entreprise c'est de faire comprendre aux particuliers qui possèdent des forêts, ce qui veut dire trois millions d'hommes qu'ils doivent prendre soin de ce qu'ils possèdent, et d'enseigner aux consommateurs de bois, ce qui veut dire tout



CANTON ESTCOURT.—Mangerons-nous du chevreuil au diner ?



CANTON ESTCOURT. — Le juge Brochu traversant la rivière Providence, là ou sera construit un pont.

monde, comment ne pas le gaspiller. En faisant cela on conservera à la fois nos cours d'eau et nos forêts."

L'établissement d'Estcourt n'aurait contribué qu'à faire comprendre à la province de Québec l'importance de profiter de ses ressources naturelles qu'il aurait déjà obtenu un résultat admirable. On sait qu'il fera cela et bien d'autres choses.

Voilà pour ce qui est de la première entreprise du Crédit Foncier Canadien, la première et la plus importante. Qu'est-il advenu de l'autre, le projet de chemin de fer entre Québec et l'Ile d'Orléans?

Le chemin de fer de Québec et de l'Ile Orléeans

Là encore le Crédit Foncier à fait preuve d'une activité et d'un sens pratique admirables. Actuellement des ingénieurs font les relevés nécessaires au tracé du chemin, dressent les plans des ponts qu'il faudra construire sur la rivière St-Charles et le fleuve St-Laurent. Sur ce point même, de récents événements survenus à Québec pourraient bien en consolidant deux entreprises, doter la ville de Québec d'un pont qui serait une des merveilles du génie civil moderne.

Il est plus que jamais question d'annexer le village de Limoilou à la ville de Québec. Des négociations qui ont été entamées à ce sujet entre les deux groupes intéressés, abou-

tiront nous n'en doutons pas à une entente. Et, dans ce cas, le premier point à règler sera celui des communications entre la ville de Québec et son nouveau faubourg. Jusqu'à présent les deux populations n'ont été reliées que par le pont Dorchester, une construction en bois reconnue insuffisante et dont la construction, du reste, remonte à un grand nombre d'années.

Les directeurs du Crédit Foncier Canadien qui sont eux-mêmes les principaux intéressés dans la Compagnie du chemin de fer de Québec et de l'Ile d'Orléans, ont compris cela et ont immédiatement fait aux deux municipalités l'importante suggestion que nous trouvons dans la lettre suivante :

Québec, 2 décembre, 1908.

A Son Honneur SIR GEORGE GARNEAU,

Maire de Québec,

Québec.

MONSIEUR,—

La question d'annexer à Québec le village de Limoilou vient d'être remise sur le tapis par les vastes projets de terminus rendus publics par la Compagnie du Chemin de fer Canadian Northern. Et il va de soi que cette annexion, si elle se fait, (et elle devrait se faire) rendra nécessaire l'établissement d'un lien de communication plus étroite entre la ville et sa section nouvelle. Elle fournirait, en même temps, l'occasion de faire bénéficier les deux municipalités de toutes les entreprises d'un intérêt public qui, d'ici quelques mois, pourraient contribuer à leur commune prospérité.

Ainsi, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le fait que la Compagnie du chemin de fer de Québec et de l'Ile d'Orléans, (formée de citoyens de Québec et du Crédit Foncier Canadien, de Providence, R.I.) est actuellement à faire les relevés de sa ligne projetée, avec Québec comme point de départ. Il est entendu qu'elle devra construire sur la rivière Saint-Charles un pont ou une jetée qui lui permette de traverser à Limoilou pour continuer sur la côte nord jusqu'au point où elle devra traverser le fleuve pour s'engager sur l'Ile. Ce pont, cela se comprend, devra être une construction de tout premier ordre afin de permettre la circulation des plus lourds convois.

Or, les deux municipalités de Québec et de Limoilou ne trouveraient-elle pas avantage à profiter des constructions permanentes que la Compagnie va établir et cela de façon à ce qu'on puisse construire un pont qui ne serve pas seulement aux tramways mais qui soit en même temps muni d'une voie carossable double, d'allées pour les piétons, etc.

Ce pont construit dans de pareilles conditions serait, à coup sûr, le meilleur lien réunissant Limoilou à Québec, sans compter qu'il fournirait une accommodation exceptionnellement désirable pour le public.

Avec l'espoir, que cette simple suggestion recevra la considération qu'elle mérite, je me souscris,

Votre tout dévoué,

J. A. LEFEBVRE.

Cette lettre qui ajoutait à cette question d'annexion un intérêt tout à fait nouveau fut accueillie de la façon suivante par le maire de Québec :

CABINET DU MAIRE, Québec, 3 déc. 1908.

Monsieur J. A. LEFEBVRE,

4, Casier postal,

Québec.

CHER MONSIEUR,

J'ai dûment reçu votre lettre en date d'hier, suggérant la possibilité d'une entente entre les municipalités de Québec et de Limoilou d'une part, et la Compagnie du Chemin de Fer de Québec et de l'Ile d'Orléans pour la construction d'un pont qui serve au trafic ordinaire, ainsi qu'aux voies de chemins de fer. Cette suggestion est excellente, mais je ne vois pas qu'il soit possible d'en tirer parti avant que les plans du chemin de fer en question aient mûri au point de pouvoir prêter à la discussion. Je serai heureux, en aucun temps, de considérer les propositions qui pourraient être soumises à la ville dans le sens que vous indiquez.

Veuillez me croire,

Votre bien dévoué,

J. G. GARNEAU, Maire.



M. J. A. AUGER.

Dans les circonstances, la réponse du maire de Québec est des plus favorables. Aussitôt que les ingénieurs du nouveau chemin de fer auront terminé leurs plans, des négociations pourront être entamées immédiatement avec les autorités municipales.

Il serait inutile d'en dire davantage, si ce n'est qu'ajouté au projet plus connu du chemin de fer du Grand Nord celui de Québec et de l'Ile d'Orléans promet à notre ville un déploiement d'activité qui sera peut-être le commencement d'une ère de prospérité sans égale. Sa position géographique, des avantages naturels sans rivaux dans le pays, lui assuraient déjà tout cela, quand de graves malentendus, une politique fiscale peu éclairée, une attitude d'indifférence envers le développement de son industrie locale, sont venus fermer son port, un des plus beaux du monde, paralyser son commerce, entraver son industrie. Que toutes les entreprises qui se préparent soient du moins un signe de réveil et nous désespérons pas qu'ils ne soient un jour le signal, et au besoin, la cause des progrès que nous rêvons.

Voilà, aussi brièvement que nous avons pu le faire, l'exposé des dernières opérations du Crédit Foncier Canadien à Québec. Mais nous ne voulons pas terminer cet article sans adresser quelques paroles de sympathie et d'encouragement, au risque même d'effaroucher certaines humilités, aux collaborateurs actifs de cette œuvre dont nous venons de parler et que beaucoup de nos compatriotes admirent déjà.

MM. Auger et Lefebvre

Nos lecteurs connaissent déjà, par ce que nous en avons dit dans la "Revue" ou par ce qu'ils en ont lu dans les journaux, la forte personnalité du juge Brechu, de Providence, le distingué président du Crédit Foncier Canadien. Nous aurons, du reste, l'occasion d'en reparler plus tard. Pour le moment nous désirons attirer l'attention sur deux compatriotes qui jouent dans les entreprises du Crédit Foncier un rôle considérable.

Et tout d'abord, nous souhaitons une cordiale bienvenue dans notre ville de Québec, à M. J. A. Auger, marchand et financier de Woonsocket, R.I., qui à titre de Gérant local, vient de prendre la direction des bureaux du Crédit Foncier au No. 5 rue du Fort. Personnalité attachante, homme d'affaires prévoyant en même temps que progressif, M. Auger

ne manquera pas de se créer à Québec, comme il a su le faire dans le brillant pays d'où il arrive, de solides relations. Et nous ne voulons pas lui adresser d'autre éloge, certain que nous sommes, du reste, que nous ne pourrions encore que rester bien en deçà de ce qu'il lui faudrait dire d'agréable.

M. Auger vient ici prendre charge d'une entreprise considérable et patriotique dont la réalisation sur son plan actuel a été en grande partie due, ou du moins qui a été rendue possible et plus facile, par l'initiative d'un québecois qui n'est autre que l'administrateur de la "Revue Franco-Américaine", M. J.-A. Lefebvre. Ce n'est ici la place de rendre à M. Lefebvre le tribut d'éloges qui lui est dû. Et pourtant il est encore impossible de ne pas associer son nom aux deux entreprises considérables du Crédit Foncier et en particulier celle d'Estcourt, l'autre, celle du chemin de fer n'ayant germé que pendant les négociations entre le juge Brochu et le département des Terres.

Et, certes, ce n'est pas trop dire que de féliciter nos compatriotes du Crédit Foncier d'avoir eu la rare fortune de trouver ici, en M. Lefebvre, un homme absolument intègre et plus que qui que ce soit en mesure de les renseigner et de les guider. L'administrateur de la "Revue", grâce à de nombreux et utiles voyages connaît sa province "sur le bout de ses doigts" pour nous servir d'une expression populaire qui rend bien notre pensée. De plus, une longue expérience des rouages de l'administration, il fut secrétaire du premier ministre sous l'administration Flynn et il est secrétaire du Bureau des chemins de fer depuis plusieurs années, lui ont permis d'indiquer à nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre la route à suivre, les procédures à prendre, pour arriver auprès des ministres et mener à bonne fin la splendide entreprise qu'ils voulaient lancer chez nous. Et M. Lefebvre s'est prêté d'autant plus volontiers à cette œuvre qu'il en a saisi tout de suite le côté patriotique et qu'il voyait déjà dans les plans qu'il a suggérés et ceux que l'on apportait, la solution tant cherchée de ce problème du colon libre sur la terre libre. Pareille initiative méritait d'être signalée et nous avons cru devoir le faire même en forçant un peu la main à nos amis de la "Revue" dont l'humilité s'effrayait beaucoup de ce que nous voulions dire. Mais il ne fallait pas manquer de signaler aux lecteurs ce qui se faisait de bien à côté de nous et même parmi nous, d'autant plus qu'en le faisant nous atti-

rions l'attention sur l'action patriotique et éminemment utile que la "Revue" a accomplie chez nous même avant d'avoir complété sa première année d'existence. Un des articles de son programme était de faire connaître davantage les Franco-Américains. Voilà un coup d'essai qui est, certes, un coup de maître.

Nous avons souhaité la bienvenue au représentant du Crédit Foncier à Québec. En même temps, c'est à tous les Franco-Américains qui nous reviennent que nous adressons les mêmes paroles de chaleureux accueil. Et le fait que c'est à Québec même que nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre vont établir leurs quartiers-généraux pour le Canada impose à notre population des devoirs d'hospitalité. Voici des frères qui nous reviennent après plusieurs années d'absence ; ils ont voyagé, acquis de l'expérience en même temps que des capitaux dont ils veulent faire bénéficier notre province—la patrie qu'ils n'ont pas oubliée—en la dotant d'industries nouvelles et en y donnant un nouvel élan à la colonisation. Aussi, ont-ils été reçus avec ce ton de cordialité qui convient à la réunion de parents séparés depuis longtemps.

Et, le 20 décembre, quand on a élevé une croix à Estcourt, le lendemain quand la première messe a été célébrée dans la nouvelle colonie, il me semble qu'un pacte nouveau a été signé entre les deux groupes les plus importants de notre race et que l'on a marqué d'un jalon lumineux la route de grandeur et de conquêtes pacifiques que les Canadiens-Français sont appelés à suivre dans cette Amérique du Nord qui est "leur continent."

Jean Colon.

Revue des faits et des œuvres

Un mois tragique

Anje Galdemar, dans le "Gaulois" du dimanche, résume ainsi les derniers deuils du vieux monde :

"Les mois, plus longs que les jours et qui s'emplissent avec eux d'heures innombrables, parcelles lumineuses ou tristes de l'éternité, ont, différant en cela des heures et des jours, leur physionomie propre, leur aspect, leur couleur et jusqu'à de perceptibles nuances en vertu même de leur durée. Ils rayonnent ou se voilent dans notre souvenir par la lente succession d'images qu'ils ont apportée à notre regard et qui, sous l'apparence trompeuse de la diversité, est toujours la même. Le jeu des saisons, à travers des oscillations qui nous paraissent profondes parce qu'elles sont violentes, se poursuit dans l'harmonie des règles établies. Sous le vent, le gel ou la pluie, avril offrira toujours la promesse d'une fleur entr'ouverte et novembre, par le ciel le plus limpide et le plus ardent soleil, donne le sentiment que dans ce sourire anormal de la vie germe la mort. Nos ancêtres ont fixé par ces raisons la commémoration de ceux qui ne sont plus, des chers êtres disparus, au seuil du mois mélancolique. Il n'est pas de novembre vraiment gai.

"Celui-ci aura été tragique.

"La liste des disparus déconcerte par le nombre et par la qualité. Notre voisine de l'Est a offert le nombre par l'atroce catastrophe minière de Hamm, à laquelle la France a pris part sous l'empire impérieux de cette solidarité qui, comme une étincelle divine, unit dans le malheur tous les peuples entre eux, et nous avons offert, nous, la qualité. L'art, les lettres, la science, toutes les branches du génie humain ont été frappées chez nous en ce mois tragique et jusque l'amitié dans la personne d'un prince, fils illustre d'un pays allié de la France, et qui avait fait de Paris sa ville d'adoption.

"Le grand-duc Alexis, le peintre Ernest Hébert, nourri des traditions classiques et pourtant si personnel, le professeur Berger, l'historien Achille Luchaire, Mme Arvède Barine, autre évocatrice du passé d'une documentation si sûre et si fine et d'une si noble inspiration ; Marie Favart, l'interprète célèbre dont la renommée lointaine était venue jusqu'à nous à travers les générations qui n'avaient pas eu la joie de l'applaudir, et ce Victorien Sardou, dont la mort eût suffi à marquer ce mois d'un signet ineffaçable non seulement par l'éclat d'une telle disparition, mais par le sentiment de tristesse et d'angoisse indicible que laisse après elle une fin prématurée. Partir à soixante-dix-sept ans et donner le sentiment d'une fin prématurée, quel souvenir, quel exemple !

"Novembre n'aura pas été tragique seulement dans nos contrées, sous le voile de notre ciel gris et de nos brumes, mais, là-bas, dans le lointain Orient, sous la lumière et dans les fleurs.. Le jeune Empereur de Chine est mort, suivi aussitôt, et en des circonstances singulières, par l'Impératrice douairière qui régnait de fait et qui, sentant le pouvoir s'échapper de ses mains défaillantes, cherchait à ressaisir la vie pour donner des ordres relatifs à la succession. "Je commande, donc je suis." Page arrachée à une scène de Shakespeare.

"Paris, toujours prêt à frémir sous le souffle d'une situation dramatique, a subi un léger frisson à la lecture de ces nouvelles. Et notre pensée est allée vers ce pays mystérieux, plus grand que l'Europe et que nous continuons à ignorer, quoique nos soldats s'y soient

promenés à diverses occasions en vainqueurs. Longtemps, nous nous sommes contentés du premier vers de la romance populaire de Bazin qui nous dit que la "Chine est un pays charmant". En matière d'exotisme, nous sommes si peu exigeants! Nous pensions que les fines porcelaines qui nous viennent de là-bas, les porcelaines si adorablement fleuries de personnages toujours les mêmes et toujours gracieux en leur somptuosité naïve, les soiries à ramages, les laques ouvragées et les coffres peints de roses épanouies, si pâles, si légères, si tendres, suffisaient à notre rêverie. Aujourd'hui, les impressions précises et colorées de Loti nous ont entr'ouvert quelques portes nouvelles.

"Des mœurs de la Chine, il m'est resté dans le souvenir un conte qui me parut la plus jolie chose du monde et dont j'ai peur, en la racontant, de ne savoir exprimer la grâce. C'est l'histoire de la dame à l'éventail blanc, l'histoire de Mme Lu, veuve d'un homme de lettres de grand sens et d'esprit orné, appelé Tao. Mme Lu aimait M. Tao de toute son âme et fut prise de la douleur la plus vive en constatant que son mari, malade depuis quelque temps, était perdu. Elle éclata en sanglots, se lamenta longuement, et jura qu'elle ne lui survivrait pas. Mais M. Tao, qui était la sagesse même, se montra attristé de ce serment. "Madame, lui dit-il, la sincérité de votre douleur vous égare; il ne faut point jurer ainsi."

—Cinq ans! dit Mme Lu, je veux au moins jurer que pendant pect, sans doute, pour les conseils de son docte mari, dit que, du moins, si elle lui survivait, elle ne se remarierait jamais. Mais M. Tao hocha la tête et lui défendit encore de jurer.

—Cinq-ans! dit Mme. Lu, je veux au moins jurer que pendant cinq ans je serai fidèle à votre mémoire.

—Non, fit M. Tao inébranlable, non madame, puisque votre douleur est si grande, bornez-vous à jurer que vous ne prendrez point d'époux tant que la terre n'aura pas séché sur mon tombeau.

"Et Mme Lu en fit serment et de tout son cœur. M. Tao mort, la douleur de la jolie veuve fut immense. Vous ai-je dit qu'elle était jolie? Un des meilleurs élèves de M. Tao, apprenant le malheur qui frappait la femme de son illustre maître, voulut lui présenter ses hommages. Comment ne pas le recevoir? Il lui parla en termes respectueux et attristés de M. Tao; mais, la trouvant charmante sous ses blanc vêtements de deuil, lui avoua le plaisir qu'il en éprouvait. Elle rougit. Alors la trouvant plus charmante, il lui dit qu'il l'aimait. Mme Lu ne le renvoya pas et il promit de revenir. Aussitôt qu'il fut parti, elle alla au cimetière, vers la tombe de M. Tao, se souvenant de son serment. La terre était humide. Mme Lu n'en crut pas ses yeux. Elle se pencha pour mieux voir cette terre si fraîche encore et, machinalement, au souffle de son éventail, se mit à la sécher.

"Le conte ajoute qu'elle y passa plus d'un jour. Les Chinoises tiennent à ne pas trahir leurs sermets."

Les Franco-Américains du Maine

La population franco-américaine du Maine est de 91,567. Voilà ce que déclare M. Odule Plante qui avait été chargé par le Comité Permanent de faire le dénombrement des nôtres dans cet Etat. Ce résultat arrive à son heure surtout si l'on se rappelle les protestations soulevées il y a une couple d'années contre l'affirmation qu'il y avait au moins 80,000 Franco-Américains dans le Maine. Voici le rapport de M. Plante :

ÉTAT DU MAINE

COMTES	Familles	Enfants d'école	Communions	Population totale	Proprietaires	Valeurs des proprietes	Valeurs des proprietes paroissiales
Aroostook	4054	4931	13766	**22,883**	3216	$ 5,471,100	$ 335,100
York	2758	2855	10474	**15,143**	652	1,307,130	325,100
Androscoggin	2785	3193	10508	**14,842**	779	1,647,405	411,700
Penobscot	1625	1777	6713	**9,892**	853	1,929,100	110,500
Kennebec	1816	1587	5869	**9,152**	747	1,320,944	165,000
Cumberland	1326	1609	4814	**7,715**	359	701,600	112,600
Somerset	825	917	2931	**4,358**	572	988,100	133,712
Oxford	561	604	2150	**3,341**	164	540,050	26,650
Franklin	446	342	1663	**2,351**	180	313,600	26,100
Sagadahoc	147	110	447	**723**	35	138,200	
Piscataquis	56	108	227	**397**	15	23,200	
Washington	37	66	251	**381**	14	29,100	
Waldo	23	39	86	**145**	7	12,800	
Knox	24	25	98	**112**			
Hancock	19	21	68	**110**	5	7,900	
Lincoln	5	8	11	**22**	2	2,600	
Totaux	16507	18192	60076	**91,567**	7600	$14,432,829	$1,646,362

"Enfin, après plusieurs mois d'un dur travail, je suis heureux de pouvoir présenter aux Franco-Américains du Maine, le RESULTAT de la grande tâche qui m'avait été confiée par le Comité de la Cause Nationale: celle du dénombrement des nôtres dans tout l'Etat du Maine, qui a autant d'étendue, à lui seul, que les Etats du Vermont, du New Hampshire, du Massachusetts, du Connecticut, et du Rhode-Island réunis ensemble.

"C'est une grande satisfaction pour moi de pouvoir dire que rien n'a été épargné pour que ce recensement fut fait aussi parfaitement qu'il était raisonnablement possible de le faire, et ce, d'abord par devoir de patriote, par amour de la justice, et aussi pour confirmer la confiance que le Comité de la Cause Nationale m'avait manifestée.

"Toutes les localités de l'Etat du Maine ont été visitées et pour ce, il m'a fallu parcourir plus de 2,500 milles en chemins de fer, plus de 300 milles en bateau et environ 200 milles en voiture. Et je suis très heureux de déclarer que partout j'ai rencontré de braves compatriotes, même dans les endroits les plus isolés, comme Oquossoc, Jackman, Lincoln, Montague, Winn, Belfast, Eastport, Vanceboro, etc., etc., ainsi que dans les villes où l'on semble comme noyé parmi les autres nationalités comme Bath, Bangor et Portland, etc. J'y ai rencontré un assez grand nombre des comptriotes de cœur et de bonne volonté. Partout l'on m'a reçu à bras ouvert et l'on ma donné avec empressement tous les renseignements qui pouvaient m'être utiles, me rendant ainsi plus facile la lourde tâche que l'on m'avait confiée.

"Il y a cependant quelques exceptions, mais le nombre de ceux qui se sont fait tirer l'oreille et chez qui la corde patriotique ne vibre plus probablement que par diplomatie ou par obligation, est si minime qu'il ne vaut pas la peine d'en parler, et je passe outre étant persuadé qu'aujourd'hui ces gens doivent regretter leur bévue.

"Cependant je dois déclarer qu'en certains endroits j'ai rencontré des Canadiens qui ne sont plus des nôtres, car leur foi s'est éteinte en même temps que l'amour de leur langue et l'attachement au pays natal s'effaçaient de leur cœu.r Et là où l'on ne parle plus le français, on ne pratique pas non plus de religion. Ces derniers sont en plus grand nombre dans les paroisses mixtes où plusieurs ne peuvent se comprendre facilement à confesse; où ils n'entendent jamais de véritable sermon en français, non seulement le dimanche, mais pas même aux retraites ni aux Quarante Heures; et où la fête patronale passe toujours inaperçue, tels que So. Brewer, Dexter, Orono, Caribou, Bath, Bangor, Portland, etc. Dans ces endroits comme en quelques autres il n'y a malheureusement ni sociétés franco-américaines ni écoles paroissiales et on oblige même les petits Canadiens à apprendre leur catéchisme en anglais.

"Nous rencontrons aussi, ajouterai-je, des Canadiens qui ne sont plus des nôtres dans les missions isolées. Mais dans ces endroits, comme dans ceux mentionnés plus haut, nos compatriotes ne sont pas toujours à blâmer: on les a négligés jusqu'à l'oubli, tels que Hasting et Gilead, où réside une quinzaine de familles canadiennes catholiques qui n'ont pas vu de missionnaires depuis plus de 4 ans. Ces gens déplorent l'impossibilité où ils sont d'accomplir leur devoir pascal et même de faire baptiser leurs nouveaux-nés. Peut-il y avoir, au point de vue catholique, une chose plus triste, plus regrettable que celle-là?

"Et les quêtes qu'on fait dans nos églises pour les missions étrangères! C'est beau, c'est noble! Mais, charité bien ordonnée

commence par soi-même, dit le proverbe. Alors, secourons donc les nôtres, avant d'aller aider les nègres et les sauvages.

"Exigeons de bonnes écoles paroissiales où on enseignera à nos enfants l'amour de leur langue et de leur foi. De plus si nous voulons conserver la jeunesse avec nous, donnons-lui l'exemple et encourageons-la à entrer de préférence dans nos sociétés nationales, religieuses et franco-américaines. De cette manière nous dérouterons nos ennemis et nous ferons là du véritable patriotisme.

"Unissons-nous! L'union fait la force. Nous sommes une armée, non pas de 85,000 dans le Maine, mais bien de 91,567!! Quelle force!

"Les privilégiés, je crois, sont ceux du nord de l'Aroostook où tout est esentiellement canadien-français, même les écoles publiques où l'on enseigne le français, tout comme dans la bonne province de Québec. Sont aussi bien fortunés ceux qui vivent comme nous dans les grands centres canadiens où nous avons nos écoles, nos institutions, nos sociétés et nos prêtres.

"En terminant ce récit, il m'est agréable de me rappeler les braves gens qui m'ont reçu avec courtoisie et enthousiasme et qui m'ont prêté main forte, et j'offre de nouveau à ces véritables compatriotes mes plus vives félicitations et mes remerciements les plus sincères."

Les Franco-Américains du Connecticut

Le recensement des Franco-Américains de l'Etat du Connecticut (dioc. de Hartford) fait sous les auspices du Comité Permanent en même temps que celui du Maine nous apporte des résultats non moins intéressants. Le rapporteur de ce recensement, le Dr. C. J. Leclaire, de Danielson, est un patriote éprouvé qui depuis des années n'a pas cessé d'occuper un poste d'honneur au premier rang des défenseurs de la nationalité. Voici son rapport tel que communiqué aux journaux :

LES FRANCO-AMERICAINS DU CONNECTICUT

LEUR POPULATION OFFICIELLE ET LEUR POSITION RELIGIEUSE EN 1908, AU MOMENT DE LA MORT DE SA GRANDEUR, MGR M. TIERNEY.

Paroisse.	Curé.	Vicaire.	Population Franco-Am.	Majorité des Paroissiens.	Mixte ou non.
Attawaugan, Ballouville, Dayville et Williamsville..	Franco-Am.	....	1,180	Franco-Am.....	Mixte
Baltic........	Irlandais....	Irlandais....	1,245	Franco-Am.....	Mixte
Bridgeport....	Franco-Am.	....	1,700	Tous F.-Am....	F.-Am.
Bristol........	Franco-Am.	....	980	Tous F.-Am....	F.-Am.
Danielson.....	Français....	Français....	1,838 300 Irl.	Franco-Am.....	Mixte
Grosvenordale.	Irlandais....	Franco-Am.	2,066	Franco-Am. Environ 50 Irl..	Mixte
Hartford......	Franco-Am.	....	1,313	Tous F.-Am....	F.-Am.
Jewett City...	Irlandais....	Irlandais....	1,200	Franco-Am.....	Mixte
Mechanicsville	Irlandais....	....	198	....	Mixte
Meriden......	Belge.......	....	1,950	Tous F.-Am....	F.-Am.
Moosup, Central Village et Plainfield.....	Irlandais....	Franco-Am.	2,120	Franco-Am.....	Mixte
New Hartford.	Irlandais....	....	225	Irlandais.......	Mixte
New Haven...	Franco-Am.	....	1 400	Tous F.-Am....	F.-Am.
Norwich......	Irlandais....	Irlandais....	899	Irlandais.......	Irlandaise
Putnam......	Belge.......	Hollandais..	3,478	Franco-Am. Environ 500 Irl.	Mixte
Stafford Springs.......	Irlandais....	Irlandais....	F.-A., 902 Irlan. 600 Autres 420	Franco-Am.....	Irlandaise
Taftville......	Irlandais....	Franco-Am.	2,182	Franco-Am. Environ 500 Irl.	Mixte
Thompsonville	Irlandais....	Irlandais....	1,100	Irlandais.......	Irlandaise
Waterbury....	Franco-Am.	Irlandais....	4,137	Tous F.-Am....	F.-Am.
Wauregan.....	Franco-Am.	....	935	Franco-Am. Très peu d'Irl..	Mixte
Willimantic...	Belge.......	Franco-Am.	3,000	Tous F.-Am....	F.-Am.
Total de la population franco-américaine dans le diocèse.....................			34,048		
Environ 7,000 de plus dispersés dans différents petits centres............			7,000		
			41,048		

Détails et faits.—Une paroisse mixte est une paroisse où la majorité des paroissiens sont franco-américains.

Dans une paroisse mixte on parle les deux langues à l'église.

Dans une paroisse où la majorité des paroissiens sont irlandais, la paroisse n'est pas considérée comme paroisse mixte.

A l'exception de Grosvenordale, l'enseignement du français dans les écoles où les nôtres sont en grande majorité est une farce, n'étant que d'une heure par jour, dont une demi heure pour le catéchisme.

A Stafford Springs, avec 902 Franco-Américains, pas un mot de français dans l'école paroissiale ni au catéchisme. A l'église on y lit les annonces et l'évangile en français, mais pas tous les dimanches.

A Thompsonville, la messe de 9 heures est considérée comme celle des Franco-Américains et on y parle les deux langues. Aux autres messes et au cathéchisme pas de français.

A Norwich, l'anglais seul à l'église et au catéchisme.

Les curés étrangers à la tête des paroisses à majorité franco-américaine parlent tous très mal le français. Parfois, c'est drôle de les entendre.

Durant les quatorze années d'épiscopat de feu Mgr Tierney, deux paroisses franco-américaines seulement ont été fondées ; la première, Willimantic, avec un curé belge en tête, et la seconde, Bristol, avec le Rév. M. Perrault comme curé. Nous ne devons aucun remerciement à Mgr Tierney pour cette dernière paroisse.

A Waterbury, paroisse d'au-delà de 4,000 paroissiens, tous Franco-Américains, le vicaire est irlandais.

Pour vraie copie,

DR. C. J. LECLAIRE, *Rapporteur.*

Léon Kemner

Vieux articles et vieux ouvrages

Le Rev. M. Bédard, curé de Fall River (1886) *Suite.*

La requête eût un plein succès ; car trois semaines plus tard, M. Bédard arrivait au milieu des Canadiens de la Flint et célébrait la première messe qui fût dite dans la paroisse, dans le bas de la maison en construction d'un Irlandais nommé Henry McGee, sur la rue Flint. L'autel avait été dressé sur deux madriers supportés par deux quarts à chaux. Parmi les chantres étaient MM. M. Benoit et H. A. Dubuque. Ce dernier m'a raconté depuis, que le défaut de stabilité du lutrin et de la stalle, tous deux d'une construction aussi primitive, avaient été la cause innocente d'un peu de cacaphonie dans l'exécution des différentes parties de cette messe. Le temps était très beau mais excessivement chaud. Il y avait foule et rien de plus édifiant que de voir toutes ces têtes découvertes, exposées aux ardeurs du soleil. Il y eût sermon en français d'abord et ensuite en anglais que M. Bédard parlait alors avec beaucoup plus de difficulté, que dans ses dernières années.

Après la messe s'ouvrit une liste de souscriptions pour bâtir une chapelle, qui réalisa la somme nécessaire au commencement des travaux. Les Canadiens se montrèrent pleins d'enthousiasme et souscrivirent généreusement. Ajoutons en justice, que plusieurs Irlandais s'empressèrent de les imiter. Bref, six semaines après, M. Bédard disait la messe dans la vaste chapelle qui existe aujourd'hui.

On comprend que pour arriver là dans un si court espace de temps, il fallût une générosité et un esprit d'entente remarquable de la part des paroissiens, et un talent d'organisation et une énergie peu commune chez le curé. D'une constitution robuste et d'une force extraordinaire comme la plupart de ceux qui ont vu le jour sous le salubre et rigoureux climat du Canada, M. Bédard ne s'effraya pas du travail surhumain qu'il avait devant lui. Il mettait lui-même la main à l'œuvre et maniait la pince, le pic ou la pelle avec une désinvolture qui faisait l'admiration des ouvriers.

Dans les premières années, faisant son presbytère de la

première maison venue, il s'asseyait sans cérémonie à la table avec les enfants qu'il aimait beaucoup et partageait leur frugal repas tout en donnant de sages conseils au père, des consolations à la mère puis, le repas fini, écrasé par la fatigue, il s'affaissait quelque part dans un coin, sur une chaise, ou un sofa et entouré des enfants, il commençait le conte merveilleux du "petit Poucet." Mais, au grand chagrin de son auditoire attentif, il était assez rare que le héros eût le temps de chausser les bottes de sept lieues du géant ; car le sommeil s'emparait de M. Bédard et il dormait là pendant plusieurs heures du sommeil du juste.

Le conseil municipal de la ville, émerveillé de l'énergie et du génie organisateur du prêtre canadien, se plût à seconder ses efforts et bientôt les rues Flint, Quequechan, Jencks, Boutwell, Webster, Choat, Mason, Harrison et Notre-Dame, comme autant de ramifications de la rue Pleasant, cette grande artère de notre ville, subirent des améliorations dont les résultats prévus furent l'érection d'un grand nombre de bâtisses de tout genre.

Le courant d'immigration du Canada s'accélérait tous les jours davantage. La paroisse prenait des proportions grandioses. L'église se remplissait trois fois le dimanche d'une foule avide de la parole de Dieu que le pasteur infatiguable distribuait avec onction aussi souvent dans la langue anglaise pour les Irlandais, qu'en langue française pour ses ouailles canadiennes. Les progrès matériels de sa paroisse n'en étaient pas plus négligés pour tout cela. Possédant toutes les aptitudes d'un homme d'affaires, il gagna bientôt la confiance des capitalistes à tel point, qu'au bout d'un an sa signature valait des milliers de piastres. Il exploita habilement ce prestige en faisant d'innombrables transactions dont la plupart étaient uniquement dans l'intérêt de ses paroissiens.

Arrivait-il une famille du Canada, la première visite du chef était pour M. Bédard, qui n'était satisfait que quand tous les enfants étaient placés dans les filatures et la famille casée dans un logis quelconque. Reconnaissait-il dans les nouveaux arrivés, des aptitudes spéciales, soit pour le commerce ou un genre d'industrie quelconque, il usait aussitôt de toute son influence pour lui procurer une position en rapport avec ses capacités. Ceux qui avaient construit des bâtisses dispendieuses sans trop consulter leurs moyens, se trouvaient-ils dans une position embarrassante—vite on allait

trouver M. Bédard qui d'un trait de plume ou d'un mot de recommandation, arrangeait l'affaire à la satisfaction des parties. S'élevait-il des différends dans les familles ou entre les individus—on allait s'expliquer devant M. Bédard qui rendait un jugement impartial et toujours sans appel.

Tous ces actes de bienveillance, qui auraient comblé les aspirations d'un zèle ordinaire, ne suffisaient cependant pas à alimenter l'énergie dévorante du curé de N-D. de Lourdes. Son rêve de tous les instants, le but que s'était marqué ce grand cœur de patriote, étaient la fondation d'institutions où la jeune génération pût recevoir les bienfaits d'une instruction solide dans notre langue nationale, si souvent menacée au milieu de tant d'éléments étrangers.

De formidables obstacles se dressaient devant lui dans l'accomplissement d'une pareille tâche. Le manque de ressources, qui aurait été pour plusieurs une pierre d'achoppement, n'était cependant pour lui qu'une question secondaire.

Il fallait obtenir l'assentiment de son évêque....et c'était le point culminant sur lequel tous les efforts de sa volonté et de sa persévérance étaient destinés à aller se heurter tous les jours.

La fondation de semblables institutions ne s'accordait guère avec les vues de Monseigneur, qui espérait que dans dix ou quinze ans tout au plus, on amènerait facilement les Canadiens à ne parler que la langue anglaise, ce qui devait simplifier admirablement l'exercice du ministère pour les prêtres de son diocèse. Ce prélat et ses conseillers, qui nourrissaient de concert avec certains Américains ignorant notre histoire, les plus pitoyables préjugés contre les Canadiens, qu'ils croyaient une race abâtardie, issue du commerce de quelques aventuriers français avec les tribus sauvages du Nord, les voyaient tout naturellement disposés à accepter au nom de la religion, toutes les modifications que l'on voudrait bien faire subir à leur caractère national. A quoi bon alors, fonder pour eux des institutions dans une langue qu'ils parlaient misérablement et qui d'ailleurs était irrévocablement condamnée à disparaître pour toujours du continent?.... "D'ailleurs" ajoutait le prélat avec une légère pointe d'ironie, "les Canadiens ont des aptitudes si remarquables pour les idiômes étrangers, que ces modifications passeront chez eux inaperçues. La jeune génération sera entre nos mains comme une cire molle que nous saurons bien façonner à notre gré........"

Le curé de Notre Dame n'était pas homme à subir l'humiliation d'un pareil raisonnement, même dans la bouche de son évêque......... Il ouvrit sous les yeux de Sa Grandeur les plus belles pages de notre histoire, où sont enregistrés l'héroïsme, les vertus civiques et chrétiennes de nos pères, leurs luttes chevaleresques pour conserver intact le précieux dépot de leur foi, leurs coutumes et leurs traditions. Il lui montra avec orgueil notre origine glorieuse tirée d'un peuple qui a porté par toute la terre les lumières de la civilisation et de la religion ; puis il conclut avec un accent qui en imposa quelque peu à l'évêque : "Monseigneur, Dieu dans ses desseins impénétrables, permet quelquefois la déchéance des peuples. Je déplore avec vous celle de la malheureuse Irlande votre mère patrie, écrasée sous le talon brutal de l'Angleterre qui l'opprime depuis des siècles. et qui, après avoir dévoré sa substance, a couronné son œuvre dénationalisatrice en lui arrachant sa langue. Quand un jour, l'Anglo-Saxon enflé de sa conquête. voulut nous infliger le même supplice à nous Canadiens. savez-vous ce que nous avons fait. Monseigneur? Ils étaient des régiments entiers bien disciplinés et bien armés. Nous, nous n'étions qu'une poignée de paysans sans organisation, n'ayant d'autres armes que des vieux fusils de chasse, des faulx, des fourches et des bâtons.

"Eh ! bien, nous n'avons pas hésité un seul instant à croiser ces armes primitives avec les baïonnettes anglaises. qui ont honteusement plié devant elles à St. Denis comme elles auraient été indubitablement anéanties à St. Charles, sans l'infâme trahison de l'un des nôtres. C'était la violation de traités solennels c'était le danger qui menaçait notre langue. nos coutumes et nos traditions qui triplaient la valeur de tous ces cœurs nobles et de tous ces patriotes intrépides. Plusieurs sont tombés sur le champ de bataille : d'autres ont expié sur le gibet cette folie sublime qu'on appelle l'amour de la patrie ; prison. exil. torche incendiaire. délation : nos conquérants qui sont vos maîtres. ont tout employé pour nous imposer ce joug humiliant et nous dénationaliser. Mais rien n'y a fait ! Et aujourd'hui notre beau Canada. en dépit du torrent de l'émigration. creusé à dessein pour paralyser ses forces et l'anéantir. le Canada dis-je. est plus français. plus catholique. et plus populeux que jamais ! Et vous. prince de l'Eglise catholique. dont la doctrine est prêchée dans toutes les langues connues. vous ne souffririez pas que l'on fondât

ici, dans votre diocèse, des institutions au moyen desquelles ce peuple voudrait perpétuer la langue de la France, que les papes ont nommée pendant si longtemps la "Fille aînée de l'Eglise !" ....

Ce langage patriotique n'eût pas d'effet sur la détermination apparemment bien arrêtée de l'évêque, et si un peu plus tard, les religieuses de Jésus-Marie vinrent s'établir dans la paroisse, il est fort à présumer que cette faveur accordée à M. Bédard, n'était que l'effet d'une intervention venant de haut lieu. Ce qui semble donner quelque poids à cette conjecture est le fait, qu'à dater de cette époque, ses relations avec le prélat, prirent un caractère très peu de nature à promouvoir les intérêts matériels et religieux de la paroisse. Quoiqu'il en soit, il s'occupa activement de l'installation de cette communauté qu'il dota de meubles et d'immeubles d'une grande vadeur, et en attendant qu'elle pût s'ériger un local convenable, il mit à sa disposition deux vastes bâtisses qu'elle occupe encore aujourd'hui. Ces bâtisses ainsi que plusieurs terrains et résidences privées d'une grande valeur, furent incorporés en 1883 par M. Bédard et portent le nom de "Corporation Notre-Dame." Cette Corporation est régie par neuf directeurs pour des fins d'éducation et de religion et est entièrement indépendante des autorités diocésaines. Ces terrains qui entourent l'église et qui avaient été acquis par M. Bédard, de ses propres deniers, pour un prix nominal, ont aujourd'hui quintuplé leur valeur. Ajoutons que la bâtisse que l'on nomme encore "le Collège," avec un lopin de terre adjacent, avaient été donnés à une communauté religieuse à la condition qu'elle y érigeât un hôpital dans un laps de temps déterminé, et que ces conditions n'ayant pas été remplies, la propriété est revenue de droit à la Corporation.

On comprendra facilement que de pareilles œuvres opérées en dehors du contrôle et sans la participation des autorités diocèsaines, furent pour M. Bédard le commencement d'une persécution constante que l'on ne prenait même pas la peine de dissimuer, et que les premiers résultats furent tout naturellement un refus formel opposé à la réalisation de son rêve le plus cher, la fondation d'un collège classique dans sa paroisse. On voit, par quelques notes trouvées dans ses papiers, que la guerre à coups d'épingles et à coups de langue qui lui fût faite dans la suite ; que l'espionnage odieux au-

quel il fût assujetti, n'eût jamais l'effet de l'affecter à l'égal de ce refus qui sapait dans sa bâse le beau, le grand et le patriotique projet de donner un clergé national aux Canadiens des Etats-Unis. On y trouve aussi sa détermination bien arrêtée de se rendre un jour à Rome pour solliciter cette faveur du St-Siège.

Cette persécution se montra d'abord dans la personne de jeunes vicaires irlandais, que l'on installait chez lui après leur avoir bourré l'esprit de préjugés. Connaissant par expérience les humiliations que peut causer à un vicaire les abus d'autorité chez un curé, il était plutôt pour eux un ami qu'un supérieur.

Il feignait d'ignorer le mépris que certains d'entre eux affichaient pour sa race et celle de ses paroissiens. Il s'en vengeait en prêtre et en chrétien en jetant le manteau de la charité sur leurs faiblesses et en guidant d'une main paternelle leur jeunesse et leur inexpérience. Il est de fait qu'il en sauva même deux de l'humiliation d'une nuit passée dans les cabanons de la police correctionnelle.

De ces vicaires placés auprès de lui, autant pour épier ses moindres actions que pour le seconder dans les travaux du ministère, il n'est que justice de mentionner deux nobles exceptions dans la personne de MM. les abbés Kiernan et Gormley, ce dernier mort il n'y a pas encore bien longtemps à la fleur de l'âge, et l'autre aujourd'hui curé de la paroisse de l'Immaculée Conception et dont on aura occasion de parler encore lorsqu'il s'agira de traiter des difficultés religieuses qui furent les conséquences prévues de la mort de M. Bédard. Les préventions de ces deux dignes jeunes prêtres, après quelque temps de séjour avec lui, s'évanouirent comme par enchantement et ils ne manquèrent jamais depuis, quand l'occasion s'en présentait, de rendre un témoignage non équivoque et une justice éclatante à la pureté des motifs de leur curé et à son dévouement sans bornes à l'avancement spirituel et matériel de ses paroissiens.

Les autres prêtres des paroisses irlandaises de la ville et l'entourage immédiat de l'évêque, pour lesquels le patriotisme ardent, les talents d'organisation hors ligne, et son zèle désintéressé, semblaient être comme un reproche incessant, s'ingéniaient à l'humilier aussi souvent qu'ils en trouvaient l'occasion.

On l'a vu souvent à la porte du presbytère de Ste. Anne, paroisse toute canadienne, que les gens du curé irlandais,

M. l'abbé Briscoe, refusaient obstinément de lui ouvrir. On composait aussi contre lui des poésies burlesques et insultantes que les plus hardis se faisaient un malin plaisir de lui chanter dans des réunions de prêtres.

Cette antipathie, ce manque de charité apostolique entre confrères dans le sacerdoce, ne pourrait s'expliquer autrement que par le fait que plusieurs des pénitents des curés irlandais desservant les paroisses canadiennes, ne pouvant se faire comprendre de leurs confesseurs, ou que ces derniers se trouvant presque toujours dans le même cas, ils étaient souvent obligés par scruples de conscience, de venir trouver M. Bédard pour recommencer leurs confessions. Ces incidents regrettables se produisaient aussi assez souvent dans les cas de dispenses à obtenir pour mariages, etc., et l'on ne pardonnait pas à M. Bédard d'avoir éclairé ses compatriotes sur ce qu'ils étaient en droit d'attendre des autorités ecclésiastiques dans ces occasions difficiles.

Le fait que les couvents, les écoles paroissiales, les sociétés de dames de Ste. Anne, de filles de Marie, etc., etc., n'existent dans les paroisses irlandaises et les paroisses canadiennes de cette ville desservies par des curé irlandais, que depuis l'époque de la fondation par M. Bédard de ces sociétés dans sa paroisse, semble indiquer que si ces dignes messieurs affectaient de mépriser et de vilipender cet homme de bien, ils tenaient cependant à honneur d'imiter quelques unes de ses œuvres.

En 1878, éclatait au milieu de notre population ouvrière l'une de ces grèves qui, à de courts intervalles, répandent depuis quelques années la misère et les privations au sein de notre ville. Cette insurrection du travail contre le capital, entraînait avec elle des désordres que réprouvaient les lois divines et humaines.

La plupart des paroissiens de N-D. de Lourdes, employés dans les fabriques et récemment arrivés du Canada sans aucuns moyens, se trouvèrent tout-à-coup exposés à une destitution imminente. Dans leurs perplexités, ils eurent naturellement recours à leur curé qui, des deux maux choissant le moindre, prit part pour les compagnies contre les grévistes.

Cependant, dans ses diverses allocutions dans son église sur ce sujet épineux, aussi bien que dans sa conversation avec les individus, il envisageait toujours la question sous son point de vue philanthropique et religieux. Il n'a jamais été prouvé qu'il eût contribué à l'introduction d'ouvriers

(knobsticks) pour travailler au rabais à la place des grévistes, comme on s'est plu alors à l'en accuser.

Cette accusation ayant été portée aux oreilles de son évêque, ce prélat lui écrivit une lettre que j'ai sous la main et dans laquelle il lui enjoint, sous les peines les plus sévères, de n'avoir, en quoi que ce soit, rien à faire dans le mouvement des grévistes contre les compagnies. Sa réponse fut digne, mais aussi ferme que respectueuse. Confiant dans la rectitude de sa conduite, il ne modifia en rien l'attitude modérée qu'il avait prise. J'ai aussi sous les yeux l'une des nombreuses lettres anonymes qu'il reçut alors, dans laquelle on le menaçait de mort s'il persistait dans sa ligne de conduite.

Ces lâches menaces ne l'intimidèrent cependant pas : car un jour, il passa sans escorte sur la rue Quequechan où des centaines de grévistes le guettaient, sans qu'aucun d'eux n'ôsât porter la main sur lui.

On résolut donc de le perdre d'une autre manière, au moyen de l'un de ces attentats que la justice des hommes punit invariablement par une réclusion plus ou moins longue dans les cachots. Pendant une nuit sombre, des malfaiteurs s'introduisirent dans la sacristie et portèrent une main sacrilège sur les régistres des naissances, des mariages et des sépultures de la paroisse et n'en laissèrent sur les lieux que les couvertures sur l'une desquelles j'ai vu écrits de la main défaillante de M. Bédard cette suprême protestation contre un pareil acte de vandalisme : “ Ces quatre livres ont été déchirés par les grévistes qui m'en voulaient. M. Tennian (son vicaire d'alors) a été assez bon pour comprendre................ ”

Une rumeur tendant à faire croire que ces régistres avaient été portés à Mgr de Providence, circula pendant assez longtemps dans la paroisse ; mais on finit par ne pas croire à la possibilité d'une action aussi infâme.

Sur ces entrefaites ce prélat lui écrivit en termes d'une autorité absolue que s'il ne reconstruisait pas ces régistres qui avaient été volés ou détruits, il se voyait obligé, bien malgré lui (?) de faire un changement dans la paroisse. M. Bédard se laissa momentanément abattre par ce coup inattendu et le cœur gonflé de l'amertume que lui causait une pareille injustice, il essaya le dimanche suivant, d'annoncer son départ et de faire ses adieux à sa paroisse bien-aimée : mais ses sanglots mêlés aux lamentations qui s'élevèrent alors de

toutes les parties de l'église, lui coupèrent la parole. Se tournant ensuite d'un mouvement spasmodique vers le crucifix de l'autel, on l'entendit murmurer ces paroles avec une angoisse navrante : "Domine, ad adjuvandum me, festina! ......" (Seigneur, hâtez-vous de venir à mon aide!) puis, s'adressant à cette multitude éplorée, il leur dit simplement : "Consolez-vous, je reste!........"

Et il resta pour boire jusqu'à la lie, comme son divin maitre, le calice d'amertume et d'humiliations incessament exposé à sa vue. Il resta pour consacrer sa vie au salut de ses ouailles et pour asseoir sur des bâses solides les institutions et les sociétés qu'il avait fondées pour sauvegarder leur nationalité, et surtout pour leur inspirer cet admirable esprit d'entente et d'union, qui devait leur être d'un si grand secours dans les difficultés qui devaient surgir dans la paroisse après sa mort.

Aussi, à dater de cette époque, leur confiance en lui ne connût-elle plus de bornes. On aimait mieux déposer entre ses mains le fruit de ses épargnes que d'aller les placer dans une banque.

A sa mort, il était dépositaire de plusieurs sommes importantes que sa succession, d'après ses ordres, s'empressa de remettre à qui de droit.

Il y a tout lieu de croire que par un travail surhumain, il parvint à reconstruire les régistres détruits ; car à partir de cette date, on ne vit plus aucune trace de nouvelles exigences de son évêque à cet égard.

L'ascendant absolu que le prestige attaché à ses œuvres lui avait permis de prendre sur l'esprit de ses administrés, eût quelque fois pour résultat des écarts de zèle dont les conséquences furent pour lui comme autant d'anneaux ajoutés à la lourde chaine de ses tribulations.

Au mois d'octobre 1881, eut lieu à Fall River la troisième convention nationale des Canadiens de l'Etat. Environ 90 délégués du Massachusetts et du Rhode-Island étaient présents, parmi lesquels bon nombre de prêtres. Pendant la première séance, une main invisible répandit dans la salle une feuille toute dégoûtante d'immoralités et remplie d'ignobles insinuations sur le compte de M. Bédard. Cette lâcheté insigne, ce coup porté dans l'ombre, parût l'affecter beaucoup dans le moment ; mais d'après le conseil de ses amis, il s'efforça de n'en rien laisser paraître. De fins limiers furent

lancés sur la trace de l'auteur de cette lâcheté ; mais ils ne purent jamais trouver aucuns vestiges indicateurs. Grâce aux perquisitions faites au sujet des difficultés religieuses de la paroisse, il parait que l'on sait maintenant à quoi s'en tenir sur son individualité.

La grande vertu de la Charité qui était l'un des traits caractéristiques du curé Bédard, le poussait quelquefois à ramasser dans la fange des rues, des parasites immondes qui s'attachaient à lui ; des vipères qu'il réchauffait dans son sein et qui, habilement exploités par ses nombreux ennemis, dévoraient sans scrupule sa substance et mordaient ensuite de leur dent venimeuse la main de leur bienfaiteur. On a encore peine à croire qu'un homme de la perspicacité de M. Bédard, n'ait pas aperçu à temps le piège infâme qui lui fut tendu par une famille dont il avait arraché le chef aux horreurs de la vie crapuleuse et débauchée de l'ivrogne. Il ouvrit enfin les yeux sur sa terrible position ; mais il se débattit en vain sous cette étreinte impitoyable ; il était trop tard !... Une notable partie de sa fortune y passa.................. et le coup humiliant qui lui fut porté, au cours de son dernier voyage au Canada, où son indigne protégé s'était réfugié pour échapper à la justice de ce pays, ajouté aux autres plaies de son cœur, imprima le sceau de la mort sur cette superbe organisation physique et morale. Jetons un voile discret sur ces détails révoltants, sur l'un des incidents les plus remarquables de la vie accidentée du curé de Notre-Dame et laissons à la justice de Dieu le soin de punir les coupables, puisqu'ils ont su échapper à celle des hommes.............
....

Si d'un côté le nombre de ceux qui s'ingéniaient à perdre le curé Bédard dans l'opinion publique était grand, le respect et la déférence que lui témoignaient les masses dans les occasions solennelles, l'amitié sincère de quelques confrères dans le sacerdoce, semblaient le dédommager amplement des persécutions dont il était la victime.

La fête nationale de 1878, la plus belle et la plus imposante qui ait jamais été célébrée en cette ville et qui dût en partie ses succès à ses talents d'organisation hors ligne ; les deux grandes démonstrations de ce genre, qui eurent lieu en Canada en 1876 et en 1880 et auxquelles il assista avec l'une des plus brillantes délégations qui ait jamais été organisée aux Etats-Unis, accompagnée d'une fanfare équipée par lui ; les

discours remarquables qu'il y prononça ; les éloges qui lui furent faits dans la presse canadienne, achevèrent d'entourer le curé de N-D-de Lourdes de ce prestige qui s'attache toujours à une existence animée de patriotisme et entièrement consacrée au bien-être de ses semblbles.

Le 1er jour de l'année 1884, les citoyens de Fall River, sans distinction de culte et de nationalité, avaient conçu la charitable idée de donner un diner et des étrennes à tous les enfants pauvres de la ville. Vers trois heures de l'après-midi, la vaste nef de la vieille église "Central" était remplie d'une multitude de jeunes enfants des deux sexes, sous la conduite de leurs pasteurs respectifs. Ils portaient tous la livrée de la misère, mais ils étaient mis assez proprement. D'immenses tables chargées de mets succulents et de fruits délicieux, s'étendaient d'une extrémité à l'autre de l'église. Les enfants furent placés autour de ces tables sans trop de confusion. On remarqua alors que ceux de M. Bédard lui obéissaient au moindre signal et que leurs mouvements s'opéraient avec une regularité et une précision toutes militaires. Aussitôt après une invocation prononcée à haute voix par un Rév. ministre, tous ces petits affamés commencèrent un assaut meurtrier sur les plats appétissants rangés devant eux. Non pas cependant ceux de M. Bédard, qui les yeux fixés sur leur chef de file, attendaient le signal convenu. Ce signal était le signe de la croix. Lorsque toutes ces petites mains se portèrent simultanèment au front, aux épaules et à la poitrine, comme si elles n'eûssent appartenu qu'à une seule personne, des applaudissements éclatèrent dans les galeries réservées aux notabiliités de la ville, et quelques bouquets tombèrent sur la table des petits Canadiens de M. Bédard.

Le 9 avril 1882, les Irlandais qui faisaient partie de la paroisse N-D. de Lourdes, furent séparés par un décret épiscopal qui les constituait en paroisse sous le vocable de l'Immaculée Conception, avec M. Kiernan, alors vicaire de M. Bédard, comme curé. N'ayant pas d'édifice pour y célébrer les offices du culte, il leur fut permis par Mgr Hendricken de se servir de l'église N-D., ce qu'ils firent jusqu'au 15 septembre 1884.

(*A suivre.*)

MONOLOGUE

Les étrennes de mon oncle

On est vraiment bien embarrassé quand on a un oncle à héritage et qu'on veut lui faire un cadeau pour ses étrennes... surtout si on n'est pas très riche et si l'oncle a un caractère grinchu!... Or, mon oncle Théodule Baluchon est grinchu, c'est incontestable!... On ne sait jamais comment lui faire plaisir!

Il nous invite souvent à diner, mon mari et moi; eh bien! si on mange peu, il prétend qu'on dédaigne sa cuisine; et si on montre un bon appétit, il se plaint qu'on s'empiffre à ses dépens!... Cause-t-on beaucoup?... Ça lui casse la tête!.. Ne dit-on rien?... On est triste comme un bonnet de nuit.. Quel que soit le sujet de la conversation, il y trouve motif de querelles; si on lui donne raison, il vous accuse de le flatter; si, au contraire, vous défendez une opinion contraire à la sienne, il déclare que vous êtes d'un entêtement insupportable. Quand il parle de sa santé, c'est plus compliqué encore; si on le plaint, il dit qu'on devrait lui remonter le moral; si on le rassure, il déplore que vous n'avez aucune pitié pour ses souffrances! Avec cette humeur de bouledogue, mon oncle Baluchon est bien difficile à contenter!... Et vous jugez de notre émoi, chaque année, pour lui offrir un présent, toujours mal acceuilli. Depuis sept ans que je suis mariée, je n'ai jamais pu réussir à lui être agréable. Je vais, du reste, vous donner une idée de ses remerciments.

La première année nous lui offrons deux magnifiques lampes pour décorer sa cheminée. (*Minant le personnage de l'oncle, et d'un ton à la fois furieux et ironique.*) En voilà un cadeau princier!... Mais vous avez donc la fortune de Rothschild pour m'apporter des choses pareilles!... Et moi qui me prive tant pour vous laisser davantage! Je suis vraiment bien bête, car je vois que vous êtes plus à votre aise que vous ne le dites!... Vous venez toujours pleurer misère chez moi, vous vous plaignez de tirer le diable par la queue, et il n'y a pas un mot de vrai dans toutes les balivernes que vous me racontez, et que j'ai la bonté d'écouter si patiemment.

(*Reprenant le ton naturel*). Deuxième année : cette fois un modeste encrier de bureau.

(*Minant l'oncle, avec dédain*). Un encrier!... En voilà une invention!... Comme si je passais ma vie à écrire!... Qu'est-ce que j'écris, moi?...Mes dépenses et le compte de ma blanchisseuse!... Une bouteille d'encre à deux sous me dure six mois... d'autant plus que, quand ça baisse, j'y verse une goutte de cassis... Mais ça n'a pas le sens commun d'offrir un encrier à un rentier comme moi!... C'est bon pour un employé ou un "journalisse!"

(*Avec le ton naturel*). Troisième année : après bien des hésitations, nous lui offrons un parapluie, très joli, ma foi.

(*Minant l'oncle, avec un ton de dignité blessée.*). Un pépin!... Est-ce que vous croyez, par hasard, que je n'ai pas le moyen d'en acheter un? Dieu merci, je ne suis pas encore réduit à la mendicité, et, d'ailleurs, ce n'est pas à vous que j'aurais recours pour demander l'aumône!... Un pépin!... avec cela, le temps est au sec! Et puis je ne sors pas quand il pleut!... Et puis, s'il pleuvait je rentrerais chez moi en voiture, car je ménage ma santé... Vous en êtes sans doute vexé, mais c'est comme ça.

(*Avec le ton naturel*). Quatrième année : une jumelle de théâtre.

(*Minant l'oncle, ton soupçonneux et défiant*). Est-ce pour me rappeler que ma vue baisse?... C'est un sentiment peu délicat! Et puis, vous croyez donc que j'y vais souvent, au théâtre? Pas aussi souvent que vous, j'en suis persuadé! Vous pouvez être sûrs que je ne m'en servirai pas, de votre outil!... Du reste, j'ai horreur des cadeaux quand ils ne sont pas pratiques; je suis pour les étrennes utiles, moi!

Cette année j'eus une idée : "Nous allons nous y prendre tout autrement que d'habitude, dis-je à mon mari; d'abord nous ne ferons pas notre visite le 1er janvier... Nous attendrons quelques jours puisque, chaque fois, l'oncle s'insurge contre cette coutume des étrennes. Puis, comme il se fâche quand nous lui donnons un objet de prix, je vais tout simplement lui confectionner un ouvrage de ma façon. Il n'aime pas les calottes brodées, il trouve les polos trop légers; mais je lui ai presque fait dire, l'autre jour, qu'il porterait volontiers un de ces larges bérets en laine des Pyrénées qui sont chauds et moelleux." En effet, quelques jours après, nous nous mettions en route; la précieuse coiffure était enveloppée

d'un double papier de soie et ficelée entre deux rondelles de carton. Nous arrivons chez l'oncle ; il avait un convive, ce qui nous surprit un peu, un jeune filleul récemment débarqué de province. Notre étonnement fut plus grand encore quand nous vîmes que l'oncle était d'humeur joviale.

Il nous reçut à bras ouverts et nous obligea à trinquer avec lui à la santé et au succés de son filleul, qui venait faire ses études de médecine à Paris. Le voyant si bien disposé, je lui remis mon cadeau. "—Ah ! c'est gentil, ma fille, d'avoir pensé à moi !... Je vois ce que c'est... Très bien, très bien ! ...—Je l'ai fait moi-même, mon oncle, j'espère qu'il vous tiendra chaud.—Oui, oui.... le tenir au chaud, murmura le bonhomme qui a l'oreille un peu dure. Et, appelant aussitôt sa bonne, une jeune fille fraîchement arrivée du village, il lui donna un ordre à voix basse : "—Sans développer, surtout, ce n'est pas la peine" !... Au bout de quelques minutes, une épaisse fumée emplissait tout l'appartement, et une odeur nauséabonde nous suffoquait.

L'oncle Baluchon se précipita à la cuisine ! Il revint presque aussitôt rouge de colère, tenant entre des pincettes le malheureux béret que la petite bonne avait mis au four !...

Horreur !!!... nous étions le 6 janvier, et mon oncle avait cru recevoir une galette des rois.

Je crois bien que ce sera notre dernière étrenne !

Jeanne Cotinet

En deux mots

Par CHAMPOL

(*Suite*)

Urbain ne fut donc pas aussi surpris qu'il aurait pu l'être d'entendre son père raconter, avec un grand luxe de détails. à l'intrigante qu'il voulait jeter à la porte quelques heures auparavant, l'histoire d'un grand bal où il avait dansé avec une Altesse. Puis vint l'anecdote très piquante d'un poisson d'avril fait au duc Decazes, dont il avait été le condisciple, le récit émouvant d'une plaidorie de Beryer et quelques détails sur la famille de Louis-Philippe et l'accueil excellent reçu aux Tuileries par M. de Lamothe, alors conservateur des Eaux et Forêts, et dont l'élégance passée ne pouvait être soupçonnée par ceux qui le voyaient à présent, vieux, cassé, abreuvé de chagrins par ses enfants!

La pauvre jeune femme essayait de suivre consciencieusement ces récits un peu embrouillés, mais elle comprenait difficilement le français parlé avec cette rapidité. M. de Lamothe n'était du reste pas exigeant envers ses auditeurs. Comme il lui était fort égal de les ennuyer, il ne leur demandait que d'écouter en silence.

Vers la fin du repas, charmé par son agréable monologue, il s'égaya et voulut parler anglais. Mme de Lamothe le comprit encore moins, mais déclara charitablement qu'il avait un bon accent. Il se mit alors à raconter un voyage qu'il avait fait en Angleterre, en 1840, et il était encore à Londres dans la société du roi George et d'une quantité de lords fameux quand on passa au salon, pour prendre le café. Le vieillard continua son soliloque, riant aux bons endroits qui, depuis vingt ans, arrachaient à son fils le même sourire pâle.

Urbain s'était assis au coin de la cheminée et allait machinalement allumer un cigare, lorsque, tout à coup, il se souvint que ses habitudes masculines n'avaient plus cours, et remit le porte-cigares dans sa poche.

Une petite main se posa sur la sienne.

—Pourquoi ne fumez-vous pas? demanda Liliane.

—J'ai craint que l'odeur ne vous gênât.

—Non, je l'aime.

Et, comme il reprenait son cigare avec une certaine satisfaction, elle lui présenta au bout de la pincette un petit morceau de braise pour l'allumer.

Urbain fuma, tout attendri.

Il n'était jamais arrivé à personne de lui rendre aucun de ces petits services superflus, marques d'une affection féminine toujours en éveil.

Il sentit que quelque chose de nouveau était dans sa vie. Cette petite créature frêle et blonde, blottie dans un grand vieux fauteuil, au coin du feu, lui faisait un effet singulier.

Tantôt il la regardait comme un enfant abandonné qu'il recueillait, tantôt elle lui rappelait sa mère ; il la sentait confiée à sa garde, ne dépendant que de lui et, en même temps il lui semblait qu'elle le protégeait avec le bout d'une aile blanche.

La voix perçante du petit Henri vint l'arracher à sa méditation : à ce cri, Liliane s'était levée et sortait vivement. Il la suivit, aussi désireux de voir son neveu que d'éviter un nouveau tête à tête avec son père.

—Comment s'est passée l'entrevue de ce matin? demanda-t-il à la jeune femme quand la porte du salon se fut refermée sur eux.

—Oh ! très bien. Votre père a été charmant. Il a embrassé Henri. Mais il n'a pas l'air d'aimer les enfants. Il ne vous ressemble pas ; c'est juste le contraire !

—Comment, le contraire?

—Je n'ose pas dire.

—Si, voyons votre idée.

—Eh bien, on a un peu peur de vous d'abord, parce que vous avez l'air sévère ; mais pas du tout après, parce que vous avez les yeux doux. Votre père, c'est différent : il n'intimide pas, il a l'air très aimable, mais ses yeux sont durs. C'est peut-être quand on le connaît qu'on en a peur.

Urbain aurait bien voulu obtenir quelques renseignements supplémentaires de Sophie, qu'il trouva auprès de bébé ; mais elle était renfrognée, inquiète de la pâleur de l'enfant. Pressé lui-même par l'heure, tout ce qu'il put en tirer fut qu'on n'avait encore osé réveler à M. de Lamothe la présence de la nourrice.

Il partit pour la Banque, rempli d'appréhensions.

VII

Sophie, qui était une habile stratégiste, trouva moyen de tourner toutes les difficultés de la situation.

Elle savait que le général Grelan-Fleuri viendrait voir son maître à trois heures et demie, et, connaissant l'exactitude de ce vétéran, elle hasarda la terrible confidence à trois heures vingt-cinq, de sorte que la formidable explosion de fureur qui s'ensuivit fut coupée net par le coup de sonnette du général.

M. de Lamothe en fut réduit à se modérer et se contenta de verser ses chagrins dans le cœur de son vieil ami.

—De quoi? de quoi? grommela ce digne homme. Pas à plaindre! Pouvez bien supporter une Chinoise, mille diables! à cause de l'enfant, beau mérite! ! ! Moi je n'ai pas d'enfants et je supporte bien un nègre, rien que pour faire du chic! C'est ma femme qui le veut! Montrez-moi le mioche! Ça vous gêne? Tant mieux. Ca fait plaisir de se gêner pour les siens. Vous deveniez par trop panade aussi!

Sophie profita également de cette visite pour déménager le cabinet de toilette de son maître et y installer le pauvre Urbain si lestement évincé de ses appartements. M. de Lamothe protesta, mais elle lui ferma la bouche en déclarant que la pièce étant au nord il y aurait pris froid, et que la cheminée fumait.

—Alors laissez-y mon fils, dit le vieillard calmé.

Cependant, Urbain n'était pas au bout de ses mésaventures: ce fut son neveu qui languit pendant quelques jours, Liliane qui faillit tomber malade d'inquiétude, la nourrice surtout qui fit des siennes.

—Cette sauvagesse est endiablée! disait Sophie, épouvantée de la gymnastique extraordinaire et des habitudes stupéfiantes de la nouvelle venue. Elle soigne l'enfant comme une guenon soignerait un petit singe, et finira, pour sûr, par le tuer, en le portant sur sa hanche.

En outre, cette fille des rives lointaines avait apporté de sa patrie une profonde admiration pour l'industrie métallurgique française, et la témoignait en s'en appropriant le plus d'échantillons possible.

Les objets les plus hétéroclites s'engouffraient subrepticement sous les longs pans flottants de sa tunique. On remarqua enfin la disparition successive des aiguilles à tricoter de Sophie, du parapluie à manche d'argent d'Urbain, du

bonnet grec galonné d'or de M. de Lamothe, d'une petite lampe de cuivre, de porte-couteaux en métal anglais, et finalement de deux robinets de nickel.

—Tous les Tonkinois volent comme cela!..: C'est un jeu d'adresse...elle rendra ce qu'elle a pris, disait Mme de Lamothe, effrayée de ces déprédations.

—Ma chère Liliane, lui conseillait son beau-frère, il faut renvoyer cette femme.

—Mais que deviendra-t-elle, Urbain?... Et la santé d'Henri?...

Ce dernier argument et l'accent suppliant de la jeune mère désarmaient Urbain, très inquiet cependant de voir Sophie, irritée, retirer peu à peu sa protection.

—Quand donc Madame va-t-elle aller au couvent avec sa nourrice?...demanda-t-elle un matin à Urbain.

Il se sentit perdu et courba la tête en promettant d'aller demain voir la Supérieure d'un couvent que lui avait recommandé Mme Grelan-Fleuri.

L'accueil de la Réverende Mère fut bienveillant.

D'un hochement de tête pieux et attendri, elle compatit aux sollicitudes d'Urbain et promit son égide à la veuve et à l'enfant.

Et quel âge a la petite fille de Mme de Lamothe?...demanda-t-elle.

—C'est un petit garçon!

La Supérieure se rembrunit. Elle prévoyait que ce petit garçon allait tout gâter.

—Mon petit neveu n'a que sept mois, avoua Urbain tout honteux. Il est avec sa nourrice...

La visage de la Révérende Mère revêtit toute la sévérité monastique.

—Impossible de recevoir Mme de Lamothe en de semblables conditions. Une nourrice, un enfant de cet âge qui crierait! Que diraient nos autres dames pensionnaires? Que deviendraient l'ordre et la réglarité de notre maison?

Urbain s'en revint tête basse de ce couvent, et de plusieurs autres.

—Si ça a du bon sens! opinait le général Grelan-Fleuri, confident de ses déboires. Fichez la nourrice à la porte, et gardez les autres chez vous !

Une brusque résolution arrangea tout.

Un beau soir, la nourrice remit le petit Henri à sa mère, en déclarant qu'elle avait fait la rencontre d'un de ses com-

patriotes, placé comme garçon dans un café-concert et que grâce à son intermédiaire, elle venait d'être engagée dans un établissement rival où elle gagnerait des monceaux d'or à ramasser des pièces de quatre sous avec ses doigts de pieds, et à pratiquer les autres gentillesse en usage dans son pays, pour le plus grand divertissement des badauds.

—Moi en avoir beaucoup dans le cœur pour Madame, mais bébé trop gourmand, et moi aimer gagner piastres ! répondit-elle aux instances de Liliane, qu'elle laissa dans la plus profonde consternation.

Toutes les offres furent vaines : la Tonkinoise fit son paquet et elle partit sans plus attendre.

Urbain se rappelle encore la soirée qu'il passa à courir chez tous les marchands de biberons, et la nuit employée à essayer sur le jeune Henri leurs instruments les plus perfectionnés.

Jamais poupon ne se montra plus insensible aux supplications d'une famille éplorée, et aux adjurations irritées d'un aïeul qui ne peut fermer l'œil.

—Mes enfants et mes petits-enfants abrégeront mes jours ! rugissait le grand-père.

—Monsieur doit excuser le petit, répliqua audacieusement Sophie : il a ses habitudes comme Monsieur. Si on supprimait son déjeuner et son dîner, je voudrais bien savoir si Monsieur ne crierait pas !

Le lendemain, avant midi, une autre nourrice était trouvée ; mais M. de Lamothe, furieux, déclara que cette vie ne pouvait durer.

Fort heureusement, il prit un gros rhume qui l'absorba toute une semaine et pendant lequel Liliane lui fut plus d'une fois utile. Elle jouait au whist comme un ange, et très passablement aux échecs. Il était confortable de recevoir une tasse de tisane de sa jolie main blanche. Elle avait toujours quelque chose à dire et, maintenant un peu apprivoisée, était aussi gaie, aussi gracieuse que peut l'être une fauvette en cage. Dans ses efforts pour paraître joyeuse, se rendre agréable, afin qu'on la supportât, il y avait quelque chose qui navrait l'âme délicate d'Urbain. Mais M. de Lamothe, qui n'avait point de ces sensibleries, commençait à trouver du plaisir dans cette société douce et discrète, ce rayon de printemps qui éclairait sa vieillesse maussade.

—Elle m'est très reconnaissante, très attachée... C'est bien naturel, après ce que j'ai fait pour elle ; mais moi, qui

suis habitué à l'ingratitude, je me trouve satisfait de ses soins, répétait-il sans cesse.

Il se rengorgeait quand on lui disait que son petit-fils était superbe et sa bru charmante.

—J'ai voulu les recueillir, disait-il à ses amis. Le moins qu'ils puissent faire est de bien se comporter vis-à-vis de moi.

Quant à Urbain, il s'était transformé. Sa figure maigre, aux traits arrêtés, austère et resignée comme celle d'un religieux lié par des vœux éternels à une vie sans joie, à un dévouement sans salaire, s'était adoucie et détendue. Le sourire qu'il avait, matin et soir, pour la mère et l'enfant, finissait par s'empreindre sur ses lèvres et le rajeunissait de dix ans. Il semblait plus robuste et plus décidé, depuis qu'il était chargé de défendre et de soutenir deux êtres faibles. Sa tête se redressait, à présent qu'il se sentait utile, aimé, respecté. Il avait pris de l'importance à ses propres yeux, ne se laissait plus écraser par sa destinée, ne disait plus à propos de tout :

—Moi ! qu'est ce que cela fait?

Le soir, il rentrait pressé ; on l'attendait et il avait hâte de savoir si la dent de bébé avait percé, ou si nourrice continuait à plaire à Sophie.

Le dimanche, il allait se promener comme les bons bourgeois ; il faisait visiter à Liliane les monuments, les musées. Elle s'intéressait à tout comme une artiste, s'amusait de tout comme un enfant. Le plaisir qu'elle prenait gagnait Urbain ; il n'avait jamais vraiment connu Paris qu'en le lui montrant.

L'appartement même avait changé.

En regardant Liliane aller et venir dans le salon. Urbain avait remarqué combien les vieux meubles étaient laids. les tapis usés, les tentures salies. Et quel désordre dans ces livres, ces journaux entassés pêle-mêle sur les tables et même sur les fauteuils ! Quelle désolation dans cet intérieur où nulle maîtresse de maison n'avait jamais passé ! Comment osait-on vivre dans un un pareil taudis?

Un beau jour. Urbain fit porter des pots de fleurs. Liliane avait sauté de joie et disposé artistement plantes et arbustes ; puis elle avait dit. les yeux brillants :

—Oh ! si vous me laissiez arranger tout, ici !

On avait consenti. elle avait fait des merveilles.

M. de Lamothe, épouvanté de ce bouleversement qui changeait la place de ses pantoufles et l'astreignait à poser ailleurs

que sur le piano les journaux et brochures qu'il recevait et laissait s'amonceler jusqu'à ce que la pile tombât par terre, commença par se fâcher et finit par se rengorger et trouver tout admirable, quand Mme Grelan-Fleuri l'eut accablé de compliments sur son bon goût.

Embrasé par un zèle de néophyte, il alla jusqu'à permettre à Urbain de faire recouvrir, à ses frais, le mobilier d'acajou du salon et à reprocher amèrement au propriétaire le peu de fraîcheur de ses plafonds et de ses papiers.

—Je vous arrangerai cela, dit le bonhomme inquiet du mécontentement d'un locataire qui payait bien ; mais quand voulez-vous que j'envoie des ouvriers? Vous êtes toujours là ! Si vous alliez à la campagne, aux eaux, ce serait fait en quinze jours !

Urbain recueillit cette parole et en fut frappé. On était au mois d'août ; comment avait-il été assez égoïste pour oublier que la saison imposait la villégiature et que, s'il n'importait guère que lui séchât un peu plus ou un peu moins pendant la canicule parisienne, une femme et un enfant avaient besoin d'air.

—Et moi qui dois aller dans mon pays pour l'héritage de ma cousine !...dit Sophie d'un accent profond quand il lui fit part de ses réflexions.

Quelques jours après, Sophie était appelée en Bourgogne par son notaire ; le médecin prescrivait à M. de Lamothe l'air de la mer. Urbain demandait un congé de trois semaines, au grand scandale de ses collègues, habitués à prendre des vacances à sa place, et le concierge ébahi voyait toute la famille partir pour Honfleur.

—Ils se dérangent, ils se dérangent ! dit-il avec stupéfaction. Un vieux qui n'a pas bougé depuis six ans ! Ils ne me le ramèneront pas entier ! C'est un scandale !

M. de Lamothe n'avait pas cédé sans protestations, et il avait fallu qu'on l'implorât au nom de sa santé, de son bien-être, d'une attaque qui le menaçait pour obtenir cette rupture momentanée avec ses chères habitudes.

—Ce qui changerait bien plus vos habitudes, ce serait de tomber malade. Evitez-le pendant qu'il en est temps encore, avait dit, presque brutalement, Mme Grelan-Fleuri.

Mme Grelan-Fleuri jouissait de la confiance et même de l'admiration de M. de Lamothe. Elle était la dernière survivante de ses danseuses, et il ne pouvait plus égrener qu'avec elle les souvenirs défraîchis de sa brillante jeunesse. Il as-

surait avec enthousiasme, les soirs d'épanchements, qu'elle avait été une femme superbe, et qu'il n'avait tenu qu'à lui d'être préféré à Grelan-Fleuri. La matrone, elle, déclarait parfois qu'aucun jeune homme d'à-présent ne dansait comme avait dansé M. de Lamothe.

—Si vous aviez vu ses cheveux blonds frisés! ajoutait-elle non sans une pointe d'attendrissement.

Ils échangeaient encore un quatrain et un bouquet, à leur jour de naissance, et des bonbons au jour de l'an. Il était doux à la vieille dame de s'entendre appeler encore "charmante Madame", et de se voir faire un brin de cour à l'ancienne mode.

M. de Lamothe faisait le beau et se sentait tout un avenir en perspective quand elle s'écriait:

—Est-il méchant! Voulez-vous bien vous taire! en lui donnant sur ses vieux doigts goutteux un léger coup d'éventail.

Cette petite comédie, qui durait depuis quarante ans, avait fait les délices du pauvre Henri et ne contribua pas peu à égayer le séjour de Honfleur, où les Grelan-Fleuri avaient rejoint leurs amis.

Il y avait là un lot de vieilles dames dont la galanterie surannée de M. de Lamothe fit la joie. Il tourna toutes les têtes blanches, et imposa aux autres générations un respect ému, par la majesté avec laquelle il remplissait son rôle d'aïeul infortuné, et le tableau touchant qu'il formait avec sa belle-fille et son petit-fils.

Cette admiration universelle lui adoucit le dur sacrifice qu'il avait fait en rompant avec ses habitudes par dévouement pour ses enfants. Ceux-ci profitaient de son héroïque abnégation. Urbain se comparait poétiquement lui-même à ces crapauds patients qu'on trouve desséchés dans une pierre depuis des siècles et qui, revenant au soleil, se secouent, se dilatent et reprennent la vie.

—Quel bon père de famille! disait-on en le voyant sur la plage, attentif aux allées et venues de la nourrice et contemplant avec orgueil le poupon qui grossissait à vue d'œil.

—Le bel enfant! criaient très haut les gens de l'hôtel qui désiraient s'assurer une bonne étrenne à la prochaine occasion.

—On lui donnerait un an! s'exclama une dame inconnue, que l'heureux oncle salua jusqu'à terre.

Liliane était enchantée de revoir la mer.

—Elle est si belle ! disait-elle, mais seulement quand on la voit de la côte de France.

Malgré sa gaieté enfantine, on devinait une profonde tristesse dans l'âme de la jeune veuve, et si elle regardait souvent son enfant avec joie et fierté, elle avait parfois les yeux humides en disant :

—Pauvre petit orphelin !

Urbain, lui, sentait un remords au milieu des changements heureux qui s'étaient produits dans sa destinée ; il s'accusait de ne pas assez regretter son frère. Certes, la place du pauvre Henri était toujours vide et saignante dans son cœur dévoué ; certes, son calme et son sourire étaient un effet de sa tendresse pour les survivants et non de son oubli du cher disparu, et pas une heure ne se passait sans lui en rappeler le souvenir ; mais ce n'était pas ce deuil éternel, cet écrasement de tout son être, cet anéantissement de tout amour, de toute espérance, de désespoir touchant à la folie auxquels il s'était cru voué dans les premiers moments de sa douleur. Il pouvait, sans pleurer, prononcer le nom de son frère, et trouvait même une joie mélancolique à raconter à Liliane l'enfance et la jeunesse d'Henri, ses espiègleries, ses traits d'esprit, leur amitié.

Elle écoutait, parfois d'un air étonné ; mais, quand Urbain l'interrogeait à son tour, elle répondait avec un certain embarras. Sa courte union semblait ne lui avoir laissé que des souvenirs vagues et rares.

Elle avait rencontré Henri pour la première fois à Saïgon, au bal du gouverneur. Son père, déjà très malade, et pressé de lui donner un protecteur, avait arrangé son mariage en trois semaines et, pendant les quinze mois qu'elle avait été la femme d'Henri, elle avait peu vu son mari, dans les rares loisirs que laissaient au jeune officier les marches, les expéditions, les escarmouches incessantes.

—Mais il vous parlait de nous... de moi? demandait avidement Urbain.

—Henri parlait très peu, répondait-elle évasivement.

—Il vous avait bien dit qu'il avait un frère, un père?

—Non, disait-elle, car elle ne savait pas mentir. Je l'ai cru orphelin, jusqu'au jour où le gouverneur m'a appris qu'il avait une famille en France. Il me racontait que personne que moi ne l'avait jamais aimé.

Et comme une expression douloureuse attristait la physio-

nomie d'Urbain, elle ajoutait, pour atténuer l'effet de cette ingratitude :

—Peut-être avais-je mal compris : Henri ne savait pas l'anglais, moi je comprenais à peine le français, et alors je n'osais pas trop le faire recommencer quand je ne saisissais pas bien. Et puis, nous avons été ensemble si peu de temps !

Urbain se demandait parfois si, pendant ce peu de temps, son frère avait rendu Liliane bien heureuse. La jeune femme ne s'était jamais plainte, ne parlait de son mari qu'avec un affectueux respect, mais il ne lui avait pas laissé ce souvenir tendre et déchirant qui remplit toute l'existence d'une veuve. Elle ne citait jamais un mot touchant, ni une preuve de dévouement de la part d'Henri, et Urbain sentait qu'elle aurait été fière de pouvoir le faire. Elle ne se complaisait pas non plus à remarquer la ressemblance qui existait aux yeux d'Urbain entre l'enfant et le père.

—Moi, je trouve qu'il ressemble à ma mère, disait-elle quand son beau-frère analysait les traits du petit Henri. Vous verrez qu'il aura tout à fait le type irlandais.

—Mais les yeux, les yeux ! ceux de son père !

—Par exemple ! il a les yeux bleus. Son père les avait bruns.

—Bruns ! s'écriait Urbain : Henri avait les yeux bleus ! magnifiques !

Et il murmurait, s'en allant scandalisé :

—Mon pauvre frère ! elle n'avait même pas remarqué ses yeux qui étaient si beaux !

—Comme si on remarquait ces choses-là chez les autres ! grommelait M. de Lamothe. Je connais bien mes yeux à moi. Dieu merci ! on en a assez parlé ! mais je serais bien incapable de dire la couleur de ceux de mes enfants !

Urbain et Liliane se trouvaient d'accord sur un point : c'est que le petit Henri était le plus beau, le plus fort, le plus spirituel des enfants. L'air de la mer lui avait parfaitement réussi, et, de retour à Paris, ses progrès émerveillèrent Sophie.

Au commencement de l'hiver, il débuta assez brillamment dans l'acte de la marche et ses chutes fréquentes devinrent pour son oncle une préoccupation de premier ordre. Vers Noël il se mit à bégayer des syllabes incompréhensibles où Liliane reconnut des mots anglais, tandis qu'Urbain y démélait le français le plus pur.

M. de Lamothe trouvait ces discussions oiseuses, mais

n'osait pas trop le dire, ayant vu Mme Grelan-Fleuri y prendre part avec ardeur.

Puis vint le sevrage, et, cette fois, le grand-père fut repris de son humeur féroce et revint à l'idée, un peu oubliée, d'une séparation. Mais Urbain fut si résolu, Mme Grelan-Fleuri si pathétique, que les réclamations de l'aïeul s'apaisèrent en même temps que celles du petit-fils.

—Le fait est que je suis habitué maintenant à Liliane, confessa même M. de Lamothe. On s'attache à ceux à qui on fait tant de bien, et je suis aise de faire quelquefois ma partie dans la journée, pendant qu'Urbain est à la Banque. Je suis si abandonné de mes enfants !

La jeune femme sentait qu'elle avait conquis son droit de cité. Sa finesse avait deviné les admirables vertus de son beau-frère et l'égoïsme parfait du vieux M. de Lamothe. Elle vénérait l'un profondément, et savait mener l'autre en se servant de ses défauts. Son tact, sa douceur, son dévouement avaient évité toutes les contestations où sa fierté aurait pu souffrir et l'obliger à une résistance dangereuse. L'intérêt de son enfant était qu'elle restât chez son beau-père. Elle le comprenait, et s'était arrangée pour y rendre sa position sûre et digne.

—Comment fait-elle? se demandait Urbain, pétrifié ; j'ai passé quarante ans à me dévouer à mon père sans en recevoir autre chose que des malédictions. Elle est arrivée, d'emblée, à vivre en paix avec lui et même à rendre nos rapports moins désagréables !

VIII

On était au mois de février. Il y avait un an bientôt que le pauvre Henri dormait là-bas dans sa tombe lointaine. L'approche de cet anniversaire remplissait Urbain et Liliane de tristesse.

—Vous n'êtes pas raisonnable, ma chère, remarqua M. de Lamothe, un jour qu'une allusion à son malheur avait mis la jeune veuve en larmes. Quand on perd quelqu'un des siens, on fait une courte prière... puis on tâche de se consoler par raison, par devoir. Voyez mon courage, à moi, le plus éprouvé de tous ! Ne m'attristez pas ainsi ! Peut-être après tout, n'auriez-vous pas été aussi heureuse que vous le croyez avec mon pauvre fils, que son frère avait élevé en dépit du bon sens !

Liliane courba tristement la tête.

—Il ne faut pas en vouloir à mon père, disait Urbain : il ne sent rien, comment pourrait-il apprécier ce que sentent les autres?

La jeune femme se calma, et retourna à ses occupations.

Ce jour-là, qui était un dimanche, le général et Mme Grelan-Fleuri devaient dîner rue Vaneau. M. de Lamothe prenait plaisir à ces réunions, facilitées depuis qu'une maîtresse de maison était là pour les présider.

Il était quatre heures, et Liliane se hâtait d'arranger les fleurs du salon avant la tombée de la nuit. Sophie s'activait à ses fourneaux et Urbain, ayant eu la permission d'emmener le bébé dans sa chambre, s'amusait comme un roi à voir son neveu renverser par terre et pietiner avec des cris de triomphe le contenu de tous les tiroirs de son secrétaire. Il vengeait ainsi l'enfant d'une observation aigre faite par M, de Lamothe, chez lequel le pauvre chéri avait bien innocemment mis en pièces quelques paperasses insignifiantes. Il adorait les fournitures de bureau, ce cher petit, et rien ne lui faisait autant de plaisir que de renverser un encrier, ou de déchirer un papier. Cela annonçait peut-être des goûts littéraires qu'il ne fallait pas contrarier.

—Tiens, mon bijou, disait l'oncle, qui vidait, l'un après l'autre, des tiroirs pleins de lettres ou d'imprimés, sur le tapis où bébé s'ébattait, miaulant de joie, fourrageant dens le tas avec ses petites mains roses : puis émiettant gravement le papier honoré de sa préférence, comme qui remplit une mission sacrée.

Laurent, lui, mettait le couvert avec le soin méticuleux qu'il apportait aux moindres détails de son service, suivant la mode d'autrefois où les serviteurs tenaient un grain de poussière et un retard de cinq minutes pour un déshonneur. Le bonhomme se faisait vieux, et comme il allait lentement, il se mettait de bonne heure à la besogne.

La nappe ne faisait pas un pli, la symétrie des couverts aurait pu être vérifiée par un géomètre, et la jatte d'oranges qu'il confectionnait était à la fois un chef-d'œuvre d'art et d'équilibre.

Il posait triomphalement la dernière orange couronnant l'édifice, quand la sonnette de la porte retentit avec une telle violence que ses vieilles mains tremblantes laissèrent échapper le fruit. Un éboulement considérable s'ensuivit.

—Au diable le visiteur! grommela le vieux domestique.

courant après les oranges qui roulaient dans toutes les directions, se baissant péniblement pour les ramasser; "il m'a fait faire la bêtise: qu'il attende que je l'aie réparée!"

Un second coup de sonnette, plus impérieux encore, scandalisa Laurent.

—Y a-t-il des gens mal élevés au jour d'aujourd'hui se dit-il avec componction. Si c'est permis de...!

Troisième coup formidable, qui ahurit le vieux domestique.

—On y va, on y va!...

A pas lents et lourds, il traversa le vestibule.

Liliane, qui entrebâillait la porte du salon pour s'informer de ce qui se passait, la referma en voyant Laurent aller ouvrir.

Le vieillard était si troublé qu'il n'arrivait pas, dans la demi obscurité du crépuscule, à retrouver la serrure.

Ce qu'entendant, le visiteur impatient se mit à cogner contre la porte.

Laurent parvint à ouvrir.

Une haute et svelte silhouette se dessinait dans l'embrasure, et les galons d'or d'un uniforme reluisaient.

Le nouveau venu entra hardiment.

Renfoncé dans l'encoignure, Laurent, saisi d'une peur vague, attendait, sans mot dire, qu'il parlât.

—Ah çà! dit enfin une voix qui fit tressaillir le vieux serviteur, ce n'est plus ici chez M. de Lamothe?... Ce n'est plus Laurent?...

—Monsieur... balbutia celui-ci.

—Comment, c'est toi, mon brave! Est-ce que tu me prends pour un revenant?...

—Oui... cria le vieillard, hors d'haleine, et étendant les deux mains comme pour éloigner une vision terrible.

Puis, saisi d'une peur folle, il se sauva à toutes jambes et entra comme une bombe dans la chambre d'Urbain.

—Monsieur Urbain, c'est lui! Je l'ai vu! J'ai vu votre frère qui est mort!

Urbain, accroupi près de l'enfant, bondit sur ses pieds.

—Qu'est-ce que tu dis? Tu perds la tête!

Le vieux domestique était tombé sur une chaise. Urbain se retourna pour l'interroger et se trouva en face d'Henri.

Etait-ce lui? était-ce son spectre? Une version ne semblait pas plus invraisemblable que l'autre. Les bougies qu'Urbain avait allumées un peu auparavant sur sa cheminée

éclairaient en plein la figure animée, calme, régulière, souriante, mais plus pâle et plus fine qu'autrefois.

Homme ou esprit, c'était lui, le frère adoré. Urbain se jeta à son cou avec un grand sanglot.

Il ne disparut pas, il ne s'évanouit pas en fumée. Il resta là, debout, rendant à Urbain un baiser pour mille, et lui disant de sa même voix de jadis, mais moins fraîche, plus aigue :

—Mon pauvre vieux ! ne t'agite pas comme cela ! Si j'avais su, je ne t'aurais pas donné cette émotion.

—C'est toi ! c'est toi ! sanglotait Urbain, en le tâtant, en le serrant contre son cœur, en lui baisant les mains.

—Mon Dieu ! Monsieur, vous n'êtes pas mort ! s'écria Laurent, parvenant enfin à articuler une phrase.

—Pas que je sache, répondit Henri. Qu'est-ce que vous avez donc tous ? Et mon père ?

—Il va bien. Mais toi ? ton colonel nous a écrit que tu étais mort, l'année dernière !

—Non, là, vrai ! s'écria Henri, ce n'est pas possible !

—Et tu n'écrivais pas.... Tu ne disais rien.., Tu nous as laissé croire...

—J'ai écrit une fois ou deux. Mais aussi pouvais-je deviner que vous vous étiez mis une chose pareille en tête ! Si j'avais su ! Depuis un an nous attendions notre ordre d'embarquement. Je me disais : "A quoi bon écrire !" ils me connaissent, ils ne s'inquiètent pas... Je leur ferai la surprise !... Vous n'écriviez pas non plus...Je suis arrivé hier à Toulon.

Urbain se calmait ; il commençait à se persuader qu'il ne rêvait pas. Le sang-froid d'Henri le gagnait.

L'officier avait posé tranquillement son shako et son sabre sur le lit et regardait autour de lui.

—Je vois qu'il y a du nouveau ici, remarqua t-il en désignant l'enfant, témoin muet et étonné de cette scène. Pourtant, mon vieux, je croyais bien que tu mourrais garçon.

—Oh ! misérable égoïste que je suis ! s'écria Urbain tout à fait rappelé à lui-même, et bondissant hors de la chambre : Je n'ai rien dit encore à cette pauvre femme ! Comment la préparer ?

Liliane arrangeait ses fleurs tranquillement, mais à peine eut-elle aperçu le visage troublé de son beau-frère, qu'elle se leva avec un cri.

—Mon Dieu ! qu'est-il arrivé ?

Et comme il ne répondait rien :

—Bébé ! s'écria-t-elle d'un accent déchirant.

—Non ! non ! rien de mauvais, au contraire ! un grand bonheur...

—Quoi ! qu'est-ce ? parlez !... Je veux savoir... vous me faites mourir.

—Du calme, balbutia Urbain, je vais vous dire... j'ai des nouvelles d'Henri...

—Henri ! répéta la jeune femme défaillante. Que dites-vous ?... Qu'avez-vous ?

—Ecoutez...J'ai des nouvelles d'Henri... il n'est pas mort !

Alors c'est moi qui suis folle, dit-elle en passant la main sur son front pâle ; vous me dites... ?

—Henri n'est pas mort !

Elle le regarda avec une profonde pitié.

—J'ai vu le colonel qui lui a fermé les yeux, et j'ai pleuré sur sa tombe. Si l'on vous a dit autre chose que la triste vérité on vous trompe, Urbain !

Il lui secoua violemment le bras.

—Il vit ! hurla-t-il, je l'ai vu, il est là ! ! !

—Urbain ! s'écria la jeune femme, effrayée, je vous assure que vous êtes malade.

—Il est là ! reprit Urbain avec une force et une conviction telles que Liliane frémit pour sa raison. Venez !

—Vous êtes trompé par une ressemblance, par un imposteur !... répétait-elle, tandis qu'il l'entrainait.

Elle entendit la voix de M. de Lamothe qui s'élevait, pathétique, criant :

—De pareilles émotions ! à mon âge !...

Mais aucun doute ne l'ébranlait ; elle se demandait seulement quel mystère, quelle intrigue allaient se dérouler.

(A suivre)

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 2. No. 4. 1er Fevrier, 1909.



Jesus au milieu des docteurs



Vieux moulin du temps de Mgr de Laval



Calvaire dans une campagne canadienne



QUEBEC,—Scène de marché



QUEBEC.—Scène de marché





L'ancien collége des Jésuites



La Grande Allée à Québec après une tempête de neige



Rue de la Fabrique, Quebec.—Pendant le Carnaval



QUEBEC.—Le Chateau Frontenac vu de la Terrasse



QUEBEC.—Le Chateau vu de la Basse-Ville



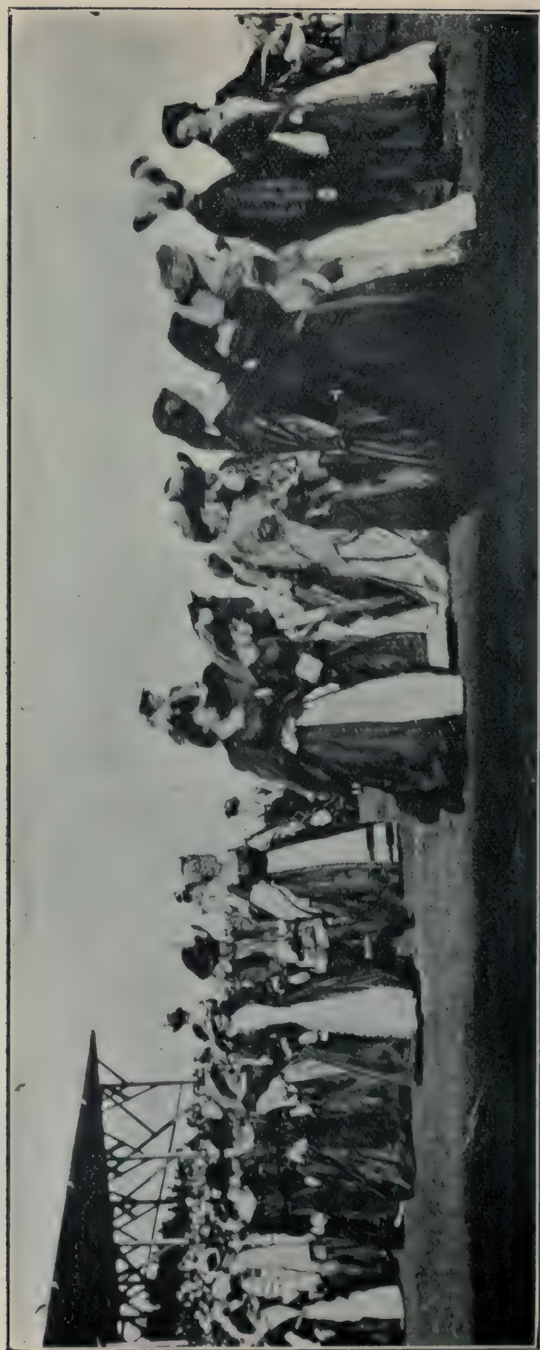
La Ville des Tentes



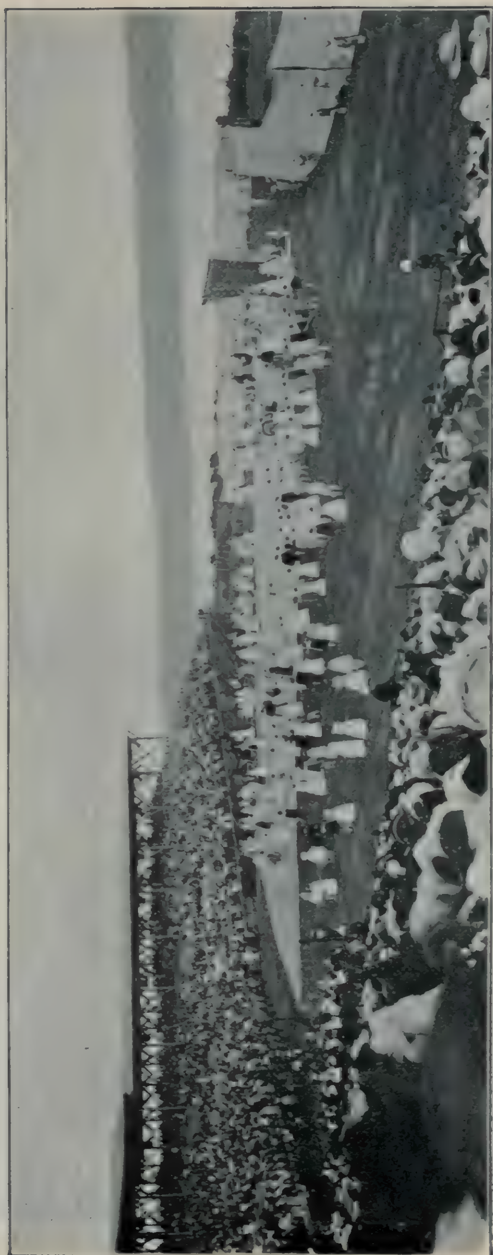
Ville des Tentes.—La promenade



SPECTACLES HISTORIQUES.—L'arrivée des Ursulines.



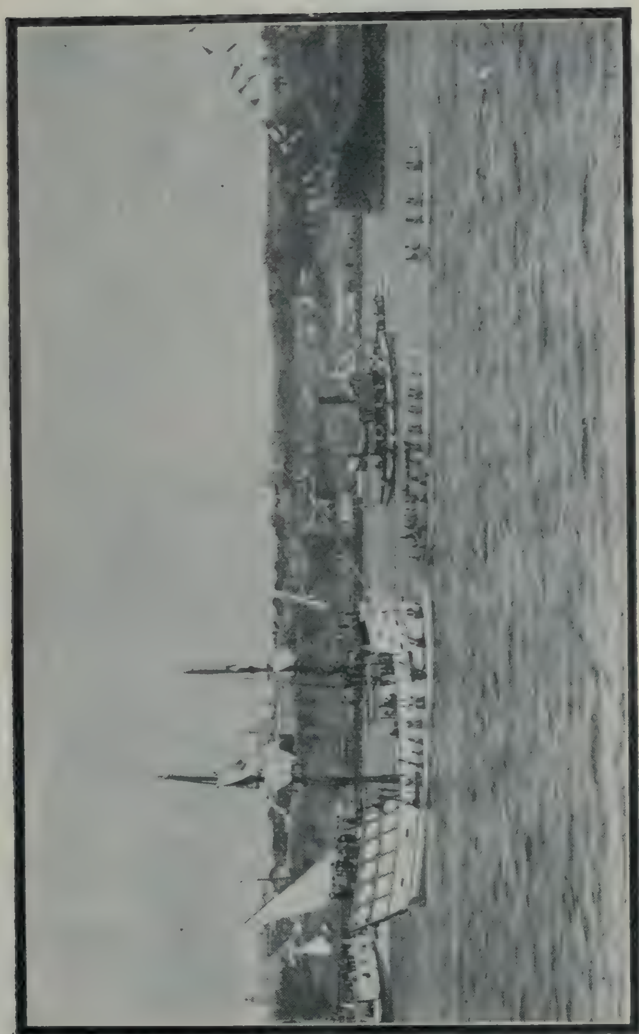
SPECTACLES HISTORIQUES.—Entre les scènes.



SPECTACLES HISTORIQUES.—A la Cour d'Henri IV.



SPECTACLES HISTORIQUES.—Entre les scènes.



L'arrivée du "Don de Dieu"



L'équipage du " Don de Dieu "

Devant un Calvaire

A ma petite fille Simone

Elle a joint les deux mains, croisé ses petits doigts
Et prononcé ton nom pour la première fois,
Jésus !
Je la voyais grave, préoccupée,
S'arrêter court et puis me donner sa poupée,
Afin d'avoir les main libres, et j'entendis
Monter vers moi sa douce voix de Paradis.
Elle ne disait pas : JÉSUS ! la chère belle !
Sa langue de vingt mois, faible encore et rebelle,
Ne peut pas prononcer tous les mots ; il en est
Qu'elle estropie un peu, mais on s'y reconnaît.
Cette fois, absorbée et tout à sa prière,
Levant les mains et sans regarder en arrière,
Ses deux yeux grands ouverts attachés sur la croix,
Elle disait JÉJU ! Mais le Maître, je crois,
Le bon Maître toujours clément à qui l'invoque
Malgré la voix gracile et la forme équivoque,
Dut incliner la tête et sourire aujourd'hui,
A ce nom de JÉJU qui s'élevait vers lui.

Jésus ! O chère enfant, tu ne sais pas encore
Que le nom de Jésus brilla comme une aurore
Sur Bethléem, et que, depuis que la Croix luit,
Rouge du sang divin qui tombait dans la nuit,
Toute lumière et tout espoir nous viennent d'elle.
Dix-neuf siècles le monde est demeuré fidèle
A Jésus, et toujours le peuple et les rois
Ont accepté de vivre à l'ombre de sa Croix.
L'arbre, dont la racine était aux Catacombes,
Couvrait de ses rameaux les berceaux et les tombes ;
D'un bout à l'autre de l'Europe, il fut pour nous
Le symbole sacré qu'on adore à genoux.
Sur les maisons et les hospices, les écoles
Et les palais, il rayonnait. Les protocoles
Invoquaient le saint nom, et tout eût semblé vain,
Qui ne fût confirmé par le Signe divin.

Le voyageur le saluait au bord des routes,
Consolant tous les deuils, rassurant tous les doutes,
Maître de tous les temps, roi de tout l'univers,
Le Christ tendait vers nous ses bras toujours ouverts.

Aujourd'hui, la révolte a secoué les branches
Du grand Arbre divin, et les colombes blanches
S'envolent dans la nuit qui nous gagne. On défend
Au vieillard d'espérer, et de croire à l'enfant...
Et voici tout à coup, pourtant, dans le silence,
Que vers le ciel ta voix enfantine s'élance,
Proclamant devant un calvaire du chemin
La croyance d'hier et l'espoir de demain.
Maintenant qu'on poursuit Jésus et qu'on l'exile,
Ton humble petit cœur va donc être un asile
Pour le Maître. Et voici que rayonne au ciel bleu
De ton âme une aurore où réapparaît Dieu.
Tes douces mains, par je ne sais quels sortilèges,
Vont relever ces Croix que des mains sacrilèges,
Renversèrent. Tu viens, malgré de vains défis,
D'offrir comme un premier hommage au Crucifix,
Et cet appel nouveau qui montait de la terre
Me semblait ajouter quelque chose au mystère,
Et j'écoutais ainsi se prolonger par toi
Comme un tremblant écho d'espérance et de foi!

Blasphémateurs, voyez cet adorable chose:
Lorsque vos lois partout ont traqué Jésus-Christ,
Un enfant de vingt mois, un ange blond et rose,
Aperçoit un dernier Calvaire et lui sourit

Louis Tiercelin.

Questions actuelles

L'Assimilation dans la Nouvelle Angleterre.

M. l'abbé Magnan, de New Bedford, Mass., est convaincu que "les injustices et la persécution dont les nôtres furent les victimes tendent à disparaître." C'est du moins ce qu'il affirme dans un article publié par l'"Union" de Woonsocket et où il s'efforce d'éclaircir certaines phrases concernant le "nationalisme" qu'il publiait dans le même journal quelques semaines auparavant.

Les explications qu'il donne et que nous allons reproduire en entier lui avaient été demandées par un article que nous avons publié le 3 décembre dans l'"Action Sociale" sur le "journalisme franco-américain." Certaines circonstances qu'il n'est pas nécessaire de rappeler ici, mais que notre révérend ami de New-Bedford connaît peut-être, ont fait juger sage de ne pas pousser jusqu'à une polémique dans l'"Action Sociale," les explications que les articles de M. l'abbé Magnan pouvaient provoquer de part et d'autre. On comprendra, du reste, que pour discuter avec avantage une question de pareille délicatesse chacun doive être parfaitement libre de ses mouvements.

Donc, nous avions demandé à M. l'abbé Magnan ce qu'il entendait par ce qu'il désignait dans son article comme les "vues étroites du nationalisme." Cette fois, afin de bien poser la question à débattre nous allons reproduire en entier le paragraphe contenant l'allusion qui a piqué notre curiosité : voici :

"Si comme nous le pensons, disait-il, la sève chrétienne continue à circuler librement dans ce pays que nous aimons tous : si l'union ne cesse de régner dans le troupeau commis à la garde de l'épiscopat et son clergé, si surtout les vues étroites du nationalisme ne viennent pas entraver l'œuvre éminemment surnaturelle du salut des âmes, quelles qu'elles puissent être, nous croyons fermement que, sous la puissante direction des O'Connell, des Harkins, des Stang, des Feehan, des Guertin, etc., nous pourrons continuer les pacifiques conquêtes de nos devanciers et faire de ce peuple américain, si judicieux et si droit, le premier peuple du monde."

Tout cela se lisait fort bien, malgré le plaisir que semble prendre l'auteur à mélanger les vivants et les morts, ou même à flatter de hauts personnages qui ne pensent pas tout-à-fait comme lui sur le chapitre de l'assimilation ; tout cela se lisait fort bien, mais il fallait savoir à quel genre de nationalisme le beau rêve de M. l'abbé Magnan courait le risque de se buter. Et pour le savoir, nous le lui avons demandé ! Voici comment il a répondu :

"Comme nous tenons énormément à rester dans les bonnes grâces de l'"Action Sociale", (1) nous allons nous expliquer bien simplement, sur cette délicate question, non en sectaire, mais un peu à la manière des philosophes et des théologiens qui cherchent avant tout la vérité, la justice et le bien.

"Il y a, à notre humble avis, un double nationalisme à vues étroites qui peut entraver l'œuvre du salut des âmes aux Etats-Unis. Le premier, et le plus dangereux jusqu'ici, est le nationalisme assimilateur.

"On peut le définir : Un système d'absorption ou d'empiètement, au détriment des autres races, préconisé par un certain groupe de catholiques de langue anglaise qui s'imaginent à tort ou à raison constituer à eux seuls l'Eglise américaine. Ce nationalisme, froidement analysé, renferme de l'égoïsme, de l'ambition, un peu d'avarice, beaucoup de tyrannie et surtout un désir immodéré d'afficher vis-à-vis des détenteurs du pouvoir gouvernemental un civisme que ces derniers n'ont jamais exigé.

"Ce nationalisme injuste et anti-chrétien repose sur un principe évidemment erroné, à savoir, que le peuple est fait pour l'Eglise et non l'Eglise pour le peuple.

"En pratique, il consiste à angliciser systématiquement des populations soi-disant étrangères en leur refusant, de parti pris, des prêtres de leur nationalité, des paroisses et surtout des écoles.

"Ce nationalisme odieux a sévi parfois ici, aux Etats-Unis, et l'on signale ses places fortes et ses champs d'action. On pourrait faire son histoire et relever son passage en faisant l'énumération des apostasies qu'il a provoquées et des milliers d'âmes qu'il a jetées dans l'indifférence. Toutefois, il est certains autres produits du nationalisme que nous tenons

(1) Il n'est pas question de ça.

encore à signaler parce qu'ils peuvent devenir une obstacle sérieux à l'expansion de la foi chrétienne aux Etats-Unis.

"Il est urgent, dans les circonstances actuelles, que les différents groupes dont se composent l'Eglise américaine se protègent contre l'influence délétère de la population ambiante en conservant leurs traditions ancestrales. Ceci est un fait reconnu. Mais, il ne faut pas, d'un autre côté, qu'un mur les sépare les uns des autres, et que, surtout, ils vivent sur un pied d'hostilité. Ce serait méconnaître étrangement l'esprit du christianisme qui est avant tout un esprit de concorde et de charité. La paix et l'harmonie doivent régner dans l'Eglise du Christ. Nous formons une société, une famille, sous la direction de nos seigneurs les évêques, et nous ne pouvons nous désintéresser des œuvres qui sont destinées à favoriser les progrès de la religion dans notre pays d'adoption, pas plus que nous pouvons rester étrangers à l'extension de la foi dans le monde.

"Il y aurait donc erreur, sous prétexte de combattre l'assimilation, de refuser systématiquement notre co-opération aux œuvres apostoliques, sociales, etc., qui demandent l'unité d'action des catholiques américains.

"Faire bande à part, quand le pays est en danger, quand il faut marcher à l'ennemi, est non seulement de mauvaise politique, mais une trahison.

"Ce serait également une œuvre néfaste de semer la défiance vis-à-vis de l'autorité religieuse, de miner cette même autorité par des attaques de parole et de plume aussi inqualifiables le plus souvent qu'imméritées par ceux-là qui en sont l'objet.

"Nous connaissons un certain nombre de prétendus patriotes qui s'imaginent facilement avoir tout réglé, redressé tous les griefs quand, dans un congrès ou ailleurs, ils ont satisfait leurs instincts belliqueux par un discours virulent où les supérieurs ecclésiastiques sont plus ou moins malmenés.

"La tribune ou la presse ne sont pas les tribunaux compétents où l'on doive traîner les successeur des apôtres. Une humble requête adressée à qui de droit, serait, ce me semble, plus pratique et surtout plus chrétien.

"Enfin, qu'il me soit permis de le dire, il me paraît absurde de voir partout et toujours le fantôme abhorré de l'assimilation, et de s'imaginer que, à propos de tout et de rien, on veuille croquer du Canadien.

"Les hommes sont des créatures plus ou moins avariées, sujettes aux faiblesses et à l'erreur. L'Eglise, dans sa milice et même son état-major, n'échappe pas toujours aux terribles conséquences du péché. Toutefois, hâtons-nous de le dire, le mal ne subsiste chez elle qu'à l'état d'exception, et la sève puissante de la vie surnaturelle qui circule dans ses membres ne tarde pas d'ordinaire à éliminer les germes morbides qu'il y dépose.

"Les injustices et la persécution, dont les nôtres furent les victimes, tendent à disparaître, du moins à diminuer, et je crois qu'avec un peu de modération, de méthode et de persévérance, nous finirons par obtenir gain de cause.

"Pour cela, il faut grouper nos forces, discipliner nos énergies, ne pas nous mettre à la remorque des casseurs de vitres trop portés à assimiler la religion à la politique, et surtout nous méfier de ces grands patriotes qui sonnent aisément de la trompette, mais ne mettent plus les pieds à l'église.

"Il nous faut surtout montrer partout et toujours que ce que nous tenons à léguer à nos enfants ce n'est pas seulement un idiome, une simple dénomination nationale, mais bien les saines traditions d'une vie franchement chrétienne et catholique."

Il nous semble que si M. l'abbé Magnan a réussi, comme il le voulait, à répondre "non en sectaire", il a également réussi à ne répondre qu'un peu à la manière des philosophes et des théologiens, qui, disons-le, dans les circonstances, ne perdraient rien à être franchement patriotes.

Dans tous les cas, nous lui savons gré de la franchise avec laquelle il a peint le "nationalisme assimilateur." A-t-il été aussi sincère lorsqu'il a affirmé que le nationalisme tendait à disparaître? C'est possible, mais alors il a évidemment oublié certains programmes fameux, certains discours à allures prophétiques sur le rôle de la langue anglaise dans l'Eglise, certains événements déroulés sous ses yeux, et nous nous demandons si son article n'a pas puisé dans de vieux souvenirs le ton plus ou moins agressif qu'il prend à l'égard des patriotes franco-américains. Du reste, nous n'entendons pas le chicaner pour si peu.

Il sait déjà qu'il n'a pas prouvé beaucoup contre le "nationalisme" franco-américain, puisqu'il emploie ce terme, en mettant les nôtres en garde contre les "grands patriotes qui sonnent aisément de la trompette, mais ne mettent plus le pied à l'église." Il ne prouve rien contre le sentiment

national en dénonçant les parasites qui l'exploitent de quelque manière. Ces parasites, du reste, ne sont que fort heureusement une exception comme ils ne sont pas les seuls de leur espèce. Ils se rencontrent un peu partout, dans toutes les sphères de la société, et à côté de ceux qu'il cite, je pourrais placer plusieurs gens réputés patriotes qui n'ont élevé la voix, pendant les grandes luttes, que pour intervenir contre ceux qui étaient en pleine bataille, et que, la paix rétablie et le danger passé, j'ai entendus de mes oreilles se proclamer les "membres militants" de l'organisation nationale. Le mouvement national aux Etats-Unis n'a jamais rien reçu de ces gens-là, si ce n'est qu'il a été souvent gravement compromis par eux après leur avoir fourni l'occasion et le moyen de parvenir. On sait que le titre de Franco-Américain est une belle enseigne et les habiles et les ambitieux de toutes nuances ne manquent pas de l'afficher. Et il serait intéressant d'établir combien des nôtres sont restés franchement fidèles à leur race malgré le succès !

Mais passons plutôt à d'autre chose. M. l'abbé Magnan s'était engagé à nous parler d'un double nationalisme et il devait le faire "à la façon des théologiens et des philosophes, qui cherchent avant tout la vérité, la justice et le bien."

Mais qu'est-ce qu'ils cherchent donc ces théologiens et ces philosophes qui prêchent la fusion des races dans l'église américaine, et commettent, depuis 30 ans, les plus criantes injustices contre les éléments catholiques qui sont venus s'ajouter à la nation américaine? Où sont donc les théologiens et les philosophes qui placeront un nom franco-américain parmi les candidats au siège épiscopal de Burlington? Est-ce qu'ils ne s'appellent pas théologiens et philosophes aussi ceux qui ont entrepris la tâche barbare d'angliciser de force les petits canadiens du Connecticut, qui maintiennent à Hartford un collège "français" où l'anglais domine, qui négligent l'école paroissiale ou la suppriment, qui snobbent les organisations franco-américaines et banquettent avec les Knights of Columbus ou s'enrôlent dans la United Irish League?

Beaucoup de ceux-là, il y a vingt-cinq ans, prédisaient que de nos jours, plus un mot de français ne serait parlé dans la Nouvelle-Angleterre. Ils ont fait mieux que cela. Aux prêtres franco-américains qui arrivaient, ils disaient avec colère : "Vous prenez nos places !"

Pendant que nous étions à Woonsocket, un brave curé

irlandais—théologien et philosophe, lui aussi, je suppose—disait en croyant avoir beaucoup d'esprit : My Church is the Catholic Church, Father Dauray's is the French Church ! (1) Nous pourrions rapporter des incidents tout aussi pénibles démontrant à quelle tradition le nationalisme assimilateur va s'inspirer. Et il est certain que cette tradition est soigneusement gardée. Et nous savons bien que M. l'abbé Magnan lui-même n'en doute pas. Autrement nous n'aurions qu'à lui rappeler certaine colère qui a suivi la convention des journalistes franco-américains, certain endroit où un évêque force deux cents enfants, dont deux petits irlandais, qu'il venait de confirmer à réciter les prières en anglais, certaines affirmations écrites fort compromettantes, au sujet de la "presse sans Dieu" de la Nouvelle-Angleterre, l'indifférence avec laquelle on accueille depuis de nombreuses années les suppliques respectueuses des centres franco-américains où l'envoi d'un prêtre de langue française s'impose, le fait qu'il est impossible, dans plusieurs diocèses, et très difficile dans la plupart, de faire accepter des prêtres venant du Canada, les efforts prudents mais tenaces que l'on fait un peu partout pour angliciser les écoles en les faisant passer graduellement sous ce qu'on appelle déjà en certains milieux le "régime épiscopal." (2)

Non, on ne peut pas dire que les misères causées aux nôtres tendent à disparaître et qu'avec un peu de patience on finira par triompher de tous les obstacles. Un mal aussi grave que celui que nous décrit M. l'abbé Magnan dans sa définition du nationalisme assimilateur ne peut pas disparaître aussi facilement qu'il veut le croire. Du reste, les diocèses où l'assimilation est favorisée ou même forcée sous une forme ou l'autre sont connus. Lequel de ces diocèses manifeste quelque changement dans sa façon de traiter les Franco-Américains? Voilà ce qu'il faut d'abord indiquer avant de prétendre que la situation n'est plus aussi mauvaise.

Et on pourrait peut-être citer quelques cas isolés de tolérance que, tout à côté, on découvrirait un acte regrettable à l'égard d'un petit groupe peu connu et moins organisé que les autres. Les journaux ne viennent-ils pas de nous ap-

---

(1) Mon église est l'église catholique. Celle du Père Dauray, est l'église française (canadienne).

(2) Sur cette question des écoles paroissiales il y a des exceptions ; elles ne sont pas nombreuses, mais il y en a, et il n'est pas nécessaire de les indiquer.

prendre que M. l'abbé Cassidy, celui-là même qui attribuait un rôle assimilateur aux Knights of Columbus et les en félicitait, vient d'être nommé grand vicaire du diocèse de Fall River? A-t-on bien oublié à Boston les rudes enseignements et les très raides exigences de Portland? Voilà pour les faits, et on n'est pas plus rassuré si on s'arrête aux paroles, si on écoute les discours, même ceux qui ont été le plus soigneusement préparés et qui ont reçu le cadre d'un glorieux centenaire.

Dans le discours même prononcé par l'archevêque de Boston à l'occasion du centenaire de son diocèse, discours que M. l'abbé Magnan proclame un chef-d'œuvre d'éloquence chrétienne et qui n'est qu'un monument d'opportunisme ultra-américain, dans ce discours qui a pourtant reçu beaucoup d'éloges des protestants, pourquoi les paroles chaleureuses qui étaient dues à la mémoire des fondateurs du diocése se sont-elles changées en une sorte d'apothéose des puritains? Dans ce même centenaire, quelle part a été donnée au rôle joué par les nôtres dans l'édification de l'œuvre magnifique, par les missionnaires envoyés par les évêques de Québec? Qui a rappelé que 300,000 catholiques de langue française, et peut-être davantage, font partie de ce troupeau magnifique que l'on a mis cent ans à réunir? On ne pouvait pas oublier que le premier évêque de Boston était un français ; un marquis de Bouthillier-Chavigny quelconque, qui n'est peut-être pas inconnu à un monsieur de même nom qui est passé au Canada, a été chargé de faire son éloge en français. Nous ne croyons pas que le nom du Père Rasle ait été mentionné par un seul des orateurs.

Sans doute, on ne peut pas prétendre que ce soit-là de l'assimilation directe. C'est quelque chose de pire. C'est le manteau dont les assimilateurs voilent leur œuvre dans la Nouvelle-Angleterre. C'est un des nombreux moyens dont ils se servent pour empêcher les autorités romaines d'apprendre qu'il y a aux Etats-Unis 1,500,000 catholiques franco-américains qui sont encore les plus inébranlables soutiens de l'Eglise.

M. l'abbé Magnan dira peut-être que montrer la situation sous un tel angle c'est voir de l'assimilateur partout. Il se trompe. C'est voir la situation telle qu'elle est. Et puis, il aurait raison qu'il faudrait encore déterminer lesquels sont moins à redouter, de ceux qui voient le danger partout et de ceux qui ne le voient nulle part. Et puis il est si bien établi

que, pour nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, le danger n'a pu que changer de forme depuis cinquante ans, qu'il n'est jamais disparu !

A ce danger d'assimilation est venu s'en joindre un autre contre lequel il est plus difficile de se prémunir parce qu'il est moins apparent et qu'il se présente d'ordinaire sous des dehors plutôt séducteurs. Et M. l'abbé Magnan lui-même, qui connait si bien le premier puisqu'il nous en donne une définition splendide, semble ne pas avoir échappé au deuxième.

Nous avons parlé de l'invitation, renouvelée sous diverses formes, que l'on fait aux Franco-Américains de "ne pas faire bande à part" et de ne pas méconnaître l'esprit du christianisme qui est avant tout un esprit de concorde et de charité." L'écrivain de l'"Union", après avoir exposé cette doctrine, ajoute que les Franco-Américains commettraient une erreur en refusant, sous prétexte de combattre l'assimilation, leur coopération "aux œuvres apostoliques, sociales, etc., qui demandent l'unité d'action des catholiques américains."

Quelles sont ces œuvres apostoliques et sociales? C'est le temps de donner de nouvelles explications. Nous savons que sous ce rapport les catholiques franco-américains n'attendent pas toujours les exemples de leurs chefs hiérarchiques pour faire des œuvres. La société du Denier de Saint-Pierre était déjà fondée et combattue dans le diocèse de Portland quand l'épiscopat songea à répondre aux appels pressants du Délégué Apostolique.

Veut-on parler de la Fédération Américaine des sociétés catholiques? Quel Franco-Américain va conseiller à ses compatriotes d'entrer dans cette association dont le programme avoué est encore la fusion des races?

Et, puisqu'il est question d'œuvres sociales, pourrait-on nous dire combien d'évêques de la Nouvelle-Angleterre ont accordé leur approbation à l'Association Catholique de la jeunesse Franco-Américaine. Nous pouvons en nommer, et des mieux connus, qui ont très sèchement refusé cette approbation. Et ce sont ceux-là qui, étant les plus vieux ou les plus autorisés, devraient parler les premiers.

Va-t-on blâmer les Franco-Américains s'ils préfèrent s'en rapporter à leur propre initiative en fait d'œuvres à accomplir, et s'ils prennent les moyens de faire reconnaître, au moyen de quelques entreprises louables, qu'ils sont toujours les fils dévoués de l'Eglise et les gardiens irréductibles des traditions de leur race?

M. l'abbé Magnan dit : "Faire bande à part. quand le pays est en danger, quand il faut marcher à l'ennemi, est non seulement de mauvaise politique. mais une trahison." Voilà des paroles très graves qui. répétées par les assimilateurs eux-même, depuis nombres d'années. ont fait plus de tort à l'Eglise qu'on ne le croit. Et quel danger menace donc le pays, et quel ennemi redoutable se lève-t-il donc pour que les éléments catholiques se fondent sans retard, pour le combattre, dans une grand tout irlando-saxon?

Nous avons déjà entendu ce langage, mais dans les réunions politiques, et c'est peut-être là que nous l'entendrions bientôt avec plus de force, si les sauveurs improvisés de la république finissaient par être crus. Pous leur part. les Franco-Américains n'ont qu'à se féliciter de la nouvelle patrie qu'ils ont choisie ; de la liberté américaine ils jouissent largement ; leurs relations avec les concitoyens américains sont empreints de loyauté et de courtoisie ; dans le domaine politique, leur nationalité, leur langue. sont l'objet d'égards très délicats ; leur prestige toujours grandissant est dû à leur amour du travail. à leur industrie. et à leur tempéramment conservateur. S'ils ont à se plaindre de quelqu'un, c'est de ceux-là même qui auraient dû leur montrer quelque sympathie à cause de leur communauté de croyance.

Ceux qu'on leur propose comme alliés dans les œuvres sociales ce sont les chefs mêmes d'un élément qui a fourni au pays tous les éléments radicaux qui agitent sa politique, et qui ne cessent de crier leur mécontentement contre les institutions de leur pays.

Qu'il soit possible, dans des conditions de paix et de concorde, d'obtenir une certaine coopération entre les divers éléments qui composent la population catholique de la Nouvelle-Angleterre, cela n'est pas douteux. Mais il ne faut pas oublier que le règne de la paix et de la concorde doit être précédé du règne du droit. Et voilà bien ce que nos compatriotes ont mille fois raison de ne pas oublier. Ils sont les persécutés, il ne leur appartient pas de proposer la paix ou de désarmer. Et si on les invite à fraterniser plus étroitement ils ne peuvent avoir qu'une réponse : "Rendez justice d'abord !"

Et s'il est quelque chose de regrettable c'est que des conseils de faiblesse et d'abdication puissent leur être donnés par des compatriotes dont le talent, s'ils le voulaient, pourraient peut-être assurer le triomphe de la cause. C'est comme si l'on croyait en certains quartiers que la condition de

vie ou quelques avantages spéciaux pouvaient dispenser des devoirs patriotiques. Nous avons entendu dire ou nous avons lu quelque part "qu'il n'y a pas de droit contre le droit." Cela résume bien l'attitude des Franco-Américains vis-à-vis de leurs supérieurs hiérarchiques. La situation qu'on leur a faite est telle qu'il doivent constamment combattre l'assimilateur qui se cache derrière leur évêque. Et quelle loi les protège? Aucune. Dans les conseils diocésains ils sont invariablement en minorité même s'ils forment la majorité du diocèse. Ils sont hors la loi et on leur prêche d'observer la loi.

M. l'Abbé Magnan parle "d'humbles requêtes." Certes, ce moyen n'est pas plus neuf qu'il est efficace. Et ce moyen on sait ce qu'il vaut, et si on l'emploie avec succès c'est devant les plus hauts tribunaux de l'Eglise. Et avant d'en arriver là les patriotes vous diront quel long et douloureux calvaire il faut monter. Nous n'oublierons jamais la douleur profonde de trois braves Franco-Américaines qui vinrent un jour me raconter en pleurant la façon dont elles venaient d'être éconduite par leur évêque. Leur crime? Elles venaient de présenter à leur évêque une "humble requête" lui demandant du français à l'église pour les 180 familles franco-américaines faisant partie de leur paroisse et ne comprenant pas l'anglais. On les avait proprement mises à la porte. Et on n'invoquera pas dans ce cas, le prétexte que l'évêque pouvait ne pas avoir de prêtre de langue française. Il y avait depuis longtemps, dans la paroisse en question, un vicaire franco-américain auquel on défendait de parler français à l'église. Combien de centaines de requêtes dorment encore dans le secret des évêchés irlando-américains?

Mais qu'est-ce qu'il faut faire, alors? Il faut que les revendications nationales soient appuyées par toutes les forces organisées de l'élément et surtout par les deux principales, les sociétés et les journaux.

S'il y a d'autres moyens, que ceux qui ont le conseil ou la critique faciles les indiquent. Il n'est pas ici question de procédure à suivre dans des cas particuliers. Il s'agit de trouver un moyen de défense à adopter par les nôtres, il s'agit de trouver une ligne de conduite qui leur permette de réussir mieux que dans le passé à maintenir leur intégrité nationale. Et, si en trouvant ces moyens, on découvre aussi des patriotes plus habiles, plus actifs, plus généreux, tant mieux!

J. L. K.-Laflamme

Ce qui ne dure pas

A Locarno, sur les bords du lac Majeur, entre onze heures et minuit, à une vaste fenêtre en marbre d'un premier étage de grand hôtel silencieux et désert. On est aux premiers jours de mai, et ils sont accoudés l'un près l'autre.

RENE, vingt-neuf ans.
MATHILDE, vingt ans.

RENÉ.—Cette promenade que nous venons de faire sur la route était bien agréable As-tu vu là-haut, près de l'église, comme les yeux des femmes du peuple assises sur les marches brillaient dans l'ombre quand nous sommes passés près d'elles ?

MATHILDE.—Oui. Elles ont des yeux magnifiques, elles nous enviaient peut-être

RENÉ.—Elles avaient raison Te sens-tu mieux ? Es-tu moins lasse que ce matin ?

MATHILDE.—Je te remercie, je suis très bien, c'est le voyage qui m'avait fatiguée un peu. Ah ! hier quand nous sommes arrivés dans l'après-midi, j'étais rompue. Mais bien heureuse tout de même. Et d'une nervosité ! Tu sais, au moment où le train s'est arrêté, tout doucement, comme s'il perdait connaissance, un peu avant la gare de Bellinzona ?

RENÉ.—Oui, tu avais les larmes aux yeux Je t'ai demandé pourquoi.

MATHILDE.—Je t'ai répondu : Rien. La vérité, c'est que j'étais émue à un point dont tu ne peux pas te faire une idée. Cela m'a saisie tout d'un coup, quand le train a ralenti sa marche, et qu'il s'est trouvé soudain immobile, au milieu de la campagne, dans un silence qui m'a pris le cœur. Le ciel était si bleu que je n'en avais jamais vu de pareil ; les montagnes, comme en velours lilas, se dressaient devant moi avec leurs cascades d'argent ; il y avait un petit vent parfumé qui entrait par la fenêtre du wagon, qui me glissait comme un baiser sur la figure ; j'ai pensé : “ Voilà, c'est l'Italie, je suis avec René ” Et puis, les rayons de ce soleil si tiède . . j'ai songé aussi malgré moi aux poitrinaires, aux malades qu'on rencontre dans le Midi avec de grandes mains, à tous ceux qui meurent, en pleine jeunesse, qui ne verront plus jamais tant de belles choses, et alors j'ai eu au coin de l'œil . . comme une petite fille. Tu sais qu'il ne m'en faut pas beaucoup ?

RENÉ —Es-tu enfant ! Pourtant je ne te gronde pas, car j'ai éprouvé à peu près la même impression que toi. Tu n'en as rien vu. Mais, précisément, à cet instant dont tu parles, moi je regardais du côté opposé, où il y avait tout au loin un bataillon de soldats suisses qui bivouaquaient dans les herbes. Quelques-uns agitaient des foulards de couleur. Les fumées de leurs feux montaient toutes droites parmi les fusils en faiseaux dont les baionnettes étincelaient. C'était vraiment joli. J'ai détourné la tête, j'ai vu d'un regard les prairies, les montagnes, l'horizon, et je n'ai pas eu d'autre idée que celle-ci : qu'il serait dommage de venir ici tout seul.

MATHILDE.—C'est vrai.

RENÉ.—A quoi penses-tu ?

MATHILDE.—A tout ce qu'il s'est passé depuis avant-hier; les pleurs de maman, notre départ, ces grandes montagnes du Gothard sous la neige.. oh ! je le retiens, l'Anglais du sleeping ! notre arrivée dans cet hôtel vide où nous ne sommes que cinq voyageurs—j'ai compté tantôt —Il me semble que j'ai vécu un an depuis ces deux jours.

RENÉ.—Et moi cinq minutes. Comment te trouves-tu ici ? N'est-on pas bien ?

MATHILDE.—Oh si ! Nous y resterons toute la semaine.

RENÉ.—Tant que tu voudras.

MATHILDE.—Comme on est loin de Paris, loin de tout ! Ecoute ? On n'entend rien, mais pas le plus petit bruit. C'est comme à l'infirmerie, au couvent.

RENÉ.—Rien. La nuit est magnifique.

MATHILDE.—Les étoiles ont l'air d'être plus nombreuses, et plus belles ! Brillent-elles, mon Dieu ! Y en a-t-il ! Oh ! comme il y en a ! Beaucoup plus qu'en France. A force de regarder on dirait qu'elles remuent, mais si peu que cela semble plutôt une respiraton Et puis.. oh ! mais on découvre un tas de choses ! Sais-tu bien qu'elles ne sont pas pareilles Il y en a des vivantes, et d'autres froides, pointues qui ne bougent pas, comme si elles étaient mortes, et puis il y en a des roses, des bleu pâle, des vertes, j'en vois des vertes, couleur de flammes de Bengale. Est-ce beau ! Est-ce haut ! Une fois qu'on a levé la tête, on est prise, on ne peut plus s'arracher de les aimer. Quand j'étais petite je trouvais qu'elles ressemblaient à des boutons de manchettes. Et dire qu'on ne saura jamais..

RENÉ.—Jamais.

MATHILDE.—Et ce silence. Crois-tu que c'est du silence !

Un silence qui vous remplit, qui vous fait songer, qui vous rappelle des choses passées. As-tu remarqué, dans des moments comme ceux-ci, le soir, quand tout est calme, doux, ténébreux, qu'on est sur une terrasse, quelque part, au bord de l'eau, ou bien sous les arbres noirs, que le ciel a toutes ses étoiles et qu'on laisse aller la nuit minute par minute. .

RENÉ.—Eh bien, ma petite ?

MATHILDE.—Eh bien, c'est peut-être très bête ce que je vais te dire, mais as-tu remarqué ? On se sent plus intelligent qu'en plein jour, on a de grandes pensées vagues qui flottent, qui vont très loin, on ne mentirait pas, ah non ! on ne commettrait pas de vilaines actions. J'aime beaucoup, moi, ces instants-là, mais ils n'arrivent guère qu'en province. A Paris, les occasions manquent, et puis on n'y a pas l'esprit. Tiens, encore autre chose sur les étoiles que j'ai observé. . je ne t'ennuie pas ?

RENÉ.—Jamais, ma chérie, Voyons, qu'as-tu observé ?

MATHILDE.—La façon dont elles arrivent au ciel.

RENÉ.—Quelle façon ? Elles arrivent dès qu'il fait nuit.

MATHILDE.—Sans doute, la grosse malice Mais, c'est très singulier. Elles arrivent tout d'un coup, l'une après l'autre, et jamais, tu m'entends bien, on ne peut saisir la seconde précise où elles s'éclairent et brillent. Elles ont l'air de le faire exprès, paf, de s'allumer pendant que vous avez le dos tourné. Il n'y en avait pas ; patatras, il y en a ! Jamais je n'ai pu en voir une seule poindre et s'épanouir en m'écriant : " La voilà qui vient ! " Avoue que c'est agaçant.

RENÉ.—Console-toi. Peut-être qu'un jour il y en aura une un peu plus bonne enfant. .

MATHILDE.—Ah ! ne deviens pas moqueur. Je crois que tu me trouves ridicule et je n'ose plus rien dire.

RENÉ.—Tu sais bien que non. La main à votre ami. Là.

MATHILDE.—Tu me serres fort.

RENÉ.—Comme ça. . je ne te fais pas de mal ?

MATHILDE.—Non. Est-il merveilleux, ce lac Majeur, sous la lune ! Passer la nuit dessus, dans une barque, mais rien que nous deux, sans rameur !

RENÉ.—Veux-tu ?

MATHILDE.—Demain. Un autre soir. Il bouge à peine. Au milieu, l'eau est bleu d'argent comme le saphir que tu m'as donné, et là-bas, au pied des montagnes, elle est noire comme de l'encre. Et ces petites lumières, à droite, à gauche, en haut, en bas, dans les villages. Ah ! que j'aime tout cela ! Et toi ?

RENÉ.—Moi, je n'aime que toi. Tu n'as pas frais ? Tu ne veux pas que j'aille te chercher ta petite capeline ? La blanche ?

MATHILDE.—Non. Merci. Je suis parfaitement bien. Je suis contente que tu aies choisi cet hôtel. Le directeur est très comme il faut. Notre femme de service a l'air d'une brave femme. Elle m'a dit qu'elle avait deux enfants. Et quelles belles chambres, avec de l'espace, des placards ! Sais-tu aussi que c'est tout à fait commode, ce système de persiennes qu'ils ont ici ? Malgré le soleil, on est au frais. Qu'est-ce que tu penses de ce vin du pays ? Moi, je le trouve délicieux. Nous pourrions peut-être en faire venir au petit fût. Oh ! oh ! encore une qui vient de filer ! Tu n'as pas vu ? Tu n'as pas vu ? Elle a traversé le ciel comme un oiseau

RENÉ.—Tu n'as pas formé de souhait.

MATHILDE.—Si, curieux.

RENÉ.—Lequel ?

MATHILDE.—Ah ! voilà ! cela ne te regarde pas. Dis-moi donc : Penses-tu que cela se voit énormément que nous sommes des mariés de trois jours ?

RENÉ.—Cela ne se voit peut-être pas, mais certainement cela se devine.

MATHILDE.—A notre air ?

RENÉ.—A notre air. Pourquoi me poses-tu cette question ?

MATHILDE.—Parce que j'ai remarqué ce soir, à un certain instant, que les garçons souriaient d'un air d'esprits forts, pendant que tu me versais à boire Et puis à propos, as-tu entendu, un peu après la crême renversée, la conversation de la dame anglaise avec sa fille, cette petite de seize ans ?

RENÉ.—Non. Tu oublies que j'ai eu trois ans de suite le premier prix à Stanislas. Je ne sais donc pas un mot d'anglais.

MATHILDE.—Eh bien, l'enfant dit à une minute : " Cela me démange trop, il faut que je me gratte ! " Là-dessus sa mère rougit et d'un ton révolté: " Qu'est-ce que ce mot, Annie ? C'est affreux !—Mais, maman, que dois-je dire ? que peut-on dire ?—Rien, Annie ; vous pouvez à l'extrême rigueur dire : " Je suis mordue ", mais pas plus " Qu'en penses-tu ?

RENÉ.—Oui, en Angleterre, ils poussent très loin la décence.

MATHILDE.—Tu m'y mèneras, un jour. Plus tard.

René.—Je ne dis pas non. C'est toi qui parleras.

Mathilde.—Ca ne me fait pas l'effet d'être un pays pour rêver et s'aimer.

René.—Pas beaucoup.

Mathilde.—Cependant, ah ! qu'il y a dans *Copperfield*, qu'il y a de ravissantes, d'exquises. .

René.—Sans doute, sans doute, mais l'Angleterre c'est avant tout, un pays pour dépenser. Il faut de la poche et de l'estomac. Peu de cœur.

Mathilde.—Oh ! alors non, ça ne doit pas valoir l'Italie ! Voilà un beau pays ! l'Italie ! Et de braves, d'excellentes gens ! Comme on sent bien, rien qu'à les entendre, qu'ils nous aiment nous, la France! les Français ! les Parisiens !

René.—Il ne faudrait pas creuser. Ils nous détestent. Je t'expliquerai cela plus tard. C'est de la politique.

Mathilde.—Oui, j'ai entendu bien souvent ce pauvre père, parler politique à la maison. Il tâchait de faire comprendre à maman. Je me rappelle même une phrase qu'il avait pris l'habitude de répéter : Le terrain est brûlant !

René.—Eh bien, pour ici, je te dirai comme ton père : Le terrain est brûlant !

Mathilde.—Tant pis ! Ils ont tout de même une jolie langue, si musicale, si carressante ; on croirait qu'ils se baignent dedans quand ils la parlent. Rien qu'à l'œil les mots écrits sont sonores, et doux: Addio ! Bacci perditi ! J'adore.

René.—Mais tu prononces très bien : Tu as l'accent !

Mathilde.—Sans rire, tu trouves ? Dès que nous serons de retour à Paris, j'achète une petite grammaire et je l'apprends C'est très facile. Jeanne Périssac a appris ainsi l'espagnol, toute seule. Elle avait acheté une petite grammaire, elle me l'a montrée : Le nouveau Sobrino. Tiens, sais-tu comment se dit cache-nez en espagnol ? Tapa-boca. J'ai retenu. Je parle trop. Tu me trouves trop bavarde ?

Rene.—Va donc. Va donc, mon chéri. Dis tout ce qui te passe par la tête. Si tu savais, au contraire, comme j'aime t'entendre jaser ! Mais vraiment tu ne sens pas la fraîcheur ? Tu ne veux pas rentrer ?

Mathilde.—Oh non ! Nous avons bien le temps. Et puis, on est si bien ici ! Moi je ne me lasserais pas d'y rester des heures, avec toi.

Rene.—Chère petite !

Mathilde.—Je vais te poser une question.

Rene.—Pose.

MATHILDE.—Toi qui les a tous lus, est-ce qu'il y a des romans où on ait absolument rendu cela ?

RENE.—Quoi cela, mon petit ?

MATHILDE.—Cela. Ce qui nous arrive. Un mari et une femme, jeunes, qui s'aiment et qui sont libres, seuls, une nuit de printemps, au-dessus d'un lac, sous les étoiles, et qui sont très heureux d'être heureux.

RENE.—Sans doute, oui, cela a été fait. Je crois bien que cela a dû être fait.

MATHILDE.—Dans un livre. Dans quel livre ? Comment s'appelle-t-il ?

RENE.—Mais...

MATHILDE.—Tu me le donneras à lire. Depuis que je suis ta femme, je sens tellement que j'aimerai lire des romans qui me feront encore penser à toi, même s'il ne s'agit pas de toi. Tu veux bien ? Cela ne te contrarie pas ? Je te parais peut-être un petit cheval échappé. Mais je n'ai pas été élevée gaiement. Tu ne sauras pas à quel point j'ai été bien élevée. Jamais les journaux. Quelquefois le *Soleil*, cependant. Jamais un mot devant moi. Les crimes même, quand on les racontait, je sentais très bien qu'on les dérangeait. Enfin, je suis une pauvre fillette ignorante. Je n'ai rien vu, rien lu. A présent, il me trotte je ne sais quoi de romanesque par l'esprit. Ah ! que cela doit être amusant, les beaux romans !

RENÉ.—Mais oui, ma mignonne, tu en liras, je te le promets. Pourtant, ce n'est pas ce que tu crois, va. Si tu t'imagines que tu y trouveras ce que tu cherches, tu te trompes. Aujourd'hui, il n'y a rien de moins romanesque qu'un roman. J'ai l'air de te parler, comme si j'avais cinquante ans ; mais la plupart des écrivains actuels ignorent complètement qu'il y a des êtres qui en ont vingt-cinq. Ils ne croient à rien et ils ne vous font croire à rien, même pas à eux. S'ils nous entendaient parler, ce soir, ils se moqueraient bien de nous, va !

MATHILDE.—Pourquoi ? Nous ne sommes pourtant pas ridicules ? Cela ne peut pas être risible de se parler à cœur ouvert, comme nous le faisons, en nous tenant la main. Continue, j'aime t'entendre. Dès que tu t'apprêtes à m'expliquer quelque chose, je suis sûre à l'avance que tu vas avoir raison. Et puis, je veux t'obéir toujours. Tu sais bien que tu feras de ta petite tout ce que tu voudras. Mon vrai, mon seul roman, c'est toi. Je te l'ai dit quand tu as commencé à venir à la maison régulièrement, pour me faire ta cour, et qu'on nous

laissait seuls après le dîner, sur le petit canapé à lyre, dans le coin. Te souviens-tu ?

RENÉ.—Parle. Va.

MATHILDE.—Et le soir où tu m'as apporté ma bague... tout le monde voulait l'admirer à la fois. C'était un jeudi. Il avait plu à torrents.

RENÉ.—Ta sœur Suzanne poussait des cris de joie : pas moyen de la coucher !

MATHILDE.—J'entends le mot de papa qui avait mis son pince-nez : " Des folies ! " Quand tu as été parti, je l'ai mise, ôtée et remise plus de cent fois, et comme je me suis endormie heureuse ! en la serrant, ma main fermée sous le drap, contre mon cœur. Dans mon sommeil, je la touchais, je la sentais : " Elle est là, c'est lui qui l'a choisie ! Elle vient de chez Boucheron." Voilà des événements qui restent dans la vie. (*Elle regarde sa bague*). Tiens, embrasse-la, tu sais, comme à Monseigneur, au dîner du contrat ? Tu ne dis rien ?

RENÉ.—Je ne dis rien, je t'écoute, je t'écoute, et je t'aime. Tu es la plus gentille, la plus... Depuis que je te connais, je ne te vois pas un défaut, si léger soit-il. Tu n'en as qu'un : celui de trop m'aimer, car je doute que je te vaille. Enfin je tâcherai. Laisse-moi tenir ta main, cette main qui a écrit tant de fois mon nom sur tes carnets de dance. Ah ! que je t'ai aimée, mon amour, tout le temps que je n'osais pas te le dire ! Que de fois, en vailsnt, j'ai cru que j'allais te saisir dans mes bras, les refermer sur toi, et t'emporter à travers les salons dans tes rubans de bal !

MATHILDE.—Tu as bien fait de réagir, il n'en aurait pas fallu davantage pour qu'ensuite papa ne voulût pas de toi.

RENÉ.—Et que tu étais belle quand tu dansais ! Et tu l'es toujours, même quand tu ne danses pas.

MATHILDE.—S'il y avait seulement ici deux violons, ah ! quel trois-temps au clair de lune sur cette terrasse ! Tu valses bien avec moi. Nous allons à ravir ensemble.

RENÉ.—Un soir où je t'ai encore plus aimée que les autres soirs, s'il est possible, c'est dans une petite toilette de tulle mauve très clair, avec une ceinture bouton d'or, et un ruban mauve à ton cou. Ma jolie petite, que tu avais donc l'air tourterelle ! Je me serais mis à genoux devant toi. Ah ! la ravissante, la délicieuse robe ! Qu'elle t'allait bien ! Comme les plis légers tombaient gentiment, noblement, ainsi que des plis Louis XVI, jusqu'à tes mulles de satin mauve au bord desquelles luisait ton bras ! Qu'en as-tu fait de la toilette

mauve ? Qu'est-elle devenue ? J'aurais voulu, j'aurais bien voulu te revoir avec elle !

MATHILDE —Je... je l'ai apportée

RENÉ —Tu l'as apportée ? Ici ! Pourquoi ?

MATHILDE —J'avais bien remarqué qu'elle te plaisait

RENÉ —Oh ! la fameuse et gentille idée que tu as eue là ! Que je t'embrasse !

MATHILDE —Prends garde! Si on nous voit...

RENÉ —Qui ça ? Les bonnes étoiles ? Elles ne diront rien, elles en voient bien d'autres Je t'embrasse pour moi Je t'embrasse pour la robe mauve. Je t'embrasse pour l'Italie ! Laisse-moi t'embrasser, ma douce Et puis, tu as la peau toute glacée Rentrons. Il est très tard Je ne veux pas que tu prennes froid.

MATHILDE —C'est si beau. Encore une minute (*Elle envoie un baiser aux étoiles*) A demain, mes belles chéries !

RENÉ —A demain Regardes-moi bien. Crois-tu que je t'aime ? Le crois-tu ?

MATHILDE —J'en suis sûre. Et ce sera toujours ainsi ?

RENÉ —Toujours. Longtemps

MATHILDE —N'ajoute pas longtemps. Toujours.

RENÉ —Toujours. Tu ne bouges pas ? Mathilde, qu'as-tu ?

MATHILDE —Rien. C'est en dedans Je faisais ma prière.

RENÉ —Tu m'as effrayé. Moi je rentre. Quand tu...

MATHILDE —Maintenant c'est fini. Me voilà !

Henri Lavedan
de l'Académie française.

Histoire Franco-Américaine

Historique de la paroisse St-Jacques de Manville 1872-1908

Cure fondateur	Rev. James Fitzsimmons	1872-1875
2me Cure	Rev. Antoine Bernard	1875-1888
3me Cure	Rev. Eugene Bachaud	1882-1892
4me Cure	Rev. Hormisdas Beland	1892-1894
5me Cure	Rev. Joseph Jourdain	1894-1896
6me Cure actuel	Rev. Eugene Lessard	1896

La belle et florissante paroisse St. Jacques de Manville, qui fait aujourd'hui la joie et l'orgueil de ses habitants et de son dévoué pasteur, n'était, il y a quelque quarante ans, qu'une petite mission composée de quelques familles canadiennes et irlandaises.—Située sur les bords de la rivière Blackstone à quatre milles au sud de Woonsocket, elle constitue un des plus beaux villages du Rhode Island.

Avant la construction d'une église à Valley Falls, par feu l'abbé Delaney de Pawtucket, les catholiques avaient peu d'avantage d'assister à la messe, mais une fois cette paroisse érigée, des missions furent établies à Manville, Albion, Ashton et Berkely, qui recevaient à tour de rôle la visite du prêtre.

Une salle peu spacieuse, mais confortable, servait de chapelle. Bon nombre de prêtres passèrent à cette époque, au milieu des catholiques de Manville, entre autres, les abbés Duffy, Tully, Sheridan, O'Cane, et O'Gorman. Ce dernier était alors curé de St. Patrice de Valley Falls. Mais par suite de l'augmentation de la population de Manville, un changement devint nécessaire et le premier novembre 1872, M. l'abbé James Fitzsimmons, alors vicaire chez monsieur le curé Delany, de Pawtucket, fut nommé curé d'une nouvelle paroisse comprenant Manville, Albion, Ashton et Berkeley. Ce dernier village fut, peu de temps après érigé en paroisse. Le premier soin du nouveau curé fut de s'occuper de la construction d'un temple. Il se mit immédiatement à l'œuvre. L'argent étant très rare dans les hivers de 1872 et 1873, la tâche n'était pas facile. Il déploya beaucoup d'ardeur et de zèle, il acheta un acre de terre de Rensalear

Mowry, forma un syndicat et obtint, à crédit, pour $4,500 de bois de construction avec lequel il construisit une église de 78 x 128 avec un clocher de 129 pieds de hauteur.

Aussitôt que le sous-sol fut terminé, il servit de chapelle. Trois mois après la pose des fondations, la charpente était levée et l'église couverte. Monsieur le curé fournit alors une hypothèque de $7,500 sur la propriété pour pouvoir continuer les travaux. Sa grandeur Mgr Hendriken bénit le nouveau temple en 1873, et quatorze mois plus tard, M. l'abbé Fitzsimmons était appelé à la cure d'Ashton. Il eut pour successeur M. l'abbé Antoine Bernard, curé au Précieux Sang de Woosocket, qui resta à Manville durant douze ans. Sous sa direction, la paroisse fit de grands progrès et la dette paroissiale fut considérablement réduite. Trois cloches furent installées dans le clocher, et de nombreuses congrégations religieuses s'organisèrent. Cependant la paroisse ne possédait pas encore de presbytère ; et le bon monsieur Bernard, simple dans ses goûts, indifférent, comme un vieux philosophe, aux commodités de la vie, ne crut pas devoir prendre la peine de bâtir une maison. Il campait ça et là, louant chez les particuliers quelques chambres à son usage personnel. Il vécut de la sorte pendant tout le temps qu'il passa dans cette paroisse. Ni les jeux des enfants, ni les cris des bébés, toujours nombreux dans les familles canadiennes, ne purent, en aucun temps, troubler son égalité d'âme et lui faire perdre sa quiétude ordinaire. En décembre 1887, M. le curé Bernard fut envoyé à Warren. Les paroissiens adressèrent une requête à Mgr Harkins, le suppliant de vouloir bien laisser le dévoué curé au milieu de ses paroissiens admirateurs de son zèle. Cette requête fut inutile.

Le jour de l'An 1888, Mgr Harkins nomma M. l'abbé Bachand, alors vicaire à Providence, curé de Manville. Cette nomination fut reçue avec joie, vu que ce dernier avait été élevé à Manville et y comptait plusieurs parents.

M. Bachand, différant d'opinion avec son prédécesseur, à peine installé dans la paroisse, voulut avoir un chez soi, et aussitôt il fit construire un presbytère. C'est tout près de l'église, sur un plateau dominant un paysage très étendu, quoique un peu sauvage alors, qu'il éleva cette belle maison qui fut remplacée en 1903 par le presbytère actuel. C'était là un progrès notable. L'église fut ensuite restaurée, décorée à l'intérieur, peinturée à l'extérieur, et les alentours

furent nivelés et arrangés avec soin. Il ouvrit de bonnes écoles paroissiales, en attendant un grand couvent qui ferait de Manville une des paroisses les plus florissantes du diocèse de Providence. (1)

Le 12 juin de la même année, M. l'abbé J. H. Béland, curé actuel de Notre-Dame du Sacré-Cœur de Central Falls, alors vicaire de Fall River, fut appelé à prendre l'importante direction des paroissiens de St. Jacques. Il demeura dans cette paroisse jusqu'en février 1894, alors qu'il fut chosi pour succéder à M. l'abbé Georges T. Mahoney, à Central Falls, ce dernier étant nommé curé inamovible de St. Charles de Woonsocket. Pendant son court séjour à Manville, M. Béland fit l'acquisition d'un orgue, meubla le presbytère, et fit terminer l'école paroissiale. Il partit trop tôt au gré de ses paroissiens. Lorsque ceux-ci apprirent qu'il allait les quitter, ils signèrent une requête pour prier Sa Grandeur de leur laisser leur curé. Mais ce fut inutile ; Mgr Harkins l'avait destiné à exercer son zèle sur un champ plus vaste, et on sait toute l'excellence de son choix, en l'appelant à la direction de N.-D. de Central Falls où le bien qu'il a fait est incalculable.

Monsiur l'abbé L. J. Jourdain, alors vicaire en cette paroisse, fut nommé à la cure de Manville. Comme il était en Europe pour des raisons de santé au moment de sa nomination et ne devait arriver que deux mois plus tard, dans l'intervalle, le révérend J. R. Bourgeois, du vicariat de Central Falls, et curé actuel de St-Jean Baptiste de Centreville, occupa la cure. A l'arrivée de M. Jourdain, ses paroissiens lui firent une réception gandiose.

Le nouveau pasteur fit exécuter les jolies décorations que l'on remarque actuellement dans l'église et sut se faire aimer à plus d'un titre. Malheureusement il ne recouvra jamais entièrement la santé, et le 23 juillet 1896, il rendit presque subitement son âme à Dieu. Pendant cette trop courte mais laborieuse administration, ce prêtre dévoué fut aidé par le révérend Georges Lizé comme vicaire. Ce dernier, aujourd'hui curé de Glens Fall, diocèse d'Albany, fut environ deux ans vicaire à Manville.

---

(1) Cet homme de Dieu n'eut pas le temps de terminer son œuvre. Il mourut en 1892, après une courte maladie, avant que le grand couvent qu'il avait commencé fut terminé, et fut inhumé au cimetière St-Jacques, au milieu de ses paroissiens défunts.

Le 28 juillet 1896, M. l'abbé Eugène Lessard, vicaire au Précieux Sang de Woonsocket, fut appelé à cette cure. Monsieur Eugène Lessard est né le 4 juillet 1859 à Ste-Elizabeth, comté de Joliette. Il n'avait que quatre ans lorsque ses parents allèrent s'établir à St-Jean de Matha. C'est là qu'il fit ses études élémentaires. En septembre 1871 il entra au Séminaire de Joliette où il fit ses études classiques, philosophiques et théologiques. Il fut ordonné prêtre à St-Henri de Montréal, le 28 février 1884, par Sa Grandeur Mgr Ed. Chs. Fabre et aussitôt nommé vicaire à Ste-Cunégonde où il exerça le ministère comme vicaire pendant quatre ans. En décembre 1888, il passa aux Etats-Unis pour cause de santé. Après avoir passé quelques mois dans la paroisse du Précieux Sang à Holyoke et à Spencer Mass., au mois d'avril 1889, Mgr M. Harkins le nomma vicaire au Précieux Sang de Woonsocket. Il demeura dans cette paroisse sept ans au cours desquels il se créa de nombreux et fidèles amis. Il occupait encore ce poste quand il fut appelé à la cure de Manville. Depuis qu'il est à Manville, il s'est fait remarquer par un zèle infatigable et un dévouement sans borne. Une de ses premières et de ses plus importantes œuvres, est, sans contredit, la construction du nouveau couvent qui révéla dès le début ses grands talents administratifs.

Ceux qui ont eu le bonheur d'assister en octobre 1897, aux fêtes de l'inauguration de cette admirable institution, en conservent encore le plus doux souvenir.

M. le curé Lessard n'en resta pas là, car depuis nous avons vu l'érection du nouveau cimetière St-Jacques sur la voie de Woonsocket, à proximité du village. La bénédiction solennelle en fut faite en 1900 par Mgr Harkins, et le sermon de circonstance fut donné en français et en anglais par le Rév. Père De La Chapelle, Mariste de Boston. Le terrain qui avait été payé $1,500 fut considérablement amélioré. Le mur de soutènement qui entoure cette nécropole et qui mesure cinq pieds de base, cinq pieds de hauteur et trois de sommet faisait dire à feu Mgr Gravel de Nicolet, qu'il n'avait jamais vu un si beau cimetière. On y remarque aussi un splendide calvaire qui est par son site un des plus parfaits facsimilé du Golgotha lui-même. Aux deux entrées principales se trouvent d'immenses barrières en fer portant chacune l'inscription : "St. James Cemetary." Ce qui avait coûté $1,500 il y a huit ans, vaut aujourd'hui $15,000 à la paroisse.

Et que dire du presbytère ! Avec l'approbation unanime de ses paroissiens, M. le curé Lessard agrandissait et renouvelait complètement, en 1903, la résidence curiale et ornait le village de l'un des plus beaux édifices qui s'y puisse voir. Cette bâtisse qui restera à la paroisse, fait honneur aux paroissiens qui en sont fiers. Il ne s'est pas contenté de restaurer le presbytère, mais il a aussi amélioré et embelli les alentours du presbytère, de l'église et du couvent. Il a su par son amour du beau faire de la propriété curiale un vrai coin du paradis terrestre qui ne le cède certainement en rien aux plus beaux parcs publics des grandes villes. Pendant son administration il a augmenté le prix de la propriété de la paroisse au moins de $75,000. Il reste une dette peu considérable et la paroisse est une des plus riches du diocèse, ayant plus des trois quarts de ses propriétés de payées.

Ouvrons maintenant une parenthèse pour faire l'histoire de l'école paroissiale. Dès 1892, M. l'abbé Eugène Bachand, ce prêtre infatigable au service de Dieu, voulut doter la paroisse d'une école paroissiale. Il fit à cet effet, jeter les fondations d'un joli bâtiment. Aidé de ses bons paroissiens, les travaux avancèrent rapidement. Mais la mort qui n'épargne personne, coucha ce brave pasteur dans la tombe avant la fin de son œuvre.

Son successeur, le révérend J. H. Béland, continua l'ouvrage commencé, et en 1893 la jolie bâtisse de l'école était terminée. Dès lors, le dévoué pasteur n'eut plus de repos qu'il n'eût obtenu de la révérende Mère Générale des Sœurs de Sainte-Anne, l'assurance qu'il aurait des religieuses pour la direction de son école.

Le mois d'août 1893 vit réaliser ce projet. Quatre religieuses venaient prendre possession des spacieux appartements aménagés pour leur résidence.

Près de 300 enfants répondirent à l'appel du bon curé et l'école alla de succès en succès.

Au mois de février 1894, M. le curé Béland fut transféré à la cure de Central Falls. Le révérend J. Jourdain fut nommé au poste vacant. L'état de santé de ce bon prêtre ne lui permirent pas de faire de grandes améliorations. Après trois ans de sacrifices et de souffrances, il mourut au mois de juillet 1896.

Pour remplir les fonctions de curé, Sa Grandeur Monseigneur Harkins nomma le révérend Eugène Lessard, jeune prêtre plein de courage et d'énergie. Ce bon prêtre se mit

aussitôt à l'œuvre. Trouvant les religieuses trop à l'étroit par le nombre sans cesse augmentant des élèves ; un joli plan fut tracé, et bientôt on vit s'élever un coquet couvent qui devait ne céder en rien aux bâtisses modernes.

Tout en gardant ce cachet de simplicité qui le caractérise et qui fait l'admiration des étrangers, cette maison est des plus confortables. A l'intérieur des flots de lumière entretiennent la santé et la gaieté, tandis qu'à l'extérieur, la propreté et l'élégance ajoutent à l'embellissement des propriétés paroissiales.

Le 24 octobre 1897, Sa Grandeur Monseigneur M. Harkins venait bénir la nouvelle bâtisse, au milieu d'un grand concours de prêtres et de paroissiens.

Les années on succédé aux années. En juin 1907, l'école paroissiale, dirigée avec tant de succès par les Revde Sœurs de Ste-Anne, donnait pour la première fois, à trois finissants du IX Degé, un diplôme français et anglais, remporté avec distinction par Gustave Houtman, Euphémie Guay et Olivina Nainteau. Cette école compte actuellement un personnel enseignant de onze religieuses et de trois laïques : Melles Clara Bouffard, May Bently et Alma Gauvin. Elle est fréquentée par 652 enfants, dont sept au IX degré, ce sont Laura Pelletier, Dora Lussier, Anna Marie Bell, Eva Fournier, Armoza Desrosiers, Hélène Pothier et Lydia Chauvin. Tous viennent y puiser les connaissances qui leur permettront plus tard, comme elles ont permis à la plupart de leurs devanciers qui ont eu le même avantage, de gagner leur vie honnêtement et avec plus de facilité. Leur foi sera toujours vivace et quand l'assimilation prédite depuis tant d'années sera commencée, qu'on n'entendra plus parler qu'anglais dans la grande république américaine, il y aura encore un groupe, dans ce petit coin du Rhode Island qu'on nomme Manville, qui aura conservé sa langue avec ses traditions. Grâce au zèle et au dévouement du bon curé, le Rev. Eugène Lessard, l'école paroissiale de Manville occupe une place dont plusieurs de nos voisins sont jaloux. C'est avec la plus cordiale bienveillance que les Amis de l'Education et même les étrangers sont admis à visiter les classes.

Il faut dire à la louange du pasteur général de ses agneaux que, si cette école est florissante, c'est dû à son zèle et à son dévouement infatigables. Il ne craint pas d'aller, chaque semaine, passer plusieurs heures à visiter les classes, à faire subir des examens, à présider des concours, et à encourager

les enfants par des conseils bien appropriés et même par des récompenses variées. Nous devons joindre à cette belle œuvre de l'éducation de la jeunesse celle du salut des âmes pour laquelle il sait ménager la plus grande partie de son temps et de son énergie. Aussi malgré les nombreuses occupations curiales, ce prêtre qui semble infatigable au service de Dieu, a su fonder de nombreuses congrégations parmi les diverses classes de ses fidèles afin de les amener chaque mois au tribunal de la Pénitence et au banquet eucharistique, Ces congrégations, toutes très prospères, sont les suivantes : celle des Enfants de Marie, qui compte 250 membres et dont la réunion a lieu le 1er dimanche de chaque mois, jour de leur communion ; celle des Dames de Ste-Anne, 500 membres. réunion et communion le 2me dimanche du mois ; celle des Amies des Saints-Anges pour les petites filles, elle compte 160 membres ; réunion et communion le 3me dimanche du mois ; celle des petits Amis du Sacré-Cœur pour les petits garçons au nombre de 150, ayant leur communion et leur réunions le 4me dimanche du mois ; enfin celle des Chevaliers du S. Cœur pour les hommes qui sont 400 et ont leur communion et leur réunion tous les trois mois.

L'esprit de justice, le zèle vraiment apostolique qu'il apporte dans la desserte de ses paroissiens (dont quelques-uns sont de langue anglaise) lui valent l'admiration de tous ceux qui le voient à l'œuvre. Il donne même à ceux qui sont placés dans les mêmes circonstances un exemple salutaire. Combien de paroisses où 500 franco-américains ne reçoivent pas le traitement que le Rev. M. Lessard donne à ses 78 familles irlandaises.

Ce prêtre si dévoué au salut des âmes, est aussi très attaché aux grandes institutions nationales. Il est chapelain général de l'Association Canado-Américaine de Manchester, N.H., et assistant Chapelain général de l'Union S. J. B. d'A. Ce bel exemple de patriotisme chez le pasteur de Manville a contribué beaucoup à la fondation de nombreuses sociétés de secours mutuel dans ce coquet petit village qui se distingue sous le rapport de la mutualité. Les Manvillois sont non seulement de bons catholiques, mais aussi des patriotes et des prévoyants. Ils ont su de tout temps assurer l'avenir de leur famille et contribuer autant que possible à l'affermissement de l'œuvre nationale. On y remarque de nombreux conseils de l'U. S. J. B. d'A., cette société dont les rameaux s'étendent dans presque tous les centres franco-

américains. L'A. C. A. de Manchester y a aussi une cour et une villa tout-à-fait florissante : la cour St-Eugène no. 36 et la villa Gabriel no. 28 qui comptent au-delà de 300 membres. Les Artisans Canadiens-Français y sont largement représentés.

C'est à Manville que fut fondée la fédération des Chevaliers de Jacques-Cartier qui comprend aujourd'hui cinq nombreux conseils dans l'Etat.

Parmi les cercles d'amusements, il en est de très florissants. Le cercle Montcalm et le club Dramatique sont des premiers. Nous pouvons y joindre le cercle de la Garde d'honneur St-Jean Baptiste et celui des doyens de la paroisse appelé : "Club des vieux." Le rapide développement de cette belle paroisse St-Jacques de Manville obligea, en 1888, le dévoué curé d'alors, M. Eugène Bachand, à demander un assistant. Ce fut M. l'abbé G. Garcin qui fut choisi à cet effet au mois de novembre 1888. Il fut vicaire à Manville jusqu'au mois de septembre 1890. Depuis lors il y eut toujours un vicaire à Manville et aujourd'hui il y en a deux. Voici la liste des nombreux vicaires qui ont passé à Manville depuis 1888 :

Rév. G. Garcin, 1888-1890.
Rév. J. D. Lebel, 1890-1891.
Rév. J. L. Desaulniers, 1891-1892.
Rév. J. T. Proulx, 1892.
Rev. L. Jos. Jourdain, 1892-1894.
Rév. A. Belles Iles, 1894.
Rév. G. Lizé, 1894-1896.
Rév. J. C. Métivier, 1896-1898.
Rév. W. A. Doran, 1898.
Rév. M. H. Kennedy, 1898-1899.
Rév. H. Z. Sylvestre, 1899-1909.
Rév. G. Racette, 1902-1903.
Rév. A. E. Olivier, 1907, vicaire actuel.
Rév. M. Lafayette, 1909.

M. l'abbé J. E. Métivier, s'occupa beaucoup de la jeunesse pendant les deux années qu'il passa à Manville. Il fit pour ainsi dire sa principale occupation de cette œuvre. Il fonda le cercle St-Joseph qui devint bientôt prospère. Sa politesse exquise, son affabilité et ses bonnes manières lui acquirent bientôt l'estime des paroissiens et principalement des jeunes gens. Il eut pour successeurs les Révds W. A. Doran et M. H. Kennedy qui ne firent tous deux qu'un

court séjour à Manville. Après ceux-ci, M. H. Z. Sylvestre fut nommé par Mgr Harkins au vicariat de Manville le 28 décembre 1898, et il occupa ce poste jusqu'au commencement de l'année 1909. M. l'abbé Hormisdas Sylvestre est né à Woonsocket le 24 août 1871, de M. Dolphis Sylvestre et de Dame Herméline Vincent. Après avoir fait un bon cours élémentaire en français et en anglais aux écoles publiques et aux écoles paroissiales, il fit ses études classiques au petit séminaire de Ste-Marie de Monnoir. Sa philosophie et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre le 17 décembre 1898 par Mgr Bruchési dans la cathédrale St-Jacques de Montréal. Depuis qu'il est assistant dans cette paroisse, M. Sylvestre s'est toujours distingué par son grand dévouement et son zèle infatigable pour le bien des âmes et le progrès de la paroisse. C'est un ami de la jeunesse. Il est le chapelain du Cercle Montcalm. Il y a dix ans qu'il se dépense de concert avec son digne curé, pour la grande cause du salut des âmes. Ce long séjour au même endroit est en sa faveur une bonne note qui résume tout ce que nous pourrions dire à sa louange.

En septembre 1902, vu la rapide augmentation des fidèles de Manville dans ces dernières anées, M. le curé Lessard jugea nécessaire, pour le plus grand avantage de son nombreux troupeau, d'avoir un second vicaire. Ce fut M. l'abbé Gustave Racette, du diocèse de Montréal qui fut choisi à cette fin. Ce dernier arriva à Manville au mois de septembre 1902, et y demeura jusqu'en décembre 1903. Ce jeune prêtre déploya beaucoup de zèle durant le peu de temps qu'il passa dans cette paroisse. Il sut par sa piété et son affabilité s'acquérir en si peu de temps l'estime de tous les paroissiens. Cependant, malgré son grand désir de demeurer à ce poste et celui des Manvillois de le garder au milieu d'eux, au mois de décembre 1903, il fut obligé de retourner au sein de sa famille, en Canada, pour cause de santé. Depuis cette époque jusqu'au mois de juillet 1907, M. le curé Lessard resta avec un seul vicaire, M. H. Z. Sylvestre. Alors, comme la paroisse avait toujours continué à progresser, sans compter que curé et vicaire étaient un peu fatigués par la grande somme de travail qu'ils avaient à faire, le pasteur résolut d'avoir encore une fois un second vicaire assistant. La bonne fortune favorisa pour ce poste M. l'abbé A. E. Olivier, alors vicaire à St-Gabriel de Brandon, Canada. Son

arrivée à Manville fut saluée avec joie tant par les fidèles que par les prêtres de cette paroisse.

M. l'abbé Olivier est né le 25 juillet 1877, à Ste-Elizabeth de Joliette. Il fit ses études élémentaires dans les écoles de sa paroisse. Au mois de septembre 1891, il entra au séminaire de Joliette où il fit ses études classiques et après avoir suivi avec succès les cours de théologie au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre le 24 mai 1902 par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, dans la cathédrale St-Jacques de Montréal. Il enseigna un an au séminaire de Joliette et ensuite il fut envoyé au vicariat de St-Cuthbert, où il passa deux ans. Il y avait aussi deux ans qu'il était vicaire à St-Gabriel de Brandon lorsqu'il vint aux Etats-Unis, avec la permission de son évêque Mgr Archambault, évêque de Joliette. Bien qu'il y ait encore peu de temps que ce jeune prêtre est ici, il a déjà fait preuve de beaucoup de zèle et de dévouement au service des âmes manvilloises. Sa grande piété, sa régularité et sa ponctualité à se rendre où le devoir l'appel, lui ont acquis en peu de temps l'estime des paroissiens. Il est chapelain du cercle Dramatique.

C'est donc avec la plus exacte vérité que nous pouvons dire que la paroisse St-Jacques de Manville est actuellement dirigée par trois prêtres zélés. En effet, il n'y a pas de mouvements dignes d'encouragement que MM. les abbés Lessard, Sylvestre et Olivier ne favorisent, et leurs paroissiens leur ont voué une reconnaissance impérissable.

Voici maintenant le rapport du recensement fait au mois de novembre 1907. Il prouve par lui-même que la paroisse S-Jacques de Manville a progressé rapidement et qu'elle est aujourd'hui très florissante et très prospère :

Familles	826
Population totale	4412
Communiants	3080
Non communiants	1332
Propriétaires	123
Valeur des propriétés	$931,300
Enfants fréquentant l'école paroissiale.	562
Voteurs	354

Franco-Américain.

Revue des faits et des œuvres

Des vers de François Coppée

Les admirateurs de François Coppée vont lui élever un monument, et à cette occasion, journaux et revues, citent à l'envie les meilleures pièces du poète disparu. Nos lecteurs nous sauront gré de les associer à cet éloge universel en leur rappelant cette exquise piècette qui a pour titre l'*Hiver* :

Songes-tu parfois, bien-aimée.
Assise près du foyer clair,
Lorsque sous la porte fermée
Gémit la bise de l'hiver,

Qu'après cette automne clémente,
Les oiseaux, cher peuple étourdi,
Trop tard pour un jour de tourmente,
Ont pris leur vol vers le Midi.

Que leurs ailes, blanches de givre,
Sont lasses d'avoir voyagé ;
Car sur le long chemin à suivre
Il a neigé, neigé, neigé,

Et que perdus dans la rafale,
Ils sont là transis et sans voix,
Eux dont la chanson triomphale
Charmait nos courses dans les bois?

Hélas ! comme il faut qu'il en meure
De ces émigrés grelottants !
Y songes-tu? Moi je les pleure
Nos chanteurs du dernier printemps.

Tu parles, ce soir où tu m'aimes.
Des oiseaux, du prochain avril,
Mais ce ne seront plus les mêmes.
Et ton amour attendra-t-il?

La politique Anglaise

F. de Bernhardt fait, dans le *Soleil*, de Paris, le bilan de la session parlementaire de 1908 en Angleterre. Après avoir rappelé d'une façon badine le conflit qui a surgi entre la Chambre des Communes et la Chambre des Lords le correspondant parisien continue :

"Le fait est que le parti radical voudrait faire d'une campagne contre la Chambre haute le trait saillant de la session de 1908. En cela, je ne crois pas qu'il ait le pays avec lui. En tout cas, je suis convaincu que la noble assemblée a exercé une action salutaire en écartant les deux mesures législatives qui ne sont pas passées à l'état de lois. Elle a repoussé le bill sur les débits de boissons, et le gouvernement a retiré celui sur l'enseignement primaire parce qu'il prévoyait qu'il serait rejeté par elle. Le premier de ces projets de loi était simplement exécrable. Mais cette session a été loin d'être stérile : elle a inscrit au bulletin des lois plusieurs mesures de la plus haute importance, dont les vieillards, les enfants et les adultes on également bénéficié. Chacun a eu sa part.

"1. Et d'abord la loi sur les pensions de retraite aux vieillards, en vertu de laquelle, à partir du 1er janvier prochain, toute personne indigente au dessus de l'âge de 70 ans recevra de l'Etat une allocation variant de 1 à 5 shillings par semaine, suivant sa position. On estime à 500,000 le nombre des nécessiteux qui toucheront une pension par l'intermédiaire des bureaux de poste du Royaume-Uni.

"2. A signaler encore l'admirable loi qu'on a si bien dénommée "la Charte des Enfants". Tout d'abord, elle prend les bébés presqu'à leur naissance et s'efforce d'empêcher qu'ils ne reçoivent la mort de la part de ceux mêmes qui leur ont donné la vie. Sait-on combien de petits enfants sont écrasés par leur mère pendant leur sommeil? En moyenne seize cents par an. Quant au nombre de ceux qui périssent par le feu pour avoir été laissés seuls au logis, il est beaucoup plus considérable. A l'avenir, les parents des petites victimes seront punis quand il aura été prouvé que la mort de celles-ci a été le résultat de l'ivrognerie ou de la négligence. L'habitude de fumer est devenue chez les enfants un fléau qui a occupé à plusieurs reprises l'attention des législateurs. Sous ce rapport, l'Angleterre est en retard sur plusieurs nations. Désormais, la vente des cigarettes, du papier destiné à les

confectionner et du tabac à des personnes au dessous de seize ans sera formellement interdite.

"Les dispositions les plus excellentes de la nouvelle loi sont celles qui se rapportent à la répression des crimes et délits commis par les enfants. La peine de la prison est abolie pour eux. C'est-à-dire que tous les jeunes gens et les jeunes filles au-dessous de seize ans ne recevront désormais que des châtiments qui les mettront à l'abri de la contagion des prisons. On établira pour les enfants des tribunaux distincts de ceux qui existent pour les adultes. Un magistrat spécial pour les jeunes délinquants sera nommé à Londres, et des locaux pour la détention des jeunes condamnés seront créés en dehors des prisons actuelles.

"Des articles spéciaux, qu'on ne saurait trop louer, s'occupent du sort des petits vagabonds, lequel est vraiment une honte nationale. Enfin, des dispositions particulières ordonnent l'inspection de certains établissements privés où sont recueillis les enfants indigents en bas âge, et dans lequels les "faiseuses d'anges" n'exercent que trop souvent leur funeste industrie.

"3. Les vieillards, les enfants ayant eu leur part de législation, les adultes ont eu leur tour. La nouvelle loi, qui réduit à huit heures et demie la durée de la journée de travail des mineurs, apporte un soulagement demandé depuis longtemps à des ouvriers employés à une industrie intéressante et pénible.

"4. Le port de Londres, si longtemps sans rival au monde, avait vu dans ces derniers temps son importance diminuer par suite de la concurrence que lui faisaient d'autres ports, non seulement en Angleterre, mais à l'étranger. Jusqu'ici, le principal obstacle à toute réforme du port de Londres a été le nombre d'autorités constituées qui exerçaient une juridiction quelconque sur lui. Certains statisticiens en ont compté jusqu'à 80 ou 90. Le bill présenté d'abord par M. Lloyd George, et repris ensuite par son successeur au ministère du commerce, M. Winston Churchill, vient de passer à l'état de loi. Il fait disparaître ces autorités multiples et leur substitue une autorité unique, "l'Autorité du Port de Londres",—laquelle consistera en un conseil de vingt-cinq membres, dont dix, nommés par le gouvernement, représenteront l'administration ; les quinze autres, choisis à l'élection, seront les représentants des intérêts commerciaux. La nouvelle loi investit l'Autorité créée par elle des pouvoirs néces-

saires pour faire exécuter tous les travaux requis afin de rendre au port de Londres son antique prospérité.

"5. Mais parmi ces lois nouvelles, toutes de la plus haute importance et de la plus grande utilité, la plus digne d'admiration est celle qui a doté les catholiques d'Irlande d'une Université qu'ils réclamaient à cor et à cris depuis tant d'années. Toujours la bonne volonté des hommes politiques s'était brisée contre l'intolérance religieuse, contre le fanatisme protestant. M. Gladstone lui-même avait échoué dans cette tâche réputée impossible. M. Birrell l'a accomplie, et s'est fait une réputation d'homme d'Etat aussi bien que d'homme d'esprit. Il a laissé le Collège de la Trinité aux protestants épiscopaliens, il a fondé une Université, à Belfast, pour les presbytériens, et dès lors il a pu créer, sans exciter de jalousie, à Dublin, l'Université dont les catholiques avaient un si grand besoin pour faire donner l'enseignement supérieur à leurs fils. C'est le triomphe de la justice."

Les juifs et les socialistes en Autriche

La "lettre d'Autriche" suivante publiée par le "Peuple français", de Paris, est à lire en entier :

Où donc que l'on regarde, quelque branche du travail humain que l'on observe, les socialistes, en théorie, combattent le "cumul des moyens de production". Mais, en fait, ils font effort pour sauver la puissance du capital, le monopole économique dans les tripots de l'usure et de l'agiotage, non-seulement aveugles, parce qu'esclaves, ils ont, aux côtés de la *Neue Freie Presse*, combattu les réformes des chrétiens sociaux, cette œuvre unique, dont les partis les plus divers ont exalté l'éminence,—mais, promenant leurs bâtons sur le dos des libérateurs, ils ont répandu du pétrole, les syndicats du charbon, les royautés des banques et de la bourse ;—en théorie encore, ils s'insurgent contre les "ravages des crises économiques" :—et, en fait, ils s'improvisent soldats des spéculateurs et des milliardaires ;—en théorie ensuite, ils flétrissent le "joug", "l'esclavage", la "misère" "l'abaissement" du prolétaire et des artisans ;—et, en fait, ils protègent les bazars, les gens d'affaires, les confections privilégiées, les formes diverses de l'usure contre l'affranchissement du travail honnête ;—en théorie, ils condamnent, non sans éloquence, la production capitaliste ;—et, en fait, les Crésus du capital et les Juifs gonflés de la fortune générale, alimen-

tent leurs caisses, rédigent leurs journaux, régissent leurs affaires;—en théorie, la propriété, c'est le vol;—et, en fait, le *super* homme, c'est leur "frère":—enfin, en théorie, la révolution sociale ne saurait être que l'œuvre des prolétaires; —et, en fait, on ne voit d'ouvrier, ni aux journaux, ni aux comités de direction, ou aux corps constitués: lorsqu'un jour la multitude ressentira le contraste effarant entre ce qui est ce qui devrait être, le socialisme parlementaire roulera dans l'universel décri.

L'or juif paie ce long service. Parout on le rencontre.

Dans son livre classique sur le *Révolution* russe (1), M. Brbra, le premier initié, fournit la statistique que les jacqueries achèvent l'œuvre d'Israël. Le 8 décembre 1905, la *Deutsche Zeitung* de Vienne constate le phénomène général: "Toutes les révoltes, en tous les lieux, constituent le résultat de l'intrigue juive. Le socialisme sans Israël est un zéro, moins que rien: c'est l'esprit, l'argent juif seuls qui en ont fait une puissance; les socialistes ne sont que les instruments inertes dans les mains des juifs." Eux ont établi, eux dirigent en Autriche la démocratie révolutionnaire; fournissent et répandent l'or et les ressources. Journaux et maisons ouvrières (*Arbeiterheime*) grâce à eux se fondent et prospèrent.

L'*Arbeiterzeitung*, l'organe central, spéculateur de haine contre Dieu et la foi, forme le bureau d'entreprise et le foyer d'expansion. Le moniteur du sémitisme le proclamait sans fausse (2) modestie: "Toutes les eaux du Jourdain et du lac de Génézareth ne suffiraient pas à baptiser ses rédacteurs, le docteur Adler, M M. Austerlitz, Harpuer, Karpeless, Winter, Grossmann, Pollatsche. Concevez un organe payé et lu par les juifs, l'*Arbeiterzeitung* demeure la feuille d'Israël par excellence, que le "capital" de notre frère en Moïse, M. Mortiz Frisch a prémuni seul de la banqueroute."

M. Adler, le premier *leader*, avouait au troisième congrès socialiste de (3) Vienne avoir eu la grosse somme pour combattre la candidature du prince Aloïs Liechtenstein.

Ce sont M. Aroc Scharf et le banquier Simon Deutsch qui fournirent les fonds à la constitution du premier journal socialiste. La (4) *Judische Volksstimme* écrit sur le *Vor-*

---

(1) Prague.
(2) *Jüdische Volksblatt*, octobre 1902.
(3) *Ch. soc. Arbeiterzeitung*, 14 octobre 1905.
(4) *Septembre* 1905.

waerts socialiste de Cracovie : "Une feuille depuis quelques années paraît à Cracovie, feuille fière et se croyant importante... A qui doit-elle sa naissance et sa vie? Mauschel donne l'argent et son frère Schmock fait les calambours !" Le sionniste Pollack racontait en décembre 1905 dans la *Prazer Correspondenz* : " Qui suit d'un regard expert la presse socialiste en Autriche, sait que tout entière elle se trouve au pouvoir de la juiverie. Lorsque le *Pravo Lidn* de Prague agrandit son format, on fit parmi les juifs cossus circuler le mot d'ordre secret que sans crainte ils pouvaient croire cet organe le défenseur d'Israël (*Judenschutzargan*) et conséquemment le favoriser en toute manière. Nos grandes banques foncièrement juives communiquent leurs annonces à l'*Arbeiterzeitung ;* nous dirons à l'occasion ce que les Juifs de Prague ont fourni d'annonces au *Prado Lidn.* Notre bureaucratie elle-même tient la liste des subsides que fournissent à ce journal les fabricants (5) juifs et les gros commerçants, fondateurs, propriétaires éditeurs, rédacteurs, journalistes, correspondants de journaux, avocats, hommes d'affaires, courtiers : toute la hiérarchie de l'esprit et de la fortune commune en Israël. Le docteur Adler fera connaître jusqu'aux Viennois les largesses de M. Singer au *Vorwaerts* de Berlin.

L'organe ouvrier tchèque national, le *Vred*, publiait une première liste des trois cents noms des maisons d'affaires, subventionnant les *leaders* du socialisme. Sur ce chiffre vingt à peine rendent un son allemand ou tchèque ; les autres viennent d'Orient : Setine, Pollok, Tewèles, Coppelmann, Popper, Stern, Strauss, Tansig, Rosenfeld...

...Puis s'offrent un grand nombre d'industriels, de propriétaires, d'avocats. Les socialistes, fidèles à l'usage, crient à la calomnie ; mais le peuple ne les croit plus. Ne sait-il pas que M. Pollack formait la parure et le prestige du quatrième Etat, que, confident et des Juifs et des socialistes, il oserait porter ses affirmations devant les tribunaux ! Au cours d'un procès célèbre, M. Siurves Starck révélait qu'homme de confiance de la démocratie révolutionnaire, souvent il recevait des fabricants de fortes subventions.

Des journaux aux organisations le flux et le reflux ne se suspendra jamais. Les Juifs, en tous lieux, fournissent la matière première de toute initiative, les semences du déve-

(5) *La Correspondance* dévoile aussi le fait que *l'Hrbeiterzeitung.*

loppement, les moellons des constructions qu'elles qu'elles soient. Les asiles ouvriers—*Arbeiterheime*—forment des séminaires d'instruction et constituent la puissance la plus populaire. Là, se fait l'éducation politique, se distribue le savoir, se communique le sentiment de la force avec cet espoir, semeur d'apostolat, que la "nouvelle religion" affranchira tantôt la multitude dans les fers.

Vastes maisons du peuple, ils ouvrent les pépinières efficaces de l'action, et, avec les petits fonctionnaires des caisses pour les malades, ils élèvent et multiplient les Warwicks électoraux. Ces institutions dévorent un argent immense. C'est Israël qui lance les souscriptions et donne l'élan vital. Il fonde les *Arbeiterheime* à Vienne, à Brunn, à Prague, à Carlsbad. Le 5 août 1905, la *Reichspost* de la capitale dira sur les origines du *Volksheim*: "Des Juifs millionnaires, Rotschild, Kuffner, des aristocrates "libéraux", et d'autres y ont accumulé un capital gigantesque, pour mettre ce bastion au service du socialisme." L'asile de Brunn (6), patrimoine des Juifs, se constitue avec l'apport financier de M. Morgenstern, le propriétaire de la brasserie judéo-capitaliste. Carlsbad suit. En 1905, M. Karl Luetger avertissant une dernière fois, déconseillait aux Juifs de répandre le brasier révolutionnaire : "Vous vous en repentirez !"

M. Pollack, commentant ce monitoire ajoute dans la *Correspondance de Prague:* "M. Luetger n'a fait que tirer les inévitables conséquences, qu'amène toute guerre civile. Lorsqu'un jour, les socialistes et les anti-socialistes livreront le suprême combat, Juifs et Chrétiens tomberont d'accord que les sémites essuyeront les pires malheurs, d'autant que les aiguilleurs (*Drahtzieher*) du socialisme moderne sont les juifs dégénérés de (7) l'argent ou les pseudo-juifs." Des ouvriers et des sous-ordres parfois s'insurgent contre la dictature. Un délégué confessera à une assemblée nationale de Silésie : "Nous devons obéir, nous incliner. L'adversaire serait un parfait imbécile, s'il n'en profitait pas, s'il disait : Regardez, voilà la liberté du socialisme.

Si tel s'affirme déjà le despotisme, qu'arrivera-t-il, lorsque le parti tiendra le pouvoir, parce que dès aujourd'hui, il pétrit les gens à son goût !" M. Gradnauer, un socialiste,

(6) *Deutsche Volksschrift*, 13 avril 1898.
(7) *Ch. s. Arbeiterzeitung*, 17 février 1906.

ajoutera : "Nous, socialistes, nous jugeons le criminel à la lumière de l'état social : alors nous sommes doux mais en affaire et en politique, nous serons intolérants et cruels."

HELLER.

Le français sera la langue internationale

Dans la "Revue des Idées", M. J. Novicoff, publiciste russe célèbre, vient de publier un article, extrêmement ingénieux sur "la langue internationale". Ce sera, dit-il, le français.

M. Novicoff ne croit pas qu'une langue artificielle—"espéranto" ou "mundoling"—réussisse jamais à se généraliser. Les inventeurs et les propagandistes de ces langues-là sont, à mon avis, d'un ingénieur qui un beau jour, déciderait de détourner la Meuse de Liége à Anvers. Œuvre difficile, œuvre qui réclame de prodigieux moyens d'exécution, œuvre qui a besoin d'un assentiment nombreux.

Ce n'est pas ainsi que procède M. Novicoff quand il propose le français comme langue internationale. Ou, plutôt, il ne propose pas le français,—mais il croit discerner que le français deviendra cette langue internationale. Sa situation n'est pas celle de l'ingénieur que nous disions, mais bien celle d'un explorateur qui, ayant parcouru l'Amérique, reviendrait disant :

—Le Mississipi se jette dans le golfe du Mexique.

Pareillement, après avoir étudié—comme cet explorateur l'Amérique—les phénomènes linguistiques de l'heure présente, il annonce que, parmi les idiomes européens, c'est le français qui, aujourd'hui, tend à devenir la langue auxiliaire de l'Occident.

Il ne veut pas, il n'exige pas, il ne souhaite pas, il n'approuve pas et il ne désapprouve pas non plus : il constate. Ou bien, il croit constater ; mais, en fait de méthode, cela revient au même. Et, de toutes manières, M. Novicoff a raison de considérer les événements linguistiques comme indépendants d'un volonté individuelle ou collective.

Les amis du "mundoling" ou de "l'espéranto" prétendent que les amours-propres nationaux empêcheront toujours une langue naturelle de devenir langue internationale. Mauvais argument, répond M. Novicoff. Oui, remarque-t-il, si une assemblée voulait imposer par décret tel ou tel de nos idiomes européens au monde occidental, les amours-propres nationaux seraient choqués ; et ils se révolteraient. Mais il ne

s'agit pas de cela. Une langue se propage par ses propres vertus : "le français s'insinuera de lui-même dans les esprits pour devenir langue auxiliaire, ou il ne le deviendra jamais".

Ce sont les inventeurs d'une langue artificielle qui se heurtent à la difficulté des amours-propres nationaux,—eux qui prétendent imposer leur langue artificielle par un décret. Chaque nation alors, voudra imposer ses racines, au détriment des racines des autres. Chaque nation alors, proposera sa langue artificielle, faite selon ses commodités propres. Laquelle de ces langues artificielles l'emportera? La meilleure, la plus facile, la plus pratique. Autant dire que les langues artificielles se retrouveront alors dans la concurrence où sont aujourd'hui les langues naturelles,—et avec maintes difficultés particulières, en outre.

L'argument des amours-propres nationaux ne vaut, pour M. Novicoff, absolument rien.

M. Novicoff remarque, en effet, qu'en Europe et en Amérique, "le fait de marier le français à la perfection crée, de nos jours, une situation dans le monde",—une situation que ne donne la connaissance ni de l'anglais, ni de l'allemand, ni du russe. Ainsi, de nos jours, la propagation du français a pour auxiliaire l'amour-propre de chacun.

En fin de compte, M. Novicoff estime qu'aucun idiome naturel n'a autant de chances de se propager abondamment que le français.

On peut critiquer, en fait, ses conclusions, sa méthode est bonne.

La question serait encore—M. Novicoff ne la pose pas—de savoir s'il y aura jamais plus qu'aujourd'hui une langue internationale. En réalité, la différence des idiomes n'est, ni pour le commerce ni pour la science, une difficulté aussi importante qu'on le dit. Les négociants qui ont besoin de savoir l'anglais et l'espagnol apprennent l'anglais et l'espagnol comme les philologues savent tous au moins l'anglais et l'allemand.

Et puis, nulle prévision n'est excellente, puisqu'on ne possède jamais toute la collection des données innombrables d'un problème. Mais, en fait de linguistique, une prévision vaut tout de même beaucoup mieux qu'une volonté.—"*Courrier des Etats-Unis*"

Le Miracle Canadien

C'est le titre d'un article que vient de publier dans le "Gaulois", de Paris, M. Maurice Barrès de l'Académie française. Nous en donnons la conclusion :

"Après cela, qu'ils soient orgueilleux, les Franco-Canadiens, je les comprends et les en loue. Je n'avouerai jamais qu'il y ait d'excès d'orgueil à se réclamer d'une parenté française...

"Et nous-mêmes, n'avons-nous pas le droit d'être fiers que nos colons, là-bas et ailleurs, si loin de la mère patrie, abandonnés à leurs seules ressources, aient victorieusement défendu leur civilisation, leur vie spirituelle, la leur et la nôtre?

"J'ai sous les yeux un excellent ouvrage, présenté au public par M. Jules Lemaître, que M. Hervé de Rauville vient de consacrer à l'*Ile de France contemporaine*. J'y vois avec émotion que les Anglais n'ont pas réussi à nous faire oublier et que cette île britannique est demeurée toute française. Les petites Mauriciennes ne voulaient pas célébrer l'anniversaire de Waterloo; elles ont pleuré en 1870, quand elles apprirent nos désastres.

"Si les Français du Canada avaient eu la faiblesse, un seul instant, de se croire inférieurs à leurs nouveaux maîtres, leur petit troupeau était perdu. Ces paysans de Normandie et d'Anjou surent conserver ce haut sentiment de la dignité de leur race et de leur civilisation qui nous plaît tant chez nos frères d'Alsace-Lorraine. Là-bas comme ici, on ne s'est pas incliné. L'homme de l'Ouest, pas plus que celui des Marches, n'a consenti à s'assimiler aux vainqueurs, et il me semble bien que, les uns et les autres, ce qu'ils détestent le plus chez le conquérant, c'est le Barbare.

"J'entends dire qu'au Canada on vante, comme dans une maison de Metz, les aimables qualités françaises, l'affable dignité de la ménagère, son esprit, son goût naturel, la bonne tenue de sa maison. Ces vertus familiales, par delà les lieues, font d'une petite Messine la sœur d'une femme de Montréal.

"Tout ce qu'on me raconte de là-bas est chargé de vie française. Certains détails vous enchanteraient. Les Sulpiciens de Paris sont seigneurs de l'île de Montréal. Sur les rives du Saint-Laurent subsiste encore tel domaine qui conserve tous les attributs attachés à une terre seigneuriale française avant la Révolution. Mais le fait le plus beau, c'est

que la province de Québec, et par province entendez un territoire grand comme deux fois la France, est soumise à la coutume de Paris d'avant 1789. Sir Wilfrid Laurier, rappelant ce fait, disait, il y a quelques années à Paris, fort obligeamment, que les Canadiens français vivaient sous la loi la plus libérale du monde...

"Ne cessez pas de nous aimer, Français d'outre-mer. Ici, nous avons tous confiance dans l'avenir de votre génie. Vos neiges, la rudesse même de votre climat vous est favorable. Nous avons peur que notre pensée ne s'endorme dans d'autres contrées trop chaudes où nous avons établi notre pouvoir. Nous aimons à nous dire que nous avons des réserves dans un pays sec et froid où l'intelligence s'aère davantage. Ces réserves se grossissent de beaucoup de familles qui, ne s'accommodant pas des conditions de la vie française, vont, paraît-il, chercher là-bas plus d'espace et de liberté. Je ne l'ai pas appris dans l'*Emigré* de Bourget. Des voyageurs m'ont dit qu'ils avaient rencontré dans l'ouest canadien de grands féodaux français...

"Si nos beaux cousins du Canada mêlent, aux sentiments affectueux qu'ils nous gardent, une nuance de dédain pour nos agitations politiques, nous n'allons pas nous offenser! Ces parents d'outre-mer croient volontiers, dit-on, que leur rôle historique sera de reprendre, un jour, là-bas, au nouveau monde, l'héritage de notre culture. Nous ne pourrions souffrir de cette ambition que s'ils étaient indignes de la remplir. Au milieu de ses aventures, la France est heureuse de savoir qu'elle ne joue pas sur une seule carte sa destinée."

Mort du cardinal Lecot

L'Eglise de France, si cruellement éprouvée déjà par la mort du Cardinal Mathieu vient de subir une perte considérable par la mort du cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux.

Comme le télégraphe l'a annoncé, le cardinal Lecot est mort subitement à Chambéry, où il s'était arrêté, selon sa coutume, à son retour de Rome.

Le prélat était arrivé à Chambéry le soir à sept heures. Il était descendu, accompagné de son secrétaire particulier, à son hôtel habituel, où des appartements lui étaient réservés. L'archevêque de Bordeaux dîna d'assez bon appétit, et paraissait, à ce moment, très bien portant. Le secrétaire du

paraissait, à ce moment, trés bien portant. Le secrétaire du prélat, le voyant ainsi, se rendit à la gare pour retenir un compartiment dans le train que devait prendre ce matin Mgr Lecot pour se rendre à Lyon. C'est pendant sa courte absence que se produisit l'événement fatal.

Né à Montescourt-Lizerolles (Aisvie) dans le diocèse de Beauvais, en 1831, Victor Lucien Sulpice Lecot étit âgé de 77 ans. Après son ordination en 1852 il se donna à l'enseignement à Noyon. Pendant la guerre de 1870 il fut chapelain des *mobiles* de l'Oise et après la guerre, en 1872, il devint curé de St-Antoine à Compiègne. En 1886 il succéda à Mgr Castillon à l'évêché de Dijon. Archevêque de Bordeaux en 1890 il fut fait cardinal en 1893 par Léon XIII.

Les funérailles du grand défunt ont eu lieu à Bordeaux et ont été très imposantes. Avant les absoutes, Mgr Rumeau a prononcé l'éloge funèbre dont voici le résumé que nous empruntons à la *Libre Parole*" :

"Mgr Lecot était un homme puissant en paroles et en œuvres, dit Mgr Rumeau. Il semblait que cet enfant de laboureurs picards condensât en lui toutes les vertus de ses ascendants. D'une vive intelligence, d'une volonté opiniâtre, il fit preuve de ses qualités dès son plus jeune âge. Prêtre excellent, hommes d'œuvres avant tout, il fut un éminent type du prêtre français. Ce fut aussi après son élévation à l'épiscopat une des gloires du clergé français. Ami et disciple de Léon XIII, il comprit merveilleusement les pensées du grand Pontife et fut le premier à suivre ses directions.

"Très passionné pour son pays, il fit tout ce qu'il put pour empêcher la rupture du Concordat et ramener la France à Dieu et Dieu à la France. Le Concordat dénoncé, il consacra toute son activité à améliorer la situation. Certes, on peut trouver ses idées discutables, mais quel est l'homme d'action, le génie, le saint dont la sagesse ne soit pas courte par quelque bout. En tout cas, elles furent grandes, elles furent saintes, les illusions du cardinal Lecot. Son unique but, son unique ambition fut de travailler par tous les moyens à sauver la France.

"Durant ses dernières années, nous pûmes voir toujours les preuves de ce même patriotisme servi par la même foi. Il ne se départit pas de son activité, et l'on put le voir, ce vieillard de 78 ans, s'adonner aux œuvres avec une nouvelle ardeur. Il fonda le bureau diocésain des œuvres. Il orga-

nisa un Congrès dont les résultats suffiraient à honorer tout un épiscopat, le Congrès au cours duquel il prononça des paroles particulièrement éloquentes et qu'on devrait graver sur sa pierre tombale : "Oui, s'est-il écrié, nous y sommes résolus : nous irons jusqu'au bout, et ce que nous avons signé de notre plume, s'il le faut, nous le signerons de notre sang. Il parlait alors pour nous, le premier de l'épiscopat français, il disait au peuple les résolutions que nous avions prises et c'est pourquoi, nous, les évêques de France, nous jurons d'aller jusqu'au bout et ce que nous avons signé de notre plume, de le signer, s'il le faut, de notre sang, espérant que ce jour-là, s'il vient jamais à luire sera celui de la rédemption et du triomphe de la patrie."

En Belgique : le succès des catholiques

On nous écrit de Bruxelles :

Je vous ai souvent dit le secret de l'influence des catholiques tant sur les masses rurales que sur la population ouvrière des villes : c'est que les catholiques ont vraiment à cœur—et ils le prouvent par une législation sociale sans pareille au monde—d'améliorer le sort du prolétariat.

Tandis qu'en d'autres pays, pas bien éloignés de notre petit coin de terre, les ouvriers accablés de promesses et entourés de sollicitude en période électorale, ne sont ensuite récompensés de leurs votes favorables qu'en monnaie de singe !

Les catholiques belges ont assuré une pension aux travailleurs âgés de soixante-cinq ans. Elle est modeste, mais il y a un commencement à tout. N'est-il pas grotesque d'entendre taxer de "dérisoire" cette pension, par des politiciens —et leurs organes—quotidiennement en pâmoison devant tous les actes d'arbitraire et de spoliation du Bloc gouvernemental français? Mais vous ne les surprenez jamais, ces politiciens et leurs organes, à avouer à leur clientèle que, sous la République juive et férocement anti-catholique, les vieux travailleurs français attendent leur pension sous l'orme, et qu'ils se contenteraient de la pension belge, de la pension "cléricale", si "dérisoire" qu'on la prétende.

Si la petite Belgique est arrivée au cinquième rang des puissances commerciales du monde, immédiatement après ses grandes voisines, la France et l'Allemagne, elle le doit au sage gouvernement qui préside à ses destinés depuis un quart

de siècle. Le gouvernement a énergiquement secondé les efforts de notre peuple libre, et il a démontré, dans tous les domaines, que catholique n'était pas synonyme de "réactionnaire",—comme on est pervenu à le faire croire en certains pays.

Nos innombrables petits cultivateurs, l'agriculture entière puis-je dire, ont été l'objet des bienfaits des syndicats agricoles et des "Boerenbonden" :Il faudrait être aujourd'hui sourds et aveugles volontaires,pour ne point reconnaître les immenses services rendus à la nation par ces organismes—dont les créateurs, en immense majorité, dans la proportion de 90 pour 100, sont des catholiques, et souvent des prêtres.

Ouvriers, cultivateurs, commerçants, industriels, quels qu'ils soient, on n'en conte plus à ceux de nos compatriotes qui ont toute leur raison. La loge furieuse de voir des prêtres s'atteler résolument à la solution des problèmes économiques et sociaux, à beau crier à l' "intrusion monacale" et l' "ingérence sacerdotale" ; on ne l'écoute plus. Ou bien on lui répond :

—"Vous devriez plutôt remercier les curés et les religieux de ce qu'ils s'ingénient à assurer le bien-être des travailleurs ! S'ils se confinaient dans le confessionnal, vous seriez la première à les représenter comme des fainéants !"

Il vient d'en arriver, à ce propos, une bien bonne à un de nos plus acharnés anticléricaux du Parlement, M. Fléchet, député de Liége.

L'autre jour, à la Chambre, un député se permettait de critiquer la participation des prêtres dans l'encouragement des œuvres de mutualité et de prévoyance, quand le dit M. Fléchet addressa à la Droite cette foudroyante apostrophe :

—Que diriez-vous si nous disions aux vieillards de s'adresser pour l'obtention (je vous demande pardon de ce singulier français : ce n'est pas le mien, mais simplement du galimatias blocard) de leur pension de vieillesse aux délégués des Loges?"

"Aux délégués des Loges !"—Tous les vénérables, Kadoschs et secrétaires du Premier Degré, amis de ce bon M. Fléchet, ont frémi de l'incartade.

Envoyer des profanes chez les FF. ! Mais ce serait les démasquer, ce serait livrer à la publicité des noms que la Franc-Maçonnerie cache très soigneusement ; ce serait dévoiler non le "Pouvoir occulte" (la secte, chez nous, n'est pas encore le pouvoir), mais l'Opposition occulte" qui

mène par le bout du nez l'Opposition, laquelle se démène—au Parlement et ailleurs.

De quelle impardonnable irréflexion M. Fléchet s'est là rendu coupable ! M. Pelletan lui-même ne manie pas la gaffe avec autant de virtuosité : et je vous laisse à penser si l'on en rit aux quatre coins de la Belgique.

Aujourd'hui, les précautions sont poussées si loin, à la Loge, que le Grand-Orient, dans son Bulletin officiel, supprime les noms des FF.·. qui participent aux discussions, et les indique seulement par des initiales. "Au Suprême Conseil, révèle le "Courrier de Bruxelles", particulièrement bien documenté pour tout ce qui concerne la Franc-Maçonnerie, la liste des gradés, publiée annuellement, n'a plus aucune indication de nature à déceler son caractère maçonique. Les Kadoschs et autres Rose-Croix son rangés sous un numéro qui rappelle leur grade aux initiés, mais dont un profane ne saurait tirer aucun indice."

Eh bien, vrai !... M. Fléchet choisit le bon moment pour soulever le voile et découvrir les chefs du Temple ! S'il est vrai, comme on l'assure—et la chose est vraisemblable, à coup sûr—qu'il soit lui-même Maçon, il peut s'attendre à recevoir, à l'ocasion, sur le sinciput, une truelle d'honneur !

L'Evêque de Burlington.

Monseigneur John Stephen Michaud, évêque du diocèse de Burlington est mort à New-York, en revenant d'un pèlerinage à Lourdes.

Il avait succédé, en 1899, à Mgr de Goesbriand dont il était le coadjuteur depuis 1892.

Maintenant qu'il s'agit de lui donner un successeur la population catholique du diocèse se livre aux plus graves appréhensions. Il y a déjà plusieurs mois on espérait bien que Mgr Michaud, désireux d'assurer l'avenir, s'occuperait activement de se choisir un coadjuteur *cum futurâ successione*. Malheureusement la mort est venue le surprendre avant qu'aucune décision définitive n'eut été prise à cet égard. Nous avons dit "malheureusement" ; ce mot est de trop, car si nos renseignements sont exacts, et nous n'avons pas de raison d'en douter, le coadjuteur que l'on se proposait de donner à Mgr Michaud n'était pas de sang canadien-français. Et cela en dépit du fait que trois membres du conseil diocésain de Burlington sont d'origine bretonne ou canadienne-française, MM. Audet, Boissonnault et Cloarec. Bien plus, en dépit

même de ce fait, pas un nom français n'a figuré sur la liste des candidats chosis par les prêtres et qui seraient MM. O'Sullivan, de St-Albans, Gillis, chancelier du diocèse et Barron de Bennington.

La liste des évêques de la province dirigée par Mgr O'Connell, de Boston, pouvait plus difficilement contenir des noms français. Aussi n'en contenait-elle aucun, le choix de Nosseigneurs—ou de leur majorité—s'étant porté sur MM. Shanley, de Danbury, Conn., Madden, de Springfield et Shannon, de Middlebury.

Certains parlaient déjà des chances de M. l'abbé O'Sullivan dont le frère, par un heureux hasard, est à Rome depuis plusieurs mois, tandis que d'autres prétendaient que Mgr O'Connel, auquel les intérêts de la foi au Japon laissent encore quelque loisir, aurait vu d'un œil réjoui l'élévation d'un prêtre de Boston, M. l'abbé Supple, par exemple, au siège épiscopal de Burlington.

La mort de Mgr Michaud est venue, dans tous les cas, déranger bien des plans. Les listes dont nous venons de parler peuvent être ratifiées mais il faudra quand même une nouvelle réunion des conseillers diocésains et des évêques de la province de Boston.

Cela ne laisse peut-être pas beaucoup de temps aux amis de la cause franco-américaine. Cela en laisse certainement assez aux Franco-Américains du Vermont pour s'adresser au délégué apostolique et faire les représentations nécessaires.

Une chose est bien certaine, c'est que si les catholiques franco-américains du Vermont ne s'occupent pas activement de sauvegarder leurs intérêts nationaux, ce ne sont pas les irlandais, assurément, qui le feront pour eux. Dans le cas qui nous occupe, il semble que les nôtres ont un devoir tout spécial et très impérieux à remplir. Ils doivent maintenir la superbe tradition qui, depuis sa fondation, n'a donné que des évêques d'origine française à Burlington.

On parle bien de défections ; on en cite même de douloureuses parmi les pionniers de la foi et de l'idée canadienne-française dans le Vermont. C'est ainsi qu'on explique le fait que pas un nom français n'a été inscrit sur les listes préparées il y a quelques semaines.

Est-ce qu'il n'y a plus dans le Vermont de Franco-Américains assez énergiques et assez dévoués pour entreprendre des démarches que demandent et la paix religieuse de leurs nationaux et le salut des âmes?

Léon Kemner

Vieux articles et vieux ouvrages

Le Rev. M. Bédard, curé de Fall River (1886) *Suite.*

Quoique ce fût une coutume bien reconnue dans les diocèses de ce pays, que quand une paroisse nouvelle se détachait d'une autre, elle n'avait aucune compensation à attendre de la congrégation-mère, nos co-religionnaires irlandais se servirent de cette église avec tous ses accessoires, le luminaire, le chauffage et jusqu'au vin de messe, pendant plus de deux ans, sans débourser un seul sou !...... Les Irlandais de Worcester, Woonsocket, Milbury, etc., en ont-ils fait autant pour nos nationaux, lorsqu'ils sont parvenus avec beaucoup de peines à se séparer d'eux, après avoir coopéré à l'érection de leurs églises?

Cette générosité et ce désintéressement de la part du curé de N-D. de Lourdes et de ses paroissiens, méritaient-ils l'épithète de canailles (rascals) dont Mgr Hendricken a bien voulu gratifier tous les Canadiens depuis Worcester jusqu'à New Bedford? ....

Déchargé d'une aussi considérable partie de son fardeau, M. Bédard ne put néanmoins encore goûter le repos dont il commençait à ressentir le besoin impérieux. Pour des raisons connues de lui seul peut-être, Mgr de Providence, tout en préconisant son énergie et ses labeurs, remettait toujours au lendemain la nécessité bien reconnue de lui donner un assistant permanent. Des vicaires irlandais, il aurait pu en avoir tous les jours : mais il les refusait respectueusement, mais avec une fermeté inébranlable. Quelquefois, l'évêque en le remerciant des sommes importantes qu'il lui envoyait, soit pour sa cathédrale ou son trésor privé, lui accordait des pouvoirs très limités pour un confrère de passage en cette ville : mais il les lui refusait généralement pour les prêtres amis qui venaient le visiter et qui auraient été si heureux de partager avec lui pendant quelque temps les labeurs ardus de son ministère.

Un jour de retraite, l'église était remplie de fidèles : la chaleur était étouffante et M. Bédard malade, avait peine à se tenir au confessinnal. Sur ces entrefaites arrivent quatre

prêtres canadiens. " Télégraphiez vite à Providence pour avoir nos pouvoirs," dit l'un d'eux "et nous allons vous donner un bon coup de main !" Le télégramme partit et la réponse, prévue de M. Bédard, fut.........un refus !......

L'un de ces prêtres qui tout récemment me racontait ce fait, était encore sous le coup de l'indignation que lui avait inspirée une pareille conduite. "Ce pauvre ami" disait-il " fut obligé, tout malade qu'il était, de confesser une partie de la nuit et du jour suivant, tandisque nous étions là, nous, les mains dans les poches comme des fainéants !.......... Nous n'ôsions pas même nous montrer, de peur de passer pour des prêtres interdits !........................ "

Il serait assez difficile de donner une raison à de pareilles rigueurs de la part d'un évêque qui lui écrivait des lettres comme la suivante :

[Traduction]

Providence, R.I., 15 janvier 1880.

Mon cher Père Bédard,

Le rapport détaillé que vous m'avez fait de votre paroisse, me donne beaucoup de satisfaction. Je n'ai jamais douté un moment de votre travail. Je sais que vous avez travaillé pour la Flint, *comme pas un prêtre de mon diocèse ne l'a fait* ; c'est pourquoi je vous en fais des louanges et de très grandes. La raison pour laquelle je n'ai pas répondu à votre lettre, est celle-ci : j'avais pris la chose en considération. J'avais hâte de vous revoir ; j'ai peine à me familiariser avec l'idée d'installer pour le moment, un assistant permanent dans votre paroisse, si je puis m'en dispenser. Voilà pourquoi j'ai attendu et attends encore. En retour de vos bons procédés, je vous envoie naturellement les vœux de mon cœur pour une bonne santé, le bonheur et une longue vie.

Je m'attends à vous voir bientôt. Ci-inclus les permissions que vous avez demandées.

A vous très sincèrement,

Th. F. Hendricken, Ev. de Providence.

P.S.—Mille remerciments pour le cathedraticum et le beau présent aux orphelins.

L'état des recettes et des dépenses de la paroisse pour l'année finissant le 1er janvier 1884, qui donnait $3,591.46 de recettes et $3,581.75 de dépenses, et une dette de $8,000.00, sur l'église, fut envoyé à Mgr de Providence avec la lettre suivante qui est d'une grande valeur statistique :

Fall River, Mass., —— janvier 1884.

MONSEIGNEUR,

Je vous envoie aujourd'hui l'état des finances de la paroisse N.-D.-de Lourdes. On doit se rappeler qu'il y a dix ans, cette paroisse n'existait pas et a été commencée avec 201 familles irlandaises et canadiennes. Il y eut l'an dernier division, de sorte que les Irlandais séparés forment aujourd'hui la paroisse de l'Immaculée Conception. Comme je le disais dans mon rapport de l'an dernier, si beaucoup viennent à mon église, sachez qu'un grand nombre n'appartiennent pas à ma paroisse. Je dois vous dire la vérité pour empêcher toute fausse impression. Je n'ai pas une population compacte comme au centre. Si c'était une grosse paroisse —que serait Ste. Anne qui prend depuis Bowenvile jusque dans le R. I.—prenant tout le centre si populeux—mais les confessions sont si fréquentes que c'est assez pour un prêtre. Ceci me mène tout naturellement à vous parler de l'état spirituel de ma paroisse.

Au témoignage de M. de Montaubricq, en 1874 il n'y avait que 17 familles du village Flint qui fréquentaient l'église régulièrement ; maintenant je puis dire avec bonheur que tout le monde va à la messe. Il y a bon nombre de communions hebdomadaires et mensuelles. Aux retraites, aux 40 Heures, à Pâques, etc., la grande majorité s'approche des sacrements. Le mois de Marie et le carême sont bien suivis. La prédication est aussi bien suivie à messe et vêpres. Les catéchismes sont bien fréquentés. Les bons journaux catholiques sont en vigueur. Les bonnes sociétés sont recherchées et les sociétés mauvaises fuies.

(Dans le cours de l'année dernière, à ma connaissance, cinq personnes ont cessé d'y appartenir.) Il y a toujours eu bon esprit et union chez mes paroissiens. Ils savent aimer et respecter l'église représentée par le Pape et vous. Ils vous l'ont toujours prouvé. Les cérémonies religieuses

sont très bien observées. La confirmation a lieu presque tous les ans, grâce à votre bonté, Monseigneur. La prière en famille se fait presque partout après souper, comme chez moi. Je confesse les petits enfants qui n'ont pas communié, tous les mois, excepté en hiver. Le Chemin de la Croix est en honneur. L'éducation catholique qu'on doit donner aux enfants est bien comprise par nos familles canadiennes. Preuve—400 enfants fréquentent nos écoles catholiques, malgré que pour cela, on leur refuse des cartes pour aller travailler aux manufactures.

Ah ! si tous les catholiques voulaient s'unir, ça serait facile de faire cesser cette injuste et infâme persécution.

Je profite de la circonstance, Monseigneur, pour vous répéter que j'aime à ne rien faire qu'en conformité avec les règles de l'Eglise et avec votre volonté. Souvent vous nous avez recommandé d'établir des écoles catholiques. Je l'ai fait.

Preuve—tous mes rapports de 1879. Je mentionnais 1o, le Couvent ; 2o, l'Ecole catholique des garçons, et 3o, l'Orphelinat.

Pareillement dans les autres rapports que vous avez et que je conserve en double. Lorsque vous paraissiez surpris l'autre jour, à propos de collège et d'orphelinat, ça m'étonnait et j'étais heureux de retrouver cela dans mes papiers, vous en donnant connaissance, c. à d. en 1879. Mes rapports en double—si la forme a été défectueuse—vous savez que la vértable ouverture de cœur était là—voir les rapports de chaque année. Vous savez bien qu'en parlant aussi franchement on n'avait pas le dessein de vous cacher la moindre chose.

Nous n'avons jamais voulu vous faire de la peine——on vous aime et l'on vous respecte, vous le savez. A l'avenir on tâchera de faire mieux. Pour l'avenir je compte sur vos bontés et vos conseils.

Je vous ai déjà cité et montré mon testament qui est toujours fait ; car je vois ma santé diminuer et l'on peut mourir à toute heure. Je pense que vous y trouverez une vraie marque d'estime à votre égard. Je cite : Art. 13me. de mon testament. "Je donne et lègue à Mgr T. F. Hendricken, évêque de Providence, la somme de $2,000 pour lui venir en aide dans ses saintes entreprises, voulant continuer après ma mort le respect et le dévouement que je lui dois pendant ma vie .... "

Je vous prie de le conserver pour en montrer la conformité avec le testament lui-même.

. . . .

. . . .

. . . .

Veuillez Monseigneur, recevoir l'assurance du profond respect de

Votre, etc., etc.

P. J. B. Bédard, Ptre.

(Réponse.)

Providence, R.I., 12 janvier 1884.

Révérend et cher Père Bédard,

Je n'ai que le temps de vous féliciter de l'excellent manifeste que vous m'avez envoyé touchant la condition des choses dans la paroisse N.-D.-de Lourdes.

Il est probable qu'au moyen d'une collecte générale, vous serez en état de réduire la dette cette année. *Un peuple aussi pieux que le vôtre* s'empressera sans aucun doute, de vous aider à accomplir ce dessein. Merci pour le cathedraticum. Veuillez dire à vos bonnes nièces que je n'oublierai jamais les soins qu'elles ont eus de leur évêque.

Très sincèrement,

Th. F. Hendricken, Ev. de Providence.

Ces lettres suffiront à prouver que ceux qui, continuellement animés du désir de perdre M. Bédard en le représentant à son évêque comme un sujet insoumis, regimbant sans cesse contre son autorité, le calomniaient honteusement. Il n'y avait qu'un point sur lequel il se permettait de différer d'opinion avec son Ordinaire, et c'était le dessein bien arrêté et ouvertement avoué des conseillers de Monseigneur, de dénationaliser les Canadiens en leur donnant des desservants étrangers à leurs coutumes et ne parlant que très imparfaitement leur langue.

En face de ce danger imminent pour ses compatriotes et surtout ses ouailles, le curé Bédard était inflexible et, seul

contre de nombreux et puissants antagonistes, il le bravait avec une intrépidité qui les exaspérait et excitait en même temps l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui, tout en partageant ses opinions, ne se sentaient pas le caurage de lui prêter mainforte. Du reste, comme le prouve sa correspondance avec son évêque, il est évident qu'il était l'un des prêtres les plus soumis, les plus respectueux et les plus zélés du diocèse. D'ailleurs, ses œuvres sont là comme une preuve vivante de la sincérité de son dévouement à son évêque et au troupeau confié à ses soins. Pourrait-on en dire autant de ce dignitaire ecclésiastique qui, parle de ce troupeau comme d'un peuple " pieux " et tantôt, subissant l'influence pernicieuse d'un entourage prévenu et jaloux, le traite de "canaille"?... Puis, quand la main de Dieu a frappé ce pasteur, dont il a reçu les bienfaits et dont il a en maintes occasions, exalté le zèle et l'énergie au service de Dieu et à la sanctification de ses semblables; quand les Canadiens de N.-D.-de Lourdes, encore sous le coup de la douleur causée par la perte prématurée de leur bienfaiteur, de leur ami et de leur père spirituel, viennent le supplier de leur en donner un autre semblable à lui, sous quelle influence ce prélat leur fit-il la mémorable réponse: "What! give you another priest like Father Bédard?........ Father Bédard was a curse to me, a curse to you and a curse to everybody! .... (Quoi! vous donner un autre prêtre comme le Père Bédard?.......... Le Père Bédard a été une malédiction pour moi, une malédiction pour vous et une malédiction pour tout le monde!......................)

Il ne m'appartient pas d'établir ici jusqu'à quel point le curé Bédard a été une malédiction pour Mgr Hendricken: le lecteur pourra s'en faire une idée par les fragments de leur correspondance que je viens de reproduire. Tant qu'à être "une malédiction pour tout le monde," je suis bien obligé de dire ici par respect pour la justice et pour la vérité, que, sauf la déférence due à la haute dignité de Mgr Hendricken, son assertion, dans les circonstances, était certainement dépourvue des qualités les plus essentielles......... J'en appelle aux centaines de familles de la Flint, pour lesquelles l'abbé Bédard a été une vivante Providence,—une bénédiction et de la mémoire desquelles son souvenir ne s'effacera jamais!........

Prêtre et évêque sont aujourd'hui jugés par Celui devant

lequel toutes les Puissances s'inclinent en tremblant. (1)

Espérons que ce jugement redoutable leur aura été favorable ....

....

La santé du curé de N.-D.-de Lourdes s'affaiblissait visiblement sous la pression du travail que l'obstination de son évêque le condamnait à faire seul. Sa réputation lui amenait une foule de Canadiens des autres paroisses de la ville, desservies par des Irlandais. Il ne songeait même pas à leur refuser son ministère. " Ils ont bien le temps d'être desservis par des Irlandais ; et vous verrez " disait-il aussi bien souvent à ses paroissiens " si quand je ne serai plus, on ne vous donne pas à vous aussi, un curé irlandais !...... " Cette prévision qui se réalisa un peu plus tard et dont j'aurai occasion de parler dans un autre volume, était du reste assez motivée par ce qui était arrivé dans plusieurs paroisses du diocèse et notamment celle de Ste. Anne, dans cette ville, fondée par un Français, entièrement canadienne et desservie depuis huit ans par des prêtres irlandais, nonobstant les nombreuses requêtes des paroissiens demandant avec instances un pasteur de leur nationalité.

Si encore, ces hommes eûssent suppléé à leur manque de connaissance de notre langue par un semblant de dévouement aux intérêts de leurs ouailles. Mais non ; peu satisfaits de les mépriser eux-mêmes assez souvent, ils ne dainaient jamais prendre la défense de toutes ces familles pauvres et honnêtes dont ils dévoraient néanmoins sans scrupule le fruit des pénibles labeurs. Quand en 1881, les Canadiens étaient vilipendés dans le fameux rapport du Col. C. D. Wright, qui prenait la défense des Canadiens de Ste. Anne tandis que M. Bédard était à l'audience-enquête à Boston pour protester énergiquement contre l'outrage fait à ses compatriotes, à ses ouailles? Vit-on le curé de Ste. Anne se joindre à celui de N.-D.-de Lourdes pour forcer le maniaque Foster à rétracter ses odieuses calomnies sur le compte des Canadiens?........ Hélas, non !

M. Bédard fut le seul prêtre canadien qui protesta de toutes les forces de son âme de patriote contre ces insultes lancées à la face de toute une nationalité !......................

Que n'a pas fait ce patriote sincère, ce pasteur infatigable, pour ses compatriotes en général et ses paroissiens en

---

(1) Mgr de Providence est décédé le 11 juin 1886.

particulier !........ La plus grande partie de la pierre qui a servi à la construction de la fabrique Barnaby a été tirée sous sa direction par ceux de ses paroissiens qui manquaient d'ouvrage pendant la morte saison. Sous son inspiration, la Seaconnet, une autre grande manufacture, a été bâtie en partie par des Canadiens qui pouvaient devenir actionnaires en laissant chaque mois une partie de leurs salaires comme mise de fonds dans la compagnie. Ce plan calqué sur le système maintenant en vigueur dans plusieurs parties de la France, avait pour objet d'obvier au fléau des grèves en intéressant l'ouvrier au succès et au bon fonctionnement des opérations industrielles. Ayant appris que deux manufactures de pelles de fer avaient été incendiées dans le Connecticut, il s'était entendu avec plusieurs capitalistes pour offrir un bonus à ces compagnies afin de les engager à venir rebâtir leurs fabriques à la Flint sur le même plan. Comme tous les hommes sensés, il déplorait le manque de diversité dans les industries de cette ville, cause principale des retranchements de salaire et partant des grèves avec leur cortège de dévergondages, de misères et de privations, et il faisait tous ses efforts pour faciliter un changement généralement reconnu comme absolument nécessaire. En un mot, ses compatriotes étaient pour lui l'objet d'une sollicitude constante.

Il les voulait prospères et heureux pendant cette vie et heureux et tranquilles après leur mort. C'est pour cela qu'il leur avait acquis un champ sur les bords pittoresques du lac Watuppa, où leurs dépouilles mortelles auraient pu un jour aller se reposer pendant leur dernier sommeil. C'est le 7 août 1875 qu'il avait obtenu de MM. J. H. Langley et Daniel Cowan, pour une somme de $20,000, payable en versements annuels, la possession de ce magnifique lopin de terre qui avait une superficie de vingt âcres.

Mais Mgr de Providence a toujours refusé de sanctionner cette transaction, bien inutile suivant lui, puisque les Canadiens étant condamnés à parler la langue des Irlandais, ils pouvaient tout aussi bien aller faire avec eux leur dernier somme................ Et en effet, depuis cette date, nos Canadiens sont couchés tous les jours pêle-mêle avec les Irlandais, dans des champs nullement protégés contre l'invasion des animaux ; mais Dieu merci, nous n'avons encore que cela de commun avec eux, et nous parlons encore notre langue ! ....

Et la succession de M. Bédard est poursuivie pour le montant du prix d'achat de ce terrain, qui serait aujourd'hui totalement payé, si Mgr de Providence n'eût pas tant tenu à nous assimiler jusque dans la mort même, avec ses dignes fils de la Verte Erin ....

C'est un fait admis depuis longtemps et maintenant proclamé hautement, que les Canadiens comme Catholiques, ont été malheureusement négligés en ce pays, et quelquefois traités avec une injustice et un arbitraire peu conformes à l'esprit évangélique. On m'a confié des projets de mémoires, redigés par quelques membres éminents du clergé, dans lesquels on suggère divers plans plus ou moins praticables pour remédier aux abus dont nos nationaux se plaignent avec tant de raison. Ces mémoires, dont l'un a dû être envoyé à Rome, sont une preuve que ces abus constituent un danger sérieux non seulement pour notre nationalité, mais encore pour l'exercice de notre religion. Tous les hommes sérieux qui s'occupent de l'avenir de notre race sur cette partie du continent, partagent la même opinion sur ce sujet important. M. Dubuque, dans ses "Notes historiques sur les Canadiens de Fall River," s'exprime ainsi (pp. 5 et 6) : " Partout où " les Canadiens-Français sont desservis par des prêtres de " leur nationalité, l'on peut noter les progrès qui se font " parmi eux, soit sous le rapport moral, intellectuel on national. Nous n'avons qu'à comparer les paroisses Notre-" Dame-de Lourdes et Ste. Anne pour s'en rendre compte. " Celle-ci est la plus riche et la plus nombreuse, mais elle " ne possède pas encore les institutions de charité et d'en-" seignement que l'on voit dans l'autre. Les sociétés na-" tionales n'y trouvent pas non plus, le même encourage-" ment."

" Quels que soient le zèle et la bonne volonté que nous " nous plaisons à reconnaître chez les missionnaires irlan-" dais, les Canadiens préfèrent leurs nationaux : ceux-ci sen-" tent mieux leurs besoins et connaissent mieux leur caractère."

" Il en est de même des prêtres franco-canadiens : ils " s'adaptent assez difficilement aux circonstances lorsqu'ils " sont placés à la tête de paroisses irlandaises."

" C'est une question épineuse qu'il ne faut toucher qu'avec " délicatesse ; Fall River a été le théâtre de bien des débats

" à ce sujet, et les Canadiens-Français, disons-le à leur honneur, ont été assez sages pour se résigner à leur sort."

" Il y a de grands dangers qui nous menacent au point de vue national, et nul doute que la plus grande crainte que nous puissions éprouver de voir disparaître la langue française, ne se réalisera que d'une manière : en ne la parlant plus dans les églises franco-canadiennes. Les prêtres étrangers qui desservent les Canadiens, conservent toujours une certaine prédilection pour leur langue maternelle et un accent plus ou moins prononcé. Chez quelques-uns même, l'on remarque une certaine répugnance à parler notre langue." ....

Si le cadre de cet ouvrage me le permettait, je pourrais encore citer l'éminent auteur de " La France aux colonies," cet ami sincère de notre race, qui lui aussi, se plaint de la pression que le clergé catholique de langue anglaise, exerce sur les populations canadiennes et acadiennes des Etats-Unis, et des provinces d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, et de la Nouvelle-Ecosse. Cet écrivain distingué, dont l'orthodoxie est inattaquable, et dont la voix puissante a vibré dans tous les cœurs français des deux hémisphères, ne craint pas de déclarer, lui aussi, que cette pression constitue un danger redoutable pour l'avenir de la langue française sur ce continent. Il recommande aux Canadiens et aux Acadiens de s'unir pour faire face au danger et le conjurer si possible. " Le meilleur moyen " dit-il " serait peut-être d'user de hautes influences pour déterminer certains prêtres irlandais à adopter une ligne de conduite plus équitable et en même temps plus sage et plus conforme à la charité chrétienne ; car il pourrait résulter de tout ceci, que pour une simplification assez puérile de rouages administratifs, on risquât de voir naître une agitation purement laïque, très fâcheuse pour la religion. Songez bien qu'il y a des paroisses dont les trois quarts ne parlent que le français et qui ne peuvent obtenir la permission d'avoir un prêtre de leur nationalité. C'est pour le moins une malheureuse anomalie !"

M. Rameau aurait pu ajouter qu'il y a ici, dans le diocèse de Providence, des paroisses *entièrement canadiennes* qui sont aujourd'hui dans le même cas.

J'ai dit que la santé de M. Bédard s'affaiblissait tous les jours. Cette puissante organisation physique ployait en effet peu à peu sous le poids des inquiétudes et des préoccupations

dont son âme de prêtre et de patriote était assaillie, plus encore que sous l'effet du travail opiniâtre que lui imposaient son zèle et sa sollicitude pour ses ouailles. Connaissant mieux que personne les tendances hautement avouées par son Ordinaire et si énergiquement appuyées de la plupart des hauts dignitaires ecclésiastiques de ce pays, il éprouvait des craintes incessantes sur l'avenir national de ses compatriotes. Son médecin lui enjoignait un repos qui devenait de jour en jour plus indispensable ; n'importe, il travaillait toujours ! Il ferma les yeux pendant quelque temps sur le danger que lui découvrait la science médicale, cherchant à s'abuser sur la gravité de son état. Mais un jour, le souffle glacé de la mort vint l'avertir de se préparer au sacrifice de cette vie qu'il avait consacrée au service de Dieu et au salut des âmes. Cet avertissement lui arriva sous la forme d'un accident grave qui jeta la consternation au milieu de ses paroissiens et qui donna une nouvelle prise aux passions haineuses de ceux qui se sont acharnés à sa perte jusque sur son lit de mort. Comme cet accident avait un caractère suspect en raison de l'absence des symptômes d'une maladie grave, et que quelques langues malveillantes avaient laissé échapper quelque part le mot de suicide, j'interrogeai à ce sujet le Dr. W. Trudeau, qui lui donna ses soins dans cette circonstance et que me fit la réponse suivante :

" Depuis plusieurs mois, M. Bédard souffrait de rhumatismes qui le minaient graduellement ; cependant, les souffrances de cette cruelle maladie qu'il supportait avec courage, ne le confinaient pas à la maison ; car il voulait à tout prix, lutter contre son envahissement incontrôlable. Un matin, étant à se préparer pour une petite fête qui se faisait au Couvent, et à laquelle il ne voulait pas faire défaut, vu qu'il sentait sa fin approcher, il commit l'imprudence de sa raser lui-même comme il en avait l'habitude. Pendant cette opération délicate, il fut soudainement frappé par l'un de ces vertiges apoplectiques auxquels il était sujet depuis quelque temps et il tomba à la renverse avec son rasoir à la main. Dans sa chute, cet instrument s'enfonça dans son côté droit, de toute la longueur et la profondeur de son tranchant. On me fit appeler en toute hâte, et je fus heureux de constater que la blessure était de peu de conséquence, la lame du rasoir n'ayant traversé que les tissus adipeux, sans atteindre aucun organe important. L'hémorrhagie contrôlée, je pansai la plaie.

"Il n'y a aucun doute possible pour une personne sensée, sur l'origine et la nature de cette blessure que j'ai examinée minutieusement et qui était exactement d'une longueur et d'une profondeur égales à celles de la lame du rasoir."

Cette réponse du Dr. Trudeau, dont les aptitudes médicales sont bien connues, devra convaincre ceux qui conservent encore quelques doutes sur la nature de cet accident.

A dater de cette époque, M. Bédard s'occupa sérieusement à mettre ordre à ses affaires qui, en raison de leur multiplicité, étaient quelque peu en désordre. Tout en faisant ce travail, il pensait toujours à ses chers paroissiens ; car après sa mort on a trouvé des documents importants, désignés de sa propre main par l'inscription "Pour les Canadiens," documents qui plus tard, leur furent d'une grande utilité.

Depuis son arrivée à Fall River, le curé de N.-D.-de Lourdes avait généralement joui d'une santé parfaite. Ce ne fut que vers le milieu d'avril 1884 qu'il fut atteint de rhumatisme inflammatoire. D'abord localisé à l'avant-bras, le mal se généralisa bientôt, et au bout de quelques jours, toutes les articulations se trouvaient atteintes. C'en était fait ; la maladie s'était décidément rendue maitresse, et elle devait terminer régulièrement son évolution ; il ne restait qu'à en surveiller la marche et à en éloigner soigneusement les funestes résultats.

A partir de ce jour, ne pouvant exécuter aucun mouvement, il fut comme cloué au lit et sans cesse tourmenté par d'atroces douleurs. Son courage, toutefois, ne défaillit pas un seul instant et comme rassuré par les efforts constants du Dr. Collet à lui procurer quelque soulagement, ainsi que par les attentions délicates des bonnes dames du Couvent Jésus-Marie, il lançait quelquefois le mot pour rire, ou bien parlait gaiement de la réalisation de ses projets pour les Canadiens de sa chère paroisse. Enfin, la maladie céda graduellement ; puis il recouvra l'usage de ses membres ; mais son assurance même dans la guérison devait le trahir. N'écoutant que son zèle, il persista un peu trop à se tenir debout pour répondre comme auparavant à tous ceux qui venaient le consulter et s'inspirer de ses conseils paternels. Habitué à sacrifier le besoin du repos aux rigoureuses exigences de sa mission de pasteur, il s'abusa sur le véritable état de ses forces, succomba à la fatigue et dut reprendre le lit pour quelque temps encore. Après quelques jours d'un état plus ou moins in-

quiétant, les symptômes cédèrent une seconde fois, et quoique faible, il put reprendre partiellement la gestion de ses affaires ; il dit même la messe deux ou trois fois. Bref, attribuant plutôt sans doute à un excès de précaution qu'à une rigoureuse nécessité les sages avis de son médecin, il poussa l'imprudence jusqu'à faire des sorties prolongées sur ses terres pour y déterminer la nature de travaux à faire. Or, son tempérament, devenu plus que jamais susceptible de subir les fâcheuses influences de l'atmosphère, y trouva plus que son compte, ce qui eut pour résultat une rechute, et cette fois avec une telle exacerbation des symptômes, que tout espoir de guérison paraissait fort douteux. Ce fut alors que le Dr. Collet, quelque peu mécontent de se retrouver en face d'un malheur que son malade aurait probablement évité, s'il eût suivi ses recommandations, lui en fit doucement mais justement le reproche, en le priant de vouloir se choisir un autre médecin, se déclarant fatigué, non pas de le traiter, mais de voir ses conseils négligés. M. Bédard parut en éprouver beaucoup de chagrin et supplia le Docteur de lui continuer ses soins, lui promettant, si Dieu le ramenait à la santé cette fois, de suivre scrupuleusement ses avis. Il se laissa fléchir et après quelques jours d'un traitement énergique, la maladie céda de nouveau et les forces reparurent. Inutile d'ajouter que sa constitution demeura fortement ébranlée durant cette période de temps. Toutefois la convalescence parut s'établir sûrement quoique lentement.

Se sentant à peu près rétabli, il caressa l'espoir de se rendre à Montréal pour prendre part à la grande fête nationale ; il avait même accepté l'invitation de porter la parole à la Convention.

Il consulta à se sujet le Docteur Collet, qui lui exposa le danger auquel l'exposaient les fatigues du voyage, et il se résigna à ne pas y aller.Ce n'est que vers la fin de juillet qu'il se décida à faire ce voyage qui, comme je l'ai déjà dit, devait lui être funeste. Il en revint au bout de quelques jours brisé par la fatigue et essayant vainement de cacher la blessure mortelle que l'ingratitude lui avait faite au cœur. Il consulta de nouveau son médecin qui insista sur la nécessité absolue d'abandonner les travaux de sa cure et de prendre un repos de quelques mois, comme étant la seule chance de recouvrer la santé. Comme la Rév. Mère Provinciale des dames du Couvent Jésus-Marie à Québec, l'avait invité à

aller se reposer dans leur charmante et paisible retraite de Sillery, il se hâta de faire ses préparatifs afin de se rendre le plus tôt à cette gracieuse invitation ; mais le Seigneur, satisfait des rudes travaux qu'il avait faits à sa vigne, voulait le faire entrer dans la gloire et le repos éternels réservés à ses fidèles serviteurs : " Serve bone ac fidelis, intra in gaudium domini tui !"

Samedi le 23 août 1884, la veille de sa mort, il paraissait un peu mieux que d'habitude et causait presque gaiement avec un jeune prêtre du Canada, de passage en cette ville. Un grand nombre d'enfants de la paroisse, devaient faire leur seconde communion le lendemain. Se sentant incapable de les confesser tous, il avait télégraphié à Providence afin d'avoir des pouvoirs pour son jeune confrère. Ce ne fut que vers le soir qu'un messager lui apporta la réponse qu'il lut avec une poignante émotion qu'il essaya en vain de dissimuler sous l'un de ces bons et francs éclats de rire qui lui étaient habituels.

Mais cette fois on remarqua que ce rire avait une intonation qui résonnait aux oreilles comme le râle suprême d'un mourant. Se mettant alors au lit, il fit appeler les enfants et en confessa autant qu'il put jusque vers minuit. Au jeune prêtre qui l'engageait à se reposer, il répondait comme autrefois Jésus le fit à ses apôtres : " Sinite parvulos venire ad me !" (Laisez venir à moi les petits enfants !) Il sentait que c'était le denier acte de sa vie, car il ne les renvoya que quand ses mains inertes ne purent plus s'élever pour les bénir. Il parut alors s'assoupir un instant, puis il dit à l'une de ses nièces qui pour être plutôt prête à lui donner ses soins, s'était jetée sur un canapé à la porte de sa chambre : " Va te coucher dans ton lit ma fille ; je me sens si bien que je n'aurai plus besoin de toi cette nuit." Elle obéit avec quelque répugnance et le matin quand elle entra dans sa chambre, elle le trouva couché paisiblement, les mains croisées sur sa poitrine et son chapelet enroulé autour de ses doigts. Croyant qu'il dormait, elle l'appela doucement. Comme il ne répondait pas, saisie d'une terreur sans nom, le jeune fille le secoua fortement en criant : " Mon oncle !.... mon oncle !!.... " Mais il ne devait plus s'éveiller...... il était mort !...

M. F. X. Larivière, puis les Dames du Couvent arrivèrent aux cris de la jeune fille et bientôt toute la ville savait la

triste nouvelle : LE PÈRE BÉDARD EST MORT ! !..........
....
....

Ainsi s'éteignit dans la fleur de l'âge, l'une de ces intelligences d'élite qui font la gloire de notre race en ce pays, ce patriote aux ardentes aspirations, et ce missionnaire zélé et infatiguable. Grandi par une persécution injuste autant qu'imméritée et par le prestige attaché à ses œuvres impérissables, son nom sera mis au nombre de ces figures historiques qui passent mais ne s'oublient jamais.

Sa perte jeta un deuil profond dans cette paroisse qu'il avait fondée au prix de tant de labeur et d'abnégation, et dont tous les membres le considéraient comme leur père et leur meilleur ami. Toute la ville partagea ce deuil ; ceux qui ne se sentaient pas portés à le respecter comme prêtre, l'admiraient comme patriote et comme citoyen. Les journaux anglais, protestants comme catholiques, firent son éloge. L'un d'eux, le *News*, en parlant de son énergie et de sa fermeté, dit qu'il maniait hommes et choses, d'une main de fer gantée de soie.

Le *Castor*, journal des Canadiens, mît ses colonnes en deuil et reproduisit l'expression de leur douleur et de leur regrets et les résolutions de condoléances à la famille du vénéré défunt, passées par un comité de la paroisse, le Cercle Salaberry, et la Société St. Jean-Baptiste dont il était le chapelain. Pendant trois jours et une grande partie des nuits, la foule ne cessa de défiler dans la salle du presbytère pour jeter un dernier regard sur les restes mortels du prêtre patriote.

J'emprunte au *Castor* du 28 août 1884, la relation suivante des obsèques qui lui furent faites :

FUNERAILLES DE MESSIRE P. J. B. BÉDARD.

Les funérailles de ce prêtre distingué ont eu lieu hier à l'Eglise N.-D. de Lourdes, en cette ville, au milieu d'un concours extraordinaire de personnes. Longtemps avant l'heure fixée pour la cérémonie, une foule immense se pressait dans les rues avoisinant l'église. On voyait du monde à toutes les fenêtres, sur le toit des maisons, et en un mot, dans tous les lieux propres à voir défiler le cortège funèbre, dont l'organisation se faisait avec beaucoup d'ordre sous l'habile direction des frères Larivière. Un nombreux clergé au

milieu duquel on remarquait la haute stature de Mgr de Providence, fit la levée du corps et la procession s'ébranla dans l'ordre suivant : Société St. Jean-Baptiste de Woonsocket avec drapeaux et insignes de deuil ; Société St. Jean-Baptiste de la ville avec bannière et insignes ; l'Union St-Joseph ; les Enfants de Marie et du Sacré-Cœur ; les Dames de Ste-Anne ; le personnel de l'Orphelinat ; les Dames du Couvent Jésus-Marie avec leurs élèves, et les Cadets Zouaves commandés par le Prof. J. Rampon. Pendant que le cortège funèbre se dirigeait vers l'église et que la foule émue se découvrait sur son passage, la cloche faisait entendre sa voix lugubre et lamentable. Le cercueil porté par six anciens paroissiens, traversa la nef de l'église assombrie par les tentures de deuil, et fut déposé dans le chœur sur un catafalque.

Après que les différentes sociétés eurent pris place, ainsi que les invités, les reporters et quelques privilégiés, l'église se trouva tellement remplie, que l'on fut obligé d'en fermer les portes, afin d'empêcher la multitude de s'y précipiter. Le service funèbre commença alors. M. l'abbé Dauray de Woonsocket, R.I., officia, assisté de MM. les abbés Dumontier de Marlboro et Delphos de East Douglass, Mass., comme diacre et sous-diacre.

L'oraison funèbre qui fut courte mais touchante et onctueuse, fut prononcée par M. l'abbé Millet de Nashua, N.H.

Mgr l'évêque prononça lui-même les paroles solennelles de l'absoute. On pouvait entendre des sanglots étouffés venant de toutes les parties de la nef, pendant toute la durée de la cérémonie. En outre des frères du défunt qui conduisaient le deuil, on remarquait dans l'église plusieurs amis, tant de la ville que du dehors, entre autres l'hon. John Brayton, le Maître de Poste Green, Spencer Borden, A. S. Covel, Ed. Higginson, H. A. Dubuque, etc., etc.

A deux heures, la cérémonie était terminée et le corps déposé dans un caveau préparé à cet effet sous l'autel de la chapelle de l'Orphelinat ....
....
....

* *
*

M. Bédard a laissé un testament que je reproduis d'après une copie certifiée par M. H. A. Dubuque,. Ce document

est le seul écrit en français, qui ait été enregistré jusqu'aujourd'hui dans le bureau du comté à Taunton.

TESTAMENT DE FEU L'ABBÉ P. J. B. BÉDARD.

J. M. J.

Je soussigné, Pierre-Jean-Baptiste Bédard, prêtre, curé à Fall River, Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique, jouissant de mon entière liberté de corps et d'esprit, voulant mourir en enfant dévoué de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, craignant d'être prévenu sans avoir disposé de mes biens, tant meubles qu'immeubles, je veux qu'il en soit ordonné comme suit :

1o. Mes biens meubles et immeubles :—je les donne et lègue à mes deux nièces, Elisa Desautels et Virginie Desautels, pour par elles en faire, jouir et disposer comme bon leur semblera.— En cas de décès de l'une d'elles, sa part retournera à la survivante. En cas de décès des deux, je lègue ces mêmes biens susdits à Louis Bédard mon frère, notaire à Montréal, Canada, pour être distribués à tous mes plus proches parents en parts par lui jugées convenables.

2o. Mes assurances sur la vie, si elles ne sont pas assignées par "form of assignment," je les lègue à mes nièces Elisa Desautels et Virginie Desautels, pour être partagées en bonnes œuvres et en dons particuliers à quelques-uns de mes parents. En cela je leur recommande de prendre conseil de mon père et de ma mère, ainsi que de mes frères, surtout de Louis, qui comme notaire, a reçu plusieurs confidences, même par écrit, en ce qui regarde mes intentions. Toutefois, je n'entends pas les lier à faire des bonnes œuvres plus que ne requiert la prudence : par exemple ne rien faire qui puisse empêcher l'éducation d'Emma, leur petite sœur et rien qui puisse empêcher l'éducation de leurs propres enfants, si plus tard elles se marient.

3o. Si j'avais des droits sur le bien destiné aux Dames Religieuses de Jésus-Marie, tel que désigné par la Corporation Notre-Dame, je les cède entièrement à ces mêmes Dames Religieuses qui font tant de bien.—

Si j'avais des droits sur le bien destiné aux Sœurs qui doivent fonder un Hôpital près du Collège, je les cède entièrement à ces Sœurs Hospitalières.—

Si j'avais des droits sur le bien destiné aux Pères Oblats, que je désire voir me remplacer afin de continuer les œuvres déjà commencées,—comme j'en ai parlé un peu à un des Pères de cette compagnie, le P. Lagier,—je les cède entièrement à ces Messieurs Pères Oblats. En cela je pense faire plaisir à Mgr Hendricken notre Evêque, qui favorise tant les communautés religieuses d'hommes et de femmes, à raison de la somme de bien qu'elles peuvent faire surtout dans les grandes villes.— Au cas de refus, voir le proviso final,—

4o. Je veux que le revenu de la vente des propriétés suivantes soient affecté à payer des emprunts que j'ai faits à des gens qui avaient déposé de l'argent chez moi, et que je vais nommer. D'ailleurs ils ont tous des papiers en mains pour le prouver. Les dites propriétés sont : le no. 9 rue Webster, à Modeste Turgeon ; le no. 24 rue Everett, à Ephrem Baron ; le no. 14 rue Everett à Antoine Demers ; le no. 411 rue Pleasant à Jules Rampon ; et les lots désignés sur le plan de Covel & Brayton, avec les bâtisses y dessus ; le no. 94 à Mde. Lajoie, et les moitiés de 3 lots ; no. 11 à M. Perrault, no. 12 à M. Patnaude et no. 13 à M. Gagnon, tel qu'il appert par des papiers ad hoc ; enfin les moitiés de l'arrière de ces lots ; no. 11, no. 12, et no. 13—formant un lot de 50 pieds de front sur 150 de profondeur, tel qu'entendu entre M. Joseph L. Audet et moi.— Comme aucune de ces propriétés n'a été payée,—une fois délivrées d'hypothèques, les revenus seront pour payer : 1o. $500 à M. Jos. St. Germain ; 2o. $300 à Delle. Georgina Bérubé ; 3o. $500 à Delle. Aurélie Parent ; 4o. $500 à Delle. Philomène Parent ; 5o. $300 à M. Drapeau ; 6o. $600 à Delle. Anna Leclair ; 7o. $200 à M. Corriveau ; et 8o. 60 à Mde Boutin.

D'ailleurs, mes exécuteurs testamentaires rectifieraient toute erreur qui pourrait exister sous ce rapport, je les en supplie.

5o. Je mets mes exécuteurs testamentaires en garde contre certaines prétendues dettes : il est si aisé de produire un compte sans preuves. A ce propos je défends de payer : 1o. $500 qu'un nommé Miller m'a fait signer sous de faux prétextes ; M. Perrault, mon ouvrier me l'a attesté, mais trop tard : j'avais signé sous le faux compte ; 2o. $4,000 que je ne dois pas à M. Misaël Palardy : voir un document ad hoc.

6o. La vente des propriétés désignées au no. 4 de ce testament—donneront un surplus d'audelà de $2,000, que je

donne à Mgr. l'Evêque de Providence, pour sa cathédrale, tel que je le lui ai promis.

7o. La ferme à Tiverton,—je la destine aux Dames religieuses de Jésus-Marie, actuellement à Fall River.

8. La ferme à Westport, je la destine aux Sœurs de l'Hôpital,—ou à leur défaut aux Pères Oblats qui doivent me remplacer ici.—

9o. Les frais funéraires et messes à être dites après mon décès, je les laisse à la discrétion de mes exécuteurs testamentaires.

10o. J'appointe et nomme pour mes exécuteurs testamentaires mes confrères en sacerdoce Charles Dauray, curé à Woonsocket, R. I., et Charles Gaboury, curé à Providence, R.I., les priant de consulter au besoin, mon frère Louis, notaire à Montréal, mes nièces et les Sœurs, qui connaissent mes intentions.— Au cas de refus, je nomme pour mes exécuteurs testamentaires ceux qu'ils désigneront eux-mêmes, sans exiger de caution.

Je me dessaisis de tous mes biens entre les mains de mes exécuteurs testamentaires.—

Fait en présence des trois témoins soussignés et signe en leur présence actuelle, ce vingt août mil-huit-cent-quatre-vingt-quatre, chez moi.

P. J. B. BÉDARD, *Ptre-curé.*
No. 13 rue Mason, Fall River, Mass.

Témoins :

L. Z. DUMONTIER, ptre.
J. A. PRÉVOST, ptre.
L. A. MARCHAND, ptre.

Après avoir parlé de la disposition de ses biens matériels dans son testament, il ne me reste plus qu'à citer l'expression de ses dernières volontés comme chrétien et comme prêtre.

C'est un autre testament, dont la touchante mysticité, met en relief ses rapports intimes avec l'Eglise, son évêque et ses paroissiens. Je regrette de ne pouvoir donner à mes lecteurs que quelques fragments de cet adieu suprême au monde, de ce recours au pardon et aux prières si ardemment sollicités de ses amis et de tous ceux qu'il aurait pu avoir offensés. Voici ces fragments intitulés :

J. M. J.
L'ECHO DE LA MORT.
PARDON !

....

....

" Si j'ai fait des fautes contre mon évêque, je lui en demande pardon.— Si j'ai offensé des prêtres, en bons confrères ils me pardonneront, je l'espère.— Si j'ai fait de la peine à mes paroissiens, je leur en demande padon,— Si je meurs, je veux qu'il n'y ait pas d'autre écho de ma tombe que le pardon!............... ....

Mes amis prieront pour moi,............ils savent qu'au moins, j'ai tâché de faire un peu de bien..................

J'ai toujours aimé la Ste. Eglise, ma mère, la Ste. Vierge

....

J'ai beaucoup souffert dans mon cœur..................

.... "

Encore quelques phrases et, probablement au grand soulagement du lecteur qui a eu la patience de me suivre jusqu'ici, je termine ces notes biographiques.

J'ai dit que le curé de N.-D. de Lourdes s'était fait des ennemis qui s'acharnèrent à sa perte jusque sur son lit de mort, et que, lors de l'accident rapporté par le Dr. Trudeau, quelques langues malveillantes avaient répandu dans le public des propos tendant à faire croire à une tentative de suicide.

Ces indignes soupçons prirent un caractère encore plus virulent aussitôt après sa mort. On télégraphia au bureau de la Compagnie d'Assurance sur la vie la " North-Western " pour engager le gérant à demander une enquête ; mais le Coroner, le Dr. Dwelly, d'accord avec les Drs. Collet et Trudeau, sur la cause de sa mort, ne la jugea pas nécessaire. Cette décision renversa du coup tout l'échafaudage de suppositions laborieusement élevé par ses détracteurs, qui en furent pour leurs frais d'imagination.

Il n'y a malheureusement pas à s'étonner d'un pareil état de choses. Les hommes de la valeur du curé Bédard ne sont jamais exempts, même après leur mort, des dangereuses morsures de la calomnie : tous les hommes qui par leurs vertus civiques, s'élèvent au-dessus du niveau commun des choses de ce monde, y sont exposés. Je regrette de constater ici, que parmi nous Canadiens, ces malheureuses occurrences sont plus communes que chez les autres nations. On coopère assez volontiers à l'élévation d'un étranger, dans l'échelle sociale ; mais quand l'un des nôtres est parvenu,

grâce à ses aptitudes et à son énergie, à en franchir quelques degrés, on fait tous ses efforts pour l'en précipiter et le fouler aux pieds. Nous avons de belles qualités comme peuple; mais ce défaut est la pierre d'achoppement qui entrave notre marche dans large voie du progrès. Nos aspirations à conserver en ce pays les caractères distinctifs de notre race, nous font un devoir impérieux d'ouvrir les yeux sur ce défaut qui, s'il n'est bientôt corrigé, nous sera certainement funeste dans un avenir très rapproché. Serrons-nous autour de ceux d'entre nous qui se distinguent par leurs talents et leur patriotisme. Ne les jalousons pas. Poussons avec eux de toutes nos forces, à la roue du char qui porte nos destinées. Et quand l'un d'eux aura terminé sa carrière, consignons avec soin ses vertus dans les pages de notre histoire, si nous ne pouvons élever d'autre monument à sa mémoire.

Ce sont de semblables considérations qui m'ont inspiré l'idée d'écrire ces "Notes biographiques." L'abbé Bédard avait de grands défauts, dit-on. Que l'on me nomme donc une créature humaine qui n'en a pas. Mais la plupart des grands saints n'ont-ils pas été de grands pécheurs?........

"Errare humanum est" est une maxime qui a eu son application dès la création du premier homme. L'homme parfait serait un dieu. Cet assemblage de défauts et de qualités dans ce chef-d'œuvre de la création, tout en étant un sujet d'étonnement pour la créature elle-même, est la preuve la plus éloquente de la grandeur et de la sagesse infinies du Créateur.

Ceux donc qui exigeaient la perfection chez le curé de N.-D. de Lourdes, faisaient preuve d'une profonde ignorance des principes immuables qui sont la base de l'existence humaine, et ils appartenaient à la catégorie de ces présomptueux dont parlent les Livres Saints, qui voient une paille dans l'œil de leur voisin, et qui ne sentent même pas la poutre qui crève le leur.

D'ailleurs, l'abbé Bédard n'eût-il à son crédit que la fondation, au milieu de mille difficultés, de l'une des plus belles paroisses de la Nouvelle-Angleterre, que ce titre suffirait à perpétuer sa mémoire ; mais il a fait plus : il a défendu ses nationaux avec une énergie qui lui a valu l'animadversion de tous les francophobes du diocèse de Providence. Il a succombé dans la lutte que pendant des années il a soutenue contre eux, avec ce courage indomptable et cette énergie virile qu'il mettait dans toutes ses actions ; mais son rêve de

tous les jours, la grande idée d'un clergé national pour ses compatriotes des Etats-Unis, cette idée conçue de son ardent patriotisme, est sortie triomphante de cette lutte. Rome, après deux années de sérieuses investigations et de sages réflexions, vient de commencer la réalisation de ce rêve, en lui donnant elle-même un successeur franco-canadien au lieu d'un étranger auquel on voulait absolument confier sa chère paroisse de N.-D. de Lourdes. Espérons que ce successeur, accordé d'une manière si providentielle, après tant de déboires et de jours d'anxiété, saura guérir les maux dont a souffert cette malheureuse paroisse, et surtout imiter son prédécesseur dans son patriotisme et son inaltérable dévouement à ses ouailles.

C'est avec beaucoup de satisfaction et la conscience du devoir accompli, que je me suis fait l'interprète des sentiments des Canadiens de N.-D. de Lourdes, en élevant ce modeste monument à la mémoire d'un homme qui a sacrifié les plus belles années de sa vie à leur bien-être spirituel et temporel. Tel l'on voit quelquefois une inscription gravée sur la pierre par une main inhabile mais reconnaissante, transmettre à la postérité un fait glorieux ou un acte d'héroisme ; ainsi mon œuvre toute informe qu'elle soit, vivra dans les familles canadiennes, parcequ'elle a pour objet l'une de ces natures d'élite, qui passent trop vite en raison du bien qu'elles sèment sur leurs pas, et l'un de ces instruments finement trempés, dont la Providence se sert pour tailler nos destinées : elle vivra, parcequ'elle a été dictée par la reconnaissance et le respect qu'elles ont toujours eus pour LE PRETRE PATRIOTE.

P. U. Vaillant.

En deux mots

Par CHAMPOL

Urbain la poussa dans sa chambre en s'écriant :

—Henri, Henri ! la voilà ! elle ne veut pas croire à tant de bonheur !

Henri s'avança. Il ne pâlit pas, il ne trembla pas et, sans témoigner nulle émotion, s'inclina gracieusement.

—Mes compliments sur ton choix, dit-il en se tournant vers Urbain stupéfait.

—Hein ! quoi ?

—Ta femme ?...

—La tienne !...rugit Urbain.

—Non ! s'écria Liliane, sortant de l'immobilité pétrifiée où l'avait jetée la surprise, non, ce n'est pas lui ! Il ne lui ressemble même pas ! Mais, Urbain, vous êtes aveugle ; vous voyez bien que ce n'est pas Henri ! Et vous, Monsieur, vous ne soutiendrez pas devant moi que vous êtes mon mari ?

—Non, certes ! cria l'officier, perdant, cette fois, son flegme ordinaire.

—Tu ne diras pas que tu n'es pas mon frère ! reprit violemment Urbain.

—Certainement non !

—Vous n'êtes pas Henri de Lamothe ! continua la jeune femme. Vous vous trompez, ou vous nous trompez !

—Ah ! par exemple !

Ce fut un tohu-bohu d'exclamations qui se croisaient sans se répondre, d'affirmations qui se soutenaient sans s'expliquer, dominées enfin par la voix nasillarde de M. de Lamothe qui se lamentait :

—Quelle épouvantable intrigue ! Comment peut-on venir ainsi troubler les derniers jours d'un vieillard ! Et Mme Grelan-Fleuri qui va arriver !

Ce premier tumulte passé, Urbain avait pris les mains de son frère, et d'un ton supliant :

—Voyons, Henri ! ne cache rien, puisque d'avance tout est pardonné ! Tu t'es marié, tu as un enfant ; ne nie pas !

—Mais c'est trop fort ! C'est à devenir fou comme toi !

répliqua Henri exaspéré. Je n'ai, grâce à Dieu, ni femme, ni enfant ; je n'ai jamais pensé à en avoir. J'arrive du Tonkin ; je viens chez mon père pour me reposer ; tu mè dis que je suis mort et puis tu me dis que je suis marié, et tu me débites un tas de calembredaines auxquelles je ne comprends rien ! Je ne connais pas Madame, je ne l'ai jamais vue, et si elle t'a dit que je l'avais épousée, c'est une méprise ou une calomnie !

Liliane s'était dressée, toute blanche, et le regardait ; ses yeux clairs flamboyaient :

—J'ai épousé Henri de Lamothe. Il est mort à l'hôpital de Hanoï ; on m'a envoyée ici, dans sa famille ; c'est tout ce que je sais, mais c'est vrai. Je vous en donnerai la preuve. Quant à Monsieur, je ne le connais pas.

Elle sortit, emportant l'enfant.

"Mon Dieu ! on ne me laissera donc pas mourir en repos !" gémissait M. de Lamothe, pressé de mettre fin à cette scène fatigante.

Toutes les idées d'Urbain tourbillonnaient. Pas une minute il ne douta de Liliane. Si cette histoire ne pouvait s'expliquer que par l'imposture de cette jeune femme si franche et si loyale, eh bien, c'est que cette histoire était inexplicable, voilà tout !

Henri, un peu remis de son emportement, mordillait sa moustache, de l'air de quelqu'un qui poursuit une idée lointaine et difficile à atteindre.

Liliane rentra, un papier à la main.

—Voilà la copie de mon acte de mariage, dit-elle en la tendant à Urbain.

Il la repoussa doucement.

—Inutile. Vous avez parlé, cela suffit. Il y a là-dessous quelque méprise étrange que nous démêlerons ; mais la pire de toutes les erreurs, ce serait de douter de vous !

Elle le remercia. Sa physionomie, animée par une expression de fierté et de colère, rayonna d'une douceur infinie.

M. de Lamothe, assujettissant son lorgnon sur son nez, avait pris le document et en examinait avec soin les timbres et les signatures.

"C'est une pièce authentique," murmurait-il.

—Pardon, Madame, dit Henri, sortant d'une méditation pénible, je crois me rappeler...Il me semble comprendre... Il y avait dans un autre régiment un lieutenant qui s'appel-

ait aussi de Lamothe, seulement son nom s'écrivait d'une autre façon....en deux mots, je crois. Peut-être bien son prénom était-il Henri. Plusieurs fois des confusions avaient eu lieu entre nous, pour des lettres, des paquets. Je me souviens, à présent, qu'il a été tué l'année dernière. Veuillez m'excuser : vous êtes évidemment la veuve de mon camarade. C'est une déplorable erreur qui s'est produite, je ne puis comprendre par quelle fatalité...

—C'est la faute d'Urbain! grondait M. de Lamothe : il a agi avec une précipitation, une légèreté, dont je suis victime! Nous qui vivions si tranquilles jusqu'à ton arrivée! Moi qui étais habitué, maintenant, à ta veuve et à ton enfant! Et Mme Grelan-Fleuri qui va venir!

Le désarroi était en effet complet. Liliane, frissonnante, s'était adossée au mur pour se soutenir, et ses lèvres blanches tremblaient.

—Ma pauvre enfant, dit Urbain en lui prenant la main, c'est à vous que je dois demander pardon si, en quoi que ce soit, j'ai pu contribuer à ce qui arrive aujourd'hui ; mais je crois que tout autre à ma place aurait agi comme j'ai agi. Comment aurais-je pu songer à contrôler des renseignements fournis par le ministère de la guerre, surtout dans un moment de pareille douleur? Pardonnez-moi, pardonnez-nous —la voix d'Urbain tremblait,—vous savez combien votre enfant m'est cher!

Un coup de sonnette discret, bien élevé, révéla l'arrivée de Mme Grelan-Fleuri.

—Que faire? que faire? gémissait M. de Lamothe.

—Faire comme si de rien n'était, répliqua Henri, ne rien dire de mon retour, et nous donner le temps d'aviser à ce que nous devons résoudre dans une situation aussi difficile. Je vais dîner dehors et j'emmène Urbain qui est incapable de faire bonne contenance.

Entraîné par son frère, le pauvre Urbain, grelottant, affolé, se trouva dehors, après avoir passé sous l'œil du concierge qui déclara :

"Voilà un officier qui ressemble joliment au défunt. J'étais bien étonné aussi que le fils de son père eût été risquer sa peau chez les Chinois. Il y a là-dessous une machination abominable!..."

Les deux frères dînèrent au café de la Paix.

Henri s'était vite remis de ses émotions. Grisé par l'air

de Paris, la clarté du gaz, les anciennes impressions dans lesquelles il se replongeait avec délices, il parlait, riait, racontait, sans tarir un instant, son voyage, ses aventures, l'histoire de tous les gens qu'il avait rencontrés en route, ce qui ne l'empêchait pas de fêter largement la cuisine de la patrie.

Urbain, silencieux, l'écoutait avec un mélange d'enivrement et de fatigue. Il était trop profondément heureux pour être gai. Épuisé par tant d'émotions douloureuses et inattendues, il pliait sous ce bonheur encore plus imprévu. Il aurait voulu le savourer avec plus de recueillement. Cette idée : "il vit, il est là" absorbait toutes ses facultés ; il se demandait vaguement comment Henri, dans un pareil moment, pouvait penser à tant de choses étrangères ou indifférentes. Il suivait à peine ce que disait son frère, voyait tout comme dans un nuage, mangeait inconsciemment ce qu'on lui servait, puis laissait retomber sa fourchette et demeurait en extase, contemplant ce cher visage qu'il avait cru ne jamais revoir.

Et pourtant, même dès cette première heure, quelque chose saignait au dedans de lui, et le mettait mal à l'aise. Il se disait comme dans un cauchemar : "Comment ! il est mon frère, et elle n'est pas ma sœur ! et le petit Henri n'est pas mon neveu. C'est impossible ! on se trompe !"

Mais il avait beau chercher dans sa pauvre tête lasse, il ne pouvait plus se raccrocher à la moindre espérance.

En débouchant le champagne, Henri se mit à rire comme un fou des singulières aventures causées par son absence.

—Ne ris pas, lui dit Urbain auquel cette gaieté faisait froid au cœur ; pense à ce que j'ai souffert en croyant t'avoir perdu ; regarde comme j'en ai blanchi ; pense aussi à l'affreuse position de cette femme et de cet enfant abandonnés, à qui on a dit : "Voilà un intérieur, une famille", et qui se trouvent rejetés, tout seuls au monde, avec un malheur en plus, car on est méchant, surtout pour les faibles, et, sans se donner la peine de démêler cette histoire, on traitera d'intrigante et d'aventurière cette jeune femme qui est un ange.

—Ne t'échauffe pas, mon vieux. Ce qui arrive est très regrettable pour elle ; mais je ne peux pourtant pas faire semblant d'être marié et père de famille pour ménager les apparences : au bout du compte, cette dame est pour nous une étrangère.

—Je l'ai appelée ma sœur pendant un an, répliqua sèchement Urbain.

—Le fait est que c'est trop drôle ! observa la lieutenant sans pouvoir réprimer un sourire.

—Ne plaisante pas, dit Urbain sévère ; tu me fais de la peine.

—Moi ? Elle est raide, celle-là ! Tu vas tout à l'heure me dire, comme mon père l'a déjà fait aimablement remarquer : "Nous étions bien tranquilles. Nous nous arrangions très bien sans toi ; qu'avais-tu besoin de venir nous ennuyer ? tu ne pouvais donc pas rester tout simplement là-bas ?..."

—Henri ! Henri ! s'écria douloureusement Urbain, est-ce à moi que tu peux parler ainsi ?

—Eh ! mais aussi tu m'avoueras que c'est embêtant ! Je reviens chez moi, fatigué, éreinté, pour qu'on m'accueille bien et qu'on me soigne un peu, et au lieu de se réjouir, de s'occuper de moi, on me reçoit en faisant les grands bras ! en me disant que je suis mort, ce qui est fort désagréable à entendre dire de soi ! Et puis, on veut me plaquer une femme et un mioche que tu as été ramasser je ne sais où, avec ta sensiblerie ordinaire ! Je ne puis pas me mêler de cette ridicule affaire. Quant à ne pas rire d'une aventure aussi comique, je défie le pape de s'en empêcher. Du reste, je ne vois pas que cette dame soit tant à plaindre. Elle retrouvera une autre famille, et au bout du compte nous ne sommes pas chargés de son sort ! Aucun de nous n'est responsable de cette méprise.

—Si, dit Urbain, moi d'abord, qui aurais dû examiner les choses de plus près, et surtout toi...

—Moi ! moi ! qui étais à deux mille lieues ! Et qu'y pouvais-je faire ?...

—Ce que tu pouvais faire, reprit Urbain s'échauffant, c'était de ne pas me laisser pendant plus de deux ans sans un mot, un souvenir, un signe de vie, me livrant à toutes les angoisses, me permettant de croire à tous les malheurs, moi qui t'ai élevé, aimé, adoré et qui ai failli mourir de ta mort ; moi qui, en recueillant cette veuve et cet orphelin, ai cru te donner une preuve suprême de tendresse, dont tu ne devrais pas rire. Ce que j'ai fait là seulement suffirait à te prouver combien je t'ai aimé, mort ou vivant, si tu pouvais en douter.

Henri essaya de calmer son frère, mais les câlineries, les

plaisanteries, les gentillesses d'autrefois n'avaient plus la même prise.

L'officier de trente ans n'avait plus, pour couvrir ses défauts, l'enfantillage, l'entrain, la grâce de la première jeunesse. Les illusions d'Urbain venaient de recevoir un choc, et, peu à peu, elles s'ébranlaient et tombaient l'une après l'autre. La sensibilité, la noblesse d'âme, les qualités affectueuse qu'Urbain avait du discerner dans son frère n'avaient-elles, par hasard, existé que dans son imagination indulgente? Les petits faits oubliés surgissaient du passé et confirmaient malgré lui l'inquiétude vague qui se présentait confusément à l'esprit fatigué d'Urbain. Il essayait de chasser cette appréhension et de ne penser qu'à son bonheur; il était peut-être trop bouleversé pour l'éprouver entièrement. Il savait qu'il était heureux, mais ne le sentait pas encore; quoi qu'il fît, sa pensée ne pouvait ni se fixer sur sa joie présente, ni se reporter de trois ans en arrière, à l'époque où il n'avait jamais connu d'autre sollicitude, d'autre affection que celles inspirées par son frère. Son esprit revenait toujours aux moindres incidents de l'année qui venait de s'écouler. Il revoyait Liliane dans la chambre de l'hôtel de Marseille, si malheureuse, si abandonnée; puis, chez son père, tranquille, douce, semblant heureuse et semant la paix autour d'elle. Il se rappelait les mille petites ruses auxquelles ils avaient eu recours ensemble pour adoucir M. de Lamothe,les soins passionnés donnés à ce pauvre bébé si frêle, si délicat; le bonheur, l'orgueil qu'ils avaient partagés en le voyant grandir, jouer et rire.

Et quand Henri, interrompant un récit intéressant de la campagne ou un épisode amusant de son voyage, lui disait: "Qu'en penses-tu?" ou "C'est drôle, n'est-ce pas?" ou "qu'aurais-tu fait à ma place?" Urbain sursautait, répondait au hasard et, s'efforçant en vain d'écouter, retombait dans son rêve.

Entraîné par l'intérêt qu'il apportait à sa propre conversation, Henri ne s'apercevait de rien. En sortant du café, toujours parlant, il s'était remis à arpenter le boulevard, humant avec délices l'air de Paris. Urbain le suivait, ne sachant pas où il allait, trouvant la soirée d'une longueur mortelle, et ne redoutant rien plus que d'en voir la fin, car, au dèlà, il se demandait avec angoisse ce qui arriverait et voyait l'avenir vague et plein de menaces.

Henri s'arrêta devant les Nouveautés.

—Entrons, dit-il. Penser que j'ai vécu depuis trois ans comme un sauvage ! J'ai soif de me retremper dans la vie civilisée. Peu importe ce que l'on joue, je ne suis plus difficile.

Urbain, toujours à demi inconscient, se trouva installé à côté d'Henri dans un fauteuil d'orchestre. Il ne put jamais se rappeler quelle pièce on joua ce soir-là, ni quels acteurs en furent les interprètes. Il ne voyait dans la salle que son frère, et le contemplait avec une obstination involontaire. Henri était très gai, très aimable.

"C'est singulier, comme il ressemble à mon père, se disait Urbain malgré lui. Je ne m'étais jamais aperçu de cette ressemblance".

Pendant ces trois années, Henri avait beaucoup maigri : ses traits fins étaient devenus arrêtés, ses yeux bleus un peu durs, son sourire plus ironique que gai. Son front s'était élargi en se dégarnissant, et des plis s'y formaient. Sa voix avait perdu le mordant et les intonations joyeuses de la première jeunesse ; à certains moments, Urbain croyait y surprendre le nasillement paternel. Encore quelques années, et Henri serait la vivante image de M. de Lamothe.

Vers minuit, les deux frères se séparèrent.

Urbain revint seul rue Vaneau, rentra sans éveiller personne, grâce à son passe-partout, et se glissa sans bruit dans sa chambre. Tout dans l'appartement semblait sommeiller. Mais que d'agitations secrètes, que d'angoisses cachées ce calme apparent ne recouvrait-il pas?

Urbain retrouva chez lui le désordre qu'il avait laissé. Le tas de papiers émiettés par le petit Henri s'étalait sur le tapis. Une balle de caoutchouc était restée sur la table et un petit bonnet de dentelle, que l'enfant avait ôté pour jouer plus à son aise, avait été oublié sur un fauteuil.

Le cœur d'Urbain se serra.

C'était donc fini de ces joies quasi paternelles, de ces préoccupations, de ce dévouement qui trouvait en lui-même sa récompense !

Il se prit la tête à deux mains :

—Comment ! je regrette quelque chose le jour où Dieu me rend Henri?...le jour le plus heureux de ma vie !

Il eut beau s'exhorter, la mélancolie l'envahissait.

—C'est la fatigue, l'émotion, se disait-il. Demain je sentirai mieux mon bonheur.

IX

Le lendemain, il se réveilla avec une horrible appréhension, quelque chose comme la sensation d'un condamné qu'on va mettre à la torture et qui s'évertue à trouver que tout va pour le mieux.

Il mit un temps infini à faire sa toilette : il lui semblait jouir de son dernier répit et n'être plus préservé que par la solitude de sa chambre contre l'inconnu terrible dans lequel il allait se jeter.

—Ton frère vit ! ton frère est là ! chantait une voix au fond de son cœur.

Mais aussitôt s'élevaient d'autres voix plaintives, parmi lesquelles il reconnaissait des sanglots de femme et des cris d'enfant.

—Je vais aller au minisière, pensait-il. Je retrouverai la famille de ce M. de Lamothe, s'il en a une. Je tâcherai d'arranger les choses pour cette pauvre femme. Et puis elle est si jeune : Elle se remariera !

Cette idée ne lui était encore jamais venue : il lui aurait semblé monstrueux que la veuve d'Henri se remariât ; mais la mémoire de M. de Lamothe—en deux mots—ne lui semblait pas digne des mêmes égards.

—C'était un très mauvais mari ! déclara-t-il, rapprochant plusieurs indices qu'il avait eu grand soin de laisser dans l'ombre jusqu'alors. Elle aura bien raison de se remarier, d'avoir enfin sa part de bonheur !... Elle recommencera sa vie... elle nous oubliera... C'est le mieux !

Cette solution lui sembla pourtant infiniment désagréable. Il se révoltait intérieurement à l'idée que les liens si brusquement rompus entre Liliane et sa famille allaient être remplacés par d'autres liens ; qu'il ne verrait pas grandir le cher petit Henri et ne resterait pour Liliane qu'un souvenir embarrassant des mauvais jours.

—Suis-je fou ! se dit-il. Me plaindre quand j'ai mon frère ! Que m'importe le reste en comparaison d'un tel bonheur ! Ne m'a-t-il pas tenu lieu de tout? Et puis, il se mariera... il aura des enfants... Eh bien... il les élèvera... A quoi servirai-je? Suis-je égoïste ! N'est-on pas toujours utile à ceux qu'on aime? J'aimerai les enfants d'Henri ; pas autant peut-être que j'aimais ce pauvre orphelin qui avait tant

besoin de moi! Voilà que j'y pense encore!...Je déraisonne! Allons, tout est pour le mieux! je suis très heureux! ... Il faut que j'aille au ministère. Ce sera peut-être vite fait de retrouver cette famille de Lamothe. Liliane va sans doute vouloir partir tout de suite; sa position ici est si fausse! Et, puisqu'il faut en finir, autant vaut abréger; c'est si pénible! Mon Dieu, que la maison va être triste. A quoi donc cela sert-il de vivre!

Un coup léger frappé à la porte fit tressaillir Urbain.

Laurent apparut; pâle, effaré. Il n'était pas remis des agitations de la veille et son air démonté fit plaisir à Urbain. Il n'était donc pas le seul à perdre la tête.

—Monsieur prie Monsieur Urbain de venir lui parler avant de sortir, soupira le vieux domestique.

L'heure de la lutte sonnait. Urbain tâcha de prendre tout son courage. Il rencontra dans le corridor Sophie qui lui fit un petit signe protecteur et mystérieux.

Il trouva son père encore couché, l'air frais et reposé, comme un homme qui a bien dormi, après une journée vertueusement employée, et se dispose à reprendre le cours de ses bonnes œuvres.

—Assieds-toi, mon ami, dit le vieillard d'un ton patelin qui alarma Urbain, car son père ne l'employait que pour les préambules d'une chose désagréable à dire.

Il s'assit et attendit en silence.

—Je ne te reproche rien, commença M. de Lamothe, mais par ta légèreté, ton incurie, ton mépris des conseils d'un père dévoué, tu t'es mis dans une situation fâcheuse, et, qui plus est, tu m'as gravement compromis. Crois-tu que ce soit agréable pour moi, avec ma sensibilité, de voir ainsi bouleverser à chaque instant mon existence? Enfin, je te pardonne les émotions que ton frère et toi m'avez causées et qui auraient pu abréger mes derniers jours. Est-ce qu'un père ne pardonne pas toujours!

—Je ne vois pas que...

—Tais-toi!...laisse-moi parler! Je disais donc que tu me mets dans un cruel embarras. Crois-tu que je puisse sans peine me séparer d'une jeune femme charmante, pleine de reconnaissance pour mes bienfaits, et dont les soins me sont utiles? Sophie se fait vieille, sa vue baisse beaucoup; toi, tu n'es bon à rien...Si je suis malade, qui me soignera? qui me

tiendra compagnie? Ton frère et toi, vous n'avez jamais pensé qu'à vous, et je sais de quelles déceptions vous avez abreuvé ma vieillesse. Enfin!...

—Mais, moi père...

—Tais-toi!... tu n'as songé à rien!... tu t'es dit: "elle s'en ira" et tu ne t'es pas demandé ce que ressentirait ton pauvre père qui est maintenant habitué à sa présence! Tu ne t'es pas préoccupé de ma santé, de mon confort, plus que de cette pauvre Liliane que tu traites avec une brutalité révoltante.

Moi?...

—Elle est très bien, cette jeune femme. Elle a pour moi des égards, un attachement auxquels vous ne m'aviez pas habitué. On voit bien qu'elle n'appartient pas à ma famille... J'étais bien étonné aussi que ton étourneau de frère eût fait un choix si raisonnable! Mes fils ne m'ont jamais causé que des chagrins!... Et pourtant je n'attendais pas de toi à un manque de cœur aussi absolu!

—Je vous assure que je suis plus peiné que vous...

—Tu dois sentir toi-même que tu nous as mis dans une situation impossible... Voyons! que comptes-tu faire pour en sortir?

—Je n'en sais rien, avoua tristement Urbain, trop abattu pour discuter avec son père.

—Ah! tu n'en sais rien? reprit M. de Lamothe avec triomphe. C'est cela! tu as tout gâché et maintenant tu as recours à moi pour réparer tes sottises!

Urbain n'aurait jamais songé à compter sur l'assistance paternelle; pourtant le cas était si désespéré qu'il se sentait prêt à se raccrocher à n'importe quel appui.

M. de Lamothe continua avec une douceur insinuante:

—Heureusement que j'étais là! Rien ne remplace l'expérience et le dévouement d'un père, et tandis que tu m'abandonnais au moment critique, moi j'ai tout arrangé.

Urbain le regarda, pris de l'espérance vague des gens à bout de moyens et auxquels on va suggérer une idée nouvelle.

Madame Grelan-Fleuri, cette excellente femme, est de mon avis.

—Et qu'avez-vous arrangé? demanda Urbain, un peu inquiet du silence de son père.

—Mon Dieu! c'est bien simple.

M. de Lamothe toussa pour s'éclaircir la voix.

—C'est très simple, et le bon sens le dit. Tu n'as qu'un moyen de réparer ta faute: c'est d'épouser Liliane. Comme cela, elle reste ma belle-fille, rien n'est changé à mon existence. Tu es un peu âgé, c'est vrai... pas brillant... mais elle m'est si dévouée! Elle me doit bien cela. C'est ce que je lui ai fait comprendre hier au soir.

—Vous lui avez dit cela? Mais je ne veux pas... elle a dû croire...

—Et, répliqua M. de Lamothe toujours calme, ne va pas maintenant te mêler de cette affaire; tu gâcherais tout. J'aurais trouvé plus naturel de lui faire épouser ton frère, puisqu'elle était sa veuve... mais Mme Grelan-Fleuri a prétendu que tu ferais mieux l'affaire; du reste, j'ai fait une allusion à Henri, et Liliane, sans rien dire, est allée vers la porte.

—Et quand vous avez parlé de moi?... demanda Urbain dont la voix tremblait.

—Elle n'a rien dit non plus, mais elle est revenue.

X

—Ne m'acceptez pas, a dit Urbain à Liliane, je suis trop vieux, trop laid! Oh! répondez franchement, ne me comptez pour rien; je puis bien supporter un refus! ne pensez qu'à votre bonheur!

—Vous êtes trop bon, et je suis trop heureuse, a-t-elle répondu sans hésiter une seconde, en lui tendant les deux mains.

. . . .

—C'est beaucoup plus commode comme cela, a confié M. de Lamothe à Mme Grelan-Fleuri. Je reprendrai la chambre d'Urbain pour en faire mon cabinet de toilette la cheminée ne fume plus... Quant à Henri, je n'en veux pas chez moi. Il ne pense qu'à soigner ses rhumatismes; il veut que tout le monde s'occupe de lui; il me coupe toujours la parole! C'est un égoïste! je déteste les égoïstes!...

. . . .

Il y a là-dessous une intrigue, répète obstinément le concierge. Tout ça, c'est pas clair ! Ce lieutenant qui est mort et qui se fait dire des messes... et qui revient ! Et puis cette veuve qui profite juste de ce moment pour épouser le frère, au nez et à la barbe de son mari qui n'était pas son mari... Et le vieux qui approuve cela pour ne pas changer ses habitudes ! Et tout ça qui est permis, parce que, au ministère, ils ont écrit son nom en deux mots !... Ce que c'est que ce gouvernement !

FIN

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 2. No. 5. 1er Mars, 1909.



SA GRANDEUR MGR BRUCHESI
Archevêque de Montréal.


CONCORDAT ENTRE LE PREMIER CONSUL
et le Saint Siege.



LE PONT DE QUÉBEC.—Ce qui reste de la partie sud du pont.



LE PONT DE QUÉBEC.—Le pilier du sud, le jour qui a suivi la catastrophe.



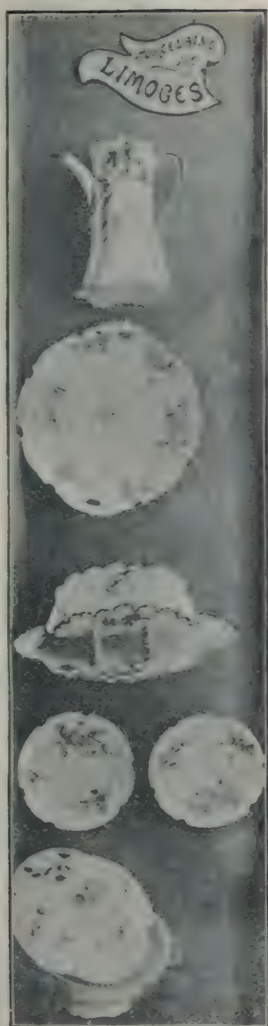
LE PONT DE QUÉBEC.—Les pilliers d'acier après le désastre.

LA PROPAGANDE



LA POLICE S'EN MÊLE

Pour les collectionneurs

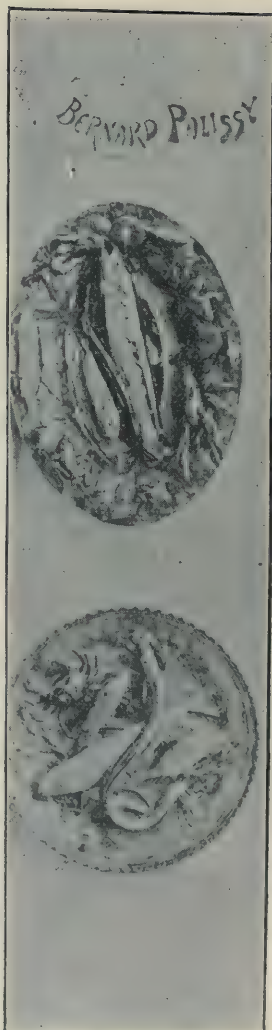






Les Porcelaines : Limoges—Japon—Saxe







FAIENCE ESPAGNOLE—FAIENCE BRETONNE

Aux Dames Françaises de la Croix Rouge

Ah ! venez vite à nous, venez, femmes françaises !
Le sang bout à nos cœurs, l'orgueil monte à nos fronts,
Dès que vous rayonnez sur nos heures mauvaises.
Vous pleurez, et ces pleurs ont lavé nos affronts ;
Vous souriez... Voici que renaît l'Espérance,
Car d'un souffle clément Dieu vous a fait fleurir,
Plaçant ainsi le baume auprès de la souffrance
Pour apaiser et pour guérir.

Reines de la pitié, filles d'illustres mères,
Votre saint dévouement se réclame de loin !
Elles versaient le miel sur les coupes amères
Dans les grands heurts d'acier où Roland fut témoin,
Ces vierges qui, laissant la lance aux Bradamantes,
Allaient parmi les morts chercher le délaissé,
Ames faites d'amour, intrépides amantes
Qui rendaient vie au corps blessé.

L'airain garde leur nom, le marbre leur image...
Chez elles, frêle main vaut gantelet de fer ;
Sa caresse au vaincu semble un divin hommage :
C'est comme un reflet bleu sur le seuil de l'Enfer,
C'est le philtre enchanté, c'est la guérison sûre,
C'est la blonde Angélique à genoux vers Médor
Qui sèche, en l'étanchant, le sang de la blessure
Au baiser de ses cheveux d'or.

De vos nobles labeurs saluons ces aïeules !
Sous le chaume, au manoir d'où s'éloigne le preux,
Le culte des absents ne les laisse point seules ;
Vainqueurs, ils leur sont chers, mais plus chers, malheureux :
Et quand l'Anglais est là sur notre sol qu'il souille,
On les voit, prolongeant la nuit jusqu'au déclin,
Rouler sur le fuseau l'or roux de leur quenouille
Pour la rançon de Duguesclin.

Vous, songeant aux héros martyrs de la bataille,
Vous préparez déjà la rançon du salut.
L'aiguille court, le lin s'effile, l'acier taille...
Le ciel fut votre livre et votre cœur y lut,
Alors qu'un noir cyclone, au soir de nos désastres,
En tordait les feuillets, de son souffle irrité,
Et ces mots à vos yeux ont lui, comme deux astres :
"Patriotisme ! Charité !"

Voilà votre devise, et la devise est belle !
Au seul nom de patrie, au cri d'humanité,
Est-il âme si froide, est-il cœur si rebelle
Que n'ouvre et que n'allume un éclair de fierté ?
Ah ! ne répondez pas... Chez vous, femmes de France,
La fleur du sacrifice est toujours de saison,
Lys pur dont Jeanne d'Arc, l'ange de délivrance,
Fut la sublime floraison.

Telle l'humble bergère, objet de mâle envie,
Vous portez le brassard, mais un brassard de paix ;
Le fer entre vos doigts est instrument de vie ;
Vous savez sans le glaive ouvrir les rangs épais,
De votre apostolat y promener la flamme,
Relever le blessé de qui saigne le flanc,
Puis étendre sur lui, triomphant oriflamme,
La Croix-Rouge et l'écusson blanc.

Et vous ne connaissez ni partis, ni frontières...
Tout corps sanglant pour vous est un dépôt sacré ;
Au soin de le sauver vous vous livrez entières,
Votre voix descend douce au mourant rassuré ;
Il cherche dans vos yeux le regard de sa mère,
Et quand du grand départ sonne l'instant fatal,
Il a goûté du moins la douceur éphémère
D'entrevoir le clocher natal.

De ses sombres fureurs que le canon nous garde,
Qu'il n'ait, comme aujourd'hui, que de joyeux accents,
Que, messager de fête, il tonne à l'avant-garde,
Unissant sa fumée aux vapeurs de l'encens,
Que, grâce à son appel, tous les fils de la terre
Se donnent rendez-vous au fraternel congrès,
Pour qu'en notre Paris leur soif se désaltère
Dans les eaux vives du progrès !

Mais s'il fallait qu'un jour, se réveillant, l'épée
Joyeuse ou *Durandal* éblouît l'univers,
Si des combats fameux se rouvrait l'épopée,
Si le tronc foudroyé poussait des rameaux verts,—
On vous verrait là-bas, aux champs de l'Espérance,
Debout vers le soldat, comme de tendres sœurs,
Faire de votre amour pour le pays de France
Un rampart à ses défenseurs.

L'armée a foi dans vous, car elle en est aimée
Celle que dans la nuit chacun s'en va cherchant,
Phare du gouffre obscur, rayon sauveur,—l'armée
Dont naissent les Bayard, d'où sortent les Marchand,
Cette grande muette, enfant de nos entrailles,
Qui dédaignant l'insulte et la laissant aller,
Dans son manteau de gloire étoilé de batailles
Attend l'heure où l'on doit parler.

Déjà Tunis a vu ce que pouvait la femme,
Tunis où plane encor l'âme de saint Louis ;
Les braves du Tonkin que la disette affame,
Ceux de Madagascar dans la brousse enfouis,
Ont d'un secours lointain par vous goûté le charme ;
Dahomey vous bénit... de manne tenant lieu,
Vos dons pour nos guerriers ont valu mieux qu'une arme,
Au noble Empire du Milieu.

Mais que plus fort nos cœurs à votre appel vont battre,
Quand par delà les flots tendant vers eux la main,
A ces vaillants du Cap que rien ne peut abattre,
Aux inconnus d'hier, immortels de demain,
Vous portez votre obole, et, lorsque l'heure approche,
Venez crier : "Salut, tige de loyauté,
Petit peuple sans peur qui, vivant sans reproche,
Sais mourir pour la liberté !"

A vous aussi salut, Dames de la Croix-Rouge !
Qu'un coup de foudre éclate annonçant le danger,
Votre cœur l'attendra sans qu'une fibre en bouge.
Vers vous avec respect s'incline l'étranger ;
Vous êtes la pitié qu'il ignorait naguère,
Vous êtes l'arc-en-ciel sous le nuage épais :
Le soldat trouve en vous son vrai trésor de guerre,
La France, son joyau de paix.

Stéphen Liégeard

La question des langues et l'épiscopat dans la Nouvelle-Angleterre

S'il existe encore quelque sympathie entre irlandais d'Irlande et irlandais de la Nouvelle Angleterre, il faut accorder une importance plus qu'ordinaire à un événement qui vient de se passer en Irlande. Or, il ne fait pas de doute que cette sympathie existe, qu'elle est très profonde autant que louable, qu'elle réflète avec une admirable fidélité le caractère de la race sur son sol natal comme dans les multiples patries qu'elle a choisies. Et, en y regardant de près, lorsque nous cherchons à donner une explication à certaines tendances assimilatrices, à certaines apostasies nationales, à certaines doctrines d'une audace et quelquefois d'une inspiration moins que recommandables, nous sommes tenté de reconnaître qu'il peut bien exister chez certains esprits voués à la servitude et accoutumés à de grandes faiblesses, une sorte d'atavisme persécuteur et renégat qui, même en face des plus grandes victoires constitutionnelles, les empêche de défendre des principes sacrés et les pousse à accepter de cœur léger les plus douloureuses abdications. Pour d'autres, le fait qu'ils ont le pouvoir les porte aux mêmes faiblesses, et s'ils ont affaire à des éléments qui leur sont étrangers ils prennent un malin plaisir à faire sentir qu'ils sont les maîtres et que si cela dépend d'eux, personne n'aura le droit de respecter des principes traditionels, ou de vénérer certains usages bénis que ces maîtres nouveaux ont eux-mêmes foulés aux pieds.

Et, dans cet ordre d'idées, la nouvelle la plus étonnante qui pouvait nous arriver, si nous n'avions pas déjà acquis quelque expérience dans la Nouvelle Angleterre, c'est bien qu'un Comité Permanent des évêques catholiques d'Irlande a proclamé que "la langue irlandaise, dans les circonstances actuelles, ne devait pas être reconnue comme un élément essentiel de l'éducation à donner par la nouvelle Université Nationale."

Par bonheur, nous avons appris dans le même temps que la Ligue irlandaise avait vigoureusement défendu le prin-

cipe de la langue nationale pour les fils de la Verte Erin. Une autre société patriotique, la Coistic Gnotha," s'est réunie récemment à Dublin, sous la présidence du Dr. Douglas Hyde, et a adopté une réponse officielle aux conseils décourageants des évêques.

"Ce qu'il s'agit de décider, dit ce document, c'est de savoir si la nation, après avoir conquis l'indépendance de son éducation universitaire, va adopter la vieille politique antinationale et se contenter de ses résultats, ou si elle va prendre une attitude plus virile et s'efforcer de renverser, de démolir cette politique par tous les moyens à sa disposition... Une nation peut, à vrai dire, accepter sans déshonneur un compromis sur une question de politique nationale quand elle n'a pas le pouvoir d'obtenir tous ses droits. Mais, dans le cas qui nous occupe, tout le monde sait que la nation irlandaise peut régler cette question absolument à son gré. Le principe en jeu est que la connaissance de la langue nationale soit un des éléments essentiels de l'éducation supérieure donnée par une université nationale, et qu'elle ne doit pas être méconnue ou traitée comme tel sous prétexte qu'elle puisse indifféremment être méconnue ou approuvée suivant les inclinations de chacun. Libre à ceux qui le désirent d'ignorer la langue nationale, mais une petite minorité n'a pas le droit de rendre l'université du peuple irlandais complice de son mépris ou de son aversion pour la langue et de demander au peuple irlandais d'aider à les instruire comme des étrangers. Il n'est pas de nation dans le monde qui tolèrait pareille prétention impudente, et la voix nationale de l'Irlande a clairement manifesté la ferme détermination de son peuple à remplacer une éducation dénationalisée par une éducation nationalisée." (1)

Nous faisons des vœux pour que l'opinion du Dr. Hyde et de ses amis prévale. Autrement nous serions forcé d'admettre un état de choses qui serait une éclatante et impitoyable condamnation de tous les patriotes qui ont illustré la malheureuse patrie de Saint-Patrice. Et il est déjà assez pénible de songer à ce qui vient de se passer en Irlande, sans ajouter une preuve nouvelle à la vérité de cette parole de Lacordaire. "La dégradation des races est un des mystères les plus douloureux de ce monde."

---

(1) *The Tablet*, Londres 6 fev. 1909, p. 214.

Mais d'où vient donc cet esprit de faiblesse devant lequel la langue irlandaise elle-même, et en Irlande, ne trouve pas grâce? A quel contact disolvant les idées vigoureuses qui rangeaient la race irlandaise parmi les plus irréductibles de l'Europe, ont-elles lentement dégénéré en une sorte de fatalisme qui admet la défaite sans revanche et baise la main du bourreau? Beaucoup de patriotes pourraient le dire après les excursions répétées qu'ils ont faites parmi les groupes irlando-Américains des Etats-Unis. Des deux côtés de l'Atlantique, on ne professe plus les mêmes idées sur les questions nationales, les idéaux ont changé, et si on applaudit d'une façon plus ou moins bruyante, en Amérique, aux héroïques revendications de la petite patrie ancestrale, si même on trouve une obole pour le *home rule*, on songe bien plus à des théories nouvelles, aux ambitions qu'ont fait naître plusieurs années de séjour dans une république grande et libre. Et s'il y a entente parmi les chefs des groupes,—les chefs religieux surtout,—c'est pour proclamer un patriotisme plus accommodant, c'est pour faire table rase des vieilles traditions comme on démolirait la chaumière paternelle, c'est pour prolonger au bénéfice d'un groupe la possession du pouvoir qu'une immigration nombreuse menace de faire passer en d'autres mains, c'est aussi pour flagorner habilement les puissants de la politique avec l'espoir de faire servir leur influence à la conquête de promotions convoitées.

Etrange, très étrange, après tout, ce zèle de vaincus qui veulent se substituer aux vainqueurs dans la conquête du monde. Etrange, aussi, cette mentalité de pasteurs qui s'efforcent de changer la nature essentielle de leur troupeau, au risque de provoquer des désastres, pour je ne sais plus quels motifs d'ordre secondaire, ou pour l'avantage particulier de ceux qui affichent plus carrément que les autres leur apostasie nationale. Ceux qui, il y a quelques années, nous affirmaient qu'une école de faiblesse et d'abdication était secrètement favorisée par certaines têtes dirigeantes de la hiérarchie irlandaise avaient-ils donc raison? (1) Et ce sentiment lui-même serait-il un article d'importation? Nous n'avons pas à le rechercher pour le moment. Contentons-nous de constater des faits.

---

(1) Maud Gonne à Fall River (1898).

Aux orties la langue nationale! disent des voix autorisées en Irlande.

Plus de langue maternelle! disent aux groupes catholiques les évêques irlando-américains de la Nouvelle-Angleterre.

Certes, nous n'oublions pas l'œuvre héroïque accomplie par des patriotes de marque comme Redmond, digne successeur d'O'Connell, nous venons de citer l'admirable plaidoyer du Dr. Hyde en faveur de la langue nationale, et la déclaration qu'elle est encore aimée par la majoritée de sa race, nous n'avons pas oublié les paroles d'encouragement données aux Franco-Américains dans des circonstances où les amitiés comptent le plus (1), nous nous rappelons tout cela, et si nous avons voulu faire un rapprochement entre les faiblesses de deux groupes frères, c'est que nous y avons vu l'occasion de démontrer une fois de plus le bien-fondé des griefs que nos frères des Etats-Unis exposent depuis plus d'un demi siècle. Et il ne faudrait peut-être pas étudier cette situation bien longtemps pour expliquer une attitude qui des Etats-Unis a été apportée au Canada partout où on a cru qu'elle avait des chances de réussir. En effet, on retrouve un fort lien de parenté entre la politique assimilatrice de l'épiscopat de la Nouvelle-Angleterre et l'assaut dirigé contre le français à l'Université d'Ottawa et dans le diocèse de Mgr Scollard.

Il y a une question de langues dans la Nouvelle-Angleterre et, en dépit de tout ce qu'on a pu dire et faire, cette question n'est pas réglée dans le sens de la justice. Même elle n'a été causée et elle ne dure que parce que les évêques irlando-américains s'obstinent à fusionner toutes les races qui composent leur troupeau en un tout ne parlant plus que l'anglais. Ils ne se demandent même pas si cette transformation, une fois obtenue, assurerait à la république des citoyens plus intègres et plus dévoués. C'est tout au plus si certains invoquent ouvertement l'argument que cette fusion simpli-

---

(1) L'hon. Chs. Devlin, ministre de la colonisation pour la Province de Québec. Discours prononcé à Waterville, Maine, en juin 1907.

—A citer aussi les témoignages d'amitié donnés aux Franco-Américains par l'"Irish World", de New-York, qui disait en 1901: " Les irlando-américains, dont les pères ont été forcément dépouillés de leur langue maternelle, devraient être les derniers à persécuter nos frères Canadiens-français parce qu'ils tiennent à ce que leurs enfants parlent le langage de leurs ancêtres".

fierait de beaucoup la desserte des fidèles. Pourtant, il est bien connu, et depuis longtemps dans l'Eglise, que le clergé est fait pour le peuple et non le peuple pour le clergé.

Par exemple, quand nous protestons contre les empiètements et les injustices, quand nous repoussons les systèmes trompeurs, quand nous démasquons les intentions traitresses, les premiers à protester de leur bonne foi, de leur amour pour les éléments nouveaux confiés à leur garde, ce sont ceux-là mêmes qui se font les champions de l'assimilation forcée, ce sont ceux-là mêmes qui se plaignent de ne pas avoir assez de prêtres français mais refusent d'en admettre dans leurs diocèses. C'est dire qu'en toute cette affaire on ne s'entend pas faute d'un peu de franchise, d'honnêteté dans la discussion et d'esprit apostolique.

C'est au fond une politique de temporisation. On veut gagner du temps, avec l'espoir que les prophéties de déchéance faites aux groupes nationaux, il y a plus de vingt-cinq ans, vont se réaliser. Par bonheur, on a dû attendre en vain. Souhaitons qu'on soit forcé d'attendre assez longtemps pour comprendre, à la vue des ruines accumulées dans le présent, tout le mal que l'on aurait fait à l'Eglise en lui faisant jouer complètement ce rôle d'assimilatrice que nos "apôtres modernes" lui donnent aux Etats-Unis.

En attendant, les tentatives que nous signalons datent de trop loin pour ne pas être connues. Elles font même partie d'un système qui a déjà attiré l'attention des économistes européens. Et nous ne voulons pas parler évidemment des ouvrages outrageusement flagorneurs publiés par des philosophes de passage sur les catholiques des Etats-Unis, et dont le comte de La Vaux nous paraît être le type le plus accompli. Nous parlons des écrivains sérieux qui essaient sincèrement de découvrir le rôle de l'Eglise dans la grande république. Pour ceux-là, à observer ce qui se passe, le rôle de l'Eglise n'est pas douteux, c'est d'être "un instrument d'américanisation" auprès des éléments nouveaux qui viennent en Amérique.

Voici, par exemple, ce qu'en a dit M. Anatole Leroy-Beaulieu :

"Parmi les moyens d'américanisation de la masse des immigrants, un des plus intéresants est l'action des églises, d'autant que c'est peut-être par la religion, par la diversité des églises et des croyances, que les immigrants influeront

le plus sur les destinées futures des Etats-Unis. Déjà, c'est grâce à eux que la grande République a cessé d'être une nation presque entièrement protestante.

"Parmi ces émigrants, depuis plus d'un demi-siècle, la proportion des protestants est beaucoup moindre que dans la population américaine. Il y a beaucoup plus de catholiques, il y a beaucoup plus de Juifs. Autrefois les différentes eglises gardaient longtemps, pour les nouveaux venus, un caractère national, avec un clergé national. Aujourd'hui, elles s'efforcent généralement d'américaniser les hommes et les familles qui débarquent en Amérique. Cela est très frappant, dans l'Eglise catholique, qui jadis avait elle-même aux Etats-Unis un caractère étranger, que quelques-uns accusent, encore aujourd'hui, d'être plus irlandaise qu'américaine. Les grands évêques des Etats-Unis sont tous pénétrés de cette idée, c'est qu'aux Etats-Unis l'Eglise catholique doit se montrer américaine. Par suite, ils veulent empêcher les catholiques de différente provenance de former en Amérique des groupes compacts nationaux : allemands, italiens, polonais, tchèques, hongrois, franço-canadiens. Les évêques, à l'exemple de Mgr Ireland, cherchent à les américaniser, si bien que l'Eglise est devenue un instrument d'américanisation. C'est à tel point que les immigrants d'origines diverses en ont souvent témoigné leur mécontentement. Ils voudraient avoir leur clergé à eux, leurs prêtres, sinon leurs évêques. Plutôt que d'accepter la suprématie d'un clergé américain et la langue anglaise, on a vu des catholiques recourir au schisme. C'est ainsi qu'il existe une petite Eglise polonaise qui s'est séparée de l'Eglise catholique des Etats-Unis, parce qu'on ne voulait pas lui donner d'évêques polonais." (1)

Et, d'ailleurs, est-ce que les assimilateurs eux-mêmes cachent leur pensée et le but qu'ils poursuivent? Tout au contraire, ils ne cessent d'affirmer leur intention et de pousser leur projet de l'avant. On les trouve également tenaces et obstinés, s'ils ne se montrent pas toujours très francs, jusque dans les projets tapageurs qu'ils lancent à son de trompes sous le fallacieux prétexte qu'il faut sauver la république, ou qu'il faut tout au moins initier les éléments nouveaux à un dégré plus avancé de civilisation américaine. Incapables de maintenir et de faire accepter par leurs ouailles

(1) *Les questions actuelles,* janvier 1908.

de langue anglaise une presse catholique quotidienne, ils lancent périodiquement des publications qui toutes s'intitulent modestement, comme le "Pilot" de Boston, "le seul journal représentant les 10 millions de catholiques américains", et possédant, naturellement "le plus fort tirage catholique du monde." (1)

Il est même question de fonder une nouvelle revue hebdomadaire "représentant le point de vue catholique dans les affaires spirituelles" et dont la politique "ne sera pas seulement de donner des idées justes mais aussi d'éclairer l'esprit des catholiques et de les mettre en relation avec la vie nationale." C'est le temps, ou jamais, de se demander. *Quis custodiet ipsos custodes?*

C'est de la même façon qu'on vient de doter le Canada d'une société de propagande catholique, qui a déjà son organe et s'occupe de "la langue maternelle", et qui permettra à quelques catholiques de Toronto de se découvrir une vocation pour les missions de l'ouest canadien maintenant qu'on a des chemins de fer pour s'y rendre. On y oublie que les missionnaires canadiens-français parcourent l'ouest depuis deux siècles, qu'ils s'y sont rendus à pied ou en canot d'écorce, et qu'ils y ont fondé des diocèses florissants. Mais, au fait, c'est peut-être parce qu'il est question de "sauver" tout cela en l'anglicisant qu'on s'en occupe à Toronto? Nous nous trompons fort, ou la question des langues sera un sujet de controverse et de lutte, avant longtemps, dans l'église du Canada.

Pour ce qui est de la Nouvelle-Angleterre, on sait qu'elle existe et il serait inutile de vouloir le prouver une fois de plus. Mais il s'agit bien, par exemple, de surveiller, et de très près, ceux qui, depuis vingt-cinq ans, ne se sont appliqués qu'à lui donner la même solution en employant des moyens plus ou moins francs, plus ou moins loyaux.

Et puis, est-il besoin de le dire, c'est à l'école que la lutte va se faire, à l'école que les nôtres soutiennent de leurs deniers mais dont ils ne peuvent pas surveiller les programmes. Quelqu'un prétendait récemment que les assimilateurs se montraient plus traitables, que les dangers dont notre langue était menacée devenaient moins nombreux. C'est une belle illusion! Une semaine plus tard, le "Courrier" de Salem, Mass., nous apprenait que M. l'abbé Parent suspen-

---

(1) The largest Catholic circulation in the world.

dait la publication de son "Moniteur Paroissial" pour obéir à une décision de Mgr O'Connell, archevêque de Boston. Quel journal va-t-on substituer au "Moniteur"? Une édition française du "Pilot"?

Et si l'activité assimilatrice se permet ainsi d'étrangler une petite publication française, qu'est-ce qu'elle ne pourra pas faire, qu'est-ce qu'elle ne fera pas dans un domaine où ses actes seront moins apparents?

Qui ne se rappelle, du reste, les efforts qui sont faits un peu partout pour enseigner le catéchisme en anglais aux petits franco-américains. Nous connaissons un cas où on a empêché un petit Canadien de faire sa première communion parce qu'il ne savait pas son catéchisme en anglais.

Dans combien de couvents ne commence-t-on pas à constater avec inquiétude un empiètement progressif de l'anglais sur le français. Dans certains diocèses on ne craint pas d'affirmer que l'école paroissiale doit être un acheminement, une préparation pour l'école publique. Dans d'autres, après certaines transactions pouvant changer la direction d'une école, l'évêque disait aux religieuses le jour même où l'on avait signé les contrats: "Maintenant, mes sœurs, il faut que vous placiez votre enseignement sur une base qui en fasse l'égal des institutions nationales." Vous pouvez être assuré que cet évêque-là verra à ce que son conseil soit suivi. Peu à peu on fait passer le contrôle des écoles sous l'influence directe d'un "système épiscopal". C'est un beau nom et qui sonne bien à des oreilles sincèrement catholiques, mais quelle menace ne contient-il pas pour la langue maternelle des ouailles et par conséquent pour leur foi?

Puis, pendant ce temps, pendant que se rapproche le moment décisif dans l'histoire des Franco-Américains, pendant qu'à la faveur d'une paix relative les assimilateurs préparent l'évolution, voici que disparaissent un à un nos viex prêtres, voici que se désagrège petit à petit la phalange auguste de ces fidèles serviteurs du Christ qui ont sauvé de l'apostasie nationale et religieuse un million et demi de Canadien-français catholiques.

Et puis s'est-on jamais posé cette question? A tous ces pionniers de notre race au Etats-Unis, à tous ces fondateurs de nos paroisses franco-américaines, qui succèdera? Le moment est-il bien éloigné où l'on essayera de prouver dans l'une de nos plus belles et plus vieilles paroisses de langue

française, que le clergé national n'est plus nécessaire pour les nôtres, et que l'on a eu raison d'appeler ce que l'on nous a accordé jusqu'ici des concessions temporaires?

La question des langues n'est pas morte dans la Nouvelle-Angleterre, qu'on ne l'oublie pas, et elle n'est pas plus réglée qu'aux premiers jours.

Certains vont invoquer le fait que nous possédons dans la Nouvelle Angleterre un jeune clergé actif, pieux, zélé. C'est bien ce qui nous encourage le plus. Car, si ce jeune clergé veut suivre la trace que lui a montrée son aîné c'est, avec le succès temporel, une ère de paix sereine et d'énergique développement qui s'annonce pour la race. Que les jeunes prêtres franco-américains comprennent cela et tout est sauvé. Autrement, ils ne pourraient pas, même si les fidèles le voulaient, recueillir les glorieuses et saintes successions qui se préparent. S'ils ne sont pas essentiellement de leur race et aussi français qu'américains ils seront impitoyablement relégués au deuxième plan. Et pourquoi? Parce que les assimilateurs comptent sur eux pour achever d'angliciser leur race. Certains mêmes n'attendent pas si longtemps pour dévoiler à nos jeunes amis le rôle qu'ils entendent leur faire jouer. Voici un fait qui le prouve surabondamment.

Un évêque de la Nouvelle Angleterre qui vit encore disait, avec humeur, à un jeune prêtre franco-américain, en constatant que sa paroisse était plus française que jamais : "Vous m'avez grandement déçu !"

Aussi est-ce en nous rappelant pareils faits, et d'autres du même genre, que nous n'écoutons pas sans beaucoup de crainte les théories pacifistes de certains des nôtres qui ne se proclament patriotes militants que pour se donner le prétexte de proclamer que le temps des luttes est passé. C'est en entendant dire à quelques-uns de nos jeunes prêtres que la théorie de la "langue sauvegarde de la foi" est démodée et qu'il faut regarder avec moins de défiance le cosmopolitisme assimilateur, que nous comprenons combien sera rude la tâche de la génération nouvelle qui veut, elle aussi, maintenir les traditions et défendre les droits des nôtres à l'existence nationale.

Dieu merci, la génération nouvelle se prépare déjà aux revendications de demain, elle se prépare avec entrain à re-

cueillir la lourde succession des patriotes d'aujourd'hui. La question nationale exigera des fils, peut-être sous une forme différente, les mêmes dévouements qu'elle exigea des aieux. Qu'ils soient prêts !

Une seule chose peut ramener dans la Nouvelle Angleterre une paix religieuse durable, et c'est le règlement de toutes les questions sur une base de stricte justice. Et cela nécessiterait le choix de quatre évêques franco-américains sur sept diocèses dont est composée la province ecclésiastique de Boston !

J. L. K,-Laflamme.

Le bois, voilà l'ennemi !

Etude d'Economie Sociale et Politique.

De hautes et superbes futaies garnissent encore une grande partie de nos vallées et de nos montagnes. Elles recouvrent un sol riche et fertile, et tout à fait propre à la culture. On se demande s'il ne serait pas mieux de les faire disparaître le plus tôt possible pour faire place à de nombreuses et actives populations.

Mais ces belles futaies représentent une valeur commerciale qui a mis en appétit la convoitise du spéculateur, déjà riche de capital, plus riche encore en audace et en influence. De là est né un conflit entre deux intérêts dont l'un est cher à notre peuple, et l'autre favorise la cupidité de certains individus. Dans la lutte qui s'en est suivie, le colon n'a pas toujours eu gain de cause. Tant s'en faut ! Alors il n'est pas étonnant que l'on ait enveloppé dans une même condamnation : et le bois et le *lumberman*, et les lois et les ministres, qui tous ensemble s'opposent à la libre pénétration du bois par le colon.

De là aussi le retour périodique de ce problème de la colonisation qui se pose sans cesse, et qui ne trouve jamais de solution.

La discussion bat son plein encore une fois. Sera-t-on plus heureux cette fois-ci?

Mais pourquoi le problème n'est-il pas résolu? Est-il bien posé d'abord? Ne donne-t-on pas à la colonisation proprement dite une importance excessive, surtout maintenant que l'agriculture est en train de renouveler ses méthodes? A-t-on bien compris également le rôle et la situation du marchand de bois?

Je ne sais si je me trompe, mais, il me semble qu'il y a un un peu de Don Quichotisme dans tout ce mouvement soi-disant national et patriotique. Il est évident que nous souffrons quelque part, le bât nous blesse, mais où exactement? et de quelle manière? et comment trouver et appliquer le remède? Voilà ce qu'on ne paraît pas comprendre.

C'est tout à fait regrettable. Car, pendant que l'attention est attirée de ce côté, et que beaucoup d'efforts sont dépensés en pure perte, on ne s'occupe pas, ou à peu près pas, d'une autre question bien autrement vitale, bien plus immédiatement nécessaire, et de laquelle dépend le succès de la colonisation elle-même : celle ne notre agriculture qui végète et languit dans l'ignorance et la routine.

Que l'on daigne détourner un instant les yeux de la forêt pour regarder la terre, et on découvrira plus vite et plus sûrement la cause du mal.

Qu'on nous permette d'exposer ici quelques observations que nous avons eu occasion de faire dans nos courses apostoliques. Nous ferons cela avec toute la sincérité et le désintéressement dont nous sommes capable.

Nous ne nous faisons pas illusion au point de croire que nous dirons le dernier mot sur la question, mais nous osons espérer que ces expériences apporteront leur petite part de lumière à la solution de ce grand problème.

I

Population et défrichement

Le bois, voilà l'ennemi ! nous disent les apôtres de la colonisation, et tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre nationalité. Parmi eux se trouvent les personnages les plus considérables, qui ne sont mus par aucun intérêt direct ou personnel, mais uniquement préoccupés d'un désir très vif et très intense de trouver une solution aux difficultés qui entravent notre vie nationale dans son développement et son activité. Ils poussent à l'envahissement de la forêt. Il faut que les arbres disparaissent, que des paroisses nouvelles surgissent, sinon nous sommes condamnés à une perpétuelle infériorité.

Il y aurait donc un lien très intime et très étroit entre notre expansion et le défrichement, et ces deux choses ne seraient que les termes d'un seul et même problème.

Est-ce bien vrai?

C'est un peu exagéré, même beaucoup, car nous trouvons que dans les limites des champs actuellement en culture, il y a de l'espace pour le surplus de notre population d'ici vingt-cinq ans.

Et cet espace, c'est le cultivateur qui le possède.

Il est étrange que l'on n'ait pas encore songé à lui demander, à lui, la solution de ce problème national, car il a de la terre, et tellement, que s'il le voulait, il pourrait en céder à tous ceux qui en demandent.

Nous ne lui en faisons pas un crime, il ne l'a pas volée; nous ne voulons pas la lui enlever, ni même en soustraire la moindre parcelle, mais nous trouvons qu'il est bien vaste le champ de cent acres qui forme d'ordinaire le domaine du cultivateur canadien. N'est-ce pas beaucoup pour un seul homme? Comparativement aux autres pays, c'est énorme. En France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, partout, sauf en Amérique, il est bien rare que le petit propriétaire terrien possède plus de dix à vingt acres. Et sur ce petit lopin de terre, il vit, sa famille vit, il ne s'enrichit peut-être pas beaucoup lui-même, mais il enrichit son pays de ses épargnes. Ne sait-on pas que le paysan français est devenu le banquier de l'Europe? Aussi l'étranger qui arrive chez nous, et voit ces immenses domaines, la propriété d'un seul, n'est pas loin de penser que celui-ci est un grand seigneur. Comme il se trompe, cependant! Lui, l'étranger, vit sur un petit coin de terre, et notre grand seigneur, souvent, meurt de faim sur ses cent acres.

C'est beaucoup également pour le soin qu'il peut en prendre et le travail qu'il peut y faire. C'est trop même, car il est reconnu que la terre en Canada est cultivée d'une façon bien superficielle. Le cultivateur canadien peut posséder parfois un beau domaine, ses champs se couvrent de moissons, et nourrissent de nombreux troupeaux, mais cette terre ne garde-t-elle pas le meilleur de ses richesses parce qu'on ne sait pas les lui arracher?

Bêchez, bêchez, remuez la terre, c'est le fond qui manque le moins, disait le bon Lafontaine. C'est aussi ce qu'il faudrait dire à notre laboureur qui perd son temps à parcourir de grands espaces, et tracer le même sillon que ses ancêtres.

Ce n'est pas tout à fait sa faute. C'est la force de l'habitude, comme c'est aussi une part de l'héritage qu'il a reçu de ses pères. Les premiers colons qui vinrent ici, opéraient au hasard, cultivant n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment, préoccupés uniquement de vivre. L'énorme étendue du sol les invitait à ce genre de culture, ou mieux cette

absence de méthode. Il pourrait en être autrement aujourd'hui que l'agriculture est devenue une science, comme le droit, la médecine, et une science pratique, qui permet de réussir et de vivre sur une étendue de terrain beaucoup plus restreinte.

C'est donc un aspect nouveau de ce problème qui se pose depuis si longtemps. Qui sait s'il n'y aurait pas là le germe ou le principe d'une solution? Du reste, il est probable qu'il s'imposera forcément à la considération de nos économistes et de nos législateurs avant longtemps.

La division du travail s'impose de plus en plus à toutes les classes et tous les états: on marche vers la spécialisation la plus exclusive. De même que l'ancien ouvrier de nos campagnes ne peut plus être un charpentier, un menuisier, ou un ébéniste à quelques heures d'intervalle, de même le cultivateur ne pourra peut-être continuer longtemps la culture des choux et des carottes, prendre soin des prairies et pâturages, produire du beurre et du miel, et se faire en même temps l'orgueilleux éleveur de superbes animaux de race.

Alors sans se gêner, mais en se tassant un peu, tout en faisant un labeur moins pénible, on ferait de la place pour les autres, les frères et les amis, et là où ne se dresse qu'un seul foyer, on installerait deux ou trois familles canadiennes-françaises.

On a beaucoup parlé des canadiens émigrés aux Etats-Unis, et on attribue leur départ aux hostilités dont nous parlions tout à l'heure. C'est une solution un peu facile et un peu expéditive d'un problème autrement complexe, et dans lequel la Providence pourrait bien avoir quelque chose à dire.

Ne nous laissons pas prendre aux apparences. Ce n'est pas la terre qui a manqué à ces braves gens. Interrogeons-les—nous les connaissons bien pour avoir vécu longtemps près d'eux.—La plupart étaient propriétaires de belles fermes qu'ils tenaient de leurs parents; ils y ont vécu. Beaucoup ne devaient rien à personne; la libre et entière jouissance ne leur en était nullement contestée. Et cependant, ils sont partis! Pourquoi? A peu près tous vous diraient: "Mais nous ne pouvions plus vivre à la campagne, la terre ne payait pas."

Il en est de même pour beaucoup d'anciens colons qui habitaient jadis un coin de la forêt en libre possession et libre jouissance; ils pouvaient le défricher à leur aise, sans

être molestés par qui que ce soit. Cependant ils ont vendu leur lot, les uns pour venir en ville, les autres pour aller aux Etats-Unis. A eux non plus, la terre ne manquait pas.

II

Marchand de bois et chemins de fer

Mais le grand coupable c'est le marchand de bois. C'est lui, la bête noire, et l'on n'a pas assez de malédiction pour l'accabler. Loin de nous la pensée de le défendre, ni d'atténuer en quoi que ce soit le mal qu'il a pu nous faire. Il a été longtemps, comme il est encore, du reste, un obstacle à notre extension dans certaines parties de la Province. En outre, il s'est enrichi de nos dépouilles. Il s'est taillé un domaine superbe dans nos forêts immenses qu'il a exploitées à son profit, et quand il a cru voir un ennemi de sa fortune personnelle dans le colon qui demandait de la terre, il s'est défendu contre lui, parfois jusqu'à l'injustice.

Tout cela s'est fait de connivence avec le pouvoir qui l'a favorisé par son incurie, son ignorance, peut-être sa complicité plus ou moins directe, grâce à un système de lois des plus incohérentes et des instructions contradictoires données aux agents des terres. Alors, c'est un pillard, un voleur? Peut-être ! Nous ne sommes pas prêt à nous inscrire en faux contre cette assertion. Donc, que l'on crie : "Au voleur, au pillard !" et l'on fera très bien.

Mais il ne suffit pas de crier au malfaiteur, et surtout pareille accusation serait mal venue sur les lèvres d'un entrepreneur malchanceux. Et...... c'est peut-être notre cas.

Le marchand de bois a joué un rôle important dans notre vie économique durant le XIXme siècle ; il a été l'un des facteurs les plus considérables et des plus influents de notre destinée. Des circonstances souvent malheureuses pour nous, mais incontrôlables, l'ont singulièrement favorisé. Il faut en tenir compte, car pendant ce temps-là, il rendait service à notre nationalité. N'est-ce pas lui, dites, si vous l'aimez mieux, sa cupidité, qui a créé l'industrie forestière, de laquelle tant de nos familles canadiennes ont tiré leur subsistance depuis près de cent ans?

On se rappelle la dépression qui sévissait dans notre pays au commencement du siècle dernier. La terre manquait

sur les bords du St-Laurent. les deux rives étaient occupées sur plusieurs milles de profondeur, et l'on n'osait pas s'aventurer plus avant.

Le marchand de bois parut alors, et l'on sait avec quel empressement les jeunes gens partirent pour les chantiers et se précipitèrent à l'assaut des pins séculaires.

Ils s'éprirent facilement de ce genre de vie. Il avait en effet bien des charmes pour cette jeunesse ardente et vigoureuse. Elle y trouvait une indépendance et une liberté relatives, surtout de gais compagnons et la vie au grand air. Dans cette atmosphère si saine de la grande forêt aux essences résineuses, sous le ciel si pur et si brillant de nos hivers canadiens, tout en maniant la hache du bûcheron ils puisaient des forces nouvelles, et leur sang si énergiquement fouetté emmagasinait des réserves de vigueur et de santé pour l'avenir.

Le soir les ramenait au campement, et après un repas pris en commun, les bonnes histoires et les chansons gaies et patriotiques les préparaient à une nuit qui n'étaient jamais sans sommeil. Le dimanche, la récitation du chapelet ou le chant d'un pieux cantique leur rappelait le clocher natal où l'on entend la messe, et où l'on prie pour les absents.

Le printemps venu, le ruisseau gonflé par la fonte des neiges s'emparait des billots énormes déposés sur ses rives et les entraînait dans le courant rapide. Le bûcheron partait à la suite, une longue perche ferrée à la main, les poussant devant lui, et les suivant jusqu'à la scierie mécanique qui en faisait des poutres et des planches. D'autres pièces confiées au courant du fleuve, descendaient jusqu'à Québec, toujours escortées du même bûcheron qui ne les quittait qu'après les avoir chargées sur les bateaux qui les transportaient au-delà de l'océan.

Cette activité commencée sur les bords de l'Ottawa s'est propagée le long du St-Laurent jusqu'au mystérieux Saguenay.

Il est alors arrivé ceci : c'est que nos jeunes gens, initiés à cette vie, ont fini par l'aimer, puis une fois établis, ils ont continué à demander à la forêt et au chantier le pain de chaque jour, pour leur famille qui l'aurait en vain cherché ailleurs. C'est encore ce commerce de bois qui, à lui seul, n'a cessé d'alimenter l'activité du port de Québec, durant plus

de soixante-quinze ans. N'eût été l'industrie forestière, bien sûr un plus grand nombre des nôtres aurait cherché fortune aux Etats-Unis.

Mais, me direz-vous, c'est précisément ce régime que nous combattons, c'est lui qui a été la pierre d'achoppement de la colonisation. Mais, c'est en quoi vous vous trompez! Lisez ce qui va suivre, et vous verrez alors pourquoi il ne pouvait en être autrement, et comment le marchand de bois n'a été qu'un obstacle temporaire.

Vers 1845, quelques colons s'aventurèrent dans l'immense forêt des "Bois Francs", qui s'étendait depuis les confins des vieilles paroisses jusqu'aux frontières du Maine. Ils s'arrêtèrent dans un endroit appelé Somerset, et là sur de jolis côteaux, ils abattirent les premiers arbres pour y bâtir leur cabane. On ne restait pas inactif dans la jeune colonie; au contraire, on bûchait ferme, mais tout n'était pas rose. Pour arriver jusque là, il avait fallu franchir de longues distances dans la forêt épaisse, la hache à la main, ou traverser des savanes boueuses dans lesquelles on enfonçait profondément, car aucun chemin n'avait été tracé. Tout se transportait à dos d'homme: provisions et instruments de travail comme, un peu plus tard, les denrées que l'on voulait vendre. La petite colonie ne prospérait guère, malgré l'accroissement de la population, la construction d'un chemin rudimentaire, et la présence de quelques marchands. Non seulement elle ne prospérait pas, mais elle végétait, pour ne pas dire qu'elle dépérissait.

Or voilà qu'un jour—il fallut attendre quinze ans—on apprend que la forêt s'ouvre du nord au sud, des rails d'acier se posent sur le sol découvert et fraîchement remué, et bientôt la locomotive du Grand Tronc apparait aux yeux de tous, apportant avec elle une activité prodigieusement féconde. Dix ans plus tard; vingt-cinq paroisses s'échelonnaient le long du chemin de fer; car le chemin de fer, comme le fleuve, c'est la grande route ouverte à tous, permettant au trafic de passer, apportant et emportant les denrées qui font vivre le commerce et assurent la subsistance du cultivateur.

Le marchand de bois était vaincu!

Le même fait se reproduira un peu plus tard. Les Cantons de l'Est se peuplèrent très vite, mais là encore la terre vint à manquer et l'émigration reçut un fort contingent de

ces florissantes paroisses. Cependant on était à moins de vingt milles de la forêt, le commerce de bois y était prospère. Il le fut jusqu'au jour, où le Québec Central à l'est, et à l'ouest, le Drummond, depuis, l'Intercolonial, ouvrirent de nouvelles trouées dans ces bois impénétrables au colon, et nous avons eu encore une fois le spectacle réjouissant et suggestif du chemin de fer qui remporte une nouvelle victoire. Qui ne se rappelle les quarante milles de forêts traversés par l'Intercolonial depuis St-Wenceslas à St-Appollinaire, il y a à peine quatre ou cinq ans? Comme ailleurs la transformation s'opère rapide et vigoureuse, les villages se fondent, les maisons se bâtissent, les champs se couvrent de moissons là où s'étendait un domaine intangible, défendu qu'il était par l'âpre cupidité du marchand de bois.

Ainsi, cet homme a été tour à tour un pillard et un bienfaiteur, mais en fin de compte, lui-même a été vaincu le jour où le jeu des forces économiques a été plus fort que lui.

III

Colon et science agricole

Allons plus loin ! Et, au risque de heurter de front certaines opinions fondées sur le plus pur et le plus ardent patriotisme, nous n'hésitons pas à dire que nous sommes hostiles à toute idée de colonisation intensive, car il y aurait cruauté à diriger vers les bois, dans la situation actuelle de nos voies de transport, le meilleur de notre jeunesse.

Nous ne sommes pas prêts.

D'abord, comme on vient de le voir, le plus grand obstacle à la colonisation, c'est l'éloignement du marché et l'absence de communications faciles et rapides pour le commerce et les affaires. Il n'y a plus de terre disponible dans le voisinage des lignes de chemins de fer. Dans ces conditions, inutile de songer à faire des établissements sérieux et prospères. Qu'on le veuille ou non, c'est là le point culminant de la question, on n'en sortira pas.

Et nous ne craignons pas d'ajouter, nos jeunes gens ne sont pas préparés à faire du déboisement profitable, ou au moins qui ne soit pas nuisible à d'autres intérêts. Ce n'est peut-être pas une raison majeure, cependant elle n'est pas à mépriser. Qu'on veuille bien se rappeler la campagne entre-

prise par Mgr Laflamme pour la conservation de nos forêts ! On sait qu'elle importance il attache à leur conservation. Elle lui parait même supérieure à celle de l'agriculture, car celle-ci peut se renouveler, mais la forêt une fois disparue, il est presqu'impossible de la faire revivre. Et cependant, sans forêt, pas de bois de feu, ni de bois d'œuvre, et impossible d'assurer le régime des eaux.

La valeur du bois est peut-être moins méconnue aujourd'hui ; il y a progrès sous ce rapport, mais pas assez. On a vécu si longtemps sous l'impression que l'arbre était un ennemi et la forêt une armée envahissante, que la réaction est bien difficile à faire. Hâtons-nous de faire l'éducation forestière de notre jeunesse, sinon se renouvellera partout la désolation des vieilles paroisses.

Mais voici une autre raison bien plus grave et qui nous permettra de toucher du doigt l'une des plaies dont souffrent l'agriculture et la colonisation. C'est que nous ne sommes pas préparés à faire fructifier ce sol si riche.

Le colon, jeune ou vieux, apporte avec lui les errements et l'ignorance de ses ancêtres en matière agricole, et les méthodes surannées en usage dans son canton. C'est souvent tout ce qu'il sait, et pour le mettre en pratique, il lui faut les larges espaces et l'énorme étendue du sol, dont le tiers ou la moitié pourrait suffire à ses besoins. Il lui faut travailler longtemps pour abattre les arbres, nettoyer le sol des souches, des pierres, et des broussailles qui poussent si rapidement ; et il demande à ce sol les mêmes moissons et de la même manière qu'autrefois. Sans doute, dès les premières années, grâce à la cendre des bois brûlés, et l'humus accumulé depuis tant de siècles, il peut toujours vivre, mais dans dix ans, quand il devrait pouvoir vendre des produits riches, variés et nombreux pour subvenir aux besoins d'une famille qui grandit, il est encore dans la situation d'un homme qui fait toujours de la terre neuve, et qui mourra avant de jouir du fruit de son travail.

Cette perspective si peu encourageante est bien connue de ceux qui s'essaient à faire de la colonisation, car il s'en fait de la colonisation dans la Province de Québec, mais elle se fait sans entrain et sans enthousiasme. Ceux qui en font ne tardent pas à voir tomber ce beau feu devant de si maigres résultats ; beaucoup se découragent, et finissent par émi-

grer quant même. Quant aux autres ils font de la colonisation comme pis-aller, pour ne pas s'expatrier, la vie américaine n'ayant aucun charme pour eux.

C'est à ce genre de colonisation que nous devons les paroisses si pauvres et qui abondent dans certaines parties de la province, à vingt ou trente milles des chars. Il y a dix, vingt, trente ans qu'elles sont ouvertes, et quand nous en parcourons les rangs, nous ne tardons à nous faire une idée des souffrances endurées là, grâce aux traces qui en sont restées, et qui disent bien haut que l'heure de l'aisance n'a pas encore sonné. En effet, il sont encore loin le confort et le bien être dans ces maisons au mince tuyau qui perce le toit, sans lambris ni doubles fenêtres, ni fausses portes en hiver. Et puis, quel isolement! Loin des églises, et des écoles, et des voisins, le mari est absent, au bois pour gagner; on n'a pas toujours pour sortir ni la voiture ni les vêtements nécessaires.

Et pourquoi cette apparence si pauvre, et cette pauvreté si réelle?

Ce n'est pas le résultat de la paresse, le colon est actif et vaillant; ce n'est pas le vice non plus, on ne boit pas ou très peu dans ces campagnes, et la conduite y est généralement bonne; mais c'est la distance et l'éloignement du marché, et puis l'ignorance du cultivateur. Son mode de culture n'est pas assez pratique, ni assez rationel, ni assez payant. En un mot, il ne connait pas les secrets de son métier.

"Spectacle désolant, disait l'auteur de *Jean Rivard*, que celui d'un homme intelligent et courageux qui épuise sa vigueur sur un sol ingrat", (1) mais combien plus désolant celui d'un homme intelligent et courageux qui épuise son intelligence et sa vigueur sur un sol riche et fertile, qu'il ne sait pas cultiver, parcequ'on ne le lui a pas enseigné."

Alors, à quoi bon grossir le nombre de ces paroisses? L'agriculture s'y trouve dans une souffrance extrême. Puis, le colon n'a plus qu'à se faire le serviteur du *lumberman* qui après avoir accaparé nos dépouilles s'enrichit encore des sueurs et du sang de notre travail, presque toujours rétribué par un salaire de famine.

"C'est là l'origine de cette classe d'hommes, moitié bûcherons, moitié agriculteurs, classe ignorante, sans ambition et

---

(1) **Jean Rivard**, p. 22.

souvent, malheureusement, sans fierté, habituée qu'elle était à courber l'échine devant le maître qui lui servait sa maigre pitance." (1)

C'est bien vrai, mais peut-il en être autrement? Le salaire est au moins assuré; c'est beaucoup pour une famille qui ne peut que difficilement compter sur la terre, car les produits de la ferme ne viennent, ni si tôt, ni si vite, et ne rapportent pas si sûrement. Et puis, n'oublions pas que le goût et l'habitude de la vie du bûcheron ne peuvent manquer de faire tomber l'arbre du côté qu'il penche.

IV.

Conclusion

Ce qui importe donc à l'heure actuelle, c'est une réforme radicale de notre agriculture. Il faut prêcher l'abandon des méthodes extensives qui demandent de larges espaces et beaucoup de main d'œuvre, pour leur substituer les méthodes intensives. Tout le monde y gagnera.

Mais c'est une révolution que vous proposez? Non pas, mais simplement une évolution qui nous parait relativement facile dans les circonstances présentes.

D'abord il n'est pas nécessaire de faire vite, pressés que nous pourrions être d'enrayer une émigration en masse. Il n'y en aura pas de sitôt comme dans le passé. De nouveaux débouchés se font en ce moment pour le surplus de la population. Les chemins de fer qui se construisent vont absorber la masse des colons qui va s'abattre sur les belles terres qui s'ouvrent.

Le plus considérable, le Grand Tronc Pacifique, nous arrive de l'Ouest par l'Abbitibi et le St-Maurice. Il y a là, dit-on, une immense étendue de terre des plus fertiles. Rendu à Québec il franchit le Saint-Laurent, s'élève sur les hauteurs de Lévis, jusqu'au milieu des comtés de Dorchester et de Bellechasse, et de là, à peu près à mi-chemin entre le fleuve et la frontière, se dirige vers les provinces maritimes, traversant une région, montagneuse il est vrai, mais bordée de belles paroisses agricoles privées jusqu'à ce jour de communications faciles.

---

(1) Le "Nationaliste", 18 oct. 1908.

Le Québec Central à son tour, prenant en écharpe le haut du comté de Beauce, pénètre dans Bellechasse et longe la frontière jusqu'au lac Témiscouata, ouvrant à la colonisation les superbes plateaux des Alleghanies.

Le pays traversé par ces deux voies nouvelles n'est que le prolongement des Cantons de l'Est, il en a le caractère topographique et climatérique, il en aura sans doute la prospérité.

Voilà de la terre. Si le marchand de bois y est déjà installé en maître, ce n'est pas pour longtemps, le chemin de fer ne tardera pas à venger le colon évincé ou tenu à distance.

Pendant que ces pays nouveaux absorberont une jeunesse nombreuse, on peut travailler à la réforme de l'agriculture, et préparer ainsi de la terre disponible pour le jour où les nouvelles colonies auront tout absorbé.

Mais voici une autre difficulté, c'est qu'il faut compter avec l'inertie des gens de campagne. Oh! mais non. Nous n'en croyons rien, le cultivateur canadien ne sera pas un obstacle à la réforme, au contraire. Il est vrai qu'à la campagne on n'aime pas beaucoup la nouveauté, que l'évolution y est toujours très lente et très prudente. Et, c'est très bien cela, c'est une base solide pour fonder des choses durables. Mais, d'un autre côté, le cultivateur canadien est un homme avisé, il a l'œil ouvert, et quand il voit son intérêt dans une affaire il n'hésite pas. Nous l'avons bien vu dans l'établissement de l'industrie laitière. Avec quelle rapidité elle a pénétré partout le jour où ses avantages ont été connus!

C'est que notre cultivateur a quelque chose du paysan français et du normand. Barrès disait de nous l'autre jour: "La plupart prennent leur souche dans notre réaliste Normandie et dans le raisonnable Poitou. L'homme de Normandie apportait au Nouveau Monde une robuste volonté de vivre, sa tenacité, sa discipline, son esprit des affaires supérieur, m'assure-t-on, à celui des anglais et des yankees." (1)

Du reste, personne n'est plus évolutioniste que l'homme des champs. "C'est un perpétuel novateur, disait le vicomte d'Avenel, sans cesse dérangé dans ses calculs par des événements qu'il n'a pu prévoir et forcé sans cesse d'imaginer de nouveaux plans.

"Chez nous cet état de choses est aussi ancien que notre civilisation et il ne finira qu'avec elle. En Amérique il com-

---

(1) Le Gaulois, Paris, 12 déc. 1908.

mence. Comme les transformations agraires se font à petit bruit, par petits coups, on a peine à retrouver la trace d'une forêt abolie, ou d'un carré de bruyère remplacé par un carré de choux ; mais le passé rural est plein de changements de culture d'une même terre à travers les âges et les vicissitudes causées par des concurrences nouvelles. Les partis successifs que l'agriculture a su tirer du sol français, l'emploi qu'elle en a fait depuis des siècles ont été des plus variables.

"Elle a déboisé et ensuite reboisé, creusé des étangs pour les dessécher ensuite, substitué des céréales au pâturages, puis la vigne au céréales, puis les prairies à la vigne ou les cultures industrielles à la prairie. Le tout sous mille influences économiques, politiques ou fiscales. Et l'avenir nous réserve à coup sûr d'autres avatars dont nous n'avons pas la moindre idée encore, de ces mottes de terre dont on a fait jusqu'ici du pain, des bûches, des gigots, de l'huile, de la soie, du papier, du sucre : dont on a fait tant de choses qu'on ne fait plus, du moins au même endroit, dont on a déjà fait tant de choses qu'on ne faisait pas il y a deux, quatre cents ans." (1)

Evidemment pour "enfanter ainsi, parfois dans la douleur, mais sous l'aiguillon de la nécessité des inventions nouvelles", il faut un travail d'initiation très fort et très énergique, en même temps qu'une souplesse, un empressement et une ambition plus qu'ordinaires. Mais nous avons confiance dans notre vigoureuse et intelligente race de cultivateurs.

L'auteur de *Jean Rivard* écrivait autrefois : "Quant à la connaissance de son art, c'est-à-dire la science agricole, je voudrais qu'elle lui fut aussi familière que les connaissances légales le sont à l'avocat et la médecine aux médecins. On pourrait dire que c'est un rêve que je fais là. Quelque chose me dit pourtant que ce n'est pas chose impossible. On peut dire à l'heure qu'il est, que la grande moitié de nos cultivateurs canadiens, pourraient, s'ils avaient reçu l'instruction élémentaire nécessaire, consacrer deux, trois et quatre heures par jour à lire, à écrire, à calculer, étudier ; aucune classe n'a plus de loisir, surtout durant nos longs mois d'hiver." (2)

Cette page a été écrite il y a près de cinquante ans. Depuis une partie du rêve de l'auteur s'est réalisé, l'instruction primaire a pénétré partout ; et on peut affirmer qu'il existe

(1) Vicomte d'Avenel. Les Etats-Unis, ch. 1.
(2) Jean Rivard, p. 121.

dans la population agricole de nos vieilles paroisses une culture intellectuelle assez générale, et suffisante pour réaliser la seconde partie.

C'est une terre admirablement préparée, elle s'offre d'elle-même et attend la semence qu'une main énergique et habile voudra bien lui confier.

*
* *

La tâche ne parait pas indigne d'un ministre de l'Agriculture qui aurait la taille d'un homme d'état. La Providence en donne parfois qui ont la taille voulue. Quel bienfait pour notre peuple! Ce serait reprendre, je ne dis pas les traditions, il n'y en a pas, mais l'œuvre commencée jadis par l'Intendant Talon, l'un de nos rares hommes d'état qui aient jamais fait quelque chose de positif pour le Canada français. Il ne dédaignait pas, lui, de s'occuper d'agriculture, et avec quel esprit pratique et quel sens économique!

Il voyait à tout. Pendant qu'il donnait la terre à l'un, à l'autre il indiquait les cultures les plus appropriées au pays: il favorisait l'établissement d'industries locales et préparait déjà les voies au commerce d'exportation. Aucun des besoins de la jeune colonie n'échappait à sa vigilante attention. On voyait qu'il était l'héritier de Champlain, et qu'il travaillait, lui aussi, à la fondation d'un grand empire.

Hélas! il n'eut pas de successeurs.

Il serait plus temps que jamais de reprendre son œuvre. Les conditions nous paraissent favorables. Il semble aussi qu'il y ait comme un désir latent, et presque impatient, de voir enfin de poser les bases économiques de notre destinée. Puissent-ils venir bientôt ceux-là que la Providence destine à cette œuvre!

Les nôtres cesseront alors de battre tous les sentiers d'Amérique et de voyager sur tous ses fleuves pour se fixer enfin, se masser autour du noyau qui enserre le Saint-Laurent, le rendre plus compacte et plus fort pour opposer plus de résistance à l'envahissement anglo-soxon.

Et ce sera possible le jour où le cultivateur comprendra qu'il dépend de lui, que deux ou trois familles canadiennes-françaises vivent là où une seule a végété jusqu'aujourd'hui.

Fr. Th. Couet, O. P.

Québec, 15 février, 1909.

La colonie franco-américaine d'Estcourt

Dans deux numéros de la Revue (nov. 1908 et janv. 1909) nous avons parlé à nos lecteurs de cette entreprise de colonisation et de rapatriement dirigée par le Crédit Foncier Canadien de Providence R. I.

L'inauguration solennelle de la Colonie a eu lieu le 20 décembre dernier et des travaux considérables ont déjà été exécutés à l'endroit même qui doit servir de foyer à l'entreprise. Une équipe d'une quarantaine d'hommes est à l'œuvre et tout indique qu'au printemps on pourra juger mieux de la sagesse patriotique qui a présidé à sa fondation.

Mais jusqu'à présent nous nous sommes peu inquiété de faire connaître au lecteur la réception que l'on a faite dans la province de Québec au projet du Crédit Foncier. Du reste, nous avons hésité longtemps avant de nous décider à rapporter les précieuses adhésions qu'il avait reçues, parceque nous croyions devoir en même temps signaler les obstacles, quelquefois sérieux, qui lui ont été suscités. Depuis nous avons pu reconnaître dans ces derniers ceux qui ont dû, dans le passé, contribuer à bloquer absolument la colonisation dans notre province, un fait tellement reconnu, le gouvernement va proposer à la prochaine session un amendement radical aux lois de la Colonisation et des Terres.

Il sera toujours temps, du reste de raconter les embarras que l'on suscite non-seulement aux colons mais aux ministres qui seraient disposés à seconder la colonisation. L'important, pour le moment, est bien de montrer les progrès accomplis par une entreprise qui suscite chez nous un intérêt plus qu'ordinaire.

Nous avons parlé brièvement, dans notre numéro de janvier d'une cérémonie d'inauguration qui eut lieu les 20 et 21 décembre sur le site du nouveau village d'Estcourt. La saison avancée et d'autres empêchements, tenant aux diverses occupations de chacun, ont empêché de se rendre à Estcourt, ce jour-là, nombre de personnages distingués auxquels une invitation spéciale avait été adressée par le président du Crédit Foncier.

A cette invitation, beaucoup ont répondu de façon très aimable en donnant à l'entreprise une approbation et un encouragement des plus précieux. Et, venant de personnages aussi considérables que le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, de Mgr l'archevêque de Québec, du recteur de l'Université Laval, dont l'intérêt pour la question forestière est connu, des évêques du district de Québec, de députés, de sénateurs, etc., pareille adhésion et pareil encouragement méritaient plus qu'une mention ordinaire. Aussi les lecteurs de la *Revue* nous sauront-ils gré de mettre sous leurs yeux les quelques lettres qui suivent :

SON EXCELLENCE LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE

HOTEL DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC

14 DÉCEMBRE, 1908.

M. le Juge J. E. BROCHU,
Président du Crédit Foncier Canadien,
Providence, R. I.

Monsieur le Président,

Je regrette infiniment de ne pouvoir me rendre à votre bonne invitation d'assister à l'inauguration de la colonie Franco-Américaine qui aura lieu dimanche, le 20 novembre courant, dans le canton Estcourt. Des engagements antérieurs pris pour les 17, 19 et 21 décembre, me priveront de ce plaisir.

Je le regrette d'autant plus que tout ce qui se rattache à la belle division Grandville que j'ai représentée au Sénat plus de 25 ans, m'intéresse beaucoup. Je m'intéresse particulièrement à tout ce qui peut aider nos compatriotes actuellement aux Etats-Unis à revenir au pays.

J'ai pris communication du système de colonisation tel qu'exposé dans la *Revue Franco-Américaine*, du mois de novembre, et de tout cœur, je vous offre à vous et à tous vos collègues, mes plus sincères félicitations et mes meilleurs souhaits de succès pour une aussi belle et patriotique entreprise.

Veuillez me croire, monsieur le Président,

Votre très dévoué serviteur,

C. A. P. PELLETIER,
Lt.-Gouv., P. Q.

SA GRANDEUR MGR L'ARCHEVE-QUE DE QUEBEC

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

13 DÉCEMBRE, 1908.

Monsieur le Président du Crédit Foncier Canadien de Providence, R. I.

Bien cher monsieur,

Vous m'invitez à assister dimanche prochain à l'inauguration de votre Colonie de Franco-Américains à Estcourt, comté de Témiscouata. Rien ne me serait plus agréable que de prendre part à cette fête d'un nouveau genre qui aura lieu dans la forêt vierge, sur les bords du joli lac de Pohénégamouk. Mais je serai retenu ici par des ordinations que j'aurai à faire ce jour-là même.

Votre projet d'une colonie agricole me sourit beaucoup ; il a un caractère à la fois national et religieux qui devra, ce me semble, plaire à tous les vrais patriotes, à tous les bons catholiques. Je le crois réalisable, du moment que vous avez les fonds nécessaires pour aider les colons au début de leurs travaux, leur ouvrir des chemins, leur bâtir chapelle, école, etc. La vente du bois sur leurs lots leur donnera les moyens de vivre, de défricher et même de rembourser peu à peu, avec le revenu de leurs récoltes, les sommes dépensées pour leur installation. Nos jeunes colons n'ont besoin que d'encouragement et de secours pour commencer ; ils s'attachent bientôt à leur petit domaine quand ils se voient soutenus et sentent que leurs efforts seront couronnés de succès.

Je prie Dieu de bénir votre noble entreprise et je serai avec vous d'esprit et de cœur dimanche prochain.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N. S.

† L. N., ARCH. DE QUÉBEC.

MGR LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE LAVAL

UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC

13 DÉCEMBRE, 1908.

Monsieur le Président du Crédit Foncier Canadien.

Monsieur,

Je vous suis bien reconnaissant d'avoir bien voulu m'inviter à l'inauguration de votre colonie d'Escourt. Malheureusement pour moi la date fixée qui coïncide avec celle de nos examens de terme, la longue distance à parcourir en voiture dans la rude saison d'hiver, me forcent à rester à Québec.

Permettez-moi de vous offrir, avec mes meilleurs remerciements, l'expression de mes sincères félicitations. L'œuvre que vous entreprenez est

excellente, et, comme elle dépend d'une organisation puissante, parfaitement en mesure de soutenir le colon pendant les premières années, il y a tout lieu d'espérer qu'elle sera couronnée de succès.

Je vous souhaite donc tout le succès que vous méritez. Laissez-moi vous dire que, dans votre projet, un des points qui m'a plû davantage est le fait que vous vous proposez d'utiliser tout le bois abattu pour le défrichement et de conserver des réserves forestières pour l'usage perpétuel de vos colons.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

† J. C. K. Laflamme.

SA GRANDEUR MGR P. E. ROY, EVEQUE D'ELEUTHEROPOLIS

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

14 Décembre, 1908.

Crédit Foncier Canadien, Québec.

Messieurs,

Je ne pourrai assister à l'inauguration de votre colonie, dimanche prochain. On me réclame ailleurs. Permettez-moi de vous souhaiter tout le succès que mérite une entreprise si patriotique.

Ce que je pense de votre système ? Il est beau, certes ! Si les trois éléments essentiels à toute entreprise de saine colonisation ne vous manquent pas, vous ferez merveille. De la *terre libre* ! chose si rare en nos immenses régions, cela vous l'avez. Des *colons libres* ! voilà un élément incertain, difficile à recruter, difficile à manier. Trouverez-vous ce qui convient. Je le souhaite et je l'espère. Des *ressources* pour offrir aux colons tous les avantages suffisants : chemins, instruments, débouchés pour les produits, églises et écoles, etc.

Vous avez prévu tout cela, et votre plan est très sage. Si vous trouvez le *bon colon*, et si votre entreprise est faite pour l'aider, et non pour l'exploiter, si le désintéressement est à la base de votre œuvre, si elle est bien pénétrée du sentiment religieux et à l'abri du mal politique, elle réussira, et vous aurez donné là un bel et utile exemple.

Votre tout dévoué en N. S.

† Paul Eugène, Ev. d'Eleuth.,

Auxiliaire de Québec.

SA GRANDEUR MGR BLAIS, EVEQUE DE ST-GERMAIN DE RIMOUSKI.

ÉVÊCHÉ DE ST-GERMAIN DE RIMOUSKI

15 DÉCEMBRE, 1908.

A Messieurs le Président et les Directeurs
du Crédit Foncier Canadien, de Providence, R. I.
5, *Rue du Fort, Québec.*

Messieurs,

J'ai l'honneur de recevoir votre bienveillante invitation à l'inauguration de l'établissement d'une colonie de Franco-Américains, le 20 du mois courant, dans le canton d'Estcourt, sur le territoire du diocèse de Rimouski. A titre d'Evêque de ce diocèse, où il y a encore à faire tant de colonisation excellente et non moins fructueuse, vous concevez le pressant désir que j'éprouve de prendre part à la fête religieuse et patriotique que vous avez préparée, et quel bonheur je goûterais à cette occasion.

Animés des sentiments d'une même foi en Dieu et en son Eglise, unis par les liens de l'amour du même sol baigné des sueurs de nos vaillants pères de la Nouvelle-France, avec les accents de la même langue et les élans de la même confiance, nous aurions béni le Très-Haut des bienfaits répandus jusqu'ici sur notre race. arboré l'étendard de la croix du triomphe et du salut, chanté nos espérances dans l'avenir de la colonie naissante, imploré les lumières du Ciel sur les promoteurs de l'œuvre de sa fondation, et sur les colons rapatriés, leurs familles et leurs travaux, les plus amples bénédictions du Souverain Maître de la vie et de la santé de l'homme, du Suprême Régulateur des saisons, qui fait germer la semence des grains confiés à la terre, leur donne la croissance et la maturité. Personnellement j'aurais eu en même temps l'occasion des plus favorables de souhaiter à tous la bienvenue et de dire à chacun mes encouragements.

Mais par suite d'engagements antérieurs, pris sans plus de prévision, je dois vous avouer avec le plus sincère regret, messieurs, qu'il m'est absolument impossible de m'associer autrement que par l'affection du cœur, et la ferveur de l'âme, à votre pieux et joyeux concert de douces et fraternelles harmonies. Monsieur le curé de Saint Eleuthère, à qui je les ai déjà manifestées, voudra bien se faire, sur le théâtre même, l'écho et l'interprète de ces dispositions de ma part.

Ainsi je vous remercie avec empressement et considération, messieurs, de votre aimable invitation, et je souhaite que la fête d'inauguration de la nouvelle colonie soit le présage assuré du plein succès qui couronnera votre belle et honorable initiative.

Aussi, ai-je pris connaissance attentivement et avec intérêt du système de colonisation exposé dans la *Revue Franco-Américaine*, du mois de novembre dernier. Et si des bras vigoureux et des défricheurs sérieux et persévérants ne doivent point faire défaut à l'application fidèle et éclairée qui serait faite des nombreux et précieux moyens de colonisation qui se trouvent à la base de ce système ; vu les avantages particuliers qu'offrent aux colons les conditions climatériques du canton d'Estcourt, l'exposition de son territoire au rayonnement de la meilleure action fécondante du soleil, la fertilité du sol bien arrosé qui y est propre à la culture, l'exploitation à faire du bois de ces riches forêts, le passage de la ligne du chemin de fer Transcontinental qui le traverse, l'érection d'une gare de ce chemin à

proximité du futur village et de ses édifices religieux, l'installation d'une scierie à l'endroit le plus accessible pour tous les intéressés, et la facilité des voies de communication qui sillonneront ce canton de toutes parts, je ne saurais hésiter à croire et à proclamer que le résultat de l'exécution, dans ces conditions, de votre projet d'y établir une colonie de nos frères venus des Etats-Unis, sera la fondation à courte échéance d'une nouvelle paroisse richement pourvue de tous les éléments destinés à assurer la stabilité de sa prospérité à tous égards.

Dans ce vif espoir, je demeure respectueusement, messieurs, votre dévoué serviteur en N. S.,

† André-Albert,
Ev. de Saint-Germain de Rimouski.

**SA GRANDEUR MGR. BERNARD,
EVEQUE DE ST-HYACINTHE.**

ÉVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE

13 Décembre, 1908.

*Monsieur le Président et Messieurs les Directeurs
du Crédit Foncier-Canadien de Providence,
Québec.*

Messieurs,

J'ai reçu, par le courrier de ce matin, votre invitation d'assister à l'inauguration de votre colonie de Franco-Américains, qui aura lieu, dimanche prochain, dans le canton d'Estcourt, comté de Témiscouata.

Je m'empresse de vous remercier. Ce remerciement, que je vous adresse avec cœur, ne regarde pas seulement votre invitation. Il s'applique particulièrement à l'œuvre que vous fondez. C'est une œuvre de colonisation catholique et française. C'est l'application du principe : " La terre libre au colon libre ", qui devra assurer dans notre chère province l'essor de la colonisation. Aussi j'ai senti mon cœur battre de joie, en constatant votre effort. Comment, en effet, ne pas me réjouir, puisque vous procurez le bien de notre religion et de notre nationalité !

Dans votre intention, l'œuvre que vous poursuivez a pour but de procurer le rapatriement des Canadiens-français. Fondée sur une base d'affaires pour assurer son succès, elle est en vérité toute patriotique. En donnant à nos compatriotes le moyen d'acquérir une honnête aisance, vous les rattachez au sol natal et avec eux vous procurez la fondation de nouvelles paroisses. Voilà, certes, une belle action sociale, qui fournit à notre province un nouvel élément de force et qui intéresse notre foi. Que Dieu la bénisse et la fasse prospérer !

Par votre œuvre, vous semblez avoir résolu un problème longtemps insoluble. Bien des efforts ont été faits, dans le passé, pour faire revenir les nôtres au pays. Ce mouvement, parti originairement du Canada, n'a pas produit tous les résultats désirés. Vous l'avez repris à votre compte. Et l'histoire dira, je l'espère, que vous l'avez conduit au succès. En justice, elle devra ajouter que les Franco-Américains ont donné, par là, une grande leçon de patriotisme.

J'aurais beaucoup désiré pouvoir assister à la première messe chantée dans votre nouvelle colonie. Mais la rigueur de la saison et ma pauvre santé m'en empêchent. Je vous prie de recevoir mon excuse.

J'ai l'honneur d'être, messieurs, avec la plus haute considération, votre serviteur dévoué et reconnaissant en N.-S.

† A. X., Ev. de Saint Hyacinthe.

SA GRANREUR MGR CLOUTIER, EVEQUE DES TROIS-RIVIERES

ÉVÊCHÉ DES TROIS-RIVIÈRES

16 DÉCEMBRE, 1908.

A M. le Président du Crédit Foncier Canadien,
Québec.

Monsieur,

Je vous remercie de l'invitation que vous avez bien voulu me faire d'assister à l'inauguration de votre colonie de Franco-Américains. Je regrette beaucoup de ne pouvoir m'y rendre, car j'aurais été heureux de profiter de cette occasion pour vous dire tout le bien que je pense de votre patriotique entreprise. Je ne suis pas loin de croire que vous avez trouvé là un excellent moyen d'apporter au difficile problème du rapatriement une solution vraiment pratique et efficace.

Il semble bien que le point faible des essais tentés précédemment dans ce sens se trouvait dans la situation précaire à laquelle les colons avaient à faire face à leur rentrée au pays, et peut-être aussi dans le fait que l'on comptait trop sur l'appui des pouvoirs publics. Vous avez su parer à ces inconvénients en faisant appel à l'initiative privée et en assurant à vos colons, grâce à un plan de colonisation qui me parait aussi habilement réalisé qu'ingénieusement conçu, des conditions de vie assez avantageuses pour les attirer vers votre colonie et les y retenir.

Les directeurs du Crédit Foncier-Canadien méritent, certes, d'être félicités pour la belle leçon de patriotisme et d'énergie qu'ils donnent par là à tous ceux que préoccupe l'avenir de notre race.

Si donc, comme je le souhaite, votre œuvre prospère et que le succès couronne vos efforts, vous aurez fait faire un grand pas à l'œuvre si actuelle et si importante de la colonisation, et vous aurez bien mérité de l'Eglise et de la Patrie.

Veuillez agréer, M. le Président, avec mes meilleurs vœux de prospérité, l'assurance de ma haute considération.

† F. O., Ev. des Trois-Rivières.

Jean Colon

La France vue de l'Ile de France (1)

Exilé sous un drapeau ét anger, le Franco-Mauricien ne peut s'occuper de la polit. française qu'à un point de vue purement platonique. Mais il s'y intéresse considérablement; l'irrésistible att. ion qui l'entraîne vers la France l'amène à changer d' ons politiques avec la forme du gouvernement qu'elle se e. Sous la royauté, il est royaliste; sous l'empire, im liste; aujourd'hui il est républicain; car il ne voit d énements d'Europe que ce que lui apportent des dépêc avamment cuisinées et des articles de presse estompés la distance. On ne peut comprendre, en effet, que d atholiques aussi ardents se laissent prendre au libéralis publicain quand on ignore à quel point sont modifiés les s, entrevus à cette distance. Lady Barker le dit excellen dans les lignes suivantes:

Ce qui me pèse le plus à Maurice, c'est la solitude et l'isolement intense de la petite île; nous sommes très gais entre nous, mais il me semble souvent que je suis dans un rêve, quant à ce qui regarde le reste du monde, ou que nous vivons dans une autre planète. Une fois par mois seulement, un pet t bruit nous arrive du grand monde extérieur, là-bas, au delà de notre ceinture de récifs. Une fois seulement en quatre longues semaines, quelques nouvelles peuvent nous parvenir de ceux que nous aimons, et dont nous sommes séparés, quelques détails sur le cours des événements, quelques incidents émouvants de l'histoire du monde. est étrange combien le sentiment de l'intérêt s'affaiblit en passant par un si long espace de jours et de semaines, combien la force de toutes choses s'amoindrit, combien son pouvoir est brisé.

C'est absolument exact; qui a fait l'expérience de l'existence dans cette colo loignée et de l'existence en Europe, une conclusion s'impose: il est matériellement impossible à cette distance de [illegible] lieues de juger sainement des événements d'Europe; on perçoit les grandes lignes, on apprend les faits par fragments à travers les versions contradictoires des journaux et des agences juives; mais les détails, la physionomie de l'histoire restent vagues ou échappent totalement; l'on est donc facilement amené à juger sur les apparences; de plus, à moins d'une observation

---

(1) L'Ile de France Contemporaine, par Hervé de Rauville, ch. IX. Voir note bibliographique.

directe et faite sur place, nul ne peut concevoir à quel point le suffrage universel est un instrument inconscient et vénal, quelle effroyable école d'immoralité est le régime démocratique. L'énormité même de ces évidences les rend invraisemblables à qui n'en a pas été le témoin personnel. Considérez, en outre, que pour le Mauricien la France ne peut se tromper; qu'en face de l'étranger il la faut défendre quand même; que c'est toujours et malgré tout le flambeau de l'humanité, et vous comprenez que des chrétiens sincères finissent par admettre non moins sincèrement la légitimité de la République qui sévit actuellement sur notre patrie infortunée. Nous avons eu une vision saisissante de ce phénomène en lisant la phrase suivante dans les *Récits de campagne* du duc d'Orléans, fils de Louis Philippe: "Vue de loin, la grande figure de la France paraît être ce que nous la rêvons tous, car nous ne pouvons distinguer d'ici les taches qui la déparent et la vermine qui la ronge." Que dirait le duc d'Orléans aujourd'hui!...

Pour bien préciser l'état d'esprit d'un grand nombre de Mauriciens, il suffira de dire que les deux journaux français qui longtemps firent oracle à Maurice sont le *Figaro* et le *Temps* (1).

Cependant on peut constater que cette confiance illimitée dans la République a déjà été ébranlée à l'Ile de France.

La *France juive* d'Edouard Drumont a répercuté jusque là-bas le son de cloche avertisseur. La *Libre Parole* a continué l'œuvre. . Le Panama, l'affaire Dreyfus, bien que déformés par les dépêches d'agences juives, ont donné à réfléchir. Enfin les lois anti-religieuses ont douloureusement ouvert les yeux à ces aveugles pieusement obstinés. D'abord on a cherché à se faire illusion; des catholiques très convaincus prenaient la défense de Waldeck et de Combes. "Les religieux, disait-on, ont dû commettre, au

---

(1) Depuis l'affaire Dreyfus cependant, le *Figaro* a été remplacé par le *Gaulois*, ce qui indique bien que le Mauricien patriote a vu clair en cette affaire et est aussi antidreyfusard que le nationaliste français. Il ne faudrait pas induire de ce que je viens de dire que le Mauricien ne connaît pas d'autres journaux; au contraire, tous les vieux organes d'opposition, la *Gazette de France*, les *Débats*, le *Soleil*, l'*Autorité*, qui a gardé tous les partisans de l'ancien *Pays*, enfin l'*Univers*, ont leurs lecteurs assidus dont le nombre tend même à augmenter. L'*Action française*, toute jeune qu'elle soit, y a déjà des abonnés. Ces journaux balancent heureusement l'influence des agences officieuses.

point de vue politique, quelque faute dont nous ne nous rendons pas bien compte encore ; attendons avant de juger." Mais, à la fin, en dépit d'une bonne volonté tenace, l'on voit clair et l'on souffre. La désillusion entraîne la désaffection...

Certes, le Mauricien sait distinguer aujourd'hui entre la vraie France, celle qui travaille et qui prie, et la France officielle tombée, grâce à la République, aux mains d'un syndicat d'exploiteurs maçonniques et juifs. Néanmoins, hélas ! *les lézardes sur la maison*, que dénonce si éloquemment Maurice Barrès, se sont étendues jusque là-bas. Pour les mêmes motifs que certaines provinces françaises, persécutées dans leurs coutumes et leur foi traditionnelles, montrent une tendance à se séparer du gouvernement judéo-maçonnique central, beaucoup de Franco-Mauriciens, et parmi les meilleurs, ne désirent point, quant à présent la réunion *politique* de leur île à la France.

Ils y voient deux dangers pour leurs traditions et leur foi nationales, et même pour le maintien de leur prépondérance ethnique. Le premier de ces dangers est la persécution religieuse qui suivrait inévitablement l'annexion : le second est le suffrage universel qui annihilerait instantanément le petit groupe français en le noyant dans le flot asiatique.

De toutes les preuves accumulées pour démontrer que la France a totalement dévié de sa voie normale, il n'en est pas de plus décisive que ce spectacle : des Français voulant rester Français et ne pouvant l'être intégralement qu'en répudiant l'union avec la France !

Sous cette impression il s'est formé, depuis quelques années, un parti *nationaliste mauricien*, dont le journal la *Croix de l'île Maurice* est le principal organe. Ne voulant pas être Anglais, ni, à l'heure actuelle, être réunis à la France, ces Franco-Mauriciens tentent de créer une "nation mauricienne" basée sur les vieilles traditions françaises et autour de laquelle ils grouperaient sous leur hégémonie les élites des divers éléments dont se compose la population de l'île.

Voici comment, dans la *Croix*, M. Anatole de Boucherville, président de l'Union catholique de l'île Maurice et l'un des hommes les plus considérables du pays, expose ce projet :

Que les Mauriciens se déclarent Mauriciens, ils (les Anglais) les respecteront. Ils se moqueraient d'eux ou cesséraient de les estimer s'ils prétendaient être Anglais.

Par l'origine, la langue, les mœurs, toutes les traditions, notre nationalité serait française. Mais lorsqu'un rameau séparé du tronc s'est développé pendant près d'un siècle, il a bien véritablement acquis une existence propre. Nous pourrions seulement, à l'imitation de nos frères du Canada, nous dire Mauriciens-Français. Mais la première appellation nous semble d'autant plus suffire que s'il existe des Anglo-Mauriciens, ils n'ont jamais cherché à constituer une nationalité...

...Luttant pour la civilisation chrétienne, soucieux de nos devoirs, quelle plus noble ambition que de vouloir nous *assimiler* les éléments divers qui nous environnent et fondre en une société chrétienne les peuples de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, qui se sont donné rendez-vous sur ce coin de terre?...

Nous avons nos traditions. C'est en restant fidèles à ces traditions, à ces lois qui *ont présidé à sa naissance* que la nation mauricienne pourra grandir et se fortifier. Ce qu'il faut pour garantir l'espérance que nous entretenons, c'est que tous les Mauriciens aient au cœur l'énergie et la résolution nécessaires pour remplir dignement les devoirs que la *religion* et le *patriotisme* leur imposent.

Enfin, en une phrase nette et précise, M. de Boucherville résume tout son système :

Occupons-nous un peu moins, dit-il, de l'Angleterre et de la France, et prenons en mains nos propres intérêts. Aimons notre petit pays et ne rougissons pas de constituer un petit peuple...

Ces mots, où résonne, à côté des espérances à venir, le triste glas de la séparation enfin acceptée, ne font-ils pas écho à la lamentation du Breton, du Normand, du Lorrain, persécutés par le nombre et la force maçonnique? Ecoutez ce fragment d'un discours adressé récemment par le maire d'Arracourt à Mgr Turinaz, évêque de Nancy :

...Si un jour la Lorraine et l'Alsace doivent s'unir de nouveau et posséder l'autonomie de leurs races, c'est vous, nous l'espérons bien, qui resterez l'évêqué du *pays lorrain*, définitivement pacifié, *libre de conserver ses coutumes et sa relignion*, tel est en un mot que nos pères l'avaient voulu, quand ils se sont ralliés à la France.

C'est la République, l'abominable Démocratie qui a créé ce mal nouveau du séparatisme dans notre patrie. La France, que nos Rois avaient mis dix siècles à *faire*, la République la *défait* méthodiquement chaque jour...

L'affreux métèque borgne Gambetta a formulé ce principe : "*Le Nombre crée le Droit*", qui est la négation de toute morale et de toute justice sociale, une brutale régression vers les temps barbares de l'animalité. De cette formule la Démocratie a fait son dogme ; puis elle a ouvert la porte aux

juifs, aux métèques, à tous les aventuriers étrangers. S'ils ne sont pas le nombre, ce sont eux aujourd'hui qui, par leur astuce et grâce à la vénalité démocratique, commandent le nombre ; il en résulte que, selon une expression du levantin Rouvier, la France se "dissout."

Ecoutez encore, dans le même ordre d'idée, cette autre leçon qui nous vient d'au delà de l'Atlantique.

Il y a trois ans, un groupe important de Franco-Canadiens se forma en comité pour provoquer une agitation en faveur de la création d'un drapeau national canadien : leur premier acte fut d'écarter le drapeau tricolore, et ils expliquèrent pourquoi :

Ce drapeau, disait textuellement le rapporteur du comité, est l'étendard *d'une France officielle fort différente de l'ancienne et beaucoup moins sympathique aux Canadiens.*

Il y a donc scission radicale, définitive entre tout ce qui a un cœur français et les maîtres actuels de la France. Le Mauricien comme le Canadien, comme le Louisianais, aime et vénère la vieille France, la France royale et catholique, dont la *France officielle* de nos jours lui paraît être une caricature sacrilège.

Il existe, certes, encore beaucoup de Franco-Mauriciens qui, dans leur "violent amour" pour la patrie perdue, voudraient y rentrer quand même, coûte que coûte, à tous risques : mais la création de ce parti nationaliste mauricien est un symptôme singulièrement douloureux.

Hervé de Rauville.

Revue des faits et des œuvres

L'émigration dans l'Amérique du Nord

La revue *Les Questions diplomatiques et coloniales* publie une étude détaillée due à Maurice L. Dewavrin sur l'émigration et la colonisation dans l'Amérique du Nord. Ce mouvement est surtout dirigé et stimulé par l'Armée du Salut.

Comme l'expose l'auteur, la prospérité économique de l'Angleterre, presque ininterrompue au cours des cinquante dernières années, a trouvé sa contre-partie dans l'extension parallèle du fléau social qui la ravage depuis quatre siècles : le paupérisme. D'après les statistiques officielles de 1906, le chiffre des chefs de famille secourus à domicile s'était élevé à 127,000 pour la seule ville de Londres, et les dépenses des services d'assistance dans l'ensemble du pays avaient dépassé 16 millions de livres sterling, soit plus de 465 millions de francs.

Si la progression continue du nombre des indigents assistés et l'inflation corrélative des budgets d'Unions de la Loi des Pauvres s'expliquent en partie par la mauvaise organisation des services et l'indifférence des "guardians" vis-à-vis des intérêts du contribuable, la cause principale de cette double augmentation est d'ordre purement économique. Un relevé établi par les soins du Board of Trade pour l'année 1906 signalait 27,446 ouvriers des manufactures, soit 4½% de la population masculine de ces établissements comme ayant chômé toute l'année. Les constatations sont à peu près les mêmes dans les autres branches de l'industrie anglaise.

En présence de cette faillite des institutions officielles d'assistance, les associations charitables libres se sont préoccupées de chercher des méthodes nouvelles toutes différentes du système représenté par le "Workhouse". Comme l'agriculture et l'industrie anglaise sont encombrées, l'Armée du Salut a organisé une grande entreprise qui a pour but de diriger vers le Canada la multitude des gens sans travail.

Au Canada, les ressources abondent en fait de travail. L'Armée du Salut a fondé à Londres un Bureau d'Emigra-

tion (Queen Victoria Street) qui a fait transporter dans l'Amérique du Nord 15,000 émigrants en 1907. A l'Aumone déguisée des patronages, dit M. Dewavrin, le Bureau d'émigration a substitué le secours remboursable dans un certain délai, ne prenant à ses charges que les frais généraux d'administration, évalués a environ 4 francs par émigrant.

Après avoir expliqué le système appliqué pour la fondation des colonies agricoles, M. Dewavrin résume ainsi les ressources que les émigrants peuvent utiliser au Canada, principalement les français.

Ce que l'Armée du Salut a déjà fait, ce qu'elle fera demain, avec l'appui du gouvernement britannique, toute autre association peut le réaliser au Canada, à condition de s'approprier les méthodes de la société du général Booth et de reproduire sa forte organisation. Or, à l'heure présente, tout tend à favoriser l'immigration française dans ce pays. Les français de France ont toute chance d'être bien accueillis sur les rives du Saint-Laurent, à une époque où, par suite du manque d'ouvriers agricoles et industriels, la législature de Québec rapatrie chaque année à ses frais 5 ou 6,000 Canadiens-français émigrés dans les Etats du Nord de la grande république. Presque délaissée pas les courants d'émigration anglais et Italiens, la Province de Québec n'en est pas moins un pays de grand avenir. Sans parler des gisements de métaux précieux récemment découverts sur son territoire (mines d'or et d'argent du Mistassini, mines d'argent du Témiscamingue), la coupe du bois et les industries qui en sont tributaires, la culture maraîchère et même l'agriculture proprement dite, qui s'étend graduellement dans la région du Nord, augmentent d'année en année leur demande de main d'œuvre et se prêtent pour longtemps encore à la création d'entreprises nouvelles. Mais, outre ce premier débouché, l'Ouest canadien semble s'ouvrir, lui aussi, à l'émigration française. Des petits centres de colonisation où nos compatriotes sont en majorité, tels que Saint-Claude, Saint-Brieuc, Lourdes et Domremy se sont formés depuis quelques années dans le Manitoba, le Saskatchewan et l'Alberta. Rien ne s'oppose à ce qu'une tentative nouvelle vienne grouper autour de ces colonies disséminées dans les plaines de l'Ouest canadien d'autres foyers de civilisation française.

On ne manquera pas d'objecter le défaut de préparation des sans travail à la vocation agricole. Mais ne pourrait-on

trouver parmi les centaines de milliers d'indigents valides de nos grandes villes, quelques centaines, voire quelque milliers de chefs de famille remplissant les conditions requises pour faire de bons colons ; honnêteté, amour du travail et compétence agricole? Combien d'ouvriers nés à la campagne et rompus, durant leur adolescence, aux travaux de la vie rurale, mais attirés plus tard dans les villes par l'éclat décevant des hauts salaires, ne demandent qu'à quitter leur milieu d'emprunt pour chercher au Canada des conditions d'existence nouvelles?

En favorisant, et au besoin, en provoquant la création d'une association officieuse, destinée à réaliser l'exécution méthodique d'un programme rationel d'expansion française au Canada, le gouvernement français ne se bornerait pas à donner l'indépendance économique à quelques milliers de familles nécessiteuses et dignes d'intérêt. Son intervention discrète, mais non équivoque, dans l'œuvre de l'émigration et de la colonisation française au Nouveau Monde, serait d'un bon exemple auprès de notre commerce et marquerait le point de départ de la création de nouveaux courants d'échange entre le Canada et son ancienne métropole. Enfin, par cette manifestation d'initiative plus que par toute mesure, il contribuerait à rendre au prestige national dans le Nouveau Continent l'éclat dont il brillait aux jours lointains où la moitié de l'Amérique du Nord était soumise à la domination française.

*
* *

Les Catholiques aux Etats-Unis

D'après une statistique publiée par le "Wiltzius Catholic Directory" pour 1909, il y a aux Etats-Unis 14,235,451 catholiques romains. Ce chiffre comprend les adultes et les enfants.

Toujours d'après cet annuaire, il y a dans les Etats-Unis 16,093 prêtres catholiques ; 12,923 églises catholiques ; 80 séminaires, qui donnent l'instruction à 5,687 étudiants ; 213 universités et collèges pour garçons et 708 institutions pour jeunes filles. L'annuaire compte aussi 4,073 écoles paroissiales, suivies par 1,197,913 enfants et 290 asiles pour les orphelins catholiques du nombre de 44,066.

La hiérarchie catholique des Etats-Unis comprend aujourd'hui : un délégué apostolique, un cardinal, 13 archevêques, 90 évêques, 16 abbés et un préfet apostolique. Voici la population catholique des vingt diocèses principaux :

New-York, 1,219,920 ; Chicago, 1,150,000 ; Boston, 850,000 ; Nouvelle-Orléans 525,000 ; Philadelphie, 525,000 ; Pittsburg, 425,000 ; Saint-Louis, 375,000 ; Hartford, 365,000 ; Newark, 365,000 ; Cleveland, 330,000 ; Springfield, 323,121 ; Detroit, 267,000 ; Scranton, 265,000 ; Saint-Paul, 260,000 ; Baltimore, 255,000 ; San Francisco, 250,000 ; Buffalo, 244,739 ; Milwaukee, 235,000 ; Providence, 222,000.

Voilà des chiffres pourtant encourageants, mais donnent-ils exactement la vérité ? Nous nous rappelons que l'exactitude des renseignements fournis par le "Wiltzius" ont déjà plus d'une fois été mis en doute. Et pluis, tout récemment encore, Mgr Glennon, qui s'est occupé plus spécialement du nombre des catholiques aux Etats-Unis portait ce nombre à 18 millions.

Mais à part les notes que nous venons de donner, voici que de nouvelles statistiques, préparées par un M. Herman Hapgood et publiées par le "Herald" de Boston (24 janvier 1909) vont, en jetant un doute nouveau sur les chiffres livrés au public, prouver un fois de plus combien tous ces travaux de recensement sont encore inexacts ou, du moins, incomplets.

M. Hapgood dit qu'aux Etats-Unis 34,282,543 personnes sont membres d'une dénomination religieuse quelconque, un chiffre considérable, il est vrai, mais qui perd de son importance si on le compare à la population totale du pays qui est de 80,000,000 d'habitants. On voit donc qu'un tiers seulement de la population américaine est enrolé par les églises.

Il y a 155 dénominations religieuses et le correspondant du "Herald" dit que l'américain qui ne pourrait pas choisir une secte à son goût serait bien difficile. Il a le choix entre les "Old Two-Seed-in-the-Spirit Predestination Baptists," qui réclament 10,000 members et les 154 autres religions.

Les catholiques, dit M. Hapgood, sont en tête de la liste avec 12,394,731. Il est possible qu'il ait puisé ses renseignements à de vieilles sources. Il l'insinue du reste, quand il avoue avoir surtout consulté les compilations du Dr. Carroll qui eut la direction du recensement de 1890. Il prétend, tout de même, donner les statistiques religieuses pour l'année 1908.

Dans tous les cas, il ne peut résulter de toutes ces recherches qu'un désir plus ardent d'obtenir des renseignements précis. Et le jour n'est peut-être pas éloigné où, en faisant le total de la population catholique aux Etats-Unis, on indiquera en même temps la proportion exacte des différents éléments qui la composent.

*
*   *

"Le Centurion"

Il nous fait plaisir de publier la lettre intime qui suit, adressée à l'honorable juge Routhier. Elle nous a été communiquée avec la permission de l'auteur.

Elle n'a été écrite que comme accusé de réception ; mais elle exprime si clairement le but que s'est proposé le juge Routhier dans son ouvrage, et en donne une appréciation si juste, que nous croyons, en la publiant faire plaisir à nos lecteurs, et offrir à l'auteur du "Centurion" l'hommage et l'éloge qu'il mérite.

LETTRE DU R. P. LALANDE.

6 février 1909.

Monsieur le juge,

C'est bien bon et très aimable à vous de m'avoir envoyé votre "Centurion". Je vous en remercie cordialement. Vous y avez ajouté votre "hommage affectueux", avec mon titre de "Cousin", et cela me rend le livre encore plus cher.

Le volume m'a été remis mardi soir. Il m'attendait sur ma table au sortir du sermon, et vous étiez encore dans la chapelle que j'en avais commencé la lecture. Et j'ai lu... et j'ai lu... au delà de la cloche, et au delà de minuit. Vous pourrez vous accuser pendant la retraite d'avoir été cause d'une des plus instructives et des plus agréables insomnies dont j'ai joui depuis longtemps.

Ma lecture est achevée. Et je voudrais vous dire tout le bien que je pense de votre livre et, comme je le ressens, tout le bien qu'il m'a fait. On ne saurait, avec plus d'agrément, enseigner des vérités plus graves, et faire suivre, au cours de cinq cents pages, dans une lecture plus facile, des leçons plus profondes, et plus édifiantes. C'est ce qui donne à votre ouvrage plus qu'une porté ordinaire, et en fait mieux

qu'une œuvre littéraire: c'est une belle œuvre d'apostolat chrétien, une grande action, et, je l'espère, très féconde!

Les premiers chapitres m'ont rendu un peu perplexe; je ne savais pas dans quelle catégorie littéraire classer votre ouvrage; je vous y trouvais, tour à tour, apologiste, historien, exégète, commenteur averti et sûr de ses textes, guide éclairé à travers les vieilles cités et les monuments; mais je ne trouvais pas assez, en tournant les pages par douzaines, la justification de votre titre de "roman". J'ai bientôt compris quel cas vous faites vous-même de la partie romanesque du livre, et qu'en ajoutant, comme vous le dites, "certain intérêt qui convient aux gens du monde", vous n'avez pas voulu distraire plus que de raison vos lecteurs des hauts enseignements de la vérité. Le rôle de la fiction y est à peine sensible, et c'est ce de quoi, en pareille matière, même "les gens du monde" vous sauront gré. La trame d'amour que vous y glissez ne troublera pas les cœurs. Elle est si délicate que les âmes les plus timides peuvent l'analyser. On la suit à travers le récit, on l'aperçoit plutôt, mais, si peu! comme un fil d'or tenu, faufilé autour d'un voile de tabernacle!

Vous vous êtes proposé, en écrivant le "Centurion", un but très noble: inspirer le désir et le goût de lire les Evangiles. Et vous l'atteindrez, je le crois fermement. Vous allez même plus loin, auprès de plusieurs de vos lecteurs, qui ont déjà une connaissance un peu plus étendue des Evangiles: vous les leur faites aimer, et mieux comprendre.

En reconstituant les scènes des miracles et des faits évangéliques, en faisant agir les hommes dans leur milieu, d'après les coutumes et les mœurs du temps, en complétant par l'histoire profane l'intelligence des livres inspirés, vous donnez au tout un relief nouveau, et le montrez dans sa vraie lumière.

J'avoue que pour moi-même la "séance orageuse" qui termine la *troisième partie* du livre, formera un préambule précieux, quand je voudrai expliquer la passion. Votre Jean Baptiste me restera debout dans la mémoire. De même votre tableau de Jésus au Temple. Ce sont pourtant des faits et des tableaux que j'ai vus souvent, mais pas avec ces attitudes, et dans ce jour qui les illumine.

Avec quel plaisir ému j'ai lu le premier chapitre de la *quatrième partie*, ainsi que celui des "adieux au temple," et

les "visions d'aurore" ! Est-ce que je me trompe en croyant que c'est là que vous avez mis le plus de votre cœur et de votre art d'écrire?

Je forme donc avec vous le vœu que votre livre soit lu, bien lu, par tous, longtemps, et qu'il inspire le goût de lire les Évangiles. C'est déjà les lire beaucoup que de lire le 'Centurion'.

Agréez, monsieur le juge, avec mes sentiments affectueux, la reconnaissance de votre petit cousin,

LOUIS LALANDE, S.J.

*

* *

Lendemain de catastrophe

Extrait des intéressantes "Tablettes d'un Globe-trotter" de M. Charles Le Goffic, dans l'"Ouvrier" :

Tout a été dit sur cette épouvantable catastrophe qui a détruit, en ving-trois secondes, Messine, Reggio, San Giovanni, Scylla, Pami, dix autres villes ou villages de la Sicile et de la Calabre. Ce n'est pas la première fois sans doute qu'un tremblement de terre fait des victimes. Messine elle-même, en 1783, fut particulièrement éprouvée par une violente secousse sismique qui jeta bas ses plus beaux monuments et causa la mort de 50,000 personnes.

Telle fut cette catastrophe du 5 février 1783, dont le souvenir avait fini par s'effacer dans la mémoire des Messiniens, ou qui ne leur apparaissait plus que comme un mauvais rêve. Leurs pères avaient payé tribut à la fatalité : cela semblait une garantie pour les fils. Une Messine nouvelle s'était créée sur les ruines de l'ancienne. Plus de 126,000 habitants peuplaient ses maisons aux balcons en fer forgé, circulaient dans ses rues pavées de larges dalles de marbre gris, se pressaient sur ses quais et ses esplanades. Siège d'un archevêché et d'une université, métropole de l'industrie de la soie, riche par son port qui faisait un grand trafic d'oranges, de citrons, de raisins, de vins, d'huile, Messine s'étendait en amphithéâtre sur les flancs du Dinnamare qui l'arbritait contre les vents d'est ; sa prospérité, qui allait croissant chaque jour, tenait à sa situation privilégiée au carrefour de toutes les grandes voies méditerranéennes. Cette

situation, de bonne heure, avait frappé des pirates cumiens qui y fondèrent, au VIe siècle avant l'ère chrétienne, un établissement auquel ils donnèrent le nom de Zancla, c'est-à-dire la Faucille, nom tiré de la forme incurvée de son port. Sicules, Chalcidiens, Samiens, Messéniens s'y succédèrent tour à tour, et ce fut même à ces derniers émigrants qu'elle dut son nom définitif de *Messana* ou Messine. Conquise ensuite par les Mamertins, puis par les Romains, les Sarrasins s'en emparèrent en 831, les Normands en 1061. De ceux-ci, elle passa aux rois angevins de Naples et, après les Vêpres Siciliennes, aux Aragonnais qui la gardèrent jusqu'à l'avènement des Bourbons. Une histoire si mêlée surprendrait partout ailleurs que dans cette Sicile qui vit défiler sur son sol toutes les races de la création. Malgré cette diversité d'origine, l'unité du caractère national était parfaite, à Messine, comme à Palerme et à Syracuse.

"Nulle part, dit un historien, la fusion des races n'a été plus absolue. Ce qui domine cependant, c'est l'élément arabe, ou plutôt berbère, et l'élément gréco-byzantin, le premier l'emportant dans l'ouest, le second dans l'est de la Sicile. Comme résultat d'ensemble, un caractère ardent, passionné, généreux, libéral, un tempérament ou le cœur surabonde et devance parfois la réflexion, voilà la nature sicilienne : les défauts sont un amour-propre excessif, une certaine tendance, à se contenter de généralités superficielles un feu qui ne se gouverne point assez, trop peu d'horreur pour l'effusion du sang..."

Qu'on ajoute une certaine propension au banditisme et à la vendetta. Dans cette catastrophe même de Messine, qui a passé de beaucoup en horreur la catastrophe de 1783, on a eu à déplorer des scènes de pillage si odieuses et si répétées, qu'il a fallu mettre la ville en état de siège. Sans doute, ces scènes ne sont imputables qu'à la lie de la population. Elles n'en sont pas moins regrettables. Même aujourd'hui, après plus de deux semaines écoulées, il est difficile encore d'évaluer le nombre des victimes qu'a faites le tremblement de terre. On parle de 200,000 morts et, si ce chiffre est reconnu exact, il faudra bien convenir que jamais commotion tellurique n'accumula plus de désastres. Messine, il est vrai, n'a pas été la seule ville éprouvée, si elle a été la ville la plus éprouvée, et, presqu'en face d'elle, de l'autre côté du détroit, sur la côte italienne, Reggio a eu sa large

part de calamité. Chef-lieu de la province de Calabre Ultérieure première, siège d'un archevêché , l'antique Rhegium Julii à perdu, dit-on, un bon tiers de ses 45,000 habitants. En 1783 elle avait déjà supporté le contre-coup du tremblement de terre qui avait détruit Messine. Une partie de ses monuments fut ruinée; les maisons elles-mêmes, lézardées, durent être démolies. On en profita pour reconstruire la ville "sur un plan majestueux et régulier". Reggio, sans avoir l'importance commerciale de Messine, faisait un assez grand commerce d'huiles et de parfums. Il n'est pas enfin jusqu'à la topographie du détroit qui n'ait été profondément modifiée par le tremblement de terre du 28 décembre dernier. Charybde et Scylla, le tourbillon et le récif fameux qui avaient donné lieu au proverbe :

Incidet in Scyllam cupiens vitare Charybdim,

Charbyde et Scylla n'existent plus. Charybde avait changé de nom depuis l'Odyssée : les marins l'appelaient le *Calofaro*. Son tourbillon n'était plus aussi dangereux qu'autrefois ; il était assez violent néanmoins, quand les courants du nord et du sud venaient à se rencontrer, pour dévier les paquebots, à plus forte raison les simples voiliers, et les drosser vers le récif de Scylla, sinistre écueil aux trois quarts immergé en qui la superstition païenne voulait voir la fille de Phorkos métamorphosée par Circé en monstre marin.

Ainsi prend fin une des plus antiques légendes dont ait été bercée l'humanité, et la perte serait faible, en somme, si, en même temps que Charbyde et Scylla, n'avaient disparu dans la catastrophe les deux grandes métropoles du détroit, cette Messine et ce Reggio, qui étaient comme les avant-gardes radieuses de l'Orient et qui ne sont plus aujourd'hui que des cadavres de villes.

*
* *

Alcool et Littérature

Sous le titre "Autour de la Persécution", Jean Drault consacre aux Jacobins qui mène la France le billet suivant :

La lutte d'apaches que la République franc-maçonne a

entamée contre les congrégations, vient d'aboutir à un nouveau cambriolage.

Si, en effet, un arrêt de la Cour d'appel confirme l'ahurissant jugement qu'a prononcé, à la fin de l'an dernier, le tribunal civil de la Seine, c'est le gouvernement qui sera propriétaire de *La Croix*, du *Pèlerin* et des autres publications créées par les Pères Assomptionnistes.

M. Féron-Vrau les a bel et bien rachetés de ses deniers ; mais, du moment que c'est une Congrégation qui les lui a vendus, ça ne compte pas.

Le gouvernement lui prend son acquisition, mais évite soigneusement de le rembourser. Puisqu'il se trouve des tribunaux qui sanctionnent de semblables cambriolages, je me demande sur quoi ils se baseront, maintenant, pour condamner les chevaliers du rossignol et les adeptes du vol à la tire qui comparaîtront devant eux.

Il se peut donc que nous voyions bientôt la République du Grand-Orient exploiter le journal *La Croix*, dont la prospérité n'est un mystère pour personne.

Et je crois que, ce jour-là, M. Féron-Vrau lui-même, en dépit du chagrin compréhensible qui envahira son âme, éprouvera un sentiment de légitime curiosité.

Au lieu de Pierre-l'Ermite, la signature du premier Paris appartiendra à Pressensé, et ce leader-article aura pour titre : "*Les monstres en soutane*", ou quelque chose d'approchant. Les nouvelles de Rome seront relatées par un Lévy-Manassé quelconque qui, pendant quatre colonnes, bavera sa haine de youpin sur le Vatican. Les faits divers attribueront au clergé tous les crimes et délits commis dans notre pays, et le feuilleton, destiné aux mères de familles chrétiennes, sera cuisiné suivant les formules familières à feu Léo Taxil.

Avouez que ce premier numéro de *La Croix*, rédigé d'après la conception littéraire Clémenceau-Briand, ne manquera pas d'imprévu. Il aura certainement une valeur pour les collectionneurs à venir, d'autant qu'il aura des chances de rester unique.

Ce qui sera prodigieux aussi, ce sera l'état des recettes de la fin du mois.

Vous voyez d'ici avec quel enthousiasme abonnés et lecteurs au numéro auront fui vers les journaux restés catholiques.

Et le gouvernement aura ainsi fait une opération commerciale aussi heureuse que celle qu'il entreprit avec la Chartreuse.

Là, pourtant, il ne s'agissait que d'une liqueur; son goût flattait tous les palais, qu'ils fussent catholiques ou anticléricaux.

Il a pourtant suffi que la République maçonnique, après avec détroussé les Chartreux, tentât de gagner de l'argent avec leur produit, pour que ce produit perdit toute valeur, et fût détrôné aussitôt par la nouvelle marque des Chartreux.

Vous pouvez aller, en effet, dîner chez Fallières au Clémenceau: ce n'est pas la "Mascuraud", comme on l'appelle, qu'ils se permettraient de vous offrir au dessert!... C'est l'autre liqueur, la Tarragone, la vraie...

Si bien que l'Etat, à l'odieux ajoute le grotesque. Il vole sans profit, pour rien, pour le plaisir, pour satisfaire les bas et honteux instincts de la secte maçonnique.

Salir et détruire, c'était la passion des Jacobins de 93. C'est encore celle de leurs héritiers, nos maîtres de l'heure présente.



L'Ambassador Bryce et les traités

L'Ambassadeur anglais à Washington, M. Bryce, a prononcé recemment un discours qui sera lu avec intérêt par ceux qui s'inquiétent du droit du Canada à conclure ses propres traités commerciaux. Il est évident que la métropole n'entend pas se départir aussi facilement que tout cela de son habitude de traiter ses colonies comme sa chose. Parlant donc devant les membres de l'Association des marchands et manufacturiers, à Milwaukee, Wis., M. Bryce a dit:

"Je suis heureux, et, je n'en doute pas, tous les américains et tous les canadiens le sont autant que moi, de constater que l'amitié entre vous et le peuple du Canada se resserre chaque jour en des liens plus étroits, et que notre gouvernement et le vôtre ont pu, tout dernièrement, conclure trois traités destinés à éloigner tout sujet possible de dispute entre les deux peuples. Un de ces traités détermine l'exacte délimitation

des frontières entre les deux pays ; un autre s'occupe des questions de sauvetage, le troisième s'occupe de la règlementation et du développement des pêcheries des grands lacs.

Nous avons aussi conclu un traité très important soumettant à l'arbitrage tous les différends qui pourraient s'élever entre les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Et il y a quelques semaines votre ancien secrétaire d'Etat et moi avons signé deux autres traités : l'un pour l'arbitrage des questions concernant les pêcheries de l'Atlantique-nord, et un autre concernant les eaux limitrophes entre les Etats-Unis et le Canada. Ce dernier est d'une importance toute particulière parce que tout retard apporté au règlement de cette question de frontière pouvait donner lieu à d'acrimonieuses discussions. Aucun effort n'a été épargné pour régler cette question avec justice pour les deux pays.

*

* *

La défense du français en France

Jules Veran, dans le "Soleil", de Paris, (1er fév. 1908), soulève de façon fort originale cette question de la défense du français en France. Le français, dit-il, n'est pas menacé d'expulsion par une autre langue, mais il se corrompt. Le mal est même devenu si manifeste que M. Doumergue lui-même avait institué une commission où "toutes les compétences devaient être entendues." Cette commission s'est séparée sans avoir rien fait. M. Veran dit :

"Le vice-recteur de l'Université de Paris a repris l'idée du ministre. Il a organisé, sous forme de conférences, une large consultation à laquelle doivent prendre part quelques professeurs des plus haut placés, c'est-à-dire les meilleurs docteurs en la matière. Au Musée pédagogique, qui est comme la clinique de l'enseignement, M. Gustave Lanson, professeur à la Sorbonne, a fait, cette semaine, une première leçon devant un nombreux auditoire de professeurs. D'autres conférences suivront, coupées de deux en deux par une séance de discussion.

"Il tombe sous les sens que si tant de docteurs se réunissent pour examiner le cas de la langue française, c'est évidemment qu'elle est bien malade.

M. Gustave Lanson ne l'a pas caché. Comment ne pas le croire?

"Ce n'est pas de l'invasion des mots étrangers, anglais pour la plupart, ou de création récente, qu'il faut se plaindre. Une langue vivante s'enrichit toujours. A des connaissances nouvelles correspondent des mots nouveaux. Si nous ne les trouvons pas dans notre propre fonds, il faut bien que nous les empruntions quelque part. Ceci n'est pas un mal: c'est un bien, dont Montaigne et Rabelais, ces deux grands bienfaiteurs de la langue, se louèrent. Abusons-nous des emprunts? C'est possible. Mais les termes étrangers qu'une mode, celle des "sports" par exemple, apporta, s'en iront avec cette mode. La langue, comme un corps vivant, fait son métier: elle élimine avec le temps ce qui est contraire à son génie ou inutile à sa vie; elle s'assimile ce qui est conforme à sa constitution, à ses lois, et nécessaire à son évolution.

"Ce n'est pas davantage de quelques mots d'argot employés par les écrivains inconscients au malappris que peut sérieusement souffrir la langue: elle les rejette avec mépris sans les avoir jamais acceptés.

"La langue résiste aux barbares de l'extérieur: ce sont, hélas! les barbares de l'intérieur qui la torturent: le public par ignorance, les écrivains par légèreté, dédain et folle présomption.

"On n'a jamais appris à écrire dans les écoles primaires: les rares écrivains qui en sont sortis forment des exceptions de génie, et encore ont-ils tôt ou tard senti, comme Louis Veuillot, le besoin d'assurer et de fortifier leur talent par la culture des "humanités". Mais quand on avait passé par l'enseignement secondaire, on savait sa langue, et l'on n'ignorait pas la littérature. M. Gustave Lanson nous assure que ces temps ne sont plus: on connait à peine les auteurs du jour qui font quelque bruit—pour combien de temps?—sur le boulevard, et la grammaire est complètement ignorée.

"C'est le résultat—qui en douterait?—de l'abandon des études classiques. Le grec est définitivement condamné; c'est à peine s'il a pu trouver asile dans l'enseignement supérieur.

"Le latin n'est guère plus heureux que le grec. On a tout fait pour que les familles en détournent les enfants. Pen-

dant vingt ans, et cela continue, toute la sollicitude des pouvoirs publics est allée à l'enseignement "moderne."

"Mais il y a mieux : l'enseignement classique même a perdu sa forte discipline et sa vertu d'autrefois. Sous l'influence des Allemands, on a voulu donner à cet enseignement une tournure scientifique qui l'a perdu. Le goût classique a fait place à la critique des textes, bonne tout au plus à racornir et dessécher les jeunes esprits auxquels on l'impose ; on n'admire plus, on ne s'emeut plus, on ne rit plus, on ne se passionne plus : on dépiaute, on dissèque, on cherche la petite bête... Les professeurs de grammaire, qui sont plus savants que jamais et qui vous raconteront sans broncher l'évolution d'une forme depuis le sanscrit jusqu'à nos jours, ont tout autre chose à faire qu'à apprendre aux élèves la grammaire française, et à leur rabâcher les règles essentielles, ces bonnes règles qu'il faut s'assimiler fortement dès l'enfance si l'on veut écrire proprement sa langue, comme il faut dès l'enfance recevoir les principes de la religion si l'on veut vivre honnêtement.

"Du moins, au sortir du lycée, le jeune homme complétera-t-il son instruction? Il n'y faut pas songer. Après bien d'autres, M. Gustave Lanson constate qu'on ne lit plus. Entendez qu'on ne lit plus de livres. Le journal et le "magazine" suffisent à l'appétit intellectuel de la bourgeoisie. Encore, la remarque est de M. Lanson, "les journaux les plus lus ne sont pas littéraires."

"Il n'y a jamais eu tant de gens faisant métier de mettre du noir sur du blanc, mais, dans cette foule, combien méritent le nom d'écrivains? On écrit sitôt après avoir passé son baccalauréat. Le jeune écrivain n'est pas difficile pour lui-même. Si encore il trouvait des censeurs ! Mais, si l'on se moque de lui par derrière, il ne trouve en face de lui que des admirateurs. A lire les communiqués des éditeurs et les articles des amis, nous n'avons que des écrivains de génie. Le sens exact des mots, la propriété des termes, le choix judicieux des épithètes, la logique des idées, le naturel enchaînement des phrases, qu'est cela? Le *Travail du style chez les grands écrivains*, l'excellent ouvrage de M. Albalat, où l'on suit, sur le texte copieusement raturé, les efforts inouïs de nos meilleurs auteurs pour mettre sur pied une phrase française, n'est pas le livre de chevet des jeunes écrivains... Quelques mots sonores, des néologismes à la mode

à profusion, des barbarismes prétentieux à pelletées, et en route pour la gloire!...

"Le congrès des professeurs aura fort à faire pour enrayer la crise du français. S'il compte sur le concours du gouvernement, d'amères illusions lui sont réservées. Les électeurs ne s'intéressent guère à la langue française... Et le gouvernement continuera à donner les palmes académiques à de braves gens qui ne savent pas un mot d'orthographe."

*
* *

L'Irlande d'Amérique

La convention nationale irlandaise qui vient d'avoir lieu à Dublin a adopté, après un débat assez vif, une résolution approuvant l'enseignement obligatoire de la langue gaélique à la nouvelle université catholique de Dublin.

D'autres résolutions comprenaient des remerciements au peuple américain pour sa générosité à appuyer la cause irlandaise.

Ce dernier fait surtout est d'un intérêt tout particulier pour les Franco-Américains et les autres catholiques que leur communauté de foi met en contact quotidien avec les américains (?) d'origine irlandaise. Le fait que leurs frères irlando-américains n'oublient pas, même au milieu de leur pétulant jingoïsme américain, la cause de leur mère-patrie, leur permet d'inspérer que les droits des nationalités finiront par leur inspirer moins de défiance. Et que s'ils reconnaissent la nécessité de ressusciter leur langue maternelle, ils voudront aussi reconnaître la sagesse de ceux qui, possédant cette langue maternelle, tiennent à la conserver et à la transmettre intacte à leurs enfants.

Il est temps du reste que ces messieurs, grands et petits, abandonnent les régions du rêve pour revenir sur notre terre commune où tant de questions de droit et de justice réclament tout leur zèle. Il ne sera pas même nécessaire qu'ils aillent au Japon ruiner ou accaparer l'œuvre que les petits missionnaires français ont mis en demi siècle à édifier. A leur poste, autour de leurs évêchés, leur zèle apostolique, s'ils en possèdent, peut s'exercer avec profit. S'ils tiennent absolument à s'élancer à la conquête du monde pour le bénéfice de leurs ambitions saxonisantes, qu'ils commencent

d'abord par établir autour d'eux le règne de la paix et de la justice. Autrement on finirait par priser mal leur zèle mondial quand leur politique *at home* ne se traduirait encore que par une injuste persécution des minorités.

*

* *

Mieux que l'" Extension Society"

La "Central Catholic and Northwest Review," de Winnipeg (20 fév. 1909) cite l'article suivant de la "Civilta Catolica," un journal italien dont l'influence au Vatican est universellement reconnue :

"Plusieurs mois se sont écoulés depuis la nomination d'un bon et jeune prêtre, né en Pologne, comme coadjuteur du diocèse de Chicago. Ce choix, une surprise pour plusieurs, est un nouvel exemple de ce qu'on peut appeler la sagesse du Vatican. Les enfants de l'Eglise lui donneraient un nom beaucoup plus noble et plus sublime.

"Les fidèles émigrants polonais en Amérique ont beaucoup souffert de leur adaptation à ses nouvelles méthodes de vie. Ils ont souffert surtout à cause de quelques mauvais chefs qui les poussèrent au schisme et à l'hérésie. Depuis la consécration de l'évêque Rhode à Chicago, cependant, une grande joie s'est apparemment répandue dans tous les endroits habités par ses compatriotes. Les bons résultats de sa nomination sont déjà apparents. Dans plusieurs endroits, très éloignés les uns des autres, des congrégations entières sont revenues au vrai bercail du Christ. Voilà, vraiment, qui peut s'appeler ramener à la bergerie les brebis égarées. Pas même l'activité de la "Church Extension Society" ne peut égaler ce résultat."

L'article qui précède, à cause surtout de la très haute compétence de ceux qui l'ont publié, sera lui aussi, "une surprise pour plusieurs." Il pourrait même créer un certain émoi dans le camp des assimilateurs à outrance. Mais quelle espérance nouvelle ne ferait-il pas naître dans l'âme de ceux qui luttent et prient pour la conservation de leur langue maternelle à l'église et à l'école?

*

* *

Mgr Bruchési et la question des écoles

Le "Tablet" de Londres rapporte comme suit une déclaration faite par Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal, lors de son récent passage dans la grande métropole :

"L'archevêque parle ensuite de la brûlante question de l'éducation. Pour ce qui est de la difficulté manitobaine, il dit que la loi Greenway de 1890 abolissant les écoles séparées pour catholiques et protestants, ne donne pas satisfaction aux catholiques. Toutes les tantatives subséquentes d'en arriver à un compromis n'ont pas fait disparaître leurs griefs et le dernier mot n'a pas encore été dit sur cette question. C'est bien différent pour la Province de Québec où le système des écoles séparées est en force. "Les catholiques et protestants respectivement ont leur propres taxes, écales, instituteurs et livres et on n'y pourrait pas s'attaquer aux droits respectifs de l'une ou l'autre dénomination. On a assuré par ce moyen une paix parfaite et le respect des droits des parents."

*

* *

La colonie d'Estcourt

Jean Colon nous communique quelques lettres adressées aux officiers du Crédit Foncier de Providence par nos Seigneurs les évêques et les sommités de notre politique provinciale. Nous en publions une partie dans le présent numéro de la Revue. D'autres suivront dans les éditions subséquentes.

Il est particulièrement intéressant de suivre les progrès de cette entreprise de colonisation qui, pour être patriotique, n'en sera moins pratique et menée sur une base d'affaire.

On se rappelle ce que Jean Colon disait dans notre livraison de janvier :

"En tous cas, ce qu'il nous fait plaisir de constater, c'est l'élément de progrès qui entre dans la colonisation d'Escourt. Ce qu'il sera intéressant de surveiller, ce sera le développement agricole que l'on veut y faire tout en exploitant sans les détruire ou les gaspiller les ressources forestières du canton. On ne déboisera que ce qu'il sera nécessaire, et encore ne déboisera-t-on qu'en utilisant pour le commerce, ou

les besoins des colons, tout le bois qui devra disparaître. Le colon qui sera déjà actionnaire de la Compagnie sera en mesure de tirer profit de la richesse forestière qui d'ordinaire, était brûlée sur place altérant souvent la fertilité du sol. Pour tout le territoire qui devra rester en forêt, on établira la coupe réglée. Et voilà bien l'exemple précieux qui va être donné à tous les possesseurs de limites ou même à ceux qui peuvent et doivent leur imposer des lois."

Voila bien ce qu'il importe de ne pas perdre de vue et ce que certains hésitent encore à comprendre et à admettre. Chez ceux-là, les lettres que nous publions aujourd'hui devront dissiper les derniers doutes et apaiser les craintes si peu motivées qu'elles fussent.

Leon Kemner

La Force Cachée

PAR JEAN THIERY

> Il y a je ne sais quelle *force cachée* qui semble se plaire à briser les choses humaines, à faire manquer d'un coup l'appareil établi de la puissance, et à déjouer la pièce, juste au moment où elle promettait de mieux aller.
> (SAINTE-BEUVE. *Portait de la Duchesse de Bourgogne.* Tome II, page 102).

I

Le hasard d'une course en automobile m'amena un jour à suivre une route en montées et en descentes, sur laquelle ne devaient guère passer, depuis l'installation des chemins de fer et la suppression des diligences, que les chars et carrioles des gens de la région.

Comme dans beaucoup d'autres coins du Béarn, le pays était boisé, cultivé, très vert ; le sol montueux, accidenté et les habitations clairsemées plutôt que groupées autour d'un clocher. Pourtant, de-ci, de-là, se rencontraient quelques villages.

Une réparation à l'auto, la nécessité de "faire de l'essence" me forcèrent à m'arrêter dans l'un d'eux, devant la forge d'un maréchal ferrant, lequel logeait "à pied et à cheval", donnait à boire, vendait du vin "pour le dedans et le dehors" et tenait une épicerie. "Au soleil qui luit pour tout le monde", telle était l'enseigne du lieu. Elle se lisait sur une plaque de tôle à demi dépeinte, qui se balançait en compagnie d'un bouquet de buis au bout d'une potence. Si, pour son originalité, je fais connaître le nom de cette auberge, je tairai celui du village ; des raisons graves m'y obligent ; ce que je vais raconter est une histoire vraie. Mais, comme, pour la clarté du récit, il est nécessaire de désigner ce lieu de quelque façon, nous l'appellerons Mertens.

A ma descente d'auto—une limousine confortable—il me parut pénible de mettre pied à terre dans la boue sale de cette partie de la route transformée en rue de village. Plus de bords fleuris et verts où s'enfonçaient les pierres bleues des bornes kilométriques, où se dressaient de petits talus émaillés de pâquerettes; mais des ruisseaux puants, débordants d'ordures et d'une eau trouble où barbotaient des canards, où se vautraient des porcs. Plus de haies que l'automne rendait multicolores, où les feuilles écarlates des néfliers se mêlaient au vert tendre des aubépines, aux guirlandes emprourprées des ronces; plus de lointains, de décors variés et changeants; mais des murs, des portes, une longue suite de maisons qu'on eût dites inhabitées, car à cette heure du jour—trois heures—les paysans travaillent aux champs.

Par ce triste et terne jour d'automne jetant sur les choses des clartés livides et douteuses, cet arrêt en pays inconnu m'oppressa d'une tristesse. Le mouvement rapide et berceur de l'auto m'avait emporté en plein rêve: sa soudaine immobilité m'accablait de je ne sais quel sentiment de faiblesse et d'impuissance s'accompagnant d'impressions mal définies.

Ce fut d'une voix d'alarme que je demandai à Thibaut, le chauffeur, "si nous en avions pour longtemps", et cet homme, pessimiste de sa nature, m'ayant répondu, en fixant avec préoccupation sa machine, qu'il n'en pouvait rien dire encore, je fus saisie d'une grande inquiétude, comme si cet arrêt à Mertens devait marquer dans ma vie ainsi qu'un malheur.

Le forgeron, noir de charbon et de fumée, s'avançait vers nous suivi de sa femme, mise sans soin et traînant des savates, mais coiffée prétentieusement. Je les laissai en conversation avec le chauffeur, et m'en allai à la recherche de l'église.

Il me fallut, avant de la trouver, suivre la route dans toute la longueur du village, passer le long des maisons closes, du ruisseau où quelques enfants mêlaient à présent leur ébats à ceux des canards et des porcs. Je tournai dans un chemin et, à quelques pas, au milieu d'un cimetière enclos d'un mur à demi écroulé, je vis l'église.

J'ai visité bien des églises de campagne; jamais je n'en trouvai de plus pauvre, de plus modeste que l'église de Mertens. Son clocher est formé d'une épaisse muraille qui rappellerait par sa forme les murs de rabat du jeu de pelote

basque, s'il n'était percé dans sa hauteur de trous en ogive où sonnent à l'air libre deux cloches, parmi des enguirlandements de lierre et de clématite. Son toit d'ardoise et de briques moussues s'enfonce entre les chevrons, son seuil est poli et, par endroits, creusé profondément par ceux qui, depuis des siècles, l'ont franchi, et le portail de chêne massif qui la ferme, rongé par les vers et l'humidité, perd ses clous.

Le cimetière, herbeux, mal tenu, avait ce jour-là un aspect de désolation que je ne lui ai point revu depuis.

Je fus frappée surtout de l'état d'abandon d'une tombe, un caveau en forme de chapelle que des ronces voilaient à demi; une porte vitrée derrière de lourds motifs de ferronnerie en fermait l'entrée.

Regardant à travers cette porte, je distinguai des couronnes flétries, des candélabres garnis de cierges à demi consumés, le tout couvert de poussière. Personne ne prenait donc soin de cette tombe? Au fronton du caveau, un nom disparaissait sous une branche de lierre. Je soulevai le feuillage et je lus :

Sépulture Monti-Ville.

Ainsi que beaucoup d'autres, je connaissais à Paris, de nom et de réputation, des Monti-Ville; nous avions des amis communs et fréquentions dans le même milieu. Y avait-il un lien entre ce caveau abandonné et ces multimillionnaires, ou seulement similitude de nom? Quoi qu'il en fût, des morts gisaient là, abandonnés, oubliés peut-être... Je leur devais l'aumône d'une prière; je m'agenouillai.

Alors semblèrent se préciser et s'aggraver les impressions mal définies qui m'assaillaient depuis mon arrivée à Mertens.

Rien ne me paraît impressionnant comme le silence des cimetières, le mystère des tombes, le bruit de houle triste et lointain, comme venant de l'au-delà, des ifs autour des sépultures.

Agenouillée sur cette tombe inconnue, ma pensée s'en fut vers les miens—les vivants, les morts... Il me vint des premiers une inquiétude; un subit et douloureux éveil du regret des autres... et il me parut tout à coup impossible de comprendre comment on pouvait, après le déchirement de telles séparations, reprendre sa vie, retrouver des possibilités d'apaisement, de bonheur. Je me perdis en conjectures sur

cette facilité d'oubli qui nous fait si indifférents devant le problème terrible de la mort, cette énigme dont nous parlons sans cesse et légèrement, comme si elle ne devait jamais pour nous se résoudre, à laquelle nous songeons sans effroi, même sans un battement de cœur.

Bientôt je me relevai et, comme debout devant la tombe, je demeurais, ne regardant plus autour de moi, mais en moi, quelqu'un dont je n'avais pas noté l'approche me fit tressaillir et m'arracha un léger cri, en posant brusquement sa main sur mon épaule.

Je me retournai et me trouvai en face d'une vieille femme, grande, maigre, vêtue de noir, semblant un spectre tant son visage était blême, décharné, ravagé.

—Je savais qu'un jour ou l'autre quelqu'un reviendrait, dit-elle d'une voix creuse, je le savais, et j'attendais cet instant...

Au fond des orbites, ses yeux brillaient de joie triomphante.

Je reculai.

Elle poursuivit :

—Je vais enfin avoir de leurs nouvelles.

Je balbutiai :

—Veuillez m'excuser, Madame, je ne sais ce que vous voulez dire.

Bien que sa tête fût couverte d'un fichu et ses pieds chaussés de sabots, elle ne semblait point être paysanne.

—A vous aussi aurait-il recommandé de mentir? cria-t-elle, prise d'un emportement subit, et comme lui vous en auriez le triste courage devant cette tombe!... Oui, lui a osé mentir là... là, où vous êtes... Je crois l'entendre encore... C'était un jour comme celui-ci, sans un souffle, sans une lumière... Le ciel était noir, lourd, et sur la campagne silencieuse et les arbres immobiles les corbeaux tournaient et criaient, annonçant la tempête... Oui, il osa me mentir, il l'osa sur la tombe des siens!...

J'interrompis :

—Personne ne m'envoie, Madame, et le hasard seul...

—Le hasard seul vous fait prosterner là... là... et nulle part ailleurs... vous voudriez me le faire croire?

L'une de ses mains se crispait à retenir le châle qui couvrait ses épaules, l'autre désignait le monument de pierre d'un geste menaçant.

—Cette tombe abandonnée m'a retenue ; ces morts, pour lesquels nul ne semblent prier, m'ont fait pitié...

—Ah! pitié! s'écria-t-elle, se redressant à ce mot si brusquement que le fichu qui couvrait sa tête glissa, laissant à découvert des bandeaux clairsemés d'un blanc de neige: Oui, ils ont besoin de pitié... le châtiment doit être affreux! Mais ce qui est, ils l'ont voulu!... S'il y a une justice au ciel, l'innocent ne peut toujours payer pour le coupable!

La vieille femme parlait avec une exaltation de folle. Je n'eus plus qu'une idée, je l'avoue: m'éloigner; mais elle, comprenant mon intention et devinant ma pensée, me retint.

—Vous vous trompez, Madame, j'ai toute ma tête... Je ne suis qu'une pauvre femme qui souffre, qui a souffert de sa propre souffrance et, ce qui est bien plus cruel encore, de la souffrance des siens!... Où sont-ils, aujourd'hui? Des drames se sont échafaudés sur tant d'autres drames, que je passe ma vie à frémir... Et cependant, un mot, quelques mots, un aveu et tout changeait... et cet aveu, on s'est refusé à le faire...

"Pourtant, un jour, ce jour dont je parle, je crus l'entendre et c'était enfin pour moi et les miens la libération, le retour au bonheur, à la vie de famille, au calme... "Jurez-moi dis-je en montrant cette sépulture au descendant de ceux qui dorment là, jurez-moi sur la tombe des vôtres que vous venez de me dire la vérité?..." Et il n'a pas juré, le misérable, et il a fui hors du cimetière pour, le lendemain, fuir encore plus loin, hors du pays et ne jamais revenir!... Je savais où le trouver, j'ai été le rejoindre. Admise par mégarde en sa présence, il m'abreuva d'insultes et me fit jeter dehors par ses valets. Et, comme je criais en m'en allant: "Le voilà, le meilleur des aveux, le voilà! Agiriez-vous de la sorte si vous n'étiez pas coupable?..." Il me désigna à la police, m'accusa de chantage, et je dus fuir à mon tour pour éviter des ennuis plus grands. Il était fort, riche, bien posé... j'étais pauvre, inconnue. La lutte du pot de terre contre le pot de fer se serait recommencée, et j'y eusse été brisée... Je suis revenue à Mertens et, les yeux sur ce cimetière, j'ai attendu. Un jour certainement, me disais-je, cet homme reviendra prier sur ce tombeau... Vite alors j'accourrai et lui poserai la même question: "Jurez-moi sur cette tombe que vous avez dit la vérité..." Peut-être hésitera-t-il à mentir encore, peut-être se laissera-t-il aller à confesser ce qui est... oui, ce qui est, ce qui ne peut qu'être...

Il ne revint jamais!"

Sa voix se brisa dans une suffocation et, chancelant, pour ne pas tomber, la vieille femme se cramponna à mon bras. Je la soutins, son regard s'adoucit, elle me remercia et poursuivit tristement :

—Et ma vie s'est usée à cette attente... Cette attente m'a tuée. Je suis bien malade... Mais j'abuse de vos instants, vous vouliez déjà vous éloigner tout à l'heure...

—Permettez-moi de ne le faire qu'après vous avoir laissée chez vous. Votre demeure est-elle loin, Madame?

J'avais passé mon bras sous le sien et nous marchions à petits pas.

—Ma demeure, ma vraie demeure—elle appuya sur ces mots—est loin, en effet. Regardez ces tourelles parmi les arbres, sur cette colline, c'est le château de Mertens... Nous en avons été chassés par celui qui le possède aujourd'hui. Il ne l'habite pas, il n'y vient jamais. Il y aurait peur, comme il a peur de revenir dans ce cimetière!... Le domaine a trois cents hectares... C'est magnifique. Des métayers, des domestiques cultivent ce bien et s'y engraissent, s'y enrichissent, alors que ceux qui auraient dû y vivre souffrent de la misère, meurent de privations...

Elle s'était arrêtée, et son bras levé dans la direction qu'elle indiquait semblait maudire.

Je l'entraînai doucement.

Elle poursuivit :

—Mais aujourd'hui, Madame, nous n'avons plus besoin d'aller si loin... Il nous restait encore une maison au milieu du village ; j'y ai demeuré quelque temps, puis il a fallu la quitter aussi, la vendre... La main de Dieu s'est appesantie sur nous : Tout ce qui nous avait été donné nous a été retiré, jour par jour. J'habite maintenant cette petite maison blanche que vous voyez au bord de la route et qui fait face au cimetière... Nous n'avons pas loin à aller, et l'on n'aura pas grand chemin à faire pour m'apporter ici lorsque je ne serai plus, ce qui arrivera bientôt, je le sens, je le crains...

—Vous vivez seule, Madame? fis-je en considérant la maison qu'elle me désignait et qui me paraissait plus modeste encore que n'importe quelle habitation de paysan.

—Seule... oui, seule, répéta-t-elle, la voix tremblante. Il faut être riche pour vivre en famille, cœur à cœur autour d'un même foyer!... Mon fils était à Panama, travaillant comme ingénieur pour le compte d'une compagnie américaine. Il

avait accepté là une position dont nul ne voulait. C'était un vaillant, un fort, un énergique; les difficultés ne l'arrêtaient pas.

J'avais toute foi, toute espérance en lui, bien qu'il partageât peu mes colères, mon appétit de vengeance, mon désir de revanche. Que voulez-vous, c'était une nature droite, franche, ne croyant pas au mal. Il me disait: "Mère, ce que vous dites là est impossible... Qu'on puisse vivre avec un tel poids sur le cœur, mère, c'est impossible!"

Puis il se laissait prendre à certaines apparences, et ne découvrait pas le serpent sous les fleurs... Il disait encore: "Voyez comme on est bon!... Et, quand je tâchais de lui montrer qu'on se jouait de lui pour le mieux dévorer, il hochait la tête et me répétait: "Non, je ne puis croire à tant de mal!..."

Lorsqu'il dut partir, j'étais assaillie de pressentiments, je ne voulais pas qu'il s'en allât; il me semblait qu'on l'envoyait à la mort. Et il est parti quand même! Et la mort l'a pris en effet, au loin!... Je ne l'ai jamais revu... je ne le reverrai plus... J'ai une fille... mais la joie de l'élever près de moi m'a été refusée. Elle a été mise en pension à Paris et, lorsqu'elle en est sortie, il lui a fallu gagner sa vie. Aujourd'hui, elle cumule les fonctions d'institutrice et de dame de compagnie chez des gens riches. Elle travaille pour m'aider à traîner ma triste vie et payer la créature dévouée qui me soigne. Voilà où en sont arrivés les derniers descendants des fiers barons de Mertens, Madame!

—Les barons de Mertens que l'on cite si souvent dans l'histoire du Béarn?

Elle se prit à railler:

—On lit donc encore l'histoire du Béarn?

—Je la lis, Madame, et avec le plus vif intérêt. C'est même pour appuyer cette lecture que je suis à Mertens aujourd'hui. J'ai en vue un grand roman historique, une sorte de reconstitution de ce qui se passa au temps des guerres de religion, et je parcours le Béarn afin de bien mettre mes personnages dans leur cadre.

—Oh! vous écrivez... Que je vous envie! Si j'avais su écrire, ma revanche était assurée. J'avais une donnée poignante, la donée d'une histoire à faire frémir, d'une histoire vraie!... Quelques noms transparents, des masques au travers desquels se devinaient les visages... et l'on s'arra-

chait le volume!... Au fait, la voulez-vous ma donnée... la voulez-vous? cria-t-elle avec une exaltation croissante; vous n'aurez pas même besoin de chercher un éditeur. Le livre écrit, vous le soumettrez à quelqu'un dont je vous dirai le nom, et, pour vous empêcher de le faire paraître, on vous donnera ce que vous voudrez. Car ce livre, en ne paraissant pas, sauvera une fortune, ou du moins la sauvera de la salissante accusation d'être un bien mal acquis.

Je protestai en riant:

—Oh! Madame, que me proposez-vous?

Elle se reprit confuse:

—Excusez-moi... Mon jugement est oblitéré... Je ne vois partout que représailles. J'ai trop souffert, les miens ont trop souffert!... La mort vient, et je ne les verrai jamais heureux... jamais... jamais!

Nous causions ainsi devant la petite maison blanche. La pauvre femme parlait avec volubilité, ponctuant ses phrases d'exclamations étouffées, de gestes violents, menaçants même.

De loin j'apercevais, nous observant, la femme de l'aubergiste.

Thibaut, sans être appelé, m'arriva soudain en grande hâte avec l'automobile. J'ai toujours pensé, depuis, que cette femme l'avait envoyé me rejoindre. Dans quel but? Afin de couper court notre conversation? Probablement.

—Vous êtes venue là-dedans, me dit la baronne de Mertens, et c'est ainsi que vous parcourez le Béarn?

Je balbutiai, prise de gêne devant l'automobile, cette preuve d'un bien-être si en contraste avec l'immense détresse que je côtoyais.

—En effet...

—Où habitez-vous, quand vous ne parcourez pas le Béarn?

—Le plus souvent, à Paris.

—Paris! Ma fille, ma pauvre Suzanne aussi est à Paris... Elle est jolie. Elle a vingt ans et elle vit chez des étrangers, loin de sa malheureuse mère... Oh! Madame, comprenez-vous ce qu'il y a pour moi de déchirant, de follement inquiétant dans ce que je vous dis là?... Je suis ici, elle est là-bas, et ceux que je n'aurais jamais voulu voir près d'elle y sont aussi, vous entendez, il y sont aussi... des paroles de miel aux lèvres, pour mieux cacher la férocité de leur être, de leur cœur... Qui sait ce qu'ils manigancent, ce qu'ils préparent encore, maintenant qu'ils nous on faites toutes deux sans

défense?... Tant que je vivrai, peut-être auront-ils peur de moi et cela les arrêtera-t-il... Mais, moi disparue qu'oseront-ils?... Tout, vous dis-je, tout... Ah! n'y a-t-il pas là de quoi perdre la tête?...

Je fus émue par de tels accents de désespoir et j'eus un franc élan de cœur que je ne réprimai pas.

—Madame, donnez-moi l'adresse de Mademoiselle votre fille; si je puis lui être utile en quelque chose, croyez bien que je vous suis toute acquise... Je sais ce qu'est la vie... combien elle est souvent pénible, difficile, surtout pour les êtres jeunes...

Le visage de la vieille femme s'illumina, elle m'en parut rajeunie. Elle avait été certainement très belle, cela se devinait, malgré les rides, les sillons, les ravines dont le chagrin avait creusé son visage.

Très émue, elle me serra la main.

—Merci de vos paroles... J'en entends si peu de semblables! Des haines m'environnent, des haines séculaires, des haines de vassaux à suzerains, de vassal triomphant à suzerain abaissé... La roue tourne, chacun son tour, ce n'est que justice! répète-t-on autour de moi assez haut pour que je l'entende. Qui sait si quelqu'un n'entretient pas cet état d'esprit? Je suis devenue sceptique, je crois possibles toutes les vilenies. En restant ici, je demeure un obstacle, une sorte de remords vivant... Si j'étais partie, c'eût été la voie libre...

Eh! mon Dieu, il peut se réjouir, celui qui a si grand intérêt à ce que je ne sois plus; je partirai bientôt... Personne ne restera pour se douter du terrible secret, pour poser la question maudite... et nul ne saura jamais l'horreur de ce qui est et les iniquités commises. Des preuves? On en demande, des preuves matérielles... Je n'en ai pas, il le sait bien; mais il sait aussi que les preuves morales, je les ai toutes... toutes! Mais ce sont, ici-bas, les seules qui ne comptent point... Et ce sera fini, le temps nivellera les choses, nul ne saura jamais... Le grand soleil de justice ne se lèvera point... le silence sera complet... Le silence!... Ah! le silence... Et ils triompheront... comme ils triomphent...

Oui, voilà ce qui sera bientôt, car je vais mourir. C'est peut-être même parce que mon heure est proche que la Providence m'a fait vous rencontrer... Merci de vos bonnes in-

tentions pour ma pauvre enfant... et, puisque vous êtes assez charitable pour vouloir être utile à Suzanne, je vous adresse une prière : Revenez me voir, nous parlerons d'elle!... Je ne sais quoi me rattache à la vie, ce soir... Est-ce d'avoir causé avec vous? Je le crois... vous m'avez fait du bien... Merci et au revoir!

Je répétai, confiante :

—Oui, Madame, au revoir.—J'ajoutai même :—A bientôt!

—Ne tardez pas...

Je le promis... et l'auto démarra.

J'aurais aimé filer vite. Thibaut eut encore besoin de descendre devant la forge, prétendant y avoir oublier un outil. Cette pause permit à la femme du forgeron de s'avancer et de me dire d'une voix chantante, au fort accent gascon :

—Vous avez longtemps causé avec la baronne de Mertens... Je vous ai vue. Si *ça* est toujours orgueilleuse, c'est ruiné à ne pas manger à sa faim tous les jours... la demoiselle est en service à Paris, le fils est mort en Amérique... C'est devenu des gens de rien... Cette vieille a dû vous en conter... Elle fait ça à tous ceux qui passent ; c'est sa toquade : elle a perdu l'esprit!

II

"Elle a perdu l'esprit..."

Ces mots, qui d'abord m'avaient irritée, finirent par m'obséder à tel point qu'ils modifièrent peu à peu ma manière de voir et de juger.

"Evidemment, me dis-je, cette pauvre femme n'est pas comme tout le monde."

Et cependant, de ce qu'elle m'avait dit j'arrivais à conclure que la malheureuse créature avait dû traverser les pires infortunes.

Revenue à Pau où, pour quelque temps j'avais élu domicile à Beau-Séjour, un des hôtels ensoleillés qui bordent le boulevard du Midi, je fus questionnée sur l'emploi de ma journée par quelques amis de passage, comme moi, dans la station hivernale et logés sous le même toit. Ils avaient précisément convié à dîner un Béarnais très cosmopolite de goût et très parisien d'allure, le baron Collier qu'ils me présentèrent.

Petit, maigre, sec, portant une grosse moustache reliée à des favoris en côtelettes, juste assez grisonnants pour ne

point laisser croire à la teinture,—une coquetterie de plus ;—très élégant de mise et très jeune d'aspect, le baron Collier me parut le type parfait de l'homme qui se refuse à vieillir.

Ses yeux étaient brillants, fureteurs, curieux ; à l'œil droit semblait vissé un monocle. Je sus plus tard que le baron Collier était marié, mais qu'étant données ses idées d'indépendance, souffrant beaucoup de la vie de ménage, il s'était décidé à camper seul, en liberté, là où l'appelait sa fantaisie, abandonnant à Mme Collier la garde d'une exploitation agricole dont elle tirait, du reste, un parti merveilleux.

—Laissez-le faire, avait coutume de dire cette épouse abandonnée, quand il sera malade, il me reviendra.

Or "être malade" était peut-être la seule chose que le baron Collier redoutât, dans ce monde et dans l'autre.

Lorsque je prononçai le nom de Mertens, il s'écria :

—Vous avez été à Mertens, en ce coin de Béarn peu visité? Jadis, j'y avais une vieille ami, portant—et fort orgueilleusement—le nom de ce village : la baronne de Mertens.

Disons en passant que, pour le baron Collier, toutes les femmes étaient de "vieilles amies" et tous les hommes de "vieux camarades."

—J'ai vu la baronne de Mertens, répondis-je.

—Comment ! serait-elle encore de ce monde? Je ne l'aurais jamais cru.

J'assurai qu'en effet, bien que paraissant d'une santé fort délabrée, la baronne était encore de ce monde.

Il poursuivit :

—Vous avez causé avec elle?

—Oui.

—Un peu toc-toc, dit-il en frappant délicatement son front du bout de ses doigts. Vous vous en êtes aperçue?

Je déclarai :

—Elle m'a semblé très malheureuse.

Il répéta, comme s'il ne m'avait pas entendue :

—Oui, un peu toc-toc ; pas assez cependant pour être enfermée, ce que mon vieux camarade Monti-Ville aurait bien souhaité !

—Comment cela?

Figurez-vous que cette pauvre femme, qui semble d'un naturel assez pacifique, entre dans une rage folle sitôt qu'elle entend prononcer le nom de mon ami... Une vraie panthère en cage !... L'illusion est même alors si forte, qu'on en est

à se dire : "Si, par malheur, les barreaux se brisent, c'en est fait, Monti-Ville sera dévoré !...

—Les barreaux ne se sont jamais brisés?...

—Hé hé!... C'est qu'ils tenaient ferme... Elle y a usé ses dents, ses ongles, ses forces, sa vie! Vous n'avez pas idée de la ténacité de cette femme et du pouvoir qu'elle montrait de haïr!

—Qu'a fait M. Monti-Ville?

—Ce qu'on fait pour une folle : il a évité de se mettre sur sa route. Une fois, cependant, les choses ont failli mal tourner. Cette pauvre baronne avait eu la malencontreuse idée d'aller relancer Monti-Ville à Paris. "Assez ! s'est écrié mon vieux camarade, si je veux bien abandonner le Béarn à cette furie, j'entends qu'elle me laisse la capitale..." Et il s'est plaint à la police. On a surveillé la dame, et peu s'en est fallu qu'elle ne connût l'infirmerie du Dépôt et autres lieux, car Monti-Ville l'accusait de chantage.

—Etait-ce mérité?

—Question de nuances. Pour bien juger de ces choses, il faut les voir de près. Ma vieille amie, la baronne de Mertens, parle beaucoup, et dame! quand on parle beaucoup, chacun sait qu'il est facile de parler trop...

—Que reproche-t-elle à M. Monti-Ville?

—Elle-même le sait-elle bien?... Des faits aussi dramatiques et invraisemblables que de la copie pour le *Petit Journal*, des faits qui remonteraient loin et desquels il résulterait qu'un Monti-Ville aurait dépouillé un Mertens.

"Faites-en la preuve?" oppose nettement à cela mon vieux camarade.

A quoi notre baronne riposte :

"Je n'ai que des preuves morales..." Et là-dessus elle part, elle s'emballe, elle déraisonne, elle tombe en pleine crise et s'y débat... c'est affreux ! Vous avez dû la voir ainsi —c'est sa manie !

Je ne répondis rien.

Le baron poursuivit :

—Avez-vous remarqué combien souvent les gens atteints de "guigne", les gens dont la destinée n'est qu'une longue suite de dégringolades, s'en prennent à tout et à tous de leurs malheurs, et jamais à eux-mêmes? De là les grèves, les révolutions ; c'est pourquoi l'ouvrier en veut au patron, le pauvre au riche, pourquoi la baronne de Mertens s'attaque à Monti-Ville... Un exemple, pour appuyer ce dernier cas :

par la force des choses, le château de Mertens est à vendre, le père de Monti-Ville l'achète. C'était un bonheur! cela aidait à liquider une situation qui paraissait inextricable. Qui eût acheté, s'il ne l'eût pas fait? Qui donc consent de nos jours, à mettre son argent en terres, à vivre à la campagne? —Mme de Mertens aurait pu se réjouir de l'aubaine... Ah! bien oui! La voilà criant à l'injustice, poussant des cris de brûlée!... Les actes n'en sont pas moins signés, l'argent versé, Monti-Ville est propriétaire. Devant le fait accompli, la pauvre dame tourne à la furie. Elle déclare qu'elle va faire un procès, qu'elle y usera ses dernières ressources; mais que les menteurs, les voleurs, les hypocrites seront confondus.

On entame le procès, une de ces longue machines à procédures qui toujours, par quelque côté, renaissent de leurs cendres et suffiraient à rétablir l'équilibre des finances d'un gouvernement, tant elles demandent de papier timbré. Mme de Mertens perd son procès. Condamnée aux frais, ce qui lui reste s'y engouffre, et c'est la misère! Ses enfants, heureusement, étaient en âge de se tirer d'affaire: le fils, Max, venait de sortir de l'Ecole Centrale, et la jeune fille élevée depuis l'enfance et presque par charité, dans un des grands couvents de Paris, pouvait gagner sa vie. Et qui s'interpose aussitôt, qui songe à venir en aide à ces malheureux? Je sais cela, moi, bien que mon vieux camarade s'en défende: Monti-Ville, toujours Monti-Ville... Discrètement, à la dérobée, mettant en pratique ces principes chrétiens qu'il faut rendre le bien pour le mal et que la main gauche doit ignorer ce que donne la main droite, il s'entremêt et, grâce à sa puissante influence, décroche à Panama une position pour le jeune Mertens et arrive à caser la sœur de celui-ci comme gouvernante chez ses meilleurs amis.

—La baronne a-t-elle été informée de cette intervention?

—Il n'aurait plus manqué qu'un pareil malheur! A tout elle aurait opposé son veto, et alors, c'eût été la mendicité pour elle et pour les siens, tandis que du jour au lendemain—chance inespérée—les enfants ont pu travailler.

—Eux, ont-ils su qui les secourait?

—Je l'ignore. En tout cas, s'ils en ont été instruits, ils ont agi sagement en faisant passer avant leurs impressions personnelles ce qui leur donnait la possibilité de n'être à charge à personne et de venir en aide à leur mère.

Je ne pus m'empêcher de soupirer:

—Les malheureux sont vraiment bien malheureux !

—Ils le veulent ! Croyez-en ma vieille expérience. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, ils le veulent !

—Puis cela est dit infiniment plus vite que de descendre au fond des choses ! raillai-je.

Une de mes amies, Mme Malmenet, une de ces femmes délicieuses, jeune d'aspect et belles de charmes et de sérénité malgré la cinquantaine et des cheveux blancs, intervint :

—Vous connaissez les enfants de Mme de Mertens, Baron?

—Ah ! certainement. Je les ai fait bien souvent sauter sur mes genoux... (Le nombre des enfants des autres que le baron a "fait sauter sur ses genoux" est incalculable.) Max était un grand diable très brun, très froid, très renfermé. Bien fin serait celui qui aurait pu deviner ce que pensait ce garçon... La jeune fille, Suzanne, promettait d'être délicieuse et a tenu ses promesses... Des yeux comme ça... sombres, veloutés, ravissants ! Des yeux vivants, si j'ose m'exprimer ainsi, des yeux qui parlent, des yeux qui pensent. Une bouche comme ça... d'un dessin exquis ; un drôle de petit nez aux narines palpitantes... Une taille mince, flexible, un roseau ! Avec cela une distinction... un air de fraîcheur, de jeunesse... Vingt ans... Vingt ans !... Ah ! que c'est beau, que c'est beau !

Je murmurai :

—Pauvre enfant !

—Vous avez raison, répondit-il avec feu, elle est à plaindre... Il est des situations où un tel physique est plutôt un désavantage... Avec cela, une âme originale, des idées pas comme tout le monde, et toute l'indépendance du caractère de sa mère ; mais, en plus, du raisonnement, du calme, une infinie pondération.

—Ah çà ! Baron, interrompit Mme Malmenet, pour avoir si bien étudié cette jeune personne, il faut que vous l'ayez revue depuis le temps où vous la faisiez sauter sur vos genoux?

—Je l'ai vue, l'an passé, chez mes bons amis Battant, Georges Battant, au château de Prax ; au fait, vos voisins, Mme Malmenet, vos voisins de campagne. J'avais été chez eux pour chasser. Vous étiez ici ou à Biarritz, à ce moment-là.

—Et cette jeune fille était à Prax?

—C'est elle qui élève les petits Battant et fait la lecture à madame... Il faut vivre ! Or, Mme Battant est devenue ab-

solument insuportable, depuis qu'elle a complètement ruiné sa santé en voulant se faire maigrir...

—Toutes les femmes y passent donc, aujourd'hui; C'est une contagion...

—Bien dangereuse.

—Quelle imprudence!...

—Et Mme Battant n'en réchappera probablement pas.

—C'est coupable... Une mère de famille!

On parla médecine, esthétique, psychologie, puis Mme Malmenet reprit sur un ton de confidence, en baissant la voix :

—Ne disait-on pas, du reste, que Monti-Ville était atteint de neurasthénie et faisait parfois, à force de bizarre humeur, le désespoir de sa famille?

—Monti-Ville est atteint de la maladie des gens heureux. Quand on n'a à souffrir de rien, on se met à souffrir de tout.

—N'avait-il pas été soumis, au printemps dernier, à une cure de solitude?

—Tout les gens fortunés sont plus ou moins victimes de leur richesse. Comme il peut s'offrir des traitements coûteux, on les lui applique tous, les uns après les autres... ce que l'on ne fera pas pour moi. C'est une des consolations de la médiocreté que d'être traité en valeur négligeable par les spécialistes.

—Et rien ne réussit à guérir M. Monti-Ville?

—Je l'ai dit souvent: si seulement Monti-Ville avait à gagner son pain, il se rétablirait. La vie trop douce, la satiété... mauvais! mauvais! mauvais!

La conversation dévia. Le sujet qui m'intéressait fut abandonné.

III

Bien que m'étant répété souvent la recommandation de la baronne: "Revenez, nous causerons de ma fille... mais ne tardez pas!" ce ne fut que dans les premiers jours de janvier que j'eus le loisir de retourner à Mertens.

Je m'éveillai, un matin, avec vraiment le remords de n'avoir pas mieux répondu à l'élan de confiance de la pauvre femme :

"Aujourd'hui, quoi qu'il arrive, je vais la voir!"

Et vite, comme je voulais regagner le temps perdu, je

demandai l'auto ; j'avançai d'une heure mon déjeuner et me mis en route.

Le temps était superbe. Dans un ciel absolument pur rayonnait le splendide soleil d'hiver, comme "Jean de France", disent les Béarnais.

L'auto roulait, moelleuse, rapide, sur un terrain ferme et bien sec.

Je fus vite arrivée.

Par habitude, Thibaut s'arrêta devant l'auberge du forgeron.

—Menez-moi donc chez la baronne de Mertens ! fis-je impatientée.

—On a enterré la baronne ce matin, Madame ! cria la femme du forgeron, comme heureuse de m'annoncer cette nouvelle.

—Elle est morte ! fis-je.

Je fus prise au cœur par un remords très grand et l'impression pénible d'avoir agi avec légèreté, indifférence, d'avoir en quelque sorte trahi l'espoir de quelqu'un.

Je crus revoir les yeux fiévreux de la pauvre femme ; je les imaginai ardemment fixés sur la route, guettant mon arrivée avec une angoise que l'approche de la mort devait augmenter d'instant en instant. Et, mécontente de moi, je descendis de l'auto.

—Si madame veut aller près d'elle... le cercueil est en dépôt à l'église. Malgré ce qui est, l'on ne peut empêcher ce qui a toujours été. Le caveau des Mertens est sous les marches du maître-autel ; mais il faut l'autorisation de la préfecture pour l'ouvrir... En attendant. Madame verra si la baronne avait le droit de parler comme elle l'a fait... Madame verra les fleurs...

Je me dirigai vivement vers l'église.

Les habitants de Mertens ayant dû se rendre tous à l'enterrement ce matin, l'aspect de la rue en était changé. Les maisons s'ouvraient au soleil, les portes n'étaient point closes, sur le seuil, des gens se montraient ; mais, dans le ruisseau, les eaux stagnaient toujours et toujours y barbotaient des enfants, des canards, des cochons, au mépris des plus élémentaires principes de l'hygiène.

J'arrivai au cimetière. Autour du caveau des Monti-Ville, les ronces avaient été enlevées, on y dressait un échafaudage.

—Déjà ! fis-je avec surprise, ce qui m'attira, de l'un des ouvriers qui travaillaient, cette riposte violente :

—Déjà? Il y a au moins vingt ans que c'est abandonné... Les riches, ça n'a pas de respect des morts!

Confuse, comme chaque fois que j'entends des pauvres diables adresser aux gens des hautes classes des reproches qu'ils ne semblent, hélas! parfois que trop mériter, je passai.

L'église sentait l'encens, les fleurs, la cire.

Le sol avait conservé de la cérémonie du matin de la boue et des souillures. Les chaises étaient dispersées, en désordre.

Dans un des bas-côtés transformé en chapelle ardente, un drap mortuaire très vieux, jauni, aux galons rongés par le vert-de-gris, recouvrait un cercueil sur lequel était déposée une immense croix de violettes et d'orchidées.

Jamais je n'avais vu plus harmonieux mélange de fleurs.

A l'un des bras de la croix était une carte:

M. et Mme Georges Monti-Ville.

"Voilà qui est étrange!" songeai-je. Et la pensée me vint, bien osée et peu révérencieuse, je l'avoue, que si, de là où elle était, la baronne voyait sur sa dépouille s'étaller ces fleurs offertes par celui qu'elle m'avait dit considérer comme son pire ennemi, ce pourrait bien être pour elle un fameux commencement de purgatoire.

—N'est-ce pas qu'elle avait tort de parler comme elle faisait? Voyez comme les autres sont bons!... Si j'avais été d'eux, jamais je n'aurais pu oublier les méchants propos qu'elle tenait... Cela faisait trembler, par moments, d'entendre d'aussi mauvaises paroles. Mais eux n'en avaient souci... Des gens si bien, Madame! Si vous saviez ce qu'ils donnent pour le bureau de bienfaisance! Il n'y aura bientôt plus de pauvres dans la paroisse, grâce à eux... Ce n'est pas trop tôt que la vieille dame leur ait fait place... Maintenant qu'elle n'y est plus, ils vont s'en venir habiter leur château... Et de voir cette maison ouverte réjouira le cœur de bien du monde. C'est vrai... des riches comme ça, c'est bon dans un village: tous y gagnent!

L'aubergiste m'avait suivie. Presque à mon oreille, elle parlait ainsi et m'exaspérait. Je fus tentée de lui imposer silence, puis il me parut mieux de ne point paraître l'entendre. Je lui tournai le dos et m'éloignai.

Mais, dans le cimetière, elle me rejoignit.

—Vous voyez... ça commence, l'argent qu'on va faire gagner! fit-elle en montrant orgueilleusement les ouvriers qui réparaient le caveau.

Je ripostai :

—Est-ce que cela n'aurait pas dû être fait plus tôt?

—On ne pouvait pas. Ah bien! la vieille en aurait fait un scandale?

—Oh! vous aussi, vous êtes pour elle?... fit-elle déconcertée. Il y a des gens qui pensent comme ça... D'où venez-vous, Madame, si ce n'est pas trop vous demander?

—De Paris.

—Comment... les choses de par ici, ça s'en va d'un si grand retentissement?... Vous venez de Paris et vous êtes pour elle!... Y en a-t-il qui pensent comme vous, là-bas?

—Evidemment, fis-je à tout hasard.

—Bien sûr qu'ils ne s'en doutent pas... C'est ça qui les ennuierait!

Je crus couper court à la conversation qui s'aventurait sur je savais quel terrain, en ordonnant sans douceur à l'aubergiste d'aller dire à mon chauffeur qu'il eût à me rejoindre, que je repartais sur l'heure.

Elle releva lestement le propos et m'en accusant comme d'une défaite :

—Vous paraissez tant l'aimer, la défunte baronne, et vous repartiriez sans avoir vu sa *demoiselle?*... Elle est ici, vous savez...

—Mon intention est de la voir, en effet.

—Vous savez où elle habite? fit-elle.

—Je le sais.

—Et vous verrez qui est avec elle!...

Elle me lança ces mots en ricanant.

Tout en ponçant les pierres du caveau des Monti-Ville, les ouvriers chantaient, sifflaient une chansonnette en vogue, la dernière éclose dans un café-concert parisien, le printemps d'avant. Dans un if voisin, les oiseaux faisaient grand tapage. Une fois de plus, sous ce ciel d'un bleu ardent, dans l'étincellement de ce soleil de janvier, la vie semblait se rire de la mort!...

Peut-être allais-je repartir sans songer à demander qui assistait à l'enterrement de la baronne. La remarque de l'aubergiste me fit considérer à l'égal d'un devoir l'obligation de chercher à retrouver Mlle de Mertens.

Me faire connaître sa fille était le vœu de la morte : je devais, puisque la chose m'était possible, le réaliser.

Un peu émue, ne pouvant oublier combien la vie est brève, comme vite le temps passe se jouant de nos frêles projets, je

poussai la barrière qui séparait la maison blanche de la route et, ne voyant à la porte ni marteau ni sonnette, je frappai légèrement à l'un de ses battants.

Une paysanne, petite, toute ronde, portant des cotillons amples et très foncés, coiffée d'un fichu noir à la mode béarnaise, apparut aussitôt.

Mais à peine m'aperçut-elle, elle s'écria d'une voix suraiguë :

—Ah ! Madame, êtes-vous la personne qui écrit des livres, que notre défunte avait vu un jour? Comme vous arrivez tard ! Elle a tant demandé après vous... elle parlait de vous sans cesse. La veille de sa mort, elle a fait qu'y penser. "Marianne, tâche de savoir son adresse... peut-être à la forge... elle s'y est arrêtée." Mais personne ne savait rien de vous et notre baronne se désolait : "J'aurais tant voulu la revoir... Je lui avais dit pourtant de ne pas tarder... Elle tarde, et le temps presse..." Si j'avais su où vous trouver, j'y aurais couru pour la contenter ; mais le monde est grand... On ne s'avise pas de tout... Madame a dû vous dire des choses inutiles, et celle-là, demander votre adresse, ce qui était bien important, puisqu'elle désirait vous revoir, elle n'y a pas pensé ! Faut l'excuser... la pauvre était un peu... sauf le respect que je lui dois, un peu... vous me comprenez?...—La femme se frappa le front, comme avait fait le baron Collier.—Enfin, c'est fini. Elle a connu dans ce monde un rude combat, tout de même... Etre au calme et à la tranquilité sera pour elle un fameux paradis !

—Mlle de Mertens est-elle là?

Elle hésita et, baissant la voix :

—Oui, mais elle n'est pas seule... Et elle ajouta d'un ton de mystère :—Ils y sont aussi.

—Je désirerais la voir.

Elle réfléchit un instant, puis s'écria :

—Ah ! ma foi, tant pis !

Et, avec un geste qui semblait signifier : advienne que pourra, elle me précéda dans la maison.

L'intérieur où je pénétrai était affreux de dénûment. Deux pièces aux murs blanchis à la chaux ne contenaient que quelques meubles, ceux que, par autorité de justice, l'on n'a pas le droit d'enlever aux malheureux, et c'était tout.

L'une des pièces servait de chambre à coucher ; l'autre, de cuisine.

Dans cette dernière, un peu de feu brûlait au fond d'une de ces cheminées à grand auvent, comme on n'en trouve que chez les paysans et, devant le foyer, se tenaient trois personnes : deux dames et un homme.

—C'est la dame que la défunte demandait, Mademoiselle, lança la paysanne, comme elle eût jeté un défi, en m'adressant un clignement d'œil dont le sens m'échappa.

Les trois personnages causaient à voix base, comme on parle dans la demeure des morts.

A mon entrée, elles se turent, et l'une d'elles, une jeune fille, qui, malgré un visage bouleversé et des yeux rouges de larmes, me parut d'une grande beauté, se leva et s'avança vers moi.

—Je venais voir Mme de Mertens, pour qu'elle me parlât de vous... j'arrive trop tard ! fis-je avec une grande émotion.

La jeune fille éclata en sanglots.

—Moi aussi, je suis arrivé trop tord !

—Comment !... c'était fini quand...

—Elle est morte toute seule !...

La vieille paysanne intervint, parlant et pleurant à la fois, ce qui rendait sa voix pénible à entendre, tant elle devenait criarde :

—J'avais cependant bien fait prévenir à l'avance. Madame se sentait si mal qu'elle m'avait dit, trois jours avant, d'envoyer une dépêche à Mademoiselle... Je ne sais pas écrire... c'est la femme du forgeron qui s'en est chargée. "C'est pressé, ne tardez pas, envoyez-la aujourd'hui", que je lui ai recommandé. Que voulez-vous de plus? Je lui ai donné les sous pour la dépêche, elle dit l'avoir fait partir... et pourtant notre demoiselle n'a rien reçu... Sans Monsieur et Madame, elle aurait peut-être été toute sa vie à ne pas savoir que Madame sa mère n'était plus vivante...

(*A suivre*)

Bibliographie

L'Ile de France Contemporaine, par Hervé de Rauville, avec une Lettre-Préface de M. Jules Lemaitre, de l'Académie Francaise, un volume in-18 de 400 pages, orné de 7 portraits 3 fr. 50. Nouvelle Librairie Nationale, 85, rue de Rennes, Paris.

"Je vous avoue, écrit M. Jules Lemaitre à l'auteur, dans la belle préface qui figure en tête de ce livre, que je ne connaissais guère l'Ile Maurice que par l'idylle gracieuse et tragique de Paul et Virginie.

"Grâce à vous l'Ile de Bernardin de Saint-Pierre est maintenant pour moi, autre chose encore qu'une forêt paradisiaque où se promènent deux beaux enfants escortés de bons nègres. Je connais à présent, ses origines, son histoire, sa lutte héroïque contre les Anglais et comment même sous leur domination, elle continue d'être par sa langue, son esprit et sa volonté "l'Ile de France"."

Originaire de l'Ile Maurice, M. de Rauville nous donne une étude complète sur cette petite France d'Outre-Mer. Il nous décrit tour à tour les mœurs vivantes et pittoresques du colon, du nègre et de l'Indou, et ce n'est pas la partie la moins intéressante du livre, mais ce que l'on en retiendra surtout c'est l'histoire de cette poignée de Français luttant depuis un siècle contre le flot anglais qui veut les submerger.

L'émouvant spectacle de cette résistance arrache à Lady Barker, femme d'un gouverneur anglais, cette exclamation :

"Une chose dont je ne pense pas que vous vous fassiez une idée en Angleterre, c'est combien ce pays est complètement français... La connaissance du français, disait-elle encore, est ici la première nécessité de la vie."

"Nous continuerons à vivre en Français, s'écriait M. Baissac, un éminent mauricien, parce que c'est en Français qu'ont vécu nos pères et c'est en Français que nous enseignerons la vie à nos enfants."

C'est une forte leçon de courage et de foi dans l'avenir de notre race que nous recevons donc dans ce voyage dans la

mer des Indes et nous pouvons dire avec M. Jules Lemaitre :

"Autant que le Canada ou que l'Alsace et la Lorraine annexée, l'île Maurice témoigne de la puissance et de la séduction du génie français. Et cela nous touche davantage, à un moment où ce génie paraît obscurci et souillé dans la métropole même. En nous le montrant irréductible, et vainqueur dans une vieille petite colonie de la France de nos rois, vous nous rendez confiance en lui. Vous avez fait à la fois un livre très intéressant et une bonne action."

Restons chez nous, Roman canadien par Damase Potvin, (Librairie Guay, Québec, éditeur).

C'est un bien joli volume que ce "roman canadien" que l'auteur dédie aux membres de l'A. C. J. C. La thèse qui fait le fond du roman de M. Potvin, c'est que nos jeunes compatriotes auraient grand tort d'aller chercher le bonheur en d'autres pays quand ils peuvent si bien le trouver "chez nous'. L'histoire que l'auteur raconte est celle d'un jeune canadien, fils de cultivateur, entraîné aux Etats-Unis par l'appât du gain facile et qui n'y trouve que la misère et la mort pendant que la terre paternelle, dédaignée par lui, passe en d'autres mains. "*Restons Chez Nous!* disait M. l'Abbé Camille Roy, dans *l'Action Sociale*, le titre de ce roman canadien, est une parole, une exhortation d'outre-tombe. C'est le cri que fait entendre de dessous son tertre le jeune Paul qui s'en est allé mourir sur une terre étrangère. Cette œuvre littéraire, l'une des dernières nées de l'esprit canadien est donc aussi une œuvre patriotique. M. Damase Potvin, qui l'a écrite, a voulu rappeler à nos jeunes gens leur grand devoir de rester chez nous, et de dépenser chez nous les énergies de l'âme canadienne."

"Voici un roman bien *canadien*, disait la *Verité*: Canadiens les scènes et paysages qui sont joliment décrits, canadiens les personages dans leurs gestes et faits, canadienne la thèse patriotique qu'une saine fiction a ourlée de broderies toutes canadiennes sous le plume facile du jeune auteur, un canadien de bonne trempe, un canadien de *chez nous*."

Bref! *Restons Chez Nous* est un roman de la bonne sorte,

il est de toute manière une bonne œuvre, mais en ceci surtout, qu'il comporte une morale que nous pouvons qualifier nationale, et qu'elle est bien présentée.

Restons Chez Nous est en vente chez l'éditeur, J. A. Guay, Québec, et dans toutes les autres librairies. Il se vent 25 sous seulement.

L'ILLUSTRATION
Supplément de "La Revue Franco-Américaine"
Vol. 2. No. 6. 1er Avril, 1909.



Son Eminence le Cardinal Merri del Val, Secrétaire d'Etat du Pape.



POUVOIRS HYDRAULIQUES. Tête du groupe des dernières chutes de la Rivière aux Outardes, Saguenay.

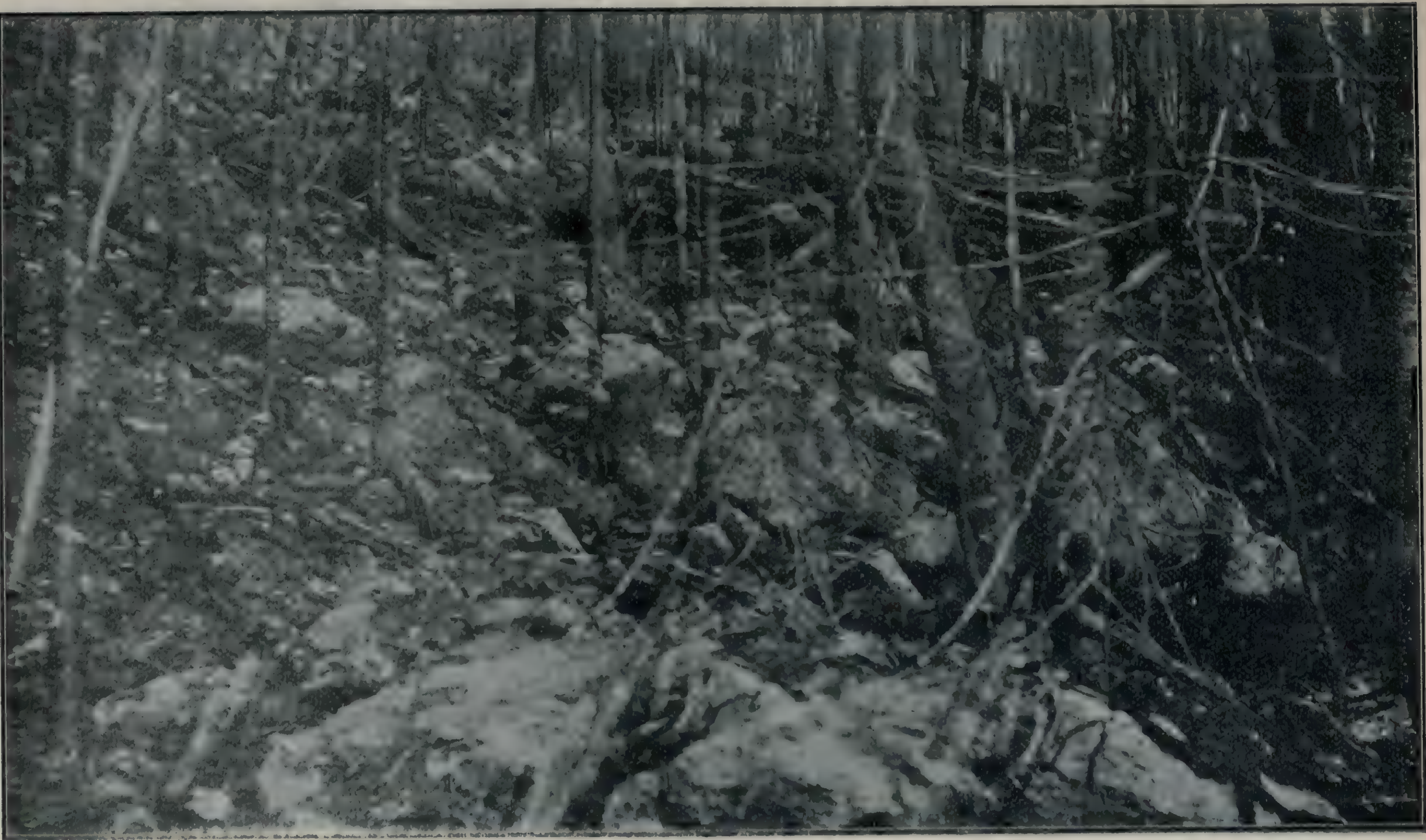


POUVOIRS HYDRAULIQUES. Pied du groupe des dernières chutes de la rivière aux Outardes, Saguenay.



Dans la foret canadienne.—Brulé de 1900 sur le bord du lac Ouareau.

iv



DANS LA FORET CANADIENNE. — Brulé en juillet 1907. Limites Tourville. Vue prise en aout 1907.



DANS LA FORET CANADIENNE.—Brulé en 1903. Bassin de la rivière Mastigoche, comté de Maskinongé. Limites de la St-Gabriel Lumber Co. Vue prise en février 1908.



DANS LA FORET CANADIENNE.—Brulé dans les mois d'aout et septembre 1908. Lac Clair, region Lussier. Vue prise le 5 novembre 1908.

Les stations d'été

Vues de Valcartier



RIVIERE JACQUES-CARTIER.—Un artiste à l'œuvre.



RIVIERE JACQUES-CARTIER.—L'île.



Residence d'été —Rivière Jacques-Cartier



R. J. Wickenden.—La dernière touche



Camp sur la Rivière Jacques-Cartier



Chalet sur les bords de la Rivière Jacques-Cartier



Pont sur la Rivière Jacques-Cartier



Une Ferme sur la Rivière Jacques-Cartier



Un pêcheur heureux

L'Arbre

Dans le parc égayé d'eau vive et de statues,
Le vieil orme, debout naguères, est tombé.
Un bûcheron, bras nus, et le torse courbé,
Taille et lie en fagots ses branches abattues.

On a creusé profond à sa base, et soudain,
Faisant craquer d'un coup ses racines dernières,
En travers de l'allée au sable sans ornières
Il s'est couché, l'honneur antique du jardin.

La chute du haut tronc a froissé quelques plantes
Et meurtri le tapis naissant du boulingrin.
Car avril règne, et sous l'espoir du ciel serein
La terre a retrouvé ses floraisons brillantes.

L'oiseau chante, l'eau jase et le parc rajeunit;
Mais le vieil orme est mort, foudroyé l'autre année,
Et, ce printemps, sur sa ramure calcinée
Nul rossignol n'était venu faire son nid.

Pauvre arbre, je te plains. La terre qui s'exhausse
Autour du sombre trou que ton pied a rempli
Marque un lugubre arrachement, et recueilli,
Je viens y méditer comme au bord d'une fosse.

Je te plains. Je t'aimais, vieil orme, et vins souvent
Rêver tranquille, sous ton ombre harmonieuse,
Quand tes rameaux jouant avec ceux de l'yeuse
Se laissaient caresser par les doigts fous du vent.

Pauvre arbre, je te plains, seras de la fumée!
Au crépuscule, assis dans l'odorant gazon,
J'ai souvent regardé sur le même horizon
La ligne que faisait ta forme accoutumée.

Qu'un sceptique sourisse et me raille à plaisir!
O Nature éternelle en tes métamorphoses,
L'homme se sent au cœur une pitié des choses
Et pleure également tout ce qui doit mourir.

Hélas! le triste avril viendra pour moi, cher arbre,
Il viendra le jour, certe, où je ne verrai plus
Même la place où tu croissais sur ce talus,
Ni le parc, ni l'allée aux fantômes de marbre.

Un doigt de flamme aussi viendra sécher mon front,
Et comme toi j'aurai mes branches délaissées,
Et fugitif essaim, mon âme et mes pensées
Vers d'autre cieux à tous jamais s'enroleront!

Marc Legrand

Les ultra-américains et les missions catholiques au Japon

Les journaux américains ont fait grand bruit, depuis une couple de mois, au sujet d'une seconde mission diplomatique dont l'archevêque de Boston, Mgr O'Connell, serait chargé par le Saint Siège auprès du Mikado. Jusque là, la nouvelle n'avait rien que de très agréable pour ceux qui s'intéressent aux choses de la propagation de la foi et qui verraient d'un bon œil le peuple japonais ajouter aux progrès merveilleux qu'il a accomplis dans le domaine de la civilisation matérielle les avantages non moins précieux des enseignements catholiques. Nous savons bien déjà que les japonais, très jaloux de tout ce qui tient à leur intégrité nationale, au point de vue des traditions religieuses tout autant qu'au point de vue des traditions de la race, voient dans le catholicisme une puissance conservatrice qu'ils refusent de reconnaître à toutes les sectes protestantes qui ont envoyé des missionnaires au Japon. Même un philosophe japonais de renon a déclaré à plusieurs reprises que de toutes les formes du christianisme c'est le catholicisme qui lui paraît le seul logique et digne de confiance. Une revue française publiée à Tokyo par les missionnaires français nous donne sur ce point des renseignements du plus grand interêt. (1)

En effet, on nous permettra bien de signaler en passant le fait qu'il y a des missionnaires français au Japon depuis 40 ans. Cela jettera une lumière inattendue sur certaine réclame tapageuse dont on a entouré le premier voyage de Mgr O'Connell à Tokyo et qui se répétera sans doute s'il en fait un deuxième. Que l'ambition de fonder au Japon des missions catholiques de langue anglaise, une ou deux universités de langue anglaise, ou de réaliser quelques autres projets de même nature, ne soit en elle-même que fort louable, personne ne le disputera ; que le Saint Siège ait même ap-

(1) *Mélanges Japonais*, revue trimestrielle ($1.50 par année) Libraire Sansaisha, Tokyo, Kandaku, Nishiskicho, 1 Chome 10 Banchi. On s'abonne également, à Paris, chez M. Victorion, libraire, 4. rue Dupuytren.

prouvé pareille entreprise, personne n'en doutera ou n'osera même ne pas s'en réjouir ; que la mission d'un délégué américain auprès du mikado ait été couronnée de succès, personne ne voudra le nier surtout si on se rappelle la nature de cette mission. Jusque là il n'y a rien qui ne sorte de l'ordinaire pour ce qui est de ces sortes d'entreprises. Que l'envoyé du Saint Siège auprès du Mikado soit revenu décoré de l'Ordre du Soleil Levant et qu'à son retour il ait passé, au milieu de circonstances plutôt extraordinaires, du siège épiscopal de Portland à celui de Boston, nous n'y trouverons guère à redire. Ce qu'il importe de mettre bien en lumière c'est le procédé par lequel une certaine presse évidemment indiscrète si elle n'est pas inspirée, tire parti de tant de projets louables et de toutes ces missions heureuses pour agrandir une auréole et trahir des ambitions où l'esprit apostolique entre pour très peu. Un personnage éminent nous disait même à ce sujet que si l'on a lu, à Rome, toute la réclame faite par la presse américaine à l'archevêque de Boston au sujet de sa mission à Tokyo, on a dû s'en amuser beaucoup. Il n'est pas très certain que le premier à s'en moquer n'a pas été Mgr O'Connell lui-même.

Nous avons déjà parlé dans la "Tribune" de Woonsocket, R.I., du premier voyage de Mgr O'Connell au Japon. Une dépêche publiée dans les journaux et rendant compte de la mission nous ayant paru étrange, nous avions pris des informations qui du reste sont venues rétablir les faits et confirmer nos soupçons.

Le 9 février 1907, la "Presse" de Montréal après la plupart des grands journaux des Etats-Unis publiait la nouvelle suivante :

"Rome, 19.—On parle beaucoup dans les cercles catholiques du fait que le gouvernement japonais a pratiquement tenu toutes les promesses faites à Mgr William O'Connell, de Boston, lorsque Sa Grandeur a été envoyée auprès du Mikado comme représentant spécial du Pape.

"Mgr O'Connell avait demandé la construction d'une église dans la capitale du Japon, et on dit que les membres de la congrégation de la Propagande viennent de recevoir avis qu'un admirateur japonais du Pape a donné le terrain nécessaire aux missionnaires de Tokyo pour l'érection d'une église et d'une école.

"De plus, une université centrale catholique sera inces-

samment construite dans la capitale du Japon. Elle sera sous la direction des R.R. Pères Jésuites anglais et américains. Plusieurs étudiants japonais, appartenant à cet Ordre religieux viennent de quitter l'Europe pour le Japon. On espère qu'avant longtemps la religion catholique sera mieux connue dans l'empire du Mikado.

"La création de cette Université aura une grande portée politique. Elle tendra à supprimer entièrement au Japon les prétentions de l'ambassadeur français qui se dit le délégué spécial du Pape pour transiger (sic) toutes les affaires de l'Eglise.

"Il est plus que probable qu'un délégué apostolique sera bientôt envoyé dans le royaume du Mikado, pour représenter le Pape et pour diriger les affaires de l'Eglise en ce pays."

A cette dépêche qui aurait pu tout aussi bien annoncer l'abjuration du Mikado lui-même, nous avons obtenu d'un missionnaire établi à Tokyo même la réponse suivante :

TOKYO, 3 avril 1907.

CHER MONSIEUR,

Votre bonne lettre du 23 février m'est parvenue. Voici tout ce que je puis vous répondre :

1. Mgr O'Connell n'a jamais eu à demander la construction d'une église dans la capitale du Japon, puisqu'il y en a déjà six depuis longtemps.

2. Le terrain que *l'admirateur japonais* du Pape a donné aux missionnaires est un terrain situé très loin de Tokyo, c'est une petite montagne qui ne peut servir absolument à rien, et le terrain en question a été *refusé par la mission*, qui ne pouvait pas se charger des impôts d'une colline ne servant à aucun usage. C'est tout simplement une *ironique fumisterie*.

3. On sait, par la voix des journaux que les Pères Jésuites doivent venir au Japon. A la date où je vous écris, aucun avis sur ce sujet n'a été encore envoyé ni par Rome ni par la Compagnie de Jésus à aucun évêque du Japon.

4. Nous doutons fort que les Pères Jésuites puissent créer à Tokyo une université centrale catholique, toutefois nous désirons de toute notre âme qu'ils y réunissent pleinement.

5. Nous n'avons jamais entendu dire qu'il y ait eu jus-

qu'ici en Europe des étudiants japonais appartenant à cet ordre religieux.

6. L'ambassadeur français à Tokyo ne s'est jamais dit le délégué spécial du Pape pour transiger toutes affaires de l'Eglise et jamais nous n'avons à recourir à lui pour ces questions.

7. Du moment qu'il y a à Tokyo un archevêque et trois autres évêques dans le pays, nous ne voyons pas la nécessité d'un délégué apostolique et nous n'avons jusqu'ici jamais entendu parler de l'envoi de ce dernier.

Vous pouvez publier et faire publier ce que je viens de vous écrire sous ma signature.

CLAUDIUS FERRAND,

Miss. Apost.
à Tokyo, Japon.

Le passage de Mgr O'Connell au Japon a été vivement discuté dans les journaux japonais, les appréciations variant avec le degré d'intimité dont jouissait chaque journal avec les messieurs du gouvernement.

Mais on a fait ressortir tout de suite que la liberté des cultes au Japon est garantie par la constitution, montrant par là combien a été puérile la prétention que Mgr O'Connell a obtenu du Mikado la reconnaissance du catholicisme dans l'empire.

C'est ainsi que le *Jiji Shimpô*, un des principaux organes du gouvernement, (31 déc. 1906) disait : "La protection que notre constitution japonaise assure à la liberté des cultes est réelle et efficace ; le fait que sur tous les points du territoire existent des groupes de chrétiens qui pratiquent leur religion librement, l'atteste suffisamment. Et bien que la situation faite à la religion dans notre pays ait pu provoquer chez le Pontife Romain des sentiments de gratitude (allusion à l'arrivée du légat, Mgr O'Connell), le Japon a conscience d'avoir rempli simplement son devoir."

Le "Mainichi", dans le même temps, dit : "Au nom de l'humanité, le Pape fait transmettre à notre empereur ses félicitations pour la paix ; au nom de la religion, il remercie la nation japonaise de son impartialité et de sa bienveillance à l'égard des chrétiens. C'est reconnaître d'une manière solennelle que le Japon, sans distinction de race et de religion ac-

corde la même protection aux fidèles de toutes croyances qui restent soumis aux lois." Le même journal (27 nov. 1906) à propos d'un dîner offert à la légation d'Allemagne, rappelle la compétition entre la France et l'Allemagne au sujet de la protection des catholiques dans les divers pays, et ajoute que la France s'étant aliéné le Pape, son protectorat va évidemment passer aux soins d'une autre puissance.

D'autres journaux s'appliquent surtout à se montrer aussi courtois qu'hospitaliers pour l'envoyé du Pape. C'est le concert de paroles des missions diplomatiques.

Le "Tayo" (numéro de décembre 1906) dit : "L'univers apprécie de plus en plus la haute estime que notre empire professe pour la morale et les sacrifices qu'il a faits pour la cause de la paix. Mais que le pontife romain qui tient une place éminente dans le monde au dessus des conflits politiques et des relations entre pays nous ait envoyé un légat avec la mission particulière dont il l'a chargé, c'est pour le bon renom de notre empire un acte d'une portée immense......"

Le "Tayo" rapporte que l'Empereur aurait dit au légat : "Pour nous, autant qu'il sera en notre pouvoir, à l'intérieur comme à l'extérieur, nous protégerons les chrétiens ; que votre cœur se repose en cette assurance."

En somme, les journaux japonais qui n'ont apparemment plus de leçons à apprendre des grands journaux jaunes d'Amérique ont discuté à fond le passage de l'envoyé du Pape, chacun lui prêtant la signification qui lui plait ou qu'il lui soupçonne.

Le *Yushin de Kobe* croit que le Pape va envoyer un nonce au Japon et confier au Mikado le protectorat des catholiques en Extrême Orient.

Le *Yamoto* (23 nov.) parle aussi de la nonciature projetée et ajoute qu'on va fonder un collège de langue anglaise au Japon.

Le *Dempo*, journal protestant, (17 nov. 1906) prend ombrage de la réception faite à l'envoyé du Pape : "Il est assez naturel, dit-il, que les nations où le catholicisme a été, depuis des siècles, la religion du pays concluent avec la papauté des concordats, et par suite des traditions du passé, maintiennent avec elle des relations diplomatiques. Mais notre empire qui n'est nullement lié par ces précédents, ne doit pas, légalement parlant, inaugurer une semblable politique."

Le "*Niroku*" (26 nov.) a sur le sujet un violent cauchemar. "En principe, dit-il, notre constitution reconnaît la liberté des croyances, et, pratiquement, notre gouvernement traite toutes les confessions religieuses sur le même pied d'égalité. Il est donc superflu pour une religion quelconque d'ambitionner des privilèges et une protection spéciale."

De son côté le *Shunkyo* (No. 4) dit que "si quelque grand bonze catholique vient au Japon se dévouer à l'œuvre de la régénération morale du pays par l'influence vivifiante des œuvres, alors un changement notable ne peut manquer de se produire dans la situation du catholicisme au Japon."

Le "*Nihon*" (12 nov.) publie un article qu'il faudrait reproduire en entier. C'est une attaque en règle contre les catholiques. Ce journal ultra-chauvin dit: "Quant à nos compatriotes qui sont assez indifférents aux choses religieuses, ils n'attacheront pas à cette démarche une bien grande importance."

Pour celui qui connait le tempérament japonais qui ne varie même pas chez les convertis, cette dernière opinion prend une importance plus qu'ordinaire.

Dans tous les cas, nous avons tenu à mettre sous les yeux de nos lecteurs les renseignements qui précèdent afin de leur faire apprécier plus justement l'entreprise que nos coréligionnaires ultra-américains se préparent à lancer au Japon, avec le concours, parait-il, des catholiques anglais. Ces renseignements—que nous avons mis une couple d'années à rassembler—sont d'autant plus précieux qu'ils confirment les affirmations essentielles de la lettre du Père Ferrand.

Dégagée de toute la réclame que lui ont faite les journaux américains l'entreprise de Mgr O'Connell consiste à fonder un collège anglais au Japon—ce que la constitution japonaise lui permettait de faire sans consulter le Mikado—et à supplanter graduellement les missions françaises établies là-bas depuis un demi-siècle, et établies au temps où l'on coupait quelquefois les têtes des missionnaires. C'est la suite du rêve enthousiaste que faisait le brillant archevêque pour le rôle futur de la langue anglaise dans l'Eglise. Voici même ce qu'il en disait lui-même dans un discours qu'il fit lire, en son absence, au congrès des missions tenu à Chicago dans le cours de l'automne dernier:

"Aux Philippines, à Porto-Rico et dans toutes nos posses-

sions de l'extérieur l'Eglise doit se rendre, annoncée par les missionnaires de la race de langue anglaise qui sont maintenont appelés, par les desseins providentiels, à accomplir l'œuvre qui a été depuis longtemps si noblement exécutée par d'autres. Voici le temps désigné par la Divine Providence pour cette entreprise apostolique. Dans les premiers âges de l'Eglise, alors que la Rome impériale gouvernait le monde et que le latin était la langue universelle, ce furent les missionnaires de la langue latine qui partirent de Rome et pendant des siècles répandirent la foi dans les pays d'Europe. Plus tard, quand le français était la langue diplomatique des nations, la France devint le pays missionnaire et ses fils et filles ont donné un exemple d'esprit de sacrifice et de dévouement digne de toute émulation en propageant la foi dans les terres érangères.

"Le Temps apporte inévitablement des changements. AUJOURD'HUI LA LANGUE DE TOUT L'ORIENT EST L'ANGLAIS. La langue du commerce a succédé à la langue d'usage diplomatique, et de Port Saïde au point le plus reculé du Japon la langue que les populations connaissent le mieux après leur propre langue et aiment le mieux, est l'anglais. Déjà le Japon demande à grands cris des missionnaires de langue anglaise, et le champ, qui autrefois a rapporté une récolte si fructueuse aux labeurs apostoliques de saint François-Xavier, est prêt pour la culture aux mains d'apôtres de langue anglaise."

Pour ce qui est du Japon, du moins, les espérances de l'archevêque de Boston sont déjà partagées par le "Tablet", de Londres qui disait dans son dernier numéro : "Le fondation d'une université catholique (à Tokyo) suit de près la mission récente du Saint Siège auprès du Mikado. L'absence, jusqu'ici, de missionnaires catholiques parlant l'anglais a malheureusement porté les japonais à regarder la langue de leurs alliés de l'Ouest comme le monopole religieux des nombreuses écoles et missions protestantes anglaises et américaines. Il n'est donc pas surprenant que, comme question de haute politique, la nouvelle université sera "de langue anglaise dans son esprit dirigeant."

On sait au moins à quoi s'en tenir sur les projets des catholiques ultra-américains au Japon. Rêvent-ils d'angliciser le Japon?

Mais au milieu de tout le bruit fait autour de ces catho-

liques modernes qui viennent de découvrir le Japon, qui parle de l'œuvre accomplie là par les missionnaires français depuis cinquante ans, Dieu sait au prix de quels sacrifices? S'il fallait combattre le protestantisme dans sa langue ne pouvait-on le faire sans fouler inutilement aux pieds l'histoire héroïque, mais combien douloureuse, des petits français qui sont allés en Extrême Orient, et sous les yeux du Mikado, jeter les bases d'une colonie catholique qui comptent 63,000 membres?

On parle d'institutions de haute éducation catholique à Tokyo. A-t-on oublié que les Frères Marianites ont déjà à Tokyo un collège de 800 élèves recrutés parmi la haute aristocratie japonaise?

Et si une œuvre de langue anglaise doit être faite au Japon ne croit-on pas que le meilleur moyen de la faire rater c'est de la confier à un groupe ultra-américain surtout depuis que les événements de San Francisco ont si profondément remué l'opinion Japonaise?

Et puis l'éducation anglaise elle-même, malgré l'engouement pour l'anglais que l'on affirme exister dans les villes japonaises, n'est pas aussi bien vue que l'on pourrait le croire. Il est bien connu que les japonais qui ont étudié aux Etats-Unis en rapportent un tempérament qui les rend détestables aux yeux de leurs compatriotes. A tel point que les termes de *collets-montés*, *pédants* et *Yankees*, sont devenus synonimes.

Peu importe tout cela. Que l'on tente l'expérience, si l'on croit que la foi catholique en profitera. Mais qu'on agisse en tenant compte des modestes dévouements qui ont précédé les grands efforts qui se préparent et que surtout l'on n'aille pas donner aux japonais, déjà si difficiles à convertir, l'exemple pernicieux de divisions profondes, d'empiètements regrettables même parmi ceux qui se donnent pour mission de répandre dans le monde païen la douce lumière de l'évangile.

Que Mgr O'Connell aille au Japon fonder des œuvres. Mais qu'il ne prétende pas y relever la croix de St-François-Xavier que les petits missionnaires français on relevée depuis une demi-siècle. Qu'il y fonde des institutions anglaises, mais qu'il ne prétende pas avoir découvert des régions inexplorées et qu'il sache reconnaître ce qui a été fait par ses devanciers. Le missionnaires français, seuls, sans

ressources, abondonnés, ont tout de même doté le Japon d'églises, d'hôpitaux, de léproseries, d'écoles de filles, d'orphelinats. Sachons le reconnaître, et si nous voulons le progrès des missions catholiques ne pouvons-nous pas avoir un progrès qui se meuve sans écraser quelqu'un? Autrement l'œuvre de l'archevêque de Boston ressemblerait trop à certaines dénonciations de la France, trop ardentes pour être sincères, ou même encore, elle ressemblerait à ce zèle étrangement inspiré qui portait les Chevaliers de Colomb à prêcher un "boycott" qui retombait sur les catholiques français.

Nous assistons vraiment à une sorte de saxonisme férocement expansif qui, sur tous les points du monde, semble inviter les fils d'Albion à l'assaut de toutes les gloires. Et si on rêve déjà la conquête intellectuelle du Japon, en attendant qu'on le jette dans quelque conflit nouveau et ruineux, on n'oublie pas non plus que le saxonisme a d'autres conquêtes à faire dans les millieux mêmes où il est tout puissant. Assimilation dans la Nouvelle Angleterre par une hiérarchie dont Mgr O'Connell est le membre ni le moins habile ni le moins actif; assimilation, au Canada, sous l'œil complaisant des autorités, qui menace l'Université d'Ottawa et tous les diocèse en dehors de la province de Québec, et peut-être ceux-là aussi; assimilation qui ne respecte plus rien, grâce à je ne sais quel canadianisme de parade, et qui n'a pas même, parait-il, protégé nos collèges français contre le regard de convoitise de notre gouverneur-général.

Et qu'est-ce qui reste à faire dira-t-on? Si tant d'assauts paralysent notre développement, nous pouvons au moins garder nos positions et ne pas perdre de terrain. Et c'est bien ce que nous devons tous être déterminés à faire.

J. L. K,-Laflamme.

Le pin sauvage

Dans un coin du cabinet de M. Charles, principal clerc d'une notaire de la Roche-sur-Yon, le client étudiait depuis, une heure, un cahier de charges. Il venait se renseigner, avant de se porter acquéreur d'une maison de campagne, que le document ministériel qualifiait ainsi :

"Petit manoir du XVIe siècle, dit manoir du Pin-Sauvage, deux tourelles d'angle, corps de logis ayant besoin de réparations, chapelle en ruine, le tout situé à douze mètres au-dessus de la Sèvre, en la commune de Cugand ; enclos de trois hectares, potager, servitudes, futaie descendant à la rivière, vue étendue et magnifique, souvenirs historiques."

C'était un homme de forte corpulence, au visage épais encadré d'une courte barbe grise, aux yeux lents, un peu sortis de l'orbite et qui ne devaient pas avoir l'habitude du travail auquel il les appliquait, car, de temps en temps, M. Lambertin, ce client sérieux, tirait son mouchoir et essuyait, au coin de ses paupières rouges, une larme de lassitude.

Il releva enfin la tête, ferma le cahier sur le pupitre, et ses deux mains pesantes, ses mains d'ouvrier appuyées sur les cuisses, le pouce en dedans, interrogea.

—Monsieur Charles?

—Qu'y a-t-il?

—L'origine de propriété ne remonte qu'à 1805 ; je ne vois rien au-delà.

—Cela suffit, je crois ! Cent ans bientôt de propriété légitime, avant la vôtre, si vous devenez acquéreur, doivent vous inspirer confiance !

—Je ne dis pas ; mais, comme c'est une espèce de château, ce Pin-Sauvage, je voudrais savoir s'il n'a pas été vendu nationalement, dans les temps d'autrefois?

Le clerc ouvrit un tiroir, dénoua la ficelle qui entourait une liasse de vieux titres, et, après quelques recherches, prononça :

—Parfaitement, vendu nationalement en 1794, sur Jean-Cyrille de Maulouis, émigré ; acheté par Séraphin Genette, ci-devant intendant, et payé en assignats.

—Si je comprends bien, dit l'homme, le Genette a payé en mauvaise monnaie, et le Maulouis n'a rien touché du prix? Ça me gâte le Pin-Sauvage.

M. Charles eut un sourire d'ironie pour cet ancien sellier enrichi, qui ignorait la prescription trentenaire et tremblait au moment de placer ses économies.

—Vous pouvez acheter de confiance, dit-il. Vous serez aussi solidement propriétaire de votre lopin que mon patron l'est de son étude. Les anciens seigneurs d'avant la révolution ont été dédommagés. Leurs héritiers sont sans droit. D'ailleurs, la famille Maulouis est à peu près éteinte. Il ne reste plus qu'une vieille fille, que j'ai vue une fois à Nantes, quand j'y travaillais. Et ce n'est pas elle qui vous fera un procès, je vous en réponds.

M. Lambertin se coiffa d'un feutre à large bords qui reposait sur une chaise, se leva, et dit:

—Chacun fait son nid comme il l'entend. Vous dites qu'elle habite Nantes?

—Oui.

—C'est bien.

Il sortit, placide, indifférent aux regards des trois autres clercs, qui, ayant entendu le dialogue, témoignaient de l'unanimité de l'étude, et se donnaient des vacances d'une minute, en copiant le sourire du principal.

Celui-ci avait dit vrai. Il n'existait plus qu'une seule personne du nom de Maulouis, elle habitait Nantes, et ne s'était pas mariée. Elle avait un air de jeunesse, bien qu'elle eût deux bandeaux de cheveux gris; des yeux pâles et un peu distraits qui effleuraient les choses et les gens du même rêve léger; un teint mat; une taille d'adolescente; l'habitude de porter toujours des toilettes noires, et celle d'y mêler quelque bout de ruban mauve, ou crème, ou même rose, qui disait: "Ce n'est pas un deuil, ce n'est qu'un uniforme." C'était l'uniforme, en effet, d'une pauvreté fière, gaie et généreuse. Mlle Valentine de Maulouis vivait noblement, avec autant de rentes à peu près qu'une femme de chambre qui ne vole pas ses maîtres. On ne la voyait dans aucune fête, on la rencontrait dans toutes les œuvres de charité. Jamais présidente, ni vice-présidente, mais secrétaire ou inspectrice de crèche d'orphelinats, de salles d'asile, elle était bien, à elle seule dix œuvres à la fois qui fussent mortes sans elle. Les grands dignitaires lui trouvaient de l'esprit; elle en avait. Elle parlait comme écrivaient ses aïeules; elle

savait garder un secret et, toute mince qu'elle fût, on recherchait la paix de son ombre glissante.

Comme il faut bien avoir quelques imperfections, quand on n'a pas de vices, Mlle de Maulouis conservait deux ou trois préjugés d'héritage, qu'elle n'affichait d'ailleurs pas plus que sa vertu. Elle appartenait, par sa naissance et par toute sa personne, au monde de la tradition ; elle aimait les pauvres par vocation et par la longue habitude qu'elle avait d'eux ; mais, n'ayant point affaire au reste du genre humain, l'ignorant tout à fait, elle ne l'estimait guère. L'histoire de sa famille ne la disposait pas en faveur de ceux qui s'enrichissaient ; elle avait le souvenir d'un intendant infidèle. Et, comme elle ne possédait pas les premier éléments de l'économie politique, étant née un peu trop tôt, elle s'imaginait volontiers que les petites fortunes se font aux dépens des grandes, non pas naturellement, mais par une sorte d'usurpation. Pour tout dire, elle se défiait d'instinct du parvenu, de sa probité, de ses idées, de son éducation, de son influence qu'elle croyait nécessairement funeste, et le mot parvenu, qu'elle n'aurait pas voulu définir ainsi, s'appliquait, dans son esprit, à tous ceux qui font un commerce et qui n'y succombent pas.

Un matin qu'elle écrivait des lettres, dans son minuscule salon vert, entre les piles de bons de fourneau disposés sur la cheminée et les portraits décolletés de trois grand'mères et tantes, pastels de haute allure accrochés aux murailles, la cuisinière annonça M. Lambertin.

—Pour vous servir, Mademoiselle, dit le gros homme en entrant. Il ne fait pas chaud !

Elle ne se leva pas, s'interrompit seulement d'écrire, posa sa plume sur le petit secrétaire d'acajou, et, voyant que le visiteur s'installait dans un fauteuil, près du feu :

—Pardon, dit-elle, Monsieur, vous devez vous méprendre. Je n'achète rien de ce que vous placez, sans doute : ni vin de Bordeaux, ni olives, ni huile d'olive vierge, ni savon. Je ne m'assure pas sur la vie, si vous êtes assureur, parce que je ne laisse personne après moi. Et, si vous venez pour la loterie de Hambourg, je vous serai obligée de me prendre quelques billets de trois loteries de charité, dont je m'occupe.

Le visiteur écouta tranquillement, les yeux mi-clos, parce que Mlle de Maulouis était agréable à regarder, et répondit :

—Vous faites erreur ma petite dame. Je ne viens pas vendre, je viens acheter.

—Des meubles? J'en ai quelques-uns qui sont anciens; mais je ne m'en dessaisirai jamais. Ils ont une valeur, pour moi, qui ne se paye pas: le souvenir!

—Vous n'y êtes pas encore. Je viens pour le Pin-Sauvage.

—De la paroisse de Cugand?

—Oui.

—Il n'est pas à moi, Monsieur. Il ne m'a jamais appartenu. Voilà cent ans qu'on nous l'a volé!

—Je le sais bien, et c'est justement parce que les choses ne se sont pas passées régulièrement, autrefois, que je voudrais m'arranger avec vous, aujourd'hui.

Mlle de Maulouis se leva, et vint s'asseoir de l'autre côté de la cheminée, en face de l'homme qui lui tenait ce langage singulier. Il y avait, chez elle, deux sources d'émotion plus vives et plus promptes que les autres: la pitié et l'histoire. Au seul nom du Pin-Sauvage, elle avait frémi. En s'asseyant, elle allongea la main, presque sans y penser, sur le bras du fauteuil, et M. Lambertin aurait pu admirer, s'il en eût été capable, une des plus jolies mains du département.

—En effet, Monsieur, dit-elle, mes ancêtres étaient seigneurs du Pin et de beaucoup d'autres terres. Mais je ne comprend pas votre idée.

—La voici, Mademoiselle. J'ai gagné une petite fortune dans la sellerie, et j'ai l'intention de me retirer dans le pays de Clisson, qui est celui de Mme Lambertin, et qui me plaît. Seulement, je n'ai jamais fait de tort à personne dans mon commerce. Je ne dormirais pas tranquille, si je pensais qu'avant moi, dans mon jardin, dans ma chambre, il y a eu un propriétaire qui a été obligé de vendre son bien et n'a jamais été payé, et que je suis là malgré ses héritiers. Je veux acheter le Pin-Sauvage, c'est vrai, mais avec votre permission. Vous auriez l'obligeance d'estimer le domaine, comme si vous l'habitiez encore. Dans quinze jours aura lieu l'adjudication. Je ne m'y présenterai point. Vous achèterez le Pin-Sauvage, il rentrera à votre nom, il sera vraiment retourné dans la famille de Maulouis, et alors, quarante-huit heures après, vous me le revendrez pour le prix que vous aurez fixé. S'il y a un bénéfice, comme je le suppose, il sera...

M. Lambertin eut un moment d'hésitation, puis il se souvint d'une formule qu'il avait entendue dans sa clientèle, et acheva:

—...Il sera pour vos pauvres.

Mlle de Maulouis considéra avec stupéfaction le gros homme commun qui avait combiné ces choses délicates.

—Vous êtes donc royaliste, Monsieur? dit-elle.

—Moi? Je suis sellier, à Boulogne-sur-Mer.

—Et personne de la famille de Mme Lam... Lam...

—Lambertin.

—Oui, n'a été en relations avec les Maulouis, comme régisseur, marchand, fermier?

—Ça se peut, Mademoiselle, fit naïvement le visiteur, mais c'est si vieux que je n'en ai jamais eu connaissance.

Les très doux yeux de Mlle de Maulouis exprimèrent une admiration sans mélange, et parlèrent seuls pendant quelques minutes. Puis le rêve se leva, dans cette âme, et l'enveloppa comme un brouillard. Elle sourit à cette aventure à peine croyable et cependant vraie, à l'image de la vieille demeure, à des mots de passé, d'honneur, de seigneurie qui se nouaient en guirlande et qu'elle attachait aux arbres du domaine. Quand elle prononça enfin : "J'accepte, Monsieur!" elle tendit sa main fine que très peu d'hommes avait touchée.

Le pacte fut tenu. Mlle de Maulouis parut seule à l'adjudication, et quarante-huit heures plus tard céda ses droits à M. Lambertin. Elle y gagna huit mille francs, exactement, qu'elle considéra, non sans raison, comme un gain de hasard, et dépensa en aumônes. L'ancien sellier habite le manoir du XVIe siècle, qu'il a fait restaurer. Il a bien mis une peu de rocailles artificielles dans sa futaie en pente, mais pas trop. Quand on lui demande l'histoire de son château, il répond :

—Je l'ai acheté de la dernière des Maulouis, qui dînait chez moi, récemment.

Mlle Valentine dîne, en effet, chaque année, au Pin-Sauvage. Elle aurait pu, sans doute, perdre son préjugé contre les gens de négoce. Mais nous sommes ainsi faits que nous laissons échapper souvent ces sortes d'occasions de nous défaire d'une erreur. Elle a préféré dire à M. Lambertin qu'il était un homme rare, exceptionnel, introuvable, dans un monde qui ne le valait point, dans un temps qui n'était pas le leur. M. Lambertin l'a cru sans peine. Il commence à regarder ses voisins du haut de ses douze mètres.

René Bazin,
de l'Académie Française.

Politique Canadienne-Française

Paul Gérard nous adresse la lettre suivante, une réponse aux critiques de la "*Vérité*" et aux compliments du "*Canada*" que lui valurent un article paru sous ce titre dans la "REVUE" de janvier.

Notre collaborateur est peut-être le meilleur exemple des maux qu'il condamne. Dans tous les cas, il nous a prouvé, à nous qui avions un peu perdu l'habitude des choses du Canada, combien il est dangereux de s'aventurer ici sur certains sujets. C'est que l'on court également le risque de déplaire à cette école qui trop fortement retranchée derrière de vieilles habitudes "se pavane en l'estime de soi," ou, ce qui est encore moins estimable, de subir l'éloge intéressé de cette autre école, qui, sous prétexte de progrès, prépare lentement le terrain à des innovations malsaines et jusqu'en ses plaidoyers en faveur de certaines réformes n'ose pas dire toute sa pensée. Il semble que la vérité, le progrès, le bon sens, seraient fort à l'aise entre ses deux extrêmes. Il semble aussi qu'entre les deux extrêmes doivent se trouver naturellement une foule de modifications désirables, qui, si elles sont faites à temps et par ceux de qui on a le droit de les attendre, nous protégeront, à l'avenir, contre des surprises comme la constitution neutre de nos écoles de Hautes Etudes.

Une chose bien certaine, c'est que dans la province de Quebec, les lois scolaires ne favorisent peut-être pas autant qu'on le croit notre système d'enseignement actuel et que le "*statu quo*", si satisfaisant qu'il puisse être, ne demanderait qu'un coup de main hardi pour être bouleversé de fond en comble. Nos mœurs politiques qui ont permis la "fanatisation" des électeurs autour de vulgaires questions d'intérêt local, qui mesurent les grands hommes au montant des taxes qu'ils abolissent ou dissimulent, au nombre des ponts qu'ils construisent ou au chiffre des surplus qu'ils entassent, ressemblent beaucoup à d'autres mœurs qui ont déjà permis en d'autres pays des bouleversements sociaux considérables.

Aussi, en dépit des raisons que Paul Gérard invoque à l'appui de sa thèse, il est encore permis de se demander si tant de réformes demandées—et se rapportant tout au plus à des questions de détails—ne se résument pas à une question d'opportunité, et s'il n'importe pas, avant de songer à tout le reste, de consolider notre système actuel, le fortifier davantage en le nationalisant au point de vue de notre race, afin que nous trouvent prêts à les repousser les rudes assauts que préparent les ambitions à peines voilées d'un saxonisme pénétrant et assimulateur.

Ceux qui ont suivi de près nos derniers gouverneurs-généraux comprennent parfaitement ce que nous voulons dire. Les plus pénétrants, ou plutôt les plus renseignés, n'attendront pas les résultats de la " Canadian Church Extension " pour deviner les secrets desseins de ceux qui, veillant à nos destinées, se donnent la mission de nous sauver par l'impérialisme ou se montrent disposés à accepter la fusion des races comme la solution du problème politico-social dans la confédération.

Mais, nous oublions que ce préambule n'avait pas d'autre but que d'annoncer à nos lecteurs une lettre de Paul Gérard. Ce dernier a donc la parole :

A Monsieur le directeur de la
Revue Franco-Américaine,
Québec.

Mon cher directeur,

Je comparais devant votre tribunal éditorial, et je m'accuse de vous avoir attiré, par mon article intitulé "Politique canadienne-française", d'une part une approbation empressée, dont vous ne vous souciez guère, d'autre part des reproches imméritée. Le présent acte d'humilité m'est facile, car ces deux marques d'estime m'ont été, à moi-même, désagréables. Je tiens peu aux compliments—quoique, à vrai dire, je les préfère aux invectives——; d'un autre côté, je reçois sans plaisir les remontrances d'une feuille bigote dont un rédacteur, croyant par là servir Dieu, essaie de faire l'ange. Or vous savez, n'est-ce pas, ce que l'on gagne parfois à vouloir faire l'ange...

Pour vous faire mieux comprendre mon état d'âme en face de cette adhésion et de cette attaque, je vous dirai tout de suite ceci——qui n'est certes pas déplacé dans une confes-

sion——: Je ne suis pas franc-maçon, je ne suis pas chevalier de Colomb, et je ne suis pas digne, non plus, de revêtir, même pour demander pardon, la sombre coule du tertiaire.

J'ai voulu dire la simple vérité. En écrivant chaque ligne de mon travail, je pensais à la grandeur possible de ma race; je pensais aux moyens à prendre pour la faire prospérer; je mettais le doigt sur une plaie, et je cherchais le remède à y apporter. Et pas une fois je n'ai pensé qu'à vouloir travailler ainsi pour ma patrie, à vouloir ouvrir un horizon que les années ont constamment rétréci, je m'exposais à passer pour un antipatriote. Eh! oui! on est contempteur de sa race parce qu'on lui trouve des défauts, parce qu'on ne la trouve pas cultivée, parce qu'on voudrait qu'elle parlât sa langue avec correction, parce qu'on souhaiterait voir des gens supérieurs dans toutes les professions, parce qu'on rêve pour son pays une littérature dont le monde s'occupe et profite, et parce qu'on serait heureux de le voir jouer un rôle. Avons-nous une telle supériorité? Non. Mais comment? Avec notre merveilleux enseignement secondaire, nous ne sommes pas à la tête des nations, nous n'y occupons pas même une place? C'est qu'alors il n'y a rien à faire avec nous; nous sommes d'un sang pauvre qui ne veut pas circuler; nous ne sommes pas de bons sujets pour la civilisation!

C'est là le raisonnement de la "Vérité".

Moi, qui suis patriote, je dis que c'est faux. Nous ne sommes pas inférieurs comme race, nous sommes susceptibles de perfectionement intellectuel, nous sommes capables de grandir; mais, je le répète, si, à venir jusqu'à présent, nous avons végété dans la vallée au lieu de gravir les sommets, c'est que notre formation est défectueuse.

Je maintiens ce que j'ai dit. Nos collèges donnent un enseignement mal raisonné. Tout y est laissé au hasard, au caprice de l'élève: il y règne une indifférence coupable, une veulerie, un mépris du bien-faire, une apathie, et par-dessus tout un contentement de soi-même qui sont de nature à nous faire prendre les maîtres pour des fumistes ou bien pour des pantins armés de férules en carton.

S'il vous prend jamais envie de visiter votre pays, faites donc une excursion d'un nouveau genre. Au lieu de vous attarder à inspecter les chutes, les failles et les pics, entrez

dans la salle de récréation d'un collège, et là, ô touriste, écarquillez vos nationales et patriotiques oreilles, et écoutez parler les écoliers, depuis le "huitième" jusqu'au "philosophe" ; écoutez ces enfants, espoirs de la patrie,t dépositaires de la belle langue française, remparts de la foi, des mœurs et de la littérature ; écoutez, ô bénévole touriste, et remarquez le langage de tous ces potaches.

Mais, par exemple, dans ces bons collèges où le français est livré au mépris de la jeunesse insouciante, où la grammaire est insultée non seulement dans la conversation, mais dans les devoirs des *philosophes*, on parle latin. Oui, ni plus ni moins, on y parle latin ! La philosophie—grand mot—s'apprend en latin ; la leçon de philosophie se baragouine en latin ; tous ces jeunes philosophes parlent couramment, en classe, le charabia de Zigliara ; ils prennent des airs, comme des gens qui ont conscience de savoir quelque chose ; ils discourent de longs quarts d'heure par "baralipton" ou "bombardos", et vous prouvent clair comme le jour, en latin, sans y comprendre, un mot, que... votre fille est muette.

On va plus loin. J'apprends que, dans certains collèges—ô inconséquence !—non seulement le philosophe parle toujours latin, mais les vers latins ont été totalement ou presque totalement retranchés des classes de lettres. C'est-à-dire qu'on enlève aux humanités ce qui en était une des principales forces, qu'on ôte aux pauvres écoliers l'un des meilleurs moyens d'apprendre le latin, cependant qu'on leur conseille toujours de s'exprimer dans cette langue. C'est comme si on eût coupé la langue à Crescentini pour le faire chanter à la chapelle Sixtine.

Quelqu'un a dit—je crois que c'est M. Edouard Fabre-Surveyer—que notre mauvais français est dû à notre ignorance de l'anglais. Voilà une théorie originale et pleine de bon sens. En tous cas, si nous pouvons savoir le français sans l'anglais, il est certainement utile de savoir l'anglais. Or je poserai une question à ceux qui ont fait des études classiques : Que pensez-vous de l'enseignement de l'anglais dans votre collège ? N'est-il pas vrai que cet enseignement y est nul ? N'est-il pas vrai qu'il est la plupart du temps confié à un pauvre séminariste qui vient s'abrutir une heure par semaine dans chaque classe afin de se gagner de quoi acheter une soutane et des livres de théologie ? N'est-il pas vrai que la classe d'anglais, c'est un prétexte à chahut, à vacarme, et

à toutes les excentricités qui peuvent germer dans un cerveau d'écolier? N'est-il pas vrai aussi que l'autorité collégiale s'en occupe comme de l'an quarante?

Il y a des exceptions, il y a d'excellents professeurs. Et ceux-là gémissent, eux aussi, sur l'état de choses actuel. Permettez-moi de vous citer le passage suivant d'un article de l'abbé Camille Roy, paru dans le Bulletin du parler français de janvier. M. Roy qui est professeur de rhétorique au Sminaire de Québec, lauréat-eès-lettres de la Sorbonne,—ce qui ne doit pas nuire—dit :

"Nous nous plaignons volontiers, nous, Canadiens-français, que nous ignorons les richesses et les ressources de notre langue. Cette lamentation est ici classique ; et le sujet n'en est que trop véritable. Et nous essayons de nous excuser, et de nous justifier par toutes sortes de raisons dont quelques-unes peut-être ne sont apportées que pour masquer notre paresse ou nos négligences. Faisons plutôt un état exact de notre conscience grammaticale. Avons-nous assez cultivé notre langue, et l'avons-nous assez méthodiquement étudiée? avons-nous le courage de chercher toujours à la plier aux exigences de la pensée, et apportons-nous à surveiller notre conversation et notre plume une assez grande diligence? Si notre vocabulaire est si pauvre, et notre syntaxe si défectueuse, c'est que peut-être nous commençons par trop dédaigner de bien parler et de bien écrire. Quant à nous, professeurs, interrogeons-nous aussi avec sincérité ; voyons si nos méthodes d'enseignement sont les meilleures, et si vraiment nous avons suffisamment tâché, depuis la huitième jusqu'à la philosophie inclusivement, à former des éléves qui sachent écrire."

Mon cher directeur, je n'ennuierai plus vos lecteurs avec cette question. J'ai signalé les faiblesses de nos éducateurs : il ne m'appartient pas d'entrer dans le détail de ce qu'ils devraient faire ; ils le savent mieux que personne. Ils n'ont qu'à vouloir.

Les rétrogrades m'accuseront peut-être de vouloir enlever l'enseignement au clergé. Je me disculpe tout de suite. Personne ici n'attaque le clergé. Ceux qui lui font du tort, ceux qui réussissent parfois à l'arrêter dans ses bons mouvements, ce sont les fabricants de cas de conscience, les défenseurs de grands principes jamais attaqués, les saintes

mouches du coche clérical. Ceux qui nuisent à l'Eglise, ce sont les ultramontains qui changent

.... ce grand temple en petite chapelle.

Personne, parmi les amis de l'instruction, ne songe à supplanter le clergé. Je suis sûr que les hommes publics, pénétrés de cette vérité qu'il vaut mieux marcher avec un courant que de le refouler, qu'il est plus politique d'utiliser une partie du travail déjà fait que de refaire à neuf un travail complet, je suis sûr, dis-je, que nos hommes publics, si jamais ils ont la chance et les moyens de régénérer l'enseignement secondaire, ne penseront pas un instant à laisser dans l'ombre le clergé, ce corps respectable à qui le pays doit tant. Ces deux grandes forces, l'Eglise et l'Etat, après s'être fait la cour pendant des siècles, feront un mariage de raison. Et c'est l'Etat qui fera les premiers pas : s'il a des propositions à faire, s'il a de l'argent à donner, il ira tout de suite trouver le vieux prêtre qui dessert l'église, sans faire attention aux grimaces des bedeaux de chapelles.

Agréez, etc.,

Paul Gérard

Québec, 12 février, 1909.

Une page d'histoire franco-américaine

Un Rapport de M. Carroll D. Wright sur l'uniformité des heures de travail en 1881 (1)

La mort récente de M. Carroll D. Wright, président du Clarke College de Worcester, remet en mémoire un incident qui fit grand tapage dans toute la Nouvelle-Angleterre il y a plus d'un quart de siècle. Une génération est déjà passée depuis cette époque, mais il reste encore des contemporains de cette période troublée qui ont alors pris part activement à la grande agitation soulevée parmi les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre ou en ont eu connaissance. Nous voulons parler du fameux rapport officiel de M. Carroll D. Wright, alors commissaire des statistiques du travail à Boston, sur les heures uniformes de travail.

Au cours de ce rapport, qui fut publié en 1881 et contenait une masse d'informations et chiffres recueillis parmi les patrons et les employés, les Canadiens-français immigrés

---

(1) Carroll Davidson Wright naquit à Dunbarton, N.-H., le 25 juillet 1840, fils du Rév. Nathan R. Wright et de Eliza Clarke. Il commença à étudier le droit en 1860, mais deux ans plus tard il abandonnait ses études légales pour s'enrôler comme soldat dans le 14e Régiment des Volontaires du New-Hampshire. Montant de grade en grade, il devint bientôt le colonel de son régiment. Après la guerre de Sécession l'état délabré de sa santé l'empêcha de se livrer à la pratique du droit avant 1867. Cette année-là il vint s'établir à Boston. Il fut sénateur du Massachusetts durant les sessions de 1872 et 1873, puis il devint chef du Bureau des Statistiques du Travail du Massachusetts, position qu'il occupa jusqu'à 1888. En 1880 il était nommé surveillant du recensement fédéral pour le Massachusetts. En 1885 le président Cleveland l'appelait à Washington pour lui confier la charge de Commissaire du Travail, position qu'il occupa pendant vingt ans.

M. Wright était aussi à la tête du bureau qui compléta le onzième recensement. Comme secrétaire de la commission qui régla la grève du charbon anthracite, il y a quelques années, ses décisions ont été beaucoup critiquées par le travail. Depuis 1904, M. Wright était président du Clark College de Worcester, Mass. Il avait été aussi chargé de cours sur les statistiques et l'économie politique à l'Université Catholique d'Amérique, à Washington, au Columbian College et à l'Université Harvard, et il est l'auteur de plusieurs ouvrages qui font autorité sur les mêmes sujets. Quatre collèges lui avaient conféré le degré de LL. D. Il avait été honoré de décorations par plusieurs gouvernements étrangers, notamment la Légion d'Honneur de France. Il est mort à Worcester le 20 février 1909, dans la 68e année de son âge, après une carrière toute de travail et de dévouement consacrée à son Etat et à son pays, et généralement regretté par tous ceux qui étaient venus en contact avec lui.

sont appelés les Chinois des Etats de l'Est. La nouvelle d'une aussi étonnante comparaison faite dans un document officiel ne tarda pas à se répandre parmi les centres de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York où les nôtres étaient en nombre. On peut mieux s'imaginer que dépeindre le mouvement d'indignation et de colère qui s'empara de tous les esprits dans les rangs déjà fort nombreux des immigrés canadiens-français. Mais n'anticipons pas et faisons d'abord la genèse du rapport qui eut le don de soulever une pareille tempête de protestations.

Le rapport en question était une partie du douzième rapport annuel du Bureau des Statistiques du Travail du Massachusetts et forme une brochure, format ordinaire, de plus de 150 pages. C'était un travail considérable qui demandait une grande somme d'attention et d'application. Aussi les intérêts en jeu étaient d'une importance capitale, comme on pourra en juger par la résolution de la législature du Massachusetts, approuvée le 17 mars 1880, relativement à un système uniforme des lois en certains Etats, régularisant les heures de travail. Voici la traduction du texte de cette résolution :

"Résolu, Que le Bureau des Statistiques du Travail est par le présent chargé de recueillir des renseignements et obtenir des témoignages des patrons et employés dans les Etats du Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut et New-York, relativement à un système uniforme de lois pour réglementer les heures de travail dans les Etats mentionnés, et de présenter les résultats de ses investigations à la législature dans son prochain rapport annuel."

L'objet de cette résolution (Chap. 29, Résolutions de 1880) était de fournir au public des renseignements assez précis pour que la question de l'établissement d'un système uniforme de lois dans les Etats de l'Eest et les principaux Etats de l'industrie textile, régularisant les heures de travail, pût être discutée d'une manière scientifique ; et, à cette fin, le Bureau des Statistiques avait recueilli tous les faits qui pouvaient être obtenus, portant d'un côté et de l'autre, de la manière la plus complète possible par les moyens à sa disposition.

Pour bien se rendre compte du motif principal de cette enquête ordonnée par la législature du Massachusetts en 1880, il convient d'exposer suscinctement en quel état se

trouvait la question du travail à cette époque dans les Etats de l'Est. Il y a vingt-cinq ou trente ans la condition ouvrière était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Le travail n'était pas aussi organisé, les syndicats ouvriers n'avaient pas la puissance qu'ils ont de nos jours et les heures de travail étaient plus longues. Aussi c'était une lutte et un antagonisme presque perpétuels entre le capital et le travail, ces deux grands leviers de la civilisation et du progrès qui devraient être plutôt toujours dans les relations de la plus complète harmonie.

Cette époque était fertile en conflits ouvriers et en grèves désastreuses, d'où sortaient rarement les travaillants avec avantage. Les législateurs du Massachusets avaient résolu d'essayer de porter remède à la déplorable condition ouvrière qui régnait non seulement en cet Etat, mais aussi dans toute la Nouvelle Angleterre, et pour arriver à ce but ils avaient demandé le concours des Etats voisins.

En 1880 le Massachusetts était dans une position désavantageuse vis-à-vis des autres Etats de l'Est quant à la durée du travail. La semaine de travail était de 60 heures, soit une moyenne de dix heures par jour. Les syndicats ouvriers demandaient une réduction (subséquemment la loi de 8 heures fut votée), mais les manufacturiers s'y opposaient énergiquement en raison même de la position désavantageuse dont nous venons de parler et qui résultait de la moyenne de 66 heures de travail par semaine en vigueur dans les autres Etats. Les manufacturiers avaient demandé que l'on fit des efforts pour induire les autres Etats à diminuer cette moyenne de 66 heures avant de songer à diminuer les 60 heures de cet Etat. Ils alléguaient, probablement avec raison, qu'ils luttaient déjà depuis longtemps avec des armes inégales contre la concurrence des industries similaires des autres Etats de l'Est, notammen de l'industrie textile. (1)

C'est alors que, conformément à un ordre législatif, le Bureau des Statistiques du Travail du Massachusetts, dont M. Carroll D. Wright était le chef, procéda à l'enquête dont nous avons plus haut exposé l'objet. Le Bureau mit plusieurs agents en campagne. Chacun d'eux avait deux séries

---

(1) La moyenne des heures de travail dans les autres Etats est maintenant de 60 heures par semaine. L'Etat de New-York fut, croyons-nous, le premier à réduire ses heures de travail à 60 heures, pendant que le Massachusetts tombait à 58 heures.

de questions auxquelles les patrons et les employés respectivement devaient répondre.

Dans ses conclusions, M. Wright dit qu'il est évident que le Massachusetts, avec dix heures de travail par jour, produit autant par homme ou par métier ou par broche, si l'on considère les qualités égales, que les autres Etats avec onze heures et plus, et que les salaires sont aussi élevés ici, sinon plus, que dans les Etats où les fabriques fonctionnent plus longtemps. Il n'y a pas de raison, déclare M. Wright, pour que les filatures dans le New-York, le Connecticut, le Rhode Island, le New-Hampshire et le Maine ne fonctionnent pas pas sur la base de dix heures conformément au système qui prévaut dans le Massachusetts avec de bons résultats.

Nous voici maintenant à l'endroit psychologique du rapport, celui où sont employés les malheureux termes "Chinois de l'Est" pour désigner les Canadiens-français. Le rapport dit que l'enquête serait incomplète SANS DONNER LES EXPERIENCES DES AGENTS EMPLOYES, EN AUTANT QU'IL S'AGIT DES TEMOIGNAGES QU'ILS ONT RECUEILLIS. Le compilateur a soin de prévenir que ses agents ont recueilli beaucoup d'informations incidentes et qu'à bien des points de vue elles forment le côté le plus important de leur travail. Il était naturel, dit-il, que d'abondants matériaux importants fussent recueillis par des hommes observateurs au moyen des conversations qu'ils avaient avec les manufacturiers et les ouvriers, lorsque tous, sans restrictions aucunes, parlaient à cœur ouvert. Voilà comment il se fait que les termes "Chinois de l'Est" se trouvaient intercalés dans le rapport. Ils se sont tout simplement trouvés dans l'appréciation d'un agent que le rapport contient avec beaucoup d'autres détails. Nous traduisons ci-après la partie du rapport qui est consacrée particulièrement aux Canadiens-français.

Il n'avait été trouvé que trois objections sérieuses contre l'adoption de dix heures dans les Etats en dehors du Massachusetts. La première provenait des petites fabriques. Leurs propriétaires s'écriaient avec un ensemble parfait: "La journée de dix heures serait notre ruine." La seconde objection pouvait se traduire par les trois mots, Whisky, Tabac, Désœuvrement. En d'autres termes, les manufacturiers ne voulaient donner aucune recréation à leurs employés sous le prétexte qu'ils emploieraient ce temps à boire,

fumer et fainéanter. Une curieuse raison, dira-t-on aujourd'hui, mais il parait qu'elle avait un certain poids dans l'esprit d'un grand nombre de manufacturiers.

"La troisième objection, dit le rapport, aux dix heures est la présence des Canadiens-français. Partout où ils apparaissent, leur présence est donnée comme une raison pour que les heures de travail ne doivent pas être réduites à dix. Il ne faut pas aller loin pour en chercher la cause.

"A quelques exceptions près, les Canadiens-français sont les Chinois des Etats de l'Est. Ils n'ont aucune considération pour nos institutions civiles, politiques ou d'éducation. Ils ne viennent pas pour s'établir parmi nous, pour faire acte de citoyens avec nous, et ainsi devenir partie de nous-mêmes; mais leur but est simplement de séjourner quelques années comme étrangers, n'ayant des rapports avec nous que sur un seul point, celui du travail, et lorsqu'ils ont gagné assez d'argent chez nous pour satisfaire leurs fins, de s'en retourner à la place d'où ils sont venus et y placer leurs gains. Ils sont une horde d'envahisseurs industriels, non un courant de migrateurs stables. Le vote, avec tout ce que le mot implique, ils ne s'en occupent nullement. Rarement l'un d'entre eux se fait naturaliser. Ils n'enverront pas leurs enfants à l'école s'ils peuvent s'en dispenser, mais ils s'efforcent de les entasser dans les fabriques à l'âge le plus tendre possible. Pour cela, ils trompent au sujet de l'âge de leurs enfants avec une impudente effronterie. Ils trompent aussi au sujet de leur fréquentation de l'école, déclarant qu'ils ont été à l'école le temps légal, quand ils savent que ce n'est pas le cas et n'ont pas l'intention de les y envoyer. Et lorsque à la fin ils sont poussés au pied du mur par les officiers scolaires et qu'il n'y a pas d'autre issue, ils ramassent les quelques effets qu'il ont et s'en vont à quelque autre endroit où ils ne sont pas connus, et où ils espèrent, par une répétition des mêmes tactiques frauduleuses, échapper entièrement aux écoles, et tenir leurs enfants à l'ouvrage assidûment dans les fabriques."

Voilà assurément un jugement fort sévère et d'une exagération outrageante, et nous croyons bien qu'un officier public y penserait deux fois aujourd'hui avant de l'insérer dans un document officiel. L'agent qui avait obtenu ces renseignements au cours de ses conversations n'a dû parler qu'avec des gens prévenus contre les Canadiens et nourrissant des pré-

jugés contre notre race ; cela est de toute évidence. Il pourrait se faire qu'en certains cas des familles canadiennes fussent dans la situation et la mentalité décrite par l'agent, mais celui-ci faisait grandement erreur en concluant du particulier au général. Et cela ne le justifiait aucunement de comparer les Canadiens-français aux Chinois. C'était un outrage qui fut vivement ressenti et eut un immense retentissement dans la Nouvelle-Angleterre partout où il y avait un groupe de Canadiens-français.

Le bon trait, mais le seul, que reconnaissait aux Canadiens l'agent de M. Wright en ajoutant qu'ils sont d'infatigables travailleurs et dociles, ne tempéra en rien la légitime colère et l'indignation qui soulevèrent toute une race se sentant déjà assez forte, dans le milieu où elle était fixée, pour revendiquer hautement son honneur outragé et sa fierté blessée, par le fait d'employés publics salariés, aux yeux des autres nationalités. Mais immédiatement après, le rapport continuait en représentant les Canadiens comme des gens venant ici à la curée, ne demandant qu'à travailler, peu importe le le nombre d'heures de travail, vivant de la manière la plus sordide afin de dépenser le moins possible pour leur subsistance et apporter hors du pays ce qu'ils pouvaient ainsi épargner. Voilà, disait le rapport, le but des Canadiens-français dans nos districts manufacturiers.

On ne peut nier que de tout temps, depuis que les Canadiens ont commencé à émigrer aux Etats-Unis, un certain nombre d'entre eux s'en sont retournés avec leurs familles sur leurs terres de la Province de Québec avec l'argent ramassé ici. Mais cela a toujours été l'exception. Un grand nombre partait du Canada avec l'idée de revenir, mais une fois acclimatés et acoutumés aux nouvelles conditions de vie, sous l'influence bienfaisante surtout, en certain cas, de la paroïsse comme celle qu'ils avaient laissée, ils perdaient l'esprit de retour et bâtissaient la grande famille franco- américaine dont nous constatons aujourd'hui la merveilleuse expansion. Cela c'est de l'histoire, et l'histoire dira aussi que malgré toutes les injustices et les avanies qui ont assailli le peuple canadien-français et catholique des Etats-Unis dans l'ordre religieux comme dans le domaine civil, peut-être plus dans le premier que dans le dernier, ce peuple n'a pas failli à sa mission et à la fin confondait ses ennemis et ses oppresseurs par une fidélité et un attachement inébranlables à ses

coutumes et à sa langue, la plus sûre gardienne de sa foi religieuse. (3)

Nous avons dit que la colère et l'indignation soulevèrent tout le peuple canadien-français de la Nouvelle-Angleterre. On tint naturellement responsable de l'outrage l'homme qui se donnait comme l'auteur du rapport, M. Carroll D. Wright. Les principaux Canadiens dans les différentes villes se concertèrent pour se rendre en même temps et se rencontrer à un jour désigné à Boston.

M. Wright ayant été avisé de la visite prochaine des délégués, comprenant des membres du clergé, des hommes de profession, des journaliste et autres, M. Ferdinand Gagnon, rédacteur du "Travailleur" de Worcester, recevait du chef du Bureau des Statistiques du Travail, au mois d'octobre 1881, la letre suivante :

"Je ne chercherai aucunement à faire la preuve qui m'a été soumise l'automne dernier. Mes agents ont eu raison de me faire connaître tout ce qu'ils avaient appris. et ils n'étaient pas préjugés. Mais il est possible que les personnes qui ont donné leur témoignage aient été elles-mêmes préjugées. Si l'état de chose dont on se plaint n'existe pas, j'en serais très heureux. Rappelez-vous que le rapport de ce Bureau ne se rapportait qu'aux Etats où le système de dix heures de travail ne prévaut pas, et les faits dont on se plaint n'ont aucune relation avec le Massachusetts."

Cette lettre, publiée dans les journaux du temps, faisait bien voir que le commissaire Wright était bien disposé à l'égard des Canadiens, qu'il ne demandait pas mieux qu'on lui démontrât la fausseté des accusations qui avaient été portées contre toute leur race. En effet, les agents n'avaient pas inventé ; ils ont rapporté fidèlement ce que leur avaient déclaré des personnes qui détestaient les Canadiens et qu'ils croyaient dignes de foi. Cette antipathie non déguisée ne résultait pas seulement de la différence de langue et de nationalité ; les Canadiens étaient aussi parfois l'objet de la réprobation de leurs compagnons de travail de langue anglaise par le fait qu'ils étaient. au gré des derniers, trop réfractaires à l'union. Les membres de langue anglaise des syndicats ouvriers rendaient les Canadiens responsables de leurs échecs, lorsque la lutte était engagée contre les patrons pour l'ob-

---

(3) Depuis la publication du rapport de M. Wright en 1881, on estime que la population franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre a triplé.

tention de gages plus élevés ou de meilleures conditions dans le travail. Il est donc plausible qu'ils aient profité de l'occasion du passage des agents de M. Wright pour dire tous les griefs qu'ils croyaient avoir contre eux.

Peu de jours après la réception de la lettre de M. Wright par M. Gagnon, un foule de délégués de tous les centres importants de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-york se rencontraient au Tremont House à Boston. C'était le 24 octobre. Le lendemain, 25, les délégués, auxquels le commissaire Wright avait accordé une audience, à l'Hôtel du Gouvernement, faisaient leurs protestations et rétablissaient les faits si outrageusement travestis pour satisfaire des haines et des préventions absolument injustifiables.

Nous ne pouvons citer les noms de tous ceux qui se sont alors présentés devant le commissaire. Nous en mentionnerons cependant quelques-uns qui, en ce temps-là, formaient partie de cette phalange d'élite, tant ecclésiastiques que laïques, si remarquable par le patriotisme et le dévouement. Il y avait là l'abbé J. B. H. V. Milette, curé de la paroisse Saint-Louis de Gonzague de Nashua, N.-H. ; J. D. Montmarquet, de Lewiston, Me. ; J. Misaël Authier, de Cohoes, N.-Y. ; Ferdinand Gagnon, de Worcester, Mass. ; H. A. Dubuque, de Fall River, Mass. ; l'abbé P. J. B. Bédard, curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Fall River, Mass. ; Léandre Boudreau et P. C. Miville, de Manchester, N.-H. ; Joseph Bouvier et O. T. Paradis, de Woonsocket, R.-I. (4)

Après l'audience, le commissaire Wright félicita chaleureusement les Canadiens d'avoir eu le courage et l'esprit public de défendre leurs droits lésés, et il leur donna l'assurance que son prochain rapport rendrait justice pleine et entière aux protestations des délégués. Ce rapport donnait effectivement

---

(4) Quelques-uns de ces hommes aujourd'hui sont disparus de la scène du monde. L'un des plus remarquables d'entre eux est le curé P. J. B. Bédard, le fondateur de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes de Fall River, le prêtre patriote, le grand cœur, l'athlète qui eut à soutenir une lutte de tous les instants contre d'implacables adversaires et qui en est mort prématurément à la peine. M. le curé Milette dessert encore vaillamment la même paroisse Saint-Louis de Gonzague de Nashua. Ferdinand Gagnon fut l'un des pionniers du journalisme français dans la Nouvelle Angleterre, et ce fut lui qui, par la plume et la parole, attira le plus l'attention sur nos compatriotes des Etats-Unis. Depuis un grand nombre d'années M. H.-A. Dubuque est procureur de la ville de Fall River ; il a représenté aussi un district électoral pendant plusieurs années à la législature de Boston.

satisfaction complète et devait avoir pour effet de dissiper la mauvaise impression qui avait pu avoir été créée par le rapport précédent.

Le commissaire Wright ne nourrissait certainement pas de préventions contre les Canadiens jusqu'au point d'être injuste à leur égard. Il aurait peut-être agi avec plus de sagesse s'il avait élagué de son rapport les expressions blessantes à l'adresse de notre élément. Mais nous devons lui rendre cette justice que lorsqu'on lui eût fait la lumière sur notre compte, il s'est empressé de se rendre à l'évidence et de reconnaître franchement que ses agents avaient été trompés.

Plus tard M. Wright, dont les vastes connaissances et la grande expérience dans les statistiques lui avaient attiré une réputation nationale, accepta la position de commissaire du travail que lui offrait le gouvernement de Washington. Au mois de juin 1889 un journal franco-américain (5) de la Nouvelle-Angleterre recevait la visite d'une femme à l'emploi du Bureau des Statistiques de Washington pour le recensement des Etats-Unis. La mission de cette femme, expressément envoyée par M. Wright, était de parcourir les centres franco-américains afin d'étudier la situation sociale, économique et religieuse de notre élément et faire rapport. Elle fait les plùs grands éloges de nos compatriotes; elle déclare que nous occupons une position plus enviable que n'importe quelle classe d'immigrants et que nous avons progressé plus rapidement que les autres éléments de la population. Quant à la loyauté des citoyens de langue française envers la république, cette dame dit que les Etats-Unis n'ont pas de citoyens adoptifs plus loyaux que nos compatriotes. Elle est allée dans les familles; elle y a constaté une politesse et une déférence exquises. Voilà la substance du rapport qu'elle fit à son chef et qui est consigné dans les archives du Bureau de recensement. Sur l'initiative de M. Wright, les qualités de notre race étaient mises en vive lumière et comportaient dès lors une reconnaissance nationale.

Le 5 mars 1907, M. Alexandre Belisle, de Worcester, faisait devant la Socité des Antiquaires de Worcester (Worcester Society of Antiquity) une conférence sur "Les Cana-

---

(5) "L'Indépendant" de Fall River.

diens-français dans le développement des Etats-Unis." (6) Cette conférence fut imprimée et mise en pamphlet, dont l'auteur envoya un exemplaire à M. Wright, qui exerçait les fonctions de président du Clark College de Worcester depuis 1904. M. Wright accusa réception de ce pamphlet par la lettre suivante à M. Alexandre Belisle que nous traduisons :

"Cher M. Belisle,—Je vous remercie beaucoup de votre très intéressant et précieux travail sur les Canadiens-français dans le développement des Etats-Unis que vous avez eu la si bonne idée de m'envoyer.

"J'ai trouvé dans mes études que pas une nationalité ne s'est développée si rapidement et d'une manière si satisfaisante, en venant en ce pays, que l'ont fait les Canadiens-français, et je suis convaincu qu'ils ont eu beaucoup à faire dans le développement du pays.

"A vous très sincèrement,

'(Signé) : CARROLL D. WRIGHT."

Nous avons cru qu'il était utile de remettre en lumière des faits qui ont fait grand bruit, il y a près de trente ans, dans les centres canadiens de l'Est, à l'occasion de la mort de l'homme distingué qui y a figuré au premier plan. Comme on vient de le voir, on ne pouvait pas appeler M. Wright l'ennemi de notre race ; cela lui aurait évité le désagrément d'entendre les protestations indignées des nôtres. Tout de même cet incident dans le temps eut pour effet de montrer à la face du pays que les immigrés canadiens-français étaient dès lors bien résolus à ne pas s'en laisser imposer par ceux qui les considéraient comme des intrus.

Lorsque M. Wright fut mis en demeure de rétracter les allégations injurieuses faites contre les nôtres, lorsqu'on lui en eût démontré la fausseté et la malice, il s'empressa de le faire loyalement, comme un homme d'honneur et occupant une position responsable envers le public. Plus tard, comme

(6) Cette conférence de M. Alexandre Belisle est un travail d'un très grand mérite. Faite en anglais, devant un auditoire de langue anglaise, elle attira à l'auteur de chaudes félicitations. Cette étude constitue un document historique de la plus haute importance et elle est une source précieuse pour ceux qui veulent se renseigner parfaitement sur les débuts et la marche progressive de notre élément en ce pays.

nous l'avons indiqué, au cours de sa carrière publique au service du pays et comme président du Clarke Collège de Worcester, il donna des preuves absolument concluantes de l'estime et de la considération qu'il éprouvait pour l'élément franco-américain. Dans les lignes qui précèdent nous croyons l'avoir suffisamment démontré. Et c'est l'hommage que nous portons à la mémoire d'un homme qui fut vraiment un bon citoyen, un serviteur dévoué de l'Etat et du pays, un esprit imbu des principes de justice et une intelligence d'élite.

J. G. LeBoutillier.

Worcester, Mass., 6 mars, 1909.

Revue des faits et des œuvres

La politique dans la province de Québec

L'ouverture du parlement provincial à Québec, le 2 mars dernier, a provoqué un intérêt qu'on avait perdu l'habitude d'accorder à cet événement. Et la législature siègeait depuis à peine huit jours que les citoyens—du moins le petit nombre de ceux qui avaient pu se faire admettre aux séances—déclaraient avec joie que nous étions en train de revivre l'époque brillante de Chapleau et de Mercier. Et libéraux comme conservateurs s'en réjouissent ouvertement.

On sait que depuis quelques années—depuis une couple d'années surtout—un élément nouveau a fait son apparition dans la politique provinciale. A la suite de M. Henri Bourassa, ancien député de Labelle au fédéral et actuellement député de St-Hyacinthe à Québec, quelques hommes, éloquents, jeunes et déterminés, ont entrepris de semer à travers la Province de Québec des idées nouvelles, et pour la plupart très pratiques, sur ce qui doit constituer l'idéal des Canadiens-français.

Reprenant la vieille formule "Emparons-nous du sol" qui est devenue pour les nôtres un des articles essentiels de leur Code national, les apôtres du nouvel évangile se sont faits en mêmes temps les défenseurs du domaine national contre certaines pratiques ruineuses et imprévoyantes. Ils ont prêché la conservation ou, du moins, l'exploitation raisonnée du domaine forestier de la province de Québec, et dénoncé le système par lequel le pillage des forêts a été fait depuis nombre d'années sous l'œil indifférent de nos législateurs; ils ont prêché une politique de colonisation intensive opposée à la pratique actuelle qui ne semble accorder aux colons que ce que les colons peuvent enlever, à force de procédure, à ceux qui leur mesurent la terre de la patrie; ils ont prêché d'une façon générale une politique plus sage au sujet de nos ressources naturelles, mines, pouvoirs d'eau, forêts, etc., en s'appuyant sur le fait que nos richesses nationales assurent à notre province, pour un avenir très rapproché, qu'elle sera la grande force industrielle du continent.

Il semblait, à première vue, que pareille doctrine devait rallier tout le monde. On put même le croire un jour que le chef du mouvement, M. Bourassa, et quelques-uns de ses amis, vinrent à Québec, aux acclamations de milliers de citoyens, exposer leur programme.

On n'avait pas compté avec les exigences des partis politiques qui, dans notre province, ont développé d'étranges mentalités autant que d'alarmants symtômes d'inertie de l'esprit public. Et puis, il fallait bien s'attendre un peu à une résistance plus ou moins vive de la part des gouvernements, des gens au pouvoir, que ce mouvement aux allures nationales menaçait de pousser assez vivement sur des routes peut être pas nouvelles, mais pas très battues et dont, à plusieurs reprises, on s'était considérablement écarté.

Les organes de partis—visiblement inspirés—combattirent d'abord faiblement les nouveaux venus dans la politique provinciale, puis y mirent bientôt une hostilité plus déterminée qui eut vite fait de dégénérer en une lutte acrimonieuse où les moyens et les méthodes ne sont pas toujours du meilleur choix. La scission devint complète entre libéraux et nationalistes, les derniers préférant à toute compromission la tâche plutôt lourde de continuer seuls à travers la province leur prédiction patriotique. C'est alors qu'on vit les "Trois Mousquetaires." MM. Bourassa, Laflamme et Lavergne, dont la réputation d'éloquence—surtout pour le premier des trois—était la plus belle des réclames auprès de nos populations avides de beaux discours, attirer à leurs assemblées des milliers et des milliers d'auditeurs. Quelques amis du gouvernement, députés fédéraux et locaux, partisans de la discipline de partie, rencontrèrent les trois tribuns dans des combats qui resteront fameux. Il y eut des événements sensationnels, comme le réception préparée au chef nationaliste lorsqu'il voulut proposer son programme aux citoyens de Québec, ou encore sa défaite dans le comté de Bellechasse par l'ex-ministre des terres, un de ceux qu'il avait le plus violemment attaqué. Mais rien ne démontrait encore l'importance du mouvement nouveau.

L'épreuve décisive fut donnée par les dernières élections provinciales. Le chef nationaliste entrait triomphant à la législature, élu par deux comtés, et vainqueur du premier ministre lui-même dans la division St-Jacques de Montréal. En même temps que lui, on voit entrer au parlement son

lieutenant, le député de Montmagny, et une opposition conservatrice rajeunie, prête à appuyer dans ses grandes lignes le programme nationaliste.

Il n'en fallait pas davantage pour susciter autour du nouveau parlement un intérêt extraordinaire. Aussi dès les premières séances vit-on les tribunes envahies par des auditoires nombreux qui, oubliant toutes les règles, acceuillirent par des bravos enthousiastes les discours des ministres et ceux de leurs adversaires.

Le gouvernement, fort d'une majorité d'une cinquantaine de voix, entouré de talents solides et de débaters aguerris a accepté dès les premiers jours la lutte qui lui offrit l'opposition. Des coups terribles furent portés de part et d'autres ; il en est même qui n'auraient pas été de mise dans certaine société où l'on tient encore à rester chevaleresque et courtois, et certaines tactiques furent d'autant plus regrettables qu'elles partirent de plus haut.

Pour le présent, on s'occupe moins à Québec de scruter le budget du trésorier provincial ou encore de se demander combien notre condition va être affectée par les mesures annoncées vaguement dans le discours du Trône, que de surveiller de très près les manifestations de cette politique nouvelle qui n'a encore l'air que de vouloir corriger l'ancienne mais qui pourrait bien avoir la secrète ambition de réaliser elle-même les reformes qu'elle prêche—si on ne s'empresse pas assez d'adopter ses conseils.

Pour notre part—bien que cette tournure inattendue de notre vie publique ne nous laisse pas tout-à-fait indifférent—nous nous réjouissons de cette activité, même si elle est turbulente, qui se manifeste au milieu de nous. Il nous semble que tout le monde en profitera, le gouvernement tout comme les citoyens. Nous ne pouvons que gagner à remuer un peu violemment quelques idées patriotiques que nos habitudes et nos goûts, trop souvent faussés par des intérêts ou des appétits, étaient en train de nous faire oublier. Nous nous occupons peu de savoir quel parti politique construira nos ponts et nos routes pourvu que cela soit bien fait et dans l'intérêt de notre province qui doit survivre à tous les partis.

L'idéal franco-américain

Extraits d'un article très intéressant que nous trouvons dans l'*Union* de Woonsocket, R.I. :

"D'abord, il en faut un, surtout chez les jeunes qui sont l'avenir, et pour en parler, je ne saurais mieux faire que de m'inspirer d'un orateur éloquent, M. l'abbé Stephen Coubé, dont j'ai eu le bonheur, plusieurs fois, d'entendre la chaude et vibrante parole.

"On dit souvent que l'idéal avec son cortège de bons désirs et de beaux projets, ne suffit pas dans la vie. Eh! sans doute, il ne suffit pas; qui le conteste? mais il est nécessaire, c'est ce que l'on oublie trop de nos jours. Pour être un jour des hommes d'action, soyez d'abord, comme le prophète, des hommes de désir et par conséquent, des hommes d'idéal. On vous appellera peut-être rêveurs. Gardez-vous bien de protester ou d'en rougir; car, s'il y a des rêves mauvais ou dangereux, il en est qui sont virils et féconds. Le rêveur qui n'est que cela est un doux égoïste qui se cherche lui-même dans le vol nonchalent de sa pensée. Mais celui qui puise dans sa contemplation l'amour du sacrifice, celui-là est un homme, l'homme parfait, et le rêve qu'il porte dans son âme est la source intarissable de nobles actions.

L'homme n'accomplit jamais qu'une partie du bien qu'il a rêvé à vingt ans; mais s'il n'a rien rêvé, s'il ne s'est jamais enthousiasmé pour une noble cause, oh! alors, cet homme est stérile.

Au contraire, s'il frémit à tous les souffles d'en haut, s'il s'exalte au récit des prouesses de ses pères, si des larmes silencieuses mouillent les pages qui lui racontent les hauts faits des martyrs ou des missionnaires, des paladins ou des croisés, des conquérants ou des explorateurs, sil se promet de marcher sur les mêmes épines et de monter dans la même lumière: si, en voyant l'oiseau qui traverse l'espace, il souffre, il gémit de n'avoir pas des ailes comme lui, des ailes pour aller porter au loin le verbe libérateur, ah! saluez sa jeunesse, car il y a en elle l'étoffe d'un héros. Ils sont parfois bien naïfs ces rêves d'enfants ou de jeunes gens, poèmes ingénus qui disent des épopées en espérance: ils ne tiennent compte ni du temps, ni de l'espace, ni des autres conditions prosaïques de la vie, si différentes des envolées de l'idéal. Mais qu'importe! Ils sont souvent étrangement féconds. Un jour vient où ils se précisent, tombent des hauteurs de l'abstraction et s'encadrent harmonieusement dans la réalité qu'ils embellissent.

"Je veux être premier ministre!" s'écrie un petit étudiant

d'Oxford, en mangeant son pain à la fontaine. Et un jour Disraéli est premier ministre d'Angleterre.

"Je veux être missionnaire et martyr!" s'écrie un petit prêtre des côteaux de la Vendée, et, 25 ans plus tard, Théophraste Vénard est missionnaire et martyr dans l'Annam.

Errant sur le rivage de son pays, O'Connell croit entendre tous les sanglots de l'Irlande dans les mugissements de la mer. "Je veux sauver ma patrie!" s'écrie-t-il, et bientôt le grand agitateur délivre l'Irlande et fait trembler l'Angleterre.

O puissance des nobles désirs et des beaux rêves! O fécondité de l'idéal!

Hélas! il n'y en a pas assez parmi nous de ces vigoureux rêveurs qui seront les meneurs de demain. La génération présente est lasse de vivre, sceptique et féministe. Un célèbre romancier le disait, il y a quelques années: "Il n'y a plus de flamme dans les yeux de notre génération."

Ah! chers jeunes gens, s'il n'y a plus de flammes dans les yeux, c'est qu'ils ne fixent plus l'idéal qui les dilate, les illumine et les rend si beaux. Ne soyez pas de ces blasés, désabusés avant d'avoir connu l'espérance, vaincus avant l'action! De l'idéal! pour ensoleiller et féconder vos vingt ans! Du rêve! De l'extase! Rêvez les immolations de votre chair et de votre cœur! Rêvez les saintes agonies pour la justice. Rêvez les triomphes de la vérité et de l'Eglise. Espérance et printemps de la vie, ô jeunesse, vous avez dans vos cœurs la sève d'énergie et d'amour, source des abnégations rédemptrices. Soyez donc l'enthousiasme devant le devoir, l'indignation devant l'iniquité, la protestation contre l'indifférence et la veulerie universelle, si vous voulez être un jour l'action fière et libératrice et boire au calice de la victoire.

Chantez-vous à vous-même, comme disait le vieux Platon, les grandes choses que vous vivrez plus tard, l'avenir entrevu dans la brume lumineuse des saints rêves. Dans tout soldat, il doit y avoir un troubadour, une voix qui, à l'heure de la fatigue et du danger, fredonne gaîment le refrain de l'idéal.

. . . .

Dans le vieux pays, on accuse parfois les gens d'Amérique de ne rêver qu'à l'argent, au dollar, au confortable, au bien-être. On les dit incapables de s'élever au-dessus des préoccupations matérielles et de voir plus haut que leurs affaires ou leur commerce. Il ne faut pas que le Franco-

Américain, quel qu'il soit, mérite ce reproche. Il faut qu'il sache s'élever; de temps à autre, au-dessus des préoccupations vulgaires.

Et pour le moment, s'il fallait réduire en un point précis, l'idéal à atteindre, s'il fallait dire quelle part d'idéal il importe avant tout de réaliser, j'écrirais le mot qui figure en tête de votre organe : "L'union", l'union entre les sociétés, l'union entre tous les Franco-Américains.

La France immortelle

On lira avec intérêt cette conclusion d'une conférence à Ste-Clothilde (Paris) par l'abbé Gaffre dans une série, intitulée : "La loi d'amour" et commence l'année dernière avec "L'amour au Foyer" (1) comme premier sujet. Cette année l'auteur traite de "La Patrie" et nous sommes heureux de pouvoir donner aux lecteurs de la *Revue* la conclusion de sa première conférence :

"L'histoire de France dans sa formation, ses apothéoses et ses déchirements, ses délivrances surhumaines et sa providentielle conservation est inexplicable sans le principe de la vocation évangélique de la nation.

Saint-Patrick disait en s'embarquant pour aller évangéliser l'Irlande qu'il entendait les petits enfants de ce pays crier vers lui du sein de leurs mères. Il me semble que dans les entrailles même de la Gaule chantée par Strabon, j'entends le peuple franc encore inné crier vers le Christ...

L'Empire romain sous la ruée des barbares s'est dissout. Le Goths, maîtres de l'Espagne, portent avec eux le déisme arien jusqu'aux rives du Rhône et de la Loire, l'inoculent aux Burgondes et l'imposent par la force à tous leurs sujets. Pas un prince en Europe qui boive à la coupe sans mélange de la vigne catholique... De toutes parts, l'arianisme roule ses flots troublés dans les peuples baptisés, tandis que l'idolâtrie d'Odin règne chez toutes les tribus teutonnes et germaines qui se disputent les lambeaux du colosse tombé.

Qu'est la jeune tribu qui s'agite au bord du Rhin, ayant pour chef un jeune Barbare jusqu'alors inconnu? Rien.

Que va-t-elle être demain? Tout.

La Providence fait un signe. Les évêques catholiques bénissent l'épée du jeune héros et sacrent son front. De chef

---

(1) L'*Amour au Foyer*, Edition Librairie Moderne' 3, rue Vavin.

barbare voici Clovis, roi puissant. Par millions les fils de la Gaule se rangent sous sa main triomphale ; les Goths et les Burgondes ariens n'ont plus qu'un empire sans sujets ; des bouches du Rhin aux Pyrénées, une grande nation a pris sa place au soleil de l'histoire en unissant sa destinée à celle de l'Eglise catholique. La France est née de l'appel du Christ et de la nécessité de l'Eglise catholique d'avoir un bras invincible pour la guider à la conquête du monde.

Ce que l'épiscopat gaulois a fait pour le chef des Saliens, le pontife romain le fait à son tour pour le chef des Carolingiens, lorsque la race de Clovis sera devenue incapable d'assumer la haute tâche qui ne peut incomber ni aux rois ni aux présidents fainéants.

La gloire de Charlemagne comme la puissance de Clovis, l'unité de l'empire comme l'existence de la nation, portent l'empreinte de la croix du Christ. Dieu seul sait ce que fût devenu le catholicisme en Gaule sans la politique victorieuse du jeune baptisé !

Mais surtout, Dieu seul peut savoir ce que serait devenu le catholicisme en Europe sans l'intervention glorieuse de Charles Martel et de son fils, deux fois grand comme Alexandre et César, et d'une telle grandeur qu'elle a pénétré jusqu'aux syllabes de son nom : Charlemagne !

Deux mondes enceignent le cœur de la France. Par le sud, l'effroyable marée de l'islamisme qui a déjà tout balayé sur son passage à travers l'Asie et l'Afrique déchristianisées et qui vient de couvrir de ses vagues furieuses l'Espagne, la Provence et le pays méridional des Goths asservis.

Mahomet pousse la houle de ses fanatiques jusque dans le plaines de la Loire. C'en est fait du catholicisme. Un éclair brille au champ de Poitiers. Un orage de fer et de feu ! L'océan gronde ; jusqu'aux Cévennes, jusqu'aux Pyrénées, jusqu'à l'Elbe les flots musulmans reculent. La croix de Jésus plane pacifiquement sur la terre des Gaules.

Mais voici qu'au nord, à l'est, à l'ouest un autre monde s'agite ; c'est le paganisme d'Odin qui revient audacieusement conquérant porté par les tribus germaines qui ont secoué la molle domination des Saliens dégénérés. L'épée de Charlemagne n'est pas lasse ; à travers la Saxe, foyer des révoltes idolâtriques, à travers la Souabe, la Germanie, et les territoires slaves, elle taille le piédestal chrétien de la gloire de la France et de cent peuples divisés de langue, de

mœurs, de religion, l'ambitieux empereur s'occupe à faire l'unité du saint Empire romain : cette maquette, modelée par des mains humaines, du divin chef-d'œuvre évoquée par les lèvres de Jésus : un seul troupeau sous un seul pasteur.

Ce que la France militaire de Clovis et de Charlemagne a fait pour le catholicisme vainqueur d'ennemis armés, la France savante du moyen âge l'a accompli également en imposant le rayonnement de la doctrine chrétienne.

Paris gouverne le monde par les lèvres de ses docteurs, comme il le domine par l'épée de ses capitaines.

Paris qu'un historiographe du IXe siècle salue comme le chef éblouissant de l'Europe civilisée : *proecelsa sum Polis, ut Regina, micans omnes super urbes*... Paris réalise dans l'unité de la foi catholique et l'amour de la science la merveille de l'internationalisme pacifique vainement poursuivi par les idéologues du socialisme contemporain.

Dans les chaires de la Sarbonne, doctorisent des maîtres qui ne se rappellent plus le nom de leur pays, tant les ombres des frontières sont puissamment noyées dans l'éblouissante lumière de l'enseignement évangélique.

C'est l'Italien Thomas d'Aquin, l'Allemand Albert le Grand, l'Anglais Duns Scott, l'Espagnol Raymond Lulle et une pléiade d'autres moins célèbres.

Aux pieds d'Abélard et des principaux maîtres se presse la jeunesse avide accourue des provinces les plus lointaines de l'Europe. Saint Stanislas, évêque de Cracovie ; Lanfranc, de Pavie ; Jean de Salisbury, Thomas Becket, Hardouin le Teuton, et sans compter la multitude des fils de rois et des candidats aux évêchés et à la tiare, ces empereurs de la poésie, Pétrarque et Dante !

Paris est bien la ville des lumières que salue Grégoire IX dans un bref de louanges, ressuscitant pour elle le nom biblique de *Cariath Sepher*, "Cité de sagesse." Elle pouvait à bon droit se prétendre l'héritière scientifique d'Athènes, mais avec un rayonnement plus noble, car si Athènes fit entendre l'écho des leçons de son portique et des jardins d'Académus, jusqu'aux confins de l'empire romain, Paris obligea le monde à accueillir la vivante sève de l'Evangile, qu'elle versait en des amphores précieuses pour la rendre plus douce et plus humaine encore :

Clergie regne ore à Paris
Ensi comme elle fut jadis
Athènes qui siet en Grèce
Une cité de grant noblèce.

Aussi Dieu tient toujours en réserve cette flèche de son carquois, comme baptisait notre patrie, un pape contemporain de la première dynastie de ses rois.

L'histoire nous apprend par les leçons terribles qu'elle nous a données à plusieurs reprises, que la France a besoin de l'Eglise du Christ, mais ces mêmes leçons nous laissent en même temps le filial orgueil de penser que l'Eglise ne se pourrait sans grand dommage passer de la France.

N'est-ce pas pour cela qu'aux jours des suprêmes périls, la Providence se fait sensible et revêt une telle forme, inadéquate aux événements, que le monde est obligé de reconnaître une intervention surnaturelle, que Dieu ne ménagerait pas, si derrière le salut d'une nationalité aux abois, il n'y avait le triomphe de la Vérité menacée. Ce fut le cas de l'apparition de Jeanne d'Arc.

Réduire le rôle de l'héroïne à une randonnée militaire, si glorieuse fut-elle, est le rapetisser infiniment.

Jeanne est libératrice, martyre et sainte, pour la mission qu'elle a accomplie dans le domaine religieux. Elle est le génie incarné de la France qui devait empêcher la nation,—c'est-à-dire toutes les énergies matérielles et morales au service d'une vocation,—de sombrer dans la conquête que venait d'en faire un peuple catholique encore, mais voué à d'irrémédiables lendemains d'hérésies.

"Les Anglais hors de France", c'était mieux encore que l'expulsion des ennemis de la Patrie. Car il ne faut pas oublier que dans les veines de ces Plantagenêts qui faisaient condamner la Pucelle au nom de l'orthodoxie catholique, courait déjà le sang des Tudor qui allaient devenir les bourreaux sanguinaires du catholicisme anglais. Derrière Henri VIII et sa lignée.

Le triomphe de l'Angleterre, c'était le triomphe anticipé du protestantisme en France d'abord, en Europe par là, même.

C'est pourquoi, saint Michel, le protecteur de la France catholique, de sa montagne inviolée—le seul coin du territoire que la conquête anglaise n'avait pas souillé à l'ouest de la

France—était allé éveiller le génie de l'enfant de Domrémy, là-bas à l'orée des Vosges, dans la petite enclave demeurée libre à travers les territoires de l'Est soumis aux troupes ennemies. Il était allé la prendre et la conduisait invinciblement de victoire en victoire, non pas tant pour rétablir une dynastie légitime sur le trône paternel ou sauvegarder l'intégrité d'un territoire traditionnel, que pour maintenir dans la possibilité de sa mission, la France catholique.

Voilà la portée du rôle de Jeanne d'Arc. L'antiquité eût adoré cette libératrice comme une incarnation de la divinité ; l'incroyance moderne l'outrage comme un phénomène de frénésie maladive.

Mais au fond de toutes les thèses et de tous les libelles, se retrouve le *leit-motiv* que les plus sincères des ennemis de Jeanne ne daignent même plus dissimuler : "Elle a commis un crime contre la civilisation, en empêchant la France de devenir anglaise. Aux Plantagenêt elle opposa les Capétiens ; ainsi elle retarda pour des siècles l'émancipation de ses concitoyens du joug catholique."

Tel est le dernier mot de l'hypercritique, essouflée d'avoir gravi le versant d'un si violent blasphème...

Et ainsi tour à tour, la Ligue, Henri IV, Richelieu, Louis XIV, Napoléon, ont un râle conforme aux nécessités des événements.

Pressée entre des génies contraires, chancelante à la suite de ses désastres ou parfois épuisée de ses propres triomphes, la France à l'heure marquée par Celui qui se plaît à laisser aller tout à néant pour prouver que le salut vient de lui seul, la France voit toujours sortir de ses entrailles fécondes le Sauveur qui l'arrache à la mort et la remet en état de continuer ses destinées..."

La mutualité française

Le compte rendu suivant publié par les Annales Politiques et Littéraires nous montre avec quelle attention l'on s'occupe de la mutualité en France :

"Ce fut à vrai dire, plus qu'une fête, mais, M. Léopold Mabilleau l'avait prévu, l'avait annoncé quelques jours auparavant, l'apothéose même de la mutualité.

Près de cinq mille mutualistes, non seulement se pressaient, s'écrasaient dans l'hémicycle et les tribunes de la

Sorbonne, mais ces solennelles, ces magnifiques assises de la prévoyance étaient encore présidées à la fois par le président de la république et par son prédécesseur, M. Emile Loubet, un fervent mutualiste, comme on sait, et par le prince de Monaco, par les présidents des deux Chambres, par M. Clémenceau, par les ministres. Et à côté d'eux, étaient venus s'asseoir les ambassadeurs d'Allemagne, de Russie, des Etats-Unis, d'Italie, de la Grande-Bretagne, du Japon, du Portugal, de Turquie, et une élite d'écrivains, d'économistes et de penseurs.

Dans une brillante allocution, M. Léopold Mabilleau, qui fut le premier grand apôtre de la mutualité dans notre pays, qui est le représentant attitré de l'idée mutualiste française aux Etats-Unis, en Belgique, partout, que son apostolat a rendu universellement populaire, a montré que la mutualité avait réalisé l'unité de sa conscience et de son action ; qu'elle avait, définitivement aussi, acquis le droit de cité, qu'elle ne s'arrêtait plus aux limites du groupe constitué, mais était devenue l'organe de défense par excellence contre toutes les misères sociales, que par l'assistance, par les secours mutuels, par les retraites elle luttait, à la fois, contre la pauvreté, la maladie, la vieillesse et même contre les injustices du sort.

"A l'aide de toutes nos forces combinées, nous voulons, a-t-il dit, faire reculer le risque, dépister jusque dans ses plus obscures repaires la maladie sociale."

Il a ajouté aux applaudissements de l'assemblée tout entière, "que la mutualité ne voulait connaître ni les partis, ni les divisions politiques, qu'elle était un organe de liberté, de concorde, de paix, et qu'elle pouvait s'appliquer ce vers de Sully Prudhomme :

Et, plus je suis Français, plus je me sens humain.

On sait, d'ailleurs, le charme et la conviction de sa parole. C'est fête partout où il parle.

Pour clore la séance M. Fallières prononça quelque paroles cordiales : "De locale qu'elle était au début, la mutualité est devenue régionale ; la voilà maintenant nationale. Allez, pénétrez partout, c'est l'invasion du bien."

Le Gaelique de l'université irlandaise

Notre directeur parlait, dans notre dernier numéro de la lutte entreprise par les patriotes irlandais afin de rendre obligatoire l'enseignement du gaélique à l'Université Nationale

irlandaise. A la façon dont la question a été traitée par le Dr. Douglass Hyde et la Ligue irlandaise, au ton de la réponse adressée aux évêques qui déconseillaient pour le moment l'enseignement obligatoire de la langue nationale, on a pu juger de l'ardeur que l'on a mise de part et d'autres dans la discussion. Le Cardinal Logue, dans une lettre adressée au "Freman's Journal" dit à ce sujet :

"Je me suis peu arrêté jusqu'aujourd'hui à la contraverse qui s'est élevée au sujet de la place que la langue irlandaise devrait occuper à l'Université Nationale. Prise en elle-même, ce n'est pas une question religieuse. Je suppose que tous, ou presque tous, des deux côtés, sont unanimes à admettre que la langue irlandaise, l'histoire irlandaise, l'archéologie irlandaise doivent occuper une place d'honneur à l'Université Nationale. Le sujet du litige se résume à une question de moyens. Premièrement, il s'agit de savoir s'il est recommendable et sage que notre Université soit entravée, dès son début, par des conditions pour lesquelles le pays n'est pas encore mûr, et qui sont inconnues d'autres institutions dont les portes sont laissées grandes ouvertes. Deuxièmement, on peut douter que l'enseignement élémentaire de l'irlandais jugé suffisant par quelques-uns—ce que l'on peut en apprendre en six mois serait suffisant pour donner à la langue le rang qu'elle doit occuper à l'Université. Voilà des questions sur lesquelles chacun est aussi libre que le vent d'exprimer ses opinions, qu'il peut défendre vigoureusement avec des arguments pourvu que ces arguments soient honnêtes. Le débat, maintenu dans ses limites, ne touche pas à la religion. Il n'y serait même pas beaucoup question de charité si on le faisait avec modération et si on n'y montrait pas des deux côtés une tendance prononcée à attribuer des motifs inavouables aux adversaires, à proférer des injures ou à employer des expressions inutilement dûres."

Le cardinal proteste ensuite contre certaines assertions rendues publiques par un journal breton. "Le pays breton," entièrement dévoué à la renaissance du gaélique, et qui aurait fait, par exemple, la déclaration suivante : "Naturellement les Anglais, après avoir été forcés d'accorder cette Université catholique désirée depuis si longtemps par les patriotes irlandais, intriguent tant qu'ils peuvent à Rome pour qu'on amène les évêques irlandais à se prononcer contre l'enseigne-

ment de la langue gaélique à l'Université. Leurs machinations ont malheureusement obtenu un certain succès; en effet, les évêques se sont laissé influencer, et ont donné une opinion défavorable à cet enseignement."

Le cardinal proteste contre cette histoire d'intrigue qui amène inutilement dans le débat et la cour de Rome et les catholiques anglais. Pour sa part, dans tous les cas, si ces intrigues ont eu lieu, il n'en a pas eu connaissance et il est à peu près sûr que ses collègues dans l'épiscopat peuvent en dire autant. "Et voilà, dit-il, pour cette légende d'une conspiration pour dénationaliser la nouvelle Université et la jeter dans les bras des catholiques anglais. Les avocats d'un monopole irlandais n'ont pas besoin d'avoir peur. Les catholiques Anglais ne les dérangeront pas. Ils ont leurs propres universités qui ne sont en principe, ni moins chrétiennes ni moins catholiques que l'Université Nationale."

Mais que devient alors l'argument qu'on paralysera l'œuvre de l'Université en limitant son action à la seule jeunesse irlandaise?

Les catholiques dans les pays de langue anglaise

Un correspondant qui signe "An Outsider", écrit au "Tablet", de Londres (mars 1909) :

"Permettez-moi de mettre votre patience à l'épreuve avec cette agaçante question du recensement catholique dans les Etats-Unis. Jusqu'aujourd'hui je ne pouvais pas vérifier les chiffres. Avec le "Catholic Directory" de 1909 je puis parler, preuve en main.

Et je tiens seulement à ne relever que cette déclaration du "New York Freeman's Journal" qu'un recensement a été fait pratiquement dans chaque diocèse et que les chiffres donnés sont officiels et exacts."

Que le recensement ait été fait ou non, je ne le sais pas. Mais je sais que les chiffres ne peuvent pas être exacts et, par conséquent, qu'ils ne sont pas ceux que l'on publiera officiellement l'année prochaine. Le recensement catholique aux Etats-Unis est commencé depuis deux ans. Si l'on compare le "Catholic Directory" de cette année avec ses deux prédécesseurs on peut constater que :

1. 12 de nos 94 diocèses ont conservé les vieux chiffres.

2. 37 autres rapportent leur population catholique comme étant "environ" le chiffre donné.

3. Plusieurs des deux catégories ne donnent que des chiffres ronds, ce qui n'est jamais un signe d'exactitude.

4. Il y a des erreurs d'impression. Le diocèse de Détroit est donné comme ayant 10,000 familles de moins et 10,500 catholiques de plus. Au contraire, le diocèse de Hartford montre une augmentation de 822 dans les naissances, et une diminution de 30,000 dans le nombre général des catholiques. Ces deux chiffres se détruisent. Mais où est la vérité?

5. Pour quelques diocèses les chiffres sont évidemment trop bas. Ainsi, Trenton, baptêmes, 6,905, population 133.149. Cela indiquerait un taux de natalité de 5.1 pour cent. Pittsburgh, baptêmes 24.085, population, 425.000. Le taux de la natalité est de 5.6 pour cent. En prenant 4.0 pour cent comme taux de la natalité (ce qui est encore trop élevé) ces deux diocèses accusent respectivement une population de 172.625 et 602,125 et un total de 215,000 plus élevé que celui qui est donné.

C'est une pitié qu'il faille attendre à l'année prochaine pour avoir des chiffres exacts. D'après les exemples que nous venons de donner, nous pouvons supposer que le grond total est de 1 ou 20 pour cent en bas de l'exacte vérité.

Certains diocèses, ajouterai-je, on fait des recensements qui pourraient servir de modèles à tous les autres. Notre plus grand désir serait de voir l'exemple de la Nouvelle Orléans et de l'Oklahoma suivi dans le reste de l'Amérique et plus spécialement en Angleterre."

Leon Kemner.

Vieux articles et vieux ouvrages

La question des nationalités et des langues aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord considéré dans ses rapports avec le choix des curés et des évêques.—Mémoire adressé à Sa Sainteté Pie IX, aux Eminentissimes Cardinaux et à leurs Conseillers. (1906.)

L'auteur du présent travail a vécu aux Etats-Unis plusieurs années comme prêtre. Il a depuis lors continué à s'intéresser aux affaires religieuses de ce pays. Dans ces derniers temps, il a lu ou relu un grand nombre d'ouvrages, d'articles de revues, de documents se rapportant à ces affaires et plus particulièrement à la question qu'il traite dans le présent mémoire. Il a consulté plusieurs personnes des Etats-Unis et du Canada. Il a de plus, pense-t-il, une connaissance suffisante des besoins religieux du diocèse de Portland pour oser en traiter.

Il n'est ni Canadien, ni Allemand, ni Polonais, ni d'aucune des nationalités qui ont à se plaindre de leurs supérieurs ecclésiastiques pour la question des langues. Il compte des amis parmi les adversaires de la thèse qu'il défend et a une grande estime pour certains personnages qui sont dans le camp opposé, mais il a devant les yeux la maxime: *Amicus Plato, sed magis amica veritas* (1). Il a jugé qu'il était de son devoir d'écrire le présent mémoire pour aider, au moins un tant soit peu, à mettre en lumière certains aspects de la question de l'élection d'un évêque au siége vacant de Portland.

I.

Sommaire.—Les catholiques sont environ 13,000,000 aux Etats-Unis; 5,500,000 sont Irlandais; les autres sont Allemands, Slaves, Canadiens-Français, Italiens, etc.—Les Irlandais ne furent pas les premiers comme prêtres aux Etats-Unis ni seuls les premiers comme colons.—La plupart des premiers évêques étaient Français.—Les Irlandais émigrèrent aux Etats-Unis, surtout vers le milieu du XIXe

(1) Il a une affection spéciale pour les Irlandais, qui l'ont traité si bien aux Etats-Unis; c'est surtout avec eux et avec les gens d'origine espagnole-mexicaine qu'il a vécu. Quand il semblera parler contre les Irlandais, ce qu'il dira ne se rapporte nullement à la majorité d'entre eux.

siècle.—Ils y constituèrent la majorité catholique avant la grande immigration des autres races.—Celles-ci augmentent énormément chaque année, grâce à l'immigration et à la grande fécondité de leurs mariages; les Irlandais deviennent de plus en plus la minorité par les causes opposées: l'épiscopat, le clergé, les sociétés en Irlande tâchent d'empêcher l'émigration.—Les Canadiens-Français (descendants des colons français au Canada) sont environ 1,000,000 dans la seule province ecclésiastique de Boston.

Les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, dans lesquels se trouve le diocèse de Portland, comptent environ 13 millions de catholiques sur une population totale d'environ 83,000,000 d'habitants. La population catholique augmente énormément chaque année, non par les conversions, qui sont relativement rares, mais par les naissances et surtout par l'immigration; le nombre des immigrants catholiques, Italiens, Polonais, Canadiens-Français (1), Allemands, etc., s'élève annuellement à des centaines de mille. Il n'y a donc pas là seulement des catholiques irlandais (d'origine irlandaise), mais il y en a, par millions, qui appartiennent à d'autres races. Je ne trouve nulle part une statistique des fidèles par nationalités, mais je trouve affirmé dans le pétition des Polonais au St-Siège, en 1903: "*Poloni cum aliis Slovanis constituunt fere tertiam partem Ecclesiæ in America*". Je trouve aussi que les Canadiens-Français étaient déjà environ un million en 1895; et qu'aujourd'hui ils sont près d'un million dans les seuls Etats de la Nouvelle Angleterre (province ecclésiastique de Boston). Des statistiques authentiques me montrent que la seule immigration italienne de 1899 à 1903 a été de 722,538 personnes. J'ai devant moi tant d'autres chiffres qui prouvent que les Irlandais perdent de plus en plus de leur importance numérique; un document porte qu'ils sont actuellement à peine 5,500,000. Cette perte augmentera de plus en plus; car l'immigration irlan-

---

(1) Les Canadiens-Français, qu'on appelle aussi Franco-Américains, sont les descendants des Français qui allèrent s'établir au Canada au XVIIe et XVIIIe siècles. Ils sont, en général, de vrais et sincères catholiques, très attachés à leur religion et bien différents de leurs cousins de France. Ils ont conservé, au Canada, l'usage de la langue française, bien que beaucoup, surtout dans la classe élevée, parlent parfaitement l'anglais. Ils se sont multipliés d'une manière extraordinaire et ont commencé à émigrer; ils auraient pu se rendre tous dans l'immense territoire de l'ouest du Canada pour y cultiver la terre; beaucoup on préféré se fixer aux Etats-Unis, surtout dans la partie qu'on appelle la Nouvelle Angleterre (province ecclésiastique de Boston), ou ils augmentent chaque jour par suite de l'immigration et de la grande fécondité de leurs mariages.

daise a beaucoup diminué et diminuera encore davantage, par suite des découragements que lui ont donnés récemment l'épiscopat et le clergé d'Irlande, et par suite de l'influence de plusieurs sociétés qui se sont formées pour retenir les Irlandais en Irlande. Il faut ajouter que la fécondité des Irlandais aux Etats-Unis est, en général, moindre que celle des autres races catholiques ; cela est dû surtout, semble-t-il, à ce que très souvent, quand ils se marient, ils le font tard.

Les Irlandais formaient la grande majorité catholique aux Etats-Unis, avant que les autres races n'eussent commencé à émigrer là en aussi grand nombre. Ils seraient beaucoup plus nombreux qu'ils ne le sont, si des millions d'entre eux n'avaient perdu la foi : nous parlerons de ce point bientôt.

Les Irlandais, soit prêtres, soit fidèles, ne furent pas les premiers aux Etats-Unis, ou, au moins, ne le furent pas plus que les autres races catholiques. Les tribus indiennes furent évangélisées par des missionnaires français et espagnols. La plupart des premiers évêques des Etats-Unis étaient français. Ainsi, dans le premier quart du XIXe siècle, nous trouvons aux Etats-Unis (d'alors) 5 diocèses, comprenant des territoires immenses : Baltimore, New-York, Philadelphie, Boston, Bardstown. Les évêques étaient Caroll, *de Cheverus*, *Dubois*, *Flaget*, Egan. Trois évêques français sur cinq. Il y avait aussi, alors, à la Nouvelle Orléans pour la Louisiane (possession française, vendue aux Etats-Unis en 1803 par Napoléon I), un évêque français : Mgr Dubourg. Je passe sous silence ce qui se rapporte aux possessions espagnoles et mexicaines, territoires immenses qui ne faisaient pas alors partie des Etats-Unis, mais y furent annexés plus tard. En 1833, lors du IIe Concile provincial de Baltimore, il y avait aux Etats-Unis 12 évêques, parmi lesquels 6 français. On trouve encore, dans la suite, un grand nombre d'évêques qui ne sont pas d'origine irlandaise, mais d'origine française, belge, espagnole, allemande, canadienne, etc.

Les Irlandais émigrèrent aux Etats-Unis en très grand nombre au XIXe siècle, surtout durant les années 1847 à 1854, alors que sévissait une grande famine en Irlande ; l'année 1851 en fit arriver là 221,253.

Remarquons en passant que les Irlandais ne furent pas les premiers colons du Maine (diocèse de Portland) ; cet honneur est dû aux Français, qui s'établirent à Bristol en 1625.

II.

Sommaire.—Les Irlandais, méprisés partout de l'élément anglo-saxon, d'abord le furent encore plus aux Etats-Unis, parce qu'ils s'enivraient beaucoup et, ivres, commettaient de nombreux délits : et aussi parce qu'ils se laissaient corrompre dans les élections politiques.—De là, mépris pour les catholiques en général.

Les Irlandais furent d'abord méprisés par l'élément anglo-saxon (Anglais au d'origine anglaise) et traités en inférieurs.

Pourquoi? Parceque les Anglais furent les conquérants et les persécuteurs de l'Irlande, parce qu'ils regardaient, et regardent encore plus ou moins, les Irlandais comme une race pauvre et ignorante et aussi parce que les immigrants irlandais figurent d'une façon effrayante dans la statistique criminelle du pays. En outre, ils se laissaient corrompre par les politiciens, et, par leurs votes, portaient aux charges publiques des hommes sans conscience : ils offensaient aussi la partie la plus saine de la population. (Voir là-dessus l'historien Shea, Irlandais lui-même, dans l'*American Catholic Quarterly Review*, avril 1879) (1). Comme les Irlandais formaient alors le gros de la population catholique, les termes *irlandais* et *catholique* étaient à peu près synonymes pour le plus grand nombre des protestants : de là, mépris pour les catholiques.

III.

Sommaire.—Deux causes naturelles—fait très significatif dans la présente matière—aidèrent beaucoup au maintien de la foi chez les irlandais *qui ne la perdirent pas* : 1. La la conservation du *brogue*, manière spéciale de prononcer l'anglais, propre aux Irlandais. Les faits prouvent que sa conservation ou son abandon aidèrent au maintien ou à la perte de la foi. Des gens sérieux voulaient autrefois

---

(1) J'ai voulu, pour ces points, citer la source principale de mes renseignements, parce qu'ils sont offensants pour les irlandais. Qu'on remarque qu'il ne s'agit pas des Irlandais actuels. Voici comment Shea s'exprime sur l'abus de l'alcool : "Ils étaient exposés à deux tentations terribles. D'abord, la vente, sans aucune restriction ou entrave, des spiritueux de la pire espèce, s'offrait à eux et les sollicitait à chaque pas. Ignorant souvent la nature de ces alcools, poussés par leur nature sociable, beaucoup succombèrent. Des rixes s'en suivirent, des bagares, des commencements d'émeutes ; puis la dégradation ; et ces délits, très importants par le nombre, mais non par le degré de culpabilité, font que les noms irlandais figurent d'une façon formidable dans la statistique criminelle du pays. Malheureusement l'influence des boissons enivrantes s'étendit jusqu'à leur misérables demeures et le résultat fut terrible. Au sein d'un peuple naturellement affectueux et bon, on voyait la femme frappée à mort par le mari."

qu'on le conservât aussi longtemps que possible, comme les Allemands, les Canadiens-Français, etc. veulent conserver l'allemand, le français, etc.—2. L'ostracisme auquel ils furent soumis de la part des protestants américains : ils étaient ainsi moins en contact avec ces derniers et subissaient moins l'influence du milieu.—Tardivel, homme très au courant des questions, a écrit contre Brunetière, qui en traitant des Etats-Unis, a été très superficiel et très partial, et qui dit faussement que le développement du catholicisme aux Etats-Unis a été prodigieux, tandis que ce sont les pertes qui ont été prodigieuses.

Beaucoup d'Irlandais perdirent la foi, comme il sera expliqué bientôt. Parmi les causes naturelles qui maintinrent les autres dans la foi, nous devons mentionner les deux suivantes, *très significatives dans la présente matière.* Les Irlandais, qui ont été forcés par leurs conquérants anglais à abandoner la langue gaélique, parlent l'anglais avec un accent particulier, qu'on appelle le *brogue.* Le *brogue* a eu pour les Irlandais les effets salutaires qu'ont eus les langues française, allemande, etc., pour les Français, les Allemands, etc. ; effets qui seront décrits plus loin. Les Irlandais d'autrefois étaient tellement convaincus de cette vérité qu'il fut question de conserver le *brogue* autant que possible.

(1) Tardivel a écrit cet ouvrage pour réfuter tant de choses fausses dites par M. F. Brunetière dans la *Revue des deux mondes*, nov. 1898, art. *Le Catholicisme aux Etats-Unis.* M. Brunetière avait fait un voyage aux Etats-Unis, mais n'y avait vu que quelques personnes du parti américain et n'avait eu ni le temps, ni l'opportunité de voir le revers de la médaille. Son étude est partiale et superficielle, pour ne pas dire naïve et enfantine. Il suffira de donner un seul exemple. Il est bien d'une admiration extraordinaire devant le "*prodigieux développement*" du catholicisme aux Etats-Unis : les catholiques, il y a 125 ans, n'étaient, dit-il, que 30 à 40 mille sur 3 millions d'habitants et, maintenant, ils sont de 9 à 10 millions sur 65 millions. Ce prodigieux développement est attribué par M. Brunetière, surtout à ce que le catholicisme a pu là se soustraire aux haines politiques et à ce que l'esprit du siècle lui est favorable. Le tout est absolument faux : tant le prodigieux développement que ses causes. Ce développement est dû presque uniquement à l'immigration et à la fécondité des mariages et devrait être bien autrement prodigieux : les catholiques devraient y être au nombre d'au moins 25,000,000 (Je prends le chiffre qui doit être admis par les plus optimistes, sans cela j'aurais mis 40,000,000.)

M. Tardivel était vraiment l'homme apte à réfuter M. Brunetière. Il était né aux Etatx-Unis, il y avait vécu jusqu'à l'âge de 17 ans. Il était alors (il est mort depuis) rédacteur de *La Vérité de Québec*, journal très estimé de l'épiscopat canadien. Bien qu'habitant le Canada, il avait souvent fait des voyages aux Etats-Unis, dont il était si voisin ; et pendant sa carrière de journaliste, durant 25 ans, il avait suivi de très près, dans les journaux et les revues des Etats-Unis, les discussions sur les questions religieuses et sociales, la marche des événements politiques et le mouvement général des idées.

Ecoutons Tardivel (1), *La situation religieuse aux Etats-Unis. Desclée*, 1900, pp. 214-215 :

"...le *brogue*..., on voulait autrefois le conserver, comme moyen efficace de mieux garder la foi chez les Irlandais. Faute d'une langue propre, le *brogue*, l'anglais parlé à l'Irlandaise, remplaçait, chez les Irlandais, la langue maternelle des autres peuples ; et il existait une relation très étroite entre le maintien du *brogue* et la conservation de la foi dans toute sa pureté et sa force. J'ose dire qu'il est moralement impossible qu'un Irlandais qui conserve le *brogue* dans toute sa naïveté, puisse abandonner entièrement *the auld faith*, la vieille foi, qui lui a été enseignée dans ce langage particulier à la race irlandaise ; tandis qu'on trouve malheureusement beaucoup de protestants ou d'indifférents dont les noms, plus ou moins anglicisés, trahissent leur origine celtique, mais dont le langage ne se distingue plus de l'*américain* ordinaire. Ce double fait : conservation de la foi avec conservation du *brogue*, s'impose à l'attention de tous ceux qui ont vécu aux Etats-Unis et qui ont observé les hommes de près. Et j'insiste sur ce point ; autrefois on admettait volontiers l'à-propos de conserver aux Irlandais leur cachet national et leur parler particulier aussi longtemps que possible. C'était une barrière entre eux et "l'ambiance mentale", pour parler le langage du jour, une protection contre l'envahissement des idées perverses dont l'atmosphère morale, aux Etats-Unis, est saturée. On le reconnaissait jadis, et je me rappelle avoir lu maints articles dans ce sens. Conserver le *brogue*, ce n'était sans doute pas le moyen de parvenir le plus facilement aux honneurs et à la richesse : mais c'était incontestablement une aide pour l'âme, un appui pour la foi, une sauvegarde pour les mœurs. Et autrefois les choses spirituelles l'emportaient sur les intérêts terrestres".

L'autre cause naturelle qui a aidé à la conservation de la foi chez les Irlandais qui ne l'ont pas perdue, nous est révélée dans les paroles suivantes du *Catholic Review de New York*, 4 juin 1887 :

"Si les protestants américains n'avaient pas traité les catholiques avec mépris et haine ; s'ils ne les avaient pas ostracisés dans la société domestique, dans le monde des affaires et de la politique ; s'ils n'avaient pas fait de leur race et de leur croyance un sujet de moquerie et d'opprobre, la

position du catholicisme ne serait pas aussi avantageuse qu'elle l'est''.

IV.

SOMMAIRE.—Les Irlandais, *plus nombreux* que les autres races catholiques, voulurent les dominer, et le voudraient encore, les excluant de l'épiscopat et du gouvernement des paroisses, après que celles-ci ont été fondées et rendues prospères par les autres.—La plupart des ultra-Américains qui ne veulent que l'Anglais sont Irlandais et même nés en Irlande.—England, évêque irlandais de Charlestown, premier ultra-Américain, congédia les prêtres français, fondateurs des paroisses.—Les habitants des Etats-Unis, au moins ceux qui parlent l'anglais, se donnent le titre d'*Américains* par excellence.

Les Irlandais s'américanisèrent (1), et commencèrent à être moins méprisés. Se trouvant en plus grand nombre que les autres nationalités catholiques et parlant l'anglais, langue de l'élément principal au commencement de la République, ils furent naturellement portés à se croire plus importants que les autres et plus Américains qu'eux, à vouloir les dominer, etc. C'est la vieille histoire de l'humanité : le plus fort se croit en droit de gouverner. A cet instinct, s'ajoutèrent quelques motifs plus ou moins justes : le désir de plaire aux autorités civiles en généralisant l'usage de l'anglais, la pensée que la desserte des paroisses serait plus facile, etc. Nous verrons la valeur de ces raisons plus loin. Qu'on ne croie pas que je me trompe en attribuant surtout aux Irlandais, la campagne contre les langues des autres nationalités, en tant qu'ils voudraient l'exclure de l'épiscopat et même du gouvernement des paroisses, non seulement irlandaises (ce qui peut se pardonner), mais même entièrement ou presque entièrement allemandes, françaises, etc. Je

---

(1) J'emploie les termes *s'américaniser*, *américains*, dans le sens que leur donnent les habitants (au moins ceux qui parlent anglais) des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Bien que les Canadiens, les Mexicains, les Brésiliens, etc., soient aussi Américains qu'eux, ils se sont donné le nom d'*Américains* (*par excellence*), et ils ont donné à leur pays le nom d'Amérique : ainsi ils appellent l'Université de Washington : *The Catholic University of America*. Que voulez-vous? Ils sont fiers de leur pays ; c'est la pauvre nature humaine : en général, chacun pense que son pays est supérieur à tous les autres. Les gens dont nous parlons, vont un peu plus loin, et ont la naïveté d'exprimer ce qu'ils pensent, sans se douter le moins du monde qu'on pourrait ne pas être d'accord avec eux.

Le mot *anglifier* ne rend pas l'idée : *s'américaniser* c'est *s'anglifier*, prendre les mœurs de là renoncer à beaucoup d'idées européennes, etc.

pourrais citer des noms et montrer ainsi que certains hommes, regardés comme chefs (1) de cette école, non seulement n'ont pas de sang américain dans leurs veines, mais même sont nés en Irlande. Je ne veux citer que celui qui semble avoir été le premier chronologiquement, *England*, curé de Bandon en Irlande, créé brusquement évêque de Charleston, le 11 juillet 1820. Il s'empressa, raconte son historien, de chasser de son diocèse (Floride, Caroline, Géorgie) les prêtres d'origine française qui avaient fondé les églises, parce qu'ils n'étaient pas assez Américains. Belle justice et belle reconnaissance chez un Irlandais improvisé *Américain!* J'ai entendu souvent dire par des évêques et des prêtres d'origine française et espagnole qui résident là, que, après que les églises ont été fondées par des Français, des Espagnols, etc., les fidèles irlandais arrivent, soit d'Irlande, soit d'autres parties des Etats-Unis, et bientôt on a un évêque Irlandais et des prêtres Irlandais, qui, n'étant pas missionnaires comme les Espagnols et surtout comme les Français, négligent ceux qui ne parlent pas l'anglais. Il y a une trentaine d'années, plusieurs évêques américains attirèrent chez eux des prêtres et des religieux allemands : après que les paroisses fondées par ceux-ci furent devenues florissantes, on n'eut plus besoin d'eux.

V.

Sommaire.—Des hommes sérieux, comme Mgr McFaul (Irlandais), évêque actuel de Trenton, estiment que les catholiques devraient être actuellement au moins 40.000.000.—Les statistiques basées sur le mouvement de l'immigration et des naissances, montrent que les pertes furent extraordinaires.—On peut consulter Tardivel, Maignen et le *Dictionnaire* de Vacant (trop optimiste et parfois faux).

J'ai dit que l'Eglise avait fait des pertes énormes aux Etats-Unis. Voici ce que je lis dans *The Review* de St-Louis, sept. 22, 1904, p. 576 : "Mgr McFaul (1), évêque de Trenton, dans son allocution à la 49e Assemblée annuelle du catholique *Centralverein* allemand, à St-Louis, le 11 septembre, a dit qu'il pensait que les catholiques aux Etats-

---

(1) Ils sont tenus pour chefs, mais je pense qu'ils sont beaucoup moins répréhensibles dans leurs actes que d'autres, dont les noms ne figurent pas dans la presse européenne.

(1) Irlandais, comme son nom l'indique.

Unis devraient être actuellement au moins 40 millions, tandis qu'en réalité il ne sont que de 12 à 15 millions''.

On peut voir cette question traitée dans Tardivel (op. c., p. 251 ss.), dans la *Revue canonique* (janvier et février 1899, articles par Maignen), et un peu aussi dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant article (très optimiste, *très incomplet et donnant parfois une idée tout à fait fausse des choses*) : *Amérique (Etats-Unis d'). Catholicisme*, p. 1063. On verra, apportés par Tardivel et Maignen, plusieurs témoignages pris dans les auteurs américains eux-mêmes, et plusieurs statistiques sur le nombre des immigrants et des naissances.

Si on ne veut pas admettre le chiffre de l'évêque de Trenton, on doit admettre au moins que les pertes ont été extraordinaires.

VI.

Sommaire.—Les causes de la perte de la foi chez des millions furent (et elles existent encore en très grande partie) les suivantes : le *manque de prêtres* et surtout de *prêtres connationaux;*—l'*éloignement des prêtres;*—les *écoles publiques;*— les *mariages mixtes;*— les *sociétés secrètes;* l'*ostracisme* et les *persécutions* : la Constitution fédérale ne s'occupe pas de la religion, mais chaque Etat reste libre de s'en occuper ;—le *milieu* avec ses mille influences, surtout celle du journal, principale des productions lues par l'Américain.—Il n'y a pas de journal quotidien *catholique* en anglais, et de hauts dignitaires ecclésiastiques (ultra-Américains) n'en veulent pas, tandis qu'il y en a plusieurs en allemand, français, polonais.—L'influence du manque de prêtres connationaux, et, en grande partie, celle du milieu, n'existe pas dans le système que tâchent de suivre les Allemands, les Canadiens-Français, etc.

Voyons quelles furent les causes principales de ce phénomène. On peut, sans crainte de se tromper, énumérer les suivantes :

Le *manque de prêtres*, et surtout le *manque de prêtres parlant la langue* propre des immigrants, connaissant leurs besoins et s'adaptant à leur caractère. Nous reviendrons sur cette cause.

L'*éloignement des prêtres*. Souvent les fidèles étaient (et le sont encore, quoique moins) disséminés dans les campagnes et ne voyaient le prêtre que rarement : une fois par mois et souvent beaucoup moins, comme une fois par an, une fois en trois ans.

Les *écoles publiques*. Ce sont les écoles du Gouvernement, où l'atmosphère est protestante, athée ou indifférente.

Que d'enfants, que de jeunes gens, que de jeunes filles furent perdus par suite de cette cause, qui continue d'agir sur une échelle plus vaste que ne le croient certains optimistes ! Il y en a qui sont tellement optimistes qu'ils ne veulent pas d'écoles catholiques ; on les rencontre, en général, seulement dans le camp de ceux qui ne veulent que la langue anglaise.

Les *mariages mixtes* entre une partie catholique et l'autre protestante ou plus souvent indifférente (1). C'est relativement rare que la partie catholique convertisse l'autre ; le contraire a plus facilement lieu, bien qu'ordinairement ni l'un ni l'autre n'a lieu, mais la partie catholique devient tiède, et les enfants, en général, au contact d'un père, d'une mère surtout, non-catholique, ou perdent la foi catholique, ou, au moins, commencent à la perdre, devenant indifférents et sceptiques.

L'*ostracisme* auquel la société protestante condamnait les catholiques, les excluant des emplois, les persécutant, etc. La Constitution fédérale ne s'occupe pas de la religion des individus ; mais chaque Etat particulier a des lois propres, et, en vertu de ces lois, dans plusieurs Etats, les catholiques étaient ostracisés. Ces articles de loi furent abolis peu à peu ; nous les retrouvons encore dans le New Hampshire en 1881. Il y eut aussi des persécutions violentes. Voir sur tout cela *Tardivel*, op. c., chapp. : III. Des persécutions. IV. Hostilité et persécutions administratives. V. Ostracisme politique. VI. L'esprit gouvernemental. Actuellement les choses vont mieux ; le président Roosevelt, homme qui a tant d'excellentes qualités, n'est nullement de cet esprit ; espérons que son influence sera profonde et durable.

Le *milieu* avec ses mille influences : journaux, livres, compagnons de travail, amis, etc. Tout est imprégné de protestantisme et beaucoup plus encore de scepticisme, d'indifférentisme, de naturalisme, de rationalisme, etc. Cette cause a produit ses effets et les produit encore surtout sur les Irlandais.

Parlons seulement des journaux, qui sont les seules productions que le plus grand nombre des Américains lisent et, en tout cas, sont les principales productions lues par tous

---

(1) La grande majorité des non-catholiques n'est plus protestante, mais est indifférente ou sceptique.

ceux qui lisent. Il n'y a encore aucun journal quotidien en anglais (il y en a plusieurs en allemand, français, polonais, etc.). Ainsi tous ceux qui ne parlent que l'anglais, et même beaucoup d'autres, lisent les journaux non-catholiques, qui, sans être toujours positivement anticatholiques, sont parfois plus dangereux que s'ils l'étaient. Et, chose singulière ! de hauts dignitaires de l'*Eglise américaine* sont opposés à la création d'un journal catholique quotidien ; ils craignent que cela n'excite des discussions religieuses ; ils oublient qu'entre deux maux il faut choisir le moindre et qu'on pourrait facilement éviter ces discussions. Si leur principe était vrai, il faudrait aussi supprimer les livres catholiques.

Comme on le comprendra par ce qui sera bientôt dit, cette influence néfaste de l'ambiance est en bonne partie neutralisée dans le système que tâchent de suivre les catholiques allemands, canadiens-français, etc., conservant, autant que possible, leur langue propre ; ce qui les éloigne de la société protestante, indifférente, sceptique, de la lecture des productions de cette société, etc.

VII.

Sommaire.—La plupart des catholiques des Etats-Unis sont là depuis moins de 60 ans.—Le plus grand nombre des immigrants ne savent qu'imparfaitement l'anglais; leur enfants le savent très bien ou insuffisamment.—C'est naturel que ces gens aient conservé de l'attachement pour leur langue maternelle, certains de leurs usages, les pays où reposent les cendres de leurs ancêtres etc. ; mais cet attachement n'empêche pas que leurs descendants ne s'américanisent, au moins autant qu'il le faut pour être de bons citoyens.—Il n'y a pas de conflits de races à craindre ; témoignages de Klein, très bien renseigné sur ce point ; pour beaucoup d'autres choses le livre de Klein donne des idées fausse ; p. 189, Klein dit, en passant, qu'il n'a voulu parler que des choses louables : il aurait dû exprimer cela dans sa préface et en caractères gigantesques.

La population Catholique des Etats-Unis de l'Amérique du Nord est, donc, composée presque entièrement de gens émigrés là depuis 100 ans et de leurs enfants ; la plupart des émigrés sont là depuis moins de 60 ans, comme on peut s'en convaincre par les statistiques (1).

Ils sont Irlandais, Allemands, Slaves de diverses souches et de langues différentes (Polonais, Bohêmes, Croates, Slovènes, Magyars, etc.), Italiens, Canadiens-français, etc.

Le plus grand nombre des immigrants ne savent pas ou

(1) Il en est de même de la population non-catholique.

ne savent qu'imparfaitement l'anglais : mais leurs enfants, au moins ceux qui sont nés et ont été élevés aux Etats-Unis, le savent en général très bien ou, au moins, suffisamment pour leurs besoins ; c'est que parents et enfants, quoique peut-être n'aimant pas trop la langue anglaise, sentent qu'elle est nécessaire.

On comprend que tous ces gens, les parents et aussi plus ou moins leurs enfants, aient conservé beaucoup de choses de leurs nationalités respectives : langue, certains usages, une certaine affection pour leurs pays d'origine, où ils ont laissé tant de souvenirs chers, etc. Mais leurs descendants peu à peu s'américanisent, au moins autant qu'il le faut pour être des citoyens vrais et loyaux des Etats-Unis (1).

Certains hommes ont eu peur que la chose ne se fasse pas, que les Allemands, les Canadiens-Français, etc., ne formassent comme des Etats séparés dans la grande République, que ne survinssent des conflits de race. Ce sont des craintes vaines. Nous pouvons, dans cette matière, nous en remettre au jugement de l'abbé Klein, qui, dans son voyage aux Etats-Unis, a eu assez de contact (malheureusement presque exclusif) (2), avec les hommes du parti qui pourrait encore avoir de telles craintes. Or l'abbé Klein (*Au pays de la vie intense*, 7e éd., 1900), nous dit (p. 35) : "Malgré les groupements provisoires qui maintiennent, çà et là, surtout dans les campagnes et dans les mines, quelque particularisme, ceux qui redoutent pour les Etats-Unis des conflits de race (exception faite pour le problème nègre), confondent leur crainte ou leur désir avec la réalité". Et p. 290 : "Nous avons dit ailleurs que le conflit entre les

---

(1) Ce qui est, en particulier, le cas pour les Canadiens-Français, qui savent allier leur esprit propre à l'esprit du pays où ils vivent et sont d'excellents citoyens aux Etats-Unis, comme ils le sont au Canada.

(2) L'abbé Klein n'a pas voulu écrire un ouvrage d'histoire. (L'histoire est complète, impartiale, décrivant les deux côtés de la médaille). Son but et la valeur historique de son livre se déduisent de ses propres paroles (op. c., p. 189) ; "Il me plaît de pouvoir agrémenter de quelques critiques ces pages où d'aucuns me reprocheront, peut-être, d'avoir été trop élogieux, oubliant que parler des choses louables pour les avoir vues, ce n'est pas nier l'existence des autres que l'on n'a point recherchées et dont l'exemple, tout négatif, n'aurait guère pu servir."

Il aurait dû exprimer cette chose dans la préface de son livre et même en *caractères gigantesques*. Dites en passant, à la page 189, elle n'est pas remarquée et n'empêche nullement son livre de causer, dans la plupart des lecteurs, des jugements exagérés et même tout à fait faux sur les affaires religieuses des Etats-Unis.

diverses nationalités de la République n'a de gravité réelle que dans l'imagination charitable des Européens''.

VIII.

SOMMAIRE.—Certains ultra-Américains, la plupart Irlandais, veulent l'américanisation immédiate et complète.—Ils sont mus par orgueil de race, par admiration envers les Etats-Unis, par désir de plaire aux autorités et de détruire certains préjugés contre le catholicisme, par espoir de rendre la desserte des paroisses plus facile.—*Ceteris paribus*, on confie à des prêtres irlandais qui ne savent pas ou ne savent qu'imparfaitement les deux langues, les paroisses mixtes, et même celles où la majorité et parfois la totalité est d'une autre race et où quelquefois un certain nombre de fidèles ne comprennent pas du tout leur curé.—On défend aux prêtres de prêcher dans d'autres langues qu'en anglais dans des paroisses où tous les fidèles parlent une autre langue.—Dans le choix des consulteurs diocésains, des curés inamovibles, etc., on donne la préférence aux irlandais.—Pratiquement l'évêque choisit les consulteurs qu'il veut.—Les consulteurs et les curés inamovibles ont la part initiale dans l'élection des évêques et, comme on le comprend, d'*évêques* IRLANDAIS.—Un évêque habile peut diriger le choix futur de ses consulteurs et curés inamovibles: il n'a qu'à constituer une majorité irlandaise.—Les évêques de la province étant aussi irlandais, au moins en majorité, il est bien difficile, qu'un non-irlandais soit élu pour un siège vacant. Ils ont le parti pris de choisir seulement un Irlandais ou subissent l'influence de l'école ultra-Américaine.—On ne veut que l'enseignement de l'anglais dans les écoles catholiques et parfois, à cause de la question des langues, on préfère les écoles publiques protestantes, indifférentes ou athées.—On favorise les vocations ecclésiastiques des Irlandais et on fait le contraire pour les autres.—La manie d'américaniser se manifeste en beaucoup d'autres manières.—Elle aveugle ceux qui en sont atteints et les conduits à accuser faussement leurs adversaires.

Certains ultra-Américains, bien que la plupart soient Irlandais ou d'origine irlandaise, voudraient une américanisation immédiate et si complète qu'elle ne laissât subsister aucune différence ethnique.

Leurs ancêtres ne sont pas devenus Américains comme cela tout d'un coup, ils sont restés longtemps attachés à leur *old country* (vieille patrie), et ils ont conservé leur *brogue* et leurs usages. Par orgueil de race, par admiration exagérée de leur pays adoptif, ou au moins d'un pays qui ne fut pas celui de leurs pères, par désir de plaire aux autorités, de détruire certains préjugés contre le catholicisme (1), par espoir de rendre ainsi l'administration des paroisses plus

(1) Leur état d'âme, et aussi le caractère déraisonnable de cet état, est décrit dans les paroles suivantes du grand Américain Brownson, dans sa revue, janvier 1873:

"Il fut un temps où je faisais ostentation de mon américanisme, "dans le but de déconcerter l'accusation qu'un vrai Américain ne "peut devenir enfant de l'Eglise sans cesser de penser et d'agir en "ami sincère de sa patrie. J'ai vécu assez longtemps pour apprendre à mépriser ces accusations ridicules."

facile, etc., ils sont arrivés à une manie de tout américaniser complétement et au plus tôt, qui les a conduits à plusieurs actes injustes, imprudents et nuisibles au bien spirituel des fidèles. Que d'exemples et que de faits pourraient être apportés ! Je ne veux pas citer de noms et je me borne à quelques exemples : ces chose d'ailleurs sont assez connues.

Ceteris paribus, on (*on* signifie surtout *les évêques*) donne les paroisses mixtes, composées d'Irlandais et d'autres, en partie plus ou moins égale, aux prêtres irlandais, les préférant aux autres. On fait même cela quand la minorité est irlandaise. On confie à des prêtres qui ne savent que l'anglais et pas ou peu l'autre langue, des paroisses où une bonne partie, parfois la grande majorité, ou la presque totalité, et même la totalité, parle une autre langue et où un certain nombre ne sait pas l'anglais ; tandis qu'on pourrait facilement les confier à des prêtres de la nationalité qui forme la totalité ou au moins la grande majorité, sachant parfaitement les deux langues. Je connais des endroits où les fidèles se confessent en français et où le confesseur leur répond en anglais, parce qu'on a voulu confier les paroisses à des Américains-Irlandais (1).

On défend aux prêtres de prêcher dans d'autres langues que l'anglais, même dans des paroisses où tous sont Canadiens-Français.

(*A suivre*).

(1) Je ne parle pas de celles où les gens ont abandonné la religion, parce que les prêtres parlaient insuffisamment leur langue ou ne connaissaient pas leurs mœurs : de cela il sera traité plus loin.

La Force Cachée

PAR JEAN THIERY

Et, changeant de ton brusque, tendant le poing on ne savait trop vers quoi, elle ajouta entre ses dents :

—Pourvu qu'il ne se cache pas encore là-dedans quelque manigance d'enfer !

Je ne sais ce qui, à cet instant, me fit lever les yeux sur l'homme qui, depuis mon entrée, se tenait debout devant la cheminée.

Avait-il tressailli, sursauté ?

C'était un bel homme, mis avec élégance et richesse. De haute stature, très droite, d'une distinction très grande, il ne devait point avoir dépassé la cinquantaine, bien que son visage accusât davantage. Une expression de souffrance creusait ses traits ; ses yeux étaient inquiets, fiévreux, et, par instants, un tic nerveux changeait l'expression plutôt grave et douce de sa physionomie et y faisait passer, rapides ainsi que de fugitifs éclairs, comme des lueurs d'effroi.

D'un air excédé la dame se leva. Elle aussi était richement mise et avait dû être fort belle. Sans paraître prendre garde à moi, elle déclara, la voix traînante un peu et lasse infiniment :

—Alors, ma chère petite, nous vous laissons. A tout à l'heure. Venez-vous, Georges ?

Puis, sans attendre la réponse, rapidement, comme dans la hâte d'être libérée d'une corvée, elle s'éloigna, avec un bruit froufroutant de soie et le tintement de breloques qui, de nos jours, accompagne le moindre mouvement d'une femme élégante ; et de son passage dans la cuisine resta un parfum très doux, très fin.

La vieille femme continuait, violente, et l'on eût dit qu'elle mettait en cause ceux qui s'en allaient :

—Il y en a tant qui peuvent avoir intérêt à ce que les lettres se perdent !

La jeune fille eut un geste de protestation et murmura, comme si on la frappait en plein cœur :

Oh ! Marianne !

—Tè... tè... demoiselle, il s'en est dit là-dessus tant et tant...

Je demandai.

—Qui sont ces gens qui sortent d'ici?

La paysanne me répondit, toujours violente :

—C'est les Monti-Ville.

—Eux... vraiment? m'écriai-je.

—Ils sont venus m'avertir de la mort de ma pauvre maman et m'ont accompagnée ici, avec une bonté, un dévouement... expliqua la jeune fiille.

—Je les croyais brouillés avec votre famille... Mme de Mertens ne les considérait-elle pas comme des ennemis?... Je l'ai entendue parler d'eux avec horreur.

L'orpheline se souleva, esquissa un geste de protestation énergique et, s'appuyant contre un meuble, prête à défaiblir, elle répondit d'une voix mourante :

—Maman était, par instants, très passionnée dans ses jugements ; en d'autres, elle regrettait ce qu'elle avait dit...

—Oh ! ça, c'est vrai ! appuya la vieille Béarnaise, et alors notre pauvre dame me disait : "Vois-tu Marianne, c'est plus fort que moi !... Je suis sûre que ces gens ont fait du mal aux miens... j'en suis sûre ! Et pourtant, si cela n'était pas, si je me trompais, comme j'aurais tort d'agir ainsi que je le fais ! Marianne, ce seraient eux les bons et moi la coupable..."

Visiblement au comble de la douleur, paraissant ne pouvoir en écouter davantage, la jeune fille se leva, les yeux fous, et passa dans la pièce à côté. Et nous la vîmes, pleurantrant et sanglotant, tomber à genoux auprès du lit, y cacher sa tête, tandis qu'elle murmurait désespérément :

—Ah ! la vérité... la vérité !...

Et son accent révélait une douleur si grande, je dirai plus : une si affreuse détresse que j'en demeurai glacée. Etait-ce moi, qui par une question malheureuse, avais déchaîné une telle crise de douleur?...Pourquoi me mêler d'affaires dont je ne savais rien et dire mon mot sur des gens dont j'ignorais tout?

Qu'est-ce qui m'y autorisait? La rencontre d'une pauvre femme passant aux yeux de tous pour démente, et les paroles de haine qu'en un moment d'exaltation peut-être, elle avait prononcées? Que me prenait-il de me jeter ainsi en avant sans savoir ni où, ni vers quoi je me dirigeais? Perdais-je

la tête à mon tour? Des circonstances mystérieuses et poignantes semblaient ajouter à l'immense chagrin de la jeune fille; allais-je risquer de rendre le malheur plus grand en agissant ainsi en aveugle, en me heurtant sans délicatesse à ces sujets qui demandaient sans doute à n'être qu'effleurés, et cela simplement parce qu'un jour il m'avait été dit: "Vous reviendrez et nous parlerons de ma fille. Je voudrais vous la faire connaître!..."

Qu'espérait la baronne de Mertens, en me disant cela, sinon un peu de bien pour son enfant... et, par mon imprudence, j'avais obtenu que la pauvre jeune fille, tout à l'heure calme et résignée, se tordait maintenant les bras de désespoir et sanglotait à se briser le cœur.

—Mademoiselle, balbutiai-je très émue, Mme de Mertens a exprimé le désir de me voir me rapprocher de vous... L'heure est trop douloureuse pour qu'aujourd'hui j'ose autre chose que de vous assurer de ma sympathie et de mon dévouement. Je souhaite de pouvoir vous être utile. Comptez sur moi. Voici mon adresse... Vous serez toujours la bienvenue.

La pauvre enfant ne parut point m'entendre.

—Mieux vaudrait la laisser, me dit la Béarnaise. Les compliments, les politesses quand on pleure, ma bonne Madame, c'est comme rien... Qu'est-ce que vous voulez, c'est un méchant moment à passer, chacun le sait; il y en a pour tous, de ces heures-là... Laissez-moi votre adresse, je la lui donnerai quand il faudra.

Je pris une de mes cartes et la remis à la servante.

—Celle-là sera pour notre demoiselle, fit-elle en la prenant; il en faudra une autre pour moi.

—Pour vous?

—Ça vous étonne?... Ça vous étonnera bien plus quand vous saurez pourquoi... Mais venez, laissons Mademoiselle.

La servante m'entraîna dehors.

—Oui, dit-elle, j'ai besoin de savoir où vous retrouver. Il y a des choses qu'il me faudra vous donner... Ne me demandez pas quoi aujourd'hui, ce serait long à dire, vous êtes pressée, et moi aussi.

Je m'éloignai de quelques pas, la vieille me suivit.

—La défunte n'était pas si... si... ajouta-t-elle d'une voix mystérieuse, en se frappant de nouveau le front, qu'on aurait eu intérêt à le dire et qu'elle le semblait par moments

...Mais chut! Tout ça, voyez-vous, Madame, c'est des histoires de brigands!... Puis, poursuivit-elle en jetant autour d'elle des regards méfiants, partout dans le pays *il* a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre et des langues pour trahir. D'ailleurs, il faut que j'aille retrouver mon enfant.

Comme je quittais le village et que, retardés par un troupeau de moutons rentrant à l'étable, nous marchions lentement, je croisai une superbe limousine avançant comme nous et pour la même raison, avec difficulté.

Cette marche lente me permit d'apercevoir dans la voiture M. et Madame Monti-Ville.

Elle, distraite, ennuyée, d'un geste qui semblait lui être habituel, jouait avec ses breloques; mais lui regardait au dehors. Son visage était contracté, et je crois n'avoir jamais vu de ma vie physionomie plus en tourment que celle de cet homme, à cet instant.

IV

Huit jours plus tard, au retour d'une promenade, je trouvai le hall de mon hôtel en pleine effervescence. Le chasseur et une femme de la campagne s'y disputaient, et la chose était tellement inusitée, si invraisemblable, que nul ne savait quelle attitude prendre, à quel parti se résoudre, comment intervenir pour mettre fin à un état de choses à tel point opposé à la correction et l'élégance habituelle du lieu.

—Et justement si, la voilà! cria la femme en m'apercevant et elle s'élança vers moi.

C'était Marianne,

Rouge, effarée, poudreuse, gesticulante, la pauvre femme m'expliqua qu'elle était venue de Mertens à pied pour me parler... me dire des choses... et, parce que j'étais sortie et qu'il lui fallait m'attendre, "Monsieur"—elle désignait le chasseur d'un geste furieux—prétendait ne pas lui permettre de s'asseoir et lui commandait de rester dehors "avec les chiens... avec les chiens, Madame, comme si c'était de la politesse! Alors je me suis campée là—elle montrait un coin du divan où un cabas et un parapluie de cotonnade traînaient, faisant tache sur le cuir gaufré du meuble.—Et j'ai dit: "Maintenant, allez chercher les gendarmes pour m'enlever d'ici, je leur répondrai: quelqu'un qui vient de faire dix lieues à pied a le droit de se reposer."

Le chasseur n'ajoutait rien ; mais ses yeux irrités, sa bouche sévère prouvaient le dégoût que lui inspirait semblable affaire et combien il me blâmait d'être la cause d'un pareil scandale, par le mauvais choix de mes relations.

—Ces gens de la ville ne comprennent rien et, du moment qu'on n'a pas un chapeau... recommençait Marianne avec une combativité qui s'augmentait de l'espoir d'être soutenue par moi.

Je l'apaisai de mon mieux, je l'exhortai à baisser le ton, l'assurant que ce que nous avions à nous dire n'intéressait personne et pourrait attirer fâcheusement la curiosité sur nous.

Elle se tut aussitôt et, jetant autour d'elle ces mêmes regards de méfiance que je lui avais déjà vus, elle répéta dans un murmure :

—Comment !... Ici, il y aurait aussi des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, des langues pour trahir?...

J'affirmai, pour bien éloigner Marianne de l'idée de faire une scène :

—Il y en a partout, ma bonne Marianne, partout !

Elle se rapprocha de moi et me dit à mi-voix :

—Est-ce que vous auriez appris autre chose?

Et, comme je ne comprenais pas assez vite, elle poursuivit, impatiente :

—Sur la mort de la défunte, sur les affaires de là-bas?

—Non.

Elle poussa un soupir et parut se calmer.

Mais alors, ayant eu l'imprudence de lui demander ce qui l'amenait et si elle savait, elle, autre chose sur toutes ces questions mystérieuses, elle s'irrita de nouveau et m'apostropha violemment. Est-ce que je m'imaginais qu'elle avait fait dix lieues pour me dire devant tout ce monde ce qu'elle voulait me dire?... N'avais-je pas compris que ce qui l'amenait était très grave et, pour m'être dit, demandait le tête-à-tête? Ne pouvais-je donc la conduire hors de l'endroit où nous étions, cet endroit où il passait autant de gens que de fourmis allant à la fourmilière?

Emmener Marianne hors de l'endroit où nous nous trouvions, me paraissait un problème des plus déconcertants. La faire entrer au salon, à la bibliothèque, était naturellement impossible.

Comme le chasseur je le confesse, je ne sus trouver mieux

que d'entraîner la pauvre femme, son cabas et son parapluie au dehors. Ce que voyant, elle s'indigna tout à fait.

Est-ce que vraiment je croyais qu'elle allait me livrer les terribles secrets qu'elle avait à me confier dans la rue?

—Cette grande baraque—elle montrait l'hôtel—est donc remplie du haut en bas, qu'il ne s'y trouve pas un coin où nous puissions être, vous, Madame, et moi et le bon Dieu? D'ailleurs, j'en ai pour très longtemps à parler...J'ai fait dix lieues à pied et ne peut plus me tenir debout, les jambes me rentrent dans le corps!...

Marianne avait pour très longtemps à me parler... et je n'avais, moi, justement que quelques instants à lui donner, ayant des visites à faire, un thé-bridge, un dîner.

....J'objectai timidement, en regardant ma montre, que si cet entretien devait être long, nous pourrions peut-être le remettre au lendemain.

Mais elle m'interrompit sévèrement:

—Faut savoir se gêner, Madame; je me suis bien gênée pour faire tout ce chemin! D'ailleurs, demain matin, je dois être de retour chez nous, ma couvée d'oies à termes...

La gravité de l'événement me consterna.

—D'ailleurs, ajouta-t-elle, quand les mourants ont parlé, il faut les écouter. La défunte m'a dit: "Sitôt que tu le pourras, tu iras trouver cette dame et lui diras ce que je vais te confier..." J'ai fait mon devoir, à vous de faire le vôtre en m'écoutant, puisque demain, au petit jour, je ne peux plus être là...

—Quand partirez-vous?

—Sitôt que j'aurai fait ce qui m'a été dit.

—Et vos pauvres jambes si fatiguées?

—Elles se reposeront au retour... sans remords.

La fermeté de résolution de la vieille paysanne m'en imposa-t-elle?... La conception si grandiose en sa simplicité qu'elle avait de son devoir me fit-elle rougir de mes hésitations?

...Un instant après, par le téléphone, je me libérais de mes obligations mondaines et, n'ayant pas d'autres "coin" où nous puissions nous trouver seule à seule, je conduisis Marianne, son cabas et son parapluie de cotonnade... dans ma chambre!...

—Enfin! me dit la pauvre femme en se laissant choir sur une chaise où je la vis pâlir de lassitude, enfin, je vais vous parler, vous allez m'écouter comme cela m'a été commandé!

Avant de la laisser commencer son récit, je lui offris de se restaurer.

Elle repoussa mon offre d'un geste énergique.

—Qu'est-ce qu'un peu de fatigue, auprès de ce que j'ai promis! Laissez-moi remplir ma tâche, après nous verrons, je serai plus à l'aise. Tant que je n'aurai pas fait cette commission de la morte, j'aurai comme un poids là, sur l'estomac.

Et, d'un grand coup, elle se frappa la poitrine.

Je m'assis en face d'elle.

Alors, lentement, Marianne ouvrit son cabas; elle y prit un paquet peu volumineux qu'enveloppait un de ces mouchoirs en laine brune à dessins de cachemire, comme n'en portent plus que les très vieilles bearnaises, et me le tendant, elle dit:

—Voilà, Madame, ce que je suis chargée de vous remettre. Si je n'avais su où vous retrouver, je ne sais comment je l'aurais pu... Mais le bon Dieu est juste, il nous a réunies toutes deux sur le même chemin, parce que nous avions besoin de nous rencontrer.

Emue malgré moi de la solennité d'accent de la vieille femme, je retirai le paquet du mouchoir.

C'était un cahier cartonné, qu'entourait une bande de parchemin scellée de cachets de cire.

Sur la bande, tracés d'une écriture tremblée, se lisaient mon nom et cette étrange recommandation:

A communiquer à ma fille si un danger la menaçait.

—Un danger... quel danger? m'écriai-je.

Marianne se baissa et me dit à l'oreille:

—Ce sera, je pense, quelque danger qui lui viendra d'eux...

—De qui?

—Vous ne devinez pas?... des Monti-Ville...

J'eus de nouveau, et non sans inquiétude, la vision de ces gens parfaitement comme il faut, entourant Mlle de Mertens le jour de l'enterrement de sa mère. Cela me fit penser tout haut et dire avec une répugnance visible:

—Comment puis-je défendre d'un danger une jeune fille que je ne connais pas, dont je ne sais rien?

Fermant à demi les yeux, comme pour mieux trouver ses mots ou mieux se souvenir de ce qu'elle était chargée de me confier, Marianne poursuivit:

—Ces choses ont tourmenté notre défunte, puis elle s'est rassurée et m'a dit: Cette personne m'a offert de s'intéresser à Suzanne, c'est donc qu'elle souhaite la connaître, la voir!

Lorsqu'elle m'a proposé cela, personne ne l'y forçait et son accent était sincère—on m'a tant menti que je ne puis plus me tromper.—Ses yeux étaient plein de bonté... De plus, elle est intelligente, elle fera ce qu'il faudra et Dieu pourvoira au reste. C'est souvent parce qu'on a pas attendu que s'affirme sa justice... Cette dame n'est point venue, ma bonne Marianne, mais si elle est comme je le crois, elle viendra et tu lui remettras ceci, ou tu le lui porteras où elle sera... Elle comprendra ce que j'attends d'elle..."

Je protestai, fort agitée :

—C'est justement ce qui me trouble, je ne comprends pas !

—Ne vous troublez pas, Madame, vous comprendrez un jour. D'ailleurs, comme on ne sait d'où viennent les idées dernières de ceux qui vont mourrir, ni les lumières qui sont dans leur esprit, on ne peut refuser ce qu'ils demandent, désobéir à ce qu'ils ordonnent.

—Mais en quoi puis-je être une protectrice pour cette jeune fille? répétai-je éperdue.

—Oh ! Madame, on voit bien que vous ne savez pas ce que sont de pareille gens ; mais tout est à craindre avec eux, Madame tout !...

Est-ce qu'ils n'osaient pas tourner contre nous notre Suzanne? Est-ce qu'ils ne cherchaient pas à lui persuader que sa pauvre maman était folle, et n'ont-ils pas fait tout ce qu'ils ont pu pour décider sa fille à la mettre dans un asile?... On lui disait : "Vous avez tort de la laisser seule dans cet état d'exaltation ; il lui arrivera malheur... et alors quels remords pour vous !... Mieux vaudrait la faire soigner près de vous : il y a tant de maisons de santé où elle serait dans le bien-être et le calme, aux environs de Paris !" Et l'on parlait d'un ami, le docteur... (ma foi, j'en sais plus le nom) qui se serait chargé de notre Madame. La pauvre défunte s'en est allée, heureusement, sans rien connaître de ce qu'on méditait contre elle ; son cœur n'y eût pas résisté, elle serait morte sur l'heure.

Un jour, la petite me parla des conseils qu'on lui donnait... Ah ! Jésus ! Je fus prise d'une colère... jamais, je ne m'étais sentie dans pareil état !... "Ah ! les mensonges et les traîtrises n'ont pas été tous usés encore, fis-je tremblante de de fureur ; prenez garde, demoiselle, je pense que vous aussi vous allez vous y laisser prendre. Notre malheureuse Madame souffre autant qu'on peut souffrir, et vous feriez bien mieux de la consoler que d'être avec ceux qui lui veu-

lent du mal... Retournez près de ces gens et balayez-les de devant vous en leur disant que vous voyez clair dans ce qu'ils veulent, ils auront vite fini de vous mettre en tourment!..."

—Pauvre enfant, quelle situation, quelle alternative douloureuse! fis-je, me rappelant l'air égaré de la baronne et combien ses gestes et sa façon de parler semblaient justifier une semblable mesure et de pareilles inquiétudes.

—Oh! je vous assure que notre Suzanne en avait la tête perdue... Après m'avoir parlé, elle se jeta contre le lit en sanglotant et criant: "La vérité!..." comme vous l'avez vu faire. Jamais je ne pouvais la consoler.

—Je le crois... c'est affreux! Enfin, que serait cette vérité?

—Ben, Madame, il est à croire que le Bon Dieu seul voit clair là-dedans; les hommes y perdent leur science. Il y a eu des procès comme des procès et, une fois tout fini, on s'est trouvé au même point. Notre Madame criait plus fort, et les autres n'étaient pas plus fiers. C'est alors qu'ils ont imaginé de faire soigner la baronne, comme je viens de vous le dire, cherchant à lui enlever la dernière chose qui lui restait: la liberté... La liberté d'aller, de venir et de dire à tout le monde ce qu'elle a dû vous dire aussi: qu'elle avait tout perdu par eux, qu'ils n'étaient que des voleurs!...

—Qu'est-ce qui peut, en quelque sorte, justifier semblable accusation?

—Ne m'en demandez pas le détail, Madame, je n'en sais, ma foi, rien. Il s'est passé pour tout ça de bien affreuses choses. La plus pénible (j'étais présente et m'en souviens comme d'hier), ç'a été après la mort du vieux M. Monti-Ville. On venait de descendre son cercueil dans le caveau et de jeter dessus la pelleté de terre; les parents étaient debout devant la tombe ouverte. Voilà notre baronne qui s'élance vers le fils du défunt—le même que vous avez vu l'autre jour: il était jeune et marié depuis pas bien longtemps—et la voilà qui lui souffle au visage des paroles que personne n'entend, mais qui le font pâlir et reculer comme à la vue d'un spectre... Il semble prêt à s'enfuir; elle le saisit par le bras et crie de toutes ses forces: "Jurez-moi sur la tombe de votre père, jurez-le-moi devant tous!..." Les lèvres serrées comme pour s'empêcher de parler, il tourne les talons. Elle le retient, criant toujours: "Jurez-le-moi!... jurez-le... vous n'osez pas!... La preuve, vous me la demandez... mais la preuve, la voilà!" finit-elle dans un éclat

de rire terrible. Indigné du scandale, on se jette sur elle, Madame, on la traîne hors du cimetière et il se trouve des lâches pour la maltraiter !... Mais, de loin, sa voix s'entend et son rire aussi : "Il reviendra—sur la tombe des siens—et dussé-je attendre vingt ans, je serai là, je le retrouverai !"

Et toujours, depuis, elle a guetté ce retour—et lui n'est jamais revenu... Elle est morte, et aussitôt il arrive, les mains pleines de fleurs, les lèvres pleines de douceur, et c'est lui et sa femme qui accompagnent notre Suzanne !

Et dans le pays, tous de dire : "Ces gens sont des saints... Voyez comme ils comprennent la charité et rendent le bien pour le mal..."

Ah ! c'est à faire bouillir le sang, Madame, d'être témoin, sans y pouvoir rien, de pareils stratagèmes qui ne sont que mensonges et façon d'hypocrites... Et encore, que me feraient les dires du monde, ils ne me seraient de rien ; mais notre Suzanne aussi se laisse prendre. Elle croit tout ce qu'ils veulent, et Dieu sait ce qu'on lui fera croire encore !

—Comment M. Monti-Ville, demandai-je, expliqua-t-il la scène du cimetière?

Il l'expliqua d'un mot : "Cette pauvre femme est folle... Ne la tourmentez pas." Ce fut une affaire entendue.

C'est, du reste, ce qu'il a toujours répondu à tout pendant le procès ; c'était sa seule manière de se défendre. Aux violences de Madame, à ses attaques, il haussait les épaules et, calme, triste, de sa voix lente et douce, il répondait : "C'est très malheureux, mais je n'y puis rien... vous le voyez, elle a perdu l'esprit." Et ces mots-là faisaient tomber en poussière ce qu'espérait notre défunte, ce qu'avait dit son avocat.

Et tous riaient en la regardant, tous se frappaient le front, disant : "elle l'est un peu... beaucoup même !..."

Vous voyez, Madame, quelle perfidie !

Le récit de Marianne ne me convainquait pas et je m'épouvantais de plus en plus de me troouver mêlée à ces obscurités.

—Et cependant, continuait-elle, tout ce qui était réuni aurait suffi pour faire perdre la tête. Jamais je n'ai vu autour de moi tant de malheurs. Le procès avait mangé tout l'argent ; notre Max était allé mourir là-bas : notre Suzanne, après avoir été mise toute petite en pension, loin de nous, vivait maintenant chez des étrangers et ne pouvait nous revenir, puisque ce qu'elle gagnait était notre pain.

Petite, nous l'avions eue très peu avec nous ; grande, elle n'avait pas un instant pour s'absenter, la dame qui la payait disait ne pouvoir se passer d'elle. On se heurtait à tout, on était frappé par tout. On aurait dit, Madame, qu'une misère en appelait une autre, qu'une souffrance faisait naître une autre souffrance ; que les choses, les hommes, le Ciel même étaient sans pitié...

Notre Suzanne écrivait chaque jour quelques lignes d'une lettre qui nous arrivait une fois par semaine. Sa mère semblait ne vivre que le jour où le facteur tirait cette lettre de son sac. Y avait-il du retard? Notre Madame avait l'esprit aux champs : "Suzanne serait-elle malade? Allait-elle mourir comme notre Max?" Vous jugez tout ce qu'on invente alors... Nous devenions de plus en plus misérables !

Enfin la lettre arrivait ! Nous la lisions, et parfois elle nous mettait encore bien à l'envers, elle nous frappait au cœur. Nous n'étions pas du même avis avec notre Suzanne. Les gens, les Monti-Ville nous empoisonnaient cette lettre, comme ils nous empoisonnaient tout...

Marianne montrait le poing à des ennemis invisibles, et reprenait :

—Madame entrait en fantaisie si Mademoiselle les nommait. Elle répondait aussitôt par des phrases mécontentes qui devaient faire également de la peine quand on les lisait. L'écriture, c'est parfois traître ; on s'en sert pour frapper de loin, sans savoir le mal que l'on fait. On frappe, et les larmes coulent, le cœur est blessé jusqu'au sang... Si l'on voyait ce dont on est cause, bien sûr on s'arrêterait et l'on dirait d'autres mots, de ceux qui consolent... on s'expliquerait, et tout serait changé... mais on ne voit rien, alors... Ah ! ces choses, croyez-le, Madame, m'ont consolée souvent de ne pas savoir écrire ! ajouta avec élan la bonne Marianne.

Cette conclusion me fit rire.

La bonne femme ne s'en troubla point, et continua :

—Vou pourriez me demander pourquoi Mademoiselle parlait des Monti-Ville?... Elle aurait pu s'en taire, n'est-ce pas, et c'eût été mieux. Mais elle avait son idée, parce que, comme dans leur système de paraître rendre le bien pour le mal, ils avaient été bons pour elle, pour son frère, elle eût voulu convertir notre Madame à ne plus leur en vouloir.

—C'était enfantin, dis-je.

—Autant aurait valu jeter du pétrole sur le feu... Mais voilà, notre Suzanne était entourée de gens qui la faisaient

penser d'une façon, tandis que nous pensions d'une autre. L'endroit où l'on vit, c'est comme les cases de couleurs chez un teinturier; parce que l'étoffe est dans l'une, elle sort bleue, parce qu'elle est dans l'autre elle sort rouge... Le tissu à beau être de la même pièce, ça n'est plus pareil. Ainsi de notre Suzanne et de nous...

Je tenais toujours le petit cahier cartonné dans ma main et le considérais, de plus en plus perplexe.

—Quand donc la baronne a-t-elle écrit ceci? demandai-je.

—Après vous avoir vue pour la première et la dernière fois, Madame. Elle écrivait soufflant trés fort, comme si elle venait de beaucoup courir. Et parce que je la trouvais si agitée, je la suppliais de s'arrêter; mais elle ne m'écoutait pas, elle s'entêta et me répondit:

"—Tu me dis de ne point me hâter... Mais vois donc qui vient... Regarde qui est à la porte..."

J'y courus, épouvanté, tandis qu'elle continuait:

"—La mort!... la mort!... Je la sens, elle me prend... elle me guette, m'attend... Et il faut que j'écrive ceci pour que ma fille le lise un jour!"

Je répondis alors:

"—Depuis le temps que vous lui en racontez des choses, comment vous en reste-t-il encore à lui apprendre?"

Mais elle répétait, sans m'écouter:

"—Il faut que, lorsque je ne serai plus, ceci soit comme ma voix qui sortirait de la tombe pour rappeler à mon enfant ce qu'elle ne peut et ne doit oublier."

Alors, ne sachant que faire pour l'empêcher d'écrire, la voyant suffoquer de fatigue comme si elle allait mourir, je lui dis, impatiente:

"—D'ailleurs, qu'est-ce que vous pouvez tant mettre sur ce papier, puisque, par moments, vous-même croyez vous tromper?"

Cette fois, elle jeta sa plume et crispa sa main sur sa poitrine, comme si je lui avais porté un coup de couteau:

"—C'est vrai, si je me trompais?..."

Et brusquement redressée, semblant grandie, elle répéta:

"—Oui, si je me trompais?... mais alors l'auteur de tous nos maux ce serait moi? J'aurais dépouillé les miens, causé la mort de mon fils, décidé l'éloignement de ma fille, voulu l'abandon où je suis... Ce serait trop, trop!..."

Et, retombant, les bras jetés sur ce qu'elle venait d'écrire, la tête dans ses bras, elle sanglotait, elle aussi désespérée:

"—Oh ! la vérité, la vérité !... savoir la vérité..."

Et ce fut un moment terrible.

Marianne s'absorba dans ce souvenir, et moi, très émue aussi, je restai, comme elle silencieuse.

Au bout d'un temps, elle reprit, baissant la voix et rapprochant sa chaise :

Pourtant, mon avis est que si notre dame a écrit tout cela, elle n'a peut-être pas eu tort et que ce qu'elle a mis là-dedans pour que je vous l'apporte, d'autre auraient donné beaucoup pour l'avoir...

Ecoutez encore, je n'ai dit ceci et je ne le dirai qu'à vous : Quelques jours après l'enterrement de la défunte, M. et Mme Monti-Ville, comme le jour que vous les avez rencontrés, étaient chez nous et causaient devant la cheminée avec notre Suzanne, qu'ils voulaient décider à repartir avec eux pour Paris, le soir même—ce qu'elle a fait, du reste.—A-t-elle eu tort, a-t-elle eu raison?... Qu'est-ce que vous voulez, Madame, je l'ai laissée en décider. Rien ne la retenait ici, tout était fini, la *huitaine* était dite. La maison était relouée. Ainsi l'avait désiré la défunte. J'y dois demeurer, afin que si quelque chose arrive à notre Suzanne, elle puisse avoir un coin pour se réfugier et quelqu'un pour la soigner...

Marianne tamponna de nouveau son visage inondé de larmes, puis recommença :

—Je disais donc que M. et Mme Monti-Ville étaient là.

Lui me dit tout à coup, de sa voix traînante et fatiguée :

"—Qu'est-ce que faisait Mme de Mertens durant ces derniers jours?

"—Elle écrivait."

Il se tait un instant, puis demande :

"Où se trouve ce qu'elle écrivait?"

Je le regarde avant de répondre : ses yeux brillent, terribles et durs ; il les fixe sur moi, comme s'il voulait m'obliger à dire ce que je ne voulais pas.

J'ai vu un jour un serpent qui, avec des yeux pareils, cherchait à paralyser un oiseau... On ne me paralyse pas moi, et de vouloir prouver cela me rend aussitôt hardie. Que Dieu me pardonne ce mensonge, je déclare, vite :

"—A peine avait-elle fini d'écrire qu'elle a tout brûlé !..."

Lui me regardait toujours de la même manière.

Je savais qu'il ne me croyais pas,—mais qu'est-ce que ça pouvait me faire, puisque j'étais sûre qu'il n'en saurait pas plus long !

Plus tard, comme sa dame et notre Suzanne allaient partir, lui revient vers moi et, faisant tinter de l'or dans son gousset, il murmure :

"—Vous êtes bien sûre, Marianne, que tout ce qu'écrivait la baronne, elle l'a brûlé?

Je réponds avec colère :

"—Ah çà ! me croyez-vous de ceux qui mentent pour de l'argent? Ce qui est dit est dit—Voilà !

A ces mots, la dame se retourne et dit, pleurant presque de fatigue et d'ennui :

"—Ce n'est donc pas fini?... Qu'est-ce qu'il y a encore, Georges?"

Et, sans rien expliquer, il la rejoignit.

—C'est évidemment curieux, fis-je captivée par ces derniers détails. Que concluez-vous de cela, Marianne?

—Qu'il y a au fond de ces choses-là des histoires terribles, Madame !

Reprise de scrupules, je balbutiai :

—Je suis vraiment trop une étrangère pour oser intervenir... Elle répondit, indignée :

—Vous repousseriez ce qui a été la dernière pensée, la dernière espérance de notre mourante... Vous feriez ça?... Oh ! Madame !

Et cela fut dit avec tant de force, avec tant de révolte, que je crus y retrouver l'écho même de la voix de la baronne. A vivre avec elle pendant de longues années, Marianne avait retenu certainement quelques inflexions de voix de sa maîtresse et un peu de sa manière passionnée et douloureuse de s'exprimer. Cela fit que dans mon souvenir se précisa mieux l'image de la pauvre femme. Je revis l'expression heureuse qu'avait eue son égard et dont s'était éclairé son visage ravagé, quand nous avions parlé de sa fille et que j'avais promis de m'intéresser à elle. Et je songeais à trahir ma promesse, à reculer devant ce qu'elle pouvait m'imposer d'obligations !...

Je me mis à marcher nerveusement dans ma chambre.—Oui, ce qu'on me demande était étrange ; mais pouvais-je m'y dérober?...

Je réfléchis un instant puis, d'un geste résolu, ouvrant mon secrétaire, j'y enfermai le dépôt qui venait de m'être confié.

—Oh ! serrez-le bien, mettez-le sous deux ou trois serrures ; criait Marianne, entrousiasmée de m'avoir convaincue. Soyez plus fine qu'eux, que cet homme, que ces gens !

—On ne viendra pas fouiller dans mes affaires ! fis-je en riant.

Et elle, la voix de nouveau haineuse et menaçante, répliqua :

—Il y a des gens capables de tout !

Sa mission étant terminée, Marianne me rappela l'offre que je lui avais faite de se restaurer.

Elle accepta un peu de pain et de viande ; mais se refusa à les manger devant moi et les mit au fond de son cabas, affirmant que ça lui ferait un peu de provision pour le chemin..."

Puis, son parapluie sous le bras, elle fut prête à franchir à pied l'énorme distance qui la séparait de Mertens. Mais elle me supplia de l'accompagner jusqu'à la sortie de l'hôtel, jusqu'à la rue, pour se défendre de la férocité du chasseur, des rires de ceux qu'elle rencontrerait et d'une foule d'autres dangers aussi abominables...

V

Le chalet que Mme Malmenet avait loué à Arcachon était situé dans les pins, sur la route du Mouleau.

D'épaisses haies de lauriers très hauts, très verts, emmuraient son joli jardin et l'isolaient complètement d'autres chalets et d'autres jardins.

—Qui donc habite près de vous, ma chère Thérèse? fut une de mes premières questions, lorsqu'à son appel je vins retrouver ma charmante amie dans sa villégiature.

Elle s'amusa de ma demande et s'écria avec un joli rire :

—Que voilà bien une préoccupation de romancière !...Les chalets voilés de verdure parlent à votre imagination et vous semblent tous cacher de mystérieuses choses, comme il ne s'en passe qu'au théâtre ou dans les romans?... Détrompez-vous. Les trois quarts du temps, l'aspect de mystère qu'ils ont ne sert qu'à faciliter la vie, parfaitement régulière, de pauvres malades et leur permet de respirer, à l'abri des regards curieux et en tenue négligée, l'exquis parfum que met dans l'air le voisinage des pins et de la mer. Quand vous aurez passé huit jours ici, cette préoccupation ne vous hantera plus. Gagnée par le calme et la paix de ces lieux, vous oublierez que ces lauriers ne sont pas le bout du monde et ne chercherez à rien voir audelà. Alors ce sera pour vous une salutaire *Restcure*, comme chaque fois qu'on perd de vue

l'horrible cohue qui se presse sur la terre. Du reste je crois les deux habitations qui nous sont voisines inoccupées pour le moment.

Cependant, lorsqu'un matin un omnibus couvert de bagages s'arrêta devant la grille de *Tonovio*, le chalet le plus voisin, ce fut Mme Malmenet, et non moi, que cela intrigua fort.

Je raillai :

—Vous voilà loin de la belle indifférence que vous me prêchiez l'autre jour...

Elle me répondit :

—Pour tout vous avouer, j'ai peur de quelques gêneurs. Nous sommes trop heureuses, cela ne peut durer.

Je la calmai de mon mieux.

Elle sortit.

Jaurais gagé qu'elle allait aux nouvelles.

En effet, quelques instants plus tard, les bres levés au ciel, le visage animé, elle entrait en tourbillons dans ma chambre.

—Ah ! très chère, avais-je raison de m'inquiéter, ce matin, en voyant s'ouvrir les grilles de *Tonovio !*... Savez-vous par qui le chalet est loué?... Par mes voisins de campagnes, les Battant, les Georges Battant : nous n'avons plus qu'à fuir... fuir... fuir...

Je ne dus point paraître saisir toute l'horreur de la situation, car Mme Malmenet poursuivit avec plus de feu :

—Figurez-vous qu'ils m'écrivent, il y a quelque temps, pour avoir des renseignements sur *Conchita*, ce grand chalet au bord de la mer. Je leurs réponds quatre pages lffl-dessus ; style imagé, description enthousiaste, méritée du reste—et cela avec d'autant plus d'entrain que j'espérais ainsi les décider à se loger loin de moi... et ils louent, sans m'en rien dire,*Tonovio*, là... là... de l'autre côté de ma haie !... Finis notre paix, notre calme, ma belle... Mme Battant étant toujours malade de puis que, sur la foi d'une annonce, elle a suivi un affreux régime pour se faire maigrir, a besoin de distraction et en cherche constamment. Nous allons, vous et moi, être sans cesse sur la brêche, thés, bridge, parties de bateau...Mais, au fait, poursuivit-elle à demi consolée déjà, ce voisinage va peut-être vous ravir, au contraire ! Il y a auprès de Mme Battant une jeune fille à laquelle vous vous intéressez, la petite Mertens !

—Suzanne de Mertens?

—J'éprouvai une secousse.

Si je n'ignorais pas que Mlle de Mertens était toujours auprès de Mme Battant; si, de temps en temps, Marianne me donnait des nouvelles de la jeune fille par des lettres, vrais rébus, vrais casse-tête chinois—elles les faisait écrire—destinées à me rappeler ce que je ne devais pas oublier, tout en ne révélant rien de ce qu'elle et moi étions seules à savoir, prise moi-même par des travaux, des voyages, j'avais quelque peu perdu de vue la mission qui m'avait été, un an et demi auparavant, confiée.

Allais-je donc voir s'ajouter un chapitre à cette singulière et pénible histoire? Il m'en vint un battement de cœur.

Un peu plus tard, je lisais dans le salon. Mme Malmenet, qui vantait beaucoup le calme de son jardin et la paix goûtée à l'ombre de son mur de lauriers, mais, en réalité, ne restait jamais chez elle et n'y revenait que pour en ressortir aussitôt, fit une nouvelle entrée bruyante.

—Oui, oui, ce sont les Battant, j'en ai la certitude: je viens de voir le beau Charles!... Il installe sa femme, repart ce soir pour Paris, puis reviendra, dans quelques jours, s'adonner au yachting. Sur la porte de *Tonovio*, on va donc pouvoir écrire: COMPLET. Il y a Mme Battant, son frère, le petit Tavoix—vous savez bien, Boby Tavoix, qui s'occupe d'aviation—un ami de Tavoix, les enfants, deux petits êtres insupportables qui ont noms Minnie et Dicky; leur institutrice, Mlle de Mertens qui, par parenthèse, avec eux, doit gagner le ciel... plus une foule de serviteurs. Et avec ça, automobile, chevaux, poney, tonneau pour les enfants, phonographe, etc., etc... J'en passe!

—Comme c'est beau la fortune!...

—Si nous quittions Arachons, ma belle?

—Comme vous voudrez! fis-je, sachant que la proposition n'était pas sérieuse.

Ma réponse fut étouffée par la sonnerie du téléphone.

—Bon! Qu'y at-il?

Déjà Mme Malmenet était à l'appareil.

—Allo!... Oui... libre, en effet... Pensez donc! Ici, rien à faire... Enchantée du voisinage... ravie... vais bien, merci et vous?... Ah! la, la, la, la! C'est ennuyeux... Donnez-moi un quart d'heure et j'arrive... Mais oui, certainement... ça va de soi... enchantée...

—A qui parlez-vous?...

—Mais à Blanche Battant!

—Tiens... je croyais...

—Voyons, auriez-vous préféré que... Mais, très chère, il n'y aurait plus de relations possibles, si on se démasquait ainsi!...

Et, souriante encore de ce sourire de cérémonie que certains prennent même au téléphone, elle accrocha les recepteurs.

Enfin, nous allons tâcher de tirer de la situation le meilleur parti possible, finit-elle, et faire contre mauvaise fortune bon cœur, n'est-ce pas?

J'acquiesçai d'un signe de tête.

—Et nous n'avons plus qu'à commencer... On m'attend pour un bridge. Vous venez aussi, j'espère?

J'alléguai une préférence très marquée pour une promenade au bord du bassin.

—Ame poétique, vous allez admirer la nature!...Prenez garde, les impressions du crépuscule sont malfaisantes; elles favorisent les retours sur soi-même, l'éveil des souvenirs, les regrets de ce qui aurait pu être et n'a pas été, de ce que l'on a désiré sans jamais pouvoir l'atteindre. Pour ma part, je fuis ce qui dispose à ce genre de rêveries et met l'âme à l'envers. Après tout, peut-être faut-il avoir l'âme à l'envers pour bien écrire?... Adieu, charmante amie... Bon! où donc est mon petit sac?...

Et pétulante, gracieuse, toujours en mouvement, Mme Malmenet me quitta, laissant de sa présence dans le salon comme une odeur de poudre à la Maréchale et ce quelque chose de gai, de sain, d'heureux que semblent mettre les gens bien équilibrés là où ils vivent.

Peu de temps après, je sortis à mon tour.

C'est vrai que le crépuscule est l'heure des rêveries tristes. Accoudée sur l'estacade, j'en fis une fois de plus l'expérience.

A l'horizon, le soleil disparaissait dans une gloire que s'efforçait de faire sans rayons une méchante brume. Tantôt, les rayons perçaient le brouillard, et c'était sur l'eau une féerie de couleurs, de traînées lumineuses. Puis tout s'éteignait pour renaître, pour mourir encore.

La brume montait, triomphante, poussée par un vent humide et acre.

Serrant contre moi ma jaquette, je demeurai là cependant. Aux pilotis de l'estacade, l'eau se brisait en bouillonnant et des barques se heurtaient avec des bruits de chaînes. Au loin, ce fut l'appel désespéré d'une sirène. Une pinasse passa, et l'eau frappée par les rames se gaufra de remous.

—Vite, Minnie, Dicky... sauvons- nous, il va faire noir !

—Nous voulons les attendre ! répondirent des voix volontaires.

—Vous ne savez pas quand ils reviendront et votre maman sera tourmentée...

—Elle a dit qu'on pouvait les attendre, elle l'a dit ! répétèrent les voix.

Et j'aperçus au-dessous de moi, sur la plage, une jeune fille en noir, traînant deux enfants de sept à huit ans, grognant et pleurnichant, accrochés à chacun de ses bras.

Au même instant un canot automobile fendit le flot avec un bruit léger de soie qu'on déchire.

—Les voilà ! crièrent les enfants, abandonnant la jeune fille.

Elles les rejoignit au moment où tous deux étaient prêts à entrer dans l'eau.

Le canot accosta plus loin.

—Allons-y !... faut-y aller?... maman l'a dit.

La jeune fille s'y opposait.

—Il faut rentrer, je vous en prie, voyez comme il est tard ! disait-elle avec force.

Les enfants lui échappèrent. Grimpant l'escalier de l'estacade, ils coururent en avant.

—Je sais où il faut aller pour les voir... tant pis si vous ne suivez pas... Viens, Dicky, cria la jeune fille.

L'institutrice les poursuivit, et je ne vis plus rien.

Bientôt, quittant l'estacade, je rentrai à pas lents.

Lorsque je fus à la hauteur de l'église, je vis un groupe bruyant déboucher d'une rue. Je reconnus Mlle de Mertens et ses élèves. Ils accompagnaient deux jeunes gens, dont l'un portait des poissons dans un filet et marchait devant, avec, suspendue à son bras, la petite fille , laquelle sautillait et disait à tout venant :

—Oncle Boby a pris des poissons... il a pris des poissons...

Derrière venait l'autre jeune homme, celui-ci faisant de visibles efforts pour régler son pas sur celui de l'institutrice.

(*A suivre*)

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
27 RUE BUADE, QUEBEC.

TABLE DES MATIERES

TOME II

No. I à VI

A

B

C

D

E

H

L

P

Pages

Q

R